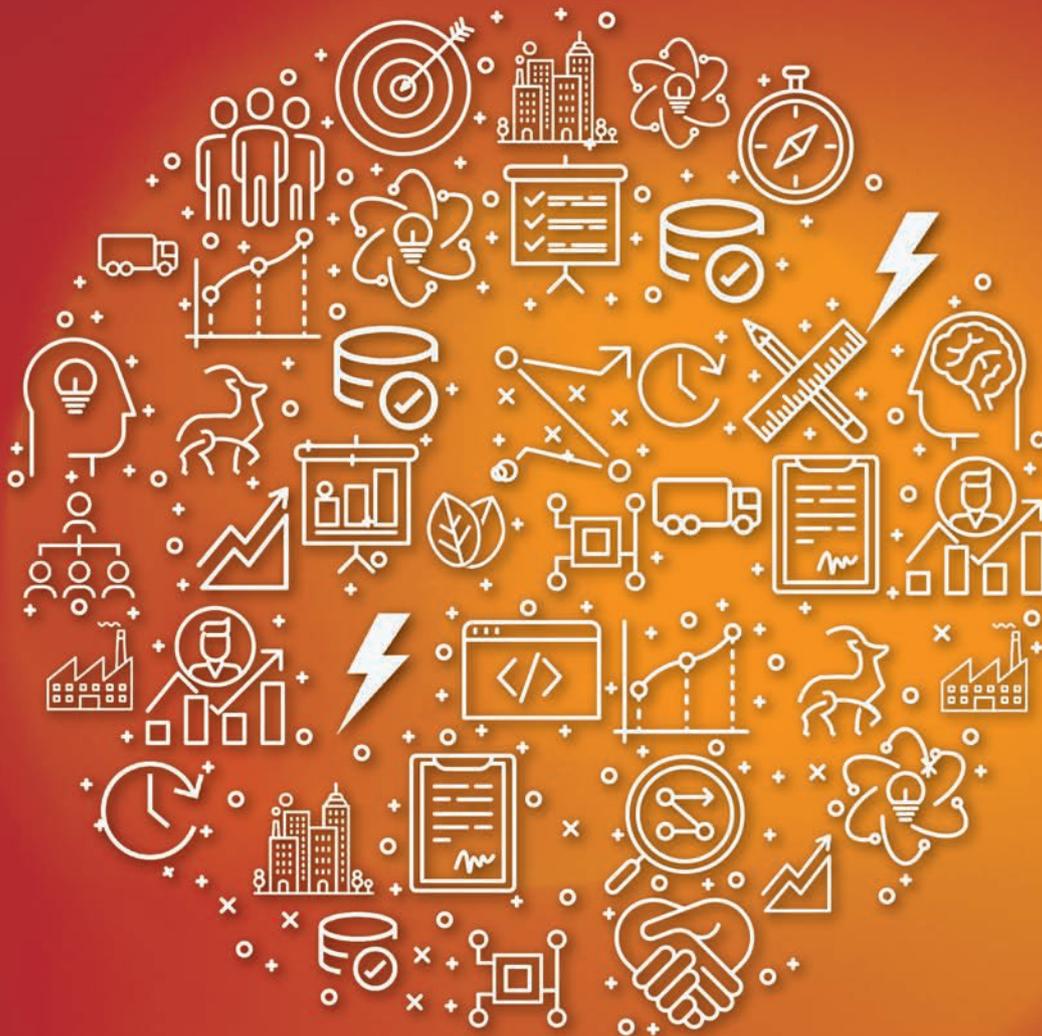




Perspectives de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat 2021



Perspectives de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat 2021

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Note de la Turquie

Les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ».

Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne

La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

OCDE (2021), *Perspectives de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat 2021*, Éditions OCDE, Paris,
<https://doi.org/10.1787/dbe26a97-fr>.

ISBN 978-92-64-49437-4 (imprimé)

ISBN 978-92-64-55703-1 (pdf)

Crédits photo : Couverture © Babubhai Patel/Getty images.

Les corrigenda des publications sont disponibles sur : www.oecd.org/about/publishing/corrigenda.htm.

© OCDE 2021

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes : <http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.

Préface

Alors qu'ils cherchent à consolider le plus possible la reprise économique qui suivra la crise liée au COVID-19, l'attention des gouvernements du monde entier se tourne vers les petites et moyennes entreprises (PME) et les entrepreneurs à la recherche d'une solution pour maximiser leur contribution à une croissance plus forte, plus durable, plus propre et plus inclusive.

Voilà un peu plus d'un an, les PME et les entrepreneurs se retrouvaient dans une situation inédite. Confrontés à des restrictions sanitaires à l'origine d'une récession sans précédent, et n'ayant le plus souvent que peu de trésorerie en réserve, nombre d'entre eux ont dû compter sur le soutien des pouvoirs publics pour survivre. Grâce à ce soutien, et à la remarquable capacité de résilience des PME, le pire a été évité. La vague de faillites redoutée ne s'est pas concrétisée, du moins pas encore, et les emplois, actifs et entreprises viables ont été préservés. En outre, après s'être effondrées au plus fort des mesures d'endiguement, les créations d'entreprises sont en hausse dans la plupart des pays, motivées par des initiatives innovantes et entrepreneuriales répondant aux nouveaux besoins et débouchés engendrés par la pandémie. Ainsi, plus de 50 % des PME ont intensifié leur recours aux outils numériques pendant la crise sanitaire. De nouvelles possibilités d'intégration des PME dans les chaînes de valeur mondiales sont également apparues.

Toutefois, malgré ces signaux positifs, des difficultés demeurent. Une suppression rapide des mécanismes de soutien, dont bon nombre s'appuient sur l'endettement, risque de déclencher une vague de faillites et de compromettre la reprise. Bien qu'il soit nécessaire de commencer à assainir les finances publiques, les mesures de sortie de crise visent à pérenniser la prospérité des PME et des entrepreneurs structurellement viables. De même, il est nécessaire de résoudre les difficultés préexistantes, exacerbées par la crise. Les aides publiques ont été moins efficaces en termes d'impact auprès des entreprises les plus petites et les plus jeunes, des indépendants, des entrepreneurs femmes et/ou issus des minorités. Malgré la réduction de certaines fractures numériques, les indépendants et les micro-entreprises tardent toujours à prendre le virage du numérique. En outre, on ne sait pas encore à ce stade si l'intensification de l'activité entrepreneuriale est amenée à perdurer, ou si elle est juste stimulée par la hausse du chômage.

Heureusement, les gouvernements du monde entier ont conscience de ces difficultés. Bon nombre des plans de relance visent à tirer parti de cette crise et à promouvoir des programmes tournés vers l'avenir favorisant une croissance plus forte et plus durable, recelant des possibilités pour tous. Par leur nature collective, mais aussi de leur capacité d'adaptation, et leur esprit d'entreprise inné, les PME et les entrepreneurs constituent un élément central de cette transition. En outre, en raison de leur ancrage local, ils sont en mesure d'enraciner la reprise dans les territoires où ils sont implantés.

Les Perspectives de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat 2021 examinent en détail ces enjeux et ces opportunités afin d'éclairer les décideurs sur les transformations à l'œuvre susceptibles de stimuler la reprise et de contribuer à reconstruire en mieux. Ce rapport présente de nouvelles données et des éléments factuels sur la situation de l'entrepreneuriat, ainsi que sur les vulnérabilités, la résilience et le potentiel de croissance des PME.

Avec la création d'un nouveau Comité de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat, d'une Stratégie de l'OCDE pour les PME et l'entrepreneuriat, et d'une infrastructure de connaissances dédiée, les Perspectives de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat sont un élément fondamental de la faculté de l'OCDE à observer de près les conditions d'activité et les performances des PME et de l'entrepreneuriat. Au-delà de l'analyse, les Perspectives livrent des recommandations d'action solides et concrètes pour permettre aux gouvernements de tirer le meilleur parti de toute la diversité des PME et des entrepreneurs de leurs pays.

A handwritten signature in blue ink, consisting of the letters 'M' and 'C' in a stylized, cursive font.

Mathias Cormann
Secrétaire général de l'OCDE

Avant-Propos

Les petites et moyennes entreprises (PME) et les entrepreneurs sont à l'épicentre de la pandémie de COVID-19. Les PME étaient majoritairement présentes dans les secteurs les plus exposés aux mesures d'endiguement et, par conséquent, ont été touchées de plein fouet. La crise a menacé l'existence de millions de PME et d'entrepreneurs, dont les réserves de trésorerie étaient trop limitées pour faire face aux confinements et aux baisses de chiffre d'affaires. La rapidité de déploiement et l'ampleur sans précédent des aides publiques ont toutefois permis d'éviter que le risque de faillite ne se concrétise.

L'édition 2021 des Perspectives de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat revient sur les mesures prises au cours de l'année écoulée et sur les approches mises en œuvre par les PME et les entrepreneurs pour survivre – voire, dans de nombreux cas, prospérer. S'appuyant sur les enseignements tirés, le rapport examine ensuite les effets à long terme de la crise et ce que peuvent faire les pays pour créer les conditions d'une reprise plus verte, plus durable et plus inclusive. En s'appuyant sur la méthodologie éprouvée de la première édition et en l'approfondissant, le rapport exploite une grande quantité de données et d'analyses stratégiques issues de l'ensemble de l'OCDE, composant ainsi un outil de suivi unique et multidimensionnel pour les décideurs.

La première partie des Perspectives se concentre sur l'impact à court terme de la crise. En s'appuyant sur les statistiques macroéconomiques et des entreprises les plus récentes, ainsi que sur les nouveaux résultats de l'enquête Facebook-OCDE-Banque mondiale sur l'avenir des entreprises, menée mensuellement au plus fort de la crise, elle examine dans quelle mesure les PME et les entrepreneurs se sont emparés des dispositifs de soutien d'urgence au sein des pays et d'un pays à l'autre, et évalue leur impact sur les performances des entreprises.

La deuxième partie, qui s'appuie sur le nouveau lac de données de l'OCDE sur les PME&E – une infrastructure de connaissances unique à l'appui de l'analyse des politiques –, explore les problématiques pertinentes pour l'action publique à l'avenir, à travers trois chapitres thématiques. Elle commence par examiner les inquiétudes causées dans l'immédiat par l'endettement des PME, et la nécessité d'éviter que cet endettement ne donne lieu à une crise de la dette. Elle examine ensuite les risques et les débouchés liés aux éventuelles reconfigurations des chaînes de valeur mondiales susceptibles de se produire dans le cadre des transitions sectorielles, notamment en raison de l'importance accrue accordée à la résilience. Enfin, elle analyse l'essor de la transformation numérique des PME, de l'innovation et de l'entrepreneuriat pendant la crise, ainsi que les pistes envisageables et les mesures nécessaires pour poursuivre sur cette lancée.

La troisième partie se compose de 38 profils-pays qui donnent un aperçu de la situation des PME et des tendances entrepreneuriales à l'échelle nationale, et évaluent les facteurs de vulnérabilité et de résilience du secteur des PME dans chaque pays. Les profils-pays présentent également les cadres d'action nationaux en faveur des PME et de l'entrepreneuriat, et les initiatives récentes des pouvoirs publics visant à soutenir la trésorerie des PME et la reprise.

Ce rapport a été élaboré par le Centre pour l'entrepreneuriat, les PME, les régions et les villes (CFE) dans le cadre du Programme de travail et Budget du Comité de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat (CPMEE) et de la Direction des statistiques et des données de l'OCDE (SDD). Une première version a été examinée les 6 et 7 avril 2021 (CFE/SME(2021)4/PART1 et CFE/SME(2021)4/PART2) et le rapport final a été approuvé selon la procédure écrite les 31 mai et 16 juin 2021 (pour les profils) (CFE/SME(2021)4/PART1/FINAL, CFE/SME(2021)4/PART2/FINAL et CFE/SME(2021)4/PART3).

Remerciements

Le rapport « Perspectives sur les PME et l'entrepreneuriat » est l'œuvre conjointe du Centre de l'OCDE pour l'entrepreneuriat, les PME, les régions et les villes (CFE), dirigé par Lamia Kamal-Chaoui, et de la Direction des statistiques et des données (SDD), dirigée par Paul Schreyer. Le rapport a été préparé sous l'égide du Comité de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat (CPMEE). Il a bénéficié des précieux conseils des membres de son groupe de pilotage, à savoir l'Allemagne, l'Italie, le Portugal et la Suède.

Sandrine Kergroach (Cheffe de l'unité sur les performances, les politiques et la prise en compte systématique des PME et de l'entrepreneuriat, CFE), et Pierre-Alain Pionnier (Chef par intérim de la Division des statistiques, du commerce et de la productivité, SDD) ont coordonné la production de l'édition 2021. Céline Kauffmann et Lucia Cusmano, respectivement cheffe et cheffe adjointe de la Division pour les PME et l'entrepreneuriat du CFE, ont supervisé le projet.

La première partie, qui porte sur la *situation des PME et de l'entrepreneuriat à l'heure du COVID-19*, a été préparée par Pierre-Alain Pionnier en collaboration avec Gueram Sargsyan (SDD).

La deuxième partie, sur les *mesures prises à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat pour favoriser une reprise équitable et durable*, qui englobe le chapitre 2 (endettement des PME), le chapitre 3 (mondialisation) et le chapitre 4 (innovation et entrepreneuriat), a été préparée par Sandrine Kergroach (CFE).

La troisième partie, composée des profils-pays, a été élaborée par Sandrine Kergroach et réalisée conjointement avec Bruno De Menna (CFE) et Gueram Sargsyan (SDD). Merci à Lora Pissareva (CFE) pour ses informations sur les plans de relance.

Un grand merci aux collègues du CFE pour leur collaboration constructive. Pour les travaux empiriques : Rudiger Ahrend, Julian Emmler, Alexander Lembcke, et Carlo Menon. Exploitation des travaux du CPMEE : Camila Maria Jimenez (aides financières) ; David Halabisky et Jonathan Potter (entrepreneuriat) ; Marco Bianchini et Madison Lucas (transformation numérique). Exploitation des travaux du Comité des politiques de développement régional de l'OCDE : Eric Gonnard et Paolo Veneri (statistiques régionales) ; Dorothee Allain-Dupré, Sandra Hannig et Maria Varinia Michalun (gouvernance pluri-niveaux) ; et Claire Charbit et Chloé Gagnon (stratégies régionales et relocalisation). Exploitation des travaux du Programme de l'OCDE concernant la création d'emplois et le développement économique au niveau local : Amal Chevreau et Antonella Noya (entrepreneuriat social). Exploitation des travaux du Comité du tourisme de l'OCDE : Anna Bolengo et Jane Stacey (statistiques et tendances du tourisme). Merci également aux collègues du CFE pour leurs commentaires sur les différentes parties de la publication, en particulier Nadim Ahmad (Directeur adjoint du CFE), Anna Bolengo, David Halabisky, Stratos Kamenis, Miriam Koreen, Insung Kwon, Cynthia Lavisson, Madison Lucas, Andrew Paterson, Stephan Raes, Maria Sobron Bernal et Raffaele Trapasso.

Nous tenons enfin à remercier nos collègues d'autres directions de l'OCDE qui nous ont fourni des informations et des commentaires précieux, notamment Martin Wermelinger de la Direction des affaires financières et des entreprises (DAF) de l'OCDE ; Helia Costa et Mauro Pisu du Département des affaires économiques (ECO) de l'OCDE ; Luca Marcolin, Anja Meierkord, Glenda Quintini et Annelore Verhagen de la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales (ELS) de l'OCDE ; et Charles Cadestin de la Direction des échanges et de l'agriculture (TAD) de l'OCDE.

Le processus de publication a été géré par le CFE. François Iglesias a conçu la couverture et Pilar Philip a assuré la coordination. Heather Mortimer-Charoy a assuré le secrétariat du projet.

Table des matières

Préface	3
Avant-Propos	5
Remerciements	6
Acronymes et abréviations	15
Résumé	18
1 Performance des PME et de l'entrepreneuriat en période de COVID-19	21
Une année particulière, entre pandémie mondiale et crise économique sans précédent	22
Évaluation des risques et des vulnérabilités pendant la crise du COVID-19	23
Nouvelles données d'observation sur les répercussions économiques de la crise sur l'entrepreneuriat et les PME	31
References	56
Partie I. Mesures prises à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat pour favoriser une reprise équitable et durable	63
Introduction	64
Une année particulière, entre pandémie mondiale et crise économique sans précédent	64
References	67
2 Endettement des PME et financement futur de l'investissement productif	69
Introduction	71
Avant la crise du COVID-19, les conditions de financement des PME et de l'entrepreneuriat étaient largement favorables	72
La crise a suscité des inquiétudes au sujet du financement des PME&E, mais les risques ne se concrétiseront pas forcément	72
Pour favoriser la reprise, il conviendra de répondre aux préoccupations relatives à l'endettement des PME	74
Références	87
Notes	90
3 Mondialisation contre relocalisation : le rôle clé des PME dans la montée en puissance de politiques industrielles territorialisées	91
Introduction	93

Avant la pandémie de COVID-19, l'expansion des CVM et la fragmentation internationale de la production avaient déjà ralenti	95
La crise du COVID-19 a profondément perturbé les CVM, avec des impacts différenciés selon les entreprises, les secteurs et les territoires	97
Le COVID-19 a relancé le débat sur les risques de la chaîne d'approvisionnement et la souveraineté industrielle	105
Références	116
Notes	122
4 La crise du COVID-19 : un accélérateur de l'innovation et de l'entrepreneuriat ?	123
Introduction	125
Avant la crise du COVID-19, la transformation numérique et l'innovation ouverte ont offert aux PME de nouveaux débouchés qui ne s'étaient pas encore concrétisés	128
Le COVID-19 a considérablement accéléré la transformation numérique des PME et (certaines) formes d'innovation et d'entrepreneuriat.	133
Transformation numérique, recyclage professionnel et verdissement pour reconstruire en mieux	146
Références	157
Notes	162
Annex 4.A. Aperçu des politiques structurelles nationales par pays	163
Partie II Méthodologie et profils pays	165
5 Méthodologie des profils pays	166
Conséquences du COVID-19 sur le secteur des PME et l'entrepreneuriat	167
Les facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat	168
Les sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat	169
Réserves et prudence dans l'interprétation	172
Références	173
6 Profils pays	175
Australie	176
Autriche	180
Belgique	184
Canada	188
Chili	192
Colombie	196
Costa Rica	200
République tchèque	204
Danemark	208
Estonie	212
Finlande	216
France	220
Allemagne	224
Grèce	228
Hongrie	232
Islande	236
Irlande	240
Israël	244
Italie	248
Japon	252

Corée	256
Lettonie	260
Lituanie	264
Luxembourg	268
Mexique	272
Pays-Bas	276
Nouvelle-Zélande	280
Norvège	284
Pologne	288
Portugal	292
République Slovaque	296
Slovénie	300
Espagne	304
Suède	308
Suisse	312
Turquie	316
Royaume-Uni	320
États-Unis	324

Tableaux

Tableau 1.1. Une reprise mondiale progressive mais inégale	25
Tableau 1.2. Part des PME disposant d'une page Facebook bénéficiaires d'aides publiques financières ou non financières depuis le début de la crise du COVID-19, réparties par type d'aide	55
Tableau 2.1. La conception des programmes de subventions pour lutter contre le COVID varie considérablement d'un pays et d'une région à l'autre	80
Tableau 3.1. Les institutions nationales ont dû réorganiser les axes de travail, les instruments et les budgets	114

Graphiques

Graphique 1.1. La pandémie de COVID-19 a provoqué la récession la plus grave depuis près d'un siècle	24
Graphique 1.2. Le choc économique a été aussi violent que les mesures de confinement ont été contraignantes	25
Graphique 1.3. Les secteurs les plus affectés par les mesures de confinement représentent 40 % de l'emploi total	27
Graphique 1.4. Les PME représentent l'essentiel de l'emploi dans les secteurs les plus touchés	28
Graphique 1.5. Les répercussions dans certaines régions ont été particulièrement profondes	29
Graphique 1.6. Créations d'entreprises en 2020 et 2021, par rapport à 2019	32
Graphique 1.7. Faillites en 2020 et 2021, par rapport à 2019	33
Graphique 1.8. Plus une entreprise est petite, plus elle est susceptible de devoir cesser ses activités	37
Graphique 1.9. Plus une PME est exposée à des mesures de confinement, plus elle est susceptible de devoir cesser ses activités	38
Graphique 1.10. Les ventes des PME ont sérieusement pâti de la crise en 2020	39
Graphique 1.11. Plus une PME est exposée à des mesures de confinement, plus ses ventes sont susceptibles de baisser	40
Graphique 1.12. Les PME assurant des ventes en ligne ont enregistré de meilleurs résultats	41
Graphique 1.13. Les PME des secteurs les plus touchés par les mesures de confinement ont été plus susceptibles de recevoir des aides publiques	43
Graphique 1.14. Les PME confrontées à une baisse (significative) de leurs ventes ont été plus susceptibles de bénéficier d'aides publiques	44
Graphique 1.15. Les PME plus jeunes et plus petites ont été moins susceptibles de recevoir des aides publiques	45
Graphique 1.16. Les PME plus jeunes ont été moins susceptibles de recevoir des aides publiques	46
Graphique 1.17. Les petites entreprises ont été moins susceptibles de bénéficier d'aides publiques sous forme de crédits et de reports de paiements	47

Graphique 1.18. Les PME ayant subi une forte baisse de leurs ventes sont plus susceptibles d'avoir besoin d'un soutien pour faire face à leurs dépenses à venir	49
Graphique 1.19. Part des PME disposant d'une page Facebook bénéficiaires d'aides publiques financières ou non financières depuis le début de la crise du COVID-19	50
Graphique 1.20. Dans les pays où les dépenses budgétaires étaient supérieures, une part plus importante des PME ont bénéficié d'aides	51
Graphique 1.21. Quel que soit le pays, la part des PME qui bénéficient d'aides publiques n'est pas liée à l'ampleur du choc économique	52
Graphique 1.22. Dans les pays où les mesures d'endiguement ont été les plus strictes, une part plus importante des PME en situation difficile n'ont pas bénéficié de soutien	53
Graphique 1.23. Dans les pays où les mesures d'endiguement ont été les plus strictes, une part plus importante des PME demandent un prolongement des aides à moyen terme	54
Graphique 1. Les gouvernements ont fourni d'importants paquets de soutien en réponse à COVID-19	65
Graphique 2.1. 6+1 piliers des performances des PME&E – pilier 4 : accès aux financements	71
Graphique 2.2. Les PME ont combiné différentes formes d'aide financière, fondées sur l'endettement ou non, mais en privilégiant largement les mesures non remboursables.	77
Graphique 3.1. Les CVM avaient déjà perdu de leur dynamisme avant la crise du COVID-19	96
Graphique 3.2. Le commerce et l'activité mondiaux se redressent lentement	99
Graphique 3.3. Les investissements internationaux des multinationales se sont effondrés	100
Graphique 3.4. Les dix pôles les plus centraux dans les chaînes de valeur mondiales	102
Graphique 3.5. Importantes variations de la longueur des chaînes de valeur mondiales d'un secteur à l'autre	103
Graphique 3.6. Tous les pays ne disposent pas des mêmes atouts et des mêmes capacités pour renverser les anciens modèles industriels.	107
Graphique 3.7. Un monde sans filiales étrangères : combien les pays perdraient-ils ?	108
Graphique 4.1. 6+1 piliers des performances des PME&E – pilier 6 : accès aux actifs d'innovation	127
Graphique 4.2. La création d'entreprises a repris, les faillites reculent, et certains pays sont au point mort	129
Graphique 4.3. Les PME tardent à prendre le virage du numérique dans tous les secteurs technologiques	131
Graphique 4.4. Les écarts en termes d'accès au haut débit ont augmenté et les progrès marquent le pas dans les petites entreprises.	132
Graphique 4.5. La crise accélère le passage au numérique des PME, notamment des entreprises moyennes, et ces changements vont s'inscrire dans la durée	134
Graphique 4.6. Lorsque les mesures d'endiguement étaient moins strictes, les PME étaient plus nombreuses à passer au numérique.	135
Graphique 4.7. La crise a peut-être accentué les disparités intersectorielles, mais elle a réduit les disparités entre les pays en matière de transformation numérique des PME	138
Graphique 4.8. Les taux de télétravail ont explosé	140
Graphique 4.9. Les rendements boursiers des entreprises ayant une forte présence numérique ont bondi	145
Graphique 6.1. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Australie	176
Graphique 6.2. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Australie	177
Graphique 6.3. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Australie	178
Graphique 6.4. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Autriche	180
Graphique 6.5. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Autriche	181
Graphique 6.6. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Autriche	182
Graphique 6.7. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Belgique	184
Graphique 6.8. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Belgique	185
Graphique 6.9. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Belgique	186
Graphique 6.10. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence au Canada	188
Graphique 6.11. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat au Canada	189
Graphique 6.12. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat au Canada	190
Graphique 6.13. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence au Chili	192
Graphique 6.14. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat au Chili	193
Graphique 6.15. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat au Chili	194
Graphique 6.16. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Colombie	196
Graphique 6.17. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Colombie	197

Graphique 6.18. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Colombie	198
Graphique 6.19. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence au Costa Rica	200
Graphique 6.20. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat au Costa Rica	201
Graphique 6.21. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat au Costa Rica	202
Graphique 6.22. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en République tchèque	204
Graphique 6.23. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en République tchèque	205
Graphique 6.24. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en République tchèque	206
Graphique 6.25. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence au Danemark	208
Graphique 6.26. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat au Danemark	209
Graphique 6.27. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat au Danemark	210
Graphique 6.28. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Estonie	212
Graphique 6.29. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Estonie	213
Graphique 6.30. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Estonie	214
Graphique 6.31. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Finlande	216
Graphique 6.32. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Finlande	217
Graphique 6.33. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Finlande	218
Graphique 6.34. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en France	220
Graphique 6.35. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en France	221
Graphique 6.36. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en France	222
Graphique 6.37. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Allemagne	224
Graphique 6.38. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Allemagne	225
Graphique 6.39. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Allemagne	226
Graphique 6.40. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Grèce	228
Graphique 6.41. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Grèce	229
Graphique 6.42. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Grèce	230
Graphique 6.43. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Hongrie	232
Graphique 6.44. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Hongrie	233
Graphique 6.45. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Hongrie	234
Graphique 6.46. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Islande	236
Graphique 6.47. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Islande	237
Graphique 6.48. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Islande	238
Graphique 6.49. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Irlande!!>	240
Graphique 6.50. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Irlande	241
Graphique 6.51. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Irlande	242
Graphique 6.52. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Israël	244
Graphique 6.53. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Israël	245
Graphique 6.54. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Israël	246
Graphique 6.55. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Italie	248
Graphique 6.56. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Italie	249
Graphique 6.57. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Italie	250
Graphique 6.58. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence au Japon	252
Graphique 6.59. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat au Japon	253
Graphique 6.60. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat au Japon	254
Graphique 6.61. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Corée	256
Graphique 6.62. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Corée	257

Graphique 6.63. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Corée	258
Graphique 6.64. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Lettonie	260
Graphique 6.65. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Lettonie	261
Graphique 6.66. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Lettonie	262
Graphique 6.67. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Lituanie	264
Graphique 6.68. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Lituanie	265
Graphique 6.69. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Lituanie	266
Graphique 6.70. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Luxembourg	268
Graphique 6.71. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Luxembourg	269
Graphique 6.72. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Luxembourg	270
Graphique 6.73. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence au Mexique	272
Graphique 6.74. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat au Mexique	273
Graphique 6.75. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat au Mexique	274
Graphique 6.76. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence aux Pays-Bas	276
Graphique 6.77. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat aux Pays-Bas	277
Graphique 6.78. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat aux Pays-Bas	278
Graphique 6.79. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Nouvelle-Zélande	280
Graphique 6.80. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Nouvelle-Zélande	281
Graphique 6.81. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Nouvelle-Zélande	282
Graphique 6.82. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Norvège	284
Graphique 6.83. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Norvège	285
Graphique 6.84. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Norvège	286
Graphique 6.85. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Pologne	288
Graphique 6.86. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Pologne	289
Graphique 6.87. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Pologne	290
Graphique 6.88. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Portugal	292
Graphique 6.89. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Portugal	293
Graphique 6.90. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Portugal	294
Graphique 6.91. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en République Slovaque	296
Graphique 6.92. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en République Slovaque	297
Graphique 6.93. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en République Slovaque	298
Graphique 6.94. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Slovénie	300
Graphique 6.95. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Slovénie	301
Graphique 6.96. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Slovénie	302
Graphique 6.97. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Espagne	304
Graphique 6.98. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Espagne	305
Graphique 6.99. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Espagne	306
Graphique 6.100. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Suède	308
Graphique 6.101. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Suède	309
Graphique 6.102. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Suède	310
Graphique 6.103. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Suisse	312
Graphique 6.104. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Suisse	313
Graphique 6.105. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Suisse	314
Graphique 6.106. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Turquie	316

Graphique 6.107. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Turquie	317
Graphique 6.108. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Turquie	318
Graphique 6.109. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence au Royaume-Uni	320
Graphique 6.110. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat au Royaume-Uni	321
Graphique 6.111. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat au Royaume-Uni	322
Graphique 6.112. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence aux États-Unis	324
Graphique 6.113. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat aux États-Unis	325
Graphique 6.114. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat aux États-Unis	326

Encadrés

Encadré 1.1. L'enquête commune Facebook-OCDE-Banque mondiale sur l'avenir des entreprises	36
Encadré 2.1. Aides publiques remboursables et non remboursables pendant la pandémie	75
Encadré 3.1. Conditions du marché, performances et stratégies des PME	94
Encadré 3.2. Réactions en chaîne le long des chaînes d'approvisionnement : le cas de la Chine	98
Encadré 3.3. Centralité des CVM	102
Encadré 3.4. Longueur des CVM	103
Encadré 3.5. L'essor des nouvelles politiques industrielles et le rôle central des PME	109
Encadré 3.6. Évolution des politiques d'IDE et d'exportation à l'heure du COVID : quelques exemples de pays	111
Encadré 3.7. Initiatives politiques visant à protéger les actifs stratégiques et les entreprises : quelques exemples nationaux	113
Encadré 4.1. Innovation et entrepreneuriat : deux facteurs de création de valeur et d'emplois	126
Encadré 4.2. PME se tournant vers le numérique : quelques exemples	136
Encadré 4.3. Un élan collectif pour aider les PME à passer au numérique	141
Encadré 4.4. La créativité des petites entreprises à l'heure du COVID-19 : quelques études de cas	142
Encadré 4.5. Entrepreneuriat social, entreprises sociales et innovation sociale	143
Encadré 4.6. L'économie sociale et l'innovation à l'heure du COVID-19 : quelques exemples d'entreprises	144
Encadré 4.7. Favoriser l'adoption du numérique par les PME : quelques exemples nationaux	148
Encadré 4.8. Permettre aux PME de vendre en ligne : quelques exemples nationaux	149
Encadré 4.9. Favoriser le télétravail et les solutions professionnelles intelligentes dans les PME : quelques exemples nationaux	150
Encadré 4.10. Aider les PME à se recycler ou à conserver leurs compétences : quelques exemples nationaux	150
Encadré 4.11. Renforcer la sécurité et l'infrastructure numériques : quelques exemples nationaux	152
Encadré 4.12. Connecter les PME aux réseaux d'innovation et aux prestataires de solutions numériques : quelques exemples nationaux	153
Encadré 4.13. Protéger les start-ups et les entreprises en hypercroissance : quelques exemples nationaux	154
Encadré 4.14. Verdissement des activités des PME : quelques exemples nationaux	155

Suivez les publications de l'OCDE sur :



http://twitter.com/OECD_Pubs



<http://www.facebook.com/OECDPublications>



<http://www.linkedin.com/groups/OECD-Publications-4645871>



<http://www.youtube.com/oecdilibrary>



<http://www.oecd.org/oecddirect/>

Ce livre contient des...

StatLinks 

Accédez aux fichiers Excel® à partir des livres imprimés !

En bas des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des **StatLinks**. Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur internet le lien commençant par : <https://doi.org>, ou de cliquer sur le lien depuis la version PDF de l'ouvrage.

Acronymes et abréviations

Acronymes

5G	Réseaux mobiles de cinquième génération
AEMN	Base de données analytique des entreprises multinationales
ATR	Avantage technologique révélé
B2B	Prestations entre entreprises
B2C	Prestations des entreprises à destination des consommateurs
BM	Banque mondiale
CdR	Comité européen des régions
CE	Commission européenne
CITI	Classification internationale type, par industrie
COVID-19	Maladie à coronavirus 2019
CR	Capital-risque
CRE	Conduite responsable des entreprises
CVM	Chaînes de valeur mondiales
EFT	Statistiques sur les forces de travail
EMN	Entreprise multinationale
ESG	Environnemental, social et de gouvernance
ETI	Entreprises de taille intermédiaire
FBS	Enquête sur l'avenir des entreprises (<i>Future of Business Survey</i>)
Fintech	Technologies financières
FMI	Fonds monétaire international
FRR	Facilité pour la reprise et la résilience
G2B	Relations entre l'administration et les entreprises
GAFAM	Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft
GEM	<i>Global Entrepreneurship Monitor</i>
GRC	Gestion de la relation client
IA	Intelligence artificielle.

IDE	Investissement direct étranger
IO	Innovation ouverte
IRE	Indicateurs récents d'entrepreneuriat
ISO	Codes pays selon les normes internationales
MPME	Micro-, petites et moyennes entreprises
OMS	Organisation mondiale de la santé
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
PMEE	Petites et moyennes entreprises et entrepreneuriat
PPP	Parité de pouvoir d'achat
R-D	Recherche-développement
SDBS	Base de données sur les statistiques structurelles et démographiques des entreprises
SRAS	Syndrome respiratoire aigu sévère
TEC	Commerce international par caractéristiques économiques des entreprises
TI	Technologies de l'information
TIC	Technologies de l'information et des communications
TIES	Tableaux internationaux des entrées-sorties
TiVA	Base de données sur les échanges en valeur ajoutée
UE	Union européenne

Abréviations

Tableau 1. Abréviations des noms de pays et de monnaie (codes ISO)

ARG	Argentine	Peso argentin	ARS
AUS	Australie	Dollar australien	AUD
AUT	Autriche	Euro	EUR
BEL	Belgique	Euro	EUR
BRA	Brésil	Réal brésilien	BRL
CAN	Canada	Dollar canadien	CAD
CHE	Suisse	Franc suisse	CHF
CHL	Chili	Peso chilien	CLP
CHN	République populaire de Chine	Yuan renminbi	CNY
CIR	Costa Rica	Colón	CRC
COL	Colombie	Peso colombien	COP
CZE	République tchèque	Couronne	CZK
DEU	Allemagne	Euro	EUR
DNK	Danemark	Couronne	DKK
ESP	Espagne	Euro	EUR
EST	Estonie	Couronne estonienne	EEK
UE	Union européenne	Euro	EUR
FIN	Finlande	Euro	EUR
FRA	France	Euro	EUR
GBR	Royaume-Uni	Livre britannique	GBP

GRC	Grèce	Euro	EUR
HUN	Hongrie	Forint	HUF
IDN	Indonésie	Roupie	IDR
IRL	Irlande	Euro	EUR
ISL	Islande	Couronne	ISK
ISR	Israël	Nouveau shekel israélien	ILS
ITA	Italie	Euro	EUR
JPN	Japon	Yen	JPY
KOR	Corée	Won	KRW
LTU	Lituanie	Litas	LTL
LUX	Luxembourg	Euro	EUR
LVA	Lettonie	Lats	LVL
MEX	Mexique	Peso mexicain	MXN
NLD	Pays-Bas	Euro	EUR
NOR	Norvège	Couronne	NOK
NZL	Nouvelle-Zélande	Dollar néozélandais	NZD
POL	Pologne	Zloty	PLN
PRT	Portugal	Euro	EUR
ROU	Roumanie	Leu	RON
RUS	Fédération de Russie	Nouveau rouble russe	RUB
SVK	République slovaque	Couronne	SKK
SVN	Slovénie	Euro	EUR
SWE	Suède	Couronne	SEK
TUR	Turquie	Lire turque	TRY
USA	États-Unis	Dollar américain	USD
ZAF	Afrique du Sud	Rand sud-africain	ZAR

Groupes de pays

BRIICS Brésil, Fédération de Russie, Inde, Indonésie, République populaire de Chine, Afrique du Sud.

UE27 Union européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Suède).

G20 Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chine, États-Unis, France, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Mexique, République de Corée, Royaume-Uni, Russie, Turquie et Union européenne.

Ensemble des 38 pays de l'OCDE (Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Chili, Colombie, Corée, Costa Rica, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède, Suisse, Turquie).

Notes sur les pays

Israël

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par les autorités israéliennes compétentes et sous leur responsabilité. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Résumé

Les restrictions à la mobilité, aux échanges et les activités mises en œuvre pour contenir la pandémie de COVID-19 ont déclenché la plus grave récession mondiale de l'après-guerre. L'ensemble des entreprises et des secteurs ont été directement ou indirectement touchés, mais les petites et moyennes entreprises (PME) l'ont été plus particulièrement. Surreprésentées dans les secteurs les plus exposés (par ex. les services de restauration et d'hébergement), elles ont souvent dû fermer leurs portes. Parmi celles qui ont pu poursuivre leurs activités, beaucoup ont vu leurs revenus chuter considérablement, et ont dû faire face à de graves problèmes de liquidités. D'après une enquête Facebook/OCDE/Banque mondiale sur l'avenir des entreprises, parmi les PME qui sont restées ouvertes de mai à décembre 2020, entre 55 et 70 % ont enregistré une baisse de leur chiffre d'affaires, dont deux tiers de plus de 40 %.

Les mesures mises en œuvre par les pouvoirs publics ont permis d'amortir le premier choc rapidement, de manière massive et efficace. Les mesures d'urgence ont atteint une ampleur sans précédent, mêlant le plus souvent subventions, reports de paiement, prêts et garanties de prêts pour aider les PME et les entrepreneurs à rester à flot. Dans la plupart des pays de l'OCDE, entre 20 et 40 % des PME ont reçu des aides publiques sous une forme ou une autre en 2020. Les entreprises des secteurs les plus touchés et celles dont le chiffre d'affaires a fortement baissé en ont le plus bénéficié, notamment en raison des modifications apportées aux procédures d'insolvabilité qui, associées à un soutien financier, ont permis, jusqu'à présent, d'éviter une vague de faillites.

Mais les PME se sont également débrouillées par elles-mêmes, en adaptant leurs modèles d'activité et intensifiant leur recours aux outils numériques. Face aux mesures d'endiguement, les PME présentes en ligne s'en sont mieux tirées que leurs homologues hors ligne, 50 % d'entre elles ayant intensifié leur recours au numérique pendant la pandémie, contribuant ainsi à accélérer la transition numérique.

Avec l'assouplissement des mesures d'endiguement dans de nombreux pays et la hausse des taux de vaccination, de nombreux PME et entrepreneurs ne se contentent plus de survivre, mais parviennent même à prospérer. Après un premier effondrement, les créations d'entreprises se sont redressées et, dans de nombreux pays, elles ont atteint ou dépassé leurs niveaux d'avant la crise, soutenues par un marché du capital-risque qui a atteint des sommets historiques. Les initiatives d'innovation sociale se sont également multipliées, non seulement pour faire face aux défis socio-économiques engendrés par la crise, mais aussi par l'intermédiaire d'entreprises sociales axées sur le marché, qui tirent parti de leurs avantages comparatifs de longue date pour s'inscrire dans les tendances sociétales en faveur de modèles d'entreprise et de consommation locaux, inclusifs et durables.

S'il est encore trop tôt pour dire si ces innovations et la dynamique des entreprises renforceront la productivité, la croissance des entreprises et la création d'emplois, une bonne part des changements opérés sont appelés à perdurer, compte tenu des investissements consentis. Parmi les PME qui ont eu davantage recours aux outils numériques pendant la pandémie, environ deux tiers des indépendants et des petites entreprises et plus de 75 % des entreprises de taille moyenne ont déclaré que les changements seraient permanents.

Toutefois, les risques préexistants et les vulnérabilités antérieures subsistent, et d'autres sont encore apparus. Malgré leur ampleur, les aides publiques ont été moins efficaces en termes d'impact auprès des indépendants, des entreprises les plus petites et les plus jeunes, des entrepreneurs femmes et/ou issus des minorités, ce qui a creusé les inégalités existantes. Il existe également d'importantes différences entre les pays en ce qui concerne la proportion de PME bénéficiant d'aides publiques, en fonction du cadre institutionnel, de l'efficacité des mécanismes de prestation et de la capacité budgétaire. À la fin de l'année 2020, la majorité des PME avaient encore besoin d'un soutien.

En cas de suppression rapide des aides, il conviendrait également de s'inquiéter de l'endettement des PME et de leur capacité à stimuler la reprise ; en effet, une éventuelle vague de faillites aurait des effets potentiellement durables sur l'économie. Les gouvernements devront garantir une restructuration en temps utile de la dette des entreprises viables, et mettre en œuvre des procédures de liquidation efficaces afin que les ressources ne soient pas affectées à tort à des entreprises structurellement non viables. Dans ce contexte, les pays ont de plus en plus recours à des mécanismes d'aides non liés à l'endettement pour alléger la dette des PME à long terme, ainsi qu'à des prêts garantis par l'État assortis de conditions de remboursement souples.

Le rythme de la reprise dépendra essentiellement de la capacité des PME à accéder à des sources de financement appropriées et diversifiées. Dans ce contexte, les tendances mondiales émergentes en matière de finance durable, qui visent à intégrer des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les plans d'investissement, se généralisent rapidement. Cela ouvre de nouvelles perspectives aux PME qui sont en mesure de faire valoir leurs performances ESG, surtout auprès des investisseurs, mais c'est également une source de difficultés pour les entreprises qui n'en sont pas capables.

La pandémie, et dans son sillage une meilleure appréciation de la résilience, pourraient également entraîner une reconfiguration des chaînes d'approvisionnement et des investissements internationaux. Même si elles n'exportent pas directement, de nombreuses PME sont touchées par la transformation des chaînes de valeur mondiales, par l'intermédiaire de leurs réseaux d'acheteurs et de fournisseurs. En raison des confinements qui ont affecté l'offre ou la demande en amont ou en aval de leurs chaînes de valeur, de nombreuses petites entreprises ont souffert des pénuries de produits et de la volatilité des prix. L'onde de choc a été plus forte dans les chaînes de valeur où les intrants sont difficiles à substituer, la spécialisation (qui était auparavant un atout de nombreuses PME ayant réussi à intégrer les chaînes de valeur mondiales avant la crise) devenant ainsi une source de vulnérabilité. Le renforcement de la résilience nécessite une certaine diversification des sources d'approvisionnement et des sites de production, une stratégie plus difficile à adopter pour les petites entreprises. Cette diversification peut impliquer que des EMN se désengagent de certains sites mais en agrandissent d'autres, ce qui représente à la fois une source de risques et d'opportunités pour les PME. Dans certains pays et régions, la crise a également relancé les débats sur la souveraineté industrielle, certains élaborant désormais des stratégies de relocalisation, articulées autour de la résilience des PME et secteurs stratégiques.

Si l'adoption accélérée des outils numériques par les PME est bienvenue et contribuera à combler des écarts de productivité existant de longue date, son rythme a également rendu de nombreuses petites entreprises vulnérables aux cyberattaques. En outre, nombre d'entre elles tardent à prendre le virage du numérique, surtout les indépendants et les micro-entreprises (environ 60 % d'entre eux citant le coût d'adaptation comme des obstacles). Par ailleurs, les écarts se sont encore creusés entre les PME des secteurs à forte intensité numérique et celles des secteurs à faible intensité numérique. Les solutions et mesures visant à combler les lacunes en matière d'investissement et à faire sauter les verrous technologiques, ainsi que les efforts d'amélioration des compétences numériques des PME, de la culture des données et de la sécurité numérique, sont tous essentiels pour exploiter pleinement le potentiel de transformation offert par les outils numériques à l'ensemble des entreprises.

Dans le cadre de leurs plans de relance, les pouvoirs publics mettent l'accent sur la transformation numérique, le recyclage professionnel et le verdissement des économies. Nombre d'entre eux jouent un rôle proactif en élargissant le périmètre du commerce électronique et des services administratifs en ligne, ou le soutien au télétravail et à la sécurité numérique dans les PME, et font office de facilitateurs en mettant les PME en relation avec les réseaux d'innovation et de connaissance et les fournisseurs de solutions numériques. En outre, dans de nombreux pays, les aides aux jeunes entreprises et aux entreprises en hypercroissance ont été renforcées, non seulement pour soutenir leur trésorerie, mais également pour leur permettre d'accéder au capital d'innovation et de croissance. Les gouvernements tirent également parti de la crise pour accélérer la transition vers une économie plus verte et circulaire, en déployant de vastes plans de verdissement des activités des PME, parfois couplés à la stratégie numérique.

Dans le cadre de ces stratégies, l'efficacité des mesures de relance des PME et de l'entrepreneuriat revêtant une dimension territoriale (infranationale) explicite est de plus en plus reconnue, non seulement parce qu'elles permettent de tenir compte de la nature et de l'influence locales des PME et des entrepreneurs, ou de concevoir et fournir des services publics en lien plus étroit avec leurs bases d'utilisateurs, mais aussi parce qu'il est tout à fait possible de tirer parti de politiques territorialisées en matière de PME&E assorties de mécanismes de gouvernance efficaces pour éviter des inefficiences de l'action publique.

1 Performance des PME et de l'entrepreneuriat en période de COVID-19

Les restrictions imposées afin de freiner la propagation de l'épidémie de COVID-19 ont déclenché la plus grave récession mondiale de l'après-guerre. La majorité des petites et moyennes entreprises (PME) ont été contraintes de suspendre leurs activités ou ont vu leurs recettes s'effondrer. Même s'il est plus difficile pour de petites entreprises d'adopter leurs technologies numériques, les ventes en ligne ont permis à bon nombre d'entre elles de limiter la perte de chiffre d'affaires. En outre, la réaction massive et rapide des pouvoirs publics a pour l'heure largement contribué à éviter une vague de faillites. Dans les différents pays, ce sont les PME des secteurs les plus pénalisés par les mesures de confinement et celles dont les ventes ont sensiblement chuté qui ont été les principales bénéficiaires des aides publiques. Il a toutefois été plus difficile d'aider les travailleurs indépendants, les entreprises les plus petites et les plus jeunes, et les entrepreneurs femmes et/ou issus des minorités. On observe par ailleurs une disparité notable entre pays dans la proportion de PME recevant des aides publiques, notamment en raison de différences de cadre institutionnel, d'efficacité des mécanismes d'acheminement ou de capacité budgétaire. Fin 2020, une grande part des PME estimaient toujours qu'elles auraient encore besoin de soutien à l'avenir, notamment dans les pays où des mesures de confinement strictes étaient en place. À mesure que la situation économique se normalisera et que les mesures de soutien seront levées, les gouvernements devront à la fois veiller à ce que le poids de la dette ne vienne pas compromettre la survie des entreprises viables et assurer la réaffectation des ressources consacrées à des entreprises qui ne le sont pas.

Une année particulière, entre pandémie mondiale et crise économique sans précédent

La pandémie de COVID-19 a obligé les pouvoirs publics à prendre des mesures inédites afin de limiter la propagation du virus et par là même donné lieu à la récession la plus grave de l'après-guerre dans les pays de l'OCDE. Certains secteurs économiques et zones géographiques ont été touchés de manière disproportionnée par les mesures de confinement mises en place pour endiguer la pandémie. Au moment de la rédaction du présent document, les perspectives d'une sortie de crise se sont améliorées, mais l'avenir reste incertain.

Lorsque la crise du COVID-19 a éclaté, la situation financière des PME était globalement favorable. Les taux d'intérêt à long terme avaient atteint des niveaux historiquement bas et les politiques monétaires se faisaient plus souples afin de tenir compte de la relative faiblesse de l'activité économique. Les PME bénéficiaient de meilleures conditions de crédit, avec des taux de refus très peu élevés et une évolution progressive des portefeuilles de prêts vers des échéances à plus long terme. Cependant, une part importante des PME devaient principalement compter sur des capitaux internes et des crédits bancaires pour financer leurs activités et leur croissance, ce qui les rendait d'autant plus vulnérables aux chocs économiques. Certains signes laissent par ailleurs penser que les nouvelles sources de financement des PME qui avaient commencé à se développer suite à la crise financière de 2008-09 sont profondément affectées par la crise actuelle, avec un risque de reversement des progrès réalisés.

Malgré le choc économique majeur qu'a pu entraîner la pandémie, les données disponibles (jusqu'au début de l'année 2021) n'indiquent pour le moment aucune augmentation significative du nombre total de faillites. Cela est en grande partie dû aux mesures de soutien mises en place par les différents gouvernements, dont les réglementations temporaires en matière d'insolvabilité. Même si l'on estime que ces mesures ont permis d'éviter des fermetures massives d'entreprises et une flambée du chômage, il existe un risque d'accumulation des dettes dans les PME qui pourrait se traduire par une augmentation importante du nombre de faillites après la levée des mesures de soutien public, avec potentiellement des effets durables sur l'économie, comme cela a pu être le cas au lendemain de la crise financière. Face à cette situation, les pouvoirs publics devront mettre en œuvre des politiques spécifiques, visant notamment à faciliter les restructurations des dettes dans les délais utiles pour les entreprises viables ou à rendre plus efficaces les procédures de liquidation afin de garantir que les ressources sont réaffectées des entreprises non viables vers les autres.

Les créations d'entreprises ont également connu une baisse importante au plus fort de la crise, mais le retard a depuis été comblé dans la plupart des pays, ce qui ne peut qu'inciter à l'optimisme. Il reste à l'heure actuelle encore difficile de déterminer combien de ces créations d'entreprises sont le fruit d'opportunités et combien sont dictées par la nécessité face à la montée du chômage.

Il existe par ailleurs un nombre croissant de données qui montrent que les femmes entrepreneurs, les travailleurs indépendants et les entrepreneurs appartenant à des minorités ont été touchés de manière disproportionnée par la crise, avec des risques accrus de perte d'emploi et de baisse de leurs revenus. Ces données ne font que souligner les difficultés inhérentes à l'accès au financement pour ces entrepreneurs, aux secteurs économiques dans lesquels ils opèrent ou encore à l'augmentation de la charge des responsabilités familiales pour les femmes.

Sur la situation des PME, les données disponibles (dont l'enquête Facebook-OCDE-Banque mondiale) montrent que les petites entreprises ont été davantage contraintes de mettre fin à leurs activités pendant la crise que les entreprises de plus grande taille. Par ailleurs, les PME relevant des secteurs les plus affectés par les mesures de confinement (par exemple : l'hébergement, la restauration, le transport et autres services) ont également été particulièrement touchées, enregistrant des taux de fermeture supérieurs et une baisse des ventes pour une part plus importante des entreprises.

La dématérialisation et les ventes en ligne ont représenté une véritable aubaine pour de nombreuses PME, mais là encore non sans certaines difficultés, notamment pour les petites entreprises dont les capacités internes d'adaptation et d'adoption des outils numériques sont plus limitées qu'au sein des grandes entreprises.

Les pouvoirs publics ont dans l'ensemble pris des mesures à la fois fortes et rapides, et l'enquête Facebook-OCDE-Banque mondiale montre que les PME des secteurs les plus touchés par les mesures de confinement ou ayant enregistré une baisse importante de leurs ventes ont bénéficié d'aides publiques de façon disproportionnée au sein des pays. Étendre les mesures de soutien aux entreprises les plus petites et les plus jeunes a parfois pu poser certains problèmes. Il apparaît en effet de plus en plus clairement que, dans différents pays, les politiques publiques de soutien n'ont pas été suffisamment efficaces dans la protection de catégories spécifiques de travailleurs ou d'entrepreneurs indépendants. À titre d'exemple, les travailleurs ayant récemment adopté le statut d'indépendant, les entrepreneurs à temps partiel et ceux disposant de sources de revenus différentes peuvent, dans certains pays, ne pas entrer dans le champ d'application des mesures d'aide.

Outre les inégalités d'accès aux aides publiques entre entreprises d'un même pays, il existe également des disparités d'un pays à l'autre dans la part des PME bénéficiaires de ce type d'aides, reflétant en partie les cadres institutionnels en place et la marge de manœuvre budgétaire disponible dans ces pays pour le soutien aux PME. En pratique, les données disponibles ne révèlent aucune relation claire dans les différents pays entre l'ampleur du choc économique et la part des PME qui ont reçu une aide de l'État en 2020. Les PME continuent par ailleurs de se heurter à des difficultés lors de la phase de relance. Dans les 32 pays de l'OCDE couverts par l'enquête Facebook-OCDE-Banque mondiale en décembre 2020, une grande partie des PME ont indiqué qu'elles auront besoin d'une aide complémentaire à moyen terme, notamment dans les pays où des mesures d'endiguement strictes ont été mises en place. Étant donné que les simulations montrent que les mesures de soutien financier jouent un rôle majeur pour limiter l'augmentation du nombre de faillites pendant la crise, il existe un risque que les pays dont les PME bénéficient de manière plus limitée d'un soutien financier tout en subissant de plein fouet les effets de la crise économique finiront par enregistrer un taux de faillite des PME plus important, renforçant ainsi la nécessité d'envisager sérieusement l'adoption de nouvelles politiques afin de prévenir une nouvelle vague de faillites d'entreprises pourtant viables.

Le premier chapitre de ce rapport est consacré aux conséquences à court terme de la crise liée à la pandémie COVID-19 pour les PME et les entrepreneurs. Il examine également la manière dont les politiques de soutien d'urgence ont été accueillies par les PME et les entrepreneurs au sein des pays et d'un pays à l'autre. Il s'appuie pour cela sur les données macroéconomiques les plus récentes, les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat de l'OCDE, les statistiques structurelles et démographiques des entreprises de l'OCDE et les derniers résultats de l'enquête sur l'avenir des entreprises (*Future of Business Survey*) réalisée par la Banque mondiale, Facebook et l'OCDE. Les chapitres suivants proposeront quant à eux une analyse des répercussions de la crise à long terme, des risques croissants et des nombreuses possibilités générés par la crise pour les PME et les entrepreneurs, et enfin des besoins en matière d'action publique pour les années à venir.

Évaluation des risques et des vulnérabilités pendant la crise du COVID-19

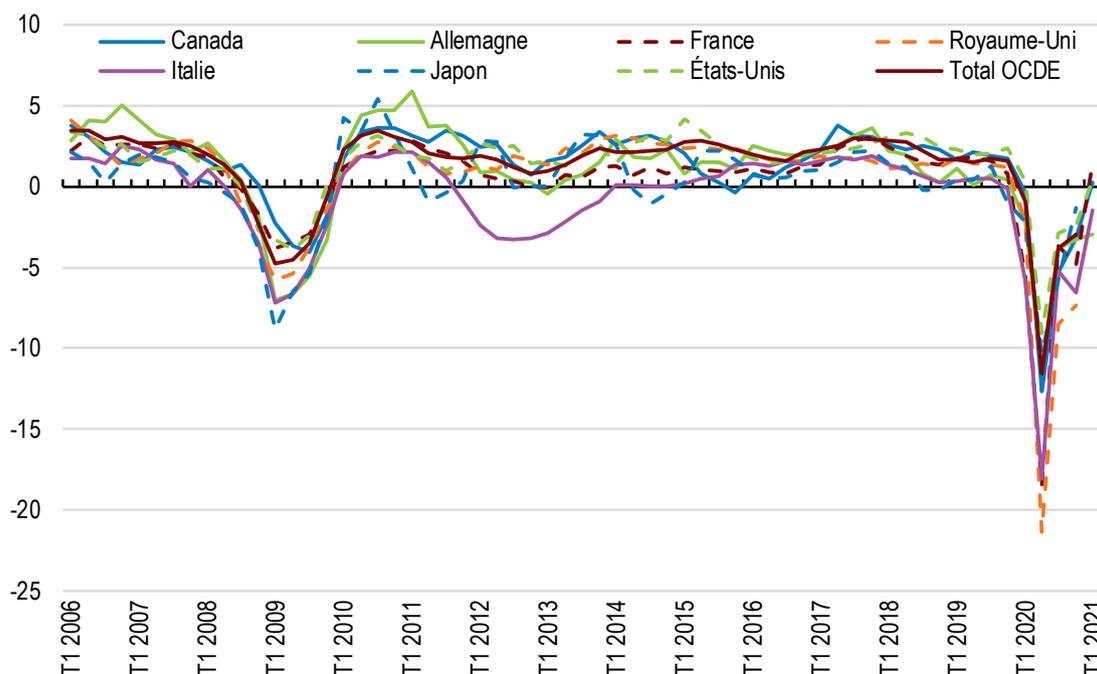
La crise liée à la pandémie de COVID-19 a provoqué un choc sans précédent

La crise du COVID-19 a entraîné la récession mondiale la plus grave et la plus brutale depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. La distanciation physique, les confinements et autres mesures restrictives adoptées dans le monde entier pour endiguer la pandémie ont provoqué des bouleversements des conditions et activités économiques sans précédents, aussi bien dans les pays de l'OCDE que dans les

pays non membres. Cette récession a même été plus profonde et plus soudaine que la crise financière de 2008-09 (Graphique 1.1). Dans la plupart des principales économies de l'OCDE, le PIB s'est contracté de manière sensible au cours des deux premiers trimestres de 2020, et notamment de 21 % au Royaume-Uni.

Graphique 1.1. La pandémie de COVID-19 a provoqué la récession la plus grave depuis près d'un siècle

Taux de croissance du PIB en glissement annuel (%) ; pays du G7 et total OCDE (T1 2006 à T1 2021)



Source : Source : Base de données des comptes nationaux de l'OCDE.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934292164>

Dans l'ensemble des pays, on peut constater que plus les mesures de confinement ont été contraignantes, plus la baisse initiale de la croissance économique a été forte (Graphique 1.2). Confrontés à une crise sanitaire majeure, de nombreux gouvernements ont réagi en adoptant toute une série de mesures de distanciation (confinement) visant à endiguer la circulation du virus, provoquant par là même un ralentissement considérable de l'activité économique¹.

Suite à l'assouplissement au cours de l'été des restrictions affectant les activités économiques, le PIB a connu un certain redressement mais à un niveau encore inférieur à ce qu'il était avant la crise (OCDE, 2020₍₁₎). Bien que le PIB global dans la zone OCDE ait connu une baisse de 11.6 % entre le 2^e trimestre 2019 et le 2^e trimestre 2020, cet écart n'était plus que de 3.8 % au 3^e trimestre 2020. L'apparition de nouveaux variants a toutefois ralenti ce redressement et le niveau du PIB au 4^e trimestre 2020 stagnait à 3.4 % en dessous de son niveau d'un an plus tôt².

Au moment de la rédaction du présent document, les perspectives de sortie de crise se sont améliorées, comme le montrent les récentes révisions à la hausse des prévisions économiques, mais l'avenir reste incertain et des inégalités subsistent d'un pays à l'autre (Tableau 1.1). Ces perspectives favorables sont principalement dues à l'efficacité de plus en plus manifeste des vaccins, ainsi qu'à l'annonce de mesures de relance budgétaire supplémentaires massives aux États-Unis. Le PIB mondial devrait dépasser son

niveau d'avant la pandémie à la mi-2021, mais à la fin 2022 il devrait finalement rester inférieur aux estimations réalisées antérieurement à la crise. Concernant les effets de la crise et le rythme de la reprise, la situation est par ailleurs extrêmement contrastée selon les pays. Les risques de nouvelles poussées épidémiques, aggravés par l'apparition de variants régionaux, et les difficultés que pose le déploiement de vaccins à une si grande échelle continuent de peser fortement sur la reprise.

Graphique 1.2. Le choc économique a été aussi violent que les mesures de confinement ont été contraignantes

Taux de croissance du PIB (%) et rigueur moyenne des mesures de confinement au T2 2020 ; pays de l'OCDE



Source : Base de données des comptes nationaux de l'OCDE ; Oxford COVID-19 Government Response Tracker.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934292183>

Tableau 1.1. Une reprise mondiale progressive mais inégale

Croissance du PIB réel, en pourcentage

	Moyenne 2013-19	2019	2020	2021	2022	2020 T4	2021 T4	2022 T4
Monde ²	3.3	2.7	-3.5	5.8	4.4	-0.9	4.4	3.4
G20 ²	3.5	2.8	-3.1	6.3	4.7	-0.4	5.0	3.4
OCDE ²	2.2	1.6	-4.8	5.3	3.8	-2.9	5.1	2.4
Etats-Unis	2.5	2.2	-3.5	6.9	3.6	-2.4	7.4	1.5
Zone euro	1.8	1.3	-6.7	4.3	4.4	-4.7	4.6	2.9
Japon	0.8	0.0	-4.7	2.6	2.0	-1.0	1.4	1.2
Non-OCDE ²	4.3	3.7	-2.3	6.2	4.9	0.9	3.8	4.2
Chine	6.8	6.0	-2.3	8.5	5.8	5.7	5.9	5.2
Inde ³	6.8	4.0	-7.7	9.9	8.2			
Brésil	-0.3	1.4	-4.1	3.7	2.5			

Taux de chômage ⁴	6.5	5.4	7.1	6.5	6.0	6.9	6.4	5.7
Taux d'inflation ^{1,5}	1.7	1.9	1.5	2.7	2.4	1.4	3.1	2.4
Equilibre budgétaire ⁶	-3.2	-3.1	-10.8	-10.1	-6.0			
Croissance du commerce mondial réel ¹	3.4	1.3	-8.5	8.2	5.8	-4.7	6.4	4.8

Note : 1. Variations en pourcentage (les trois dernières colonnes indiquent la variation par rapport à l'année précédente) ; 2. pondérations mobiles du PIB nominal, en utilisant les parités de pouvoir d'achat ; 3. année fiscale ; 4. pourcentage de la population active ; 5. déflateur de la consommation privée ; 6. pourcentage du PIB.

Source : OCDE (2021[1]), Perspectives économiques de l'OCDE, Volume 2021 Numéro 1 : Préliminaire.

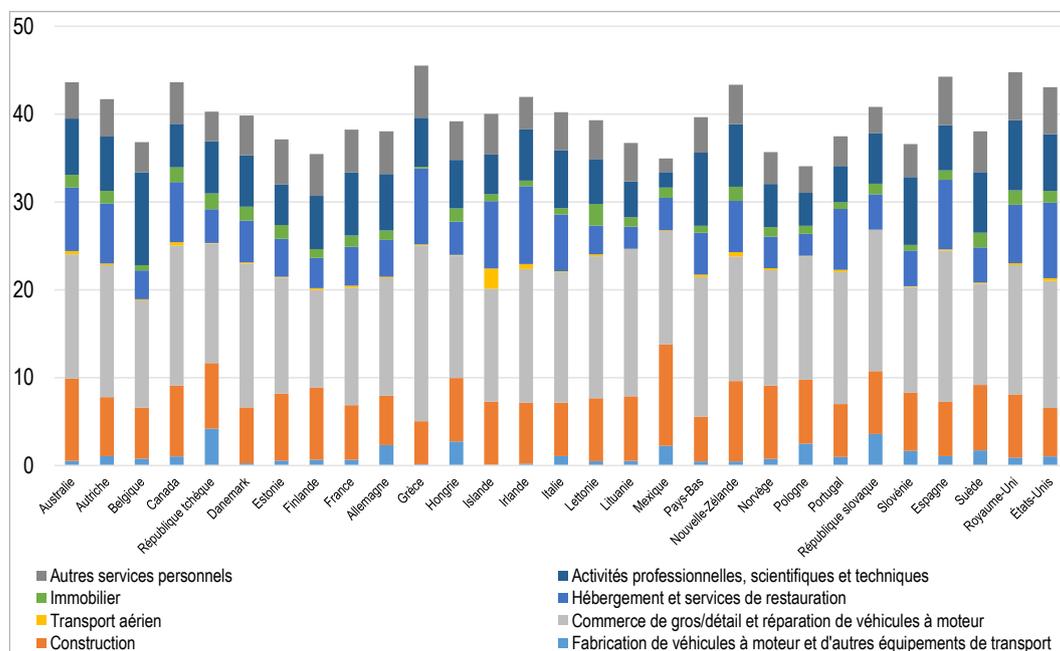
Certains secteurs et zones géographiques comptant une part disproportionnée de PME ont particulièrement souffert des restrictions liées à la pandémie de COVID-19

Même si l'ensemble des entreprises et des secteurs économiques ont été directement ou indirectement affectés par les mesures de confinement adoptées par les pouvoirs publics, certains secteurs caractérisés par une surreprésentation des PME ont été les plus durement touchés, du moins dans un premier temps.

Le secteur du tourisme en est un exemple notable. On estime ainsi que le tourisme international aurait chuté d'environ 80 % en 2020 (OCDE, 2021^[2]). Bien que le tourisme interne ait enregistré de meilleurs résultats, ceux-ci restent bien inférieurs au niveau d'avant la pandémie. L'Espagne et le Royaume-Uni, par exemple, estiment entre 45 % et 50 % la baisse du tourisme interne en 2020 par rapport à 2019. Les activités culturelles, en raison de la fermeture des musées, des théâtres et des cinémas notamment, ont également été durement touchées. Aucune reprise significative du tourisme international n'est prévue avant une date avancée de 2021, avec un retour aux niveaux d'avant la crise au plus tôt en 2023 (OCDE, 2021^[2]).

Graphique 1.3. Les secteurs les plus affectés par les mesures de confinement représentent 40 % de l'emploi total

Emploi dans les secteurs les plus durement touchés par les mesures de confinement, en proportion de l'emploi total dans l'économie



Note : les secteurs économiques sont définis selon la [quatrième révision de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique \(CITI\)](#) : construction de véhicules automobiles et fabrication d'autres matériels de transport (29-30) ; construction (41-43) ; commerce de gros et de détail, et réparations de véhicules automobiles (45-47) ; transports aériens (51) ; activités d'hébergement et de restauration (55-56) ; activités immobilières (68) ; activités professionnelles, scientifiques et techniques (69-75) ; arts, spectacles et loisirs (90-93) ; et autres activités de services (94-96). Dans ce graphique, les deux derniers secteurs sont réunis sous la dénomination « Autres services à la personne ».

Source : base de données des Comptes nationaux des pays de l'OCDE ; calculs de l'OCDE.

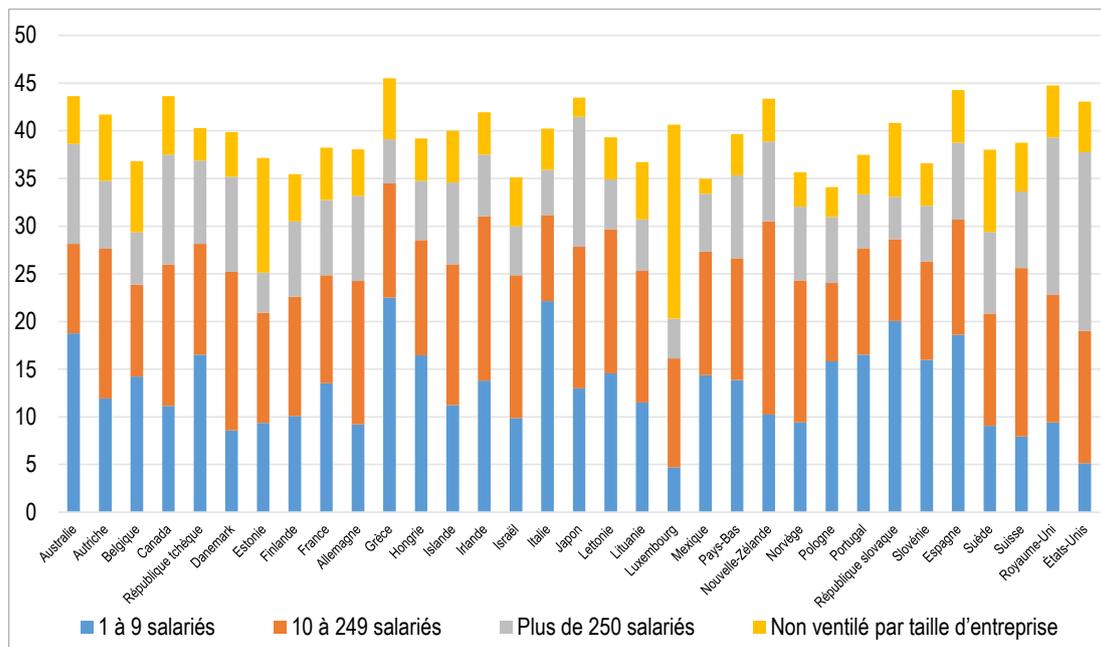
StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934292202>

Au-delà du secteur du tourisme, les secteurs économiques les plus directement touchés par les mesures de confinement, du moins dans un premier temps, incluent les secteurs des transports, de l'industrie manufacturière, de la construction, du commerce de gros et de détail, des transports aériens, des services d'hébergement et d'alimentation, de l'immobilier, des services professionnels et autres services à la personne (services de coiffure, par exemple) (OCDE, 2020^[3]). Ces secteurs représentent à eux seuls en moyenne 40 % de l'emploi total dans les pays de l'OCDE (Graphique 1.3).

Les PME représentent l'essentiel de l'emploi dans les secteurs les plus touchés, à hauteur de 75 % en moyenne sur l'ensemble de la zone OCDE et de près de 90 % en Grèce et en Italie (Graphique 1.4). Les micro-entreprises de moins de 10 salariés, certainement les plus exposées au risque de difficultés de trésorerie, comptent pour 30 % de l'emploi dans ces secteurs et jusqu'à 60 % en Grèce et en Italie³.

Graphique 1.4. Les PME représentent l'essentiel de l'emploi dans les secteurs les plus touchés

Part de l'emploi total dans l'économie pour les secteurs les plus durement touchés, par taille d'entreprise (%)



Note : les secteurs économiques sont définis selon la [quatrième révision de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique \(CITI\)](#) : construction de véhicules automobiles et fabrication d'autres matériels de transport (29-30) ; construction (41-43) ; commerce de gros et de détail, et réparations de véhicules automobiles (45-47) ; transports aériens (51) ; activités d'hébergement et de restauration (55-56) ; activités immobilières (68) ; activités professionnelles, scientifiques et techniques (69-75) ; arts, spectacles et loisirs (90-93) ; et autres activités de services (94-96). Dans ce graphique, les deux derniers secteurs sont réunis sous la dénomination « Autres services à la personne ».

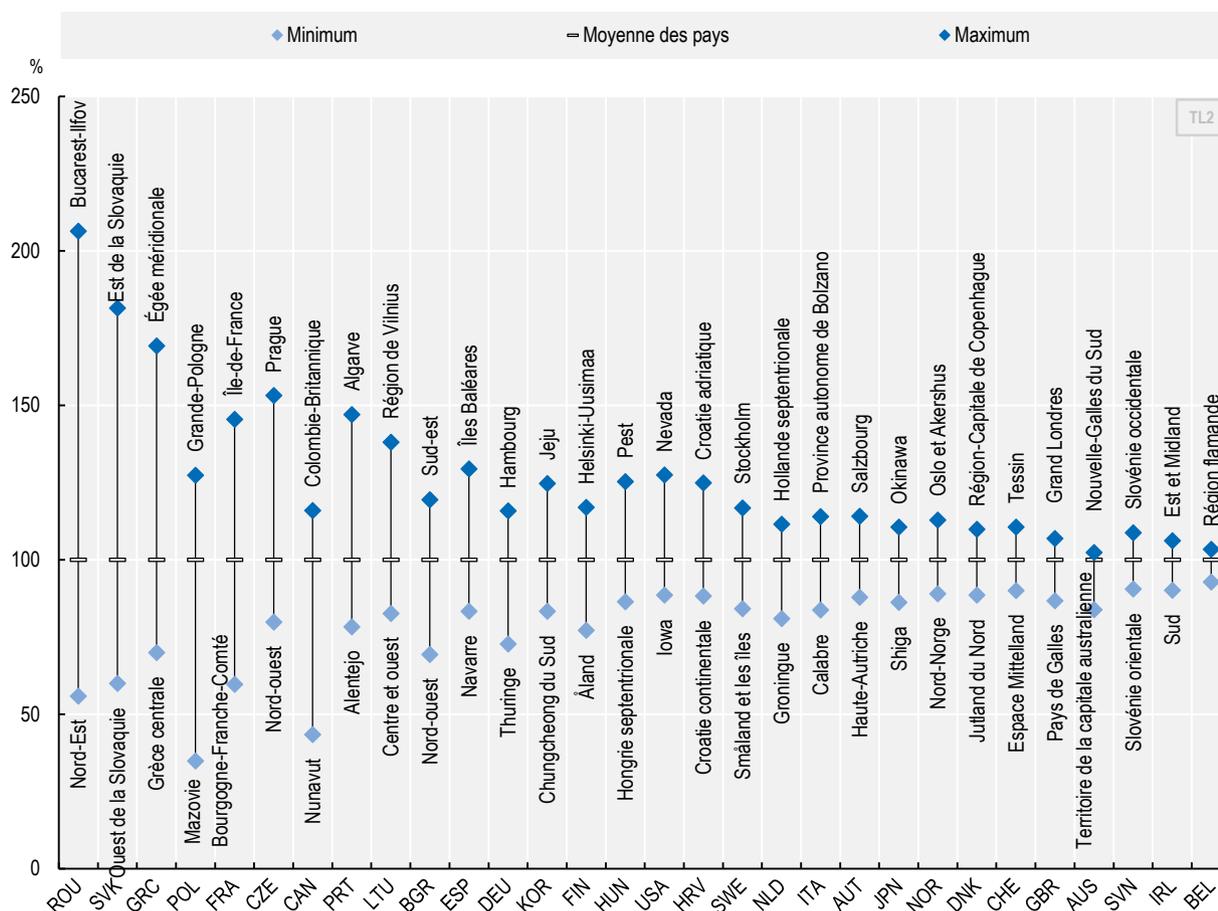
Source : base de données des Comptes nationaux des pays de l'OCDE ; calculs de l'OCDE.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934292221>

En termes de part de l'emploi régional total que représentent ces secteurs, il existe une hétérogénéité non négligeable d'une région à l'autre au sein de certains pays (Graphique 1.5). Par exemple, des régions comme l'Égée méridionale en Grèce et l'Algarve au Portugal présentent une part de l'emploi supérieure dans le secteur des services d'hébergement et d'alimentation, et par conséquent une vulnérabilité plus importante aux effets de la pandémie de COVID-19 et aux restrictions associées. Dans ces régions, la baisse des flux touristiques a également eu des répercussions sur d'autres activités de l'économie locale en raison d'une contraction de la demande (OCDE, 2021^[4]).

Graphique 1.5. Les répercussions dans certaines régions ont été particulièrement profondes

Disparités régionales relatives à la part de l'emploi régional total dans les secteurs les plus durement affectés par les mesures de confinement (moyenne des pays = 100)



Note : les secteurs économiques examinés sont les mêmes que dans les graphiques 1.3 et 1.4. Dans le cas de l'Espagne, le graphique n'inclut pas Ceuta et Melilla. Dans le cas de la France, le graphique n'inclut pas la Corse, la Guyane française et Mayotte, en raison de problèmes de disponibilité des données.

Source : (pour les pays de l'Union européenne) statistiques structurelles régionales sur les entreprises d'Eurostat ; (pour l'Australie, le Canada, la Corée, les États-Unis, le Japon et la Suisse) estimations de l'OCDE fondées sur les données sur l'emploi fournies respectivement par le Bureau australien de la statistique (*Australian Bureau of Statistics*), Statistique Canada, le Service coréen d'informations statistiques, le Bureau du recensement des États-Unis, le Bureau japonais de la statistique et l'Office fédéral de la statistique de la Suisse.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934292240>

La crise a ralenti les récentes améliorations de l'accès au financement, en particulier pour les PME

Avant la pandémie, la situation financière des PME était globalement favorable. Les taux d'intérêt à long terme avaient atteint des niveaux historiquement bas et les politiques monétaires se faisaient plus souples afin de tenir compte de la relative faiblesse de l'activité économique. Les PME bénéficiaient de meilleures conditions de crédit, avec des taux de refus très peu élevés et une évolution progressive des portefeuilles de prêts vers des échéances à plus long terme.

Par ailleurs, depuis la crise financière de 2008-09, le nombre de nouvelles sources de financement à la disposition des PME s'est élargi au-delà des financements bancaires traditionnels⁴, que ce soit par le biais de dettes privées, par la possibilité pour les entreprises d'émettre de la dette en contractant des prêts spéciaux, ou par l'intermédiaire de plateformes en ligne. Les outils numériques ont également contribué à l'émergence de nouvelles banques en ligne, dont certaines sont spécialisées dans les services destinés aux travailleurs indépendants et aux dirigeants de petites entreprises. Au-delà de l'émission de dette, les financements adossés à des actifs se sont également imposés comme une source possible de financement pour un nombre croissant de PME. Au cours des dernières années, on a ainsi pu observer le développement de techniques financières comme la location de longue durée ou à option d'achat, ou l'affacturage, lesquelles permettent aux PME de monétiser certains de leurs actifs pour lever des fonds à court terme. Les investissements de capital-risque pour les PME étaient en outre en augmentation, notamment sous l'action des pouvoirs publics dans le but de faciliter le développement du financement des PME par prises de participation, que ce soit par le biais d'investissements directs par les banques publiques d'investissement ou par l'adoption d'exigences pour l'introduction en bourse et de réglementations plus souples pour simplifier l'accès des PME aux marchés d'actions à petite capitalisation.

Parallèlement à ces évolutions positives, il convient de noter qu'un tiers des PME de l'Union européenne continuent de s'appuyer uniquement sur des sources de revenus internes pour leurs activités quotidiennes et leurs investissements (Moritz, Block and Heinz, 2017^[5]), ce qui explique en partie la croissance atone des prêts au cours des dernières années malgré des conditions de crédit favorables. Les schémas de financement restent en outre sensiblement différents entre les petites et les moyennes entreprises, notamment en Europe. Les plus petites entreprises ont en effet tendance à recourir davantage à l'autofinancement et au crédit à court terme, mais plus rarement aux subventions publiques et aux financements adossés à des actifs (Masiak et al., 2019^[6]). Certains signes laissent par ailleurs penser que les crédits commerciaux, les prises de participation et autres nouvelles sources de financement sont profondément affectées par la crise actuelle, avec un risque de reversement des progrès réalisés. Il sera essentiel à l'avenir de garantir que les avancées en termes de diversification financière ne sont pas irrémédiablement remises en cause⁵.

À ce jour, les petites entreprises subissent encore des contraintes d'ordre financier plus importantes que les grandes entreprises⁶. Lever des fonds auprès d'investisseurs extérieurs nécessite généralement l'utilisation d'actifs corporels comme garantie afin d'atténuer les asymétries d'information entre prêteurs et emprunteurs (Almeida and Campello, 2007^[7]), lesquelles sont souvent plus préjudiciables pour les petites entreprises. Ceci est accentué par le fait que les responsables et dirigeants de petites entreprises disposent la plupart du temps de compétences financières plus limitées, et que leurs connaissances et leur maîtrise des sources possibles de financement sont également plus sommaires que celles des responsables et dirigeants de grandes entreprises. Les PME sont par conséquent plus dépendantes que les grandes entreprises de leur trésorerie et de leurs ressources financières internes, et ce, aussi bien pour réaliser des investissements que pour couvrir leurs dépenses récurrentes, comme la rémunération de leurs salariés.

Du fait de ces difficultés spécifiques, les PME sont plus vulnérables aux chocs économiques et aux contractions des recettes que les grandes entreprises. Cette vulnérabilité est encore plus marquée dans le cas des micro-entreprises qui ne peuvent compter que sur des financements bancaires ou sur un nombre limité de nouvelles sources de financement. En outre, de nombreuses PME présentant un fort potentiel de croissance (p. ex., les PME technologiques) rencontrent des difficultés à utiliser comme garantie leur capital principalement incorporel. Dans leur étude, North et al. (2015^[8]) montrent par exemple que l'accès au financement des PME technologiques britanniques est encore plus limité en période de croissance faible ou instable.

Les récessions économiques accentuent les difficultés structurelles de financement auxquelles les PME sont déjà confrontées en temps normal. Ces chocs temporaires peuvent également avoir des

répercussions sur le long terme et ralentir la restauration des conditions de crédit pour les PME suite à la crise financière de 2008-09 dans les pays les plus durement touchés (OCDE, 2019^[9]).

Bien que les conditions de crédit dans la crise actuelle se soient détériorées dans une moindre mesure que lors de la crise financière mondiale (notamment grâce à la forte intervention des pouvoirs publics ; voir également la section 2), les données de la crise de 2008-09 mettent en évidence les risques importants auxquels doivent faire face les PME dans la récession actuelle. En analysant la situation d'un groupe de PME britanniques pendant la crise financière, Cowling et al. (2020^[10]) ont constaté que les entreprises enregistrant une stagnation de leur croissance ou une baisse de leur chiffre d'affaires avaient tendance à augmenter leur demande de crédit, à l'inverse des grandes entreprises et des entreprises plus anciennes qui peuvent avoir accès au capital. Nombre de petites entreprises ont en effet été privées de financement extérieur pendant plusieurs mois, ce qui n'a fait que renforcer les risques de fermeture.

Nouvelles données d'observation sur les répercussions économiques de la crise sur l'entrepreneuriat et les PME

Les créations d'entreprises ont connu une baisse importante au plus fort de la crise, mais le retard a depuis été comblé

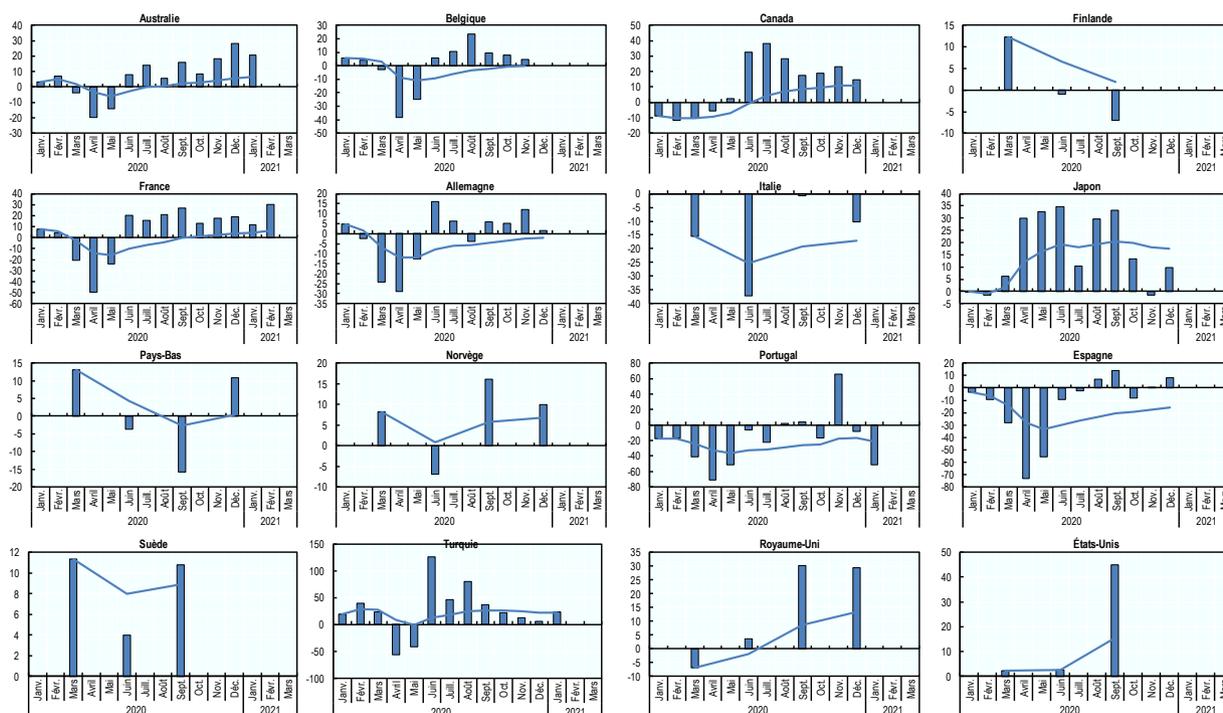
Les nouvelles et les jeunes entreprises jouent un rôle essentiel dans la création d'emploi. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, ces entreprises comptent pour environ 20 % de la main-d'œuvre totale et pour près de la moitié des nouveaux emplois créés. En tant que vecteurs d'innovation, elles contribuent également sensiblement à la productivité et à la croissance économique à long terme. Toutefois, en période de récession, la baisse des créations d'entreprise peut amplifier les contractions de l'activité économique, ralentir la reprise, voire peser durablement sur l'économie de manière générale (OCDE, 2021^[11]).

La crise avait au départ eu un effet quasiment immédiat sur les créations d'entreprises dans la plupart des pays de l'OCDE (Graphique 1.6) en raison des mesures de confinement, avec des baisses particulièrement sensibles aux deuxième et troisième trimestre 2020 (par rapport à la même période de 2019)⁷. Parmi les pays pour lesquels des données sont disponibles, seuls les États-Unis, le Japon et la Suède n'ont pas suivi cette tendance. Les créations d'entreprises sont reparties à la hausse dans la plupart des pays, même si les pays du sud de l'Europe (Espagne, Italie et Portugal) enregistrent une baisse globale sur l'année 2020 par rapport à 2019.

Les statistiques agrégées ne permettent toutefois pas de mettre en évidence l'existence de tendances inégales d'un secteur à l'autre (OCDE, 2021^[11]). Par exemple, dans les secteurs de l'hébergement et de la restauration, de l'immobilier, et des arts, des spectacles et des loisirs, une baisse notable a pu être observée dans quasiment tous les pays, coïncidant de toute évidence avec la mise en œuvre de mesures de confinement dont les répercussions ont été particulièrement lourdes pour ces activités. À l'inverse, les secteurs de la construction et de l'industrie manufacturière ont connu des reprises bien plus rapides dans un certain nombre de pays.

Malgré les signes de reprise encourageants pour les jeunes entreprises, il convient à ce stade encore précoce de faire preuve de vigilance dans leur interprétation. Il est en effet difficile de déterminer si la résilience de l'entrepreneuriat répond à une logique d'opportunité ou de nécessité, et l'importante augmentation du chômage dans une grande partie des économies de l'OCDE ne fait que renforcer la nécessité de faire preuve de prudence. En tout état de cause, l'essor du marché du financement des jeunes entreprises observé à la fin de l'année 2020 dans certains pays (Israël, par exemple) ne peut qu'inciter à l'optimisme (CFE/SME(2021)2).

Graphique 1.6. Créations d'entreprises en 2020 et 2021, par rapport à 2019



Note : pour chaque mois ou trimestre (suivant les données disponibles), les barres bleues représentent la différence de pourcentage des créations d'entreprises en 2020 et 2021, par rapport au même mois ou trimestre en 2019. Les lignes bleues correspondent à la somme des créations d'entreprises depuis le début de l'année 2020 jusqu'à maintenant, en tant que différence de pourcentage des créations d'entreprises sur la même période de 2019.

Source : *Australian Securities and Investments Commission* (Australie) ; *Direction générale Statistique* (Belgique) ; *Statistique Canada* ; *Tilastokeskus* (Finlande) ; *INSEE* (France) ; *DESTATIS* (Allemagne) ; *Chambres italiennes du commerce* ; *Ministère japonais de la Santé, du Travail et de la Protection sociale* ; *Centraal Bureau voor de Statistiek* (Pays-Bas) ; *Statistisk sentralbyrå* (Norvège) ; *Instituto Nacional de Estatística* (Portugal) ; *Instituto Nacional de Estadística* (Espagne) ; *Statistiska centralbyrån* (Suède) ; *Türkiye Odalar ve Borsalar Birliği* (Turquie) ; *Office for National Statistics* (Royaume-Uni) ; *Bureau of Labor Statistics* (États-Unis). Ces données ont été recueillies par l'OCDE afin de déterminer les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934292259>

Les aides publiques ont jusque-là permis d'éviter une vague de faillites

Les PME ont dû faire face à d'importants déficits de liquidités en raison d'une baisse considérable de leurs recettes suite aux mesures de confinement, laquelle fut beaucoup plus rapide que la baisse de leurs dépenses d'exploitation. Dans leur étude, (Banerjee et al., 2020_[12]) estiment que les dépenses d'exploitation (souvent fixes) chutent généralement de 6 % seulement lorsque les revenus baissent de 10 %. Ceci est accentué par le fait que de nombreuses petites entreprises disposent de réserves de trésorerie limitées, qui leur permettent généralement de subsister seulement deux à trois semaines. Les données fournies par les États-Unis montrent par exemple que 86 % des petites entreprises devront prendre des mesures pour compléter leur financement ou réduire leurs dépenses en cas de perte de revenus pendant deux mois (Federal Reserve Bank of New York, 2020_[13]).

Les aides publiques ont joué un rôle essentiel pour les PME et les entrepreneurs confrontés à des problèmes de liquidités. Un certain nombre de pays ont ainsi adopté des mesures temporaires visant à limiter l'ampleur des faillites. À titre d'exemple, la France a limité l'obligation de dépôt de bilan si les entreprises ont commencé à éprouver des difficultés avant le 12 mars 2020 et cette mesure a été maintenue jusqu'au 24 août 2020. En Allemagne, l'obligation à laquelle sont soumises les entreprises de

déclarer leur insolvabilité a été suspendue depuis le 1^{er} mars 2020. En Italie, un moratoire sur les faillites a été décrété entre le 9 mars et le 30 juin 2020.

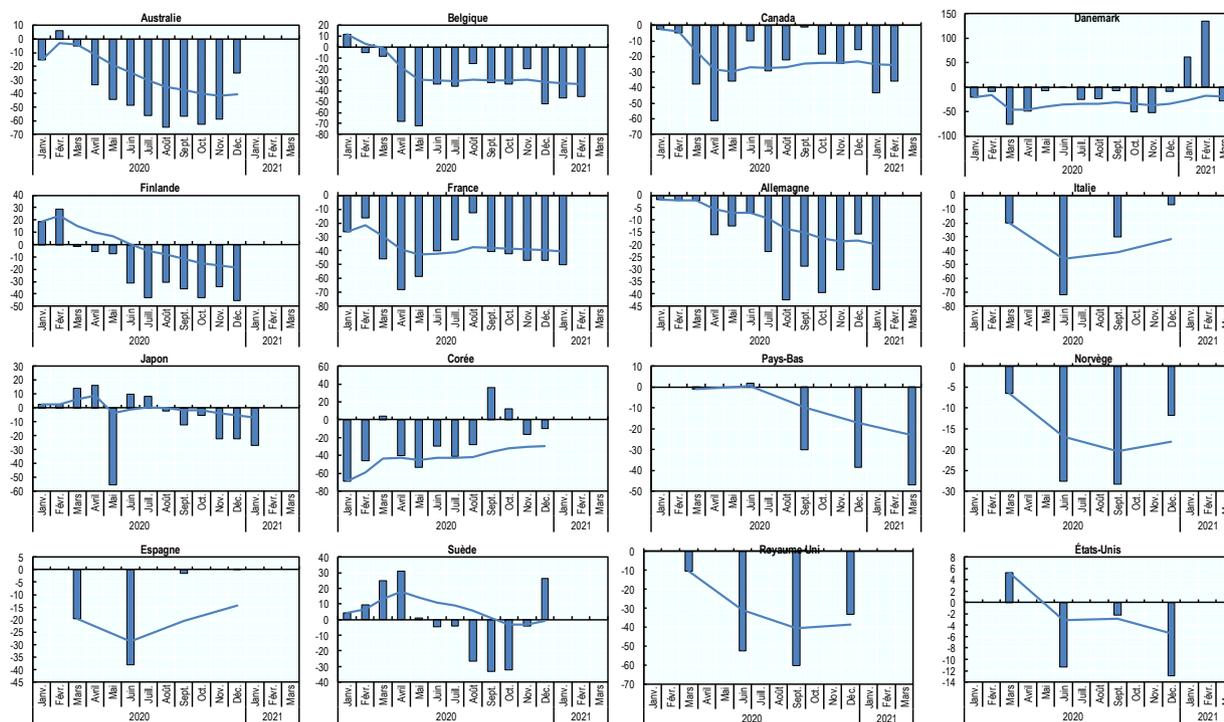
Les effets de ces mesures peuvent être observés dans les statistiques sur les faillites, dont le niveau a été inférieur en 2020 et au début de l'année 2021 (par rapport à 2019) dans tous les pays où des données étaient disponibles (Graphique 1.7).

Ces tendances ont été confirmées par plusieurs études réalisées sur de vastes échantillons d'entreprises de différents secteurs économiques, lesquelles études montrent qu'en l'absence d'une intervention des pouvoirs publics une part importante des entreprises auraient rencontré des déficits de liquidités dès les premiers mois de la crise.

Un exercice d'étalonnage préalable, fondé sur les données au niveau des entreprises de 17 pays de l'OCDE (principalement européens), montre par exemple que le taux de dépôts de bilan serait passé de 4.5 % à 12.1 % sans l'intervention des pouvoirs publics en 2020 (Gourinchas, Penciakova and Kalemli-Ozcan, 2020^[14]).

Demmou et al. (2021^[15]) montrent également que sans ce type d'intervention (qu'il s'agisse de reports d'impôts, de soutien financier pour le remboursement de dettes ou encore d'aides temporaires au paiement des salaires) 18 % des entreprises de leur échantillon constitué de 14 pays européens auraient épuisé leurs liquidités au bout d'un mois et 30 % après trois mois.

Graphique 1.7. Faillites en 2020 et 2021, par rapport à 2019



Note : pour chaque mois ou trimestre (suivant les données disponibles), les barres bleues représentent la différence de pourcentage des faillites en 2020 et 2021, par rapport au même mois ou trimestre en 2019. Les lignes bleues correspondent à la somme des faillites depuis le début de l'année 2020 jusqu'à maintenant, en tant que différence de pourcentage des faillites sur la même période de 2019.

Source : Australian Securities and Investments Commission (Australie) ; Direction générale Statistique (Belgique) ; Industrie Canada ; Danmarks Statistik (Danemark) ; Tilastokeskus (Finlande) ; Banque de France ; DESTATIS (Allemagne) ; CERVED (Italie) ; Teikoku Databank (Japon) ; Tradingeconomics.com (Corée) ; Centraal Bureau voor de Statistiek (Pays-Bas) ; Statistisk sentralbyrå (Norvège) ; Instituto Nacional de Estadística (Espagne) ; Statistiska centralbyrån (Suède) ; Insolvency Service (Royaume-Uni) ; les tribunaux américains. Ces données ont été recueillies par l'OCDE afin de déterminer les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat.

De la même manière, en France, le Conseil national de productivité (2021^[16]) propose un comparatif des facteurs économiques jouant un rôle sur la probabilité de faillite pour les entreprises, et ce, avant et pendant la crise liée à la pandémie de COVID-19. Cette fois aussi, les mesures adoptées par le gouvernement français en soutien aux entreprises ont profondément atténué l'incidence des chocs économiques sectoriels sur le nombre de faillites.

Il convient toutefois de faire preuve de prudence dans l'interprétation du Graphique 1.7, car il est possible que les mesures de confinement aient au moins partiellement influencé les statistiques établies à partir de données sur les faillites. La Banque de France, par exemple, qui compile les données relatives aux décisions des tribunaux de commerce, met en avant que les mesures de confinement ont eu une incidence sur le fonctionnement normal des tribunaux, et ont par conséquent retardé l'enregistrement des faillites. Les statistiques disponibles pour le 2^e trimestre 2020 devraient donc sous-estimer le nombre réel de faillites en France (Banque de France, 2020^[17]). Il en va de même au Royaume-Uni (Insolvency Service, 2020^[18]) et très probablement pour la plupart des autres pays.

Cette fois encore, l'interprétation des données oblige à une certaine prudence. Il est en effet possible que les aides publiques n'aient fait que retarder la vague de faillites, notamment dans les pays où ce soutien financier a augmenté le niveau d'endettement des entreprises. Il sera donc nécessaire que les pouvoirs publics mettent en œuvre des politiques spécifiques pour remédier à cette situation et éviter les possibles effets de contagion à l'économie dans son ensemble. Ces politiques doivent notamment viser à faciliter les restructurations des dettes dans les délais utiles pour les entreprises viables ou à rendre plus efficaces les procédures de liquidation afin de garantir que les ressources sont réaffectées des entreprises non viables vers les autres (Demmou et al., 2021^[19]). Notez que le chapitre 2 du présent rapport aborde plus en détail le risque de surendettement des entreprises.

Les jeunes entreprises, les travailleurs indépendants et les entrepreneurs ont dû faire face à des difficultés spécifiques pendant la crise

Certaines jeunes entreprises innovantes ont réagi avec célérité à la crise du COVID-19 et ainsi confirmé la grande flexibilité des entrepreneurs. Ces entreprises ont joué un rôle essentiel dans la transition numérique, y compris par le télétravail (sachant que de nombreux entrepreneurs tirent parti des possibilités offertes par la formation et la santé en ligne) et par le développement d'innovations dans les secteurs des biens et services médicaux⁸.

Cette crise a toutefois entraîné des défis de taille pour les entreprises créées juste avant le début de la pandémie. De nombreuses enquêtes confirment que ces jeunes entreprises ont été fortement touchées. Plus de 40 % des nouvelles entreprises sont passées dans la « zone rouge » (avec seulement l'équivalent de trois mois ou moins de liquidités pour poursuivre leurs activités) (Forum économique mondial, 2020^[20]). Près de trois jeunes entreprises interrogées sur quatre ont connu une baisse de leurs recettes et des problèmes de liquidités, et 41 % ont eu besoin d'augmenter leur capital au cours des trois mois suivants pour préserver leurs activités (Startup Genome, 2020^[21]).

Il existe par ailleurs un nombre croissant de données qui montrent que les travailleurs indépendants et les entrepreneurs ont été touchés de manière disproportionnée par les répercussions de la pandémie de COVID-19. Ces conséquences négatives ont été pour eux beaucoup plus lourdes que pour les grandes entreprises et les salariés de manière générale. Une enquête internationale d'Eurofound (Eurofound, 2020^[22]) a par exemple montré que la probabilité de perdre son emploi pendant la pandémie était supérieure pour les travailleurs indépendants (13 %) que pour les salariés (8 %) et pour les travailleurs indépendants avec salariés (2.3 %). Toutefois, une part importante de ces travailleurs indépendants avec salariés (5.9 %) se sont séparés de leurs collaborateurs pour devenir des travailleurs indépendants sans personnel. Plus de la moitié des travailleurs indépendants ont par ailleurs fait part d'une diminution de leur temps de travail (53 % pour les indépendants avec personnel et 51 % pour les indépendants sans personnel), contre 27 % des salariés. Ces valeurs confirment celles des évaluations nationales réalisées

dans les pays de l'OCDE, y compris en Allemagne (Kritikos, Graeber and Seebauer, 2020^[23]; Graeber, Kritikos and Seebauer, 2021^[24]), en Australie (Biddle et al., 2020^[25]), au Canada (Beland, Fakorede and Mikola, 2020^[26]; Beland, Fakorede and Mikola, 2020^[27]), aux États-Unis (Fairlie, 2020^[28]) et au Royaume-Uni (Blundell, Machin and Ventura, 2020^[29]; ONS, 2021^[30]). Les travailleurs indépendants et les entrepreneurs n'ont pas tous été égaux face aux répercussions de la pandémie. Il apparaît ainsi que les travailleurs indépendants sans personnel et les entreprises non constituées en sociétés ont enregistré les plus fortes contractions, que ce soit par choix ou qu'ils y aient été contraints pour des raisons financières.

Les données montrent également que certains sous-groupes d'entrepreneurs, comme les femmes et les minorités, ont été plus durement touchés que les autres dans les pays de l'OCDE, ce qui s'explique en partie par les difficultés particulières qu'ils rencontrent dans l'accès aux financements, par les secteurs économiques dans lesquels ils opèrent ou encore par l'augmentation de la charge des responsabilités familiales pour les femmes pendant la crise.

Le nombre de femmes chefs d'entreprise aux États-Unis a chuté de 10 % entre février et juin 2020, contre seulement 7 % pour leurs homologues masculins (Fairlie, 2021^[31]). En Allemagne, les données montrent que les femmes entrepreneurs étaient plus susceptibles que leurs homologues masculins (30 %) de subir une perte de leurs revenus (Graeber, Kritikos and Seebauer, 2021^[24]). De la même manière, au Canada (Beland, Fakorede and Mikola, 2020^[26]) et au Royaume-Uni (Blundell, Machin and Ventura, 2020^[29]), les femmes entrepreneurs ont en moyenne subi une baisse de leurs heures de travail 1.5 fois supérieure à celle des hommes entrepreneurs. Une grande partie de ces inégalités entre les hommes et les femmes peuvent s'expliquer par les différences inhérentes à leurs secteurs de prédilection. Les femmes ont par ailleurs été plus susceptibles d'assumer davantage de responsabilités ménagères et de garde des enfants pendant la pandémie (OCDE, 2020^[32]), limitant par là même le temps disponible à leur activité professionnelle.

Lors de la première phase de la crise liée à la pandémie de COVID-19 (février à avril 2020), bien que le nombre total de chefs d'entreprise en activité ait baissé de 22 %, le nombre de chefs d'entreprise afro-américains, hispaniques et asiatiques a chuté de 41 %, 32 % et 26 % respectivement (Fairlie, 2020^[28]). Les mêmes tendances ont pu être observées pendant la crise financière de 2008-09 aux États-Unis. En 2011, 60 % des entreprises détenues par des Blancs et créées avant 2002 existaient toujours, contre 49 % des entreprises détenues par des Noirs. Les valeurs correspondantes dans le cas des entreprises détenues par des hommes étaient de 61 % et de 55 % pour les entreprises détenues par des femmes (Liu and Parilla, 2020^[33]).

La crise a eu des conséquences disproportionnées sur l'activité des petites entreprises et des PME œuvrant dans les secteurs les plus touchés par les mesures de confinement

Les petites entreprises et les PME œuvrant dans les secteurs les plus touchés par les mesures de confinement étaient les plus susceptibles de devoir cesser leurs activités

Bartik et al. (2020^[34]) furent parmi les premiers à réaliser une enquête ciblée visant à évaluer la situation financière des petites entreprises aux États-Unis et leurs besoins en termes d'aides publiques⁹. Leur échantillon rassemblait des entreprises établies aux États-Unis, interrogées entre le 26 mars et le 2 avril 2020. Au moment de la réalisation de cette enquête, près de 45 % des petites entreprises américaines avait fermé au moins temporairement, contre 36 % des entreprises comptant 20 à 99 salariés et 26 % des entreprises comptant 100 à 499 salariés. Cette enquête confirmait également la fragilité financière des petites entreprises, étant donné que 25 % d'entre elles disposaient d'une trésorerie équivalente à moins d'un mois de dépenses, et la moitié d'entre elles d'une trésorerie suffisante pour un à deux mois de dépenses.

Pour répondre aux besoins en matière de données sur les conséquences de la crise, Facebook, l'OCDE et la Banque mondiale ont réalisé, de mai à octobre 2020, une enquête mensuelle en ligne visant à rendre

compte de la situation des petites entreprises. Cette enquête fut complétée par une nouvelle phase d'étude lancée en décembre 2020 (Encadré 1.1).

Encadré 1.1. L'enquête commune Facebook-OCDE-Banque mondiale sur l'avenir des entreprises

L'enquête sur l'avenir des entreprises (Future of Business Survey, réalisée conjointement par la Banque mondiale, Facebook et l'OCDE, a pour objet d'observer de manière régulière la situation des entreprises présentes sur Facebook et de déterminer leurs besoins, les difficultés auxquelles elles sont confrontées et les possibilités qui s'offrent à elles dans le monde entier. Cette collaboration a commencé en 2016. L'enquête vise à compléter les données des enquêtes traditionnelles menées auprès des entreprises, et ce, grâce à des informations en temps quasi réel sur les perspectives des petites et moyennes entreprises dans plus de 100 pays.

En mars 2020, à la demande de l'OCDE et avec l'appui de la Banque mondiale, Facebook a adapté son enquête sur l'avenir des entreprises afin de passer d'une approche semestrielle à six campagnes mensuelles et disposer ainsi d'informations actualisées, d'une part, sur l'incidence du COVID-19 sur les petites entreprises et, d'autre part, sur la manière dont ces entreprises s'adaptent à la pandémie. Des enquêtes mensuelles ont donc été réalisées entre la fin mai et la fin octobre 2020, avec une nouvelle vague d'enquêtes lancée à la fin du mois de décembre 2020. Chacune de ces campagnes couvrait entre 78 et 109 pays, dont 23 à 32 pays de l'OCDE. La campagne de décembre est celle qui a couvert le plus grand nombre de pays, aussi bien au sein de la zone OCDE que dans le monde entier.

L'enquête a pour population cible les administrateurs de pages Facebook qui sont responsables ou dirigeants de petites entreprises. On estime ainsi que le cadre d'échantillonnage compte plus de 80 millions d'entreprises. Dans la mesure où l'ouverture d'une page Facebook est quasiment une condition préalable pour toute entreprise qui souhaite assurer sa publicité auprès des utilisateurs de Facebook ou leur proposer des contenus, le critère applicable au rôle d'administrateur permet vraisemblablement d'inclure la quasi-totalité des entreprises inscrites sur la plateforme.

Afin d'améliorer la qualité des résultats, l'analyse des réponses à l'enquête sur l'avenir des entreprises proposée dans ce chapitre se limite aux responsables et dirigeants des petites et moyennes entreprises comptant moins de 250 salariés. Les responsables ou dirigeants de petites entreprises sont en effet plus susceptibles de maîtriser les plans de développement, les finances et les antécédents de leurs entreprises.

Afin de tenir compte des entreprises qui n'ont pas répondu et de veiller à ce que les participants soient bien représentatifs de la population des administrateurs de pages Facebook dans chaque pays, Facebook s'appuie sur un modèle économétrique afin de déduire la probabilité d'une réponse à l'enquête et pondérer les réponses pour une analyse plus précise.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le nombre de responsables et dirigeants de PME ayant participé à l'enquête est d'environ 500 par pays.

L'évaluation économétrique proposée dans ce chapitre examine systématiquement le secteur d'activité, la taille des entreprises et le pays où elles sont établies afin de tenir compte des possibles différences de représentativité des entreprises dans l'échantillon de Facebook et dans la population des PME actives.

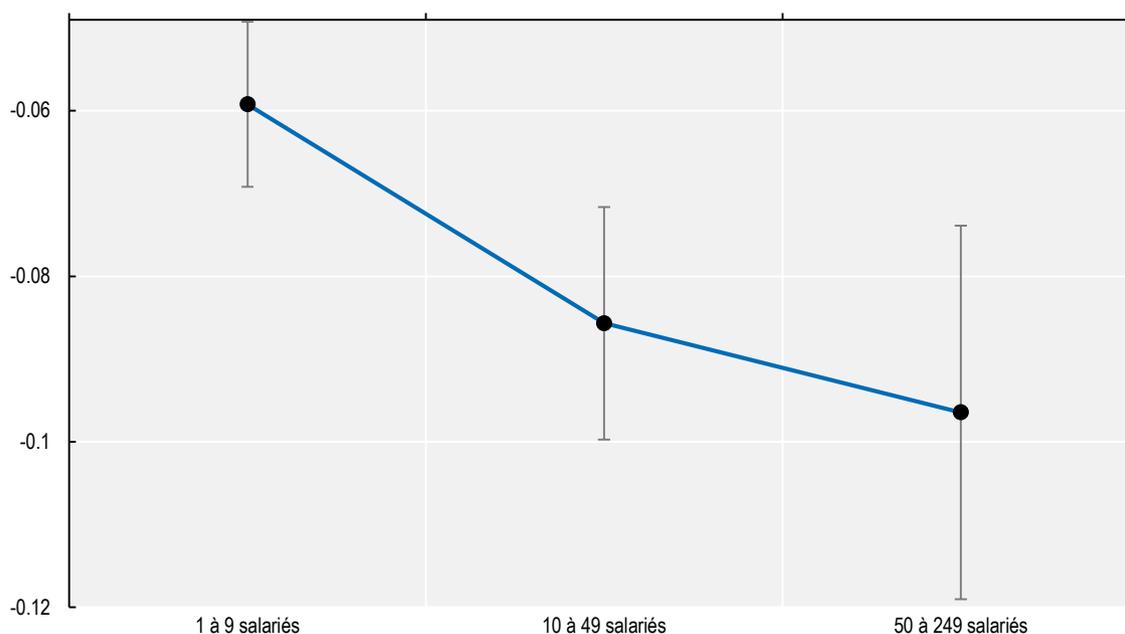
Sources : <https://dataforgood.fb.com/global-state-of-smb/> ; <https://dataforgood.fb.com/wp-content/uploads/2020/11/Future-of-Business-Survey-Methodology-Note.pdf>

Dans l'ensemble, l'évaluation économétrique réalisée dans le cadre des campagnes successives de l'enquête de mai à décembre 2020 montre que plus les entreprises étaient de taille réduite, plus elles

étaient susceptibles de devoir cesser leurs activités. Toutes choses égales par ailleurs, les PME sans aucun salarié étaient 10 points plus susceptibles de fermer que les PME comptant de 50 à 249 salariés (Graphique 1.7). Ces données sont conformes aux conclusions de Bartik et al. (2020^[34]) sur la situation aux États-Unis au début de la pandémie.

Graphique 1.8. Plus une entreprise est petite, plus elle est susceptible de devoir cesser ses activités

Effet marginal de la taille des entreprises sur la probabilité de fermeture des PME (mai à décembre 2020)



Note : si l'on prend en compte le secteur économique, le pays, le temps et les effets fixes temporels et par pays, les PME de 50 à 249 salariés sont en moyenne 10 points moins susceptibles de cesser leurs activités que les PME sans aucun salarié (catégorie de référence de l'évaluation économétrique). Les intervalles de confiance à 95 % sont indiqués dans le graphique. L'échantillon couvre les PME disposant d'une page Facebook et s'appuie sur les observations de mai à décembre 2020 dans, au maximum, 32 pays de l'OCDE.

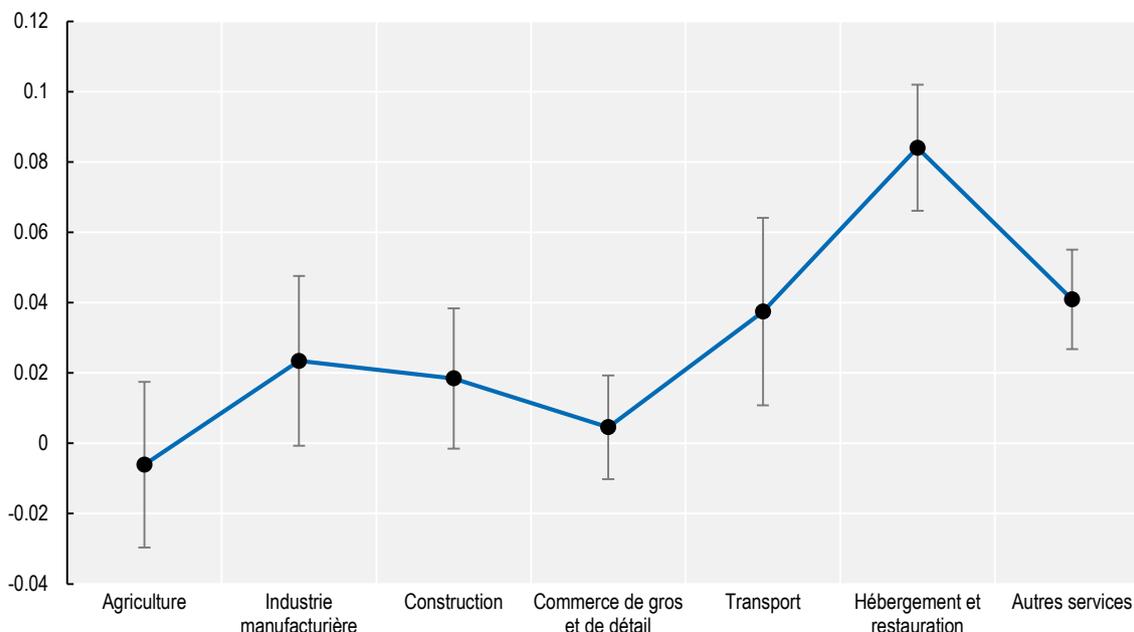
Source : calculs de l'OCDE réalisés à partir de l'enquête Facebook-OCDE-Banque mondiale sur l'avenir des entreprises (mai à décembre 2020).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934292297>

De la même manière, les PME des secteurs les plus touchés par les mesures de confinement étaient également les plus exposées à un risque de fermeture. À titre d'exemple (et encore une fois, toutes choses égales par ailleurs), les PME du secteur de l'hébergement et de la restauration étaient 8 points plus susceptibles de fermer que les PME du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC). Les PME des secteurs du transport et des autres services¹⁰ présentaient elles aussi un risque de cessation d'activité sensiblement supérieur à celui des PME du secteur des TIC (Graphique 1.9).

Graphique 1.9. Plus une PME est exposée à des mesures de confinement, plus elle est susceptible de devoir cesser ses activités

Effet marginal du secteur économique sur la probabilité de fermeture des PME (mai à décembre 2020)



Note : si l'on prend en compte la taille des entreprises, le pays, le temps et les effets fixes temporels et par pays, les PME du secteur de l'hébergement et de la restauration sont environ 8 points plus susceptibles de cesser leurs activités que les PME du secteur des TIC (catégorie de référence de l'évaluation économétrique). Les intervalles de confiance à 95 % sont indiqués dans le graphique. L'échantillon couvre les PME disposant d'une page Facebook et s'appuie sur les observations de mai à décembre 2020 dans, au maximum, 32 pays de l'OCDE.

Source : calculs de l'OCDE réalisés à partir de l'enquête Facebook-OCDE-Banque mondiale sur l'avenir des entreprises (mai à décembre 2020).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934292316>

Une part importante des PME restées ouvertes ont connu une baisse significative de leurs ventes

Les PME ont connu une baisse de leurs recettes particulièrement rapide pendant la première vague de la pandémie, et ces recettes sont restées faibles par la suite dans la plupart des pays. L'OCDE a procédé à une analyse de 125 enquêtes sur les PME réalisées dans 31 pays depuis février 2020 et ainsi déterminé que la majorité des PME ont enregistré une baisse importante de leur recettes ou de leurs ventes (OCDE, 2020^[35]).

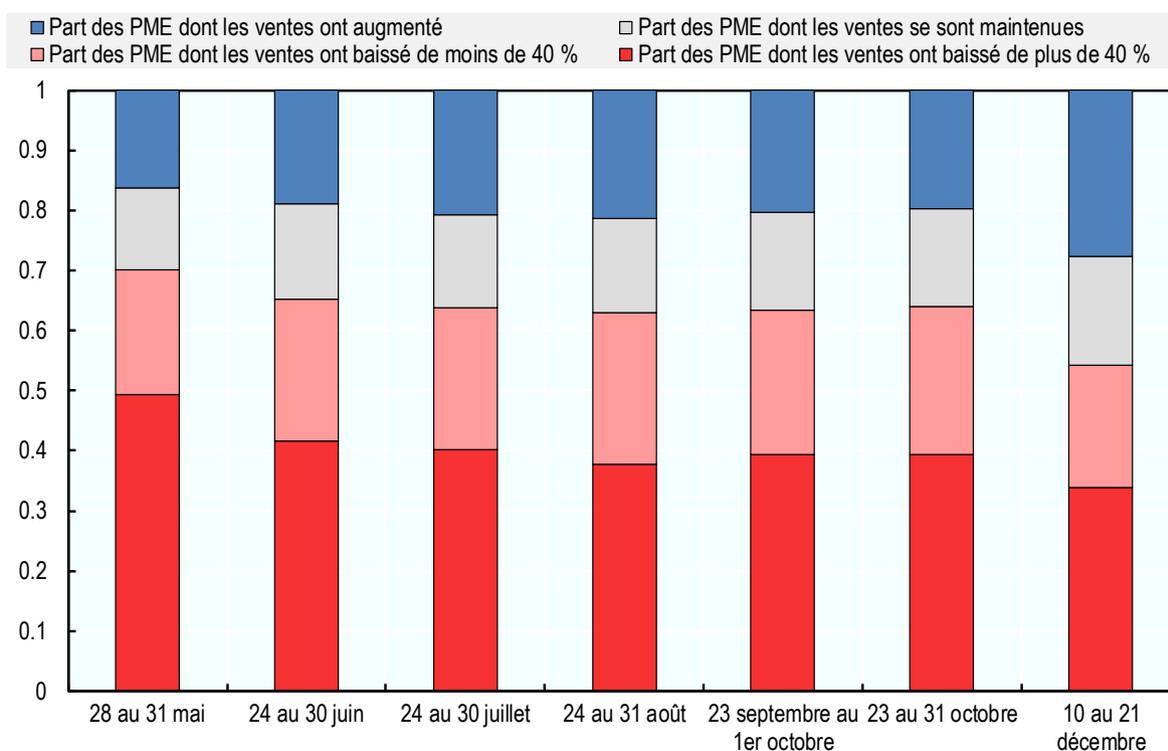
Les conclusions de l'enquête menée par Facebook, l'OCDE et la Banque mondiale confirment ces résultats. À chaque nouvelle campagne de l'enquête, 55 à 70 % des PME ont signalé un volume de ventes plus faible que l'année précédente pour la même période, et deux tiers des PME avaient enregistré une baisse des ventes de plus de 40 % (Graphique 1.10). Par ailleurs, malgré l'assouplissement des mesures de confinement dans de nombreux pays sur cette période, l'amélioration de la situation des PME restait marginale.

La réduction des recettes reste une difficulté majeure pour une part importante des PME un an après le début de la pandémie, notamment en raison du prolongement ou du renforcement des restrictions dans de nombreux pays. Par exemple, une enquête publiée en février 2021 par la confédération espagnole des petites et moyennes entreprises (*Confederación Española de la Pequeña y Mediana Empresa*, CEPYME) mettait en garde contre la mise en place d'un nouveau confinement à l'échelle nationale, lequel entraînerait

une perte de revenus de 1.8 milliard EUR par semaine pour les entreprises espagnoles, et à hauteur de 60 % pour PME.¹¹ Fort heureusement, l'exemple de la Nouvelle-Zélande incite à l'optimisme et on observe des signes de résilience dans les PME viables, étayant ainsi l'argumentaire en faveur des mesures d'aide publique. En Nouvelle-Zélande, où les mesures d'endiguement ont été levées plus tôt que partout ailleurs, les recettes des petites entreprises n'ont fait qu'augmenter depuis juillet 2020, à l'exception des entreprises du secteur hospitalier (Steeman, 2020^[36]).

Graphique 1.10. Les ventes des PME ont sérieusement pâti de la crise en 2020

Part des PME disposant d'une page Facebook ayant enregistré un maintien, une hausse ou une baisse de leurs ventes dans les mois antérieurs à l'enquête, par rapport au même mois de l'année précédente



Note : la part des PME ayant enregistré un maintien, une hausse ou une baisse de leurs ventes est d'abord calculée séparément pour chaque pays, puis une moyenne est établie pour l'ensemble des pays de l'OCDE de l'échantillon. Les dates de l'enquête sont indiquées sur l'axe des abscisses.

Source : calculs de l'OCDE réalisés à partir de l'enquête Facebook-OCDE-Banque mondiale sur l'avenir des entreprises (mai à décembre 2020).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934292335>

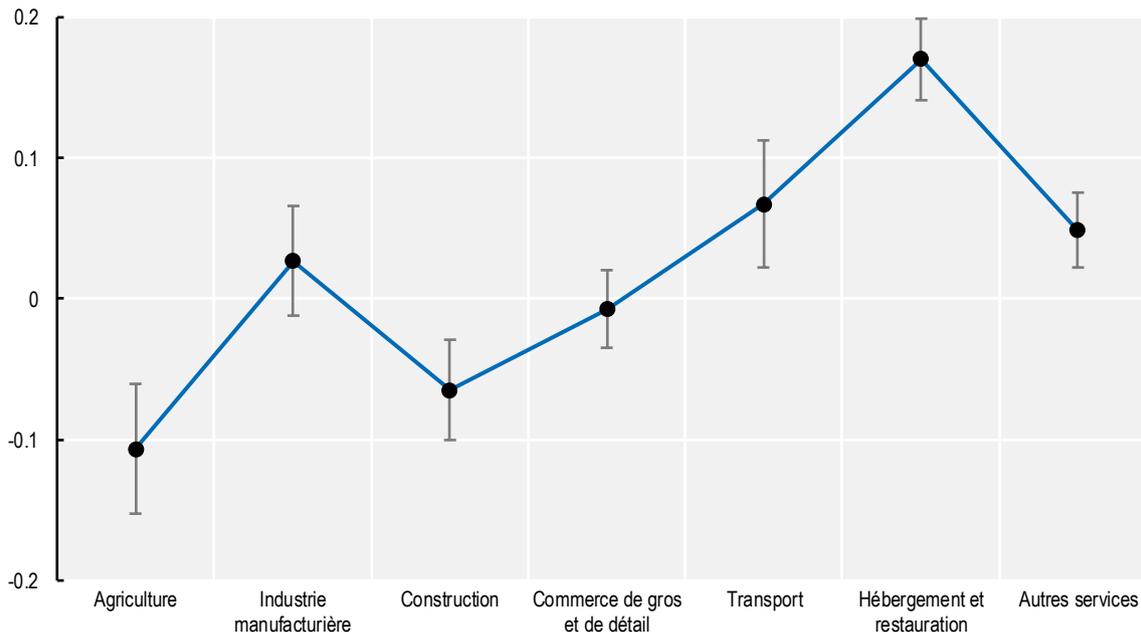
Les PME des secteurs les plus touchés par les mesures de confinement ont été les plus fortement affectées, même si celles réalisant des ventes en ligne ont enregistré de meilleurs résultats

De la même manière que les PME relevant des secteurs les plus touchés par les mesures de confinement étaient les plus susceptibles de cesser leurs activités, les PME qui sont restées ouvertes dans ces secteurs devaient s'attendre à une baisse de leurs ventes. Tel qu'illustré dans le Graphique 1.11, en moyenne dans les pays de l'OCDE, et toutes choses égales par ailleurs, les PME du secteur de l'hébergement et de la

restauration étaient environ 15 points plus susceptibles d'observer une baisse de leurs ventes en 2020 que les PME du secteur des TIC et 25 points plus susceptibles que les PME du secteur agricole.

Graphique 1.11. Plus une PME est exposée à des mesures de confinement, plus ses ventes sont susceptibles de baisser

Effet marginal du secteur économique sur la probabilité de baisse des ventes pour les PME (mai à octobre 2020)



Note : si l'on prend en compte la taille des entreprises, la part des ventes en ligne, le pays, le temps et les effets fixes temporels et par pays, les PME du secteur de l'hébergement et de la restauration étaient environ 15 points plus susceptibles d'enregistrer une baisse de leurs ventes que les PME du secteur des TIC (catégorie de référence de l'évaluation économétrique). Les intervalles de confiance à 95 % sont indiqués dans le graphique. L'échantillon couvre les PME disposant d'une page Facebook et s'appuie sur les observations de mai à octobre 2020 dans, au maximum, 26 pays de l'OCDE.

Source : calculs de l'OCDE réalisés à partir de l'enquête Facebook-OCDE-Banque mondiale sur l'avenir des entreprises (mai à octobre 2020).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934292354>

Néanmoins, les PME assurant des ventes en ligne, même dans les secteurs les plus affectés, ont enregistré des résultats bien meilleurs que les PME qui n'ont pas recours à des canaux de vente numériques. À nouveau, toutes choses égales par ailleurs, les PME qui vendent une part importante (> 75 %) de leurs produits en ligne étaient près de 15 points moins susceptibles de subir une baisse de leurs ventes que les PME ne vendant en ligne qu'une part limitée (< 25 %) de leurs produits (Graphique 1.12).

Ces observations sur la capacité des ventes en ligne à atténuer les effets de la pandémie sont conformes aux témoignages recueillis auprès des PME dans le cadre de l'initiative mondiale de l'OCDE sur le numérique pour les PME (OCDE, 2020^[37]), dont voici quelques exemples :

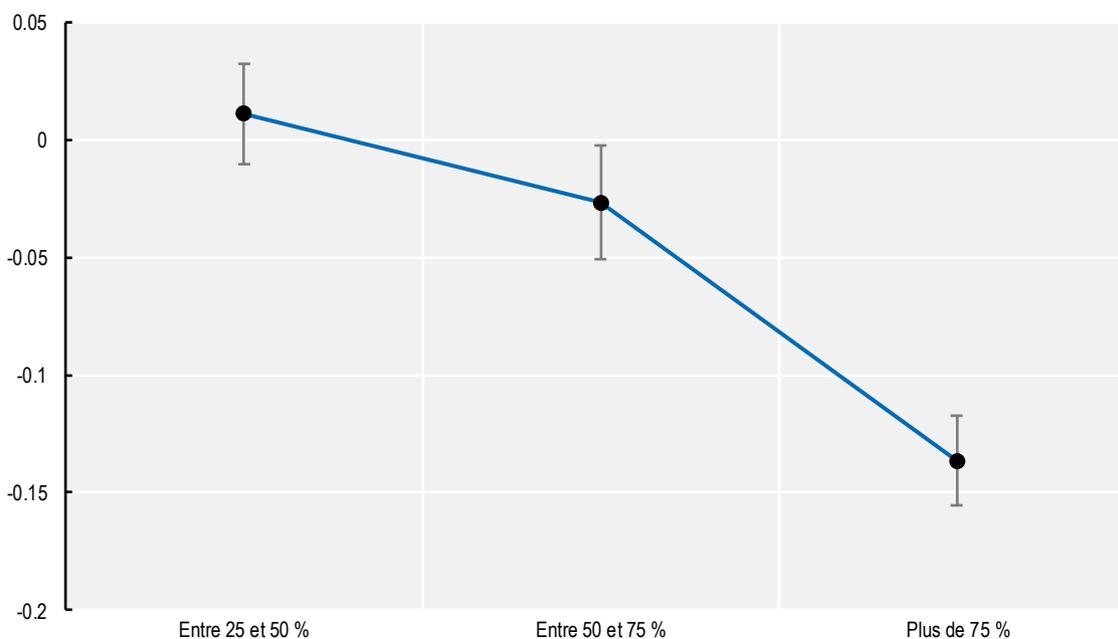
- *Wix* (Israël), éditeur de logiciels proposant des services infonuagiques de développement, a observé une augmentation rapide du nombre de PME cherchant à développer un site internet intégrant des capacités de commerce électronique pendant la pandémie. Les PME qui n'avaient auparavant pas de présence en ligne s'appuient désormais majoritairement, voire uniquement, sur un modèle de vente en ligne. À titre d'exemples, *Browniegod* (Royaume-Uni), société de

production alimentaire et de livraison, et ReWax & UnWine (États-Unis), société d'événementiel et de divertissement, ont ouvert leur tout premier site internet en réponse à la pandémie.

- *Jeongyookgak* (Corée), plateforme en ligne de vente directe de produits frais et d'épicerie, a renforcé ses services de livraison « à domicile » pendant la pandémie et tiré parti d'autres plateformes en ligne pour engager de nouveaux livreurs.

Graphique 1.12. Les PME assurant des ventes en ligne ont enregistré de meilleurs résultats

Effet marginal de la part des ventes en ligne sur la probabilité de baisse des ventes pour les PME (mai à octobre 2020)



Note : si l'on prend en compte la taille des entreprises, le secteur économique, le pays, le temps et les effets fixes temporels et par pays, les PME qui vendent au moins 75 % de leurs produits en ligne étaient près de 15 points moins susceptibles d'enregistrer une baisse de leurs ventes que les PME qui assurent moins de 25 % de ventes en ligne (catégorie de référence de l'évaluation économétrique). Les intervalles de confiance à 95 % sont indiqués dans le graphique. L'échantillon couvre les PME disposant d'une page Facebook et s'appuie sur les observations de mai à octobre 2020 dans, au maximum, 26 pays de l'OCDE.

Source : calculs de l'OCDE réalisés à partir de l'enquête Facebook-OCDE-Banque mondiale sur l'avenir des entreprises (mai à octobre 2020).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934292373>

- *Holybelly* (France), restaurant et café, a transformé son modèle économique pour faire face aux restrictions liées à la pandémie de COVID-19 et créé son propre site internet afin de proposer la vente à emporter et de tirer parti des plateformes de livraison de proximité pendant les périodes de confinement.
- *Five Way Cellars* (Australie), détaillant de vin et de spiritueux, a été en mesure de poursuivre ses activités pendant toute la durée de la pandémie de COVID-19 en augmentant sa présence sur l'internet, notamment par l'ouverture d'une boutique en ligne. Après l'assouplissement des restrictions en Australie, l'entreprise a continué de mettre l'accent sur sa boutique en ligne afin de toucher des clients sur des marchés inexploités.
- *Quantum* (Grèce), une société qui propose des services de comptabilité et de contrôle fiscal à l'intention des PME et qui les accompagne dans la dématérialisation de leurs activités comptables, la gestion budgétaire ou les opérations de conformité fiscales, a constaté une forte augmentation

de la demande pour ce type de services au cours de la crise. L'un des clients de Quantum, un magasin de fleurs familial au bord de la cessation d'activité après le premier confinement, a été en mesure de transformer son modèle économique en renforçant sa présence en ligne.

- *Rose Bikes* (Allemagne), fabricant et revendeur de cycles, a développé une boutique en ligne capable de faire l'interface entre ses circuits de distribution en ligne et hors ligne. Pendant la crise du COVID-19, Rose Bikes a su s'appuyer sur ses capacités de commerce électronique pour renforcer les liens aussi bien avec ses fournisseurs qu'avec les nouveaux clients ou ses clients existants.

Le développement des capacités internes nécessaires à la vente de produits en ligne, associé à l'augmentation rapide de l'activité des plateformes en ligne, devrait avoir des effets plus durables en permettant une accélération de la transformation numérique des PME, un renforcement de leur résilience et une augmentation de leurs parts de marché (OCDE, 2021^[38]). Les plateformes en ligne offrent en effet aux entreprises un moyen simple d'opérer leur transition numérique, tout en proposant des services à leurs utilisateurs (par exemple, des services avancés de paiement et de logistique à bas coûts, de la publicité sur mesure, une communication améliorée entre acheteurs et fournisseurs, ou encore la résolution des différends), lesquels peuvent s'avérer particulièrement utiles aux PME.

La capacité à tirer profit de la transition numérique n'est toutefois pas uniformément partagée par toutes les PME et de nombreuses entreprises ont besoin de temps pour développer les infrastructures nécessaires et renforcer leur présence en ligne. La crise liée à la pandémie de COVID-19 semble avoir accéléré l'adoption des technologies numériques par les PME, mais de manière plus notable pour les moyennes entreprises que pour les plus petites. Les petites entreprises restent souvent limitées par les coûts d'acquisition des technologies numériques, mais aussi par le manque de connaissances ou des compétences requises. Les aides publiques peuvent certainement contribuer à résoudre ces difficultés, tout comme les initiatives ciblées du secteur privé pendant le processus de transition numérique des PME. Voir (Pisu, von Rüden and Hwang, à paraître^[39]) et le chapitre 2 du présent rapport.

L'intervention des pouvoirs publics a dans l'ensemble été forte et rapide, mais avec des différences entre les pays et des difficultés particulières pour toucher les nouvelles entreprises, les travailleurs indépendants et les entrepreneurs

Dans le monde entier, les pouvoirs publics ont réagi rapidement et de manière forte en mettant en œuvre des mesures de soutien de grande ampleur à l'intention des entreprises. Même si la priorité était de préserver la santé publique, un éventail complet de mesures ont été adoptées pour atténuer l'incidence économique de la pandémie et ces aides ont été généralement étendues et renforcées au cours de l'année passée. Les banques centrales ont également assoupli les conditions monétaires afin de permettre aux banques commerciales d'octroyer davantage de prêts aux PME, et des prêts directs ont été proposés par l'intermédiaire des institutions publiques.

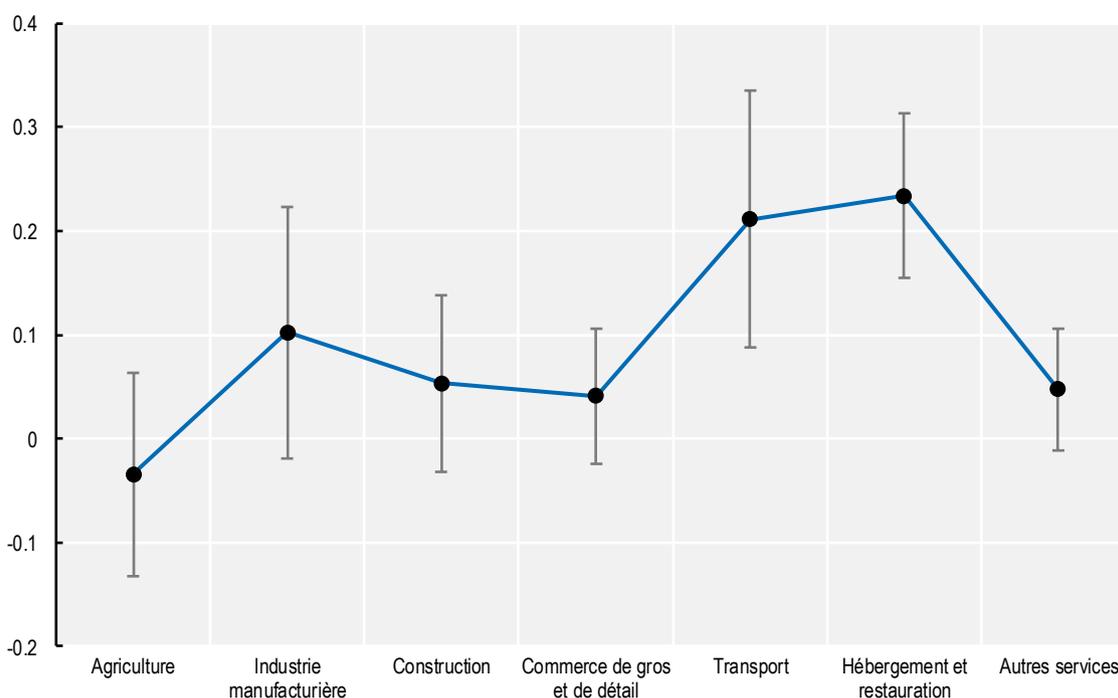
L'OCDE a recueilli un grand nombre d'informations sur les mesures prises par les pouvoirs publics afin de soutenir les PME (CFE/SME(2021)2). Les mécanismes les plus couramment proposés ont été les reports de paiement, les garanties de prêts et les prêts directs aux PME, ainsi que les subventions salariales. Ces observations confirment les conclusions du tableau de bord de la Banque mondiale sur les mesures de soutien aux PME, lequel montre que, sur les 1 600 instruments d'action publique utilisés dans le monde à destination des PME, 594 ont trait au financement par emprunt (prêts et garanties), 358 à l'aide à l'emploi et 314 au report de paiement de l'impôt¹².

Dans chaque pays, les PME des secteurs les plus touchés par les mesures de confinement et les PME ayant subi les baisses de ventes les plus importantes sont celles qui ont reçu le plus d'aides publiques en 2020

L'enquête réalisée par Facebook, l'OCDE et la Banque mondiale apporte de précieuses informations sur la manière dont les PME (disposant d'une page Facebook) ont réellement bénéficié des mesures de soutien public. L'enquête distingue trois types de mesures de soutien public : le soutien financier sous forme de crédits et de reports de paiements (impôts ou loyers, par exemple) ; le soutien financier sous forme de subventions non remboursables ; et le soutien non financier sous forme d'informations, d'assistance technique ou de services de conseil.

Graphique 1.13. Les PME des secteurs les plus touchés par les mesures de confinement ont été plus susceptibles de recevoir des aides publiques

Effet marginal du secteur économique sur la probabilité pour les PME de recevoir des aides publiques depuis le début de la crise du COVID-19



Note : si l'on prend en compte la taille des entreprises, l'évolution des ventes et les effets fixes par pays, les PME du secteur de l'hébergement et de la restauration étaient environ 20 points plus susceptibles de bénéficier d'aides publiques depuis le début de la crise que les PME du secteur des TIC (catégorie de référence de l'évaluation économétrique). Les intervalles de confiance à 95 % sont indiqués dans le graphique. L'échantillon couvre les PME disposant d'une page Facebook et s'appuie sur les observations de décembre 2020 dans 32 pays de l'OCDE. Source : calculs de l'OCDE réalisés à partir de l'enquête Facebook-OCDE-Banque mondiale sur l'avenir des entreprises (décembre 2020).

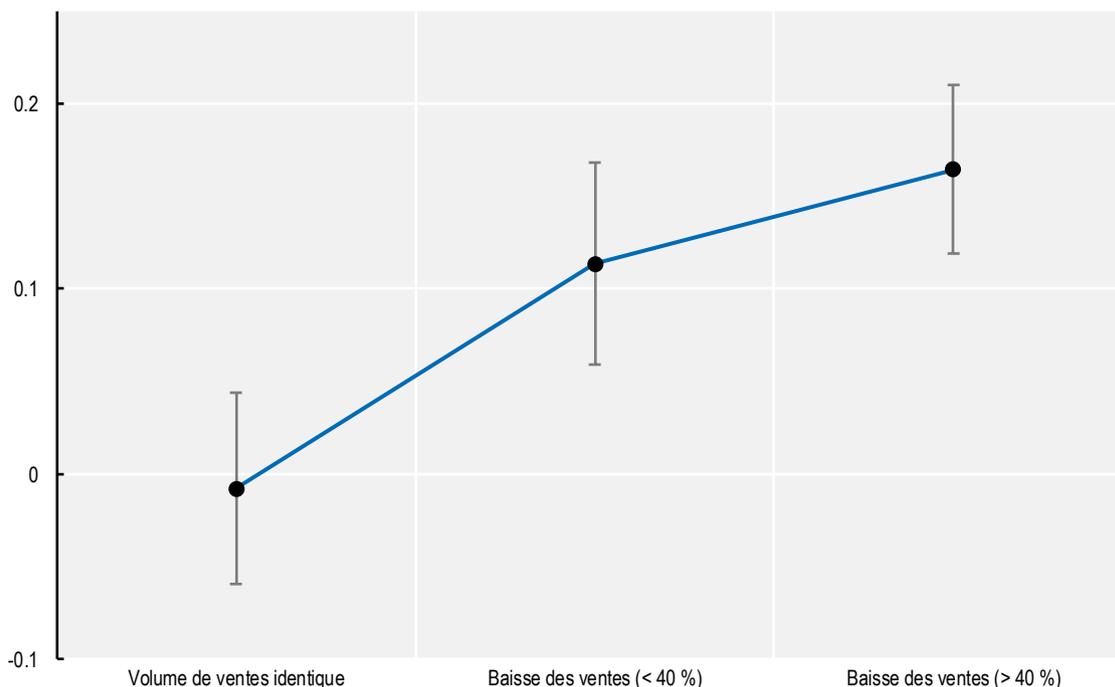
StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934292392>

L'évaluation économétrique de l'enquête permet d'affirmer que, *dans chaque pays*, les PME des secteurs les plus touchés par les mesures de confinement et celles ayant subi les baisses de ventes les plus importantes étaient plus susceptibles de bénéficier d'aides publiques au cours de l'année 2020. À titre d'exemple, le Graphique 1.13 montre que, toutes choses égales par ailleurs, les PME du secteur de l'hébergement et de la restauration étaient environ 20 points plus susceptibles de recevoir des aides publiques que les PME du secteur des TIC. Le Graphique 1.14 montre également que les PME qui ont

connu une baisse significative de leurs ventes (> 40 %) étaient environ 15 points plus susceptibles de bénéficier d'aides publiques que les PME dont le volume de ventes était égal ou supérieur à l'année précédente¹³.

Graphique 1.14. Les PME confrontées à une baisse (significative) de leurs ventes ont été plus susceptibles de bénéficier d'aides publiques

Effet marginal de l'évolution des ventes sur la probabilité pour les PME de recevoir des aides publiques depuis le début de la crise du COVID-19



Note : si l'on prend en compte la taille des entreprises, le secteur économique et les effets fixes par pays, les PME subissant une baisse importante de leurs ventes (> 40 %) étaient environ 15 points plus susceptibles de recevoir des aides publiques depuis le début de la crise que les PME ayant enregistré une augmentation de leurs ventes (catégorie de référence de l'évaluation économétrique). Les intervalles de confiance à 95 % sont indiqués dans le graphique. L'échantillon couvre les PME disposant d'une page Facebook et s'appuie sur les observations de décembre 2020 dans 32 pays de l'OCDE.

Source : calculs de l'OCDE réalisés à partir de l'enquête Facebook-OCDE-Banque mondiale sur l'avenir des entreprises (décembre 2020).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934292411>

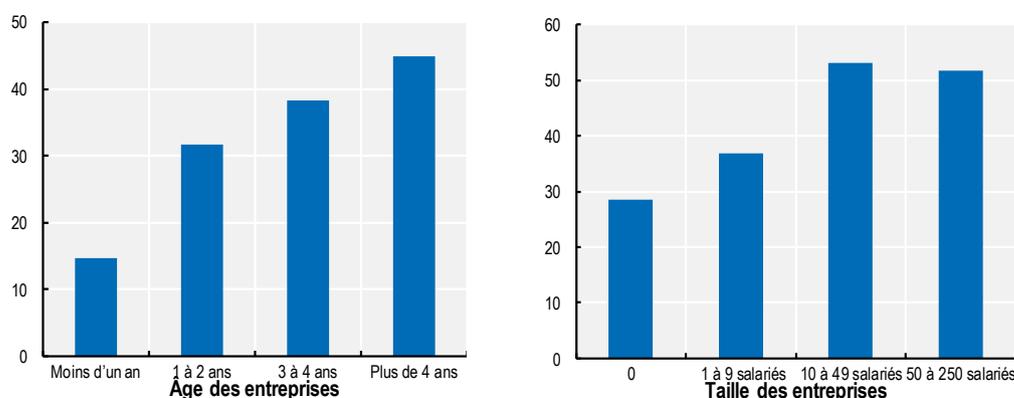
Les PME plus jeunes et plus petites ont été moins susceptibles de recevoir des aides publiques

Les PME plus jeunes et plus petites ont dans l'ensemble été moins susceptibles de bénéficier d'aides publiques. Dans les 32 pays de l'OCDE, 33 % des PME âgées d'un ou deux ans en 2020 ont reçu des aides publiques, contre 39 % des entreprises âgées de trois à quatre ans et 45 % des PME âgées d'au moins cinq ans (Graphique 1.15). Les entreprises venant d'être créées étaient encore moins susceptibles de bénéficier d'une quelconque aide, et seules 15 % des PME ayant commencé leur activité en 2020 ont reçu un soutien des pouvoirs publics. Parmi les PME de 1 à 9 salariés et les travailleurs indépendants, 38 % et 29 % ont respectivement bénéficié d'une aide, contre 58 % pour les autres PME.

Bien que ces deux groupes se recoupent dans une certaine mesure (les jeunes entreprises sont également plus petites), l'âge et la taille des entreprises jouent aussi un rôle sur la probabilité d'octroi d'une aide, indépendamment l'un de l'autre. L'évaluation économétrique montre en effet que, si l'on prend en compte la taille des entreprises, le pays et le secteur économique, la probabilité d'être éligible aux aides publiques augmente avec l'âge d'une entreprise. Le Graphique 1.16 montre par exemple que, toutes choses égales par ailleurs, les PME âgées d'au moins quatre ans étaient environ 25 points plus susceptibles de bénéficier d'aides publiques que les entreprises créées en 2020. Dans le cas d'un soutien des pouvoirs publics, d'une part, sous forme de crédits et de reports de paiements et, d'autre part, sous forme de subventions, les probabilités augmentent en fonction de l'âge de l'entreprise, même si cette augmentation est plus prononcée dans le cas des subventions.

Graphique 1.15. Les PME plus jeunes et plus petites ont été moins susceptibles de recevoir des aides publiques

Part des PME bénéficiaires d'aides publiques par groupe d'âge (graphique de gauche) et par groupe de taille (graphique de droite)



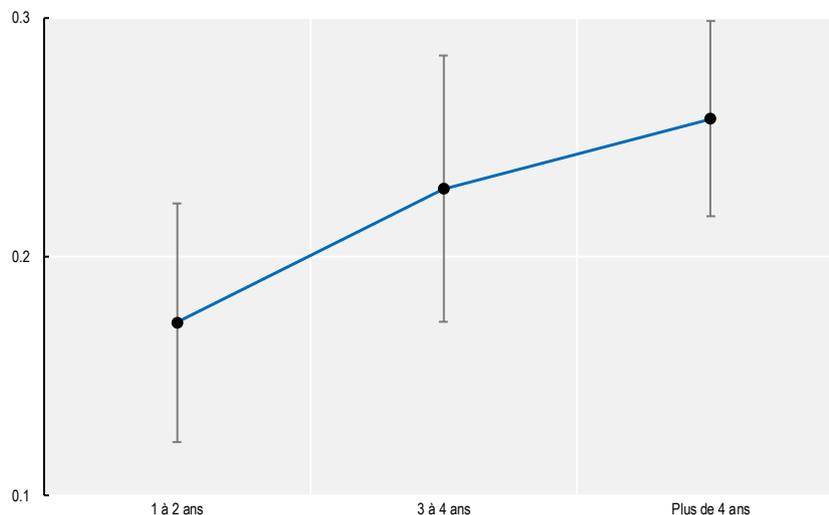
Note : l'échantillon couvre les PME disposant d'une page Facebook et s'appuie sur les observations de décembre 2020 dans 32 pays de l'OCDE.

Source : calculs de l'OCDE réalisés à partir de l'enquête Facebook-OCDE-Banque mondiale sur l'avenir des entreprises (décembre 2020)

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934292430>

Graphique 1.16. Les PME plus jeunes ont été moins susceptibles de recevoir des aides publiques

Effet marginal de l'âge des entreprises sur la probabilité pour les PME de recevoir des aides publiques depuis le début de la crise du COVID-19



Note : si l'on prend en compte la taille des entreprises, le secteur économique et les effets fixes par pays, les PME âgées d'au moins 4 ans étaient environ 25 points plus susceptibles de bénéficier d'aides publiques depuis le début de la crise de COVID-19 que les PME créées en 2020 (catégorie de référence de l'évaluation économétrique). Les intervalles de confiance à 95 % sont indiqués dans le graphique. L'échantillon couvre les PME disposant d'une page Facebook et s'appuie sur les observations de décembre 2020 dans 32 pays de l'OCDE.

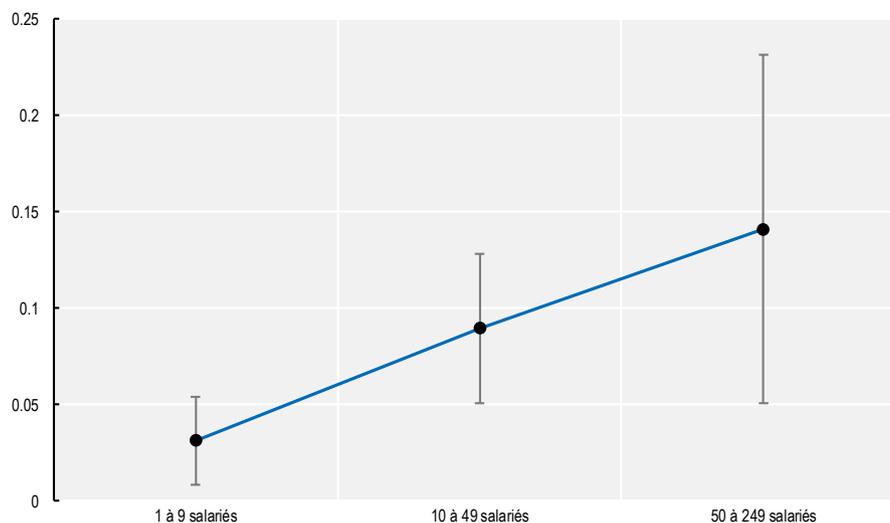
Source : calculs de l'OCDE réalisés à partir de l'enquête Facebook-OCDE-Banque mondiale sur l'avenir des entreprises (décembre 2020).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934292449>

L'évaluation économétrique révèle également que, si l'on prend en compte l'âge de l'entreprise, le pays et le secteur économique, la probabilité de bénéficier d'aides publiques sous forme de crédits et de reports de paiements augmente proportionnellement à la taille des entreprises. Le Graphique 1.17 montre également que, toutes choses égales par ailleurs, les PME d'au moins 50 salariés étaient environ 15 points plus susceptibles de recevoir ce type d'aide que les PME sans aucun salarié. Cela pourrait s'expliquer par les difficultés pratiques rencontrées dans l'accès aux facilités de crédit (p. ex. : les procédures administratives) et par l'avantage des grandes entreprises sur les plus petites entreprises en matière d'information. Cirera et al. ont eux aussi tiré des conclusions du même ordre concernant la probabilité supérieure pour les grandes entreprises de bénéficier d'une aide des pouvoirs publics (2021^[40]). L'enquête Facebook-OCDE-Banque mondiale ne permet toutefois pas de confirmer l'effet de la taille des entreprises sur la probabilité de bénéficier de subventions.

Graphique 1.17. Les petites entreprises ont été moins susceptibles de bénéficier d'aides publiques sous forme de crédits et de reports de paiements

Effet marginal de la taille des entreprises sur la probabilité pour les PME de recevoir des aides publiques sous forme de crédits et de reports de paiements depuis le début de la crise du COVID-19



Note : si l'on prend en compte l'âge de l'entreprise, le secteur économique et les effets fixes par pays, les PME de plus de 50 salariés étaient environ 15 points plus susceptibles de recevoir des aides publiques sous forme de crédits et de reports de paiements depuis le début de la crise de COVID-19 que les PME sans aucun salarié (catégorie de référence de l'évaluation économétrique). Les intervalles de confiance à 95 % sont indiqués dans le graphique. L'échantillon couvre les PME disposant d'une page Facebook et s'appuie sur les observations de décembre 2020 dans 32 pays de l'OCDE.

Source : calculs de l'OCDE réalisés à partir de l'enquête Facebook-OCDE-Banque mondiale sur l'avenir des entreprises (décembre 2020).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934292468>

La conclusion selon laquelle les PME plus jeunes et plus petites étaient moins susceptibles de bénéficier d'aides publiques trouve un écho dans les critiques selon lesquelles il n'y avait pas nécessairement d'adéquation dans certains pays entre l'accès aux aides publiques et l'ampleur des difficultés rencontrées par les travailleurs indépendants et les entrepreneurs (Juergensen, Guimón and Narula, 2020^[41]; Moreira and Hick, 2021^[42]).

On constate d'abord des lacunes dans le soutien apporté à certains types de travailleurs indépendants. À titre d'exemple, pas moins de 2 millions de personnes au Royaume-Uni ne remplissaient pas les critères pour bénéficier du chômage technique ou du soutien des revenus de l'emploi indépendant en raison du statut du dirigeant de l'entreprise ou parce que les travailleurs indépendant n'avaient commencé leur activité que trop récemment (IPSE, 2021^[43]).

Les critiques portent également sur la gestion des initiatives de soutien et des conditions d'attribution (Cribb, Delestre and Johnson, 2021^[44]). Le niveau de soutien accordé aux travailleurs indépendants et aux entrepreneurs sous forme de subventions aux entreprises ou d'aides aux revenus dépend en grande partie des déclarations fiscales antérieures, et dans certains pays ce soutien est soumis à une condition de ressources basé sur l'épargne et les bénéfices (p. ex. : le Royaume-Uni). Si le travail indépendant n'était pas la source de revenus principale du demandeur, l'aide aux revenus pouvait lui être refusée, ce qui touchait alors directement les entrepreneurs à temps partiel et les personnes s'appuyant sur différentes sources de revenus. Le traitement des demandes pouvait également poser certaines difficultés aux pouvoirs publics, repoussant d'autant le versement des aides accordées (Adams-Prassl et al., 2020^[45]).

Le troisième aspect faisant l'objet de critiques a trait à l'insuffisance du soutien apporté aux jeunes entreprises et aux entreprises innovantes dans le but d'ajuster leur modèle économique. Bien que les gouvernements aient à l'origine privilégié la protection et la sauvegarde des capacités économiques existantes, ils n'ont réservé qu'une moindre attention au maintien des possibilités de développement des jeunes entreprises et de l'innovation dans les entreprises existantes. Il semble évident que les risques inhérents à la création d'une entreprise sont décuplés en période de crise, or les entreprises qui cherchent à lancer leur activité sont elles aussi confrontées à des difficultés spécifiques. Les nouvelles entreprises ont besoin de financement, notamment pour faire la transition entre les prêts et les prises de participation. La pandémie de COVID-19 a toutefois limité ces possibilités en réduisant les interactions entre les clients et les financiers (Brown, Rocha and Cowling, 2020^[46]). Les entreprises établies ont également besoin de soutien pour innover, réorienter leurs activités ou opérer la transformation numérique de leurs processus et de leurs interactions aussi bien avec leurs clients qu'avec leurs fournisseurs. Les enseignements tirés des précédentes récessions laissent néanmoins penser que les petites entreprises connaissent généralement une baisse supérieure de leurs dépenses en matière de recherche et de développement (Roper and Turner, 2020^[47]).

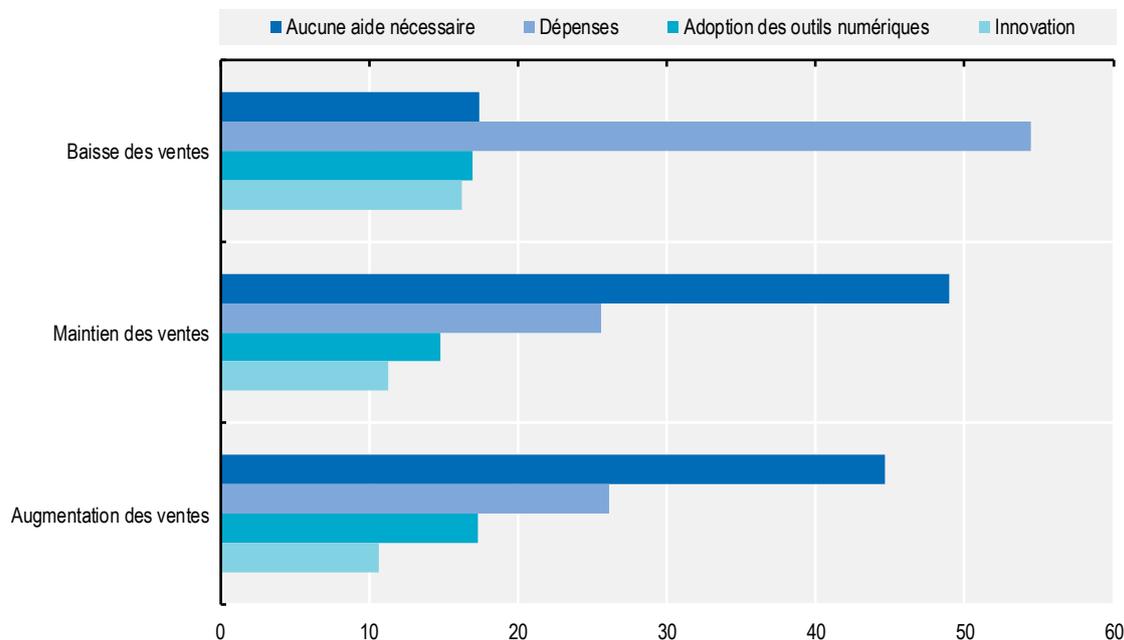
Fin 2020, la majorité des PME avaient toujours besoin de soutien

Les pouvoirs publics ont dû faire un compromis difficile entre la volonté de soutenir le plus grand nombre d'entreprises vulnérables et la nécessité d'éviter le gaspillage de ressources par le versement d'aides à des entreprises dont l'activité n'a pas été affectée par la crise. Ce compromis a, par la force des choses, créé des situations où certaines PME particulièrement touchées par la crise n'ont pu bénéficier d'aides publiques. L'enquête Facebook-OCDE-Banque mondiale permet d'évaluer la part des PME « laissées pour compte » par les mesures de soutien, autrement dit les PME qui n'ont pas reçu d'aides mais qui ont enregistré une baisse importante de leurs ventes en 2020 par rapport à 2019 (considérées ainsi comme des PME nécessitant un soutien financier). Cette approche permet de déterminer que 17 % des PME ont ainsi été « laissées pour compte ». Cette proportion reste globalement la même pour les PME quels que soient leur taille et leur âge.

Environ 70 % des PME ayant participé à l'enquête Facebook-OCDE-Banque mondiale en décembre 2020 ont indiqué qu'elles auraient besoin de davantage d'aide à l'avenir, avec peu de variations entre les PME de taille et d'âge différents. Toute nouvelle intervention des pouvoirs publics devrait ainsi couvrir les PME de manière égale, tous groupes d'âge et de taille confondus (y compris les nouvelles entreprises et les micro-entreprises), et ce, afin que toutes les entreprises qui auraient besoin d'une aide complémentaire puissent en bénéficier. Il existe cependant des différences importantes dans la part des PME qui s'attendent à être aidées à l'avenir suivant leur niveau d'exposition aux conséquences négatives du choc économique actuel (Graphique 1.18). Plus de 80 % des PME ayant subi une forte baisse de leurs ventes en 2020 ont besoin d'une aide dont la forme reste à définir, contre 52 % et 56 %, respectivement, pour les PME dont les ventes se sont maintenues ou ont augmenté. Les PME ayant subi une forte baisse de leurs ventes sont également beaucoup plus susceptibles d'avoir besoin d'un soutien pour faire face à leurs dépenses à venir, comparé à d'autres types d'aides à des fins d'innovation, de formation ou d'adoption des outils numériques. On peut ainsi déduire que, pour une grande part des PME, la priorité au début de l'année 2021 était d'assurer la viabilité financière de leurs activités, plutôt que de s'adapter à cet environnement né de la crise qui constitue la nouvelle norme pour les entreprises.

Graphique 1.18. Les PME ayant subi une forte baisse de leurs ventes sont plus susceptibles d'avoir besoin d'un soutien pour faire face à leurs dépenses à venir

Part des PME indiquant qu'elles auront besoin d'un soutien par niveau de modification de leurs ventes en 2020 par rapport à 2019 et par type de soutien attendu



Note : la somme des barres peut être supérieure ou inférieure à 100 %, car les PME peuvent indiquer nécessiter plusieurs types d'aides. Le niveau de besoin d'une aide future s'appuie sur les réponses des PME en décembre 2020. À des fins de lisibilité, l'accent est mis sur les types d'aides les plus souvent cités par les entreprises (dépenses, adoption des outils numériques et innovation). Trois autres types d'aides ont pu être mentionnés par les entreprises sans pour autant figurer dans le présent graphique, à savoir les aides à la « formation » ou au « rétablissement des chaînes d'approvisionnement », ou un « type de soutien non répertorié ». L'évolution des ventes s'appuie sur les ventes réalisées entre novembre 2019 et novembre 2020 ; les entreprises créées en 2020 sont par conséquent exclues.

Source : calculs de l'OCDE réalisés à partir de l'enquête Facebook-OCDE-Banque mondiale sur l'avenir des entreprises (décembre 2020).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934292487>

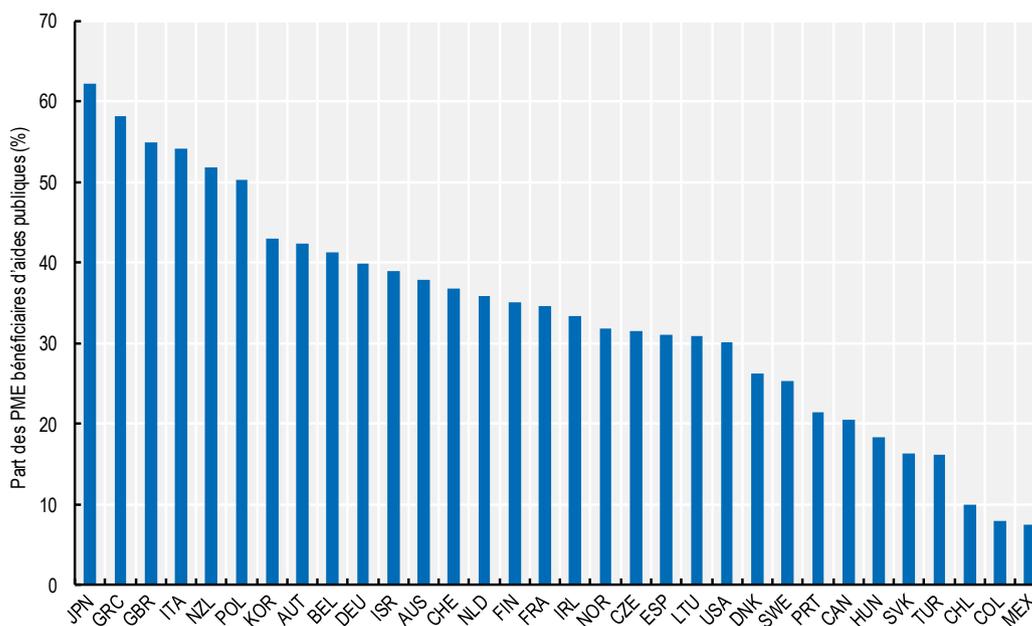
La part des PME bénéficiaires d'aides publiques en 2020 s'est révélée très variable d'un pays à l'autre

Il existe de grandes disparités entre les pays de l'OCDE dans le niveau de soutien financier accordé au secteur privé par les pouvoirs publics, avec des dépenses budgétaires directes allant de 0.6 % du PIB au Mexique et 1.2 % en Turquie à 14.7 % aux États-Unis et 18.6 % en Nouvelle-Zélande¹⁴. Certains pays ont également financé d'importants programmes de garantie de crédit, comme l'Italie (où les fonds mobilisés peuvent atteindre 35 % du PIB), l'Allemagne (jusqu'à 25 % du PIB) et le Royaume-Uni (jusqu'à 16 % du PIB).

D'après l'enquête Facebook-OCDE-Banque mondiale, la part des PME ayant réellement bénéficié d'aides publiques financières ou non financières reflète bien ces différences dans les dépenses de nature budgétaire d'un pays à l'autre. À titre d'exemple, 52 % des PME (disposant d'une page Facebook) ayant participé à l'enquête ont bénéficié d'au moins une mesure d'aide depuis le début de la crise en Nouvelle-Zélande, contre seulement 8 % en Colombie et 7 % au Mexique (Graphique 1.19). Les pays qui ont été en mesure de mobiliser davantage de ressources ont permis à une part plus importante d'entreprises de bénéficier d'aides publiques (Graphique 1.20). Une augmentation des dépenses budgétaires directes de

5 % du PIB (soit la différence entre la Belgique et le Royaume-Uni, par exemple) entraîne une augmentation de 8 points de la part des entreprises bénéficiaires d'une aide¹⁵. Les estimations relatives aux garanties de crédit permettent de révéler un effet d'une ampleur plus limitée : une augmentation de 5 % du PIB du financement des garanties de crédit entraîne une augmentation de 3 points de la part des PME bénéficiaires d'une aide.

Graphique 1.19. Part des PME disposant d'une page Facebook bénéficiaires d'aides publiques financières ou non financières depuis le début de la crise du COVID-19



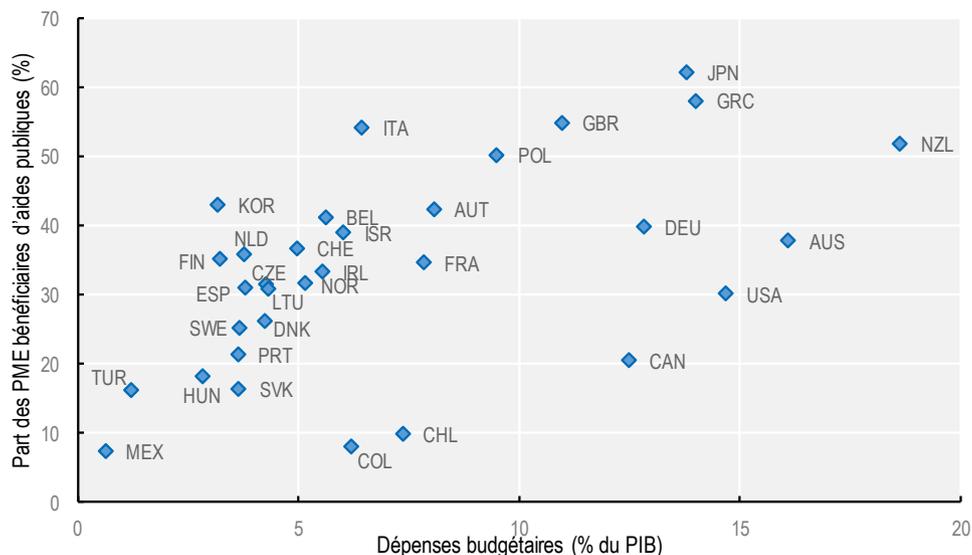
Note : 62 % des PME disposant d'une page Facebook au Japon ont reçu des aides publiques financières ou non financières depuis le début de la pandémie de COVID-19.

Source : calculs de l'OCDE réalisés à partir de l'enquête Facebook-OCDE-Banque mondiale sur l'avenir des entreprises (décembre 2020).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934292506>

Graphique 1.20. Dans les pays où les dépenses budgétaires étaient supérieures, une part plus importante des PME ont bénéficié d'aides

Part des PME bénéficiaires d'aides publiques par rapport aux dépenses budgétaires consacrées aux mesures d'intervention, en pourcentage du PIB



Note : les dépenses budgétaires en pourcentage du PIB sont calculées à partir du PIB de l'année 2020, tel qu'indiqué dans la version de janvier 2021 des Perspectives économiques mondiales du FMI. Les dépenses budgétaires correspondent à la somme des dépenses budgétaires directes, auxquelles sont ajoutées les dépenses « ordinaires et définitives » (p. ex. : subventions salariales, primes à l'embauche, allocations directes aux foyers et investissements publics) et les dépenses « extraordinaires » (p. ex. : apports de capitaux, achats d'actifs, prêts et reprises de dette). L'établissement de la part des PME bénéficiaires d'aides repose sur les données de l'enquête Facebook-OCDE-Banque mondiale.

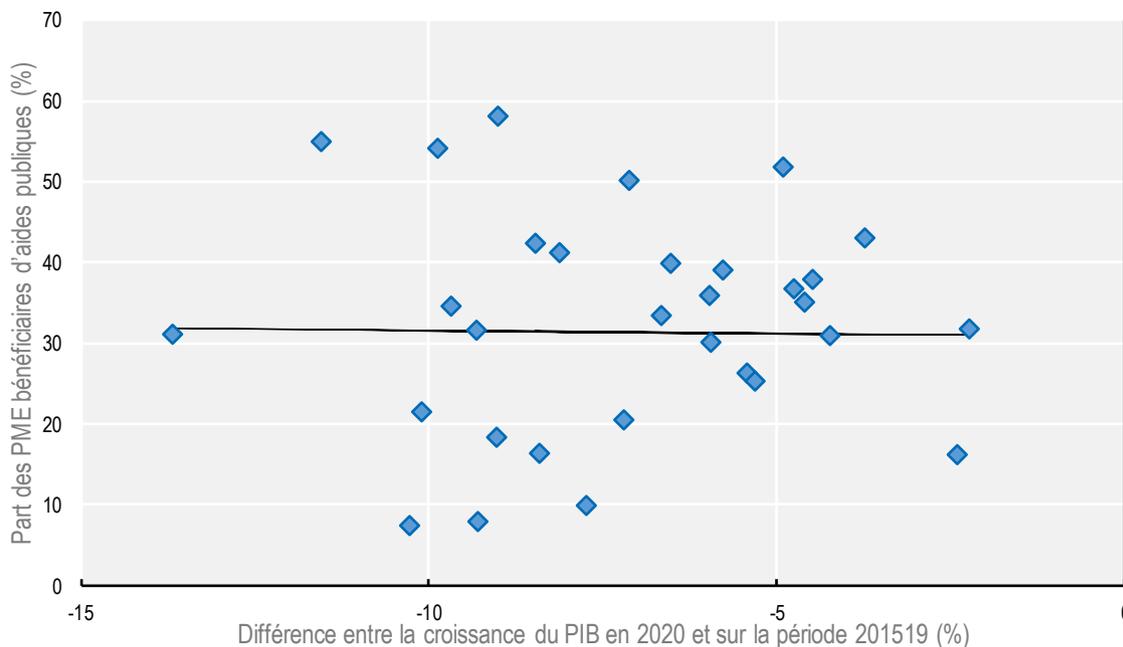
Source : calculs de l'OCDE réalisés à partir de l'enquête Facebook-OCDE-Banque mondiale sur l'avenir des entreprises (décembre 2020) et des données du Fonds monétaire international (janvier 2021).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934292525>

En pratique, la part des PME bénéficiaires d'aides publiques dans un pays donné n'est aucunement corrélée à l'ampleur du choc économique de 2020 dans ce pays (Graphique 1.21). On peut ainsi penser que les facteurs institutionnels et la marge de manœuvre budgétaire ont joué un rôle non négligeable dans la décision des pouvoirs publics de prendre des mesures de soutien à l'intention des PME. Étant donné que les simulations montrent que les mesures de soutien financier ont fortement contribué à limiter l'augmentation des faillites (voir ci-dessus), il est possible que les pays où une part plus faible des PME bénéficient d'une aide financière enregistrent à terme un nombre plus important de faillites parmi les PME. Cela est d'autant plus vrai dans les pays où la crise a eu une incidence importante sur l'économie et où le soutien aux PME a été particulièrement limité¹⁶.

Graphique 1.21. Quel que soit le pays, la part des PME qui bénéficient d'aides publiques n'est pas liée à l'ampleur du choc économique

(Absence de) corrélation entre la part des PME disposant d'une page Facebook et bénéficiaires d'aides publiques, et l'ampleur du choc économique de 2020



Note : chaque point du graphique représente un pays de l'OCDE. L'axe des abscisses indique la différence entre le taux de croissance du PIB en 2020 et le taux de croissance moyen du PIB sur la période 2015-19 pour le pays concerné. Déduire le taux de croissance moyen du PIB sur les cinq dernières années permet simplement de tenir compte du rythme de croissance, et d'offrir une meilleure base de comparaison entre les pays. L'axe des ordonnées indique pour chaque pays la part des PME disposant d'une page Facebook qui ont reçu des aides publiques financières ou non financières depuis le début de la crise du COVID-19.

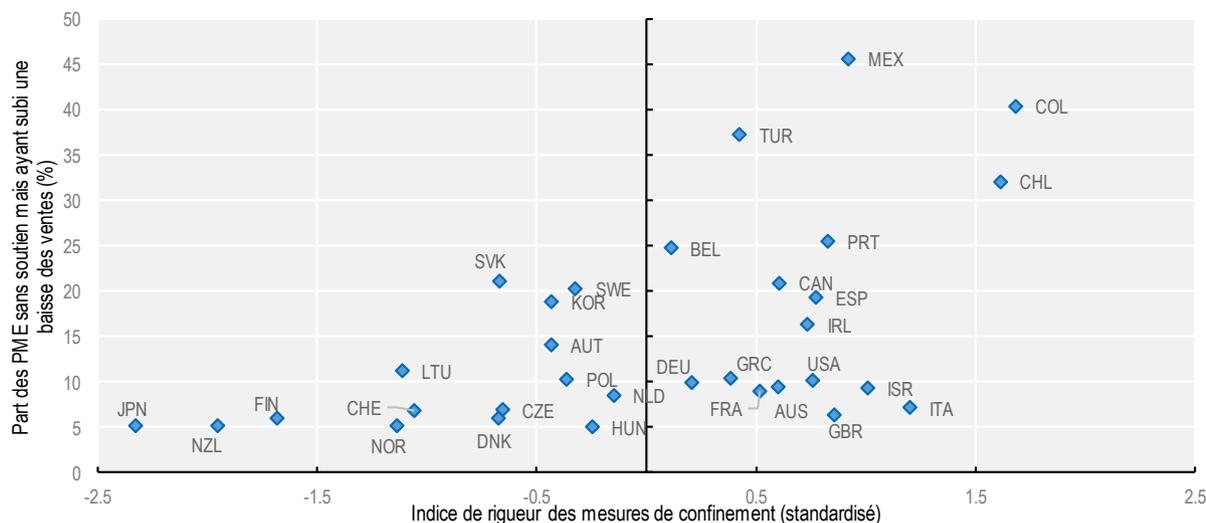
Source : calculs de l'OCDE réalisés à partir de l'enquête Facebook-OCDE-Banque mondiale sur l'avenir des entreprises (décembre 2020).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934292544>

L'enquête Facebook-OCDE-Banque mondiale montre que la part des PME qui ont été « laissées pour compte » par les mesures d'aides publiques en 2020 (correspondant aux PME ayant subi une baisse de leurs ventes d'au moins 40 % sans pour autant bénéficier d'un soutien financier) s'élève entre 2 et 6 % en Hongrie et en Nouvelle-Zélande, et entre 41 à 47 % en Colombie et au Mexique. Les pays où ont été mises en place les mesures d'endiguement les plus strictes sont également ceux où la part des PME « laissées pour compte » par les mesures de soutien est la plus élevée (Graphique 1.22)¹⁷.

Graphique 1.22. Dans les pays où les mesures d'endiguement ont été les plus strictes, une part plus importante des PME en situation difficile n'ont pas bénéficié de soutien

Part des PME ayant subi une baisse de leurs ventes d'au moins 40 % sans pour autant bénéficier d'aides, par rapport à la rigueur des mesures nationales d'endiguement



Note : la part des PME ayant besoin de soutien est estimée à partir de la part des PME dont les ventes ont baissé d'au moins 40 % entre novembre 2019 et novembre 2020, et ce, sans avoir bénéficié d'une aide financière. L'indice de rigueur des mesures de confinement se rapporte à l'année 2020 dans son ensemble. Il a été standardisé en soustrayant la moyenne, puis en divisant le résultat par l'écart-type pour les différents pays.

Source : calculs de l'OCDE réalisés à partir de l'enquête Facebook-OCDE-Banque mondiale sur l'avenir des entreprises (décembre 2020) et de l'outil de suivi des mesures gouvernementales en réponse au COVID-19 de l'université d'Oxford (*Oxford COVID-19 Government Response Tracker*)

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934292563>

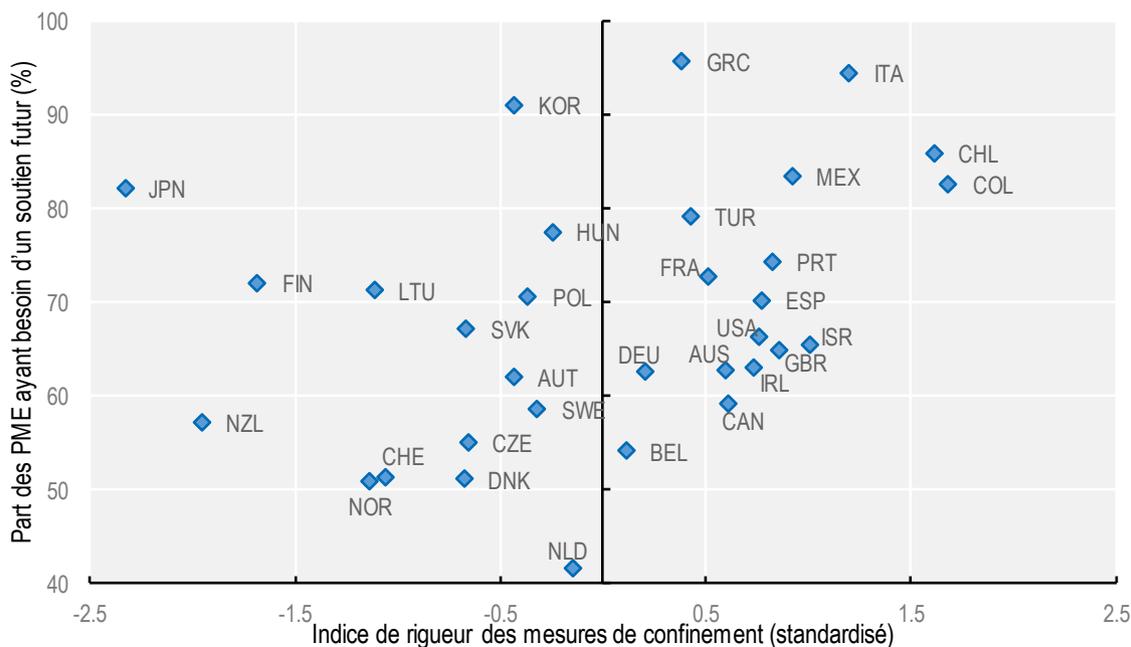
Sur l'ensemble des pays, la part des PME « laissées pour compte » baisse en proportion du volume de dépenses budgétaires. En moyenne, une augmentation des dépenses directes à hauteur de 5 % du PIB est associée à une baisse de 5 points de la part des PME « laissées pour compte », alors qu'une augmentation du montant des garanties de crédit n'a qu'un effet très limité¹⁸. Au Royaume-Uni par exemple, les dépenses directes représentaient 11 % du PIB et 9 % des PME ne bénéficiaient pas d'aides publiques. À l'inverse, en France et en Autriche, les dépenses directes correspondaient à 8 % du PIB et, respectivement, 17 % et 14 % des PME étaient « laissées pour compte » par les mesures d'aides publiques.

Les PME continuent de rencontrer des difficultés pendant la pandémie et la phase de relance : sur les 32 pays de l'OCDE de l'échantillon, 42 à 96 % des PME participant à l'enquête en décembre 2020 ont exprimé la nécessité de bénéficier d'un soutien à moyen terme. Les PME œuvrant dans les pays où les mesures d'endiguement sont plus strictes sont susceptibles d'avoir besoin d'aides publiques supplémentaires à l'avenir (Graphique 1.23)¹⁹. Ainsi, en Nouvelle-Zélande, pays où les mesures d'endiguement ont été relativement souples, 58 % des PME s'attendent à bénéficier d'un soutien à moyen terme. Cette proportion est de 85 % au Chili, où l'indice de rigueur est le double de celui de Nouvelle-Zélande, témoignant ainsi de mesures d'endiguement plus strictes. Cela s'explique par le fait que les PME couvertes par l'enquête Facebook-OCDE-Banque mondiale concentrent principalement leurs activités dans les secteurs non échangeables et offrent souvent des services en contact direct avec les clients. Si les services qu'elles proposent ne sont pas essentiels, leurs activités deviennent d'autant plus vulnérables lorsque les économies sont soumises à des mesures de confinement ou autres mesures d'endiguement

de la pandémie. Cela s'applique également aux pays qui ont déjà pu mettre en œuvre des mesures fiscales ambitieuses, étant donné que le montant des dépenses budgétaires ne montre aucune corrélation significative avec la part des entreprises qui auront à l'avenir besoin de soutien²⁰.

Graphique 1.23. Dans les pays où les mesures d'endiguement ont été les plus strictes, une part plus importante des PME demandent un prolongement des aides à moyen terme

Part des PME ayant besoin d'un soutien futur en décembre 2020, par rapport à la rigueur des mesures nationales d'endiguement



Note : les PME ayant besoin d'un soutien futur sont toutes les PME qui considèrent en décembre 2020 qu'elles auront besoin d'une forme d'aide (complémentaire) à moyen terme. L'indice de rigueur des mesures de confinement se rapporte à l'année 2020 dans son ensemble. Il a été standardisé en soustrayant la moyenne, puis en divisant le résultat par l'écart-type pour les différents pays.

Source : calculs de l'OCDE réalisés à partir de l'enquête Facebook-OCDE-Banque mondiale sur l'avenir des entreprises (décembre 2020) et de l'outil de suivi des mesures gouvernementales en réponse au COVID-19 de l'université d'Oxford (*Oxford COVID-19 Government Response Tracker*).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934292582>

Des travaux de recherche complémentaires seront à l'avenir nécessaires pour évaluer de manière plus complète l'efficacité des mesures de soutien public à l'intention des PME

Le Tableau 1.2 montre que les PME interrogées par Facebook, l'OCDE et la Banque mondiale ont bénéficié d'aides publiques sous des modalités très différentes d'un pays à l'autre. La Grèce, l'Italie et la Pologne sont les trois pays de l'OCDE où les PME ont été le plus susceptibles de recevoir des aides sous forme de crédits et de reports de paiements. Au Japon, au Royaume-Uni et en Nouvelle-Zélande, il s'agissait principalement d'aides directes et de subventions. En Norvège, en Corée et en Irlande, il s'agissait d'informations, d'assistance technique et de services de conseil. Il convient toutefois de faire preuve de vigilance dans l'interprétation du Tableau 1.2 ne permet pas de déterminer l'ampleur des aides dont chaque entreprise a bénéficié en termes monétaires. Le montant des sommes perçues jouera naturellement un rôle important dans l'analyse des résultats des PME pendant la crise. Par exemple, certains gouvernements (Allemagne, Australie, Chili, Grèce, Irlande, Japon ou Nouvelle-Zélande) ont

prévu des subventions dont le montant est fixe ; d'autres (Autriche, Danemark, France ou Suède) ont versé des aides proportionnelles à la perte de revenus.

Tableau 1.2. Part des PME disposant d'une page Facebook bénéficiaires d'aides publiques financières ou non financières depuis le début de la crise du COVID-19, réparties par type d'aide

Pays	Aide publique (d'au moins un type)	Crédits et reports de paiements	Aides et autres subventions	Informations, assistance technique ou services de conseil
AUS	38 %	7 %	34 %	3 %
AUT	42 %	13 %	36 %	2 %
BEL	41 %	14 %	33 %	4 %
CAN	21 %	6 %	15 %	2 %
CHE	37 %	19 %	18 %	2 %
CHL	10 %	4 %	4 %	3 %
COL	8 %	3 %	5 %	1 %
CZE	32 %	9 %	24 %	2 %
DEU	40 %	7 %	35 %	3 %
DNK	26 %	9 %	24 %	2 %
ESP	31 %	14 %	22 %	3 %
FIN	35 %	9 %	30 %	3 %
FRA	35 %	10 %	28 %	2 %
GBR	55 %	15 %	45 %	6 %
GRC	58 %	28 %	34 %	2 %
HUN	18 %	9 %	11 %	2 %
IRL	33 %	10 %	23 %	10 %
ISR	39 %	4 %	37 %	1 %
ITA	54 %	25 %	38 %	0 %
JPN	62 %	13 %	56 %	3 %
KOR	43 %	15 %	36 %	12 %
LTU	31 %	10 %	24 %	2 %
MEX	7 %	5 %	2 %	1 %
NLD	36 %	8 %	23 %	6 %
NOR	32 %	1 %	19 %	13 %
NZL	52 %	10 %	45 %	7 %
POL	50 %	25 %	35 %	3 %
PRT	21 %	7 %	14 %	2 %
SVK	16 %	1 %	16 %	0 %
SWE	25 %	9 %	19 %	2 %
TUR	16 %	12 %	3 %	2 %
USA	30 %	8 %	24 %	2 %

Note : la première colonne reprend la part des PME disposant d'une page Facebook et bénéficiaires d'au moins un type d'aide publique. Les trois autres colonnes précisent la répartition par type d'aide. Les valeurs répertoriées dans la première colonne sont inférieures ou égales à la somme des valeurs des trois autres colonnes car les PME peuvent bénéficier de différents types d'aides publiques au cours d'une même année. Source : calculs de l'OCDE réalisés à partir de l'enquête Facebook-OCDE-Banque mondiale sur l'avenir des entreprises (décembre 2020)

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une analyse de l'efficacité des aides publiques au sens propre, le rapport diffusé sous la cote CFE/PME(2021)2 identifie certains enseignements importants à tirer des mesures de soutien mises en place pour faire face à la crise au cours de l'année passée. Ce rapport met toutefois en avant que certaines caractéristiques des mesures de soutien, comme leur rapidité ou leur facilité d'accès, sont des facteurs déterminants de leur efficacité. Il souligne également le grand nombre d'objectifs d'action publique en fonction desquels les mesures de soutien devront être évaluées, comme leur capacité à toucher les entreprises vulnérables, à sauver les entreprises viables, à préserver les emplois ou encore à

encourager la réorganisation des entreprises (p. ex., leurs investissements dans les outils numériques). Les travaux de recherche devront à l'avenir s'appuyer sur des sources de données qui couvrent un grand nombre des caractéristiques des entreprises, et ce, afin de constituer des groupes de contrôle fiables, une description détaillée des aides dont les entreprises ont bénéficié et un large éventail de variables permettant d'évaluer leurs résultats selon différentes dimensions.

References

- Adams-Prassl, A. et al. (2020), "The impact of the coronavirus lockdown on mental health: Evidence from the US", *Cambridge-INET Working Paper Series*, No. 2020/21. [49]
- Almeida, H. and M. Campello (2007), "Financial constraints, asset tangibility, and corporate investment", *Review of Financial Studies*, Vol. 20/5, pp. 1429-1460. [7]
- Bakhtiari, S. et al. (2020), "Financial constraints and small and medium enterprises: A review", *Economic Record*, Vol. 96/315, pp. 506-523, <https://doi.org/10.1111/1475-4932.12560>. [60]
- Banerjee, R. et al. (2020), "COVID-19 and corporate sector liquidity", *BIS Bulletin*, No. 10, Bank for International Settlements, <https://www.bis.org/publ/bisbull10.pdf>. [13]
- Banque de France (2020), *Défaillances d'entreprises, juillet 2020*. [18]
- Bartik, A. et al. (2020), "How are small businesses adjusting to COVID-19? Early evidence from a survey", *NBER Working Paper*, No. 26989, <http://dx.doi.org/10.3386/w26989>. [35]
- Beland, L., O. Fakorede and D. Mikola (2020), "Canadian small businesses' employees and owners during COVID-19", *GLO Discussion Paper Series*, No. 650, Global Labor Organization (GLO). [26]
- Beland, L., O. Fakorede and D. Mikola (2020), "Short-term effect of COVID-19 on self-employed workers in Canada", *Canadian Public Policy*, Vol. 46/s1, <http://dx.doi.org/10.3138/cpp.2020-076>. [25]
- Biddle, N. et al. (2020), "The initial impacts of COVID-19 on the self-employed", ANU Centre for Social Research and Methods, https://openresearch-repository.anu.edu.au/bitstream/1885/213199/1/The_initial_impacts_of_COVID-19_self_employment_2020.pdf (accessed on 19 March 2021). [24]
- Blundell, J., S. Machin and M. Ventura (2020), "Covid-19 and the self-employed: Six months into the crisis", *Covid-19 Analysis Series*, No. 12, Centre for Economic Performance, <https://cep.lse.ac.uk/pubs/download/cepcovid-19-012.pdf> (accessed on 19 March 2021). [29]
- Brown, R., A. Rocha and M. Cowling (2020), "Financing entrepreneurship in times of crisis: Exploring the impact of COVID-19 on the market for entrepreneurial finance in the United Kingdom", *International Small Business Journal: Researching Entrepreneurship*, Vol. 38/5, <http://dx.doi.org/10.1177/0266242620937464>. [50]
- Cirera, X. et al. (2021), "Policies to support businesses through the COVID-19 shock: A firm-level perspective", *World Bank Policy Research Working Paper*, No. 9506, <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/35012>. [44]

- Conseil national de productivité (2021), *Les effets de la crise COVID-19 sur la productivité et la compétitivité*, <https://www.strategie.gouv.fr/publications/effets-de-crise-covid-19-productivite-competitivite>. [17]
- Cowling, M., W. Liu and A. Ledger (2020), "Small business financing in the UK before and during the current financial crisis", *International Small Business Journal*, Vol. 30/7, pp. 778-800. [10]
- Cribb, J., I. Delestre and P. Johnson (2021), "Who is excluded from the government's Self Employment Income Support Scheme and what could the government do about it?", Institute for Fiscal Studies, <https://www.ifs.org.uk/publications/15276> (accessed on 19 March 2021). [48]
- Demmou, L. et al. (2021), "Insolvency and debt overhang following the COVID-19 outbreak: Assessment of risks and policy responses", *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1651, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/747a8226-en>. [20]
- Demmou, L. et al. (2021), "Liquidity shortfalls during the COVID-19 outbreak: Assessment and policy responses", *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1647, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/581dba7f-en>. [16]
- Eurofound (2020), *Living, Working and COVID-19*, Publications Office of the European Union, Luxembourg. [23]
- Facebook Data for Good (n.d.), *2020 Global State of Small Business*, <https://dataforgood.fb.com/global-state-of-smb/>. [36]
- Facebook/OECD/World Bank (2020), *Future of Business Survey*. [38]
- Fairlie, R. (2021), "Update on data presented in: The impact of COVID-19 on small business owners: Evidence from the first three months after widespread social-distancing restrictions". [32]
- Fairlie, R. (2020), "The impact of COVID-19 on small business owners: Evidence from the first three months after widespread social-distancing restrictions", *Journal of Economics & Management Strategy*, Vol. 29/4, <http://dx.doi.org/10.1111/jems.12400>. [31]
- Federal Reserve Bank of New York (2020), "Can small firms weather the economic effects of COVID-19?", <https://www.fedsmallbusiness.org/medialibrary/FedSmallBusiness/files/2020/covid-brief.pdf>. [14]
- Gourinchas, P., V. Penciakova and S. Kalemli-Ozcan (2020), "Covid-19 and business failures", *NBER Working Paper*, No. 27877, <http://dx.doi.org/10.3386/w27877>. [15]
- Graeber, D., A. Kritikos and J. Seebauer (2021), "COVID-19: A crisis of the female self-employed", *GLO Discussion Paper*, No. 788, Global Labor Organization (GLO), <https://www.econstor.eu/bitstream/10419/230677/1/GLO-DP-0788.pdf> (accessed on 19 March 2021). [28]
- IMF (2021), *Database of Fiscal Policy Responses to COVID-19*, International Monetary Fund, <https://www.imf.org/en/Topics/imf-and-covid19/Fiscal-Policies-Database-in-Response-to-COVID-19> (accessed on 22 April 2021). [59]
- IMF (2021), *Database of Fiscal Policy Responses to COVID-19*, International Monetary Fund, <https://www.imf.org/en/Topics/imf-and-covid19/Fiscal-Policies-Database-in-Response-to-COVID-19> (accessed on 22 April 2021). [52]

- Insolvency Service (2020), *Quarterly Company Insolvency Statistics, April to June 2020*. [19]
- IPSE (2021), *Coronavirus Report*, Association of Independent Professionals and the Self-Employed, <https://www.ipse.co.uk/coronavirus-hub/coronavirus-report.html> (accessed on 20 March 2021). [47]
- Juergensen, J., J. Guimón and R. Narula (2020), “European SMEs amidst the COVID-19 crisis: Assessing impact and policy responses”, *Journal of Industrial and Business Economics*, Vol. 47/3, <http://dx.doi.org/10.1007/s40812-020-00169-4>. [45]
- Kritikos, A., D. Graeber and J. Seebauer (2020), “Corona-Pandemie wird zur Krise für Selbständige”, *DIW aktuell*, No. 47, DIW Berlin, https://www.diw.de/de/diw_01.c.791714.de/publikationen/diw_aktuell/2020_0047/corona-pandemie_wird_zur_krise_fuer_selbstaendige.html (accessed on 19 March 2021). [27]
- Liu, S. and J. Parilla (2020), “Businesses owned by women and minorities have grown. Will COVID-19 undo that?”, <https://www.brookings.edu/research/businesses-owned-by-women-and-minorities-have-grown-will-covid-19-undo-that/>. [34]
- Masiak, C. et al. (2019), “How do micro firms differ in their financing patterns from larger SMEs?”, *Venture Capital*, Vol. 21/4, pp. 301-325, <http://dx.doi.org/10.1080/13691066.2019.1569333>. [6]
- Moreira, A. and R. Hick (2021), “COVID-19, the Great Recession and social policy: Is this time different?”, *Social Policy & Administration*, Vol. 55/2, <http://dx.doi.org/10.1111/spol.12679>. [46]
- Moritz, A., J. Block and A. Heinz (2017), “Financing patterns of European SMEs revisited: An updated empirical taxonomy and determinants of SME financing clusters”, *EIF Research & Market Analysis Working Paper*, No. 2017/40. [5]
- North, D., R. Baldock and F. Ullah (2015), “Funding the growth of UK technology-based small firms since the financial crash: Are there breakages in the finance escalator?”, *Venture Capital*, Vol. 17/1-2, pp. 237-260. [8]
- OECD (2021), “Business dynamism during the COVID-19 pandemic: Which policies for an inclusive recovery?”, *Tackling Coronavirus (COVID-19): Contributing to a Global Effort*, OECD, Paris, https://read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=1060_1060390-0mgjvd9jt&title=Business-dynamism-during-the-COVID-19-pandemic (accessed 04 March 2021). [11]
- OECD (2021), *OECD Economic Outlook, Interim Report March 2021*, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/34bfd999-en>. [57]
- OECD (2021), *OECD Economic Outlook, Volume 2021 Issue 1: Preliminary version*, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/edfbca02-en>. [1]
- OECD (2021), “One year of SME and entrepreneurship policy responses to COVID-19: Lessons learned to “build back better””, *OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19)*, OECD, Paris, <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/one-year-of-sme-and-entrepreneurship-policy-responses-to-covid-19-lessons-learned-to-build-back-better-9a230220/#blocknotes-d7e2460>. [12]
- OECD (2021), *The Digital Transformation of SMEs*, OECD Studies on SMEs and Entrepreneurship, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/dbb9256a-en>. [42]

- OECD (2020), *Financing SMEs and Entrepreneurs 2020: An OECD Scoreboard*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/061fe03d-en>. [55]
- OECD (2020), "Mitigating the impact of COVID-19 on tourism and supporting recovery", *OECD Tourism Papers*, No. 2020/03, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/47045bae-en>. [4]
- OECD (2020), *OECD Digital for SMEs Initiative (D4SME)*, OECD, Paris, <http://www.oecd.org/going-digital/sme> (accessed on 27 March 2020). [41]
- OECD (2020), *OECD Economic Outlook, Volume 2020 Issue 1*, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/0d1d1e2e-en>. [3]
- OECD (2020), *OECD Economic Outlook, Volume 2020 Issue 2*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/39a88ab1-en>. [56]
- OECD (2020), "Policy responses towards SMEs in the context of the COVID-19 virus outbreak", *Tackling Coronavirus (COVID-19): Contributing to a Global Effort*, OECD, Paris, https://read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=119_119680-di6h3qgi4x&title=Covid-19_SME_Policy_Responses. [39]
- OECD (2020), "The impact of COVID-19 on SME financing: A special edition of the OECD Financing SMEs and Entrepreneurs Scoreboard", *OECD SME and Entrepreneurship Papers*, No. 22, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/ecd81a65-en>. [54]
- OECD (2020), *Tourism Policy Responses to the coronavirus (COVID-19)*, OECD, Paris, <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/tourism-policy-responses-to-the-coronavirus-covid-19-6466aa20/>. [58]
- OECD (2020), "Tourism Policy Responses to the coronavirus (COVID-19)", *OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19)*, OECD, Paris, <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/tourism-policy-responses-to-the-coronavirus-covid-19-6466aa20/>. [2]
- OECD (2020), "Women at the core of the fight against COVID-19 crisis", *OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19)*, OECD, Paris. [33]
- OECD (2019), *Financing SMEs and Entrepreneurs 2019: An OECD Scoreboard*, OECD Publishing, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/fin_sme_ent-2019-en. [9]
- OECD (2019), *OECD SME and Entrepreneurship Outlook 2019*, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/34907e9c-en>. [53]
- ONS (2021), *Personal and Economic Well-being in Great Britain: January 2021 (Dataset)*, Statistical Bulletin, UK Office for National Statistics, <https://www.ons.gov.uk/peoplepopulationandcommunity/wellbeing/bulletins/personalandeconomicwellbeingintheuk/january2021#personal-and-economic-well-being-data> (accessed on 19 March 2021). [30]
- Petherik, A. et al. (2020), "Variation in government responses to COVID-19", *Blavatnik School of Government Working Paper*, No. 2020/032. [61]

- Pisu, M., C. von Rüden and H. Hwang (forthcoming), “Spurring growth and closing gaps through digitalisation: Policies to LIFT all boats”, *OECD Economics Department Working Paper Series*. [43]
- Roper, S. and J. Turner (2020), “R&D and innovation after COVID-19: What can we expect? A review of prior research and data trends after the great financial crisis”, *International Small Business Journal: Researching Entrepreneurship*, Vol. 38/6, <http://dx.doi.org/10.1177/0266242620947946>. [51]
- Scheider, J. (n.d.), *Future of Business Survey Methodology Note*, <https://dataforgood.fb.com/wp-content/uploads/2020/11/Future-of-Business-Survey-Methodology-Note.pdf>. [37]
- Startup Genome (2020), “The impact of COVID-19 on global start-up ecosystems: Global Start-up Survey”, <https://startupgenome.com/reports/impact-covid19-global-startup-ecosystems-startup-survey>. [22]
- Steeman, M. (2020), “Recovery from Covid-19 continues for SMEs but hospitality down on this time last year”, <https://www.stuff.co.nz/business/123737594/recovery-from-covid19-continues-for-smes-but-hospitality-down-on-this-time-last-year>. [40]
- World Economic Forum (2020), “Discovering the real impact of COVID-19 on entrepreneurship”, <https://www.weforum.org/agenda/2020/06/how-covid-19-will-change-entrepreneurial-business/>. [21]

Notes

¹ Le forte Graphique 1.2 n’a pas pour objet d’indiquer ce qu’aurait être le résultat économique d’un pays si des mesures de confinement moins strictes avaient été adoptées. Établir un tel scénario contrefactuel nécessiterait une analyse spécifique de la manière dont la situation sanitaire du pays aurait évolué si d’autres politiques avaient été mises en œuvre.

² Au moment de la rédaction du présent document, les comptes nationaux trimestriels pour le 1^{er} trimestre 2021 n’ont pas encore été publiés pour l’ensemble des pays de l’OCDE.

³ Ces taux sont calculés pour les secteurs dont la répartition de l’emploi par taille d’entreprise est possible. Autrement dit, ils correspondent à la taille relative des barres bleues par rapport à la somme des barres bleues, orange et grises dans le Graphique 1.4.

⁴ Un examen complet des conditions de financement des PME et des nouvelles sources de financement offertes au cours des années précédant la crise du COVID-19 est disponible dans le document intitulé *Le financement des PME et des entrepreneurs 2020 : Tableau de bord de l’OCDE* (OCDE, 2020_[63]).

⁵ Voir l’édition spéciale sur les conséquences du COVID-19 du rapport intitulé « Le financement des PME et des entrepreneurs. Tableau de bord de l’OCDE » (OCDE, 2020_[61]), ainsi que le chapitre 2 du présent rapport.

⁶ Pour une récente enquête sur les contraintes financières et les PME, voir (Bakhtiari et al., 2020_[56]).

⁷ Dans la mesure où le nombre de faillites a également baissé (voir ci-dessous), le solde de créations d'entreprises pourrait rester positif sur cette période malgré la baisse des créations brutes d'entreprises.

⁸ Pour une liste d'exemples en Europe, voir <https://sifted.eu/articles/startup-initiatives-coronavirus/>.

⁹ Conformément à la définition américaine des petites entreprises, les auteurs se sont intéressés aux entreprises de moins de 500 salariés. La définition de l'OCDE est légèrement plus restrictive, puisqu'elle limite les PME à 250 salariés. Voir l'encadré 1.1 dans (OCDE, 2019^[58]).

¹⁰ Ces « autres services » incluent : les activités immobilières ; les arts, les spectacles et les loisirs ; et les services à la personne (p. ex., la réparation d'articles ménagers, le lavage de textile ou la coiffure).

¹¹ <https://www.reuters.com/article/health-coronavirus-spain-economy-idUSL8N2K73FU>.

¹² https://dataviz.worldbank.org/views/SME-COVID19/Overview?%3Aembed=y&%3AisGuestRedirectFromVizportal=y&%3Adisplay_count=n&%3AshowAppBanner=false&%3Aorigin=viz_share_link&%3AshowVizHome=n&fbclid=IwAR0vfwlVUpPgT9qn7w9473B7hyi8mVIB4PZVkosOLRJCQR6NgS1ZJPeR5qM.

¹³ Ces effets marginaux sont déterminés à partir de la même régression (*logit*) qui prend en compte la taille des entreprises, le secteur économique, l'évolution des ventes et les effets fixes par pays. Ces effets sont donc cumulatifs. Ainsi, les PME ayant connu les baisses de ventes les plus importantes dans le secteur de l'hébergement et de la restauration étaient plus susceptibles de bénéficier d'aides publiques que les autres PME du même secteur.

¹⁴ Les données relatives à l'ampleur des mesures d'aides fiscales en réaction à la pandémie de COVID-19 sont fournies par le Fonds monétaire international (FMI, 2021^[53]). Les dépenses budgétaires directes incluent à la fois les dépenses « ordinaires et définitives » (p. ex. : subventions salariales, allocations directes à certains groupes d'individus ou allègement des impôts sur les salaires) et les mesures « extraordinaires » (p. ex. : apports de capitaux ou reprises de dette).

¹⁵ Ces résultats découlent d'une évaluation économétrique prenant en compte la portée des différents types d'aides fiscales, ainsi que l'âge des entreprises, la taille des entreprises, leur secteur d'activité et la rigueur des mesures de confinement.

¹⁶ Il conviendra d'approfondir cette question lorsque des statistiques complémentaires seront disponibles sur les faillites, ventilées par taille d'entreprise.

¹⁷ Les données sur la rigueur des mesures de confinement sont issues de l'outil de suivi des mesures gouvernementales en réponse au COVID-19 de l'université d'Oxford (*Oxford COVID-19 Government Response Tracker*, OxCGRT). Cet outil associe les résultats de différents indicateurs sur la rigueur des mesures de confinement (p. ex. : fermetures des établissements scolaires ou des entreprises, annulation d'événements publics et restriction des rassemblements), puis établit un indice sur une échelle de 0 à 100.

¹⁸ Ces résultats découlent d'une évaluation économétrique prenant en compte la portée des différents types d'aides fiscales, ainsi que l'âge des entreprises, la taille des entreprises, leur secteur d'activité et la rigueur des mesures de confinement.

¹⁹ L'évaluation économétrique confirme que cette corrélation positive est statistiquement significative et fiable pour permettre l'inclusion d'un large éventail de variables de contrôle.

²⁰ Ces résultats découlent d'une évaluation économétrique prenant en compte la portée des différents types d'aides fiscales, ainsi que l'âge des entreprises, la taille des entreprises, le secteur économique et la part des entreprises dans le pays qui ont déjà bénéficié de soutien, ainsi que la rigueur des mesures de confinement.

Partie I. Mesures prises à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat pour favoriser une reprise équitable et durable

Introduction

Une année particulière, entre pandémie mondiale et crise économique sans précédent

La pandémie de COVID-19 a engendré un choc économique d'une ampleur exceptionnelle. Pour contenir la pandémie, les gouvernements du monde entier ont mis en place des mesures de confinement et de restriction imposant une distanciation physique et limitant la mobilité et les contacts, avant de finir par fermer les frontières et de suspendre les activités dans les secteurs les plus exposés à la contagion. Le PIB a reculé de plus de 10 % dans les pays de l'OCDE au cours des deux premiers trimestres de l'année 2020 (OCDE, 2020^[1]). La production s'est fortement redressée au troisième trimestre avec l'assouplissement progressif des mesures d'endiguement, mais au moment de la rédaction du présent chapitre, elle demeurait inférieure à son niveau d'avant la crise. Heureusement, le rebond a été plus rapide que prévu ; la croissance du PIB mondial devrait s'établir à 5.5 % en 2021 et à 4 % en 2022, et la production mondiale devrait retrouver son niveau d'avant la pandémie d'ici à la mi-2021 (OCDE, 2021^[2]).

Les PME se situent à l'épicentre de la crise. Comme nous l'avons vu dans le chapitre 1, les PME sont représentées de façon disproportionnée dans les secteurs et les services fortement touchés par les confinements (OCDE, 2020^[3]), qui ont aggravé les vulnérabilités préexistantes liées à la faiblesse des réserves de trésorerie. Aux États-Unis, par exemple, la moitié des PME fonctionne avec moins de 27 jours de réserve de trésorerie (JP Morgan and Chase Co., 2020^[4]). Les pertes de chiffre d'affaires induites par les confinements sont lourdes. D'après une enquête Facebook/OCDE/Banque mondiale, 50 à 70 % des PME qui ont réussi à rester en activité de mai à décembre 2020 ont enregistré une baisse de leur chiffre d'affaires, supérieure à 40 % chez 33 à 50 % d'entre elles (Facebook/OCDE/Banque mondiale, 2020^[5]) (Chapitre 1). En outre, les petites entreprises sont moins en mesure d'adopter les nouvelles pratiques numériques, ce qui a encore aggravé leurs difficultés (OECD, 2021^[6]).

L'impact sur l'entrepreneuriat et le dynamisme des entreprises est moins marqué, mais peut-être n'est-il que différé. Si certaines jeunes entreprises innovantes ont fait preuve de réactivité et de souplesse face à la pandémie (OCDE, 2020^[7]), cela n'a pas été le cas de toutes. Dans la plupart des pays, les taux de création d'entreprises ont considérablement diminué dans certains secteurs, comme l'hôtellerie et la restauration, l'immobilier, et les arts et spectacles. En outre, la crise a exacerbé les difficultés majeures auxquelles les jeunes entreprises se heurtaient déjà auparavant (CFE/SME(2021)2). Alors que les taux de création d'entreprises ont fortement progressé au cours du second semestre 2020 dans la quasi-totalité des pays (où des données sont disponibles), il n'est pas impossible, dans un contexte de hausse du chômage, que l'on ait affaire à de l'entrepreneuriat d'opportunité ou de nécessité. Et bien que l'on n'ait pas constaté de hausse significative des faillites au cours de cette période (chapitre 1), elles pourraient bien se multiplier si les dispositions et les mécanismes d'aide publique sont supprimés trop rapidement – en particulier au vu des niveaux d'endettement croissants. En effet, dans quelques pays, certains signes indiquent déjà que les entreprises sont de plus en plus nombreuses à quitter le marché (OCDE, 2021^[8]).

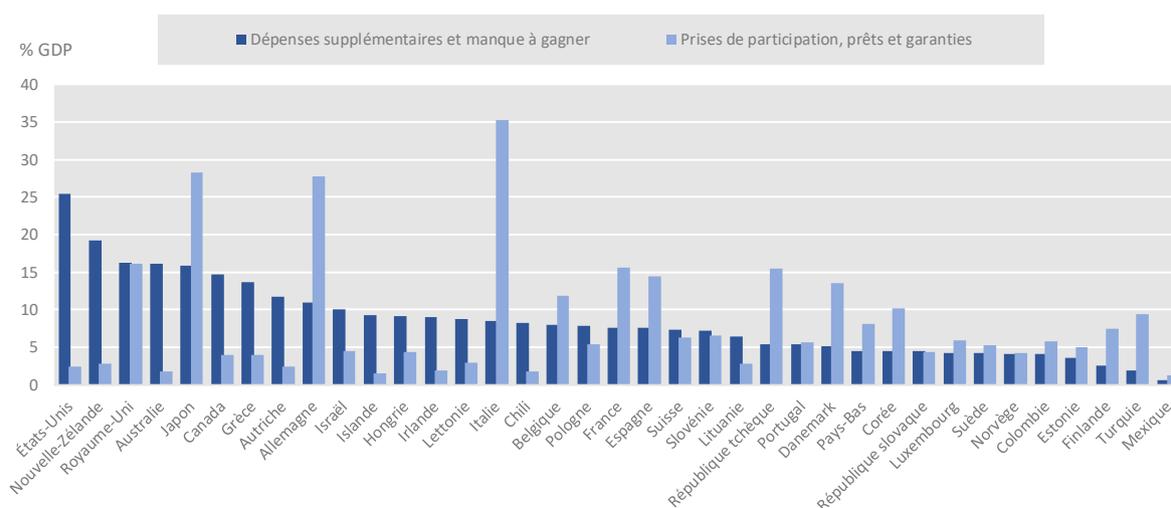
Les mesures mises en œuvre par les pouvoirs publics ont permis d'amortir le choc rapidement, considérablement et efficacement. Les gouvernements du monde entier ont déployé des aides

massives. Les subventions salariales, les reports d'échéances et les garanties sont les mesures les plus fréquemment utilisées. Les banques centrales ont assoupli leurs conditions monétaires afin de permettre l'octroi d'un plus grand nombre de prêts aux PME. Des modifications temporaires des procédures d'insolvabilité ont également permis de réduire le nombre de faillites (OCDE, 2021^[9]) (CFE/SME(2021)2).

Des millions de PME ont bénéficié d'aides publiques à travers le monde. Dans la plupart des pays de l'OCDE, entre 20 et 40 % des PME (possédant une page Facebook) ont reçu des aides publiques sous une forme ou sous une autre en 2020 (Facebook/OCDE/Banque mondiale, 2020^[5]) (voir également l'encadré 1.1 du chapitre 1). Les plans d'urgence ont atteint une ampleur sans précédent, malgré d'importantes différences d'un pays à l'autre. D'après les estimations du Fonds monétaire international, entre janvier 2020 et mars 2021, dans le contexte de la pandémie de COVID-19, les gouvernements ont engagé des dépenses supplémentaires et subi un manque à gagner à hauteur de 8.48 % du PIB environ, et ont soutenu la trésorerie par des prises de participation, des prêts et des garanties à hauteur de 8.28 % du PIB environ (Graphique 24) (FMI (Fonds monétaire international), 2021^[10]). Les politiques publiques ont contribué à soutenir la trésorerie à court terme des PME et des indépendants (chapitre 1).

Graphique 24. Les gouvernements ont fourni d'importants paquets de soutien en réponse à COVID-19

En pourcentage du PIB de 2020



Note : la base de données du FMI compile les principales mesures budgétaires annoncées ou mises en œuvre par les gouvernements en réponse à la pandémie de COVID-19 à la date du 17 mars 2021. Elle comprend les mesures liées au COVID-19 depuis janvier 2020, ainsi que les mesures à mettre en œuvre en 2020, 2021 et après. La base de données fait la distinction entre les aides budgétaires en fonction de leurs différentes répercussions sur les finances publiques à court terme et au-delà. Elle met l'accent sur les mesures discrétionnaires des pouvoirs publics, qui complètent les stabilisateurs automatiques existants. Il s'agit d'estimations préliminaires car les gouvernements prennent des mesures supplémentaires ou mettent la touche finale aux mesures individuelles.

Source : fondé sur (FMI (Fonds monétaire international), 2021^[10]) et IMF Policy Tracker (<https://www.imf.org/COVID19policytracker>) (consulté le 9 mai 2021).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934292601>

De nombreux pays et régions ont adopté des approches territoriales différenciées pour faire face à la crise (OCDE, 2020^[11]). Cette dernière n'a pas eu le même impact dans tous les pays, notamment du fait que la concentration des activités varie d'une région à l'autre ; les régions dépendantes du tourisme, par exemple, sont fortement touchées (chapitre 1). Les administrations infranationales jouent donc également un rôle déterminant dans les mesures ciblant les PME prises en complément des mesures nationales. D'après une enquête de l'OCDE et du Comité européen des Régions (CdR) menée en juin 2020 (OCDE-CdR, 2020^[12]), 30 % des administrations infranationales de l'UE ont apporté un soutien

direct important aux entreprises et aux indépendants (par ex. par le biais de programmes de subvention ou de fonds régionaux de capital-risque), et 28 % ont fourni une assistance technique et des services de soutien importants aux acteurs locaux. En Autriche, par exemple, les neuf *Bundesländer* ont mis en place des mesures d'aide aux PME pour compléter et étendre les mesures prises par le gouvernement fédéral.

Les inégalités se sont accrues, sapant les fondements de la reprise. Malgré les multiples mesures de précaution prises par les gouvernements, l'onde de choc a frappé de plein fouet certaines entreprises, zones et personnes, à savoir celles qui i) étaient plus dépendantes des secteurs économiques les plus touchés, comme le tourisme ou le commerce de détail ; ii) étaient profondément intégrées dans le système commercial international avant la crise du COVID-19 ; iii) ont été confrontées à des confinements ou des mesures d'endiguement plus stricts ou plus longs ; iv) disposaient de réserves de trésorerie plus limitées et d'un moindre accès aux financements ; v) n'ont pas réussi à obtenir d'aides publiques et vi) les PME informelles (dont le caractère informel complique l'accès aux financements et aux aides publiques) (CFE/SME(2021)2) (OCDE, 2020_[11]) (OCDE, 2020_[13]). Cela a également aggravé les disparités liées au genre, à l'appartenance ethnique et à l'âge des entrepreneurs. Les entreprises détenues par des femmes, des personnes issues des minorités ethniques et des jeunes se concentrent en règle générale dans les secteurs les plus touchés, sont en moyenne plus petites et plus jeunes, possèdent moins d'actifs financiers et ont un accès plus limité à des sources de financement diversifiées, car elles sont généralement autofinancées ou financées par les amis et la famille (OCDE, 2020_[14]). La pandémie a également perturbé l'accès des jeunes à l'éducation et à l'emploi, ce qui pourrait avoir des répercussions à plus long terme sur l'entrepreneuriat (OCDE, 2020_[15]).

Les perspectives demeurent incertaines. Bien que le déploiement de vaccins efficaces ait progressé dans de nombreux pays, une grande incertitude demeure, notamment à l'égard des risques liés aux variants, qui pourraient nécessiter de nouveaux vaccins. Les activités ayant subi des interruptions peuvent mettre du temps à revenir à la normale, notamment dans certains secteurs comme les activités culturelles, où le capital humain risque d'être perdu à tout jamais (au profit de nouveaux emplois) et les réseaux démantelés. De nombreuses entreprises viables pourraient avoir disparu, et de nombreuses autres risquent de disparaître si les aides publiques sont brutalement supprimées.

Des politiques structurelles commencent à être déployées en vue de la reprise, et le nombre de pays mettant en œuvre ces politiques augmente (CFE/SME(2020)12/REV7) (CFE/SME(2021)2). À compter de juin 2020, de nombreux pays ont lancé de vastes plans de relance visant à reconstruire en mieux. Ces plans de relance varient d'un pays à l'autre en termes d'ampleur et de contenu. S'ils visent à faire face aux difficultés à moyen terme, ils s'inscrivent également dans une perspective à plus long terme, en mettant l'accent sur le télétravail et le passage au numérique, le recyclage professionnel, les créations d'entreprises et les nouveaux marchés. La durabilité est souvent au centre des préoccupations, une attention particulière étant accordée à la transition vers des énergies propres, à l'efficacité des ressources et à une consommation plus écologique.

La crise a fait émerger trois thèmes spécifiques essentiels à une reprise équitable et durable. Ils font l'objet des trois chapitres qui composent cette deuxième partie :

1. **Le risque croissant d'endettement des PME, et son impact sur leur résilience et leurs futurs investissements productifs ;** bien que le niveau d'endettement des PME varie d'un pays à l'autre, on s'inquiète de plus en plus, dans le monde entier, du risque croissant de défaillance des PME et de leur moindre capacité à stimuler la reprise par l'investissement (CFE/SME(2021)2). Cela soulève plus généralement la question de l'accès des PME à des sources de financement adéquates et diversifiées. Cette question fait l'objet du premier chapitre.
2. **L'éventualité d'une relocalisation et d'un retour aux politiques industrielles, le rôle déterminant des PME locales et l'impact sur leur accès aux ressources et marchés stratégiques ;** la crise économique risque d'entraîner une reconfiguration des échanges et des investissements internationaux (Rodrik, 2020_[16]). Dans ce contexte, de nombreuses stratégies de

relocalisation ont été conçues à l'échelon national ou territorial afin de réduire la dépendance vis-à-vis des pays tiers ou de préserver la souveraineté des zones stratégiques et soutenir l'emploi local (Charbit and Gatignol, 2021^[17]). Toutefois, les arguments en faveur de la démondialisation – ou de la « slowbalisation » (Irwin, 2020^[18]) – négligent les multiples dynamiques en jeu dans la mondialisation, et le potentiel des PME locales à bénéficier de retombées positives dans les chaînes de valeur mondiales (CVM), ou en opérant avec les multinationales et à une distance assez proche de celles-ci. Cette question fait l'objet du deuxième chapitre.

3. **L'effet de la crise sur la transformation numérique, l'innovation, la dynamique des entreprises et l'entrepreneuriat** ; pendant la crise, on a recensé un nombre croissant d'exemples de PME intégrant de nouveaux outils et pratiques numériques dans leurs activités (OCDE, 2021^[6]), de petites entreprises mettant en œuvre des solutions créatives, ou d'initiatives d'innovation sociale (OCDE, 2020^[19]). Néanmoins, les mutations économiques imposent souvent aux entreprises non seulement de s'adapter, mais également de se retirer dans certains cas. Comme l'ont montré les travaux précédemment menés par l'OCDE, une grande récession laissera probablement moins de cicatrices dans les pays où les conditions d'entrepreneuriat sont favorables et où la dynamique des entreprises favorise le redéploiement du capital et du travail vers les entreprises les plus efficaces (OCDE, 2021^[2]). Cette question fait l'objet du troisième chapitre.

References

- Charbit, C. and C. Gatignol (2021), "Territorial attractiveness strategies for a resilient development. The case for reshoring policies". [19]
- Facebook/OECD/World Bank (2020), *Future of Business Survey*. [5]
- IMF (2021), *Fiscal Monitor Database of Country Fiscal Measures in Response to the COVID-19 Pandemic (April 2021)*, International Monetary Fund, <https://www.imf.org/en/Topics/imf-and-covid19/Fiscal-Policies-Database-in-Response-to-COVID-19> (accessed on 9 May 2021). [10]
- IMF (n.d.), *Policy Tracker*, International Monetary Fund, <https://www.imf.org/COVID19policytracker> (accessed on 9 May 2021). [13]
- Irwin, D. (2020), "The pandemic adds momentum to the deglobalisation trend", *PIIE Realtime Economic Issues Watch*, <https://www.piie.com/>. [20]
- JP Morgan and Chase Co. (2020), *Cash is King: Flows, Balances, and Buffer Days*, <https://www.jpmorganchase.com/institute/research/small-business/report-cash-flows-balances-and-buffer-days.htm>. [4]
- OECD (2021), "Business dynamism during the COVID-19 pandemic: Which policies for an inclusive recovery?", *Tackling Coronavirus (COVID-19): Contributing to a Global Effort*, OECD, Paris, https://read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=1060_1060390-0mgjvd9j7t&title=Business-dynamism-during-the-COVID-19-pandemic (accessed on 4 March 2021). [9]
- OECD (2021), *OECD Economic Outlook, Interim Report March 2021*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/34bfd999-en>. [2]

- OECD (2021), "One year of SME and entrepreneurship policy responses to COVID-19: Lessons learned to "build back better"", *OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19)*, OECD, Paris, <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/one-year-of-sme-and-entrepreneurship-policy-responses-to-covid-19-lessons-learned-to-build-back-better-9a230220/#blocknotes-d7e2460>. [7]
- OECD (2021), *The Digital Transformation of SMEs*, OECD Studies on SMEs and Entrepreneurship, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/bdb9256a-en>. [6]
- OECD (2021), *Timely Indicators of Entrepreneurship (dataset)*, OECD, Paris, http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=TIMELY_BDS_ISIC4. [8]
- OECD (2020), "Coronavirus (COVID-19): SME Policy Responses", *Tackling Coronavirus (COVID-19): Contributing to a Global Effort*, OECD Paris, https://read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=119_119680-di6h3qqi4x&title=Covid-19_SME_Policy_Responses&_ga=2.67243601.1945087649.1623162598-584799875.1623162598. [17]
- OECD (2020), *OECD Economic Outlook, Volume 2020 Issue 1*, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/0d1d1e2e-en>. [3]
- OECD (2020), *OECD Economic Outlook, Volume 2020 Issue 2*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/39a88ab1-en>. [1]
- OECD (2020), "Social economy and the COVID-19 crisis: Current and future roles", *OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19)*, OECD, Paris, <http://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/social-economy-and-the-covid-19-crisis-current-and-future-roles-f904b89f/> (accessed on 12 March 2021). [21]
- OECD (2020), "The impact of the COVID-19 crisis on regional and local governments: Main findings from the joint CoR-OECD survey", *OECD Regional Development Papers*, No. 05, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/fb952497-en> (accessed on 22 December 2020). [12]
- OECD (2020), "The territorial impact of COVID-19: Managing the crisis across levels of government", *OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19)*, OECD, Paris, <http://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/the-territorial-impact-of-covid-19-managing-the-crisis-across-levels-of-government-d3e314e1/>. [11]
- OECD (2020), "Tourism policy responses to the coronavirus (COVID-19)", *OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19)*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/6466aa20-en>. [14]
- OECD (2020), "Women enterprise policy and COVID-19: Towards a gender-sensitive response", Webinar, OECD, Paris. [15]
- OECD (2020), "Youth and COVID-19: Response, recovery and resilience", *OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19)*, OECD, Paris, <http://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/youth-and-covid-19-response-recovery-and-resilience-c40e61c6/> (accessed on 7 March 2021). [16]
- Rodrik, D. (2020), "Reshaping economic strategy after COVID-19", Online presentation, 4 May 2020, OECD, Paris, <http://www.oecd.org/naec/events/will-covid-19-remake-the-world.htm> (accessed on 15 March 2021). [18]

2 Endettement des PME et financement futur de l'investissement productif

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, les aides publiques ont aidé des millions de PME à surmonter de longues périodes de baisse de revenus et une grave pénurie de liquidités. Alors que le niveau d'endettement des PME varie d'un pays à l'autre, les inquiétudes sont nombreuses quant au risque émergent de défaillance des PME, et à l'impact généré sur leur résilience et les futurs investissements productifs. Cela pose plus largement la question de l'accès des PME à des sources de financement adaptées et diversifiées à plus long terme. Le chapitre 2 explore la question de l'endettement des PME et des besoins de financement par rapport aux changements récents dans leur financement. Il aborde également les tendances émergentes en finance durable dans le monde entier, ouvrant ainsi de nouvelles opportunités pour les PME qui sont en mesure d'améliorer leurs performances environnementales, sociales et de gouvernance et de faire valoir ces changements auprès de potentiels investisseurs.

L'essentiel

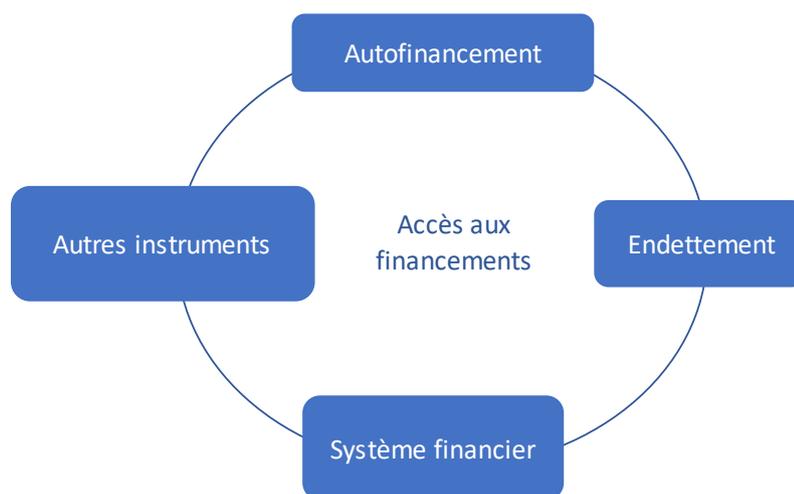
Pour favoriser la reprise, il conviendra de répondre aux préoccupations relatives à l'endettement des PME et à leur future capacité de financement.

- **De nombreuses PME ont contracté de nouvelles dettes.** Bien que les PME soient deux à trois fois plus nombreuses à avoir bénéficié de formes d'aides non remboursables que de formes d'aides remboursables à travers le monde (Facebook/OCDE/Banque mondiale, 2020^[1]), les aides publiques se présentent souvent sous la forme d'aides remboursables, ce qui risque d'accroître l'endettement des PME et, par conséquent, **les risques de défaillance**.
- **Avant la crise, les conditions de financement des PME&E étaient largement favorables.** De manière générale, ces conditions économiques plus propices ont permis à de nombreuses PME de s'autofinancer au moyen de leurs propres bénéfices et recettes. En outre, l'accès aux prêts bancaires était facilité du fait de taux d'intérêt historiquement bas, et les autres solutions de financement, comme le financement par apport de fonds propres et par nantissement d'actifs, se sont généralisées (OCDE, 2020^[2]).
- **Dans le sillage de la crise, le financement bancaire est resté abordable, et le capital-risque, après avoir amorcé un recul, a atteint des sommets historiques.** Le secteur du capital-risque a fait preuve d'une résilience exceptionnelle, tirant parti des débouchés commerciaux offerts par la pandémie.
- **Les autres sources de financement ont été plus fortement touchées.** On observe une baisse des opérations de crédit-bail et d'affacturage, ainsi que des crédits en ligne et des crédits commerciaux.
- En outre, la baisse de la production, des salaires et des bénéfices pourrait entraîner une hausse des taux de défaillance des consommateurs et des entreprises, ce qui pourrait affaiblir les capacités d'absorption des pertes des banques (DAF/CMF(2020)24) et, par ricochet, restreindre l'accès des PME&E aux financements. **Les contraintes de crédit plus strictes sont susceptibles de ralentir la reprise**, la capacité d'investissement des PME et des entrepreneurs étant réduite.
- **Pour faire face au risque d'endettement des PME&E, les prêts garantis par l'État sont souvent assortis de conditions de remboursement souples, et les pays ont de plus en plus recours à des aides non fondées sur l'endettement**, comme des dispositifs de fonds propres et de quasi-fonds propres (OECD, 2020^[3]) (CFE/SME(2021)2). Les banques elles-mêmes ont également mis en œuvre des initiatives par le biais de moratoires sur le remboursement des dettes et de dispositifs souples et adaptés.
- **À l'échelon international, les tendances émergentes en matière de finance durable sont également sur le point de donner naissance à de nouvelles sources de financement.** Les fonds engagés dans l'investissement durable ont enregistré une croissance rapide, et l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les plans d'investissement est en cours de généralisation, ce qui ouvre de nouvelles perspectives aux PME qui sont en mesure d'améliorer leurs performances ESG et de les faire valoir auprès des investisseurs (OECD, 2020^[3]).
- **En outre, le climat de grande incertitude favorise l'épargne de précaution** (Christensen, Maravalle and Rawdanowicz, 2020^[4]), **qui peut alors constituer un volant de sécurité et contribuer à relancer l'économie**, bien que l'on ne sache pas exactement dans quelle mesure cette épargne concerne les PME en tant que telles, ni dans quelle mesure elle pourra être réaffectée à des investissements productifs lorsque les incertitudes économiques se dissiperont.

Introduction

Pour les PME, l'accès à des sources de financement adaptées à chaque étape de leur cycle de vie est indispensable pour leur donner les moyens de démarrer, d'innover et de croître (OCDE, 2019^[5]) (OCDE, 2020^[6]). À l'inverse, les contraintes de financement pèsent sur leur capacité à investir, à exercer leur activité et à innover, et nuit à leur productivité. Il est particulièrement important de régler le problème du financement des PME pour sortir de la crise, afin qu'elles puissent entreprendre les transformations nécessaires, comme le passage au numérique ou le verdissement de leurs processus et de leurs produits ou services.

Graphique 2.1. 6+1 piliers des performances des PME&E – pilier 4 : accès aux financements



Source : (OCDE, 2019^[5]), Perspectives de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat 2019

StatLink  <https://doi.org/10.178/888934292620>

Les PME conjuguent différents modes de financement, internes (bénéfices et recettes) et externes (crédits bancaires, financement par apport de fonds propres et par nantissement d'actifs, etc.), à l'appui de leurs activités et de leur croissance (Graphique 2.1. 6+1 piliers des performances des PME&E – pilier 4 : accès aux financements). Les bénéfices et recettes internes restent leur principale source de financement. Le crédit bancaire est leur principale source de financement externe, mais les modes de financement varient également d'une entreprise à l'autre. Par exemple, les autres instruments d'endettement sont réservés aux PME affichant un risque de défaillance moindre mais un taux de rendement des investissements limité, et les instruments de capitaux propres aux entreprises innovantes qui présentent un potentiel de croissance élevé et un taux de rendement des investissements supérieur, mais sont davantage exposées aux risques (OCDE, 2020^[6]).

En général, les PME se heurtent à des obstacles internes et externes lorsqu'il s'agit d'accéder à des financements, en raison de l'absence de sûretés à constituer en garanties, ou de compétences financières insuffisantes des propriétaires et gérants, par exemple en ce qui concerne les divers modes et solutions de financement existants. Sur le marché extérieur, on peut pointer l'asymétrie de l'information entre les institutions financières et les PME, et des coûts relativement plus élevés qui incombent aux institutions de financement quand elles traitent avec des PME. Pour certains types d'entreprises, comme les jeunes entreprises, les start-ups et les entreprises innovantes à fort potentiel de croissance, les difficultés évoquées précédemment sont encore plus marquées (forte incertitude, actifs plus intangibles

– et plus difficiles à constituer en garantie). Il en va de même pour les groupes sous-représentés dans l'entrepreneuriat, comme les femmes, les jeunes, les seniors et les immigrants (OCDE/UE, 2017^[7]).

Avant la crise du COVID-19, les conditions de financement des PME et de l'entrepreneuriat étaient largement favorables

Avant la crise du COVID-19, les conditions de financement des PME et de l'entrepreneuriat s'étaient assouplies (OCDE, 2019^[8]) (OCDE, 2020^[2]). Après le choc financier de 2008-09, les PME avaient retrouvé leurs marges bénéficiaires (OCDE, 2019^[5]). La demande croissante de prêts à long terme, par opposition aux prêts à court terme, a mis en évidence une capacité accrue des PME à financer leurs besoins de liquidités avec leurs ressources internes, et a été appuyée par la faiblesse des taux d'intérêt et l'amélioration du climat d'investissement (OCDE, 2019^[8]).

Les PME et les entrepreneurs ont également pu accéder à des prêts, ainsi qu'à une gamme plus variée d'instruments de financement. Le prêt bancaire a sensiblement regagné du terrain, avec des taux d'intérêt à des niveaux historiquement bas, qui ont facilité l'accès des petites entreprises au crédit. Les solutions alternatives, comme le financement par apports de fonds propres et par nantissement d'actifs, qui offrent diverses options à différents types d'entreprises et d'investisseurs, se généralisent. Le marché du capital-risque (CR) était en pleine expansion dans une majorité de pays de l'OCDE (OCDE, 2018^[9]) (OCDE, 2020^[2]). Le marché du financement alternatif en ligne, qui inclut les prêts interentreprises, l'investissement participatif et le rachat de créances, s'est considérablement développé dans de nombreux pays, même s'ils portaient de très loin (OCDE, 2020^[6]).

Néanmoins, les PME demeurent très dépendantes de l'autofinancement, qui s'appuie souvent sur des fonds d'origine interne. Un tiers de l'ensemble des PME des pays de l'UE28 ont déclaré ne recourir à aucune source externe pour financer leur croissance, mais à des fonds d'origine interne. Sinon, elles renoncent à se développer (OCDE, 2019^[10]). La hausse des marges bénéficiaires pourrait expliquer en partie la faible croissance des prêts aux PME (OCDE, 2019^[10]) (OCDE, 2020^[6]).

Lors de la période précédant la pandémie, la croissance du volume des prêts aux PME était faible, car ces dernières avaient recours au financement interne ou à des instruments alternatifs pour répondre à leurs besoins de financement (OCDE, 2020^[11]). L'expansion rapide des marchés des actions était encore inégale, ne bénéficiant qu'à une petite partie de la population des PME, comme le montre l'augmentation du montant moyen des transactions, la forte concentration des investissements de capital-risque dans le secteur des TIC, et la forte concentration géographique des investissements aux États-Unis et en Chine (OCDE, 2017^[12]). Le financement en ligne était également très concentré en Chine, aux États-Unis et au Royaume-Uni, même si les marchés se développaient rapidement dans de nombreux pays (OCDE, 2020^[6]).

Dans un climat de ralentissement économique général, les bilans des PME sont également moins positifs, le rebond de leurs bénéfices ayant commencé à se stabiliser à compter de 2019 (OCDE, 2019^[5]).

La crise a suscité des inquiétudes au sujet du financement des PME&E, mais les risques ne se concrétiseront pas forcément

Jusqu'à présent, les instruments de financement bancaire sont restés relativement abordables et disponibles pendant la crise du COVID-19. À l'inverse de ce qui s'est produit lors de la crise financière mondiale de 2008-2009, les banques sont généralement mieux capitalisées et plus résilientes, ce qui permet de maintenir le flux de crédit. Les premières données indiquent que les prêts bancaires se sont maintenus au premier semestre 2020 dans de nombreuses régions du monde (OCDE, 2020^[11]). Dans

certains cas, les volumes ont même augmenté pour répondre à une hausse de la demande des petites entreprises visant à compenser la perte de chiffre d'affaires.

Le capital-risque, après avoir amorcé un recul, a rebondi pour atteindre des sommets historiques, 2020 étant une année exceptionnelle. La pandémie a donné la possibilité aux entreprises technologiques notamment de proposer des solutions susceptibles de répondre aux besoins en constante évolution des entreprises, de la main-d'œuvre et des clients (TrueBridge, 2021^[13]). Au premier trimestre 2021, les investissements mondiaux en capital-risque se sont établis à 125 milliards USD, soit une hausse de 94 % en glissement annuel (Crunchbase, 2021^[14]). Aux États-Unis, les investissements ont conservé leur vigueur tout au long de l'année 2020. L'activité a été soutenue par une forte demande d'innovation et une accélération de la transformation numérique dans le contexte de la pandémie, ainsi que par des améliorations réglementaires (Wall Street Journal, 2021^[15]). En Europe, une enquête menée en octobre 2020 auprès de gestionnaires de fonds de capital-risque et d'investisseurs-tuteurs investissant dans la région a mis en évidence un optimisme général quant à la situation des entreprises et les attentes pour les 12 prochains mois (FEI, 2021^[16]). La plupart d'entre eux ont déclaré que la crise du COVID-19 avait eu un faible impact sur leur stratégie d'investissement. Certains observateurs du marché du capital-risque ne prévoient pas de pénurie de capitaux en 2021, si bien que les tentatives de création d'entreprise n'auront jamais été aussi faciles à financer (MIT, 2021^[17]) (Wall Street Journal, 2021^[15]). Toutefois, si le secteur du capital-risque a bien résisté, le climat d'incertitude a entraîné une concentration des capitaux au sein d'entreprises bien établies, c'est-à-dire une augmentation du total des investissements, mais une baisse du nombre de transactions et une hausse de leur montant. Au début de la pandémie, les sociétés de capital-risque ont préféré soutenir les entreprises de leur portefeuille que de chercher de nouvelles possibilités d'investissement (Crunchbase, 2021^[14]).

Les autres sources de financement des PME&E ont été plus gravement touchées. Un recul des opérations de crédit-bail et de location-vente ainsi que d'affacturage a été observé. Les provisions des bailleurs ont nettement augmenté au cours du premier semestre 2020, un nombre accru de locataires n'étant pas en capacité de rembourser leur crédit-bail, ce qui a entraîné une baisse significative des résultats d'exploitation des bailleurs. En outre, les volumes de nouveaux contrats de crédit-bail ont fortement diminué au deuxième trimestre de l'année (Leaseurope, 2020^[18]), ce qui remet en question la rentabilité future du secteur. En Europe, les volumes d'affacturage ont chuté d'environ 6 % au premier semestre 2020, en raison de la baisse du chiffre d'affaires des clients, mais le marché devrait rebondir avec la reprise de la croissance économique (FCI, 2020^[19]). De fortes baisses des transactions financières en ligne ont également été observées, le secteur n'ayant encore jamais été confronté à une crise de cette ampleur.

Les financements alternatifs en ligne pourraient être durablement atteints, et on pourrait assister à un mouvement de concentration du secteur (OCDE, 2020^[2]). On s'attend à ce que les petits opérateurs disposant de faibles réserves de fonds propres quittent le secteur, ce qui augmentera la concentration du marché et réduira potentiellement l'offre de financements alternatifs en ligne pour de nombreuses petites entreprises, limitant la progression de l'inclusion financière. Parallèlement, la crise ouvre des perspectives, notamment à long terme. Les circonstances actuelles ont entraîné une hausse de la demande de financements alternatifs. La collaboration accrue actuellement observée entre les entreprises de technologie financière (« Fintech »), les banques et d'autres institutions financières établies devrait continuer à se renforcer, du fait que les opérateurs financiers tiennent de plus en plus à fournir des services en ligne (FMI, 2020^[20]).

Les dispositifs de financement du commerce extérieur pourraient subir des pressions croissantes, associées à une éventuelle chute de la demande. Alors que les chaînes d'approvisionnement nationales et internationales sont mises à rude épreuve, la possibilité de s'appuyer davantage sur les prêts interentreprises est fortement réduite (OCDE, 2020^[2]). Toutefois, étant donné que la crise actuelle pourrait inciter les acteurs du marché à intensifier leur utilisation des outils numériques, les banques pourraient réduire leur habituelle dépendance à l'égard des procédures papier, et les coûts inhérents au personnel

des services d'appui (ICC, 2020_[21]). Si elle se concrétise, cette évolution pourrait permettre à un plus grand nombre de PME de recourir à des instruments de crédit commercial (OECD, 2021_[22]).

Dans le même temps, on peut craindre que la rupture des chaînes d'approvisionnement n'affecte le financement des échanges commerciaux¹ (Chambre de commerce internationale, 2020_[23]), notamment du fait que ces instruments sont généralement très vulnérables en période de ralentissement économique (OCDE, 2020_[24]) (CFE/SME(2020)5/REV1).

Une régression de la diversification des instruments de financement des PME, si elle se concrétise, inverserait la tendance positive en faveur d'un meilleur équilibre entre les prêts bancaires et les autres instruments de financement des PME, conformément aux Principes de haut niveau du G20 et de l'OCDE sur le financement des PME (G20/OCDE, 2015_[25]), et de la satisfaction des besoins de financement d'un plus large éventail de PME.

À l'avenir, la résilience du secteur bancaire et financier sera cruciale. La baisse de la production, des salaires et des bénéfices pourrait entraîner une augmentation des taux de défaillance des consommateurs et des entreprises, ce qui pourrait se traduire par un accroissement de l'endettement, des défauts de paiement des prêts hypothécaires, et une pression à la baisse sur les prix immobiliers. La dégradation des conditions économiques, alliée à une hausse des prêts improductifs, est susceptible d'affaiblir les capacités d'absorption des pertes des banques (DAF/CMF(2020)24). La contagion pourrait s'étendre aux marchés énergétiques et financiers. Par exemple, lorsque la production a ralenti en 2020, les prix du pétrole avaient déjà atteint leur plus bas niveau depuis plusieurs années, et les prix des matières premières s'étaient effondrés. L'aversion au risque augmente sur les marchés financiers, le taux d'intérêt à 10 ans ayant atteint un niveau record aux États-Unis, et les cours des actions ayant fortement baissé.

Pour favoriser la reprise, il conviendra de répondre aux préoccupations relatives à l'endettement des PME

La chute soudaine et brutale de leur chiffre d'affaires a exacerbé les problèmes de trésorerie des PME et réduit leurs perspectives de bénéfices. La crise du COVID-19 a mis en évidence les difficultés des PME à mobiliser des liquidités et à accéder à des solutions de financement à court terme, et peut également compromettre leurs perspectives d'investissement.

De nombreuses PME ont compensé leur perte de chiffre d'affaires en contractant de nouvelles dettes, souvent dans le cadre du renforcement des aides publiques. Les données préliminaires mettent en évidence pour la plupart une augmentation des volumes d'emprunt au premier semestre 2020, à la suite d'une légère hausse de la demande des PME (OCDE, 2020_[11]).

Le risque d'endettement des PME varie sensiblement d'un pays à l'autre. On dispose de peu de données harmonisées à l'échelon international sur l'utilisation réelle des aides publiques par le secteur des PME. L'enquête Facebook/OCDE/Banque mondiale (2017) remédie en partie à cette lacune (Facebook/OCDE/Banque mondiale, 2020_[11]). Cette enquête met l'accent sur les entreprises disposant d'une page Facebook, qui avaient déjà entamé une transformation numérique – même élémentaire. Ses résultats montrent que les PME n'ont pas pu accéder aux dispositifs de financement selon les mêmes modalités dans tous les pays². En Grèce, en Italie et en Pologne, plus de 25 % des PME (disposant d'une page Facebook) ont bénéficié d'une aide publique remboursable, comme un crédit ou un report de paiement, depuis le début de la pandémie. Elles sont donc plus susceptibles de devoir la rembourser qu'en Norvège ou en République slovaque, où les PME sont moins de 1 % dans ce cas.

Si les politiques publiques ont permis de soutenir la trésorerie, elles ont également contribué à accroître les risques d'endettement des PME. L'aide publique au financement des PME prend différentes formes, notamment d'aides remboursables et non remboursables (Encadré 2.1). Les programmes d'aide publique semblent s'appuyer le plus souvent sur l'endettement, c'est-à-dire les prêts et les garanties de prêts.

Toutefois, des programmes de subventions ont également été mis en place dans différents pays dès la première vague de la pandémie. Au cours du second semestre 2020, les pouvoirs publics y ont eu davantage recours, et leur enveloppe a augmenté (CFE/SME(2021)2). Il s'agit également des instruments les plus utilisés pour soutenir la R-D et l'innovation des PME pendant la crise (CE/OCDE, 2021^[26]). La conception de ces dispositifs est néanmoins très variable (Encadré 2.1), ce qui pourrait avoir un impact sur la probabilité que certaines populations de PME ou certains entrepreneurs aient accès ou non à des aides non remboursables.

Encadré 2.1. Aides publiques remboursables et non remboursables pendant la pandémie

Mesures d'endettement

Les programmes d'aide publique déployés pendant la pandémie semblent s'appuyer le plus souvent sur l'endettement, c'est-à-dire les prêts et les garanties de prêts. De nombreux gouvernements ont mis en place ou prolongé des incitations afin que les banques commerciales accordent des prêts aux PME. Les ajustements apportés aux dispositifs de garantie de prêts consistent notamment à accroître la capacité de garantie, à augmenter la part d'un prêt pouvant être couverte par une garantie, à réduire les coûts de traitement et de garantie, à accélérer les procédures et à réduire les obligations en matière de documentation, à allonger les périodes de remboursement et à élargir les critères d'octroi (BERD, 2020^[27]). Selon l'enquête de l'OCDE sur les programmes de soutien aux entreprises financés par les pouvoirs publics (COVID-19), menée en décembre 2020, les aides publiques dans les pays de l'OCDE sont restées axées sur l'octroi de prêts et de garanties de prêts, l'enveloppe totale des programmes variant considérablement, de quelques millions USD à plus de 500 milliards USD dans certains cas (DAF/CMF(2021)6/REV1).

Les reports de paiement ont permis aux PME d'atténuer les pressions pesant sur la trésorerie, mais elles devront rembourser un jour ou l'autre. Un nombre relativement important de pays ont mis en place des reports du paiement de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu (90 %), tandis qu'une proportion plus faible a également instauré un report de la taxe sur la valeur ajoutée (24 %) et des cotisations de sécurité sociale et de retraite (21 %) (BERD, 2020^[27]).

En outre, les garanties d'emprunt sont accompagnées de prêts directs par des institutions publiques. Un grand nombre de gouvernements ont mis en place de nouvelles facilités de prêts publics, en élargissant les dispositifs existants, en assouplissant les procédures d'accès ou en abaissant les taux d'intérêt (CFE/SME(2021)2). Le Canada a mis en place un Programme de crédit aux entreprises, qui accorde une aide supplémentaire de plus de 10 milliards CAD aux entreprises rencontrant des problèmes de trésorerie. Dans le cadre de leur plan de relance de 2 000 milliards USD, les États-Unis ont lancé un programme de prêts sans intérêt de 367 milliards USD pour les PME de moins de 500 salariés, afin de couvrir les salaires, les frais de location et d'autres dépenses. Le Japon a augmenté le montant de ses prêts spéciaux sans intérêt accordés aux PME sans garantie.

Subventions

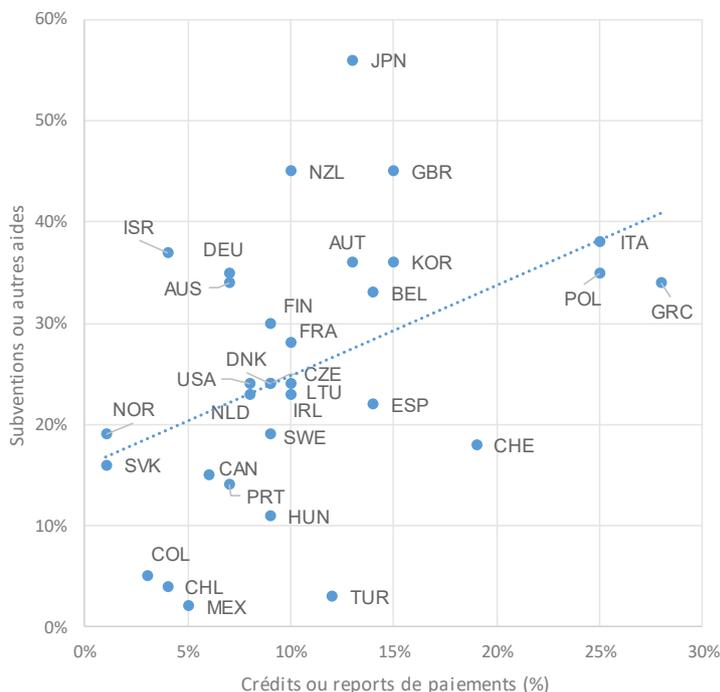
Des programmes de subventions ont également été mis en place dans différents pays dès la première vague de la pandémie. Au cours du second semestre 2020, les pouvoirs publics y ont eu davantage recours, et leur enveloppe a augmenté (CFE/SME(2021)2). La conception de ces programmes est néanmoins très variable du point de vue de la population ou des secteurs ciblés, des critères d'octroi et, enfin, du soutien en termes absolus ou de montant nominal de l'aide octroyée (Tableau 2.1). Par exemple, certains programmes de subventions allouent un montant fixe aux bénéficiaires (par ex. Allemagne, Australie, Chili, Grèce, Irlande, Japon, Nouvelle-Zélande), alors que d'autres versent une aide proportionnelle à la perte de chiffre d'affaires (par ex. Autriche, Danemark, France, Suède).

Certains dispositifs visent en premier lieu les secteurs les plus durement touchés et sont progressivement étendus à d'autres secteurs et à des entreprises d'autres tailles (par ex. aux Pays-Bas). Compte tenu du recours plus massif des PME à ces dispositifs, il serait intéressant de comprendre de manière plus systématique comment ces différences de conception ont pu affecter la résilience et la survie des différents types d'entreprises.

Les données de l'enquête sur les PME montrent effectivement que les formes d'aide non remboursables ont vraisemblablement rencontré davantage de succès auprès des PME que les formes remboursables (Facebook/OCDE/Banque mondiale, 2020^[11]). Les PME ont pu combiner différentes formes d'aide depuis le début de la pandémie (chapitre 1). Dans les pays où elles ont un meilleur accès au crédit public, elles reçoivent généralement davantage de subventions ou d'aides. Les PME semblent être deux à trois fois plus nombreuses à avoir bénéficié de formes d'aides non remboursables que de formes remboursables à travers le monde. En particulier, 56 % des PME (disposant d'une page Facebook) au Japon ont touché des subventions et des aides, contre 13 % qui ont obtenu des crédits et des reports de paiement. De même, 45 % des PME de Nouvelle-Zélande et du Royaume-Uni ont bénéficié d'aides non remboursables, alors que respectivement 10 % et 15 % d'entre elles ont bénéficié d'une aide remboursable.

Graphique 2.2. Les PME ont combiné différentes formes d'aide financière, fondées sur l'endettement ou non, mais en privilégiant largement les mesures non remboursables.

Part des PME dotées d'une page Facebook bénéficiant d'une aide financière publique depuis le début de la pandémie de COVID-19, par type d'aide



Source : calculs effectués par l'OCDE à partir de (Facebook/OCDE/Banque mondiale, 2020^[11]), décembre 2020.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934292639>

Si les petites entreprises risquent probablement davantage de faire faillite (chapitre 1), le risque d'endettement est vraisemblablement plus important pour les grandes PME. L'analyse empirique menée dans le chapitre 1 montre un effet de taille sur la probabilité que les PME obtiennent des crédits, mais aucun effet sur leur recours aux subventions. En d'autres termes, les grandes PME ont plus souvent accès à des crédits supplémentaires que les plus petites, et pourraient être plus exposées à un risque de défaut de remboursement à l'avenir.

Pour faire face au risque de surendettement des PME, les prêts garantis par l'État sont souvent assortis de conditions de remboursement souples afin d'aider les PME et les entrepreneurs à éviter les défaillances pendant la crise. Les banques elles-mêmes ont également mis en œuvre un certain nombre d'initiatives de soutien aux PME, par le biais de moratoires sur le remboursement des dettes (parfois soutenus par les pouvoirs publics, parfois à l'initiative des banques) et de dispositifs souples et adaptés.

Dans le cadre de solutions à plus long terme, les gouvernements ont de plus en plus recours à des aides non fondées sur l'endettement, comme des subventions, des dispositifs de fonds propres et de quasi-fonds propres et des instruments hybrides (voir également encadré 1). Lors de l'instauration des nouvelles mesures de confinement ou d'endiguement à l'automne 2020, ces programmes de subventions ont été plus largement utilisés et renforcés afin de répondre à la situation financière de plus en plus difficile des PME, en particulier dans les secteurs durement touchés, ce qui met en évidence une prise de conscience de l'importance d'éviter le surendettement des PME. En outre, certains pays ont utilisé les subventions comme un moyen proactif de soutenir la reprise. L'Irlande, par exemple, a lancé en août 2020 un nouveau programme de subventions qui visait à permettre aux PME de relancer leur activité et de rouvrir leurs

portes. En juillet 2020, Israël a annoncé un programme de subventions pour les petites entreprises, qui offre aux PME la possibilité d'obtenir une subvention de 1000 NIS pour acquérir une connexion Internet par fibre optique³ (CFE/SME(2021)2).

De même, certains gouvernements proposent des prêts convertibles, qui permettent de transformer un prêt en fonds propres si l'emprunteur n'est pas en mesure de le rembourser. Ce type d'instrument est bénéfique tant pour les PME emprunteuses que pour les banques prêteuses. Les PME peuvent se procurer des liquidités à taux zéro, leur potentiel de croissance n'est pas affecté et les banques ont, quant à elles, la possibilité de récupérer leur mise à moyen et à long terme. Au Royaume-Uni, le Future Fund a mis en place des prêts convertibles d'un montant minimum de 250 000 GBP pour les PME. Pour y avoir droit, les PME doivent remplir plusieurs conditions, comme celle d'avoir déjà levé un minimum de 250 000 GBP en capital-investissement (British Business Bank, 2020). (OCDE, 2020_[11])

Le recours aux instruments de capitaux propres présente plusieurs avantages par rapport aux instruments d'emprunt et offre aux PME de meilleures perspectives d'investissement et de croissance au moment de la reprise. En particulier, le recours aux fonds propres plutôt qu'à l'emprunt réduit le ratio d'endettement, ce qui améliore la qualité de la signature, et diminue les coûts d'emprunt et les risques de défaillance. En outre, les instruments de capitaux propres se prêtent à des co-investissements du secteur privé, ce qui permet de faire converger davantage de fonds vers les PME (OCDE, 2020). Néanmoins, l'utilisation des instruments de capitaux propres est souvent limitée (exception faite des start-ups à fort potentiel et des entreprises de taille moyenne), car les patrons de PME sont souvent réticents à diluer leur capital social et à accorder des droits de vote aux investisseurs. Les obstacles sont également liés à une méconnaissance des titres de participation ou à des coûts de transaction élevés.

Le climat de grande incertitude favorise l'épargne de précaution, qui peut alors constituer un volant de sécurité et contribuer à relancer l'économie, à condition que les conditions redeviennent favorables à la prise de risques. Lorsque les clients ont été priés de rester chez eux et les magasins et entreprises de fermer leurs portes, la demande finale s'est effondrée. Les pertes de revenus subies par les entrepreneurs et les travailleurs ont incité les entreprises et les personnes physiques à réduire leurs dépenses de consommation et à épargner. Les entreprises ont privilégié les liquidités afin de constituer des réserves et éviter les pénuries. D'après une enquête réalisée en février 2021 auprès des micro-entreprises et PME françaises (MPME), les flux de trésorerie se sont améliorés au cours des trois derniers mois, et la position de liquidité n'a jamais été perçue aussi positivement depuis mai 2018, date du lancement de la première enquête MPME (BPI France, 2021_[28]). La part des MPME ayant mobilisé leur Prêt garanti par l'État (PGE) reste limitée (23 %), les demandes étant essentiellement motivées par la constitution d'une trésorerie de précaution⁴. De même, les dépôts bancaires des sociétés non financières ont augmenté rapidement au Japon, aux États-Unis et dans de nombreux pays européens, à un rythme bien plus élevé que les taux de croissance moyens observés au cours des cinq dernières années (Christensen, Maravalle and Rawdanowicz, 2020_[41]). Les dépôts des ménages ont également augmenté, mais dans une moindre mesure. À l'inverse, lors de la crise financière mondiale, les dépôts des entreprises ont diminué avec le resserrement du crédit, et les dépôts des ménages ont augmenté plus lentement. Reste toutefois à savoir si l'épargne de précaution était davantage le fait des grandes entreprises que des PME, et dans quelle mesure ces réserves de liquidités pouvaient être réaffectées à des investissements productifs le moment venu.

On observe une tendance en faveur de la finance durable dans le monde entier, notamment par le biais des plans de relance

Les fonds dédiés à l'investissement durable ont augmenté, plus de 30 000 milliards USD d'actifs dans le monde intégrant un certain nombre de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) (OCDE, 2020_[48]). De fait, l'investissement ESG prend de plus en plus d'importance, car les institutions financières cherchent à rendre leurs produits et leurs portefeuilles plus écologiques, et les entreprises, y compris les PME et les entrepreneurs, modifient leurs modèles économiques afin de s'adapter à la

transition écologique. Cette croissance a été stimulée par l'évolution de la demande de l'ensemble de l'écosystème financier, engendrée à la fois par la recherche d'une valeur financière traditionnelle et de résultats non financiers axés sur les valeurs.

Toutefois, les PME et les entrepreneurs se heurtent à un certain nombre de difficultés lorsqu'ils tentent d'accéder à la finance durable. Du côté de la demande, les obstacles sont les suivants : méconnaissance des possibilités de financement, nécessité de capitaux patients à long terme plus abordables, manque de préparation des investisseurs, et difficultés à satisfaire les obligations de déclaration et à obtenir des externalités potentiellement positives pour la société, les rendements privés étant inférieurs à l'optimum social. Du côté de l'offre, les obstacles sont les suivants : asymétries d'information entre les institutions financières et les PME, éventail restreint de produits de financement durable, manque de diversité des institutions financières intéressées par les investissements durables, et nature de « niche » des marchés verts, ce qui entraîne une incompatibilité entre les idéaux et les objectifs des investisseurs et des entrepreneurs (OCDE, 2013^[17]). Les PME et les entrepreneurs doivent pouvoir accéder à ces financements afin de jouer leur rôle dans la transition environnementale.

Tableau 2.1. La conception des programmes de subventions pour lutter contre le COVID varie considérablement d'un pays et d'une région à l'autre

Caractéristiques des programmes de subventions mis en œuvre en réponse à la crise du COVID-19 à l'échelon national ou infranational, sélection d'exemples

Pays		Montant de la subvention	Groupe cible	Date de début	Objectif de la subvention	Description
Allemagne	National	Jusqu'à 9 000 EUR par entreprise sur une période de trois mois	Entreprises unipersonnelles ou micro-entreprises (jusqu'à 5 salariés)	Mai 20	Soutien immédiat à la trésorerie	Le montant total du programme s'élève à 50 milliards EUR.
	National	Jusqu'à 15 000 EUR par entreprise sur une période de trois mois	Entreprise de 10 salariés maximum	Mai 20	Soutien immédiat à la trésorerie	L'enveloppe totale du programme s'élève à 50 milliards EUR.
	National	Chèque de 4 000 EUR	Petites entreprises	Avr 20	Aide structurelle	Prise en charge des services de conseil pour les aider à trouver des solutions pour faire face à la crise
	National	75 % du chiffre d'affaires hebdomadaire moyen en nov-déc 2019	Petites entreprises et indépendants, pour chaque semaine de fermeture	Nov à déc 2020	Soutien immédiat à la trésorerie	Indemnisation des pertes de revenus
	National	Somme forfaitaire « Neustarthilfe » de 5 000 EUR maximum	Travailleurs indépendants	Déc 20	Soutien immédiat à la trésorerie	Partie du troisième volet des aides transitoires (Überbrückungshilfe III). Prise en charge des coûts d'exploitation.
	National	Jusqu'à 40 % des coûts répondant aux critères (1), [¶] Jusqu'à 60 % des coûts répondant aux critères (2), [¶] Jusqu'à 90 % des coûts répondant aux critères (3) [¶] Les coûts répondant aux critères sont limités à 20 000 EUR par mois.	Petites entreprises ayant subi une baisse du chiffre d'affaires d'au moins 30 % (1), de 50 à 70 % (2) ou de plus de 70 % (3).	Nov 2020 à juin 2021	Soutien immédiat de la trésorerie et soutien structurel	Dispositif Überbrückungshilfe III Prise en charge des coûts fixes, notamment des loyers, des baux, des frais de financement, des coûts des stagiaires et des impôts fonciers, ainsi que des coûts des travaux de transformation et de rénovation aux fins de la mise en œuvre des normes d'hygiène, et des coûts du passage des entreprises au numérique.
	National	Jusqu'à 7 500 EUR pour les indépendants [¶] Jusqu'à 30 000 EUR pour une société pluripersonnelle	start-ups et indépendants (ayant débuté leur activité avant le 1 ^{er} mai 2020)	Jan-juin 21	Soutien immédiat à la trésorerie	Dispositif Neustarthilfe Non cumulable avec le dispositif Überbrückungshilfe III.
	National	Dotation en capital correspondant à 100 % des	Petites entreprises dont le chiffre d'affaires devrait baisser de plus de	Jan-juin 21	Soutien immédiat à la trésorerie	Indemnisation des pertes de revenus En complément des aides transitoires

		coûts répondant aux critères	70 %.			Überbrückungshilfe III.
Australie	National	Subvention jusqu'à 21 000 AUD	Petites entreprises (moins de 20 salariés)	Juil 20	Maintien du personnel	Subvention en faveur des apprentis et des stagiaires
		Subvention jusqu'à 21 000 AUD	Moyennes entreprises	Juil 20	Maintien du personnel	Les entreprises de taille moyenne sont éligibles pour les salaires versés du 1 ^{er} juillet 2020 au 31 mars 2021.
		Subvention comprise entre 10 000 et 50 000 AUD	Entreprise dont le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas 50 millions AUD	Juil 20 — oct 20	Maintien du personnel	Versement égal à 100 % des taxes sur les salaires et traitements
		Chèque	Petites entreprises	Juil 20	Aide structurelle	Accès à des conseils financiers, amélioration de la compréhension des conséquences financières de la pandémie et des mesures de soutien, et renforcement de la viabilité.
	Infranational	Subventions d'adaptation jusqu'à 10 000 AUD	Petites entreprises de la région du Queensland		Aide structurelle	Prise en charge des activités financières, juridiques, de marketing, de communication ou de l'achat d'équipements numériques ou de logiciels spécialisés.
Infranational	Subvention jusqu'à 2 000 AUD	Petites entreprises de la région de Perth et Peel	Avr 21	Soutien immédiat à la trésorerie	Compensation des pertes de revenus et prises en charge des coûts dus au confinement et à la fermeture des entreprises, comme la perte de denrées périssables.	
Autriche	National	70 % des coûts fixes	Moyennes et grandes entreprises ayant enregistré une baisse de chiffre d'affaires d'au moins 30 % entre le 16 septembre 2020 et le 30 juin 2021 par rapport à la même période en 2019.	Nov 20	Soutien immédiat à la trésorerie	Prise en charge des dépenses liées aux coûts fixes.
		90 % des coûts fixes, jusqu'à 3 millions EUR par entreprise	Micro- et petites entreprises ayant enregistré une baisse de chiffre d'affaires d'au moins 30 % entre le 16 septembre 2020 et le 30 juin 2021 par rapport à la même période en 2019.	Nov 20	Soutien immédiat à la trésorerie	Prise en charge des dépenses liées aux coûts fixes.
Belgique	National	80 % des coûts de R-D répondant aux critères	Toutes les entreprises, tous les secteurs	Mars 20	Aide structurelle	Applicable aux projets de recherche industrielle et de développement expérimental. Le montant total du dispositif s'élève à 4 millions EUR.
		Subvention initiale de 4 000 EUR, puis 160 EUR supplémentaires par jour après le 5 avril 2020.	Petites entreprises touchées par une fermeture complète lors de la première vague de la pandémie et exerçant leur activité dans les domaines de la restauration, de l'hôtellerie, du tourisme,	Avr 20	Soutien immédiat à la trésorerie	Indemnisation des pertes de revenus

			du commerce de détail et des loisirs.			
	Infranational	Jusqu'à 15 000 EUR par entreprise sur une période de trois mois	Petites entreprises et indépendants de la Région flamande, ayant subi une baisse de 60 % de leur chiffre d'affaires	Août 20 — sept 20	Soutien immédiat à la trésorerie	Indemnisation des pertes de revenus
	Infranational	6 250 à 45 000 EUR pour (1) ; 6 250 à 62 500 EUR pour (2) ; 75 000 à 125 000 EUR pour (3).	Petites entreprises et indépendants de Bruxelles dans les secteurs les plus touchés : (1) entreprises (ou prestataires) dans les secteurs de l'hôtellerie, de l'événementiel, de la culture, du sport et du tourisme ; (2) hébergements touristiques ; (3) lieux de vie nocturne	Mars 21	Soutien immédiat à la trésorerie	Indemnisation des pertes de revenus. Le gouvernement a financé le programme pour un montant total de 111 millions EUR.
Canada	National	Jusqu'à 5 000 CAD	Petites entreprises	Oct 20	Soutien immédiat à la trésorerie	Le Fonds d'aide à la petite entreprise Soutenons l'achat local, doté de 12 millions CAD, vise à compenser les pertes de revenus.
	National	Subvention jusqu'à 75 % des salaires pour une période maximale de trois mois et 2 000 CAD par travailleur pour une période maximale de quatre mois.	Petites entreprises	Mars 20	Maintien du personnel	La Prestation canadienne d'urgence permet aux PME de préserver l'emploi.
	Infranational	Jusqu'à 5 000 CAD	Petites entreprises du sud de l'Ontario	Nov 20	Soutien immédiat à la trésorerie	Indemnisation des pertes de revenus
	Infranational	10 000 CAD seront mis à disposition de chaque PME – en plus des subventions précédentes qui ne dépassaient pas 20 000 CAD – soit un nouveau total de 30 000 CAD maximum.	Petites entreprises de l'Alberta	Fév 21	Soutien immédiat à la trésorerie	Indemnisation des pertes de revenus
	Infranational	Jusqu'à 30 000 CAD par mois et jusqu'à 60 000 CAD d'avril à septembre 2021	Petites entreprises du Yukon	Fév 21	Soutien immédiat à la trésorerie	Le programme d'aide aux entreprises du Yukon vise à prendre en charge des coûts fixes spécifiques.
Chili	National	Programme Reactivate – Jusqu'à 4 millions CLP par entreprise	Entreprises dont le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas 733 900 000 CLP	Oct 20	Soutien immédiat à la trésorerie	Prise en charge du fonds de roulement et des immobilisations. Le montant total du dispositif s'élève à 4 millions USD.
		Programme Reimpulsa – Jusqu'à 4 millions CLP par	Entreprises dont le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas 3 millions CLP		Soutien immédiat à la trésorerie	Prise en charge du fonds de roulement ou du coût du renforcement des capacités. Le coût

		entreprise				du programme s'élève à 3.6 millions USD.
	Infranational	Fonds de solidarité	micro-entreprises locales de la rue principale		Soutien immédiat à la trésorerie	Indemnisation des pertes de revenus. Le fonds de solidarité sera doté de 100 millions USD et transitera par les municipalités.
Danemark	National	Jusqu'à 75 % des salaires, dans la limite de 23 000 DKK par mois et par salarié	Start-up		Maintien du personnel	Indemniser les start-ups pour retenir les salariés
	National	90 % des pertes de revenus	Indépendants prévoyant une baisse de chiffre d'affaires supérieure à 30 %.	Fin le 31 décembre 2021	Soutien immédiat à la trésorerie	Indemnisation des pertes de revenus
	National	90 % des pertes de revenus	Entreprises comptant moins de 10 salariés et dont le chiffre d'affaires moyen était supérieur à 15 000 DKK par mois. Pour bénéficier du dispositif, le revenu personnel du propriétaire doit être inférieur à 0.8 million DKK en 2020.	Fin le 31 décembre 2021	Soutien immédiat à la trésorerie	Indemnisation des pertes de revenus
	Nationale	90 % des pertes de revenus	Petites entreprises dont le chiffre d'affaires devrait baisser d'au moins 30 %.	Fin le 31 décembre 2021	Soutien immédiat à la trésorerie	Indemnisation des pertes de revenus
	Nationale	25 à 80 % des coûts fixes d'une entreprise, l'indemnisation étant plafonnée à 60 millions DKK par entreprise	Moyennes et grandes entreprises dont le chiffre d'affaires devrait baisser d'au moins 30 %.	Fin le 31 décembre 2021	Soutien immédiat à la trésorerie	Indemnisation des pertes de revenus
États-Unis	National	45 % des revenus bruts, jusqu'à 10 millions USD par subvention.	Entreprise du secteur des loisirs comptant jusqu'à 50 salariés à temps plein.	Déc 20	Soutien immédiat à la trésorerie	Indemnisation des pertes de revenus. 2 milliards USD sont réservés aux demandes remplissant les conditions.
France	National	Indemnisation de 1 500 EUR par mois	Petites entreprises et indépendants dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1 million EUR et dont les recettes ont baissé de plus de 70 %.	Mars 20	Soutien immédiat à la trésorerie	Indemnisation des pertes de revenus
	National	10 % du chiffre d'affaires de 2019 ou 10 000 EUR par entreprise	Entreprises du secteur de l'hôtellerie et de la restauration, comme les restaurants, les bars, les boîtes de nuit et les installations sportives, dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1 million EUR et a baissé de 50 % ou plus	Fin le 31 décembre 2021	Soutien immédiat à la trésorerie	Indemnisation des pertes de revenus
	National	10 000 EUR par entreprise	PME et indépendants	Oct 20	Soutien immédiat à la trésorerie	Indemnisation des pertes de revenus

Irlande	National	Chèque	Petites entreprises		Aide structurelle	Prise en charge de services de conseil en vue d'analyses immédiates de la situation financière, ainsi qu'en matière d'innovation, de diversification des marchés et des chaînes d'approvisionnement.
	National	Chèque de 2 500 EUR au profit du commerce en ligne	micro-entreprises	Juin 20	Aide structurelle	Prise en charge des formations en ligne destinées aux entrepreneurs. Le montant total du dispositif a été initialement financé à hauteur de 3.3 millions EUR, et bénéficié en juin de 14 millions EUR supplémentaires.
	National	4 000 EUR à 25 000 EUR	Petites entreprises	Août 20	Soutien immédiat à la trésorerie	Lancement du Fonds de soutien aux entreprises (Sustaining Enterprise Fund) pour permettre aux PME de rouvrir, de s'adapter aux restrictions et soutenir la reprise.
	National	Jusqu'à 8 000 EUR	Grossistes, traiteurs et fournisseurs événementiels, ayant subi une baisse d'au moins 75 % de leur chiffre d'affaires.	Fév 21	Soutien immédiat à la trésorerie	Le Covid-19 Business Aid Scheme (CBAS) vise à soutenir les entreprises qui, jusqu'à présent, n'ont pas pu accéder aux financements publics.
	National	Jusqu'à 800 000 EUR, dont 200 000 EUR ou 50 % sous forme de subventions non remboursables.	Entreprises manufacturières et entreprises de services liés au commerce international	Fév 21	Soutien immédiat à la trésorerie	Le Fonds de soutien aux entreprises disposera d'une enveloppe de 90 millions EUR.
	Infranational	Chèques de 2 500 et 10 000 EUR	Petites entreprises		Aide structurelle	Chèques en faveur de l'innovation, de la productivité et la préparation à la continuité des activités
Japon	National	2 millions JPN par entreprise	Les entreprises dont le capital est inférieur à 1 milliard JPN ayant vu leur chiffre d'affaires mensuel baisser de 50 % ou plus d'une année sur l'autre.	Avr 20	Soutien immédiat à la trésorerie	Indemnisation des pertes de revenus
	National	1 million JPN par personne	Entrepreneurs individuels, indépendants compris	Avr 20	Soutien immédiat à la trésorerie	Indemnisation des pertes de revenus
Nouvelle-Zélande	National	Chèque de 5 000 NZD	Entreprises jusqu'à 100 salariés	Juil 20	Soutien immédiat de la trésorerie/soutien structurel	Prise en charge des RH, de la santé et du bien-être, de la continuité des activités, de la gestion des flux de trésorerie et des finances, de la stratégie et des capacités numériques. Le montant total du dispositif s'élevait à 16 millions NZD en mars ; une rallonge de 40 millions NZD a été accordée en juillet.
Pays-Bas	National	4 000 EUR (mars 20)	PME dans les secteurs très touchés. En	Mar/avr 2020	Soutien immédiat à	Compensation des coûts fixes. Le montant

		– Subvention portée à 70 % des coûts fixes pour les entreprises ayant perdu 100 % de leur chiffre d'affaires (déc 20) - Portée à 85 % aux 1 ^{er} et 2 ^e trimestres 2021, le plafond passant de 90 000 à 330 000 EUR.	avril, l'aide a été étendue à d'autres secteurs touchés plus indirectement. En décembre, elle a été étendue aux transports et aux fournisseurs des secteurs de l'hôtellerie et de l'événementiel. En janvier, les grandes entreprises ont également été incluses dans le dispositif.	(prolongation en déc 2020 et jan 2021)	la trésorerie	total des mesures d'aide s'élève à 3.9 milliards EUR.
	National	Aide au revenu non remboursable pendant 3 mois	Indépendants ayant subi une baisse de revenus	Avr 2020 (prolongation en jan 21)	Soutien immédiat de la trésorerie/soutien structurel	Indemnisation des pertes de revenus En janvier 2021, l'aide a été étendue avec la mise en place de services supplémentaires en matière de formation et de reconversion.
	National	750 EUR – portés à 1 500 EUR	Micro-entreprises et entreprises personnelles (coiffeurs, pédicures)	Jan 21	Soutien immédiat à la trésorerie	Indemnisation des pertes de revenus.
République tchèque	National		Indépendants et petites sociétés à responsabilité limitée touchés par le COVID-19	Fév 21	Soutien immédiat à la trésorerie	Indemnisation des pertes de revenus. Le montant total du dispositif s'élève à 1.2 milliard EUR.
Royaume-Uni	National	Jusqu'à 25 000 GBP par entreprise	Petites entreprises des secteurs de l'hôtellerie, de la vente au détail et des loisirs, dont la valeur locative est comprise entre 15 000 et 51 000 GBP.		Soutien immédiat à la trésorerie	Indemnisation des pertes de revenus
	National	Fondé sur la valeur locative des locaux et peut être étendu pour prendre en charge chaque période supplémentaire de 14 jours de fermeture.	Petites entreprises fournissant un service à la clientèle en personne dans des locaux et qui ont dû fermer en raison des restrictions liées au COVID-19	Nov 20	Soutien immédiat à la trésorerie	Indemnisation des pertes de revenus
	National	Fondé sur la valeur locative des locaux lors du premier jour complet de restrictions locales.	Entreprises n'ayant pas droit à d'autres programmes de subvention. À l'exclusion des entreprises sous tutelle administrative ou insolvables.	Nov 20	Soutien immédiat à la trésorerie	Compensation des pertes de revenus
	National	80 % des bénéficiaires commerciaux moyens sur trois mois, versés en une seule fois et plafonnés à 7 500 GBP.	Travailleurs indépendants	Fév 21	Aide au revenu	Indemnisation des pertes de revenus
	Infranational	18 000 GBP par entreprise	Toutes les entreprises	Mars 21	Soutien immédiat à la trésorerie	Indemnisation des pertes de revenus. 5 milliards GBP alloués au financement du programme d'aide à la reprise d'activité en Angleterre. Les subventions similaires en Irlande du Nord, au Pays de Galles et en

						Écosse disposent d'une enveloppe de 794 millions GBP.
Suède	National	Prise en charge de 75 % des dépenses de personnel, jusqu'à 26 030 SEK par personne et par mois.	Toutes les entreprises connaissant des difficultés financières temporaires et graves	Fin le 31 décembre 2020	Maintien du personnel	Compensation d'une part importante des coûts de maintien des salariés.
Suisse	National	Indemnisation du chômage partiel	Toutes les entreprises		Maintien du personnel	Extension et simplification de l'indemnisation du chômage partiel
	National	Subventions d'urgence	Entreprises du secteur culturel et organisations sportives		Soutien à la trésorerie	Fonds d'urgence pour la culture (280 millions CHF) et les organisations sportives (350 millions CHF, dont 115 millions CHF de subventions)
	National	Indemnisation de la baisse des exportations	Entreprises exportatrices		Aide structurelle	Indemnisation de la réduction des activités de promotion des exportations à hauteur de 7.1 millions CHF.
	National/infranational	Indemnités exceptionnelles (peuvent être utilisées par les cantons pour des subventions ou des garanties et des prêts, mais 90 % des paiements sont des subventions).	Toutes les entreprises		Soutien à la trésorerie	Montant total de 10 milliards CHF (Confédération : 8.2 milliards CHF, et cantons : 1.8 milliard). Les cantons sont responsables de la mise en œuvre.
Turquie	National	6 millions TL par entreprise	Entreprises produisant des désinfectants, des masques médicaux et autres matériel de production pour les professionnels de santé	Mars 20	Soutien immédiat à la trésorerie	Incitation à la production de fournitures médicales.

Source : OCDE, sur la base des informations sur les pays figurant dans CFE/SME(2021)2/ANN1 [et de la documentation nationale](#).

Références

- BPI France (2021), *Barometre PME Fevrier 2021. Impact de la crise sur la situation financière et le financement des entreprises*, <https://lelab.bpifrance.fr/enquetes/barometre-pme-fevrier-2021-impact-de-la-crise-sur-la-situation-financiere-et-le-financement-des-entreprises> (accessed on 23 March 2021). [28]
- Christensen, A., A. Maravalle and L. Rawdanowicz (2020), “The increase in bank deposits during the COVID-19 crisis: Possible drivers and implications”, *Ecoscope*, <https://oecdecoscope.blog/2020/12/10/the-increase-in-bank-deposits-during-the-covid-19-crisis-possible-drivers-and-implications/>. [6]
- Crunchbase (2021), “Global venture funding hits all-time record high \$125B in Q1 2021”, <https://news.crunchbase.com/news/global-venture-hits-an-all-time-high-in-q1-2021-a-record-125-billion-funding/> (accessed on 11 May 2021). [14]
- EBRD (2020), “State credit guarantee schemes: Supporting SME access to finance amid the Covid-19 crisis”. [26]
- EC/OECD (2021), *SMEs: Policies Tackling COVID-19*, STI Policy Compass, <https://stip.oecd.org/covid/target-groups/TG31> (accessed on 23 March 2021). [25]
- EIF (2021), “EIF Venture Capital, Private Equity Mid-Market & Business Angels Surveys 2020: Market sentiment – COVID-19 impact – Policy measures”, *EIF Working Paper*, https://www.eif.org/news_centre/publications/eif_working_paper_2021_71.pdf (accessed on 11 May 2021). [16]
- Facebook/OECD/World Bank (2020), *Future of Business Survey*. [1]
- FCI (2020), “Press release: EU factoring turnover figures in the first half of 2020”, <https://fci.nl/en/news/press-release-eu-factoring-turnover-figures-first-half-2020>. [19]
- G20/OECD (2015), “G20/OECD High-level principles on SME financing”, <http://www.oecd.org/finance/G20-OECD-High-Level-Principles-on-SME-Financing.pdf> (accessed on 15 March 2021). [24]
- ICC (2020), *Trade Finance and COVID-19: Priming the Market to Drive a Rapid Economic Recovery*, International Chamber of Commerce, <https://iccwbo.org/content/uploads/sites/3/2020/05/icc-trade-financing-covid19.pdf>. [21]
- IMF (2020), *The Promise of Fintech: Financial Inclusion in the Post COVID-19 Era*, International Monetary Fund, <https://www.imf.org/~media/Files/Publications/DP/2020/English/PFFIEA.ashx>. [20]
- Leaseurope (2020), *Leaseurope Index Q1 2020*, https://www.leaseurope.org/flysystem/s3?file=2020-06/Leaseurope%20Index%20Q1%202020_Public.pdf. [18]
- MIT (2021), “With optimism running high in venture capital, 4 trends to watch”, MIT Management Sloan School, <https://mitsloan.mit.edu/ideas-made-to-matter/optimism-running-high-venture-capital-4-trends-to-watch> (accessed on 11 May 2021). [17]

- OECD (2021), “Annex 1.A. Overview of the different types of SME and entrepreneurship policy support instruments”, in One year of SME and entrepreneurship policy responses to COVID-19: Lessons learned to “build back better”, *OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19)*, OECD, Paris, <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/one-year-of-sme-and-entrepreneurship-policy-responses-to-covid-19-lessons-learned-to-build-back-better-9a230220/#annex-d1e2375>. [29]
- OECD (2021), “One year of SME and entrepreneurship policy responses to COVID-19: Lessons learned to “build back better””, *OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19)*, OECD, Paris, <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/one-year-of-sme-and-entrepreneurship-policy-responses-to-covid-19-lessons-learned-to-build-back-better-9a230220/#blocknotes-d7e2460>. [5]
- OECD (2021), *The COVID-19 crisis and banking system resilience: Simulation of losses on nonperforming loans and policy implications*, OECD Paris, <https://www.oecd.org/daf/fin/financial-markets/COVID-19-crisis-and-banking-system-resilience.pdf>. [3]
- OECD (2021), “Trade finance for SMEs in the digital era”, *OECD SME and Entrepreneurship Papers*, No. 24, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/e505fe39-en>. [22]
- OECD (2020), “COVID-19 Government Financing Support Programmes for Businesses”, OECD Paris, <http://www.oecd.org/finance/COVID-19-Government-Financing-Support-Programmes-for-Businesses.pdf>. [27]
- OECD (2020), *Financing SMEs and Entrepreneurs 2020: An OECD Scoreboard*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/061fe03d-en>. [8]
- OECD (2020), *OECD Business and Finance Outlook 2020: Sustainable and Resilient Finance*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/eb61fd29-en>. [4]
- OECD (2020), “The impact of COVID-19 on SME financing: A special edition of the OECD Financing SMEs and Entrepreneurs Scoreboard”, *OECD SME and Entrepreneurship Papers*, No. 22, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/ecd81a65-en>. [2]
- OECD (2020), “Trade finance in times of crisis: Responses from export credit agencies”, *OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19)*, OECD, Paris, <http://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/trade-finance-in-times-of-crisis-responses-from-export-credit-agencies-946a21db/#section-d1e74>. [23]
- OECD (2019), *Financing SMEs and Entrepreneurs 2019: An OECD Scoreboard*, OECD Publishing, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/fin_sme_ent-2019-en. [10]
- OECD (2019), *OECD SME and Entrepreneurship Outlook 2019*, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/34907e9c-en>. [7]
- OECD (2018), *Entrepreneurship at a Glance: 2018 Highlights*, OECD, Paris, <http://www.oecd.org/sdd/business-stats/EAG-2018-Highlights.pdf>. [11]
- OECD (2017), *Entrepreneurship at a Glance 2017*, OECD Publishing, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/entrepreneur_aag-2017-en. [12]
- OECD/EU (2017), *The Missing Entrepreneurs 2017: Policies for Inclusive Entrepreneurship*, [9]

OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264283602-en>.

TrueBridge (2021), “State of the venture capital industry - Market analysis”, [13]
https://issuu.com/truebridgecapital/docs/state_of_vc_2021_4.5.21 (accessed on
11 May 2021).

Wall Street Journal (2021), “The venture-capital trends to watch”, [15]
<https://www.wsj.com/articles/the-venture-capital-trends-to-watch-11620578655>.

Notes

¹ Les dispositifs de financement des échanges comprennent le financement intra-entreprise, le financement interentreprises, ou des outils plus spécifiques comme les lettres de crédit, les garanties de paiement anticipé, les garanties d'exécution, et les assurances ou les garanties de crédit à l'exportation. (OCDE, 2020^[24])

² L'enquête de l'OCDE sur les programmes de soutien aux entreprises financés par les pouvoirs publics (COVID-19), qui a été menée auprès des entités chargées d'administrer ces programmes, met également en évidence de grandes variations d'utilisation et d'accès d'un pays à l'autre, et d'un programme à l'autre au sein des pays. Les personnes interrogées estiment que le recours aux programmes a été plus important que prévu, en grande partie en raison de la demande de PME ne pouvant accéder à d'autres circuits de financement.

³ <https://www.calcalistech.com/ctech/articles/0,7340,L-3838519,00.html>

⁴ 59 % des entreprises bénéficiaires d'un PGE envisagent d'amortir son remboursement sur la durée maximale, c'est-à-dire 6 ans ; 9 % prévoient de le rembourser intégralement dès 2021 ; 8 % des dirigeants de MPME craignent de ne pas pouvoir rembourser le PGE, une proportion qui augmente régulièrement. Plus de la moitié des dirigeants font état d'une hausse du niveau d'endettement de leur entreprise pendant la crise. Cette hausse est supérieure à 50 % pour 15 % d'entre eux.

3

Mondialisation contre relocalisation : le rôle clé des PME dans la montée en puissance de politiques industrielles territorialisées

La crise du COVID-19 pourrait entraîner une reconfiguration du commerce et des investissements internationaux. Dans un contexte de fortes perturbations des chaînes de valeur mondiales (CVM), des stratégies de relocalisation ont été développées au niveau national ou territorial, afin de réduire la dépendance vis-à-vis des pays tiers ou de préserver la souveraineté dans des domaines stratégiques afin de soutenir l'emploi local. Cependant, l'argumentaire de la démondialisation peut négliger des dynamiques multiples et tout le potentiel pour les PME locales d'accéder aux ressources et aux marchés stratégiques grâce à l'internationalisation, ainsi que de bénéficier de retombées positives depuis les CVM ou d'opérer avec certaines multinationales (ou dans leur entourage proche). Le troisième chapitre explore la portée et les formes possibles d'une restructuration des CVM, tout en examinant le rôle central des PME dans les approches locales des nouvelles politiques industrielles et d'internationalisation.

L'essentiel

Les possibilités de reconfiguration des chaînes de valeur mondiales (CVM) offrent des possibilités d'intégration renforcée des PME dans les marchés et réseaux internationaux.

- **L'expansion des CVM avait déjà ralenti avant la crise du COVID-19**, en partie du fait des tensions commerciales et de l'incertitude politique (OECD, 2018^[1]) (OECD, 2020^[2]), mais aussi de l'érosion des avantages comparatifs en termes de main-d'œuvre, sous l'impulsion des progrès technologiques en matière de transformation numérique, de robotique et d'automatisation (De Backer and Flaig, 2017^[3]). L'évolution des préférences des consommateurs en faveur d'une conduite plus responsable et durable des entreprises, et de produits « fabriqués localement » (OCDE, 2020g) a également joué un rôle dans ce ralentissement. La pandémie de COVID-19 a accéléré ces tendances.
- **En perturbant les chaînes d'approvisionnement, la pandémie a mis en évidence des vulnérabilités et soulevé des interrogations sur la résilience.** Les mesures de confinement instaurées à travers le monde ont mis en exergue les risques des chaînes de valeur, en particulier des chaînes très fragmentées et longues. Par rapport à des entreprises plus grandes, certaines PME sont particulièrement exposées car leur capacité à trouver de nouveaux fournisseurs intermédiaires ou à se diversifier et à s'insérer dans des chaînes de valeur moins exposées aux confinements est généralement plus limitée.
- **L'onde de choc a été plus forte dans les chaînes de valeur où les intrants sont difficiles à substituer**, la spécialisation (l'un des principaux avantages concurrentiels des PME) devenant ainsi une source de vulnérabilité. **Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement ont également entraîné des pénuries de produits à l'échelle mondiale**, générant une concurrence féroce qui désavantage les petites entreprises, dont le pouvoir de négociation est moindre. En outre, dans les secteurs s'appuyant sur de vastes réseaux de petits fournisseurs et prestataires de services, comme les secteurs automobile ou aérospatial, l'impact sur la demande a été considérable.
- **Le COVID-19 et la « résilience » ont relancé le débat sur la souveraineté industrielle.** Certains pays élaborent désormais des stratégies de relocalisation à l'échelon national ou territorial, comme moyen de réduire la dépendance dans des domaines stratégiques, mais aussi comme instruments de soutien de l'emploi local (Charbit and Gatignol, 2021^[4]). Actuellement, de nombreux gouvernements reconsidèrent les politiques industrielles en tenant compte de la résilience et cherchent à protéger les PME et les secteurs stratégiques, par ex. contre les pratiques prédatrices, les rachats ou les distorsions de concurrence, etc.
- **De nombreux gouvernements s'efforcent de renforcer le positionnement de leurs PME dans les CVM** en maintenant les filières commerciales en activité et en réduisant les coûts des échanges, en consolidant les garanties à l'exportation et les mesures de soutien à l'exportation pour les PME, en renforçant les liens commerciaux internationaux entre les PME et en renforçant les services de suivi et de facilitation pour retenir et attirer les IDE. Les organismes et institutions en charge de la promotion des exportations et des investissements transforment également leurs méthodes de travail, afin de mieux soutenir les usagers dans le contexte de la crise du COVID-19 (EU/OECD, 2021^[5]).
- **L'éventuelle restructuration des CVM peut prendre de nombreuses formes, difficiles à anticiper.** Le renforcement de la résilience nécessite un certain degré de redondance des fournisseurs, voire une diversification des sources d'approvisionnement et des sites de production. Cette diversification peut impliquer des désinvestissements à certains endroits,

mais des expansions à d'autres, ce qui représente à la fois une source de défis et d'opportunités pour les PME.

- **Une restructuration des chaînes de valeur mondiales, même temporaire, peut avoir des répercussions à plus long terme.** Bien que les chaînes de valeur mondiales qui ont été temporairement perturbées soient susceptibles de retrouver la dynamique de réseau qui a précédé la crise, rien ne garantit que ce sera effectivement le cas, car nombre de PME pourraient éprouver des difficultés à renouer les liens essentiels à leur approvisionnement (OCDE, 2019^[6]).
- **Dans le même temps, la restructuration des CVM comporte des limites.** L'hétérogénéité de la dotation et de la capacité demeure d'un pays et d'une région à l'autre, **tout comme la justification économique de l'interdépendance.** Il ressort des simulations que les arguments économiques en faveur de la relocalisation des chaînes de valeur mondiales (et, de fait, les arguments en faveur de la relocalisation pour accroître la résilience) sont faibles (OCDE, 2021^[7]) (Cadestin et al., 2019^[8]).

Introduction

Les PME sont moins souvent actives à l'international, mais lorsque c'est le cas, elles enregistrent de meilleures performances. Elles demeurent avant tout des actrices locales intégrées dans les marchés et écosystèmes environnants. Les marchés intérieurs sont leur principal espace d'activité. Dans la zone OCDE, les PME représentent 39 % de la valeur ajoutée des exportations et 46 % de la valeur ajoutée des importations. Cette moyenne cache toutefois de grandes disparités entre les pays : au Mexique ou en France, les PME représentent respectivement 5 % à 8 % et 17 % à 25 % de la valeur ajoutée des exportations et des importations, contre 69 % à 75 % et 73 % à 75 % en Estonie et en Lettonie (OCDE, 2021^[9]). La contribution relativement faible des PME aux exportations globales découle de leur moindre contribution à l'industrie, en particulier à l'industrie minière et manufacturière, où les économies d'échelle jouent un rôle important.

La fragmentation internationale de la production le long des chaînes de valeur mondiales (CVM) crée de nouvelles conditions de marché (Encadré 3.1), ce qui favorise un renforcement de la spécialisation et permet aux petits acteurs d'accéder aux marchés internationaux où ils peuvent tirer parti des externalités de connaissance et de technologie et accroître leur capacité d'innovation. Il semble que le fait de s'intéresser uniquement aux exportations directes des PME ne permet pas de rendre pleinement compte de la contribution réelle des petites entreprises aux exportations d'un pays. Par ailleurs, lorsque le rôle des PME en tant que fournisseurs d'intrants aux grands exportateurs directs est pris en compte, leur importance en tant qu'exportateurs augmente considérablement (OCDE, 2019^[10]). Cela est particulièrement vrai dans les secteurs où les CVM jouent un rôle déterminant dans l'approvisionnement et le soutien à la production, par ex. le matériel de transport. Ce mode indirect d'internationalisation permet aux PME d'accéder à de nouvelles sources de croissance sans avoir à supporter les coûts liés aux échanges.

Encadré 3.1. Conditions du marché, performances et stratégies des PME

Les conditions du marché jouent un rôle déterminant dans l'activité des PME et des entrepreneurs, et dans la reprise de leurs activités après les sérieuses perturbations des chaînes d'approvisionnement, des échanges et des investissements internationaux, et de la demande intérieure provoquées par la pandémie. Les conditions du marché déterminent la taille optimale des entreprises, si elles investissent, innover, s'agrandissent ou réduisent la voilure, et créent des emplois, ou si les entrepreneurs entrent ou sortent du marché. Les entreprises peuvent s'adapter aux conditions du marché par le biais d'un ensemble de stratégies, mais les petites entreprises ont généralement moins de marge de manœuvre que les grandes entreprises, qui bénéficient d'économies d'échelle (renforcées par leur taille). Les petites entreprises ont principalement recours à la différenciation des produits (par ex. l'innovation), aux effets de réseau (standardisation, coopération interentreprises ou utilisation des plateformes numériques par ex.) et aux effets d'agglomération (concentration territoriale) pour se concurrencer. Les conditions du marché sont définies à l'échelon national, international, régional ou local.

Source : (OCDE, 2019^[10])

Les PME, y compris non exportatrices, peuvent tirer parti de produits et services importés moins chers ou plus perfectionnés, ou de la technologie intégrée aux biens d'équipement importés (Lopez Gonzalez, 2016^[11]) (López González and Jouanjean, 2017^[12]). Les entreprises qui recourent davantage aux importations sont en fait plus productives et mieux à même de faire face aux coûts de l'exportation (Bas and Strauss-Kahn, 2015^[13]) (Bas and Strauss-Kahn, 2014^[14]). Une intégration mondiale plus étroite a également des répercussions sur les entreprises qui opèrent sur les marchés locaux, du fait d'une intensification de la concurrence, qui s'accompagne parfois d'effets délétères sur les économies locales et impose aux petites entreprises d'approfondir leurs connaissances des marchés et d'accroître leur compétitivité.

Les investissements internationaux peuvent également avoir des retombées positives sur les PME nationales via différents circuits de diffusion (CFE/SME(2020)13/REV1) (Crespo, Fontoura and Proenca, 2009^[15]), (Keller and Yeaple, 2009^[16]), (Criscuolo and Timmis, 2017^[17]), (Lejarraga et al., 2016^[18]) (OCDE, 2019^[19]) (OCDE/ONUDI, 2019^[20]). Parmi ces circuits, citons les liens au sein des chaînes de valeur lorsque les PME font office de fournisseurs ou d'acheteurs locaux, les partenariats stratégiques avec les investisseurs étrangers, la mobilité de la main-d'œuvre des entreprises étrangères vers les PME locales, ou la concurrence et les effets d'imitation. L'ampleur des retombées des investissements directs étrangers (IDE) dépend de la qualité des IDE attirés dans le pays, de la capacité d'absorption des PME locales, et de certains facteurs structurels comme la géographie économique locale et le cadre réglementaire et institutionnel. Un investissement entièrement nouveau, par exemple, est susceptible de nécessiter la mise en œuvre d'une nouvelle technologie dans le pays d'accueil, et de s'accompagner d'un transfert direct de connaissances et de technologies de la société mère vers la nouvelle filiale (Farole and Winkler, 2014^[21]). Cela est avantageux en termes de productivité pour les PME locales (dans la même région), surtout si l'IDE est réalisé dans un secteur différent (Lembcke and Wildnerova, 2020^[22]). Cela met en évidence l'existence d'économies d'agglomération et d'externalités de connaissance qui franchissent facilement les limites sectorielles.

Globalement, les avantages de la participation à une CVM dépendent du secteur, de la position de la PME dans les réseaux de production mondiaux et de la nature des synergies interentreprises, c'est-à-dire du mode de gouvernance de la CVM, qui est généralement dicté par la multinationale à la tête de la chaîne (Gereffi, Humphrey and Sturgeon, 2005^[23]). Les entreprises et les secteurs situés au cœur de réseaux de production complexes ont accès à une plus grande diversité d'intrants étrangers, voire à un plus large

éventail de technologies, par rapport à ceux situés à la périphérie. Les petites entreprises enregistrent une croissance plus rapide de leur productivité dans les secteurs occupant une place plus centrale dans la production mondiale, par rapport à ceux de la périphérie, mais aussi dans les secteurs entretenant des liens plus solides avec des acheteurs/fournisseurs étrangers plus productifs (Crisciolo and Timmis, 2018^[24]).

- Dans les secteurs où la qualité (par ex. produits pharmaceutiques) et la présence commerciale (par ex. marketing/publicité, services financiers) sont importantes, l'établissement d'une filiale permettra aux multinationales de garantir des niveaux élevés de qualité de la production et d'accéder directement aux clients sur le marché national.
- Dans les secteurs fabriquant des produits standardisés et simples nécessitant peu de coopération formelle entre les participants à la CVM (par ex. produits agricoles), les multinationales privilégient les stratégies fondées sur des transactions de pleine concurrence (CNUCED, 2013^[25]) (Gereffi and Fernandez-Stark, 2016^[26]). Les multinationales n'exercent aucune influence sur la chaîne d'approvisionnement et les fournisseurs, dont beaucoup sont des PME, tirent des enseignements des demandes qui leur sont adressées et des réactions du marché.
- Dans les secteurs à forte intensité de savoir (par ex. matériel informatique, industrie automobile), les partenariats contractuels semblent être prépondérants (Andrenelli et al., 2019^[27]). Les multinationales exercent une certaine influence sur leurs partenaires, par le biais d'accords contractuels ou, plus implicitement, par leur pouvoir de négociation (CNUCED, 2011^[28]). Dans l'industrie automobile, en moyenne, environ trois quarts des fournisseurs de premier rang de la chaîne de production mondiale d'un constructeur opèrent dans le cadre de partenariats contractuels, dont plus des trois quarts avec des entreprises à capitaux étrangers (Lejarraga et al., 2016^[18]).

Avant la pandémie de COVID-19, l'expansion des CVM et la fragmentation internationale de la production avaient déjà ralenti

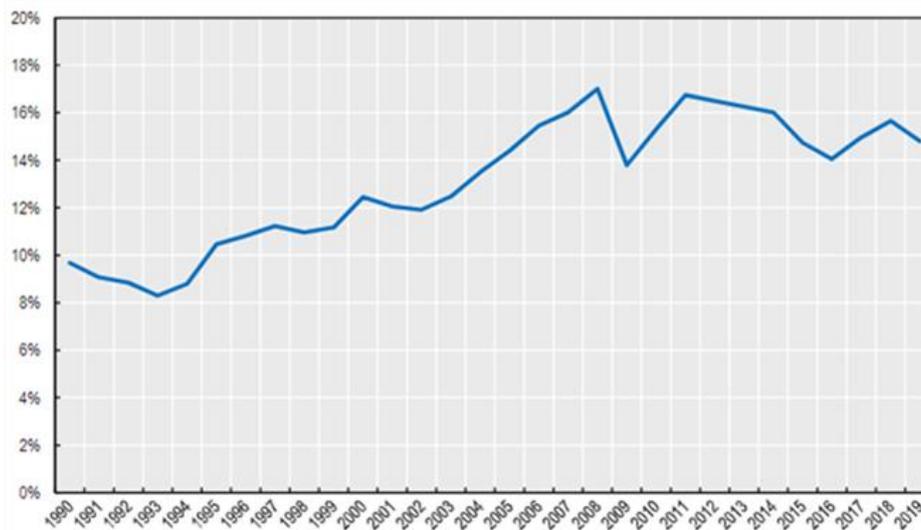
De même, les conditions du marché s'étaient améliorées pour les PME et les entrepreneurs, les perspectives de croissance n'ayant jamais été aussi fortes depuis la crise de 2008-09. L'amélioration des infrastructures numériques et la réduction des coûts de transaction dans le cadre des échanges transfrontaliers ont aidé les PME à accéder aux marchés internationaux. Les plateformes numériques ont permis aux PME de s'approvisionner et de vendre leur production plus facilement à l'étranger, en les mettant en relation avec des fournisseurs et des clients et en créant des effets de réseau pour leurs utilisateurs (OECD, 2021^[29]). Les obstacles explicites aux échanges et aux investissements ont également été réduits, ce qui permet aux petits acteurs de mener plus facilement leurs activités à l'échelle internationale.

Toutefois, certains signes montrent que l'expansion de la croissance a atteint son point culminant. La croissance économique a ralenti, faisant planer un risque sur la confiance et les investissements (OCDE, 2018^[30]) (OCDE, 2018^[31]) (OECD, 2019^[6]). Les CVM ont perdu de leur dynamisme en raison des tensions commerciales et du ralentissement des investissements directs étrangers (OCDE, 2018^[32]). Les décisions d'approvisionnement des entreprises ont été affectées par la hausse des coûts commerciaux et l'incertitude croissante entourant l'action publique.

Les preuves du recul de la fragmentation internationale de la production existent depuis 2011 (Graphique 3.1). Pour chaque dollar de production dans le monde, on enregistre moins d'échanges de biens et de services intermédiaires, ce qui montre que les entreprises ont moins recours aux intrants étrangers. Les indicateurs mesurant la longueur des chaînes de valeur confirment que les CVM sont plus courtes, mais uniquement sur leur section internationale (Miroudot and Nordström, 2019^[33]).

Graphique 3.1. Les CVM avaient déjà perdu de leur dynamisme avant la crise du COVID-19

Intensité d'importation de la production à l'échelle mondiale, 2005-16



Note : cet indicateur prend en compte tous les flux commerciaux d'intrants intermédiaires utilisés à n'importe quelle étape de la chaîne de valeur, et exprime leur valeur globale en part de la production finale. Calculé à l'échelle mondiale, il mesure le niveau global de fragmentation de la production.

Source : OCDE TiVA 2016, OCDE TiVA 2018, Perspectives économiques de l'OCDE, Comtrade, FMI.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934292658>

Les investissements directs étrangers sont restés inférieurs aux records historiques, malgré des améliorations en 2019. Les flux mondiaux d'IDE, qui se sont établis à 1 426 milliards USD en 2019, ont augmenté de 12 % au cours de l'année, mais sont restés en deçà des niveaux enregistrés entre 2010 et 2017 lorsque le COVID-19 a frappé (OCDE, 2020_[34]). Le rebond de 2019 s'explique en partie par le retour à un solde positif d'IDE en provenance des États-Unis et des Pays-Bas. Toutefois, dans ce contexte plus favorable, les entrées d'IDE sous forme de capitaux propres ont chuté de 37 % dans la zone OCDE pour s'établir à leur plus bas niveau depuis 2005, s'inscrivant dans la continuité d'une tendance baissière amorcée en 2016. Les capitaux propres¹ présentent un intérêt particulier parce qu'ils sont souvent associés à de nouveaux investissements, comme les investissements de création et/ou les fusions et acquisitions.

Un certain nombre de tendances sont à l'œuvre, qui remettent déjà en question l'intérêt du maintien de chaînes de valeur longues (De Backer and Flaig, 2017_[3]). Les nouveaux modèles économiques exigent une plus grande réactivité à la demande des utilisateurs finaux, et une plus grande proximité avec le marché (OECD, 2019_[6]). Le passage au numérique et la servicification du secteur manufacturier (c'est-à-dire le fait que les entreprises manufacturières utilisent et produisent de plus en plus de services qu'elles associent aux biens qu'elles vendent) permettent aux entreprises d'avoir moins recours à la délocalisation (OCDE, 2020_[35]). L'impression 3D peut, par exemple, remettre en question l'intérêt des délocalisations motivées par le coût de la main-d'œuvre, puisque les pièces sont imprimées localement. L'utilisation des mégadonnées accroît la capacité des multinationales à optimiser leur présence locale, et un recours plus large aux travailleurs contractuels à la demande facilite la relocalisation en réduisant la nécessité d'une présence physique du personnel. Une plus grande attention est également accordée à la protection des données et des actifs d'innovation, et à leur localisation dans des juridictions où la règle de droit prévaut et où les lois sont appliquées.

La question de la résilience de la chaîne d’approvisionnement et de la traçabilité des produits le long des (trop ?) longues chaînes de valeur suscite des inquiétudes. De fait, les entreprises avaient déjà commencé à reconfigurer leurs chaînes d’approvisionnement en réponse à la demande des consommateurs pour des méthodes de production plus durables et inclusives, et des produits et services « fabriqués localement » (OCDE, 2020g). Les effets sur le secteur des PME&E peuvent être de deux ordres. Pour les PME et les entrepreneurs déjà intégrés dans des chaînes de valeur mondiales longues en cours de remaniement, cela peut signifier une perte de débouchés et moins de possibilités de bénéficier des externalités de connaissance et de technologie des chaînes de valeur, ou du financement des échanges commerciaux. Concernant les PME et les entrepreneurs locaux susceptibles de s’engager dans de nouvelles relations le long de la chaîne d’approvisionnement ou dans un partenariat stratégique avec des multinationales, ou qui pourraient approvisionner certains segments de la chaîne de valeur basés dans le pays, cela peut donner lieu à une amélioration des débouchés et à possibles retombées et financements. Il est également possible que certains entrepreneurs et PME perdent leur position au sein un segment d’une chaîne de valeur mondiale mais soient en mesure de se repositionner dans un autre.

La crise du COVID-19 a profondément perturbé les CVM, avec des impacts différenciés selon les entreprises, les secteurs et les territoires

Les sévères restrictions à la circulation des personnes et des biens ont perturbé les chaînes d’approvisionnement internationales et régionales. Les pandémies peuvent provoquer des tensions dans les chaînes d’approvisionnement, car les systèmes de transport et les chaînes elles-mêmes sont perturbés, ce qui peut créer des effets de domino qui se répercutent sur les producteurs en amont et les clients en aval, provoquant une crise de l’offre et de la demande, en particulier dans les secteurs fortement intégrés (US Congressional Budget Office, 2006^[36]) (OCDE, 2020^[37]) (OECD, 2021^[38]). Toutefois, par rapport à la situation qui prévalait lors d’épisodes comparable, comme celui du SRAS en 2003, les interdépendances dans l’économie mondiale sont désormais bien plus grandes qu’elles ne l’étaient, ce qui favorise les réactions en chaîne le long des chaînes d’approvisionnement (Encadré 3.2).

Encadré 3.2. Réactions en chaîne le long des chaînes d'approvisionnement : le cas de la Chine

La crise sanitaire du COVID-19, qui a démarré en Chine, a déclenché une série de réactions en chaîne en se propageant en Asie, en Europe et dans le reste du monde, provoquant des perturbations majeures dans les chaînes d'approvisionnement.

La Chine joue aujourd'hui un rôle bien plus important qu'il y a dix ans dans la production, les échanges, ainsi que sur les marchés du tourisme et des produits de base à l'échelon mondial (OCDE, 2020^[39]). Ce pays est aujourd'hui un producteur mondial majeur de biens intermédiaires, notamment dans les domaines de l'informatique, de l'électronique, des produits pharmaceutiques et des équipements de transport, et le principal moteur de la demande de nombreux produits de base, comme le pétrole et le cuivre, ainsi que de produits finis haut de gamme, comme les produits de luxe ou les voitures (CNN, 2020^[40]). En outre, les touristes chinois représentent environ un dixième de l'ensemble des visiteurs internationaux dans le monde, et au moins un quart des visiteurs se rendant au Japon, en Corée et dans certaines petites économies asiatiques (OCDE, 2020^[39]).

En Chine, les mesures d'endiguement ont pris la forme de quarantaines et de restrictions généralisées à la mobilité de la main-d'œuvre et aux déplacements, ce qui a entraîné des retards imprévus dans le redémarrage des usines après les fêtes du Nouvel An chinois, et une forte compression de bon nombre d'activités dans le secteur des services. Les contractions de la production en Chine ont été ressenties dans le monde entier, via leurs effets perturbateurs sur les chaînes d'approvisionnement. La baisse de la demande en Chine a également affecté les marchés locaux et internationaux.

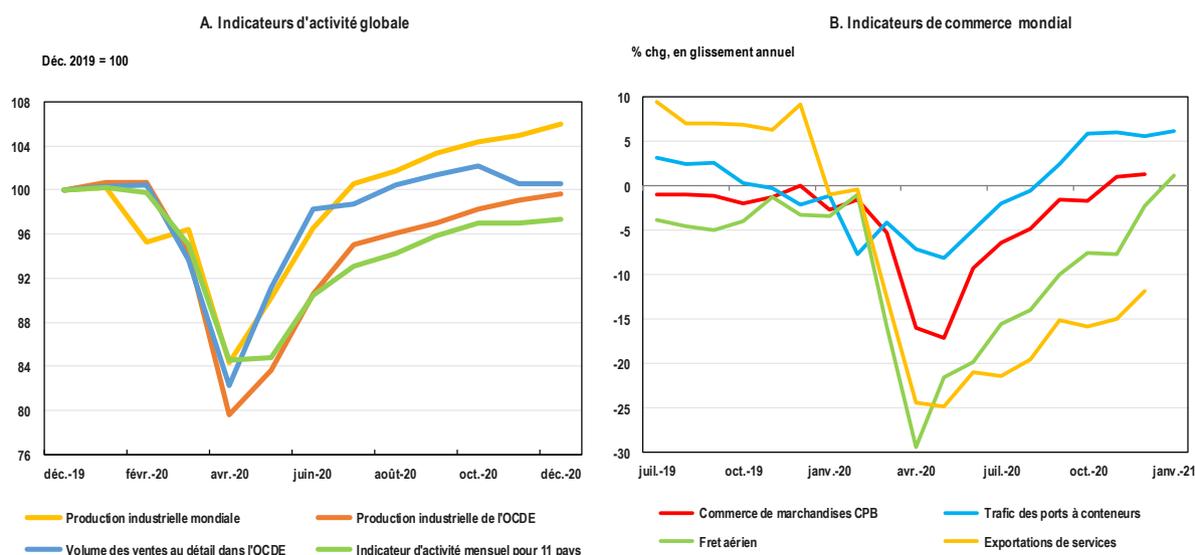
Dans le secteur automobile, les ventes chinoises de voitures ont diminué au cours des premiers mois de 2020 ; la production de pièces automobiles provenant de fournisseurs établis en Chine a chuté, et un certain nombre de producteurs automobiles mondiaux (Volkswagen, General Motors, Renault, Toyota) ont suspendu leur production, quand d'autres ont fermé leurs usines chinoises (CNN, 2020^[41]), (CNN, 2020^[42]) (Reuters, 2020^[43]) (The guardian, 2020^[44]).

Dans le secteur du commerce de détail, les marques internationales qui réalisent une part importante de leurs ventes sur le marché chinois se sont préparées à un coup dur.

Dans le secteur de la santé, alors que la demande mondiale de masques faciaux monte en flèche, la perturbation de l'approvisionnement en produits pharmaceutiques, en équipements médicaux et en dispositifs biotechnologiques menace les perspectives de croissance (The guardian, 2020^[44]) (Forbes, 2020^[45])

Le commerce mondial s'est effondré au premier semestre 2020 et a rebondi au second semestre. La production industrielle mondiale a continué à se renforcer au cours des derniers mois et le commerce mondial de marchandises a désormais retrouvé son niveau d'avant la pandémie (Graphique 3.2), appuyé par la forte demande d'équipements informatiques (par ex. biens liés au télétravail) et de fournitures médicales (par ex. masques et équipements de protection individuelle) (OCDE, 2021^[46]). La reprise de la production industrielle en Chine a également stimulé la demande de matières premières, comme les métaux, dans les économies exportatrices de produits de base (OCDE, 2020^[47]). Le commerce transfrontière des services (par ex. tourisme) reste faible.

Graphique 3.2. Le commerce et l'activité mondiaux se redressent lentement



Note : les ventes au détail sont mesurées à partir de la consommation mensuelle des ménages aux États-Unis et d'un indicateur synthétique de la consommation mensuelle au Japon. L'indicateur d'activité sur 11 pays utilise le PIB ou les données sur la production à l'échelle de l'économie pour l'Argentine, le Brésil, le Canada, le Chili, la Colombie, la Corée, la Finlande, le Japon, le Mexique, la Norvège et le Royaume-Uni. Dans la partie B, toutes les données s'entendent en volume, sauf les exportations de services exprimées sous la forme d'un agrégat d'exportations nominales mensuelles en USD dans 38 pays.

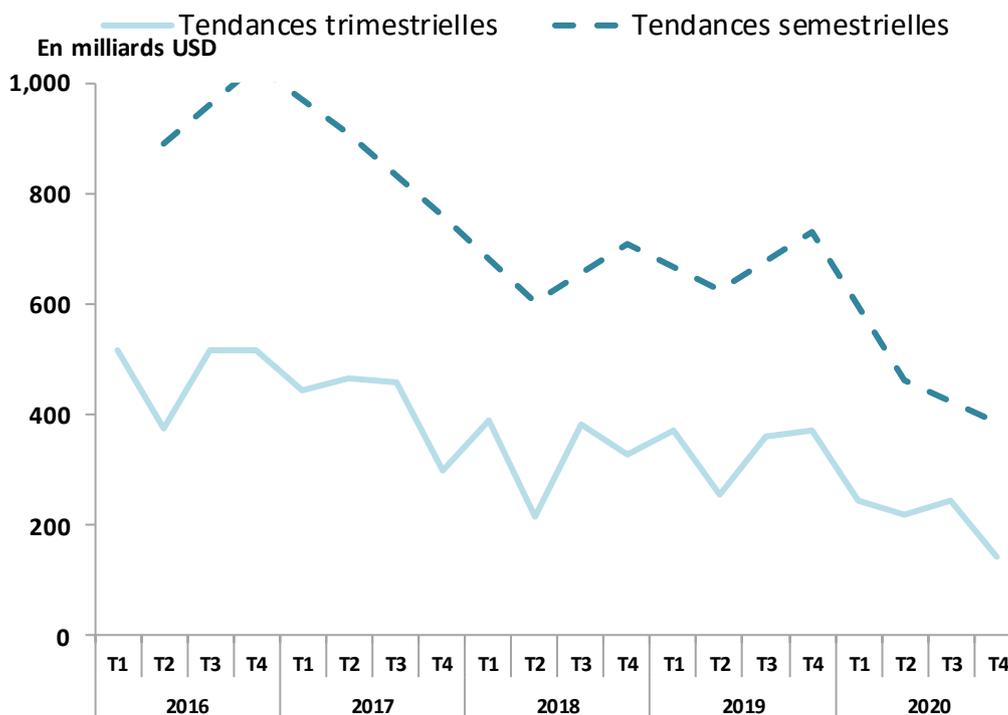
Source : (OCDE, 2021^[46]), Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire, mars 2021. Fondé sur CPB ; IATA ; RWI/ISL Container Throughput Index ; fliht radar24.com ; et calculs de l'OCDE.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934292677>

Les flux d'IDE ont fortement diminué, mais cette baisse pourrait ralentir. Selon les statistiques officielles de l'OCDE, les flux mondiaux d'IDE ont reculé de 38 % en 2020 par rapport à 2019. La pandémie de COVID-19 a accéléré le déclin constant et a contribué à faire baisser les flux mondiaux d'IDE à leurs plus bas niveaux en termes absolus depuis 2005 et, en termes relatifs par rapport au PIB, à leurs plus bas niveaux depuis 1999 (Graphique 3.3) (OCDE, 2021^[48]). Toutefois, cette baisse pourrait avoir marqué le pas. Le rebond des fusions et acquisitions transfrontalières, qui a débuté au second semestre et s'est poursuivi jusqu'au premier trimestre 2021 dans les économies avancées, pourrait stimuler les flux totaux d'IDE en 2021, à moins que de nouveaux et importants désinvestissements ne perdurent en 2021. En outre, des données récentes sur les transactions d'IDE mettent en évidence une baisse des investissements de création annoncés à l'échelle mondiale, qui affecte de manière disproportionnée les marchés émergents et les économies en développement, la baisse des dépenses d'investissement touchant principalement les activités manufacturières et extractives. À l'inverse, les secteurs des biotechnologies et des communications sont ceux qui ont enregistré la plus forte poussée des investissements de création, les dépenses d'investissement ayant presque doublé depuis 2019.

Graphique 3.3. Les investissements internationaux des multinationales se sont effondrés

Flux mondiaux d'IDE, T1 2016-T4 2020 (en milliards USD)



Source : (OCDE, 2021^[49]), FDI in Figures, avril. Fondé sur la base de données de l'OCDE sur l'investissement direct international.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934292696>

Les perturbations du marché et des chaînes d'approvisionnement ont un impact notable mais inégal sur les entreprises. Les PME comptent souvent un nombre plus limité de fournisseurs. Dans certains cas, cela a pu les mettre à l'abri du choc. Au début de l'épidémie en Chine, cela semblait être le cas pour les PME allemandes, qui sont davantage présentes dans les chaînes d'approvisionnement régionales et sont donc moins touchées par les événements en Asie. Dans d'autres cas, les PME étaient peut-être très dépendantes d'un petit nombre de fournisseurs, qui se trouvaient dans des foyers épidémiques ou dans des lieux soumis à des confinements stricts et longs, ce qui a pu contribuer à accroître encore leur vulnérabilité. La propagation est également plus forte dans les chaînes de valeur où les intrants sont spécifiques et difficiles à remplacer (OCDE, 2020^[35]), et où la spécialisation (l'un des principaux avantages concurrentiels des PME) peut devenir une source de vulnérabilité.

Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement ont entraîné des pénuries de produits à l'échelle mondiale, notamment dans les secteurs fortement intégrés. Depuis le milieu des années 2000, la centralité de la Chine en tant que principale plaque tournante de l'industrie manufacturière dans plusieurs secteurs a considérablement augmenté, à la fois en tant que source et en tant que destination (Encadré 3.3). Dans le secteur de la fabrication d'ordinateurs et de produits électroniques, le réseau a migré depuis les États-Unis et la Corée vers la Chine. Les secteurs automobiles allemand et américain restent deux des principaux centres de production à l'échelon mondial. Les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France sont des pôles essentiels du secteur des services. Les États-Unis, en particulier, sont le principal fournisseur de services aux entreprises, c'est-à-dire de services financiers et d'assurance, de services juridiques et comptables, de commerce de gros et de détail, et de recherche et développement.

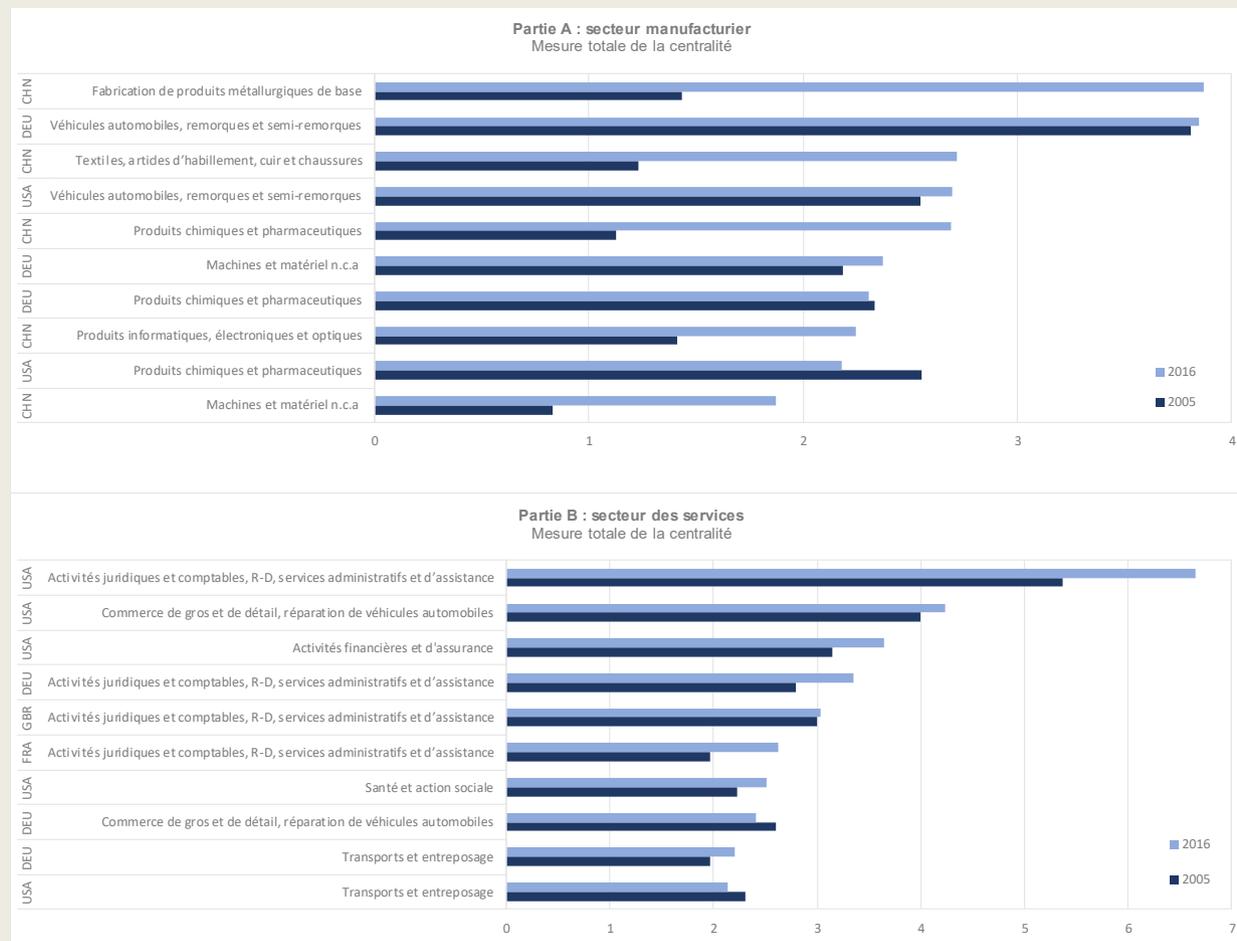
Le marché des semi-conducteurs et ses petits fournisseurs ont été mis à rude épreuve tout au long de l'année. La chaîne de valeur des semi-conducteurs est complexe et mondialisée (OECD, 2019^[50]). La production est l'une des plus intensives en termes de recherche et de développement et est répartie entre différentes sociétés à travers le monde, qui réalisent un certain nombre de tâches spécialisées. Les plus grands fournisseurs de semi-conducteurs sont principalement établis aux États-Unis, en Corée, en Europe et au Japon, mais beaucoup sous-traitent les activités de fabrication et d'assemblage et essai à forte intensité de capital à des entreprises spécialisées situées ailleurs (par ex. dans le Taipei chinois, en Chine et à Singapour). Bien que le secteur se caractérise généralement par d'importantes économies d'échelle et une forte concentration du marché, des entreprises plus petites sont capables de se spécialiser en amont dans des segments à forte valeur ajoutée pour la conception assistée par ordinateur de semi-conducteurs.

La concurrence féroce qui se joue au niveau des pièces manquantes pourrait évincer les petits acteurs. La pénurie de semi-conducteurs a entraîné une hausse des prix d'un ensemble d'applications de haute technologie (téléphones mobiles, ordinateurs ou consoles de jeux vidéo, par exemple) et une augmentation des coûts intermédiaires dans un éventail de secteurs en aval, comme les infrastructures informatiques et de sécurité, les appareils électroniques, le secteur automobile ou aérospatial. Les constructeurs automobiles devraient perdre des milliards de dollars cette année en raison de la pénurie mondiale de puces à semi-conducteurs et d'une concurrence féroce au niveau des pièces critiques (Reuters, 2021^[51]), (Reuters, 2020^[52]), (Reuters, 2021^[53]).

Encadré 3.3. Centralité des CVM

Certains pays et secteurs occupent une place très centrale dans les réseaux de CVM lorsqu'ils sont étroitement connectés à d'autres pôles importants (OECD, 2021^[38]). À l'inverse, ils occupent une place périphérique lorsqu'ils entretiennent des liens commerciaux moins solides. Les trois principaux acteurs, à savoir la Chine, les États-Unis et l'Allemagne, dominent les échanges au sein de la CVM, tant dans le secteur manufacturier que dans celui des services.

Graphique 3.4. Les dix pôles les plus centraux dans les chaînes de valeur mondiales



Note : la centralité totale correspond à la moyenne de la centralité en aval et en amont. La centralité en aval rend compte de l'importance d'un pays – ou d'un secteur – en tant que vendeur de la valeur ajoutée des consommations intermédiaires pour la production des exportations d'un partenaire spécifique. La centralité en amont mesure l'importance d'un pays – ou d'un secteur – en tant qu'acheteur de la valeur ajoutée des consommations intermédiaires pour la production de ses propres exportations. Le secteur manufacturier exclut la construction tandis que le secteur des services exclut les services d'approvisionnement en électricité, gaz et eau.

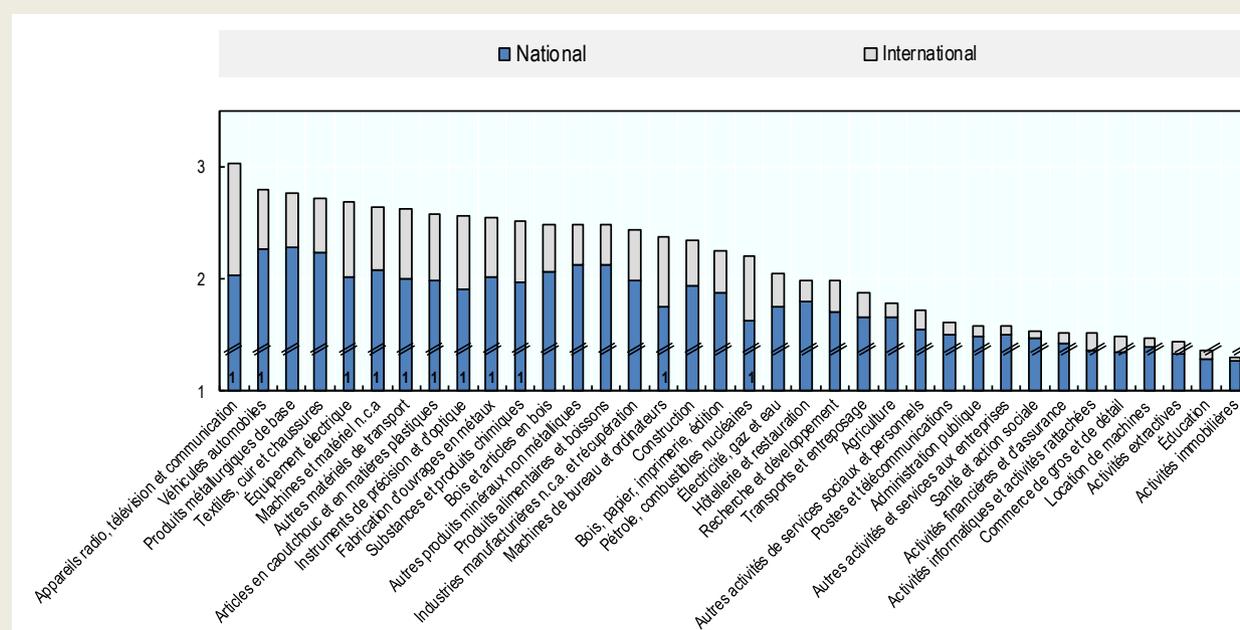
Source : (OECD, 2021^[38]), « Global value chains : Efficiency and risks in the context of COVID-19 », OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19) Paper. Calculs effectués par l'OCDE à partir de la base de données entrées-sorties (TIES) de l'OCDE (2018) <http://www.oecd.org/sti/ind/inter-country-input-output-tables.htm>.

Encadré 3.4. Longueur des CVM

La longueur des chaînes de valeur mondiales varie fortement d'un secteur à l'autre. Elle peut être mesurée en fonction du nombre d'intrants intermédiaires utilisés pour produire un bien de consommation ou un service (Graphique 3.5) Certains secteurs présentent un degré de fragmentation plus élevé, comme les équipements et appareils de télévision et de communication, les véhicules automobiles, les produits métallurgiques de base, les textiles, cuir et chaussures et les équipements électriques. En moyenne, les chaînes de valeur des services sont plus courtes, mais pour certains d'entre eux, comme la construction, l'hôtellerie et la restauration, la recherche et le développement ou le transport et l'entreposage, les chaînes de valeur sont relativement longues.

Graphique 3.5. Importantes variations de la longueur des chaînes de valeur mondiales d'un secteur à l'autre

Nombre d'intrants intermédiaires utilisés pour produire un bien de consommation ou un service, par secteur, 2008



Note : l'indice du nombre d'étapes de production est proposé par (Fally, 2012^[54]) et calculé à l'aide d'un cadre intersectoriel transversal. La valeur minimale de l'indice est de 1 lorsque aucun intrant intermédiaire n'est utilisé pour produire un bien de consommation ou un service. Sa valeur augmente lorsque des intrants du même secteur ou d'autres secteurs sont utilisés. La matrice d'entrées-sorties transversale fournit les valeurs de tous les intrants utilisés par un secteur dans un pays donné. Le modèle d'entrées-sorties international relie les tableaux d'entrées-sorties de 58 pays et représente plus de 95 % de la production mondiale. Se référer aux auteurs pour plus de précisions sur la méthodologie. Source : (De Backer and Miroudot, 2013^[55]). Calculs effectués par les auteurs à partir du modèle TIES de l'OCDE, version de mai 2013.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934292734>

Outre leurs difficultés pour trouver des intrants, les secteurs automobile et aérospatial ont de plus en plus de mal à trouver des débouchés, le risque étant que les géants entraînent dans leur chute leurs écosystèmes de fournisseurs. La longueur de la chaîne de valeur mondiale accroît la vulnérabilité de la chaîne, car elle est associée à un risque plus élevé de réactions en chaîne, et augmente le risque de

défaillance au sein d'une plus vaste communauté de fournisseurs intermédiaires (Graphique 3.1). Les secteurs automobile et aérospatial s'appuient généralement sur des chaînes de valeur plus longues.

- Selon l'Organisation internationale des constructeurs automobiles, le nombre de ventes/immatriculations de véhicules a reculé de plus de 20 % par rapport à 2019 au cours des neuf premiers mois de l'année 2020, avec toutefois de bonnes perspectives de reprise (OICA, 2020^[56]). Les géants de l'industrie automobile ont enregistré des pertes historiques en 2020 (L'Usine Nouvelle, 2021^[57]). Début 2020, l'arrêt brutal de la production s'est répercuté sur l'ensemble du secteur, entraînant la fermeture de toute la chaîne d'approvisionnement (Klein, Høj and Machlica, 2021^[58]). Le rythme de levée des restrictions variable d'un secteur et d'un pays à l'autre a entraîné des pénuries d'intrants dans les chaînes de valeur complexes du secteur. Dans le même temps, un choc de demande a fortement réduit la production de l'ensemble des monteurs. La faiblesse persistante de la demande, surtout au cours d'une période plus propice à l'épargne de précaution qu'à l'achat de biens durables, et des épidémies récurrentes pourraient conduire les sous-traitants à cesser leur activité pour cause d'insolvabilité ou de faillite.
- Les interdictions de déplacement et le recul du trafic et des transports à l'échelle mondiale ont incité les transporteurs internationaux à suspendre les vols et le fret (Reuters, 2020^[59]), ce qui a eu un impact négatif sur la demande d'avions. De nombreuses compagnies aériennes internationales sont sous pression, certaines enregistrant des pertes massives pour l'année 2020 (par exemple, plus de 7 milliards EUR de pertes pour Air France-KLM) (Euronews, 2021^[60]), et d'autres ont fait faillite dès le début de la pandémie (par exemple la compagnie britannique FlyBe) (BBC, 2020^[61]). En outre, comme les avions volent moins, la vente de pièces détachées et les services après-vente pourraient également rester inférieurs à la normale, en particulier si les compagnies aériennes retardent délibérément la maintenance ou la modernisation des appareils pour réduire les coûts (Deloitte, 2021^[62]).

Les perturbations du marché ont également modifié les dynamiques d'agglomération et de réseau, qui sont essentielles pour permettre aux PME de réaliser des économies d'échelle externes. La concentration territoriale s'est probablement transformée en point faible, temporairement du moins. L'impact régional et local de la crise est fortement asymétrique au sein des pays (OCDE, 2020^[63]) et semble dépendre de la dépendance de la région à l'égard des secteurs d'exportation et des CVM. La crise a temporairement transformé ces sources de productivité (Tsvetkova et al., 2020^[64]) en sources de vulnérabilité. La dynamique des réseaux est également perturbée, sans que l'on sache si et quand elle pourra être rétablie. Généralement, les PME sont particulièrement dépendantes des réseaux d'entreprises, qui intègrent parfois des opérateurs plus importants (par ex. des multinationales), pour accéder aux technologies, aux services commerciaux et aux connaissances essentiels à leur activité (OECD, 2019^[6]). À plus long terme, nombre d'entre elles pourraient rencontrer des difficultés pour renouer des liens après avoir subi des perturbations, les anciens partenaires ayant établi de nouvelles alliances et conclu de nouveaux contrats.

La crise pourrait inciter les multinationales à s'engager dans des plans de désinvestissement massifs pour se préparer au monde de l'après-crise. Les désinvestissements sont des stratégies d'entreprise fréquentes. Les entreprises investissent et étendent régulièrement leurs opérations, mais réduisent également la voilure et vendent leurs activités dans leur pays et à l'étranger. De fait, une filiale étrangère sur cinq environ est cédée tous les cinq ans (Borga and Sztajerowska, 2021^[65]). Le désinvestissement permet aux multinationales d'optimiser leur portefeuille d'activités en transférant des ressources des activités moins productives vers les activités plus productives. D'après une enquête menée récemment auprès de grandes multinationales², une majorité d'entre elles ont l'intention de poursuivre ou d'accélérer leurs plans de désinvestissement dans le sillage de la crise, car elles estiment avoir conservé leurs actifs trop longtemps (EY (Ernst & Young), 2020^[66]). Les entreprises vont remanier leur portefeuille, notamment en se recentrant sur leurs activités principales et en investissant dans les nouvelles technologies susceptibles d'appuyer leurs futurs modèles économiques.

La restructuration des CVM pourrait prendre de nombreuses formes difficiles à anticiper. Certaines entreprises peuvent revoir la répartition de leurs activités et réduire la distance entre les fournisseurs et les clients. D'autres peuvent chercher à diversifier leurs réseaux de fournisseurs et de partenaires afin de renforcer leur résilience et réduire leur exposition aux chocs localisés. Cette diversification peut impliquer des désinvestissements à certains endroits mais des expansions ailleurs. Les multinationales peuvent également avoir davantage recours aux solutions électroniques pour dématérialiser et automatiser les processus, et réduire la dépendance à l'égard des biens immeubles et des contrats à long terme (OCDE, 2021^[48]). Enfin, bien qu'il soit encore difficile d'appréhender complètement l'impact de la consommation éthique (par ex. localisme, produits durables) sur les futures chaînes mondiales de valeur, il est probable que les consommateurs verront d'un meilleur œil les entreprises qui ont cherché à adopter une approche de conduite responsable et un objectif social, ce qui modifiera également les priorités d'investissement des multinationales.

Tout cela pourrait se traduire par un recul des IDE et du commerce transfrontalier à long terme, mais pourrait également conduire à une concentration du marché, par exemple dans les secteurs du commerce électronique et du numérique. Des signes de concentration du marché étaient déjà visibles, en particulier mais pas seulement, dans les secteurs dépendants du numérique (Furman and Orszag, 2015^[67]) (Grullon, Larkin and Michaely, 2017^[68]), ce qui donne à penser que l'activité, les actifs et les bénéfices sont redéployés vers les entreprises « superstars » (Autor et al., 2017^[69]). De même, le transfert mondial et massif des activités commerciales et des ventes en ligne depuis le début de la pandémie a renforcé le pouvoir de marché des grandes plateformes numériques (OECD, 2021^[29]). Dans l'ensemble, cela pourrait durcir les conditions de concurrence pour les petits acteurs.

Le renforcement de la résilience nécessite un certain degré de redondance des fournisseurs et de vastes réseaux, voire une diversification des sites, ce qui pourrait être hors de portée des petites entreprises. Après le tremblement de terre du Grand Est du Japon, la reprise a été plus rapide pour les entreprises dotées de réseaux élargis de fournisseurs (Todo, Nakajima and Matous, 2015^[70]). En raison de leurs réseaux d'approvisionnement complexes, ces entreprises ont été davantage touchées au départ, mais ces réseaux les ont avantagées au cours de la phase de reprise. Dans le sillage de la catastrophe, les fabricants ont diversifié leurs fournisseurs et ont abandonné le modèle « keiretsu » de relations à long terme avec les fournisseurs de premier rang (Matous and Todo, 2017^[71]). De même, les filiales étrangères, y compris les PME, font souvent preuve d'une plus grande résilience pendant les crises du fait des liens qu'elles entretiennent avec leur société mère, et de leur accès aux ressources financières de cette dernière (Alfaro and Chen, 2012^[72]), (Desai, Fritz Foley and Forbes, 2008^[73]). En outre, les réinvestissements tardifs des bénéficiaires des entreprises étrangères se matérialisent souvent après que les crises ont atteint leur paroxysme (OCDE, 2020^[74]).

Dans ce contexte, les PME sont susceptibles d'être désavantagées. Les PME, y compris les filiales d'entreprises multinationales étrangères, sont généralement moins bien préparées à ajuster leur activité et à évoluer vers l'automatisation de certaines professions. La vulnérabilité des PME qui participent aux chaînes de valeur mondiales peut être plus grande encore, car elles rencontrent souvent la plupart des difficultés auxquelles sont confrontées les grandes multinationales, et sont exposées aux décisions de gestion de la chaîne d'approvisionnement prises par les multinationales à la tête des chaînes de valeur mondiales (OCDE, 2020^[75]). Nombre d'entre elles pourraient avoir des difficultés à évoluer si les multinationales revoient leurs priorités en matière d'internationalisation.

Le COVID-19 a relancé le débat sur les risques de la chaîne d'approvisionnement et la souveraineté industrielle

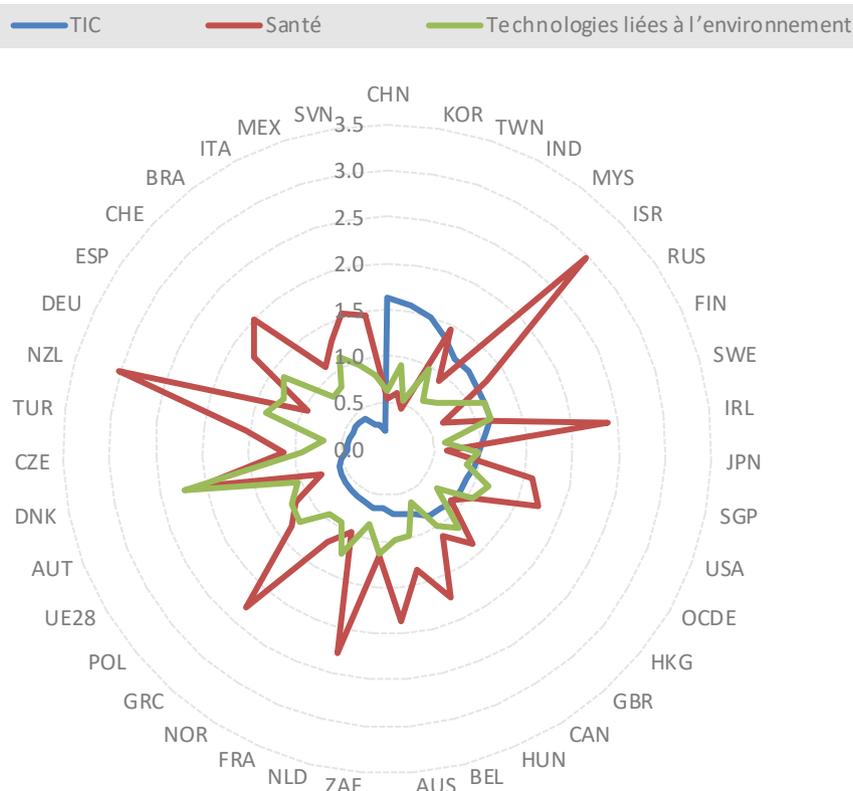
La crise a mis en évidence les vulnérabilités des secteurs et des territoires face aux perturbations des chaînes de valeur mondiales, ce qui a nécessité l'intervention des pouvoirs publics pour rechercher de

nouvelles sources de croissance et de résilience. Le débat public sur la résilience des chaînes d'approvisionnement et la souveraineté industrielle part du point de vue qu'il est nécessaire de reconfigurer les CVM afin de les rendre plus résilientes, par exemple en diversifiant la base de fournisseurs ou en relocalisant certaines activités stratégiques. Certains observateurs affirment que la renationalisation des CVM pourrait protéger les pays contre les conséquences économiques de la pandémie (OCDE, 2020^[35]).

Dans le même temps, les possibilités de restructuration des CVM sont limitées. Les conditions d'intégration des chaînes de valeur mondiales sont définies par des facteurs structurels, comme la structure et la spécialisation industrielles, les avantages technologiques, la composition des compétences, la capacité d'absorption des PME nationales et leur aptitude à établir des relations de pleine concurrence avec les multinationales, les performances des systèmes d'innovation nationaux et régionaux, etc. et sont fortement marquées par les choix économiques et politiques passés. Ces facteurs structurels sont globalement difficiles à inverser ou à modifier à court terme. Par exemple, les verrouillages technologiques peuvent faire obstacle à un remaniement industriel de grande ampleur. Si l'on examine les données relatives aux brevets et les avantages technologiques mis en évidence dans trois secteurs, à savoir les technologies liées aux TIC, à la santé et à l'environnement, il apparaît clairement que tous les pays ne disposent pas des mêmes actifs et capacités technologiques (Graphique 3.6) (OCDE, 2018^[76]). La Chine et la Corée présentent un net avantage technologique dans le domaine des TIC, tandis qu'Israël, la Nouvelle-Zélande et l'Irlande détiennent le plus grand nombre de brevets dans le domaine de la santé, et que le Danemark est en avance dans le domaine des technologies vertes. En outre, la recherche et le développement (R-D) de pointe nécessitent de plus en plus des investissements massifs et l'accumulation de connaissances, de technologies et de données, dans des proportions qui dépassent souvent la capacité d'un seul pays, et *a fortiori* d'une seule région. Cette hétérogénéité de la dotation et de la capacité, ainsi que l'inertie des modèles technologiques et industriels, sont des obstacles majeurs à une transformation radicale des CVM. Cela signifie également qu'il n'existe pas d'approche universelle de la gestion des risques liés à la chaîne d'approvisionnement.

Graphique 3.6. Tous les pays ne disposent pas des mêmes atouts et des mêmes capacités pour renverser les anciens modèles industriels.

Avantage technologique révélé dans les technologies liées aux TIC, à la santé et à l'environnement, indice fondé sur la part relative des brevets mondiaux détenue par chaque pays, 2012-15.



Note : l'indice de l'avantage technologique révélé (ATR) est calculé comme la part des brevets détenus par une économie dans un domaine technologique particulier, rapportée à la part de cette économie dans le total des brevets. Lorsque cet indice est supérieur à 1, le pays dispose d'un ATR dans le domaine. Les données se rapportent aux familles IP5 par date de dépôt, en fonction du lieu de résidence des inventeurs, en utilisant des comptages fractionnels. Seuls les pays comptant plus de 250 familles de brevets pendant les périodes étudiées sont représentés. Source : OCDE, fondé sur (OCDE, 2018^[76]), le Tableau de bord de la science, de la technologie et de l'industrie et OCDE, Laboratoire de microdonnées STI : base de données sur la propriété intellectuelle, <http://oe.cd/ipstats>.

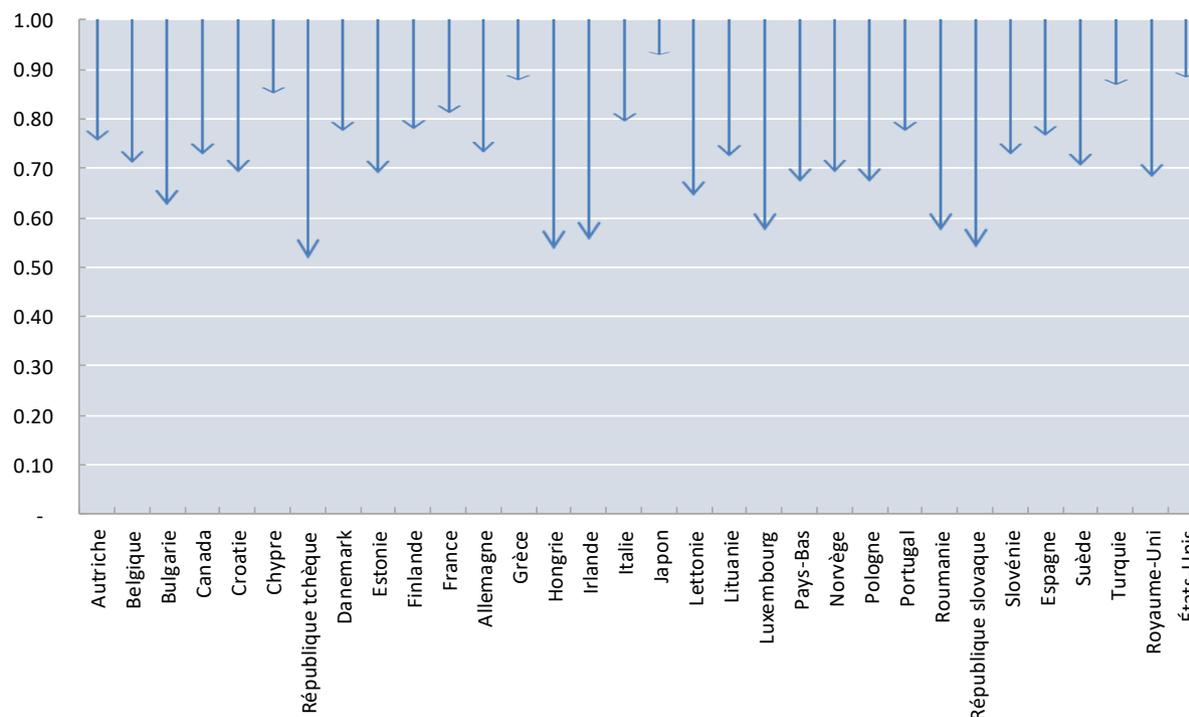
StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934292753>

En outre, il existe toujours de solides arguments économiques en faveur du maintien des CVM et de l'interconnexion des économies. Selon des travaux d'analyse récents, la contraction du PIB aurait été pire en cas de renationalisation des CVM, car les mesures de confinement prises par les pouvoirs publics affectent également l'offre d'intrants nationaux (Bonadio et al., 2020^[77]). Un scénario contrefactuel établi à partir du modèle d'analyse des échanges mondiaux de l'OCDE a permis de mettre en lumière les conséquences de la relocalisation sur l'efficacité et la stabilité économiques (OECD, 2021^[78]). Dans ce scénario, les pays sont moins exposés aux chocs étrangers, mais sont aussi moins efficaces (niveaux d'activité économique et recettes inférieurs) et moins capables d'amortir les chocs par le biais des échanges, ces derniers effets l'emportant sur les premiers. Il ressort donc des résultats des modélisations que les arguments économiques en faveur de la relocalisation des chaînes de valeur mondiales sont faibles.

Les filiales des multinationales génèrent des effets indirects importants, qui dépendent de leur degré d'intégration dans les économies nationales. Les données ne semblent pas appuyer l'affirmation selon laquelle les filiales étrangères opèrent isolément dans les pays d'accueil et s'approvisionnent en biens et services intermédiaires uniquement au sein de leur réseau de multinationales (Cadestin et al., 2019^[79]). Au contraire, les filiales étrangères passent des contrats et coopèrent de plus en plus avec les fournisseurs nationaux, y compris les PME. Les données antérieures à la crise du COVID démontrent l'importance des filiales étrangères dans les chaînes de valeur nationales, non seulement en tant qu'acquéreurs des intrants produits localement, exportables ou non, mais aussi en tant que fournisseurs de produits finaux et intermédiaires vendus et utilisés au sein de l'économie nationale. Une simulation de « ce qui se passerait si les investissements internationaux disparaissaient de l'économie mondiale », et que l'ensemble des filiales étrangères étaient donc supprimées dans tous les secteurs d'activité et dans tous les pays, donne à penser que le PIB mondial reculerait de 20.5 %, soit un cinquième (Graphique 3.7 fondé sur les données de 2014). À l'échelon sectoriel, les secteurs manufacturiers seraient les plus touchés (-40 %), notamment ceux fortement intégrés dans les CVM, mais les services ne seraient pas épargnés (avec une baisse supérieure à 30 %), notamment les services à forte intensité de savoir, comme les services informatiques et d'information, ou la finance et l'assurance. Il en va de même pour les petits pays ou les pays fortement intégrés comme l'Irlande, le Luxembourg ou les pays d'Europe de l'Est. À titre de comparaison, les grands pays comme le Japon ou les États-Unis subiraient des pertes moins importantes.

Graphique 3.7. Un monde sans filiales étrangères : combien les pays perdraient-ils ?

Évolution en pourcentage du PIB



Source : (Cadestin et al., 2019^[79]). Calculs effectués par l'OCDE à partir de la base de données analytique sur l'activité des entreprises multinationales (AEMN) de l'OCDE.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934292772>

Une forte intégration des multinationales dans les chaînes de valeur nationales pourrait garantir les investissements futurs, et les PME locales ne sont pas simplement prêtes à en tirer parti : elles jouent également le rôle de pôles d'attraction stratégiques. Une forte présence des multinationales pourrait rendre l'économie d'accueil plus vulnérable en cas de désinvestissement. Toutefois, il est probable que, toutes choses étant égales par ailleurs, les filiales étrangères soient moins susceptibles de partir, en raison de leurs solides relations avec leurs clients et/ou fournisseurs (Cadestin et al., 2019^[79]). Les PME nationales ont donc un rôle important à jouer dans l'instauration de réseaux d'entreprises qui pourraient contribuer à attirer et à maintenir les investissements internationaux à l'échelon local.

C'est dans ce contexte que se tient le débat relatif aux nouvelles politiques industrielles (Encadré 3.5). Alors que les politiques industrielles ont longtemps fait l'objet d'une omerta, l'évolution de la théorie et de la pratique au cours de la dernière décennie donne à penser qu'il est possible de trouver une justification théorique à un rôle des pouvoirs publics dans ce domaine (Warwick, 2013^[80]). On s'accorde de plus en plus à dire que les risques liés à une politique industrielle sélective (« miser sur les meilleurs ») et l'influence des groupes d'intérêts pourraient être limités (OECD, 2016^[81]).

Encadré 3.5. L'essor des nouvelles politiques industrielles et le rôle central des PME

Après la crise de 2008-09, les politiques industrielles et manufacturières ont bénéficié d'un regain d'intérêt, les décideurs cherchant à trouver de nouvelles sources de croissance, à faire face au ralentissement structurel de la productivité et à la concurrence croissante dans les segments à plus forte valeur ajoutée des chaînes de valeur mondiales, et à tirer parti du potentiel des nouvelles technologies pour mener la prochaine révolution de la production (OECD, 2016^[81]) (OCDE, 2018^[82]).

Les nouvelles politiques industrielles s'articulent autour des axes d'action suivants :

- **Resserrer les liens commerciaux**, par le biais de politiques de regroupement et d'approches territoriales impliquant les PME locales ;
- **Attirer les multinationales étrangères et renforcer le rôle des PME nationales dans les chaînes de valeur mondiales**, par le biais d'une série de mesures de promotion des investissements, de politiques en faveur des PME, d'innovation, et de développement régional, visant à favoriser les retombées des investissements directs étrangers pour les PME nationales et à attirer et retenir les multinationales ;
- **Encourager le développement technologique en amont**, par opposition à l'aval, en mettant l'accent sur les technologies génériques, afin de ne pas entraver la concurrence et de ne pas enfreindre les règles en matière d'aide publique (OMC, UE) ;
- **Encourager l'entrepreneuriat**, par l'accès à des sources de financement adaptées et l'élaboration d'écosystèmes propices à l'entrepreneuriat local ;
- **Améliorer les conditions-cadres**, par l'application des règles de concurrence, l'ouverture des échanges, la protection des données et des droits de propriété intellectuelle, ou la formation et la reconversion des travailleurs ;
- **Optimiser la panoplie de mesures en faveur de l'innovation** en combinant plus efficacement les mesures du côté de l'offre (création d'innovation) et de la demande (diffusion d'innovation). Les initiatives du côté de la demande, comme les marchés publics, les normes ou les initiatives de marché pilote, sont considérées comme des mécanismes efficaces pour créer un marché dans les domaines où cela est nécessaire pour relever les défis environnementaux et sociétaux.

Les pouvoirs publics prennent des mesures pour renforcer leur profil industriel et le positionnement de leurs PME dans les chaînes de valeur mondiales, par le biais de politiques industrielles à part entière ou

d'une panoplie d'initiatives connexes (Encadré 3.5). Si le regain d'intérêt des gouvernements pour les politiques industrielles n'est pas nouveau, la crise actuelle pourrait accélérer l'élaboration de la stratégie d'action dans ce domaine. Par exemple,

- La Commission européenne a révisé sa stratégie industrielle en mars 2020 afin de relever le double défi de la transformation verte et numérique (CE (Commission européenne), 2020^[83]). La nouvelle stratégie industrielle européenne souligne l'importance de la recherche et de l'innovation pour jeter les bases technologiques qui permettront de transformer et de renforcer les chaînes de valeur industrielles, ce qui contribuera à traduire les enjeux de la durabilité et du numérique en débouchés commerciaux. Les feuilles de route technologiques communes sont un outil essentiel pour atteindre cet objectif. La Stratégie européenne en matière de compétences vise à faire évoluer la valorisation des qualifications (l'amélioration des compétences existantes) et le recyclage (formation à de nouvelles compétences) de la main-d'œuvre industrielle. En outre, bon nombre des futurs programmes, comme Horizon Europe (R-D et innovation), Digital Europe (numérisation) et InvestEU (investissements stratégiques et financement), contribueront à renforcer la compétitivité de l'industrie européenne.
- Afin de développer l'industrie automobile et d'accroître la compétitivité de la production et des exportations fondées sur la R-D dans le secteur de l'électronique, la *Turquie* a ouvert pour la première fois son programme « R-D et innovation et développement de produits » aux PME. Les demandes sont toujours à l'étude au moment de la rédaction de ce rapport.

L'analyse suivante se concentre sur les politiques d'IDE et d'exportation, les politiques de concurrence et les marchés publics (pilier 2). Les exemples de pays sont tirés d'un suivi approfondi des mesures prises par les pays en réponse au COVID-19 (CFE/SME(2021)2/ANN1), sauf indication contraire.

Les gouvernements aident les PME à trouver (d'autres) marchés à l'étranger et à diversifier les modalités d'intégration dans les CVM.

- Les pays, qu'ils soient membres ou non de l'OCDE, ont consolidé les garanties à l'exportation et les mesures de soutien aux PME, qui incluent un soutien financier supplémentaire, des services d'information sur les marchés, ou une aide à la mise en relation, etc. (Encadré 3.6).
- Certains pays visent à renforcer les liens commerciaux internationaux des PME, qui impliquent également les multinationales (Encadré 3.6).
- D'autres renforcent les services de suivi et de facilitation afin de retenir les IDE (Tableau 3.1) (Encadré 3.6)..
- Certains gouvernements mettent en œuvre des mesures visant à maintenir les circuits commerciaux en activité et à réduire le coût des échanges avec l'étranger, notamment en abaissant les droits de douane ou en simplifiant les procédures douanières (Encadré 3.6).

Encadré 3.6. Évolution des politiques d'IDE et d'exportation à l'heure du COVID : quelques exemples de pays

Trouver (d'autres) marchés à l'étranger et diversifier les modes d'intégration dans les CVM.

- **La Flandre** (Belgique) a étendu aux PME les instruments financiers existants – par ex. subvention à la croissance des PME – afin de les aider à trouver d'autres marchés, notamment lorsque les chaînes d'approvisionnement sont touchées (Flanders Innovation & Entrepreneurship Agency, 2020^[84]).
- **Le Danemark** (organisme de crédits à l'exportation EKF) a lancé deux initiatives en mars 2020 pour venir en aide aux exportateurs danois, en leur fournissant des liquidités et en renforçant la capacité de réassurance des sociétés privées d'assurance-crédit afin de couvrir à la fois les grandes entreprises et les PME (EKF, 2020^[85]).
- En **Espagne**, le gouvernement a approuvé un élargissement de la couverture du programme d'assurance des exportations, qui a bénéficié d'une enveloppe supplémentaire de 2 milliards EUR (2.4 milliards USD) en mars 2020.
- **La Corée** reportera l'échéance des assurances et garanties commerciales dans la limite de 30 000 milliards KRW. En outre, des liquidités d'urgence d'une valeur de 5 000 milliards KRW sont mises à la disposition des entreprises locales afin qu'elles puissent développer leurs activités à l'étranger.
- **La Suisse** accorde une indemnité de 4.5 millions CHF en compensation de la réduction des activités de promotion des exportations.
- En **Italie**, l'organisme de crédits à l'exportation (SACE) a annoncé une enveloppe de 4 milliards EUR pour soutenir les activités d'exportation et aider les PME à répondre à leurs besoins de trésorerie et à diversifier leurs marchés d'exportation. En outre, l'Agence italienne pour la promotion de l'internationalisation des entreprises (ICE) a annulé les frais déjà engagés par les entreprises pour la participation aux foires et aux événements, tout en proposant d'autres solutions pour accroître leur visibilité.
- **La Slovaquie** propose des aides à l'internationalisation et des mesures visant à diversifier les marchés d'exportation et d'importation.
- **L'Indonésie** vise à stimuler les exportations des PME par le biais d'événements virtuels de mise en relation des entreprises.
- En **Afrique du Sud**, la Facilité pour la croissance ou la résilience des entreprises vise à garantir la continuité de la participation des MPME aux chaînes de valeur d'approvisionnement, en particulier de celles qui fabriquent (localement) ou fournissent divers produits pour lesquels il existe une demande, en raison des pénuries actuelles imputables à la pandémie de COVID-19.

Renforcer les liens commerciaux internationaux des PME, avec la participation des multinationales.

- **La Chine** encourage les grandes entreprises à coopérer avec les PME, en leur apportant un soutien renforcé dans les chaînes d'approvisionnement en termes de recouvrement de prêts, d'approvisionnement en matières premières et d'externalisation des projets.
- Depuis juin 2020, **la Nouvelle-Zélande** a étendu son réseau régional de partenaires commerciaux NZTE aux PME, dans le cadre de sa stratégie de relance commerciale. Il s'agit principalement de leur donner des conseils afin de leur permettre de mieux s'orienter parmi les différentes mesures et d'accéder aux aides publiques, mais aussi de les informer afin de les aider à diversifier leurs marchés d'exportation et d'importation (New Zealand Foreign Affairs and Trade, 2020^[86]).

Renforcer les services de suivi et de facilitation pour retenir les IDE

- **La Finlande** (Business Finland) a recentré ses activités sur les services de suivi plutôt que d'attirer de nouveaux investisseurs étrangers (UE/OCDE, 2021^[87]).
- **La Lituanie** (Invest Lithuania) a réorienté ses activités afin de se concentrer sur son engagement auprès des clients existants. Elle a mené une enquête pour comprendre comment les entreprises réagissent à la crise du COVID-19, et a fourni des informations sur les programmes publics et les aides financières disponibles (avec une traduction en anglais et une page web dédiée), ainsi qu'un soutien aux investissements en cours (UE/OCDE, 2021^[87]).

Maintenir les circuits commerciaux en activité et réduire les coûts des échanges avec l'étranger

- **L'Australie** a engagé 241.9 millions AUD (183.8 millions USD) dans le cadre du mécanisme australien d'assistance au fret international afin de soutenir les itinéraires et vols de transport de fret internationaux et maintenir plus de 90 000 tonnes d'exportations vers 65 destinations internationales entre avril et octobre (Gouvernement de l'Australie, 2020^[88]).
- Depuis août 2020, **l'Argentine** a supprimé les taxes à l'exportation obligatoires pour les micro-entreprises et les PME (MPME).

D'autres pays ont lancé des mesures de relocalisation des activités stratégiques. Les politiques de relocalisation sont des mesures d'attractivité territoriale qui s'adressent soit à des entreprises nationales ayant délocalisé tout ou partie de leur production, soit à des entreprises étrangères désireuses d'implanter leurs activités sur le territoire, ainsi qu'à des entreprises locales existantes, dans le but de soutenir la substitution de produits nationaux aux importations (Charbit and Gatignol, 2021^[89]).

- La Corée a alloué 1 500 milliards KRW (1.4 milliard USD) à cet objectif. Les organismes publics sont chargés d'identifier les segments de produits revêtant une importance stratégique, et les PME et les jeunes entreprises bénéficient de mesures d'aide afin de les encourager à fabriquer ces produits et à rapatrier leurs sites de production en Corée (Korea JoonAng Daily, 2020^[90]).
- Le Japon a alloué 10 200 milliards JPN (1.9 % du PIB) à la relocalisation d'usines, entre autres objectifs.

Les organismes et institutions en charge de la promotion des exportations et des investissements internationaux transforment également leurs méthodes de travail. D'après les résultats préliminaires d'une enquête UE/OCDE sur les mesures permettant la diffusion des IDE vers les PME, les organismes et agences nationaux ont souvent dû revoir leurs objectifs et réorganiser les axes de travail, les instruments et les budgets en raison de la pandémie de COVID-19 (Tableau 3.1). À noter que certains dématérialisent leurs activités, par exemple en organisant des visites de sites, des réunions ou des événements en ligne, en mettant en place un système de gestion des relations avec la clientèle et des outils d'automatisation du marketing (Lituanie), ou en lançant des plateformes en ligne de partage d'informations (Bulgarie).

Les pouvoirs publics cherchent à protéger leurs PME et secteurs stratégiques, par exemple contre les pratiques d'éviction, les rachats, les distorsions de concurrence, etc. (Encadré 3.7).

Encadré 3.7. Initiatives politiques visant à protéger les actifs stratégiques et les entreprises : quelques exemples nationaux

- En mars 2020, la **Commission européenne** a publié des orientations afin de protéger les actifs et technologies stratégiques de l'Europe et de garantir l'application d'une approche résolue, à l'échelle de l'Union, en matière de filtrage des investissements étrangers en période de vulnérabilité économique. L'objectif est de préserver les entreprises et les actifs critiques de l'Union, notamment dans des domaines comme la santé, la recherche médicale, la biotechnologie et les infrastructures essentielles à la sécurité et à l'ordre public, sans compromettre l'ouverture générale de l'Union aux investissements étrangers.
- **L'Allemagne** a créé un fonds de stabilisation de l'économie (*Wirtschaftsstabilisierungsfonds*), qui vise à déclarer intouchables les entreprises considérées comme essentielles pour l'économie allemande. Ce fonds comprend une aide de 600 milliards EUR, dont 100 milliards destinés à la prise de participation directe dans des entreprises d'importance stratégique pour l'économie allemande (y compris les PME critiques).
- **L'Italie** a annoncé son intention de renforcer et d'étendre son bouclier anti-OPA visant les PME. Le champ d'application de la loi « Golden Power », c'est-à-dire la capacité du gouvernement italien à interdire ou à imposer des restrictions ou des conditions aux investissements étrangers dans les secteurs jugés stratégiques pour le pays, est étendu à des secteurs comme l'énergie, les transports, l'eau et la santé, ou la sécurité alimentaire.
- **La Pologne** vise à empêcher les prises de contrôle hostiles d'entreprises polonaises par des entreprises étrangères hors UE. Les transactions seront contrôlées par l'Office de la concurrence et de la protection des consommateurs (UOKiK).
- **L'Inde**, dans le cadre de son programme de soutien aux PME et aux micro-entreprises d'un montant de 20 000 milliards INR (266 milliards USD), exclut désormais des marchés publics les soumissions internationales d'un montant jusqu'à 2 milliards INR, afin de protéger les entreprises de la concurrence étrangère.

Les marchés publics sont plus que jamais un instrument permettant d'offrir aux PME des perspectives de marché et un financement direct.

- En Belgique, le Plan fédéral de protection sociale et économique comprend des mesures relatives aux marchés publics qui visent à soutenir les PME en n'appliquant pas de pénalités de retard aux PME contractantes touchées par la crise du COVID-19 et en accélérant les délais de paiement (Belgium.be, 2020^[91]).
- En République slovaque, l'Office des marchés publics a publié les premières orientations visant à soutenir la participation des PME aux appels d'offres et à guider les pouvoirs adjudicateurs pour mettre en place des conditions propices (OCDE, 2020^[92]).
- Israël a également mis en place des mesures similaires, encourageant les autorités locales à acheter auprès des PME locales (KPMG, 2020^[93]).

Tableau 3.1. Les institutions nationales ont dû réorganiser les axes de travail, les instruments et les budgets

Ajustements de la panoplie de mesures et des dispositions prises par les institutions nationales en réponse à la pandémie de COVID-19, certains pays, institutions nationales pour la promotion des investissements, politiques en faveur des PME et politiques d'innovation.

		Révision des objectifs	Réorientation des chantiers	Modification des groupes cibles	Révision du budget	Révision du calendrier	Exemples de modifications
Portugal	AICEP Portugal Global – Agence pour le commerce et l'investissement	X	X	X	X	X	Groupes de travail chargés de répondre aux demandes des entreprises dans les secteurs les plus touchés ou dans lesquels de nouveaux débouchés sont apparus (agroalimentaire, logistique, santé, construction et matériaux de construction) ; webinaires visant à faire le point sur l'impact de la pandémie de COVID-19 dans les pays ; service permettant d'accéder facilement à de brèves réunions en ligne.
	Agence pour la compétitivité et l'innovation	X	X	X	X	X	Information et soutien aux PME sur Internet, par courrier et par téléphone ; ajustement des paiements et des remboursements ; nouvelles mesures de soutien.
	Agence nationale pour l'innovation		X				Nouveau système de financement des nouvelles solutions liées à la crise du COVID-19 (INNOV 4 COVID) ; nécessite un financement ciblé et des ajustements des instruments existants.
	Agence pour la cohésion et le développement		X				Réorientation des fonds de l'UE et replanification des programmes opérationnels Portugal 2020 ; nouvelle réflexion sur les possibilités de dosage des instruments d'action dans le cadre de la Politique de cohésion 2021-27, afin de tenir compte du plan Next Generation EU (Facilité pour la reprise et la résilience et REACT-EU).
Lituanie	Invest Lithuania	X		X	X	X	Transition vers des services de suivi et de facilitation : engagement auprès des clients existants, enquête de suivi pour comprendre les mesures prises par les entreprises, informations sur les programmes publics et les aides disponibles (traduction en anglais, page web dédiée), soutien aux investissements en cours. Transformation numérique des services : visites de sites et réunions en ligne, participation à des événements en ligne, nouveaux systèmes de gestion des relations avec la clientèle et outils d'automatisation du marketing, et planification de l'expansion des activités numériques.
	Entreprise Lithuania	X	X	X	X		Trois grands nouveaux projets pour apporter une réponse rapide à la crise : « Les entreprises contre le COVID » (fabrication et fourniture locales d'EPI aux établissements de soins), « Pas de quarantaine sur Internet » (conversion rapide et sans heurts des PME locales au commerce électronique) et « 1824 » (point de contact unique pour les entreprises concernant les instruments d'aide publique fournis par différents organismes). Préparation d'un programme de propositions de mesures de soutien aux PME à plus long terme à l'intention du ministère de l'Économie et de l'Innovation.
	Agence pour la science, la technologie et l'innovation		X	X	X		Programme de financement des innovations touristiques (lancé en juin 2020) visant à promouvoir les services touristiques, le partage d'informations sur les services touristiques et la formation des salariés (325 projets financés, pour un total de 7 millions EUR). Enquête sur la volonté des entreprises d'investir dans des activités de R-D-I. Une attention particulière est accordée aux idées et initiatives visant à rendre la société et l'économie plus durables, plus résilientes, et à mieux les préparer aux transitions verte et numérique.
	Agence lituanienne d'aide aux entreprises	X			X	X	Financement supplémentaire de 170 millions EUR pour une meilleure prise en charge des PME dans le cadre des instruments existants (dans les domaines de la transformation numérique des

						entreprises, de la recherche et du développement, de la conception), et le lancement de nouveaux instruments. L'évaluation des demandes a été réalisée plus rapidement sans perdre de vue leur qualité.
Irlande	Enterprise Ireland		X		X	Octroi d'aides COVID – COVID Products Scheme (produits liés au COVID) ; Covid on-line retail scheme (vente en ligne au détail) ; Covid Business Financial Planning Grant (subvention pour la planification financière des entreprises) ; Sustaining Enterprise Fund (fonds de soutien aux entreprises) ; Lean Business Continuity Voucher (chèque pour la continuité des activités Lean) ;
Finlande	Business Finland	X		X	X	Orientation vers le suivi plutôt que l'attraction de nouveaux investisseurs étrangers ; réunions virtuelles avec les clients investisseurs. ¶ Augmentation des financements dans le contexte de la pandémie de COVID-19 grâce à deux nouveaux services de financement destinés aux PME et aux entreprises de taille intermédiaire exerçant leurs activités en Finlande. Ces financements doivent aider les entreprises à explorer de nouveaux débouchés commerciaux dans l'urgence. Deux critères principaux ont été fixés pour l'octroi des financements : (1) l'activité de l'entreprise a subi des perturbations et (2) l'entreprise consacre les fonds obtenus à de nouvelles activités de développement.
	TESI		X		X	Deux nouvelles initiatives de financement dans le cadre de la pandémie de COVID-19 : le programme de stabilisation des PME (dont le chiffre d'affaires annuel s'élève au minimum à 10 millions EUR), qui se présente sous la forme d'un prêt convertible, et le programme Venture Bridge pour les entreprises en phase de démarrage, qui se présente également sous la forme d'un prêt convertible.
Bulgarie	Agence Invest Bulgaria	X				
	Agence bulgare de promotion des petites et moyennes entreprises	X			X	Lancement d'une plateforme en ligne visant à informer les PME (rapports, accès aux financements, formations), organiser des événements publics à l'intention des entreprises, et dispenser des formations aux PME pour les aider à surmonter la crise.
	Ministère du Développement régional et des Travaux publics – Direction de la planification stratégique et des programmes de développement régional			X	X	Redéploiement des fonds dans le cadre du PO « Régions en croissance » 2014-20 afin de renforcer la capacité du système de santé à faire face à la crise (« Infrastructure sanitaire régionale » 40 millions EUR). Les fonds ont été consacrés à l'achat de consommables et d'équipements médicaux nécessaires aux hôpitaux.¶ Annexe au Mémoire conclu avec le gestionnaire des fonds des instruments financiers en Bulgarie pour permettre l'utilisation des instruments financiers du PO au titre de dotations en fonds propres et pas seulement d'investissements).

Note : la révision des objectifs peut consister par ex. à mettre l'accent sur la planification d'urgence et la reprise après une crise, ou à accorder davantage d'attention à la rétention des IDE plutôt qu'à leur attraction. Les réorientations des chantiers politiques comprennent par ex. la mise en œuvre de nouvelles initiatives, la réorientation des programmes existants vers d'autres secteurs et chaînes de valeur, par ex. les secteurs les plus touchés par la crise, ou ceux offrant le plus de nouvelles possibilités en termes d'approvisionnement. La modification des groupes cibles peut consister par ex. à donner une importance nouvelle ou renforcée aux PME et aux entreprises des secteurs les plus touchés. La révision du budget peut consister par ex. à réaffecter les fonds à de nouvelles priorités, à accroître ou réduire le budget annuel. La révision du calendrier de mise en œuvre peut consister par ex. à allonger les délais de certaines interventions.

Source : fondé sur les réponses préliminaires des institutions à (UE/OCDE, 2021^[87]) l'enquête UE/OCDE sur les mesures favorisant les retombées des IDE sur les PME nationales.

Références

- Alfaro, L. and M. Chen (2012), “Surviving the global financial crisis: Foreign ownership and establishment performance”, *American Economic Journal: Economic Policy*, Vol. 4/3, pp. 30-55. [68]
- Andrenelli, A. et al. (2019), “Micro-Evidence on Corporate Relationships in Global Value Chains: The Role of Trade, FDI and Strategic Partnerships”, *OECD Trade Policy Papers*, No. 227, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/f6225ffb-en>. [27]
- Australian Government (2020), *International Freight Assistance Mechanism*, <https://www.austrade.gov.au/news/news/international-freight-assistance-mechanism>. [85]
- Autor, D. et al. (2017), “The fall of the labor share and the rise of superstar firms”, *NBER Working Paper*, No. 23396, <http://dx.doi.org/10.3386/w23396>. [65]
- Bas, M. and V. Strauss-Kahn (2015), “Input-trade liberalisation, export prices and quality upgrading”, *Journal of International Economics*, Vol. 95/2, pp. 250-262, <https://doi.org/10.1016/j.jinteco.2014.12.005>. [12]
- Bas, M. and V. Strauss-Kahn (2014), “Does importing more inputs raise exports? Firm-level evidence from France”, *Review of World Economics*, Vol. 150/2, pp. 241-275, <https://doi.org/10.1007/s10290-013-0175-0>. [13]
- BBC (2020), “Collapsed Flybe tells passengers not to travel to airports”, https://www.bbc.com/news/business-51746564?fbclid=IwAR3FI-iQad_W4PCKVI0WOZtB2WcusWGn7Ja0lemKtbVDnNbWUcWP7UVmewo (accessed on 10 March 2020). [54]
- Belgium.be (2020), “Coronavirus: Launch of the second part of the Federal Social and Economic Protection Plan”, https://www.belgium.be/fr/actualites/2020/coronavirus_lancement_du_deuxieme_volet_du_plan_federal_de_protection_sociale_et. [87]
- Bonadio, B. et al. (2020), “Global supply chains in the pandemic”, *NBER Working Paper*, No. 27224. [73]
- Borga, M. and M. Sztajerowska (2021), “Divestments by MNEs: What do we know about why they happen?”, *Columbia FDI Perspectives. Perspectives on Topical Foreign Direct Investment Issues*, No. 297, <http://ccsi.columbia.edu/files/2018/10/No-297-Borga-and-Sztajerowska-FINAL.pdf> (accessed on 9 March 2021). [61]
- Cadestin, C. et al. (2019), “Multinational enterprises in domestic value chains”, *OECD Science, Technology and Industry Policy Papers*, No. 63, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/9abfa931-en>. [8]
- Charbit, C. and C. Gaignon (2021), “Territorial attractiveness strategies for a resilient development. The case for reshoring policies”. [4]
- CNN (2020), “China’s car sales plunged 18% in January. The coronavirus could make things even worse”, <https://edition.cnn.com/2020/02/13/business/china-car-industry-coronavirus/index.html> (accessed on 10 March 2020). [37]

- CNN (2020), “The coronavirus is already hurting the world economy. Here’s why it could get really scary”, <https://edition.cnn.com/2020/02/08/business/coronavirus-global-economy/index.html> (accessed on 3 October 2020). [36]
- CNN (2020), “You can’t make a car with 99% of the parts. Coronavirus could wreck the global auto industry”, <https://edition.cnn.com/2020/02/09/business/china-coronavirus-global-auto-industry-impact/index.html> (accessed on 10 March 2020). [38]
- Crespo, N., M. Fontoura and I. Proenca (2009), “FDI spillovers at regional level: Evidence from Portugal”, *Papers in Regional Science*, Vol. 88/3, pp. 591–607. [14]
- Criscuolo, C. and J. Timmis (2018), “GVC centrality and productivity: Are hubs key to firm performance?”, *OECD Productivity Working Papers*, No. 14, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/56453da1-en>. [24]
- Criscuolo, C. and J. Timmis (2017), “The relationship between global value chains and productivity”, *International Productivity Monitor*, Vol. 32, pp. 61-83. [16]
- De Backer, K. and D. Flaig (2017), “The future of global value chains: Business as usual or “a new normal”?”, *OECD Science, Technology and Industry Policy Papers*, No. 41, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/d8da8760-en>. [3]
- De Backer, K. and S. Miroudot (2013), “Mapping Global Value Chains”, *OECD Trade Policy Papers*, No. 159, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k3v1trgnbr4-en>. [58]
- Deloitte (2021), “2021 aerospace and defense industry outlook”, <https://www2.deloitte.com/us/en/pages/manufacturing/articles/global-aerospace-and-defense-industry-outlook.html>. [55]
- Desai, M., C. Fritz Foley and K. Forbes (2008), “Financial constraints and growth: Multinational and local firm responses to currency depreciations”, *The Review of Financial Studies*, Vol. 21/6, pp. 2857-88, <http://www.jstor.org/stable/40056901>. [69]
- EC (2020), *European Industrial Strategy*, European Commission, https://ec.europa.eu/info/research-and-innovation/research-area/industrial-research-and-innovation/industrial-policy_en (accessed on 15 March 2021). [80]
- EKF (2020), “EKF to help Danish exporters impacted by coronavirus (COVID-19)”, <https://www.ekf.dk/en/about-ekf/ekf-s-organisation/news/2020/ekf-to-help-danish-exporters-impacted-by-coronavirus-covid-19>. [83]
- EU/OECD (2021), *EU/OECD Survey on Policies Enabling FDI Spillovers to Domestic SMEs*. [5]
- Euronews (2021), “Air France-KLM Group loses €7.1 billion in 2020 amid COVID-19 travel chaos”, <https://www.euronews.com/2021/02/18/air-france-klm-group-loses-7-1-billion-in-2020-amid-covid-19-travel-chaos> (accessed on 25 February 2021). [53]
- EY (2020), *2020 Global Corporate Divestment Study*, Ernst & Young, <http://dx.doi.org/ey.com/divest>. [62]
- Fally, T. (2012), “Production staging: Measurement and facts”. [57]

- Farole, T. and D. Winkler (eds.) (2014), *Making Foreign Direct Investment Work for Sub-Saharan Africa: Local Spillovers and Competitiveness in Global Value Chains*, World Bank, Washington, DC, <http://dx.doi.org/10.1596/978-1-4648-0126-6>. [21]
- Flanders Innovation & Entrepreneurship Agency (2020), *SME Growth Subsidy*, <https://www.vlaio.be/nl/media/549>. [82]
- Forbes (2020), "Impact of the coronavirus on business", <https://www.forbes.com/sites/sarwantsingh/2020/03/02/impact-of-the-coronavirus-on-business/#7dd853624414> (accessed on 10 March 2020). [41]
- Furman, J. and P. Orszag (2015), *A Firm-Level Perspective on the Role of Rents in the Rise in Inequality*. [63]
- Gereffi, G. and K. Fernandez-Stark (2016), *Global Value Chains: A Primer (Second Edition)*, The Duke Center on Globalization, Governance & Competitiveness, https://gvcc.duke.edu/wp-content/uploads/Duke_CGGC_Global_Value_Chain_GVC_Analysis_Primer_2nd_Ed_2016.pdf. [26]
- Gereffi, G., J. Humphrey and T. Sturgeon (2005), "The governance of global value chains", *Review of International Political Economy*, Vol. 12/1, pp. 78-104, <https://doi.org/10.1080/09692290500049805>. [23]
- Grullon, G., Y. Larkin and R. Michaely (2017), "Are U.S. industries becoming more concentrated?". [64]
- Keller, W. and S. Yeaple (2009), "Multinational enterprises, international trade, and productivity growth: Firm-level evidence from the United States", *The Review of Economics and Statistics*, Vol. 91/4, pp. 821-831. [15]
- Klein, C., J. Høj and G. Machlica (2021), "The Impacts of the COVID-19 crisis on the automotive sector in Central and Eastern European countries", *Economics Department Working Papers*, No. 1658. [51]
- Korea JoongAng Daily (2020), "Post-Covid-19 new normal: 'Made in Korea' becomes a must as supply chains collapse", <https://koreajoongangdaily.joins.com/2020/09/13/business/industry/Covid19-supply-chain-GVC/20200913183400407.html>. [86]
- KPMG (2020), "Israel: Government and institution measures in response to COVID-19", <https://home.kpmg/xx/en/home/insights/2020/04/israel-government-and-institution-measures-in-response-to-covid.html>. [89]
- Lejarraga, I. et al. (2016), "Upgrading pathways in the automotive value chain", Background document for the 7th Plenary Meeting of the OECD Initiative for Policy Dialogue on GVCs, Production Transformation and Upgrading, OECD, Paris, <http://www.oecd.org/dev/Upgrading-pathways-in-the-automotive-value-chain.pdf>. [17]
- Lembcke, A. and L. Wildnerova (2020), "Does FDI benefit incumbent SMEs?: FDI spillovers and competition effects at the local level", *OECD Regional Development Working Papers*, No. 2020/02, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/47763241-en>. [22]

- López González, J. (2016), "Using Foreign Factors to Enhance Domestic Export Performance: A Focus on Southeast Asia", *OECD Trade Policy Papers*, No. 191, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/5jlpq82v1jxw-en>. [10]
- López González, J. and M. Jouanjean (2017), "Digital Trade: Developing a Framework for Analysis", *OECD Trade Policy Papers*, No. 205, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/524c8c83-en>. [11]
- L'Usine Nouvelle (2021), "PSA et Renault finissent 2020 dans le rouge avec une baisse historique du marché automobile français", <https://www.usinenouvelle.com/article/psa-et-renault-finissent-2020-dans-le-rouge-avec-une-baisse-historique-du-marche-automobile-francais.N1044949> (accessed on 10 March 2021). [50]
- Matous, P. and Y. Todo (2017), "Analyzing the coevolution of interorganizational networks and organizational performance: Automakers' production networks in Japan", *Applied Network Science*, Vol. 2/5, pp. 1-24. [67]
- Miroudot, S. and H. Nordström (2019), "Made in the world revisited", *RSCAS Applied Network Science Working Paper*, No. 2019/84, European University Institute, <http://hdl.handle.net/1814/64724>. [32]
- New Zealand Foreign Affairs and Trade (2020), *New Zealand's COVID-19 Trade Recovery Strategy*. [84]
- OECD (2021), "Annex 1.A. Overview of the different types of SME and entrepreneurship policy support instruments", in One year of SME and entrepreneurship policy responses to COVID-19: Lessons learned to "build back better", *OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19)*, OECD, Paris, <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/one-year-of-sme-and-entrepreneurship-policy-responses-to-covid-19-lessons-learned-to-build-back-better-9a230220/#annex-d1e2375>. [81]
- OECD (2021), *FDI in Figures, April 2021*, OECD, Paris, <http://www.oecd.org/investment/investment-policy/FDI-in-Figures-October-2020.pdf>. [44]
- OECD (2021), "Global value chains: Efficiency and risks in the context of COVID-19", *OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19)*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/67c75fdc-en>. [7]
- OECD (2021), *I - TEC by Sector and Size Class*, Trade by Enterprise Characteristics (TEC) Database, OECD, Paris, http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=TEC1_REV4 (accessed on 16 April 2021). [9]
- OECD (2021), *OECD Economic Outlook, Interim Report March 2021*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/34bfd999-en>. [42]
- OECD (2021), *The Digital Transformation of SMEs*, OECD Studies on SMEs and Entrepreneurship, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/bdb9256a-en>. [29]
- OECD (2020), "Coronavirus (COVID-19): SME policy responses", *OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19)*, OECD, Paris, <http://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/coronavirus-covid-19-sme-policy-responses-04440101/>. [88]

- OECD (2020), "COVID-19 and global value chains: Policy options to build more resilient production networks", *OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19)*, OECD, Paris, <http://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/covid-19-and-global-value-chains-policy-options-to-build-more-resilient-production-networks-04934ef4/>. [33]
- OECD (2020), "Enabling FDI diffusion channels to boost SME productivity and innovation in EU countries and regions: Towards a Policy Toolkit", OECD, Paris. [19]
- OECD (2020), *FDI in Figures, October 2020*, OECD, Paris, <https://www.oecd.org/investment/investment-policy/FDI-in-Figures-October-2020.pdf>. [2]
- OECD (2020), *FDI Qualities Assessment of Ireland*, OECD, Paris, <https://www.oecd.org/daf/inv/investment-policy/FDI-Qualities-Assessment-of-Ireland.pdf>. [71]
- OECD (2020), *OECD Economic Outlook, Interim Report March 2020*, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/7969896b-en>. [35]
- OECD (2020), *OECD Economic Outlook, Volume 2020 Issue 2*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/39a88ab1-en>. [43]
- OECD (2020), *OECD Trade in Value Added (database)*, OECD, Paris, <https://www.oecd.org/sti/ind/measuring-trade-in-value-added.htm>. [70]
- OECD (2020), "The territorial impact of COVID-19: Managing the crisis across levels of government", *OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19)*, OECD, Paris, <http://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/the-territorial-impact-of-covid-19-managing-the-crisis-across-levels-of-government-d3e314e1/>. [59]
- OECD (2019), *FDI Qualities Indicators: Measuring the Sustainable Development Impacts of Investment*, OECD, Paris, <http://dx.doi.org/www.oecd.org/fr/investissement/fdi-qualities-indicators.htm>. [18]
- OECD (2019), "Measuring distortions in international markets: The semiconductor value chain", *OECD Trade Policy Papers*, No. 234, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/8fe4491d-en>. [45]
- OECD (2019), *OECD SME and Entrepreneurship Outlook 2019*, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/34907e9c-en>. [6]
- OECD (2018), *FDI in Figures, October 2018*, OECD, Paris, <http://www.oecd.org/investment/FDI-in-Figures-October-2018.pdf> (accessed on 31 October 2018). [1]
- OECD (2018), *Inter-Country Input-Output (ICIO) Database*, OECD, Paris, <http://www.oecd.org/sti/ind/inter-country-input-output-tables.htm>. [56]
- OECD (2018), *OECD Economic Outlook, Volume 2018 Issue 1*, OECD Publishing, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eco_outlook-v2018-1-en. [31]
- OECD (2018), *OECD Economic Outlook, Volume 2018 Issue 2*, OECD Publishing, Paris, https://doi.org/10.1787/eco_outlook-v2018-2-en. [30]
- OECD (2017), *OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2017: The Digital Transformation*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264268821-en>. [72]

- OECD (2017), *The Next Production Revolution: Implications for Governments and Business*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264271036-en>. [79]
- OECD (2016), "New industrial policies", in *OECD Science, Technology and Innovation Outlook 2016*, OECD Publishing, Paris, https://doi.org/10.1787/sti_in_outlook-2016-27-en. [78]
- OECD (n.d.), *OECD Analytical AMNE Database*, OECD, Paris, <http://oe.cd/amne>. [76]
- OECD (n.d.), *OECD Science, Technology and Innovation Scoreboard*, OECD, Paris, <https://www.oecd.org/innovation/scoreboard.htm>. [74]
- OECD (n.d.), *STI Micro-data Lab: Intellectual Property Database*, OECD, Paris, <http://oe.cd/ipstats>. [75]
- OECD/UNIDO (2019), *Integrating Southeast Asian SMEs in Global Value Chains: Enabling Linkages with Foreign Investors*, Paris, <http://dx.doi.org/www.oecd.org/investment/Integrating-Southeast-Asian-SMEs-in-global-value-chains.pdf> (accessed on 11 March 2021). [20]
- OICA (2020), "World's auto industry slowly but surely re-starting after severe hit by COVID 19 crisis", International Organization of Motor Vehicle Manufacturers, <https://www.oica.net/category/media-center/> (accessed on 25 February 2021). [49]
- Reuters (2021), "Battling Covid collateral damage, Renault says 2021 will be volatile", <https://www.reuters.com/article/us-renault-results-idUSKBN2AJ0KB> (accessed on 23 February 2021). [46]
- Reuters (2021), "French auto and electronics firms to work on improving supply chain glitches", <https://www.reuters.com/article/us-autos-semiconductors-france-idUSKBN2AB138> (accessed on 23 February 2021). [48]
- Reuters (2020), "Bosch CEO warns coronavirus could hit global auto supply chains", <https://www.reuters.com/article/us-china-health-bosch-virus-idUSKBN1ZS10H> (accessed on 10 March 2020). [39]
- Reuters (2020), "Continental says chip shortages to cause auto supply bottlenecks until 2021", <https://www.reuters.com/article/continental-semiconductors-shortage-idUSKBN28E291> (accessed on 23 February 2021). [47]
- Reuters (2020), "Coronavirus hits demand for commodities and energy", <https://www.reuters.com/article/instant-article/idUKL8N2A3507> (accessed on 10 March 2020). [52]
- The Guardian (2020), "How coronavirus is affecting the global economy", <https://www.theguardian.com/world/2020/feb/05/coronavirus-global-economy> (accessed on 11 March 2020). [40]
- Todo, Y., K. Nakajima and P. Matous (2015), "How do supply chain networks affect the resilience of firms to natural disasters? Evidence from the Great East Japan Earthquake", *Journal of Regional Science*, Vol. 55/2, pp. 209-229. [66]
- Tsvetkova, A. et al. (2020), "The spatial dimension of productivity: Connecting the dots across industries, firms and places", *OECD Regional Development Working Papers*, No. 2020/01, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/ba5edb47-en>. [60]

- UNCTAD (2013), *World Investment Report 2013 - Global Value Chains: Investment and Trade for Development*, UN Publications, https://unctad.org/en/PublicationsLibrary/wir2013_en.pdf. [25]
- UNCTAD (2011), *World Investment Report 2011 - Non-equity Modes of International Production and Development*, UN Publications, https://unctad.org/en/PublicationsLibrary/wir2011_en.pdf. [28]
- US Congressional Budget Office (2006), "A potential influenza pandemic: Possible macroeconomic effects and policy issues", <https://www.cbo.gov/sites/default/files/cbofiles/ftpdocs/69xx/doc6946/12-08-birdflu.pdf>. [34]
- Warwick, K. (2013), "Beyond Industrial Policy: Emerging Issues and New Trends", *OECD Science, Technology and Industry Policy Papers*, No. 2, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/5k4869clw0xp-en>. [77]

Notes

¹ Les flux financiers se composent de trois éléments : les capitaux propres, le réinvestissement des bénéfices et la dette intra-entreprise.

² 354 entreprises dont la capitalisation boursière est supérieure à 1 milliard USD, et établies en Europe et en Amérique du Nord, dans les secteurs des sciences de la vie, de la consommation et de l'industrie.

4 La crise du COVID-19 : un accélérateur de l'innovation et de l'entrepreneuriat ?

Le COVID-19 a accéléré la transition numérique et favorisé certaines formes d'innovation et d'entrepreneuriat. Ci et là, de nombreux exemples émergent dans lesquels des PME intègrent de nouvelles pratiques et outils numériques dans leurs opérations, ou des petites entreprises développent des solutions créatives ou axées sur l'innovation sociale. Bien que beaucoup de ces changements s'inscrivent dans le temps du fait des investissements importants réalisés, il est encore trop tôt pour dire si cela pourra conduire à une augmentation de productivité, de croissance et à la création d'emplois. Cependant, cette accélération pose également la question de l'exposition des PME et des entrepreneurs à un certain nombre de risques, notamment ceux liés à la sécurité numérique, de la concentration du marché ou encore des écarts et inégalités inhérents à cette transformation. Le chapitre 5 explore l'effet de la crise sanitaire sur la numérisation, l'innovation et l'entrepreneuriat, et analyse comment les gouvernements visent à maintenir cet élan pour mieux reconstruire le tissu économique national.

L'essentiel

Certaines formes d'innovation et d'entrepreneuriat ont gagné en importance pendant la crise, et cet élan devrait contribuer à alimenter la reprise en général.

- **La pandémie de COVID-19 a accéléré la transformation numérique.** Avant la crise sanitaire, les petites entreprises avaient encore un train de retard en matière de transition numérique, et étaient moins susceptibles de s'engager dans des activités d'innovation (OCDE, 2019^[1]), les PME réduisant généralement la transformation numérique à sa plus simple expression (OECD, 2021^[2]). Pendant la pandémie, de nombreuses entreprises ont dématérialisé leurs opérations pour rester en activité, les plateformes en ligne jouant un rôle déterminant dans la mise en relation des utilisateurs avec les marchés, fournisseurs ou ressources (OECD, 2021^[2]), ce qui a atténué l'impact économique de la crise sur les PME (Facebook/OECD/World Bank, 2020^[3]).
- **Les initiatives d'innovation sociale se sont multipliées,** les organisations du secteur de l'économie sociale et les entreprises sociales contribuant à atténuer les effets de la pandémie (OECD, 2020^[4]).
- **Une bonne part des changements opérés sont appelés à perdurer compte tenu des investissements consentis.** Parmi les PME qui ont eu davantage recours aux outils numériques pendant la pandémie, environ deux tiers des indépendants, des micro-entreprises et des petites entreprises et 78 % des entreprises de taille moyenne ont déclaré que ces changements seraient permanents (Facebook/OECD/World Bank, 2020^[3]).
- **Toutefois, le choc du COVID-19 a également soulevé de nouvelles inquiétudes quant à d'éventuels abus de position dominante.** Alors que la crise faisait rage, les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) ont enregistré des résultats exceptionnels en 2020. Les multinationales bénéficiant d'une forte présence numérique ont vu leur rendement boursier s'envoler (OECD, forthcoming^[5]).
- **L'accélération de la transition a également mis en évidence l'exposition des PME&E aux risques de sécurité numérique,** les acteurs malveillants multipliant les cyberattaques contre les PME impréparées (OECD, 2021^[2]).
- **En outre, les lacunes numériques des PME&E persistent,** en termes de sensibilisation, de compétences nécessaires, de solutions pour remédier aux insuffisances en matière d'investissement, aux verrouillages technologiques, à la médiocrité de la culture des données, etc. (OECD, 2021^[2]).
- **Les gouvernements ont érigé la transformation numérique, le recyclage professionnel et le verdissement au rang de priorité, afin de reconstruire en mieux.** Depuis juin 2020, les plans de relance visent de plus en plus à soutenir une relance durable. En effet, de nombreux pays cherchent à tirer parti de la crise pour mettre en place une économie circulaire et plus verte.
- **Les pays ont joué un rôle proactif dans la transformation numérique des PME** (OECD, 2021^[2]), en renforçant la portée du commerce électronique et des services administratifs en ligne, ou en soutenant le télétravail (CFE/LEED(2020)14), et la sécurité numérique dans les PME. Les gouvernements ont mis en œuvre des dispositifs d'aide financière et d'assistance technique visant les PME, souvent sous la forme d'initiatives locales, ou ont joué un rôle de facilitateur en mettant les PME en relation avec des réseaux du savoir et des fournisseurs de solutions numériques. Les PME qui ont pu accéder à différentes formes d'aide depuis le début de la pandémie sont passées plus rapidement au numérique (Facebook/OECD/World Bank, 2020^[3]).

- **Les aides aux jeunes entreprises et aux entreprises de taille moyenne ont été renforcées**, non seulement pour soutenir leur trésorerie, mais également pour leur permettre d'accéder au capital d'innovation et de croissance.
- **Il est trop tôt pour dire si ces innovations sont susceptibles de conduire à une hausse de la productivité, à la croissance des entreprises et à la création d'emplois.** Dans les secteurs plus modestes et peu productifs, la crise de 2008-09 a durablement assombri les perspectives des start-ups, limitant leurs capacités d'innovation et d'expansion. Toutefois, il est possible que les spécificités de la crise actuelle aient favorisé certaines formes d'innovations plus que d'autres, rendant les start-ups d'aujourd'hui plus résilientes, notamment dans l'économie post-COVID.
- **Il est tout à fait possible de capitaliser sur des politiques plus solides et territorialisées en matière de PME&E**, en utilisant des mécanismes de gouvernance efficaces pour éviter les inefficiences de l'action publique. Par exemple, les pratiques de passation des marchés sont un domaine dans lequel la coopération et l'harmonisation entre les juridictions sont particulièrement importantes pour soutenir la reprise des PME

Introduction

L'innovation et l'entrepreneuriat sont deux dynamiques complémentaires qui peuvent conduire à une hausse de la productivité et à la création d'emplois, et jeter les bases de la reprise. De même, ils sont de plus en plus prisés en raison de leurs importantes retombées bénéfiques pour la société ; en effet, ils contribuent à faire face à l'urgence des enjeux environnementaux et sociétaux. Le processus de destruction créatrice qui soutient les efforts d'innovation revêt une importance particulière en période de récession et de reprise, car il permet de réaffecter les actifs et les ressources aux entreprises les plus productives (efficientes), qui pourront à leur tour se développer et créer les emplois de la reprise (Encadré 4.1).

Encadré 4.1. Innovation et entrepreneuriat : deux facteurs de création de valeur et d'emplois

En innovant, l'entreprise recherche de nouveaux débouchés et un avantage concurrentiel, et vise à accroître ses bénéfices, par une augmentation des ventes, une amélioration de la notoriété de sa marque, une nouvelle clientèle ou la conquête de parts de marché (innovation de produit), ou par une plus grande efficacité économique et une meilleure productivité (innovation de processus) (Crépon, Duguet and Mairesse, 1998^[6]). Elle peut également entreprendre un processus de transformation et accroître sa capacité de croissance future.

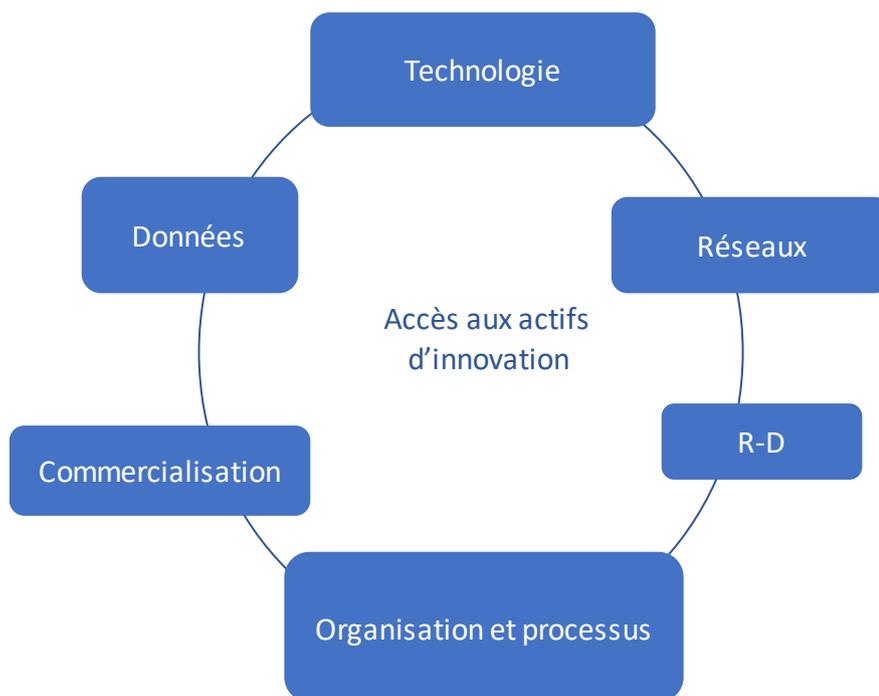
(Schumpeter, 1934^[7]) a qualifié de « destruction créatrice » la perturbation des activités économiques existantes par ces innovations, et la réorganisation des marchés provoquée par l'entrée et la sortie d'entreprises. La création d'entreprises contribue notamment à l'efficacité économique via la concurrence (OECD, 2018^[8]) (OCDE, 2017^[9]).

L'entrepreneuriat n'est pas synonyme de PME ou de start-up, mais désigne plutôt l'action humaine à l'origine de l'innovation (OECD, 2010^[10]). L'activité entrepreneuriale consiste à entreprendre pour générer de la valeur en créant ou en développant des activités économiques par la découverte et l'exploitation de nouveaux produits, procédés ou marchés. Les entrepreneurs, en tant que découvreurs d'opportunités, preneurs de risques, innovateurs de rupture ou perturbateurs, sont au cœur du processus (Ahmad and Seymour, 2008^[11]).

Si l'entrepreneuriat est essentiel au processus d'innovation, l'innovation est également un moteur de l'entrepreneuriat, de la création d'entreprises et de la dynamique des entreprises.

L'innovation résulte d'un processus d'accumulation par lequel les entreprises accroissent leur stock de capital intellectuel (OECD, 2019^[12]). Les entreprises créent, associent et recombinent des actifs comme la technologie, les compétences et le savoir-faire spécialisés, les données et les marques commerciales, les agencements et procédés organisationnels, ou encore les modèles et réseaux d'affaires, à des fins d'innovation.

Graphique 4.1. 6+1 piliers des performances des PME&E – pilier 6 : accès aux actifs d'innovation



Source : (OECD, 2019^[12]), Perspectives de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat 2019

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934292791>

Peut-être encore plus important en temps de crise, les PME sont les principales sources d'innovation et jouent un rôle essentiel dans la transformation des modèles d'innovation. Les PME adaptent leur offre à divers contextes ou aux différents besoins des utilisateurs, et répondent à une demande nouvelle ou de niche. Par leur niveau plus élevé d'acceptation des risques, leur plus grande flexibilité ou leur culture organisationnelle plus agile et adaptative, les petites entreprises bénéficient de surcroît d'un atout concurrentiel qui les aide à lancer de nouvelles idées sur le marché. Généralement, il est plus facile pour les PME de s'investir dans des types donnés d'innovation non technologique.

Leur rôle dans l'innovation n'en demeure pas moins modeste au regard de leur nombre. Les PME ont du mal à en combiner les modes en raison de l'« étroitesse » de leur portefeuille d'actifs d'innovation (OECD, 2019^[12]). Petites, moyennes ou grandes, les entreprises ont impérativement besoin de pouvoir accéder aux actifs d'innovation. Or les PME ont des difficultés particulières à trouver et exploiter les technologies, données, informations et réseaux nécessaires pour participer à des activités d'innovation et en tirer profit. Les PME sont également plus fortement tributaires des sources extérieures de savoir, alors qu'elles soient moins bien intégrées dans les réseaux du savoir (OCDE, 2013^[13]).

Les performances des PME et de l'entrepreneuriat en matière d'innovation sont en fait définies par un ensemble complexe de conditions commerciales (voir le guide de lecture et (OECD, 2019^[12])), ainsi que par la qualité des écosystèmes d'entrepreneuriat local (OECD, 2021^[14]) (OECD, 2019^[15]).

Avant la crise du COVID-19, la transformation numérique et l'innovation ouverte ont offert aux PME de nouveaux débouchés qui ne s'étaient pas encore concrétisés

Les PME peuvent s'adapter aux conditions du marché par le biais d'un ensemble de stratégies, mais sont moins en mesure de générer des économies d'échelle en raison de leur taille. En revanche, leur potentiel de concurrence est plus important en raison de la différenciation des produits, et des effets de réseau et d'agglomération (concentration spatiale).

La transformation numérique est un moteur important de la compétitivité, mais ce n'est pas le seul. Elle permet aux PME d'accroître leur capacité interne et de réaliser des économies d'échelle avec des ressources limitées. Elle contribue en outre à réduire les coûts de transaction et de communication en offrant un accès simplifié et plus rapide à l'information, et en mettant en relation les équipes, les fournisseurs et les réseaux (OCDE, 2021^[16]). Elle aide les PME à prendre pied sur les marchés mondiaux en réduisant les coûts liés au transport et aux formalités à la frontière, et permet la commercialisation des services. Elle facilite l'accès aux ressources, notamment financières (par ex. prêts participatifs), à la formation et aux canaux de recrutement, ainsi qu'aux services publics. Elle favorise l'innovation en ouvrant plus largement l'accès aux actifs d'innovation (par ex. données ou technologie), et renforce la capacité des PME à produire leurs propres données et à analyser leurs activités d'un œil neuf (par ex. analytique de données et capacité prédictive). Les plateformes numériques, comme les réseaux sociaux ou les places de marché pour la vente en ligne, offrent de réelles possibilités d'optimiser certaines fonctions (veille économique, analytique de données...) à moindre coût.

La transformation numérique favorise la différenciation des produits et permet aux PME de bénéficier de l'essor des nouveaux modèles d'affaires et des nouvelles pratiques (OCDE, 2019^[12]). Les TIC ont bouleversé les pratiques d'affaires et ont contribué à faire évoluer le comportement et les attentes des consommateurs en rendant la demande plus sophistiquée et en réduisant les cycles d'innovation et le temps de mise sur le marché. Ces changements offrent aux PME des possibilités nouvelles de se positionner sur des marchés de niche et d'y être compétitives en tirant avantage de leur plus grande proximité avec la demande, ainsi que l'exigent les nouveaux modèles de consommation.

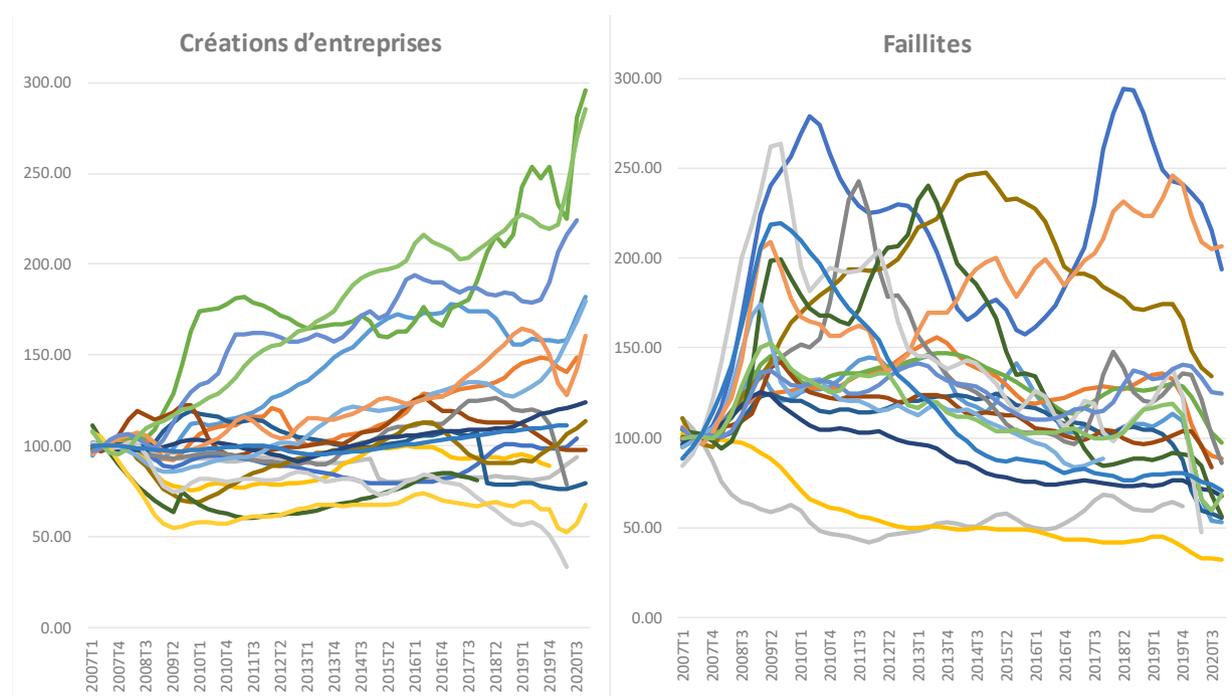
La transformation numérique, en particulier les plateformes en ligne, permet aux PME de tirer parti des importants effets de réseau. On assiste à un effet de réseau lorsque le nombre d'utilisateurs des plateformes augmente, ce qui rend plus avantageux pour l'ensemble des utilisateurs l'utilisation desdites plateformes (OCDE, 2021^[16]). Plus la base d'utilisateurs est importante, plus les PME ont de chances de se mettre en relation (avec des prestataires de services, des fournisseurs, des clients par ex.), ce qui peut réduire les coûts de transaction et l'asymétrie d'information. Les plateformes numériques transforment un large éventail de fonctions des PME, depuis la publicité et le marketing (commerce électronique) à la prestation de services, en passant par le financement, les RH et l'administration (paiements), la R-D et la conception, etc.

Ce glissement vers des modèles d'innovation ouverte, non technologique et plus progressive ouvre de nouveaux horizons aux acteurs de moindre envergure, ainsi qu'aux entreprises qui ne mènent pas d'activités de R-D (OCDE, 2009^[17]; OCDE, 2015^[18]). Sortie des laboratoires internes de R-D, l'innovation d'entreprise résulte de plus en plus d'une collaboration entre partenaires fondée sur les interactions, l'échange de connaissances et d'informations ainsi que le partage de standards et d'infrastructures. Ce changement de paradigme en faveur de l'« innovation ouverte » a considérablement réduit l'investissement requis pour accéder aux actifs d'innovation et, partant, a facilité l'intervention des PME dans ce domaine (OCDE, 2010^[19]). Les liens commerciaux favorisent l'accès des PME aux technologies et compétences ou encore l'échange de données ainsi que les externalités de connaissance (OCDE, 2018^[20]).

Avant la crise du COVID, les initiatives d'innovation ouverte se multipliaient aux quatre coins du monde, transformant les villes en plateformes de l'innovation fondée sur les données et en bancs d'essai pour les exercices d'expérimentation et de prototypage (OCDE, 2017^[21]). Les grandes entreprises concouraient activement à l'essor de l'innovation ouverte en nouant des partenariats stratégiques avec des acteurs de moindre envergure, en déployant des accélérateurs spécialisés qui offraient aux start-ups et individus un lieu de travail favorable, ou en créant des laboratoires d'innovation en vue d'encourager la réflexion « hors des sentiers battus » et les nouvelles collaborations (OECD, 2019^[12]). En général, les accélérateurs d'entreprises répondent à certaines des principales difficultés auxquelles doivent faire face les entreprises à forte croissance (par ex. compétences en gestion, réseaux professionnels, financement par apport de fonds propres). Les laboratoires d'innovation, souvent installés en dehors des locaux des promoteurs et à proximité de pôles de haute technologie, offrent un lieu de rencontre et du matériel de pointe aux PME, ce qui leur permet de faire des essais et de participer aux travaux d'équipes de chercheurs interdisciplinaires.

Graphique 4.2. La création d'entreprises a repris, les faillites reculent, et certains pays sont au point mort

Évolution des créations et des faillites d'entreprises, indice 2007=100, tendances d'évolution trimestrielle, 2010-20



Note : bien que les faillites ne soient qu'une forme de sortie d'entreprise, les données relatives aux premières sont souvent utilisées comme mesures indirectes des secondes, car elles offrent des informations plus récentes et concernent un plus grand nombre de pays. Les offices statistiques nationaux publient généralement les données relatives aux décès d'entreprises quelques années après l'année effective de cessation des activités. Ce délai est nécessaire pour s'assurer qu'une cessation n'est pas annulée par la réactivation de l'entreprise. D'après le Manuel Eurostat-OCDE de statistiques sur la démographie des entreprises, le décès d'une entreprise n'est effectif que si l'unité est inactive depuis au moins deux ans (Lunati, Meyer zu Schlochtern and Sargsyan, 2010^[22]) (OCDE-Eurostat, 2007^[23]).

Source : OCDE fondé sur (OCDE, 2021^[24]), base de données concernant les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat (consultée le 11 mars 2021).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934292810>

Après le choc de 2008-09, la dynamique des entreprises a été plus favorable aux efforts d'innovation. Les créations d'entreprises ont renoué avec leurs niveaux d'avant la crise en volume, et les créations de PME

ont été un important vecteur de croissance de l'emploi entre 2010 et 2016 dans la plupart des pays, en particulier dans le secteur des services (OCDE, 2019^[12]). Les taux de naissances d'entreprises, c'est-à-dire le nombre de créations d'entreprises rapporté au stock total d'entreprises, ont également augmenté dans de nombreux pays. Parallèlement, le nombre de faillites a reculé quasiment partout depuis 2010 (Graphique 4.2)¹. Toutefois, d'importantes différences sont apparues entre les pays au cours de la décennie. C'est en France, au Royaume-Uni et en Suède que la vague de créations d'entreprises est la plus haute, la population de nouvelles entreprises ayant quasiment triplé entre 2007 et 2020. En revanche, en Allemagne, au Japon et dans la Fédération de Russie, elle reste inférieure aux niveaux de 2007 (Graphique 4.2, partie A).

Toutefois, la crise de 2008-09 ayant durablement assombri les perspectives, les entreprises créées sont plus petites et appartiennent à des secteurs peu productifs. Les taux de naissances sont restés inférieurs à ceux d'avant la crise dans de nombreux pays, ce qui signifie que les entreprises créées sont plus petites (diminution de la taille moyenne des nouvelles entreprises) (OCDE, 2017^[25]), et que le potentiel de création d'emplois n'a pas été pleinement atteint. En outre, cette diminution de taille limite la capacité de ces entreprises à innover, à passer au numérique et à gagner en productivité. Les limites de taille s'accompagnent d'une baisse de la capacité de productivité. Entre 2010 et 2016 dans bon nombre de pays, la plupart des créations d'entreprises sont intervenues dans des secteurs affichant des niveaux de productivité inférieurs à la moyenne : par exemple, dans le secteur de l'hébergement et de la restauration en Grèce, en Irlande et au Royaume-Uni ; le secteur de la construction en Italie et en Norvège ; et le secteur du commerce de gros et de détail dans la majorité des pays (OCDE, 2019^[12]). L'augmentation du nombre d'emplois dans des activités peu productives s'est traduite par une hausse du nombre d'emplois peu rémunérés, au détriment du bien-être matériel. L'augmentation du nombre d'emplois et d'entreprises dans des activités peu productives a également entraîné une diminution des capacités d'absorption et d'innovation des entreprises.

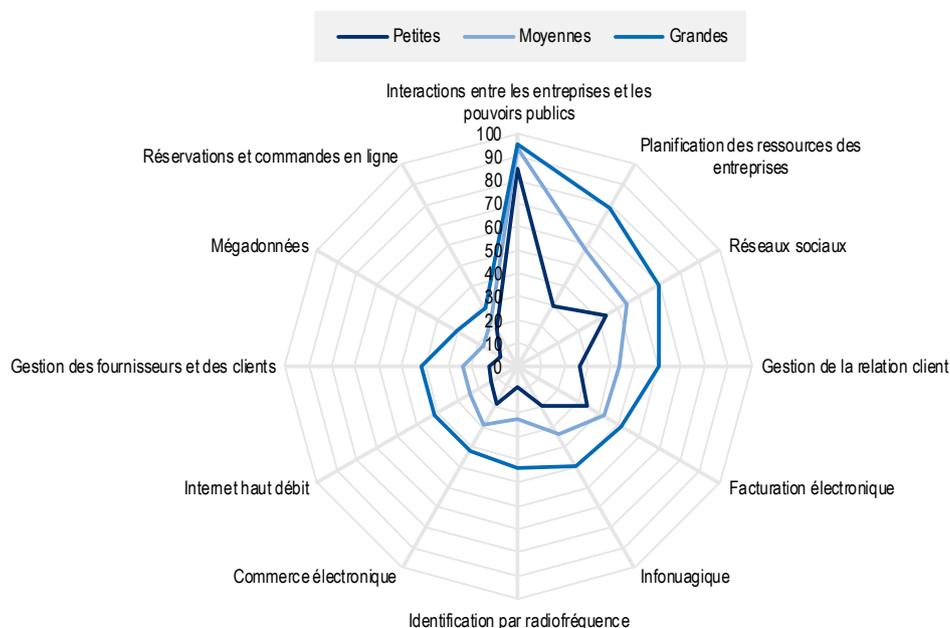
Des signes de concentration du marché étaient également visibles, avec des effets potentiellement néfastes sur l'environnement des petites et jeunes entreprises. La concentration du marché et la concurrence peuvent réellement exercer des effets importants (et non linéaires) sur l'innovation et l'entrepreneuriat. Une analyse empirique de l'OCDE met en évidence un renforcement de la concentration sectorielle dans un certain nombre d'économies de l'OCDE et dans de nombreux secteurs depuis le début des années 2000, ainsi que le rôle significatif que les investissements dans des actifs immatériels ont joué dans cette hausse (DSTI/CIIE(2019)13/REV1). Les actifs immatériels ont peut-être bénéficié de manière disproportionnée aux grandes entreprises, qui sont mieux placées pour y investir et en tirer parti pour accroître leur chiffre d'affaires. Dans les secteurs dépendants du numérique en particulier, mais pas seulement, l'évolution des marges bénéficiaires met en évidence un redéploiement de l'activité, des actifs et des bénéfices vers les entreprises « superstars » (Autor et al., 2017^[26]), ce qui nuit à la fluidité et au dynamisme de l'économie (Furman and Orszag, 2015^[27]) (Grullon, Larkin and Michaely, 2017^[28]) (voir (OCDE, 2018^[29]) pour un aperçu plus complet). Par exemple, sur les marchés de la publicité numérique, certaines acquisitions, ainsi que certains comportements, ont renforcé la consolidation du marché et l'intégration verticale, les perspectives d'économies d'échelle et de gamme, les effets de réseau et l'accès aux données favorisant la consolidation (OCDE, 2020^[30]). En revanche, dans les chaînes agroalimentaires, bien que les segments en aval soient généralement plus concentrés que la production au niveau de l'exploitation, les études empiriques n'ont pas mis en évidence de problèmes de concurrence systématiques et importants (Deconinck, 2021^[31]). Certaines études menées précédemment à l'échelon national sont également moins concluantes quant à l'existence d'une dynamique de concentration du marché (Honjo, Doi and Kudo, 2014^[32]) (Valetti T. ; G. Koltay ; S. Lorincz ; H. Zenger, 2017^[33]).

Avant la crise du COVID-19, les petites entreprises tardaient à prendre le virage du numérique (OCDE, 2021^[16]). Toutes les technologies pour lesquelles des données sont disponibles se caractérisent par un écart entre leur taux de diffusion dans les PME et leur taux de diffusion dans les grandes entreprises (Graphique 4.3). Le passage au numérique demeure moins important dans les petites entreprises par

rapport à celles de taille moyenne, et dans les entreprises de taille moyenne par rapport aux grandes. Cet écart s'accroît lorsque les technologies se perfectionnent ou que leur mise en œuvre dépend des ressources. Par exemple, en ce qui concerne les logiciels de planification des ressources d'entreprise, qui permettent une meilleure intégration des flux de données et des opérations de l'entreprise, une taille critique est requise pour faire face à la complexité et la quantité importante de ressources nécessaires. En outre, les enquêtes relatives à l'utilisation des TIC par les entreprises qui mettent en évidence le retard numérique des PME ne tiennent pas compte des micro-entreprises, qui représentent environ 90 % de la population des entreprises dans les pays de l'OCDE. Ainsi, le problème est vraisemblablement sous-estimé.

Graphique 4.3. Les PME tardent à prendre le virage du numérique dans tous les secteurs technologiques

Taux de diffusion, médiane de l'OCDE, sur la base des pourcentages moyens par pays d'entreprises ayant recours aux technologies, 2015-18.



Note : les chiffres correspondent aux taux de diffusion médians dans les pays pour lesquels des données sont disponibles. Les taux de diffusion par pays sont des moyennes calculées sur la période 2015-18. Cette méthode présente l'avantage de lisser les résultats dans le temps, voire sur l'année, mais peut sous-estimer les taux de diffusion des technologies qui se diffusent plus rapidement.

Source : (OECD, 2021^[16]), *The Digital Transformation of SMEs*, OECD Studies on SMEs and Entrepreneurship, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/bdb9256a-en>. Fondé sur la base de données sur l'accès aux TIC et l'utilisation de celles-ci par les entreprises, www.oecd.org/sti/ieconomy/ICT-Model-Survey-Usage-Businesses.pdf (consulté le 25 novembre 2020).

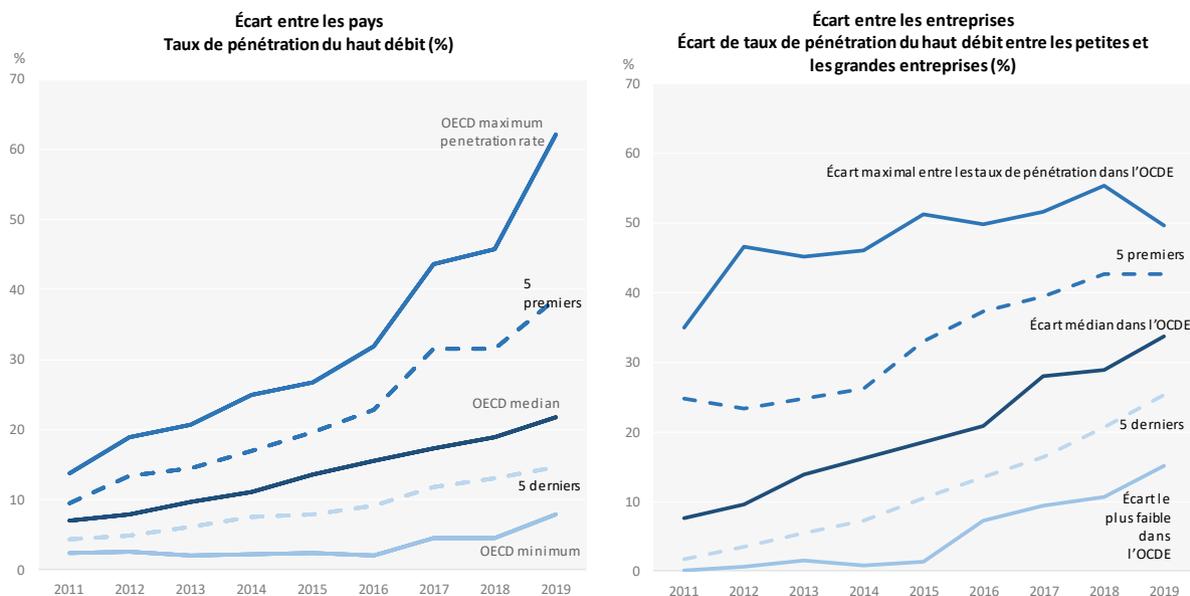
StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934292829>

Les écarts en termes d'accès des PME à internet, qui est pourtant une condition essentielle à leur transformation numérique, ont augmenté à travers le monde. Une infrastructure Internet à haut débit est indispensable à une bonne couverture numérique et facilite le transfert de données. Depuis 2011, les taux de pénétration du haut débit ne cessent d'augmenter dans tous les pays de l'OCDE, mais beaucoup plus rapidement dans les pays déjà en tête (c'est-à-dire les 5 premiers pays), et dans les grandes entreprises (Graphique 4.4). L'écart entre entreprises, c'est-à-dire l'écart de taux de pénétration du haut débit entre petites et grandes entreprises, s'est creusé davantage dans les pays à la traîne. Du fait de leur retard

technologique, certaines entreprises — et certains territoires — ont eu peu de possibilités d'adapter leurs modèles économiques et de préserver leur activité pendant les périodes de distanciation sociale prolongées, ce qui a creusé les inégalités.

Graphique 4.4. Les écarts en termes d'accès au haut débit ont augmenté et les progrès marquent le pas dans les petites entreprises.

Taux de pénétration (écart entre les pays) et écart de taux de pénétration entre petites et grandes entreprises (écart entre les entreprises), 2011-19



Note : une connexion à haut débit correspond à un débit descendant de 100 Mbit/s minimum. L'écart entre les pays correspond à l'écart de taux de pénétration du haut débit, exprimé en pourcentage d'entreprises disposant d'une connexion à haut débit dans un pays donné. L'écart entre les entreprises correspond à l'écart de taux de pénétration entre les petites et les grandes entreprises d'un pays donné. Les données portent uniquement sur les entreprises de 10 salariés ou plus. Sont considérées comme de petites entreprises celles qui comptent entre 10 et 49 salariés, et comme de grandes entreprises celles qui comptent plus de 250 salariés.

Source : (OCDE, 2021^[34]), « Policy Highlights », *The Digital Transformation of SMEs*, OECD Studies on SMEs and Entrepreneurship, Éditions OCDE, Paris. Calculs effectués par l'OCDE à partir de (OCDE, 2020^[35]) la base de données sur l'accès aux TIC et l'utilisation de celles-ci par les entreprises, www.oecd.org/sti/economy/ICT-Model-Survey-Usage-Businesses.pdf (consultée le 25 novembre 2020).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934292848>

Lorsque les PME passent au numérique, elles se concentrent généralement sur les fonctions de base, principalement l'administration générale et les opérations de commercialisation. Il ressort des enquêtes menées auprès des entreprises sur leur recours aux TIC que la fracture numérique est moins marquée entre les PME et les autres entreprises s'agissant des interactions en ligne avec l'administration, de la facturation électronique ou encore du recours aux réseaux sociaux ou à la vente en ligne (OCDE, 2021^[16]). On observe toutefois des différences importantes entre les secteurs d'activité s'agissant de l'intensité et des modalités de passage au numérique. Dans les secteurs à forte intensité de savoir, comme les services d'information et de communication, les taux d'adoption sont nettement plus élevés : ainsi, pour les pays de l'OCDE, la médiane de la proportion de salariés disposant d'un accès à des équipements dotés de connexion internet se situe autour de 90 %, contre 50 % dans les autres secteurs (OCDE/Eurostat, 2020^[36]). De fait, l'adoption d'une poignée de technologies phares dans chaque secteur est essentielle. Ainsi, dans le secteur de l'hébergement et de la restauration, une connexion haut débit, un site internet et

le recours à l'infonuagique pour le stockage des fichiers sont les principales technologies associées à des écarts plus marqués en termes de valeur ajoutée et d'adoption du numérique. Dans le commerce de gros, des écarts importants sont constatés dans le domaine de la vente en ligne, de l'infonuagique pour héberger les bases de données et de la formation des spécialistes des TIC. Dans le commerce de détail, on retrouve également la vente en ligne et l'infonuagique pour la gestion de la relation client. Dans le secteur de la construction, il s'agit d'un site internet, de la formation des spécialistes des TIC et d'appareils portables connectés remis aux salariés.

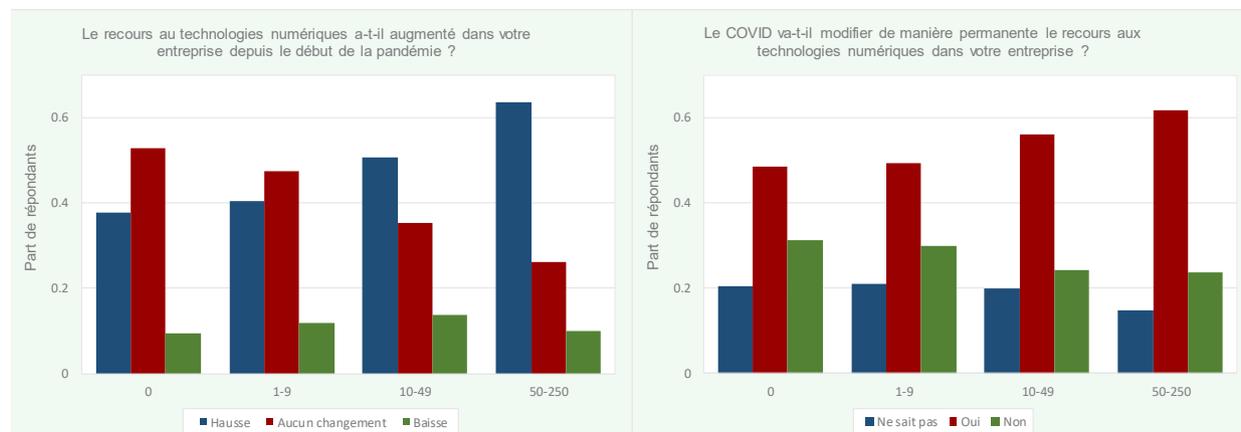
De même, les PME s'appuient généralement fortement sur des sources et des prestataires externes de solutions numériques, ainsi que des systèmes, un accompagnement et des conseils extérieurs (OCDE, 2021^[16]), en partie pour compenser la faiblesse de leurs capacités internes, mais aussi pour une question de coût. Les plateformes numériques servent à optimiser certaines fonctions. Pour la gestion des risques de sécurité numérique, les PME font généralement appel à des consultants extérieurs ou s'en remettent aux dispositifs de sécurité intégrés dans les outils et services qu'elles utilisent. Elles peuvent également se tourner vers les marchés du savoir pour se fournir en solutions d'intelligence artificielle (IA), et font des sauts technologiques vers de nouveaux systèmes d'IA grâce aux logiciels-services (SaaS) basés sur l'infonuagique.

Le COVID-19 a considérablement accéléré la transformation numérique des PME et (certaines) formes d'innovation et d'entrepreneuriat.

La crise du COVID-19 a souligné combien la transformation numérique des PME était importante, et a accéléré l'innovation numérique. Les entreprises ont dématérialisé leurs opérations en ligne pour rester en activité durant les périodes de confinement et faire face aux perturbations des chaînes d'approvisionnement, les plateformes en ligne jouant un rôle déterminant dans la mise en relation des utilisateurs avec de nouveaux marchés, fournisseurs ou ressources. Les solutions de travail intelligent se sont multipliées afin de lutter contre la disparition quasi totale des activités en contact direct et sur site. Dans les services professionnels et de conseil, dans lesquels les visites sur place peuvent représenter une partie essentielle du travail, les effets de la distanciation sociale ont été considérables. Selon les premiers résultats des enquêtes menées à l'échelle mondiale dans le courant de l'année 2020, on estime que jusqu'à 70 % des PME ont intensifié leur usage des technologies numériques en raison de la pandémie de COVID-19 (CFE/SME(2021)2/ANN2).

Graphique 4.5. La crise accélère le passage au numérique des PME, notamment des entreprises moyennes, et ces changements vont s'inscrire dans la durée

Pourcentage d'entreprises déclarant (partie de gauche) ou prévoyant (partie de droite) une évolution de l'utilisation des technologies numériques, en fonction du nombre de salariés



Note : partie de gauche : part des répondants ayant répondu à la question « Comment l'utilisation des technologies ou plateformes numériques par votre entreprise a-t-elle évolué depuis le début de la pandémie COVID-19 ? ». Partie de droite : « Pensez-vous que la crise du COVID-19 va modifier durablement l'utilisation des technologies numériques dans votre entreprise ? ». L'échantillon comprend des données pondérées pour les pays de l'OCDE, jusqu'à 250 salariés. Seules les réponses des répondants propriétaires ou gérants ont été prises en compte. Les personnes interrogées qui n'ont pas répondu à ces questions (N/A) n'ont pas été prises en compte.

Source : Calculs effectués par l'OCDE à partir de (Facebook, OCDE et Banque mondiale, 2020^[37]) The Future of Business Survey (décembre).

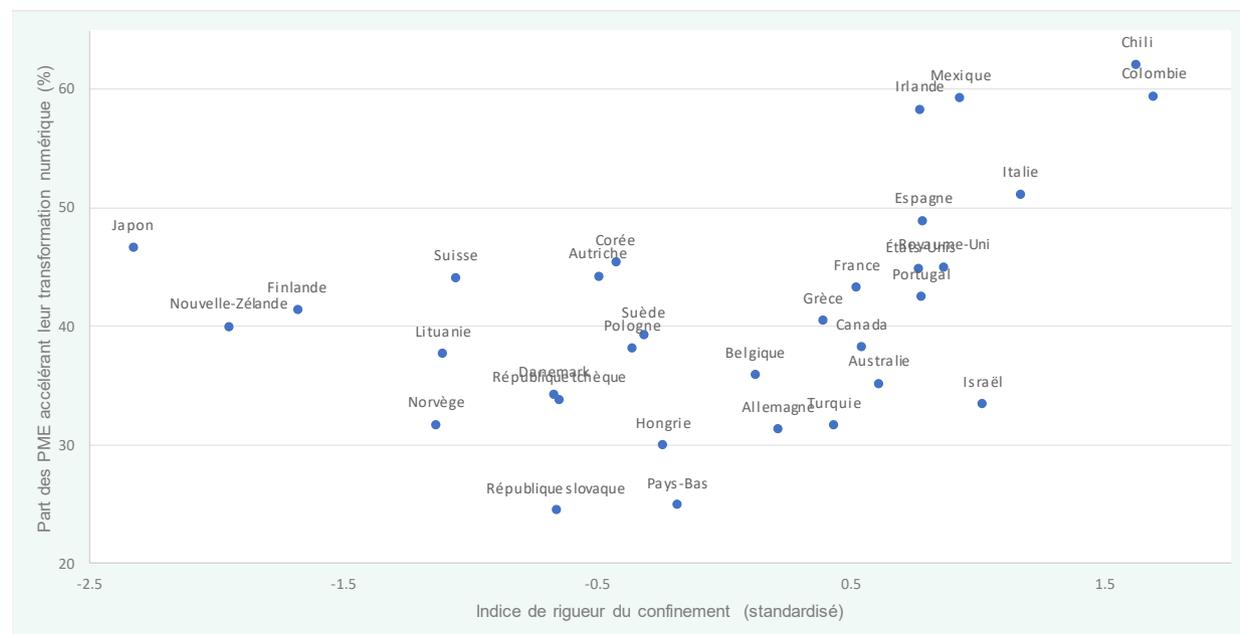
StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934292867>

La crise accélère le passage au numérique des PME, notamment des entreprises moyennes. Selon les nouvelles données de l'enquête Facebook/OCDE/Banque mondiale, 64,8 % des entreprises de taille moyenne (50 à 250 salariés) interrogées fin 2020 sur leur utilisation des technologies ou des plateformes numériques ont déclaré les utiliser davantage depuis le début de la pandémie (Facebook, OCDE et Banque mondiale, 2020^[37]). Cette proportion est supérieure à celle des indépendants (38 %), des micro-entreprises (41 %) ou des petites entreprises (51 %). Il est particulièrement préoccupant de constater que 53 % des indépendants et 48 % des petites entreprises n'ont pas du tout pris le virage du numérique, bien qu'ils aient déjà une présence numérique. Cette même enquête confirme également l'importance du commerce électronique pendant la crise : les PME réalisant plus de 75 % de leur chiffre d'affaires en ligne étaient 15 points plus susceptibles de maintenir leur revenu que les PME réalisant moins de 25 % de leur chiffre d'affaires en ligne (Facebook/OCDE/Banque mondiale, 2020^[38]) (chapitre 1).

La part des PME augmentant leur utilisation des technologies numériques était plus importante dans les pays où les mesures d'endiguement et de distanciation sociale étaient plus strictes. Plus les mesures sont fortes, plus les PME sont incitées à adopter de nouveaux moyens d'exercer leur activité (Graphique 4.6). Le Chili et la Colombie, qui ont été soumis à des confinements très stricts, ont vu quelque 60 % de leurs PME renforcer leur passage au numérique au cours de cette période, soit une part beaucoup plus importante que dans les pays où les mesures de confinement étaient comparativement moins strictes, comme la Norvège ou la République slovaque, où seulement 32 % et 25 % des PME respectivement ont accéléré leur transformation numérique.

Graphique 4.6. Lorsque les mesures d'endiguement étaient moins strictes, les PME étaient plus nombreuses à passer au numérique.

Part des PME ayant accéléré leur transformation numérique en 2020 (%) par rapport à la rigueur des mesures d'endiguement (indice)



Note : la part des PME accélérant leur transformation numérique correspond à la part des PME d'un pays ayant déclaré avoir augmenté leur utilisation des technologies numériques depuis le début de la crise du COVID-19. L'indice de rigueur des mesures de confinement (Lockdown Stringency Index) est une version standardisée (par pays) d'un indice de rigueur, qui est un indicateur global de la rigueur des différentes mesures de confinement (voir ENCADRÉ

Source : calculs effectués par l'OCDE à partir de (Facebook, OCDE et Banque mondiale, 2020^[37]) (décembre 2020) et données de l'Oxford COVID-19 Government Response Tracker (Hale et al., 2021^[39]).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934292886>

Les exemples de PME qui se tournent vers le numérique pour poursuivre leurs activités durant la crise, ou qui utilisent de nouveaux logiciels, applications et l'infonuagique pour adapter leurs modèles économiques et leurs pratiques de travail, se répartissent dans plusieurs pays et secteurs, comme le commerce électronique, les loisirs et le divertissement, les services bancaires en ligne et les solutions de paiement mobiles, l'apprentissage en ligne ou la fabrication, etc. (OCDE, 2020^[40]) (OECD, 2021^[16]). La base de données de l'OCDE sur les PME, qui rassemble des études de cas sur la transformation numérique des PME, donne des exemples de la résilience des PME passées ou non au numérique pendant la crise du COVID-19 (OCDE, 2020^[40]) (Encadré 4.2).

Encadré 4.2. PME se tournant vers le numérique : quelques exemples

La base de données de l'OCDE sur les PME, qui rassemble des études de cas sur la transformation numérique des PME, donne des exemples de la résilience des PME passées ou non au numérique pendant la crise du COVID-19.

- Le restaurant *Circus Bakery* (France) a lancé un site web de vente au détail 24 heures après la fermeture de son unique magasin. Son site web propose des services de livraison et de « click & collect », ce qui a permis au restaurant de poursuivre son activité pendant la crise.
- *Natoora* (Royaume-Uni), grossiste en produits frais, a radicalement changé son modèle d'activité, délaissant le commerce interentreprises (B2B) au profit du commerce de détail (B2C), car il ne pouvait plus poursuivre son activité de grossiste auprès des restaurants et des entreprises, dont beaucoup ont dû fermer leurs portes en raison des restrictions liées aux mesures d'endiguement. Grâce à un site web mis en ligne récemment, la société a pu livrer ses produits aux ménages et aux particuliers.
- *SkyTing Yoga* (États-Unis) est un studio de yoga établi à New York. Plus tôt en 2020, le studio a lancé sa plateforme numérique, « SkyTing TV », afin de proposer un service complémentaire. Elle est devenue sa principale source de revenus, de même qu'une nouvelle offre qui consiste en la diffusion de cours via Instagram en contrepartie d'un don via la plateforme de paiement Venmo.
- *Okoloco GmbH* (Allemagne) est un « guichet unique » pour toutes les questions relatives aux systèmes de chauffage, implanté en Basse-Saxe, en Allemagne. Les services proposés incluent une comparaison des prix, l'installation, l'entretien et la réparation. En réponse à la pandémie, *Okoloco GmbH* a revu son modèle commercial de manière à fournir l'ensemble des services à la clientèle sous forme virtuelle. En dématérialisant les étapes essentielles de l'installation ou de l'entretien des systèmes de chauffage domestique, *Okoloco GmbH* a poursuivi sa croissance tout au long de la pandémie, malgré les règles de confinement.
- *We Are Amsterdam* (Pays-Bas) est une PME touristique qui propose des visites historiques et culturelles de la ville d'Amsterdam. En réponse aux règles locales en matière de confinement, et notamment aux restrictions de déplacement qui ont interrompu le tourisme international, *We Are Amsterdam* a introduit de nouveaux éléments numériques dans son offre. Tout au long de la pandémie, l'entreprise a organisé des visites virtuelles via des plateformes de vidéoconférence comme Zoom, et a lancé une application permettant aux clients d'explorer et de découvrir Amsterdam de manière interactive sur leurs smartphones.
- *Relevance* (Monaco) est une agence de marketing numérique qui s'est adaptée à la réglementation liée au COVID-19 en mettant en place une politique de télétravail visant l'ensemble des salariés. Elle a adopté des outils numériques pour faciliter le télétravail, comme Slack (plateforme de messagerie sur le lieu de travail) et Monday.com (logiciel de gestion de projets). *Relevance* a été en mesure de poursuivre ses activités et de produire au même rythme qu'avant la crise. Après l'assouplissement des restrictions liées au COVID-19, les salariés auront la possibilité de continuer à télétravailler partiellement.

Source : (OCDE, 2020^[40]), base de données de l'OCDE sur le numérique pour les PME (Digital for SMEs)

Le coût a été le principal obstacle à l'adoption du numérique par les PME pendant la crise. L'analyse de l'enquête Facebook/OCDE/Banque mondiale montre que l'ensemble des PME, quelle que soit leur taille, citent le coût comme principal obstacle à la transformation numérique (Facebook, OCDE et Banque mondiale, 2020^[37]). La question du coût est surtout problématique pour les indépendants (61 % le

considèrent comme un obstacle) et les micro-entreprises (59 %), mais moins pour les petites entreprises (44 %). Le coût redevient un obstacle important pour une majorité d'entreprises de taille moyenne (59 %), ce qui pourrait mettre en évidence une augmentation non linéaire des coûts liés à l'intégration et aux changements organisationnels au-delà d'une certaine taille.

Parmi les autres obstacles à la transformation numérique, citons un manque de compétences et de connaissances ou des difficultés d'intégration. L'ensemble de ces obstacles, à savoir la méconnaissance des outils, les difficultés d'intégration et le manque de compétences, sont tout aussi importants pour les indépendants et les micro-entreprises, et sont cités par 20 à 30 % des entreprises. Pour les petites et moyennes entreprises, la difficulté d'intégration est le deuxième obstacle le plus important après le coût (citée par 41 % et 43 % des répondants respectivement). Bien que le manque de connaissances ne joue qu'un rôle mineur pour les entreprises de taille moyenne (13 %), il reste contraignant pour les petites entreprises (32 %).

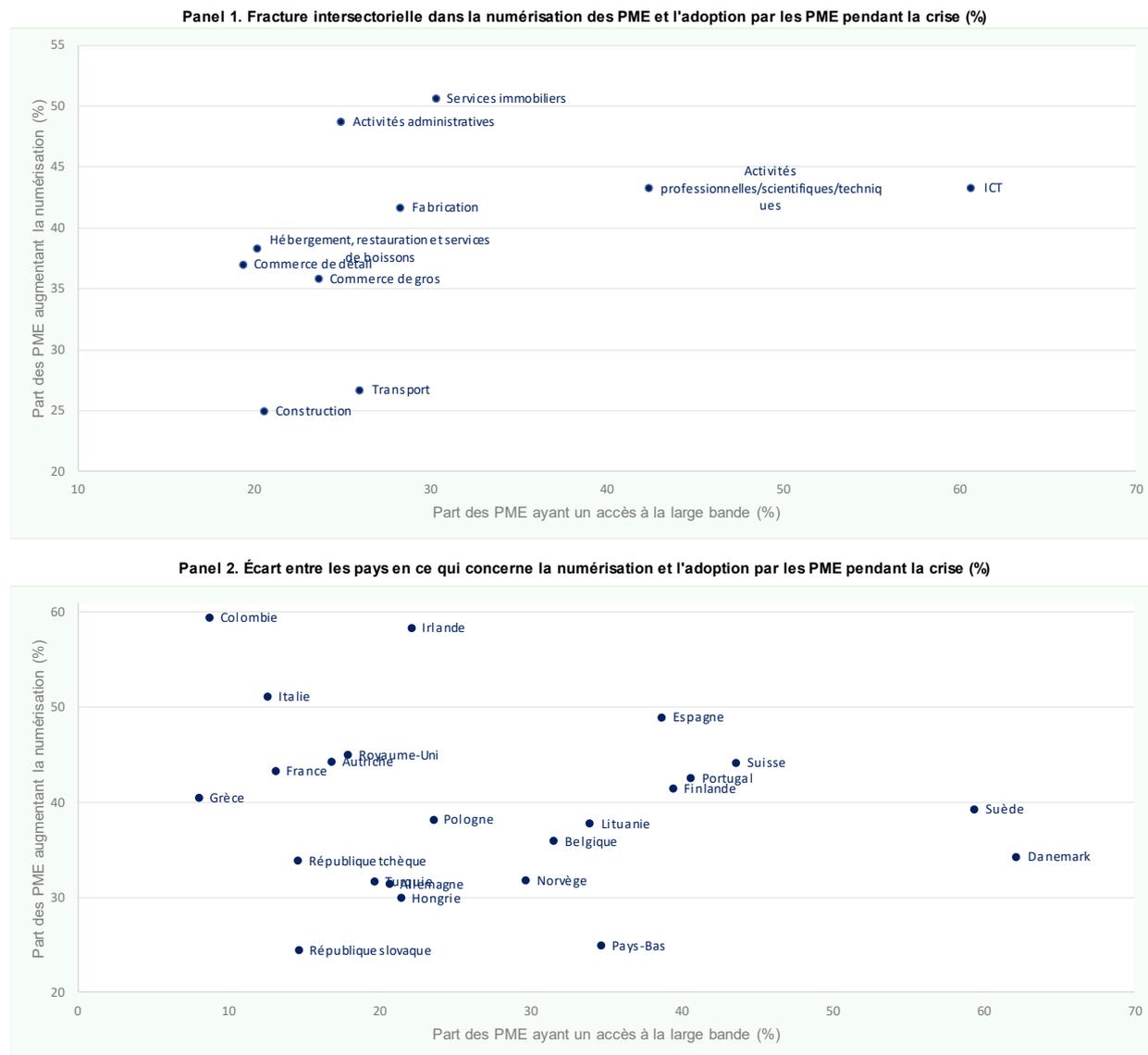
L'accès aux aides publiques, et à différentes formes d'aide, est associé à un meilleur taux d'adoption du numérique pendant la crise. Les PME qui ont bénéficié d'aides publiques sont, en moyenne, huit points plus susceptibles d'accélérer leur transformation numérique que les PME n'ayant reçu aucune aide. Cet effet était trois fois plus important pour les PME ayant bénéficié de plusieurs types d'aide (18 points plus susceptibles d'accélérer leur transformation numérique) que pour les PME ayant reçu uniquement des aides financières (6 points plus susceptibles d'accélérer leur transformation numérique)². Malgré le poids des obstacles liés au coût, les résultats mettent donc en évidence l'importance de combiner les aides financière et non financière (par ex. une formation) pour surmonter les obstacles à l'adoption, et donnent à penser que les panoplies de mesures en faveur de l'adoption du numérique par les PME nécessitent une approche holistique et polymorphe.

La crise a encore accentué la fracture socio-économique entre les PME d'un secteur à l'autre. Dans les secteurs dans lesquels la transformation numérique (mesurée par la part des PME disposant d'une connexion haut débit en 2019³) était déjà bien avancée avant la crise, la part de PME déclarant avoir eu davantage recours aux outils numériques pendant la pandémie de COVID-19 est nettement plus élevée (Graphique 4.7 partie 1)⁴. C'est le cas dans le secteur des TIC. À l'inverse, la transformation a été moins marquée dans les PME des secteurs ayant peu recours aux outils numériques, comme la construction ou les services de transport.

La crise a toutefois contribué à rattraper en partie le retard numérique des PME dans les pays. L'adoption du numérique par les PME a été plus importante dans certains pays où le taux de pénétration du haut débit était initialement plus faible (Graphique 4.7 partie 2). Au début de la crise, la part de PME connectées au haut débit en Colombie, en Italie ou en Irlande était plus faible, et elles sont passées très rapidement au numérique pendant la crise. À l'inverse, dans les pays qui affichaient des taux similaires de pénétration du haut débit à ceux des trois ci-dessus lorsque la pandémie a commencé, comme la République slovaque, la Hongrie, la République tchèque ou la Turquie, les PME ont été moins nombreuses à entamer une transformation numérique. De même, les PME ont également mené une transformation numérique plus rapide dans plusieurs pays dont le niveau initial de couverture numérique était plus élevé – comme le Portugal, l'Espagne ou la Suisse.

Les interventions publiques sont déterminantes pour accélérer la transformation des PME et réduire la fracture numérique. Dans l'ensemble, les pays où les PME ont réussi à réduire la fracture numérique initiale par rapport à leurs homologues d'autres pays ont bénéficié d'un soutien budgétaire plus important (en proportion du PIB) dans le cadre de mesures d'urgence, car ils étaient soumis à des règles d'endiguement plus strictes.

Graphique 4.7. La crise a peut-être accentué les disparités intersectorielles, mais elle a réduit les disparités entre les pays en matière de transformation numérique des PME



Note : la part des PME accélérant leur transformation numérique correspond à la part des PME d'un secteur/pays ayant déclaré avoir eu davantage recours aux technologies numériques depuis le début de la crise du COVID-19. La part des PME disposant d'une connexion haut débit correspond à la part des PME d'un secteur ou d'un pays spécifique disposant d'une connexion haut débit avec un débit descendant de 100 Mbit/s minimum. Le choix de la connexion à haut débit comme indicateur de la transformation numérique globale se fonde sur une analyse statistique préalable de l'adoption du numérique par les PME, qui montre que l'accès au haut débit est la principale variable explicative des fractures numériques entre les pays et les secteurs (OECD, 2021^[16]).

Source : calculs effectués par l'OCDE à partir de (Facebook, OCDE et Banque mondiale, 2020^[37]) The Future of Business Survey (décembre 2020) et la base de données sur l'accès aux TIC et l'utilisation de celles-ci par les entreprises (OCDE, 2021^[41]).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934292905>

Pendant les confinements, les entreprises et les personnes physiques ont eu davantage recours aux plateformes en ligne pour mener leurs activités économiques. Sur la base d'un ensemble de données portant sur quelque 1 400 plateformes en ligne actives dans les pays de l'OCDE et du G20, une récente étude de l'OCDE montre que l'utilisation des plateformes en ligne a augmenté d'environ 20 % au cours du

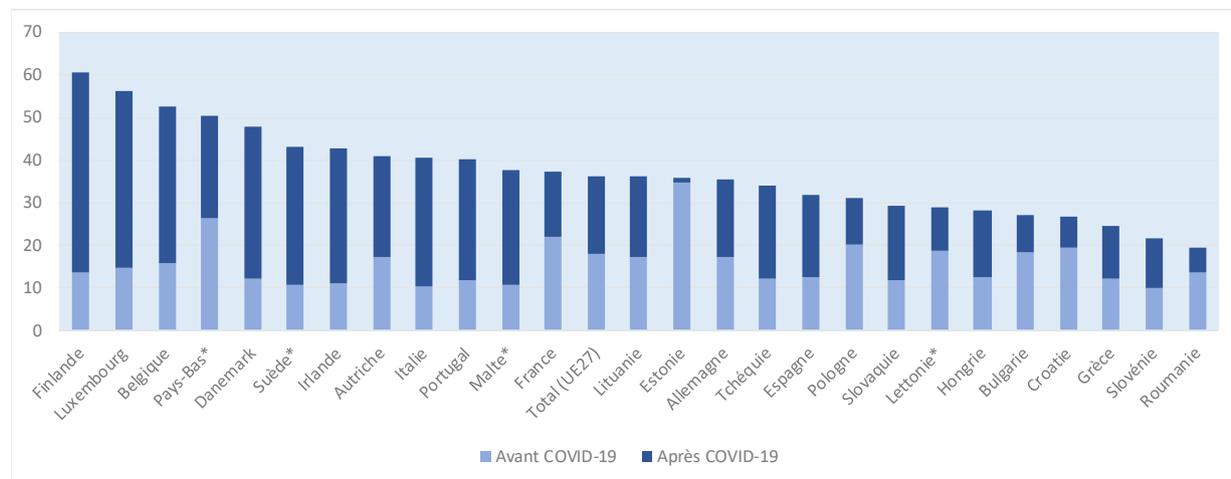
premier semestre 2020 dans les domaines dans lesquels la fourniture de produits et de services nécessite peu ou pas de proximité physique (OECD, 2021^[42]). C'est le cas des paiements mobiles, des places de marché pour les consommateurs, des services professionnels, et des services de livraison dans le secteur de la restauration. À l'inverse, dans les domaines nécessitant une proximité physique (comme l'hébergement, la réservation de restaurants et les transports), l'activité des plateformes a nettement diminué, de 90 % environ.

Les PME ont eu davantage recours aux plateformes pendant la crise, surtout pour vendre, et notamment si elles étaient déjà actives sur les plateformes auparavant. D'après l'enquête Facebook/OCDE/Banque mondiale 39 % des entreprises qui utilisaient les plateformes avant la crise y ont eu davantage recours pendant, contre seulement 5 % qui ont déclaré avoir commencé à les utiliser pendant la crise. Elles sont principalement utilisées à des fins de communication (67 %), de publicité (61 %), et de vente (48 %). Toutefois, les PME vendant sur des plateformes sont plus susceptibles d'y avoir eu davantage recours pendant la pandémie, et de déclarer un impact positif non seulement sur les ventes, mais aussi sur les coûts.

Les plus petites PME se heurtent pourtant à des obstacles sur les plateformes. Ces dernières aident les petites entreprises à tirer parti des effets de réseau, par ex. en s'appuyant sur une large base d'utilisateurs pour accroître le rayonnement et réduire les coûts de transaction et l'asymétrie d'information, ou en accédant aux services numériques proposés par la plateforme à un coût très bas (OECD, 2021^[16]). Toutefois, les frais facturés par la plateforme semblent toujours constituer un obstacle important à son adoption définitive, en particulier pour les petites entreprises. Environ 30 % des indépendants et des micro-entreprises déclarent que les frais freinent l'expansion du recours aux plateformes, contre 26 % des petites et 23 % des moyennes entreprises.

Graphique 4.8. Les taux de télétravail ont explosé

Part des répondants ayant commencé à télétravailler avant la pandémie et à cause de celle-ci, par rapport à la part des répondants qui télétravaillaient déjà plusieurs fois par mois avant la pandémie.



Note : les données indiquent la part de répondants de l'UE27 ayant répondu « oui » à la question : « Avez-vous commencé à télétravailler en raison de la situation liée à la pandémie de COVID-19 ? » et la part de répondants de l'UE27 ayant répondu « plusieurs fois par mois » à la question : « À quelle fréquence télétravailliez-vous avant l'apparition du COVID-19 ? ». Fiabilité faible : Lettonie, Malte, Pays-Bas et Suède.
Source : (Eurofound, 2020^[43]), Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, <http://eurofound.link/covid19data>.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934292924>

Les taux de télétravail ont explosé pendant la pandémie (Graphique 4.8) (OCDE, 2021^[16]). Les données d'enquête de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail mettent en évidence une hausse spectaculaire de la part des répondants ayant commencé à télétravailler en raison de la pandémie. En outre, l'intensité de l'adoption du télétravail varie considérablement selon les personnes, les lieux et les secteurs. Les personnes les moins instruites, les plus âgées, les zones rurales et les petites villes, les secteurs en première ligne comme la santé, les transports et l'agriculture, ainsi que les secteurs dont une part importante de l'emploi dépend de l'emplacement, comme le commerce et l'hôtellerie, étaient moins susceptibles d'avoir recours au télétravail (Eurofound, 2020^[44]).

Les PME ont bénéficié d'un élan collectif pour accélérer leur passage au numérique. Des initiatives en faveur de la transformation numérique des PME ont vu le jour dans le monde entier et dans tous les secteurs, à commencer par le secteur privé, les PME et les jeunes entreprises elles-mêmes, ainsi que les associations professionnelles (OCDE, 2020^[40]). Les acteurs du secteur du numérique ont également mis en œuvre des services, des dispositifs de soutien et des aides pour permettre aux PME de rester en activité (Encadré 4.3). Certains d'entre eux se sont attachés à offrir un accès gratuit à des « plateformes d'apprentissage » aux PME désireuses de renforcer leur présence en ligne, de passer au télétravail ou de renforcer la sécurité numérique. Ces « plateformes d'apprentissage » se composent de blogs, de vidéos, de forums, ainsi que de formations spécifiques (généralement adaptées au niveau d'expérience et de compréhension de l'entrepreneur). La plupart de ces services ne nécessitent qu'une inscription de la PME, mais ils supposent également d'utiliser la technologie propriétaire et les outils commerciaux de l'acteur proposant son aide.

Encadré 4.3. Un élan collectif pour aider les PME à passer au numérique

Des initiatives en faveur de la transformation numérique des PME ont vu le jour dans le monde entier et dans tous les secteurs, à commencer par le secteur privé, les PME et les start-ups elles-mêmes, ainsi que les associations professionnelles. Par exemple,

- *Digital Team Austria* est une initiative privée émanant d'entreprises du secteur technologique qui se sont engagées à offrir des services gratuits aux PME pendant au moins trois mois.
- *European DIGITAL SME Alliance*, la plus grande association européenne de petites entreprises et d'entrepreneurs du secteur numérique, a lancé une campagne afin de présenter des solutions numériques innovantes pour atténuer la crise du COVID-19. En outre, l'association a lancé une plateforme permettant aux PME traditionnelles ou non technologiques d'avoir accès à un catalogue de solutions numériques susceptibles de les aider à se redresser ou à faire face à la crise. Ces solutions étaient très variées, depuis les outils de travail intelligent ou de vidéoconférence aux technologies d'impression 3D, d'apprentissage en ligne et de modélisation de l'IA. La plateforme a été conçue pour promouvoir les PME qui fournissent des services et des solutions numériques dans l'écosystème, et sont en concurrence avec les grandes entreprises technologiques.
- Dans le cadre du projet australien *Small Business Digital Champions*, 15 associations sectorielles australiennes ont touché 50 000 AUD chacune pendant deux ans pour mettre en place un service de conseil numérique en réponse à la pandémie de COVID-19. Ces associations sectorielles ont fait valoir les avantages du passage au numérique auprès de leurs membres. Elles leur ont notamment donné des conseils en matière d'évolutions technologiques et d'adoption des technologies, de formations numériques, d'élaboration et de planification des contenus en ligne, ainsi que d'accompagnement et de soutien. En plus des conseils numériques propres au secteur, les associations sectorielles ont proposé des conseils généraux pour soutenir les petites entreprises tout au long de la pandémie.

Certains acteurs du secteur numérique se sont attachés à fournir un accès gratuit à des « plateformes d'apprentissage » pour les PME désireuses de développer leur présence en ligne, de lancer ou de renforcer leur activité de commerce électronique et d'attirer de nouveaux clients, de passer au télétravail ou de renforcer la sécurité numérique. Par exemple,

- *Wix*, une société israélienne de logiciels proposant des services de développement web infonuagiques, a mis sur pied une plateforme en ligne d'appel aux bénévoles en coopération avec le ministère israélien des Finances et de la Protection sociale. Cette plateforme est une application web proposant une interface pour les bénévoles, un centre d'appels en ligne et un suivi des rapports. Elle vise à aider les pouvoirs publics à répondre aux besoins des citoyens, notamment des entrepreneurs et des propriétaires de petites entreprises, tout au long de la crise du COVID-19. Elle peut être intégrée à tous les types de systèmes d'administration publique à travers le monde, et est proposée gratuitement.
- Les services d'*Amazon* adaptés aux besoins particuliers des pays, comme *quickstart-online* en Allemagne et *Accelera* en Italie, visent à venir en aide à ceux qui souhaitent se lancer dans le commerce électronique dans les grands pays de l'UE ;
- Le Business Resource Hub de *Facebook* regroupe plusieurs initiatives de Facebook en faveur des petites entreprises.

La crise a également donné lieu à des exemples d'entrepreneuriat et de créativité des petites entreprises face à la crise, souvent en réponse directe à des besoins sociétaux urgents, comme des dispositifs

médicaux, des désinfectants, des solutions de trésorerie (CFE/SME(2020)12/REV7) (OCDE, 2020^[40]) (Encadré 4.4).

Encadré 4.4. La créativité des petites entreprises à l'heure du COVID-19 : quelques études de cas

Certaines petites entreprises se sont également montrées proactives en élaborant des solutions, souvent numériques, pour répondre aux besoins urgents pendant la crise.

- *Baltics 3D* (Lettonie) est une start-up spécialisée dans l'impression 3D qui a conçu un modèle pour l'impression de masques intégraux à l'intention des professionnels de santé. Cette start-up a mis en place une chaîne d'approvisionnement décentralisée à travers le pays, faisant intervenir des fabricants locaux, issus par ex. de l'industrie métallurgique, ou des agences de publicité, établis dans les villes accueillant les plus grands hôpitaux du pays, et qui ont la capacité de concevoir les pièces nécessaires. Le modèle d'impression 3D et la chaîne d'approvisionnement ont permis de livrer rapidement des masques aux professionnels de santé dans tout le pays.
- *Ariniti* (Belgique) est une start-up du secteur des technologies de santé qui utilise l'intelligence artificielle pour créer des « healthbots » et fournir aux personnes potentiellement infectées par le COVID-19 des conseils ou des recommandations en fonction de leurs symptômes. Cet outil d'autoévaluation a été créé en coopération avec Microsoft. Tout au long de la pandémie, les healthbots ont été perfectionnés pour simplifier le processus d'accueil des patients dans les hôpitaux.
- *ThePower House GmbH* (Portugal) est une PME du secteur textile qui a fait face à la crise du COVID-19 en numérisant des patrons de masques de protection. *ThePower House* a mis en ligne ces modèles sous licence Creative Commons afin de permettre à quiconque de fabriquer ses propres masques. *ThePower House* a conçu un logiciel spécifique pour permettre aux designers de transformer leurs œuvres d'art en motifs numériques et de les imprimer sur du textile.
- *VaccineGuard* est un logiciel conçu par *Guardtime* (Estonie) une plateforme numérique qui partage des certificats de vaccination sécurisés sur la chaîne de blocs. *VaccineGuard* a été créé pour aider l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le gouvernement estonien à mettre en œuvre un programme de vaccination efficace et à suivre le statut vaccinal des individus, tout respectant leur vie privée.

Source : (OCDE, 2020^[40]), base de données de l'OCDE sur le numérique pour les PME (Digital for SMEs)

L'économie sociale, les entreprises sociales et les initiatives d'innovation sociale ont le vent en poupe. Les entreprises sociales privilégient leur impact social plutôt que leurs bénéfices et contribuent à améliorer le bien-être des individus et des communautés. Elles sont des acteurs majeurs de l'innovation sociale, même si elles ne sont pas les seules intervenantes (Encadré 4.5). D'après le rapport *Social Enterprise: Market Trends Report* (2017), près de 9 % des petites entreprises britanniques sont des entreprises sociales (SEUK, 2020^[45]). On estime à 471 000 le nombre total d'entreprises sociales au Royaume-Uni, dont 99 000 emploient des salariés et 371 000 ne comptent aucun salarié. Les entreprises sociales emploient environ 1.44 million de personnes, dont une majorité de salariés, les autres étant des propriétaires et des partenaires actifs ; 22 % de la population des petites entreprises britanniques (soit 1.21 million d'entreprises) sont des PME à orientation sociale, c'est-à-dire des PME qui ont des objectifs sociaux et

environnementaux mais qui ne consacrent pas la majeure partie de leurs excédents/bénéfices à l'atteinte de ces objectifs.

Encadré 4.5. Entrepreneuriat social, entreprises sociales et innovation sociale

L'entrepreneuriat social est souvent défini comme le processus par lequel des types spécifiques d'acteurs « entrepreneurs sociaux » créent et développent des organisations qui peuvent être soit des entreprises sociales, soit d'autres types d'organisations (Defourny, 2008 ; Mair, 2006). L'entrepreneuriat social comprend un large éventail d'initiatives ayant un impact social, depuis les entreprises à but lucratif aux organismes sans but lucratif (Nicholls H., 2012 ; OCDE, 2010). Les entreprises sociales ne sont qu'un sous-ensemble de ce domaine, dans lequel les modèles commerciaux servent de vecteur pour atteindre des objectifs sociaux (Nicholls, A., 2006 ; Thompson, 2008).

Ces entreprises sont définies comme « *toute activité privée, d'intérêt général, organisée à partir d'une démarche entrepreneuriale et n'ayant pas comme raison principale d'existence la maximisation des profits mais la satisfaction de certains objectifs économiques et sociaux ainsi que la capacité de mettre en place par la production de biens ou de services des solutions innovantes aux problèmes d'exclusion et de chômage* » (OCDE, 2010). Une analyse plus récente de l'OCDE souligne que les entreprises sociales se caractérisent par une approche entrepreneuriale plus résolue – leurs revenus provenant principalement d'activités commerciales, plutôt que de subventions et de dons (OCDE, 2018).

Les entreprises sociales privilégient leur impact social plutôt que leurs bénéfices. Par exemple, en Europe, les entreprises sociales sont très souvent associées à une « manière différente » d'exercer une activité (entreprendre autrement), alors qu'aux États-Unis, elles désignent généralement des organisations à but non lucratif qui élaborent des stratégies de recettes provenant d'opérations de type commercial afin de générer des revenus pour financer leur mission sociale. Elles sont actives dans un large éventail de secteurs : insertion des chômeurs ou des populations exclues, aide et soins, éducation, développement communautaire, environnement et énergie, logement social, etc.

Elles peuvent prendre différentes formes juridiques, comme une association, une coopérative, une fondation, une société mutuelle ou une société. Certains pays ont adopté des cadres juridiques et des réglementations (par ex. Belgique, France, Italie, Espagne) pour reconnaître les entreprises sociales, ce qui leur permet de prendre différentes formes juridiques ou statuts/qualifications (par ex. Société d'impact social – Luxembourg ; Convention ESUS – France ; Social Enterprise Mark – Royaume-Uni ; Gütesiegel für soziale Unternehmen – Autriche). En Autriche, le *Social Entrepreneurship Network Austria* (SENA) remet à ses membres un certificat attestant de leur qualité d'entreprises sociales conformes aux critères du SENA. Ces critères sont coordonnés avec ceux de l'Allemagne et à l'échelle de l'UE. D'autres pays ont décidé de ne pas adopter de législation spécifique (par ex. Pays-Bas, Suède) et ont plutôt mis en œuvre des stratégies et des plans d'action visant à recenser les entreprises sociales et promouvoir leur développement.

Au-delà des réglementations nationales, les entreprises sociales partagent un certain nombre de caractéristiques, comme l'autonomie et l'indépendance vis-à-vis du secteur public, la distribution limitée des bénéfices, une finalité explicite de services à la collectivité, un pouvoir de décision non fondé sur la propriété du capital, une structure de gouvernance démocratique large ou répartie, et une participation multipartite, etc.

L'innovation sociale consiste à concevoir et à mettre en œuvre de nouvelles solutions qui impliquent un changement de concept, de processus, de produit ou d'organisation et qui, en fin de compte, améliorent le bien-être des individus et des communautés (OCDE LEED, 2000). Bien que les entrepreneurs sociaux adoptent souvent des approches socialement innovantes, ils n'ont pas le

monopole de l'innovation sociale. Les innovations sociales peuvent également être mises en œuvre dans le secteur public, les organismes à but non lucratif ou les entreprises traditionnelles (OCDE, 2010). (OECD, 2019^[12])

Les organisations de l'économie sociale et les entreprises sociales jouent désormais un rôle important dans l'atténuation des effets de la pandémie. Elles ont non seulement soutenu les gouvernements en s'attaquant aux problèmes sanitaires, mais ont également fourni des solutions innovantes pour compléter l'action des pouvoirs publics. Elles font également office de partenaire de confiance pour mieux répartir les ressources allouées à la fourniture des biens et services nécessaires (Encadré 4.6) (OIT, 2020^[46]) (OCDE, 2020^[47]) .

Encadré 4.6. L'économie sociale et l'innovation à l'heure du COVID-19 : quelques exemples d'entreprises

- *Good Wash Company (Pays de Galles, Royaume-Uni)*, une entreprise sociale spécialisée dans la fabrication de savons et de produits de beauté de luxe, a utilisé ses bénéfices pour mettre en place des projets visant à réduire les inégalités et à améliorer le bien-être des animaux. Depuis le début de la crise, l'entreprise travaille avec des bénévoles pour distribuer des colis d'articles de toilette aux travailleurs du National Health Service du Pays de Galles. Trois mille paquets ont été remis au cours de la première semaine. L'entreprise fournit également des produits aux banques alimentaires et aux organisations caritatives locales.
- *Masques-Coronavirus. Bruxelles (Région de Bruxelles-Capitale, Belgique)* est un exemple d'initiative d'économie sociale qui a permis de remédier rapidement à la pénurie d'équipements de protection individuelle. EcoRes, un laboratoire d'innovation spécialisé dans l'économie circulaire, a coordonné le projet visant à mettre en place une chaîne de production collaborative et décentralisée de masques. Des étudiants d'une école professionnelle de stylisme ont conçu le motif du masque et ont animé un tutoriel sur la conception. Travie, une entreprise sociale d'insertion professionnelle qui emploie des personnes handicapées, a prédécoupé et préparé des kits de masques. Urbiketo a livré les kits. Un réseau de citoyens bénévoles a cousu les masques conformément aux normes de qualité. En un mois et demi, plus de 2 000 personnes ont participé à la production de 240 000 masques réutilisables pour les soignants en première ligne.

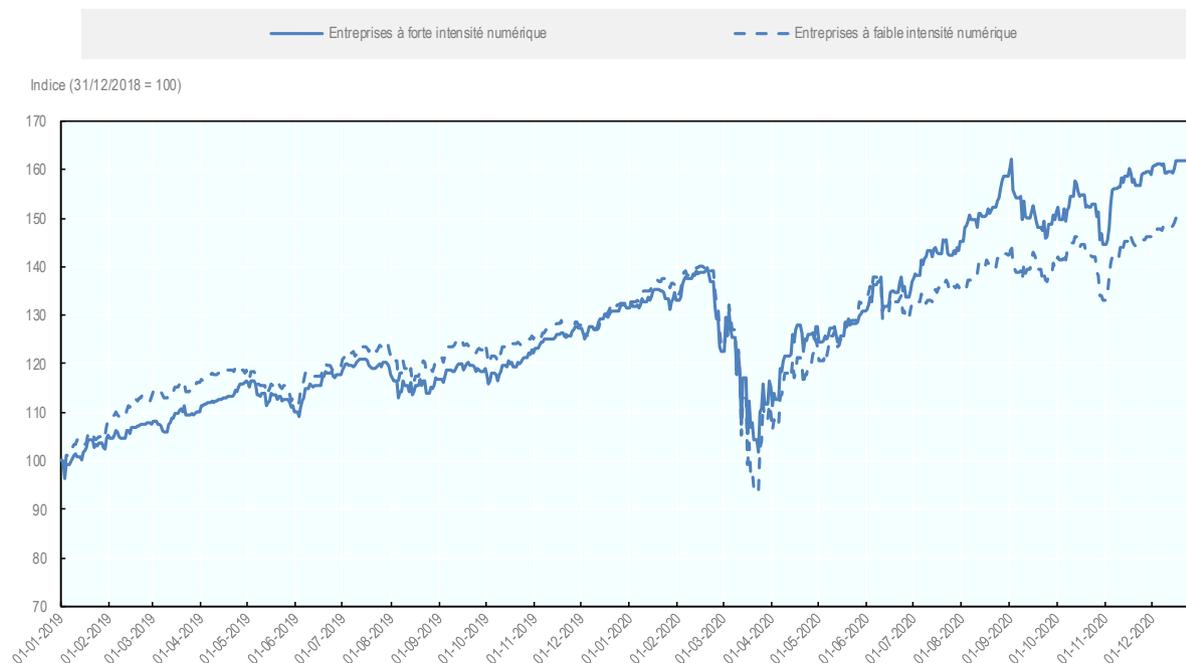
Source : (OCDE, 2020^[47]).

Si le choc du COVID-19 a accéléré la conception et l'adoption de solutions et de plateformes numériques, il a également suscité des inquiétudes quant à la concentration du marché et aux risques d'abus de pouvoir de marché. Alors que la crise faisait rage, les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) ont enregistré des résultats exceptionnels en 2020. Google consolide sa position de chef de file mondial dans le domaine de la publicité en ligne, ses bénéfices ayant augmenté de 50 % au cours du second semestre. Malgré un effondrement des recettes publicitaires liées au tourisme, la société a augmenté ses revenus provenant des services informatiques dématérialisés et de la plateforme YouTube (La Tribune, 2021^[48]). Apple a franchi le seuil des 2 000 milliards USD de capitalisation boursière. Les résultats de l'entreprise ont bénéficié de l'essor du télétravail pendant la pandémie, ce qui a largement compensé les pertes dues à la fermeture de ses magasins (Reuters, 2021^[49]). Amazon n'a doublé ses bénéfices qu'au cours du dernier trimestre 2020, du fait que les points de vente physiques étaient fermés ou que la clientèle les évitait. Outre l'essor de la vente en ligne, Amazon doit ses performances historiques à une augmentation

rapide de l'adoption de ses services Web (Amazon, 2021^[50]). Microsoft a observé une forte augmentation de l'utilisation de Microsoft Teams au début de la pandémie, qui s'est maintenue au cours des mois suivants (The Verge, 2021^[51]). En octobre 2020, Microsoft faisait état de 115 millions d'utilisateurs quotidiens, soit une augmentation de plus de 50 % en six mois.

Graphique 4.9. Les rendements boursiers des entreprises ayant une forte présence numérique ont bondi

Indice fondé sur le rendement des valeurs boursières



Note : dans le cadre des indices fondés sur le rendement des valeurs boursières, chacune des 500 entreprises figurant dans l'ADIMA (base de données analytique de l'OCDE sur les multinationales et leurs filiales) se voit attribuer un niveau d'intensité numérique (faible ou élevé) sur la base du classement PageRank cumulé des sites web identifiés comme appartenant à l'entreprise dans le registre numérique de l'ADIMA. Les effets du secteur économique (déterminé par la classification Refinitiv Business - TRBC) sont neutralisés. La moitié de la capitalisation boursière affichant la plus forte intensité numérique se voit attribuer l'indice d'« intensité numérique élevée ».

Source : (OCDE, à paraître 2021^[52]). Calculs effectués par l'OCDE à partir de (OCDE ADIMA, 2020^[53]).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934292943>

Plus généralement, les multinationales ayant une forte présence numérique ont vu leurs rendements boursiers augmenter pendant la crise (OCDE, à paraître 2021^[52]). À titre d'exemple, les grandes enseignes du commerce de détail ont pu transférer une partie de leurs ventes et de leur chiffre d'affaires vers leur site web à mesure que leurs magasins physiques fermaient (La Tribune, 2021^[54]).

Certains changements liés à la transformation numérique vont s'inscrire dans la durée, compte tenu des investissements irréversibles réalisés et des avantages obtenus. Parmi ceux qui ont davantage utilisé les technologies et plateformes numériques pendant la pandémie, les indépendants (63 %), les micro-entreprises (64 %) et les petites entreprises (69 %) ont déclaré que ces changements seraient permanents (Graphique 4.5) ; 78 % des entreprises de taille moyenne (jusqu'à 100 salariés) prévoient également que cette transformation sera permanente. De même, 78 % des salariés interrogés en juillet 2020 déclarent qu'ils seraient disposés à télétravailler au moins de manière occasionnelle en l'absence de restrictions

liées au COVID-19, de préférence plusieurs fois par semaine (Eurofound, 2020^[44]). Le commerce électronique (par exemple, les réseaux sociaux et les ventes en ligne) étant un point d'entrée dans le monde numérique (OECD, 2021^[16]), la crise a peut-être aidé des millions de PME à raccourcir leur processus de transformation de plusieurs années.

Toutefois, cette transformation accélérée a également mis en évidence des risques et des vulnérabilités pour la population des PME et des entrepreneurs. En particulier, des acteurs malveillants ont profité de la crise du COVID-19 pour intensifier les cyberattaques, en tirant parti de la plus grande dépendance à l'égard des technologies numériques et des infrastructures de communication, ainsi que des vulnérabilités des PME. Les opérateurs de télécommunications et de services à haut débit ont enregistré une hausse de 60 % du trafic Internet par rapport à la période précédant la crise du COVID-19 (OCDE, 2020^[55]). Les PME n'étaient pas suffisamment préparées à faire face à des attaques complexes, en raison de mauvaises pratiques de gestion des risques liés à la sécurité numérique, et d'un manque de sensibilisation aux risques et pertes encourus (OECD, 2021^[16]).

En outre, d'anciens obstacles à la transformation numérique des PME subsistent, en termes de sensibilisation, de compétences nécessaires (tant pour les dirigeants que pour les salariés), de solutions pour combler le déficit d'investissement, d'incertitude juridique, de verrouillage technologique, de faiblesse de la culture et des pratiques de gestion des données, de risques pour la réputation en cas de litige, etc. (OECD, 2021^[16]). Par exemple, la dépendance accrue à l'égard des infrastructures informatiques a mis en évidence la nécessité de remédier plus rapidement aux disparités d'accès à internet et de permettre à tous les territoires, entreprises et personnes d'avoir accès à une connexion haut débit de qualité. À l'avenir, des inégalités abyssales pourraient apparaître entre ceux qui « possèdent » un profil numérique et ceux qui n'en possèdent pas, ce qui compromettrait les perspectives d'une reprise équitable et durable.

Il est trop tôt pour dire si ces activités d'innovation peuvent renforcer la productivité, la croissance des entreprises et la création d'emplois. De même, il est trop tôt pour dire si les nouvelles pratiques commerciales perdureront, et quelles seront leurs répercussions en termes d'avantages économiques et sociétaux. Enfin, il est trop tôt pour évaluer l'impact négatif de la crise sur les investissements dans l'innovation. Par exemple, la *Lituanie* a entrepris des recherches sur l'impact de la crise du COVID-19 sur les investissements des entreprises dans la R-D et l'innovation (UE/OCDE, 2021^[56]). Quarante pour cent des entreprises prévoient de réduire leurs investissements dans la R-D-I, et 56 % de les maintenir au même niveau. Seuls 3 % des répondants prévoient de les augmenter, ce qui met en évidence une évolution négative par rapport à 2019, où ils étaient 17 % à les avoir augmentés. Toutefois, il est très probable que les spécificités mêmes de la crise aient pu favoriser certaines formes d'innovation plus que d'autres. Il sera crucial d'exploiter ce dynamisme pendant la période de reprise, et d'axer la créativité sur la résolution de problèmes plus orientés vers l'avenir, et non plus sur des solutions de crise immédiates.

Transformation numérique, recyclage professionnel et verdissement pour reconstruire en mieux

Les pouvoirs publics ont fait preuve de proactivité afin d'aider leurs PME à passer au numérique, en élargissant ou en accélérant la mise en œuvre des programmes existants, ou mettant en place de nouveaux programmes (OECD, 2021^[16]). Depuis les services d'administration en ligne aux mesures d'incitation en faveur du numérique, au recyclage professionnel, au renforcement de la sécurité et de l'infrastructure numériques ou des liens entre les PME et les réseaux d'innovation et les fournisseurs de solutions numériques, les gouvernements ont mis en place un large éventail de mesures, ciblant également les points d'entrée des PME dans le monde numérique, à savoir le commerce électronique, l'utilisation des réseaux sociaux et l'interaction avec les pouvoirs publics. Les exemples suivants sont tirés des documents (CFE/SME(2021)/2/ANN1), (OECD, 2021^[16]), (CFE/TOU(2020)4/REV2) et (CFE/RDPC(2020)4/REV2) dans leurs domaines respectifs, sauf indication contraire.

Les services administratifs en ligne ont été renforcés afin d'améliorer et accélérer la prestation des services publics. Les instruments numériques comme les portails administratifs, visant à accroître la transparence, fournir des informations et un moyen d'accès, et faciliter l'interaction avec les PME (OCDE, 2021^[16]). L'innovation dans les services publics, favorisée par la crise, est une bonne occasion de renforcer la résilience régionale, car la transformation numérique de l'administration publique encourage la transformation des PME, et ces innovations améliorent l'environnement informatique et technologique d'une région (OCDE, 2020^[57]).

Plusieurs pays ont mis en œuvre d'importantes mesures pour aider les PME à dématérialiser leurs activités. Les décideurs publics s'emploient à apporter aux PME un soutien financier et une assistance technique ciblés afin de les aider à mener à bien des diagnostics technologiques et des exercices de résolution de problèmes ou à mettre en œuvre des cybersolutions, généralement dans le cadre d'initiatives à petite échelle et territorialisées (OCDE, 2021^[16]). Dans certains cas, les dispositifs de soutien financier et technique sont complétés par des formations et des conseils sur la palette de compétences et les réformes organisationnelles nécessaires pour accompagner le changement technologique. Parfois, les initiatives sont mises en œuvre en coopération avec le secteur des entreprises. Dans d'autres cas, l'action des pouvoirs publics est élaborée à l'échelon sectoriel (Encadré 4.7).

Encadré 4.7. Favoriser l'adoption du numérique par les PME : quelques exemples nationaux

- *L'Australie* a annoncé en septembre 2020 un plan de 800 millions AUD pour supprimer les obstacles réglementaires obsolètes, renforcer les capacités des petites entreprises et soutenir l'adoption des technologies dans l'ensemble de l'économie. Parmi les mesures prévues, citons l'octroi d'une enveloppe de 29 millions AUD au déploiement de la 5G, et d'une autre enveloppe de 28.5 millions AUD à la promotion des systèmes bancaires ouverts (*open banking*), qui permettent aux clients de reprendre la main sur leurs données pour explorer le marché des services financiers. Le plan prévoit également une enveloppe de 6.9 millions AUD pour tester l'utilisation de la chaîne de blocs et réduire ainsi les coûts de conformité.
- *SME.DIGITAL* est une initiative du ministère fédéral autrichien du Numérique et des Affaires économiques qui vise à soutenir la transformation numérique des PME. Depuis septembre 2017, plus de 15 000 projets de conseil et de mise en œuvre ont bénéficié d'une aide. Le programme comporte deux modules. Le premier propose des services de conseil sur les thèmes suivants : modèles et processus commerciaux, commerce électronique et marketing en ligne, informatique et cybersécurité, et administration numérique. Le second finance la mise en œuvre des concepts élaborés avec des consultants dans le cadre du premier module, en accordant des subventions représentant jusqu'à 30 % des coûts d'investissement dans de nouveaux actifs matériels et immatériels.
- En novembre 2020, la France, a alloué 100 millions EUR aux petites entreprises pour les aider à développer leurs activités en ligne. En outre, la plateforme gouvernementale FranceNum, lancée en 2018 pour mettre en relation les PME désireuses de passer au numérique avec un réseau de consultants spécialisés, est devenue une plateforme d'informations en direct sur les initiatives de soutien mises en place par les administrations nationales et locales, et par le secteur privé. Pour accroître son audience, une émission de radio quotidienne s'intéresse aux prochaines évolutions du numérique.
- La *Slovénie* soutient les PME par le biais du programme de transformation numérique qui octroie des chèques d'un montant maximal de 10 000 EUR à l'appui de l'élaboration de stratégies, du développement du marketing numérique, de l'amélioration des compétences numériques ou du renforcement de la sécurité numérique. Le guichet unique de la transformation numérique (DIH Slovénie) donne également des conseils sur les processus de transformation numérique et la formation du personnel.
- En *Autriche*, les neuf Bundesländer ont mis en place des mesures d'aide aux PME qui complètent et étendent les mesures prises par le gouvernement fédéral. Il s'agit notamment de la prise en charge des coûts d'infrastructure pour passer au télétravail (nouveau programme de soutien « Telearbeit!Offensive » en Styrie) et du passage des PME au numérique (Tyrol).
- La *Nouvelle-Zélande* a annoncé le lancement du fonds de relance du tourisme (Tourism Recovery Fund), une initiative de 400 millions NZD destinée à appuyer la relance du secteur du tourisme, les PME bénéficiant d'un soutien ciblé afin de faciliter leur transformation numérique. Ce programme étend les dispositions prises dans le cadre des initiatives existantes, en donnant accès à des conseils et des formations spécialisés.
- En *Turquie*, la KOSGEB, l'Organisation de développement des petites et moyennes entreprises, a axé le programme de soutien au développement des PME KOBİGEL sur la transformation numérique des PME de l'industrie manufacturière. Les projets visent à aider ces PME à adapter leurs méthodes de travail et processus de production à l'aide des technologies numériques, comme l'exploration de données, l'infonuagique, l'internet des objets, l'intelligence artificielle, etc. Une enveloppe de 38 millions USD leur a été octroyée.

La promotion du commerce électronique et l'assistance aux PME qui souhaitent se convertir à la vente en ligne bénéficient d'une attention particulière (Encadré 4.8).

Encadré 4.8. Permettre aux PME de vendre en ligne : quelques exemples nationaux

- L'*Autriche* a lancé l'initiative KMU.E-Commerce afin d'encourager le passage des PME au commerce en ligne. En 2021, le programme prévoit l'octroi de 10 millions EUR à la mise en œuvre de *projets spécifiques de commerce électronique* (les subventions s'élèvent à 20 % des coûts du projet).
- Le *Canada* a lancé l'initiative Go Digital Canada en coopération avec Shopify pour aider les petites entreprises à augmenter leurs ventes en ligne, grâce à des formations gratuites et à l'utilisation de canaux de marketing numérique.
- L'*Irlande* a mis en œuvre le programme Digital Trading Online Voucher pour un montant total de 3.3 millions EUR (4 millions USD). Les micro-entreprises peuvent bénéficier d'un chèque de 2 500 EUR pour une formation en ligne.
- La *Malaisie* a lancé une campagne de commerce électronique en collaboration avec 20 plateformes de commerce électronique afin de proposer aux PME des infrastructures de formation à l'intégration du commerce électronique, ainsi que des services d'aide à la vente.
- La *Nouvelle-Zélande* a créé un outil accessible depuis sa plateforme .govt.nz pour permettre aux entreprises d'obtenir de l'aide et des informations personnalisées sur la manière de faire du commerce en ligne. Cette ressource met à disposition des études de cas et des informations sur les différentes options en matière de commerce électronique, la manière d'attirer des clients en ligne, la fidélisation de la clientèle et l'amélioration de l'expérience client. Il existe également un outil d'autoévaluation permettant aux entreprises de suivre et de contrôler leur capacité à utiliser efficacement les plateformes en ligne.

Une attention particulière est accordée à l'instauration du télétravail. En général, les administrations nationales ont pris des mesures pour encadrer le travail à domicile (CFE/LEED(2020)14). Les options proposées allaient de l'instauration d'une toute nouvelle réglementation ou de l'adaptation de réglementations préexistantes, à la publication de lignes directrices ou d'autres outils quasi juridiques. Plusieurs administrations nationales ont mis en place des plateformes en ligne pour rendre les services numériques proposés par les grands prestataires informatiques accessibles à tous. Les administrations régionales et locales, quant à elles, se sont concentrées sur le renforcement des capacités pour accroître le recours au télétravail. Plusieurs d'entre elles ont donné la priorité à l'offre de services d'information et de formation. D'autres ont commencé à élaborer des plans à long terme pour une diffusion plus large du télétravail sur une base permanente. Enfin, plusieurs administrations, régionales principalement, ont conçu des programmes d'aide financière pour favoriser le passage des PME au numérique, généralement en subventionnant les investissements dans les outils et les compétences numériques (Encadré 4.9).

Encadré 4.9. Favoriser le télétravail et les solutions professionnelles intelligentes dans les PME : quelques exemples nationaux

- L'*Argentine* a mis en place une ligne de financement de 8.6 millions USD (532 millions ARS) pour inciter les PME à recourir au télétravail.
- Le *Chili* a modifié le code du travail réglementant le télétravail afin de lever les obstacles réglementaires et d'offrir une certaine souplesse aux employeurs et aux salariés en matière d'adoption ou d'interruption du télétravail. Elle donne également aux salariés le droit de se déconnecter totalement 12 heures sur 24.
- La *Nouvelle-Zélande* a lancé en décembre 2020 une initiative de formation et de soutien aux compétences intitulée Digital Boost, financée par les pouvoirs publics en partenariat avec le secteur privé, afin d'aider des milliers de petites entreprises à bénéficier des avantages de l'utilisation des outils et technologies numériques dans le cadre de leur activité.

Un recyclage massif est nécessaire. Les mesures existantes relatives à la formation et au développement des compétences des PME ont été étendues, ou de nouvelles mesures ont été lancées. Des mesures visant à retenir les salariés et leurs compétences, ou à les réembaucher, ont également été mises en œuvre (Encadré 4.10).

Encadré 4.10. Aider les PME à se recycler ou à conserver leurs compétences : quelques exemples nationaux

- L'*Australie* a adapté son programme national « My Skills », qui subventionne l'amélioration des compétences, le recyclage et la formation professionnels. Le programme octroie jusqu'à 5 000 AUD (3 750 USD) pour l'embauche d'un nouvel apprenti, jusqu'à 1 500 AUD (1 125 USD) pour le remboursement des équipements et des services, notamment la formation en ligne, lorsque les entreprises embauchent de nouveaux apprentis, ou une indemnité de voyage et d'hébergement liée à l'embauche d'un apprenti originaire d'une région rurale ou du sud de l'Australie. En outre, en octobre 2020, le gouvernement a débloqué 1.2 milliard AUD (900 millions USD) supplémentaires pour créer 100 000 places d'apprentis et de stagiaires, assortis d'une subvention salariale de 50 % pour les entreprises qui emploient des personnes diplômées.
- L'*Autriche* a lancé une campagne de promotion des qualifications pour renforcer les programmes de transformation numérique et d'innovation des entreprises. L'objectif est de développer et d'élargir systématiquement les compétences des entreprises et de leurs salariés dans les domaines de la recherche, de la technologie, du développement, de l'innovation et de la transformation numérique. En outre, le programme soutient le transfert de connaissances et la coopération entre la science et l'industrie.
- L'*Allemagne* a conçu le programme « Digital jetzt – Investitionsförderung für KMU », qui se poursuivra jusqu'en 2023, afin de proposer des aides financières et d'encourager les PME à investir davantage dans les technologies numériques et dans l'amélioration des compétences de leurs salariés. Les PME candidates doivent présenter un plan de transformation numérique prévoyant d'investir soit dans des logiciels/du matériel, soit dans la formation des salariés.
- *Singapour* subventionne les salaires des employés qui suivent une formation, à hauteur de 90 % du salaire horaire de base, dans le cadre de l'initiative Skills Future Singapore. Cette initiative vise en particulier les secteurs de la restauration et du commerce de détail.

- La *Turquie* accorde une importance stratégique à la diffusion de la culture et de l'écosystème entrepreneuriaux et propose des formations à l'entrepreneuriat. Pour répondre à la demande croissante, la KOSGEB a mis en place depuis 2019 une plateforme dénommée E-Academy, qui donne accès à des formations en ligne gratuites. Les bénéficiaires peuvent également accéder au programme de soutien à l'entrepreneuriat, un traitement préférentiel étant accordé aux femmes, aux jeunes et aux entrepreneurs handicapés. Des activités supplémentaires sont menées pour garantir la visibilité du programme dans les directions de la KOSGEB et sensibiliser les femmes et les jeunes.
- En septembre 2020, *Le Royaume-Uni* a mis en place son Kickstart Scheme, une subvention à l'embauche visant à inciter les entreprises à recruter des jeunes travailleurs (âgés de 16 à 24 ans). Ce programme prend en charge 100 % du salaire minimum national pour 25 heures par semaine pendant six mois, et un financement supplémentaire est prévu pour leur formation.
- La *Colombie-Britannique (Canada)* a conçu un plan de relance économique intitulé StrongerBC, qui prévoit de nouvelles mesures de soutien pour aider les entreprises à rouvrir, à s'adapter, à embaucher, à réembaucher et à se développer. Ces aides comprennent, entre autres, une nouvelle subvention à la relance des petites et moyennes entreprises, et un crédit d'impôt de 15 % en faveur de l'emploi (Increased Employment Incentive).

Ces initiatives visent à renforcer la sécurité numérique des PME et à améliorer l'infrastructure numérique (Encadré 4.11).

Encadré 4.11. Renforcer la sécurité et l'infrastructure numériques : quelques exemples nationaux

- La stratégie de cybersécurité de l'*Australie* comprend des instruments politiques qui ciblent spécifiquement les PME, en tant que groupe vulnérable. La stratégie du Centre australien de cybersécurité (ACSC) en faveur des PME s'appuie sur une terminologie technique simplifiée pour permettre aux petites entreprises de comprendre les menaces liées à la sécurité numérique. Elle met l'accent sur les solutions logicielles, les compétences et les méthodes pragmatiques. Elle propose aux PME des kits d'outils sur mesure (par ex. pour évaluer les niveaux de maturité en matière de sécurité numérique) et des aides financières destinées à être dépensées auprès d'entreprises de cybersécurité du secteur privé. En outre, la stratégie ACSC en faveur des PME s'associe à d'autres acteurs de l'écosystème afin de mettre en relation les prestataires en charge de la sécurité numérique et les PME. Cette stratégie comporte une dimension locale grâce à des centres régionaux qui jouent le rôle d'intermédiaires et proposent des consultations en face à face (OCDE, 2020^[40]).
- Au *Royaume-Uni*, le programme d'accès numérique (Digital Access Programme) de la Fondation Cybersafe vise à doter 1 500 PME des connaissances et des compétences nécessaires pour identifier les cybermenaces liées au COVID-19 et s'en prémunir. En outre, le Centre britannique pour la protection des infrastructures nationales a élaboré une série de campagnes de sensibilisation à la sécurité, visant à fournir aux organisations et aux PME une gamme complète de matériel.
- La *Commission européenne* a débloqué 1.6 million EUR (1.9 million USD) pour des appels ouverts destinés à financer des expériences dans les systèmes cyberphysiques et encourager ainsi la création d'autres outils innovants pour les PME.

Le gouvernement a joué un rôle d'intermédiaire en mettant les PME en relation avec des réseaux d'innovation et de connaissances et des fournisseurs de solutions numériques, parfois selon une approche sectorielle. Les PME s'appuient généralement sur des systèmes externes et des sources externes de solutions numériques, de soutien et de conseils pour dématérialiser leurs opérations et compenser la faiblesse de leurs capacités internes, mais aussi pour des questions de coût (OCDE, 2021^[16]). Toutefois, la vraie difficulté pour les PME consiste à identifier et à nouer des relations avec des partenaires et des réseaux du monde de la connaissance aux échelons local, national et mondial. Parmi les obstacles, citons les problèmes inhérents aux interactions entre les PME et les acteurs du secteur du numérique, le manque de possibilités de mise en réseau, l'asymétrie de l'information, par exemple lorsque les utilisateurs potentiels n'ont pas toujours connaissance des technologies et innovations numériques à leur disposition, ni des avantages qu'elles pourraient leur apporter, etc. Les pouvoirs publics interviennent pour remédier à ces défaillances du système (Encadré 4.12).

Encadré 4.12. Connecter les PME aux réseaux d'innovation et aux prestataires de solutions numériques : quelques exemples nationaux

- À l'échelle européenne, le Digital Innovation Hub Network permet aux pôles numériques actifs dans les 27 États membres de partager les meilleures pratiques sur la manière de soutenir la transformation numérique des PME et d'améliorer leur résilience. Il s'intéresse principalement aux solutions de livraison et de paiement, à la protection numérique des entreprises et au soutien des PME à la collaboration numérique.
- L'Italie a lancé une initiative intitulée « Solidarité numérique » qui comprend la création d'un portail en ligne sur lequel les PME et les indépendants peuvent s'inscrire pour accéder gratuitement aux services numériques fournis par les grandes entreprises du secteur privé dans des domaines comme le télétravail, la vidéoconférence, l'accès aux données mobiles et l'infonuagique (CFE/LEED(2020)14).
- En France, la région Grand Est a mis en place une plateforme dénommée « Plus Forts Grand Est », afin de mettre en relation une cinquantaine d'entreprises et collectivités, entreprises, associations, établissements de santé innovants, etc. de la région et recenser les produits et services innovants qui pourraient aider à surmonter la crise et à rebondir.
- La Turquie a mis en place des centres de développement technologique (TEKMER) avec le soutien de la KOSGEB, afin d'encourager la coopération entre les acteurs de l'écosystème d'entrepreneuriat, et de promouvoir une culture du travail coopératif et une R-D conjointe. La structure des TEKMER s'adresse principalement aux micro PME en leur fournissant des services professionnels (accompagnement, conseil, mentorat) et un accès aux services de machinerie et d'équipements.
- Les quatre pays nordiques ont mis en place Digital Tourism Norden, une collaboration en matière d'innovation et de marketing touristique. L'accent est mis sur la transformation numérique des PME du secteur du tourisme, les partenaires du secteur travaillant main dans la main à la création d'une communauté numérique nordique, d'une boîte à outils numérique et d'une plateforme de déploiement pouvant fournir des diagnostics et des ressources pour soutenir la transformation numérique des entreprises. L'initiative devrait s'être étendue aux universités locales afin de poursuivre le développement de la boîte à outils et de la plateforme communes.

Les aides aux start-ups et aux entreprises de taille moyenne ont été étendues, principalement pour soutenir leur trésorerie, mais aussi pour leur permettre d'accéder à l'innovation et au capital croissance (Encadré 4.13).

Encadré 4.13. Protéger les start-ups et les entreprises en hypercroissance : quelques exemples nationaux

- La *France* a lancé un Plan d'urgence de soutien aux start-ups d'un montant de 4 milliards EUR, afin de financer des *bridges* entre deux levées de fonds, de soutenir la disponibilité du capital-risque, de permettre un remboursement accéléré des crédits d'impôt sur les sociétés et un versement accéléré des aides à l'innovation du Programme des Investissements d'Avenir (PIA) déjà allouées, et de maintenir un soutien aux entreprises innovantes, par exemple sous la forme de prises de participation directes, à travers Bpifrance.
- *L'Allemagne* a déployé son plan 2020 de soutien à la trésorerie des start-ups, qui prévoit des financements supplémentaires pour les investisseurs publics en capital-risque (fonds individuels et fonds de fonds), ainsi qu'un fonds d'avenir (Zukunftsfonds) de 10 milliards EUR, destiné aux start-ups qui ont besoin de liquidités supplémentaires pour sortir de la crise.
- La *Turquie* propose des subventions et des aides remboursables aux start-ups afin de promouvoir la R-D et l'innovation dans le domaine de la conception de produits ou des activités logicielles. Un module Développement de produits a été ajouté à l'appel à projets 2021. Le programme de soutien technologique aux PME vise également à soutenir les investissements dans la production et la commercialisation de produits de haute et de moyenne-haute technologie.
- *Le Royaume-Uni* a élaboré un programme d'aide aux entreprises innovantes (Future Fund) qui accorde aux entreprises à forte croissance établies au Royaume-Uni des prêts compris entre 125 000 et 5 millions GBP, sous réserve d'un financement au moins égal de la part d'investisseurs privés. En outre, des aides ciblées sont accordées aux PME présentant la plus forte intensité de R-D, sous la forme de subventions et de prêts.
- La *Haute-Autriche* a élaboré un programme local de soutien aux start-ups, qui consiste en un service de conseils spécialisés assuré par « tech2b Inkubator », le conseil régional de conseil et de soutien aux start-ups, et en un report des prêts actifs accordés aux start-ups par « tech2b Inkubator ». Tech2B est l'un des six incubateurs du programme AplusB, qui soutient les start-ups technologiques à fort potentiel de croissance. Le programme AplusB joue un rôle important dans le paysage universitaire autrichien, en tant que partenaire de la coopération et de l'inspiration. Les projets technologiques sont recensés et développés dans le cadre d'une start-up. Nombre de ces projets de start-up sont soutenus par l'apport de capital d'amorçage ou de pré-amorçage.

La crise du COVID-19 est l'occasion de mettre en œuvre une économie plus verte et circulaire. Les gouvernements ont déployé de vastes plans de verdissement des activités des PME, parfois couplés à la stratégie numérique. Depuis le mois de juin, les plans de relance visent de plus en plus à favoriser une reprise durable et à reconstruire en mieux (CFE/SME(2021)2). Bien que leur taille et leur contenu varient d'un pays à l'autre, dans de nombreux cas, ils mettent fortement l'accent sur le développement durable (Encadré 4.14).

Encadré 4.14. Verdissement des activités des PME : quelques exemples nationaux

- *La Colombie* a dévoilé en juillet 2020 son *Compromiso por el Futuro de Colombia*, un plan de relance de plus de 100 milliards COP (29 millions USD) qui compte cinq piliers, parmi lesquels le développement de technologies et de secteurs propres et durables (Presidencia de la República de Colombia, 2020[145]). Ce plan vise à renforcer l'écosystème entrepreneurial en simplifiant le cadre réglementaire. Parmi les autres mesures, citons de nouvelles lignes de crédit, l'accès aux marchés publics et une baisse des impôts. Les investissements seront versés par l'intermédiaire d'acteurs non traditionnels comme les établissements de microfinance, les Fintech et les coopératives de crédit.
- *L'Allemagne* a été le premier pays à mettre en œuvre un plan à long terme, au-delà de la reprise immédiate. En juin 2020, le gouvernement a publié « *Fighting Corona, securing prosperity, strengthening sustainability* », un document qui expose la stratégie du gouvernement pour asseoir la reprise économique sur des bases plus durables. Cette stratégie vise notamment à réduire le coût de l'électricité pour les PME, pour un coût estimé de 11 milliards EUR (13.3 milliards USD). Le plan comporte un volet PME et entrepreneuriat pour stimuler les investissements des entreprises, l'internationalisation et les activités d'innovation, comme l'extension de l'abattement fiscal en faveur de la recherche (ETTG, 2020[146]).
- *L'Italie* allouera 196 milliards EUR à son plan de relance, dont 74.3 milliards à des initiatives vertes.
- En juillet 2020, *la Corée* a présenté son nouveau projet de programme d'action, qui comporte un volet numérique et écologique.
- *L'Espagne* a annoncé en octobre un plan de relance de 72 milliards EUR – une feuille de route pour la modernisation – visant à créer 800 000 emplois entre 2021 et 2023, qui sera financé par le fonds « *New Generation EU* » (voir plus bas). Trente-sept pour cent des fonds iraient à la transition écologique, 32 % à la transformation numérique. Dans le cadre de ce plan de relance, 2.5 millions de PME bénéficieront d'une formation pour passer au numérique.
- La *Commission européenne* a lancé sa *Facilité pour la reprise et la résilience (FRR)*, dotée de 672.5 milliards EUR sous forme de prêts et de subventions, afin d'apporter aux États membres un soutien financier à grande échelle pour préparer une reprise durable. Au moment de la rédaction du présent document, les États membres s'employaient à élaborer leurs plans de relance et de résilience, qui définissent un ensemble cohérent de réformes et de projets d'investissement public (voir partie III, profils par pays). Pour bénéficier du soutien de la *Facilité*, ces réformes et investissements devront être mis en œuvre d'ici à 2026. La *FRR* est un volet essentiel du plan de relance *Next Generation EU* qui vise à générer 2 % de PIB supplémentaire d'ici à 2024 et à créer 2 millions d'emplois, notamment en accélérant la transition écologique et numérique (CE, 2021^[58]).

À l'avenir, les plans nationaux de relance des PME et de l'entrepreneuriat devront intégrer une dimension territoriale explicite, et des mécanismes de gouvernance efficaces. Les administrations infranationales doivent être associées très tôt à la conception et à la mise en œuvre de ces stratégies. Les organismes de coordination à plusieurs niveaux, qui réunissent des représentants des administrations nationales et infranationales, peuvent aider à coordonner les réponses politiques afin d'éviter les doublons et les incitations malvenues dans l'action publique. En Italie, par exemple, des mesures de simplification ont été mises en œuvre par 14 régions afin de simplifier les procédures administratives et réglementaires pour les PME. Il s'agit notamment de reporter les dates butoirs de dépôt des demandes de financement public et des rapports sur les plans d'investissement bénéficiant d'incitations publiques, et de simplifier les marchés

publics (OCDE, 2020^[59]). La coopération entre les niveaux d'administration et les municipalités permet de convenir de solutions communes et de mieux faire accepter les mesures à tous les niveaux. Elle permet également de limiter le plus possible les mesures de relance fragmentées ou isolées et la concurrence à l'égard des ressources (OCDE, 2020^[59]). Les pratiques de passation de marchés sont un domaine dans lequel la coopération entre les juridictions est particulièrement pertinente. Les administrations infranationales représentent près de 50 % des marchés publics dans l'OCDE, 62 % dans les pays fédéraux et 38 % dans les pays unitaires (OCDE, 2018^[60]). La collaboration interrégionale ou intercommunale en matière de passation de marchés, notamment dans les situations d'urgence, contribuera à harmoniser et accélérer les pratiques de passation des marchés à l'échelon infranational, et à soutenir la reprise des PME.

L'impact territorial de la pandémie peut également donner aux PME et aux entrepreneurs l'occasion de contribuer à renforcer l'environnement d'innovation régional. La crise du COVID-19 pourrait renforcer les vulnérabilités existantes des PME et de l'entrepreneuriat (par exemple, les pénuries de liquidités ou de main-d'œuvre) qui affectent les économies régionales et la capacité d'innovation, en particulier lorsque les PME et les entrepreneurs représentent une part importante du tissu entrepreneurial. Elle offre concomitamment aux régions la possibilité d'accélérer l'innovation dans les secteurs privé et public. Par exemple, elle peut être une bonne occasion de prendre le virage du numérique et d'améliorer les environnements informatique et technologique, en particulier dans les régions en transition industrielle (OCDE, 2019). En outre, l'innovation dans les services publics, favorisée par la crise, y compris dans les services publics soutenant la transition vers une économie plus verte et circulaire, constitue un autre lien important et symbiotique entre l'action des administrations infranationales et l'environnement des PME. Une meilleure accessibilité des services d'un point de vue physique et numérique, par exemple, peut contribuer à la résilience des entreprises d'une région et au bien-être des citoyens, tout en offrant des débouchés commerciaux. Le Piémont, en Italie, est un exemple de région qui revoit actuellement son soutien à l'innovation afin d'atténuer les problèmes et de tirer parti des débouchés découlant de la crise du COVID-19.

Références

- Ahmad, N. and R. Seymour (2008), “Defining Entrepreneurial Activity: Definitions Supporting Frameworks for Data Collection”, *OECD Statistics Working Papers*, No. 2008/01, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/243164686763>. [12]
- Amazon (2021), “Amazon.com announces financial results and CEO transition”, <https://press.aboutamazon.com/news-releases/news-release-details/amazoncom-announces-financial-results-and-ceo-transition/>. [57]
- Autor, D. et al. (2017), “The fall of the labor share and the rise of superstar firms”, *NBER Working Paper*, No. 23396, <http://dx.doi.org/10.3386/w23396>. [25]
- Bajgar, M., C. Criscuolo and J. Timmis (2020), “Supersize me: Intangibles and Industry Concentration”. [24]
- Crépon, B., E. Duguet and J. Mairesse (1998), “Research, innovation and productivity: An econometric analysis at the firm level”, *NBER Working Paper Series*, No. 6696, <https://doi.org/10.3386/w6696>. [7]
- Deconinck, K. (2021), “Concentration and market power in the food chain”, *OECD Food, Agriculture and Fisheries Papers*, No. 151, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/3151e4ca-en>. [30]
- Defourny, J. and M. Nyssens (2008), “Social enterprise in Europe: recent trends and developments”, *Social Enterprise Journal*, Vol. 4/3, pp. 202-228, <https://doi.org/10.1108/17508610810922703>. [46]
- EC (2021), *The Recovery and Resilience Facility*, European Commission, https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/recovery-coronavirus/recovery-and-resilience-facility_en (accessed on 11 May 2021). [69]
- ETTG (2020), “Germany’s post-crisis recovery plan: some stimulus for the climate”, <https://ettg.eu/2020/06/19/germanys-post-crisis-recovery-plan-some-stimulus-for-the-climate>. [68]
- EU/OECD (2021), *EU/OECD Survey on Policies Enabling FDI Spillovers to Domestic SMEs*. [62]
- Eurofound (2020), *Living, Working and COVID-19*, https://www.eurofound.europa.eu/sites/default/files/ef_publication/field_ef_document/ef20059_en.pdf (accessed on 12 March 2021). [42]
- Eurofound (2020), “Living, working and COVID-19 dataset, Dublin”, European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions, <http://eurofound.link/covid19data>. [43]
- Facebook/OECD/World Bank (2020), *Future of Business Survey*. [38]
- Facebook/OECD/World Bank (2020), *Global State of Small Business Report*, <https://dataforgood.fb.com/wp-content/uploads/2020/07/GlobalStateofSmallBusinessReport.pdf>. [3]
- Furman, J. and P. Orszag (2015), *A Firm-Level Perspective on the Role of Rents in the Rise in Inequality*. [26]

- Grullon, G., Y. Larkin and R. Michaely (2017), “Are U.S. industries becoming more concentrated?” [27]
- Hale, T. et al. (2021), “A global panel database of pandemic policies (Oxford COVID-19 Government Response Tracker)”, *Nature Human Behaviour*, Vol. 5/4, pp. 529-538, <http://dx.doi.org/10.1038/s41562-021-01079-8>. [39]
- Honjo, Y., Y. Doi and Y. Kudo (2014), “Consideration on changes of market structure of major industries in Japan by the use of mobility index, and the applicability to the competition policy: An analysis based on the degree of concentration of production and shipment”, Competition Policy Research Center Report, Japan Fair Trade Commission. [31]
- Huybrechts, B. and A. Nicholls (2012), “Social entrepreneurship: Definitions, drivers and challenges”, in Volkmann, C., K. Tokarski and K. Ernst (eds.), *Social Entrepreneurship and Social Business*, Gabler Verlag, https://doi.org/10.1007/978-3-8349-7093-0_2. [48]
- ILO (2020), “Policy response to COVID-19 for SSE enterprises in the Republic of Korea”, International Labour Organization, https://www.ilo.org/global/topics/cooperatives/news/WCMS_742645/lang--en/index.htm. [54]
- La Tribune (2021), “E-commerce : les grandes enseignes tirent leur épingle du jeu face à Amazon et consorts”, <https://www.la Tribune.fr/technos-medias/internet/e-commerce-les-grandes-enseignes-tirent-leur-epingle-du-jeu-face-a-amazon-et-consorts-865229.html> (accessed on 28 February 2021). [59]
- La Tribune (2021), “Google et Amazon publient des résultats pharaoniques”, https://www.la Tribune.fr/technos-medias/internet/apres-apple-et-facebook-google-et-amazon-publient-a-leur-tour-des-resultats-pharaoniques-876491.html?utm_term=Autofeed&utm_medium=Social&utm_source=Facebook#Echobox=1612393542 (accessed on 28 February 2021). [55]
- Lunati, M., J. Meyer zu Schlochtern and G. Sargsyan (2010), “Measuring Entrepreneurship. The OECD-Eurostat Entrepreneurship Indicators Programme”, *OECD Statistics Brief*, No. 15, OECD, Paris, <https://www.oecd.org/sdd/46413155.pdf>. [21]
- Mair, J. and I. Marti (2006), “Social entrepreneurship research: a source of explanation, prediction, and delight”, *Journal of World Business*, Vol. 41/1, pp. 36-44, <https://doi.org/10.1016/j.jwb.2005.09.002>. [47]
- Nicholls, A. (2006), *Social Entrepreneurship: New Models of Sustainable Social Change*, Oxford University Press. [49]
- OECD (2021), “An in-depth analysis of one year of SME and entrepreneurship policy responses to COVID-19: Lessons learned for the path to recovery”, *OECD SME and Entrepreneurship Papers*, No. 25, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/6407deee-en>. [37]
- OECD (2021), “Annex 1.A. Overview of the different types of SME and entrepreneurship policy support instruments”, in One year of SME and entrepreneurship policy responses to COVID-19: Lessons learned to “build back better”, *OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19)*, OECD, Paris, <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/one-year-of-sme-and-entrepreneurship-policy-responses-to-covid-19-lessons-learned-to-build-back-better-9a230220/#annex-d1e2375>. [63]

- OECD (2021), "Local entrepreneurship ecosystems and emerging industries: Case study of Cambridgeshire and Peterborough, United Kingdom", *OECD Local Economic and Employment Development (LEED) Papers*, No. 2021/01, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/044ffc1d-en>. [14]
- OECD (2021), *OECD ICT Access and Usage by Businesses (dataset)*, OECD, Paris, http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=ICT_BUS (accessed on 30 Avril 2021). [33]
- OECD (2021), "One year of SME and entrepreneurship policy responses to COVID-19: Lessons learned to "build back better"", *OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19)*, OECD, Paris, <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/one-year-of-sme-and-entrepreneurship-policy-responses-to-covid-19-lessons-learned-to-build-back-better-9a230220/#blocknotes-d7e2460>. [66]
- OECD (2021), *Policy Highlights - The Digital Transformation of SMEs*, OECD Studies on SMEs and Entrepreneurship, OECD, Paris, <https://www.oecd.org/industry/smes/PH-SME-Digitalisation-final.pdf>. [34]
- OECD (2021), "Preparing the tourism workforce for the digital future", *OECD Tourism Papers*, No. 2021/02, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/9258d999-en>. [64]
- OECD (2021), *The Digital Transformation of SMEs*, OECD Studies on SMEs and Entrepreneurship, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/bdb9256a-en>. [2]
- OECD (2021), "The role of online platforms in weathering the COVID-19 shock", *OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19)*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/2a3b8434-en>. [41]
- OECD (2021), *Timely Indicators of Entrepreneurship (dataset)*, OECD, Paris, http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=TIMELY_BDS_ISIC4. [23]
- OECD (2020), *Competition in Digital Advertising Markets*, OECD, Paris, <http://www.oecd.org/daf/competition/competition-in-digital-advertising-markets-2020.pdf>. [29]
- OECD (2020), "Coronavirus (COVID-19): SME policy responses", *OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19)*, OECD, Paris, <http://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/coronavirus-covid-19-sme-policy-responses-04440101/>. [44]
- OECD (2020), "Exploring policy options on teleworking: Steering local economic and employment development in the time of remote work", *OECD Local Economic and Employment Development (LEED) Papers*, No. 2020/10, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/5738b561-en>. [6]
- OECD (2020), "Keeping the Internet up and running during times of crisis", *OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19)*, OECD, Paris, <http://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/keeping-the-internet-up-and-running-in-times-of-crisis-4017c4c9/>. [61]
- OECD (2020), *Measuring Multinational Enterprises*, Analytical Database on Individual Multinationals and Affiliates (ADIMA), OECD, Paris, <https://www.oecd.org/sdd/its/measuring-multinational-enterprises.htm>. [60]
- OECD (2020), *OECD Digital for SMEs Initiative (D4SME)*, OECD, Paris, <http://www.oecd.org/going-digital/sme> (accessed on 27 March 2020). [40]

- OECD (2020), *OECD ICT Access and Usage by Businesses (dataset)*, OECD, Paris, https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=ICT_BUS (accessed on 18 July 2018). [35]
- OECD (2020), "Social economy and the COVID-19 crisis: Current and future roles", *OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19)*, OECD, Paris, <http://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/social-economy-and-the-covid-19-crisis-current-and-future-roles-f904b89f/> (accessed on 12 March 2021). [4]
- OECD (2020), "The territorial impact of COVID-19: Managing the crisis across levels of government", *Tackling Coronavirus (COVID-19): Contributing to a Global Effort*, OECD Publishing, Paris, https://read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=128_128287-5agkkojaaa&title=The-territorial-impact-of-covid-19-managing-the-crisis-across-levels-of-government (accessed on 22 December 2020). [70]
- OECD (2020), "The territorial impact of COVID-19: Managing the crisis across levels of government", *Tackling Coronavirus (COVID-19): Contributing to a Global Effort*, OECD, Paris, https://read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=128_128287-5agkkojaaa&title=The-territorial-impact-of-covid-19-managing-the-crisis-across-levels-of-government&_ga=2.110862661.1945087649.1623162598-584799875.1623162598. [65]
- OECD (2019), "Local entrepreneurship ecosystems and emerging industries: Case Study of Mazowieckie, Poland", *OECD Local Economic and Employment Development (LEED) Papers*, No. 2019/06, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/e11d7a26-en>. [15]
- OECD (2019), *OECD SME and Entrepreneurship Outlook 2019*, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/34907e9c-en>. [1]
- OECD (2018), *Job Creation and Local Economic Development 2018: Preparing for the Future of Work*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264305342-en>. [52]
- OECD (2018), *Market Concentration: Issues Paper*, OECD, Paris, <http://www.oecd.org/daf/competition/market-concentration.htm> (accessed on 2 November 2018). [28]
- OECD (2018), *OECD Science, Technology and Innovation Outlook 2018: Adapting to Technological and Societal Disruption*, OECD Publishing, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/sti_in_outlook-2018-en. [9]
- OECD (2018), *Subnational Governments in OECD Countries: Key Data 2018 Edition*, OECD, Paris, <https://www.oecd.org/regional/Subnational-governments-in-OECD-Countries-Key-Data-2018.pdf> (accessed on 15 January 2021). [71]
- OECD (2018), "Workshop on Building business linkages that boost SME productivity", OECD, Paris, <http://www.oecd.org/industry/smes/Agenda-OECD-INADEM-workshop-Boosting-Business-Linkages.pdf> (accessed on 6 June 2018). [18]
- OECD (2017), *Business Dynamics and Productivity*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264269231-en>. [10]
- OECD (2017), *Entrepreneurship at a Glance 2017*, OECD Publishing, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/entrepreneur_aag-2017-en. [20]
- OECD (2017), *OECD Digital Economy Outlook 2017*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264276284-en>. [19]

- OECD (2015), *The Innovation Imperative: Contributing to Productivity, Growth and Well-Being*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264239814-en>. [17]
- OECD (2013), *Skills Development and Training in SMEs*, OECD Skills Studies, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264169425-en>. [13]
- OECD (2010), *SMEs, Entrepreneurship and Innovation*, OECD Studies on SMEs and Entrepreneurship, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264080355-en>. [11]
- OECD (2010), "Social Entrepreneurship and Social Innovation", in *SMEs, Entrepreneurship and Innovation*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264080355-50-en>. [51]
- OECD (2009), *Innovation in Firms: A Microeconomic Perspective*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264056213-en>. [16]
- OECD (2000), "OECD LEED Forum on Social Innovations", Local Economic and Employment Development (LEED Programme), OECD, Paris, <https://www.oecd.org/regional/leed/social-innovation.htm#:~:text=In%202000%2C%20the%20OECD%20LEED,set%20of%20socially%20innovative%20initiatives>. [53]
- OECD (forthcoming), "Spurring growth and closing gaps through digitalization in a post-COVID world: Policies to LIFT all boats", Economics Department, OECD Publishing, Paris. [5]
- OECD/Eurostat (2020), *ICT Access and Usage by Businesses (dataset)*, https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=ICT_BUS. [36]
- OECD/Eurostat (2007), *Eurostat-OECD Manual on Business Demography Statistics*, <https://www.oecd.org/sdd/business-stats/eurostat-oecdmanualonbusinessdemographystatistics.htm>. [22]
- Presidencia de la República de Colombia (2020), "Nace el nuevo Compromiso por el Futuro de Colombia", <https://id.presidencia.gov.co/Paginas/prensa/2020/Nace-el-nuevo-Compromiso-por-el-Futuro-de-Colombia-200807.aspx>. [67]
- Reuters (2021), "Apple plans to increase dividend, approves executive compensation", <https://www.reuters.com/article/us-apple-dividend-idUSKBN2AN24Z>. [56]
- Schumpeter, J. (1934), *The Theory of Economic Development*, Harvard Economic Studies, Cambridge, MA. [8]
- SEUK (2020), *Social Enterprise and COVID-19*, Social Enterprise UK, <https://www.socialenterprise.org.uk/wp-content/uploads/2020/05/Social-Enterprise-COVID-19-research-report-2020.pdf>. [45]
- The Verge (2021), "Microsoft Teams usage jumps 50 percent to 115 million daily active users", <https://www.theverge.com/2020/10/27/21537286/microsoft-teams-115-million-daily-active-users-stats> (accessed 28 February 2021). [58]
- Thompson, J. (2008), "Social enterprise and social entrepreneurship: Where have we reached? A summary of issues and discussion points", *Social Enterprise Journal*, Vol. 4/2, pp. 149-161, <https://doi.org/10.1108/17508610810902039>. [50]

Valetti, T. et al. (2017), "Concentration trends in Europe", Presentation, European Commission, https://ecp.crai.com/wp-content/uploads/2017/12/Valetti-Concentration_Trends_TV_CRA-002.pdf (accessed on 2 November 2018).

[32]

Notes

¹ La baisse du nombre de faillites n'est pas nécessairement le signe d'une amélioration de la dynamique des entreprises si elle découle de la survie d'entreprises peu efficaces (« entreprises zombies »). De même, la hausse du nombre de créations d'entreprises n'est pas forcément un signal d'amélioration de la performance entrepreneuriale si les incitations résultent de facteurs d'incitation négatifs (resserrement budgétaire et baisse des cotisations sociales) et non de facteurs d'attraction (débouchés commerciaux).

² Fondé sur une spécification économétrique tenant compte, en plus des différents types d'aide publique, de l'âge de l'entreprise, de sa taille, du secteur et du pays.

³ Une connexion à haut débit correspond à un débit descendant de 100 Mbit/s minimum.

⁴ Si une transformation numérique amorcée antérieurement est un facteur favorable à l'échelle du secteur, il convient de noter que l'analyse est menée sur un échantillon d'entreprises qui avaient déjà adopté certains outils numériques de base avant la crise (entreprises possédant une page Facebook). Les taux sectoriels d'adoption du numérique de l'ensemble de la population des entreprises pendant la crise pourraient donc être inférieurs.

Annex 4.A. Aperçu des politiques structurelles nationales par pays

Politiques structurelles						
	Nouveaux marchés	Télétravail/transformation numérique	Innovation	Formation et recyclage professionnels	Start-ups	Mesures en faveur de la durabilité
Afrique du Sud	✓					
Allemagne		✓	✓	✓	✓	✓
Arabie saoudite		✓				
Argentine	✓	✓	✓	✓		
Australie		✓		✓		✓
Autriche	✓	✓	✓		✓	✓
Belgique	✓				✓	
Brésil	✓					
Canada	✓	✓		✓	✓	✓
Chili	✓	✓				
Chine	✓	✓	✓	✓	✓	
Colombie		✓	✓			
Corée	✓	✓	✓	✓		✓
Costa Rica	✓			✓		
Danemark			✓	✓	✓	
Égypte	✓	✓	✓	✓	✓	
Espagne		✓	✓	✓	✓	✓
Estonie		✓				
États-Unis			✓	✓		
Fédération de Russie						
Finlande		✓	✓			✓
France	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Grèce		✓		✓	✓	✓
Hongrie	✓	✓				
Inde					✓	
Indonésie		✓		✓		
Irlande	✓	✓	✓	✓	✓	
Israël	✓	✓	✓			
Italie	✓	✓	✓		✓	✓
Japon	✓	✓	✓	✓		✓

Lettonie	✓	✓	✓			
Lituanie						
Luxembourg					✓	
Malaisie		✓	✓	✓	✓	
Mexique				✓		
Norvège			✓	✓	✓	✓
Nouvelle-Zélande	✓	✓		✓		
Pays-Bas				✓	✓	
Pologne		✓	✓			
Portugal	✓			✓	✓	
République slovaque						
République tchèque	✓		✓		✓	
Roumanie						
Royaume-Uni	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Singapour		✓	✓	✓		
Slovénie	✓	✓				✓
Suède						
Suisse	✓		✓		✓	
Thaïlande			✓	✓	✓	
Turquie	✓	✓	✓	✓	✓	

Note : sur la base d'un suivi réalisé de février 2020 à février 2021 concernant les effets de la crise sur les PME&E et les réponses apportées par les pouvoirs publics.

Source : [CFE/SME(2021)2].

Partie II Méthodologie et profils pays

5 Méthodologie des profils pays

Les profils de pays des Perspectives PME et E pour 2021 comparent les 38 pays membres de l'OCDE selon : i) l'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises, les cadres politiques nationaux en place et les réponses politiques structurelles et à court terme fournies par les gouvernements ; ii) Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME&E, y compris la taille de la population des PME et des travailleurs indépendants, et exposition aux blocages et aux perturbations des chaînes de valeur mondiales ; et iii) les sources de résilience des PME et E, y compris l'adoption du numérique, l'accès à un soutien en liquidités, la disponibilité des compétences sur le marché du travail et le cadre réglementaire de l'entrepreneuriat. Ce chapitre présente la méthodologie, les définitions et les sources utilisées dans les profils de pays. Il s'appuie sur les travaux les plus récents et les données comparables disponibles au moment de la rédaction, cependant, en raison des différences entre les pays dans la collecte des données et des lacunes, l'interprétation doit être faite avec prudence.

La deuxième partie des *Perspectives sur les PME et l'entrepreneuriat 2021* se compose de profils-pays standardisés qui donnent à voir les facteurs de vulnérabilité et les sources de résilience du secteur des PME et de l'entrepreneuriat dans chaque pays, et mettent en lumière les mesures prises par le gouvernement pour « reconstruire en mieux ». On y retrouve les 37 pays membres de l'OCDE, auxquels s'ajoute le Costa Rica. Les profils figurent dans la publication imprimée et sont consultables en ligne.

Les profils-pays ont été établis sur la base de travaux menés dans l'ensemble de l'Organisation et par d'autres entités. Les critères et indicateurs utilisés ont été retenus pour leur utilité dans l'analyse des politiques à l'égard des PME&E, leur comparabilité à l'échelon international, et pour assurer la couverture géographique la plus complète. Les sources de données primaires sont présentées de façon plus détaillée au Tableau 1 de l'Annexe. Les renseignements sur les initiatives publiques proviennent de travaux menés récemment par l'OCDE et d'autres acteurs, visant à observer de près les conséquences globales de la pandémie de COVID-19. Ils sont parfois complétés par des informations extraites de documents nationaux.

Une infrastructure de données a été élaborée et intégrée dans le système de gestion des données de l'OCDE afin de centraliser, stocker et harmoniser les informations. Une fois les informations regroupées, le « lac de données » (ou plateforme de données) sur les PME est mis au service des futures analyses des politiques à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat, et évoluera en fonction des besoins.

Conséquences du COVID-19 sur le secteur des PME et l'entrepreneuriat

On trouvera dans la **première rubrique** des profils-pays un bilan comparatif de la rigueur des mesures gouvernementales mises en place depuis le début de la pandémie et de leurs retombées sur la dynamique des entreprises, c'est-à-dire les entrées et sorties d'entreprises au cours de l'année.

Rigueur des mesures gouvernementales

La **rigueur des mesures gouvernementales** est évaluée à l'aide de l'indice *Oxford Government Stringency Index* (Hale et al., 2021^[1]), indice composite fondé sur neuf indicateurs, dont la fermeture des établissements scolaires, des entreprises, des transports publics ou encore les interdictions de voyager. Cet indice composite correspond à la simple addition du résultat des neuf indicateurs mesurés sur une échelle ordinaire, ramenée sur une échelle graduée de 0 à 100 (100 indiquant une rigueur maximale). Lorsque les mesures diffèrent au niveau infranational, l'indice correspond au score de la sous-région où les mesures sont les plus strictes. Les valeurs par pays portent sur la période allant de janvier 2020 à avril 2021.

Créations et sorties/faillites d'entreprises

La **dynamique des entreprises** est mesurée à l'aide de deux indicateurs : 1) les *entrées*, soit le nombre d'entreprises créées entre janvier 2020 et décembre 2020, exprimé en variation annuelle (en %) et en variation annuelle cumulée (en %) ; et 2) les *sorties*, soit le nombre d'entreprises sorties du marché entre janvier 2020 et décembre 2020, exprimé en variation annuelle (en %) et en variation annuelle cumulée (en %). En l'absence de données sur les sorties au niveau national, on utilise le nombre de faillites. Toutes les données proviennent de la Base de données de l'OCDE concernant les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat (OECD, 2021^[2]).

Cadre de l'action publique et mesures phares

On trouvera pour chaque pays une brève description du cadre de l'action publique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat. Les informations sont tirées de l'inventaire des cadres d'action relatifs aux PME en place dans les pays de l'OCDE, qui a été dressé pour les besoins de la Stratégie de l'OCDE pour les PME.

Trois types de cadres d'action sont retenus : 1) les pays ayant défini des stratégies dédiées aux PME et aux entrepreneurs ; 2) les pays disposant de plans d'action (pluri)annuels ou de documents spécifiques sur les politiques à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat ; et 3) les pays où les politiques en la matière relèvent de stratégies ou de cadres d'action plus larges.

Une brève description des principales initiatives structurelles et mesures de soutien mises en œuvre dans chaque pays est également proposée. Établie sur la base du suivi des mesures prises en faveur des PME face à la pandémie, effectué entre février 2020 et février 2021 par le Centre pour l'entrepreneuriat, les PME, les régions et les villes (OECD, 2021^[3]), elle reprend les éléments analysés aux chapitres 2, 3 et 4. Précisons que le suivi des mesures s'appuie sur des informations librement accessibles.

Les facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat

Cette deuxième rubrique livre une évaluation comparative de chaque pays par rapport à l'ensemble des pays de l'OCDE sur quatre aspects qui sont apparus comme des facteurs de vulnérabilité pendant la pandémie : 1) la taille relative des micro-entreprises et des PME (MPME) et de la population de travailleurs indépendants (non salariés) ; 2) l'exposition aux mesures de confinement et aux perturbations de l'activité économique ; 3) l'exposition du pays et des PME nationales aux échanges internationaux et aux chaînes de valeur mondiales (CVM) ; et 4) la prévalence de l'économie informelle, étant entendu que ce facteur n'est examiné qu'au cas par cas puisqu'il est moins présent dans les économies avancées.

Taille du secteur des MPME

La crise a heurté de plein fouet les micro-entreprises, les PME et les travailleurs indépendants (chapitre 1). Ces acteurs ont été les plus susceptibles de cesser leur activité ou de connaître un effondrement de leur chiffre d'affaires en raison des mesures de confinement ou des perturbations des chaînes d'approvisionnement. La taille de ce secteur est exprimée en pourcentage de l'emploi total et de la valeur ajoutée totale, et comparée au total de l'OCDE. Les données sont extraites de la Base de données de l'OCDE sur les statistiques structurelles et démographiques des entreprises (OECD, n.d.^[4]). Les chiffres relatifs à la part de travailleurs indépendants (non salariés) dans l'emploi total proviennent des Statistiques annuelles de la population active (OECD, n.d.^[5]).

Exposition aux mesures de confinement et aux perturbations de l'activité économique

Les secteurs économiques où les mesures de distanciation sociale sont difficiles à mettre en œuvre ou dont les activités sont étroitement liées à la mobilité et aux échanges internationaux ont été les plus pénalisés par les mesures d'endiguement du COVID-19 (OECD, 2020^[6]). Ces secteurs sont recensés dans la note intitulée « *Statistical Insights : Small, Medium and Vulnerable* ». Leur contribution à l'économie totale est exprimée en part dans l'emploi total en 2018 (ou la dernière année pour laquelle des données sont disponibles), qui indique l'exposition du pays au choc économique.

Deux indicateurs viennent compléter cet éclairage en mettant en évidence certains aspects régionaux et sectoriels. Ainsi, le profil-pays attire l'attention sur la région (niveau territorial 2, TL2) affichant la plus forte proportion d'emplois menacés par la pandémie, sur la base des informations figurant dans les *Perspectives régionales de l'OCDE 2021* (OECD, 2021^[7]) et du rapport *Création d'emplois et développement économique local, 2020 : Reconstruire en mieux* (OECD, 2020^[8]). Il donne également à voir la contribution directe du tourisme en part de l'emploi total en 2019 (ou dernière année pour laquelle des données sont disponibles), à partir de la Base de données des statistiques de l'OCDE sur le tourisme (OECD, 2021^[9]).

Exposition aux échanges internationaux et aux CVM

Les entreprises, les territoires et les entrepreneurs les plus engagés dans les échanges internationaux et les longues chaînes de valeur mondiales (CVM) ont été les plus fragilisés (chapitre 3).

L'exposition d'un pays aux échanges et aux CVM est estimée sur la base de la part des PME dans la valeur des exportations et des importations, et de la part des PME dans la valeur des exportations et des importations des CVM longues. On entend par « CVM longues » les dix CVM les plus longues selon le modèle des entrées-sorties (TIES) entre pays de l'OCDE (OECD, 2018^[10]) (De Backer and Miroudot, 2013^[11]) et sur la base des rubriques à deux chiffres de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique, révision 4 (CITI Rév. 4), à savoir : fabrication de textiles (13), fabrication d'articles d'habillement (14), fabrication de cuir et d'articles de cuir (15), fabrication d'articles en caoutchouc et en matières plastiques (22), fabrication de produits métallurgiques de base (24), fabrication d'ordinateurs, d'articles électroniques et optiques (26), fabrication de matériels électriques (27), fabrication de machines et de matériel (28), construction de véhicules automobiles, de remorques et semi-remorques (29), et fabrication d'autres matériels de transport (30). Les données ont trait à l'année 2018 (ou dernière année pour laquelle des données sont disponibles) et sont tirées de la Base de données de l'OCDE sur le commerce international par caractéristiques économiques des entreprises (OECD, 2021^[12]).

Le profil-pays s'intéresse également au poids économique des filiales étrangères via leurs activités d'acheteurs ou de fournisseurs au niveau local. Les chiffres correspondant à la part des filiales étrangères s'approvisionnant localement et à la part de la production des filiales étrangères utilisée au niveau national portent sur 2016 et les calculs sont fondés sur la Base de données analytique sur l'activité des entreprises multinationales (AEMN) de l'OCDE (OECD, 2017^[13]).

S'agissant des pays dont les données sur l'activité des filiales étrangères (données AEMN) et sur la part des PME dans la valeur des exportations et des importations (données TEC) ne sont pas disponibles, les facteurs de vulnérabilité structurelle sont déterminés à l'aide de la Base de données sur les échanges en valeur ajoutée (TIVA). Plus précisément, les pays sont comparés sur la base de 1) l'importance de leurs liens en amont au sein des CVM (représentée par la part d'importations dans les exportations, c'est-à-dire la valeur ajoutée étrangère incorporée dans les exportations brutes, en pourcentage des exportations brutes totales) ; 2) l'importance de leurs liens en aval au sein des CVM (représentée par la valeur ajoutée locale incorporée dans les exportations des entreprises étrangères en pourcentage des exportations brutes totales) ; 3) leur dépendance à la demande finale étrangère (représentée par la part de la valeur ajoutée locale incorporée dans la demande finale étrangère) ; et 4) l'importance des importations d'intrants intermédiaires dans la compétitivité internationale (représentée par la part d'importations d'intrants intermédiaires réexportés dans les importations totales d'intrants intermédiaires).

Les sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat

La troisième rubrique porte sur les sources de résilience des PME, à savoir, 1) leur état de préparation à la transformation numérique, 2) leurs réserves de liquidités, et/ou l'accès éventuel à des mesures de soutien à la trésorerie ; 3) l'existence dans le pays de conditions-cadres propices à l'entrepreneuriat ; et 4) la disponibilité sur le marché du travail de compétences utiles à l'innovation et leur utilisation optimale.

État de préparation à la transformation numérique

La crise du COVID-19 a considérablement accéléré la transformation numérique des PME et celles qui étaient déjà présentes en ligne ou ont su adapter rapidement leurs produits et processus au monde numérique ont davantage été en mesure de préserver leur activité et leurs revenus dans la tourmente (OECD, 2021^[14]) (chapitre 1). L'état de préparation à la transformation numérique est estimé à partir de

l'adoption de certaines technologies numériques par les petites entreprises (de 1 à 9 salariés) avant la pandémie. En effet, tous pays confondus, le taux d'adoption du numérique est systématiquement plus faible dans les petites entreprises et les écarts dans la diffusion des TIC sont relativement constants pour toutes les catégories de taille des entreprises (OECD, 2021^[14]). La comparaison est établie au regard de la population d'entreprises la plus susceptible d'accuser un retard dans la transition numérique.

Les technologies numériques prises en compte sont : 1) la connexion haut débit, c'est-à-dire le pourcentage de petites entreprises disposant d'un débit descendant de 100 Mbit/s minimum ; 2) les médias sociaux, c'est-à-dire le pourcentage de petites entreprises utilisant les médias sociaux ; 3) le commerce électronique, à savoir le pourcentage de petites entreprises recevant des commandes via les réseaux informatiques ; et 4) l'infonuagique, c'est-à-dire le pourcentage de petites entreprises achetant des services infonuagiques. Ces quatre technologies ont été retenues pour leur rôle particulier dans la transformation numérique des PME (OECD, 2021^[14]). En effet, la connexion haut débit est indispensable au transfert de (gros volumes) de données, à la communication en temps réel, et à l'utilisation d'autres technologies numériques. Les inégalités d'accès au haut débit sont l'un des principaux facteurs associés à la fracture numérique entre entreprises et entre secteurs d'activité, et aux écarts de valeur ajoutée sectorielle. Les médias sociaux et la vente en ligne constituent les premiers jalons de la transformation numérique des PME, sachant que les entreprises dématérialisent d'abord leurs fonctions marketing. De son côté, l'infonuagique sert de plateforme technologique et aide les PME à renforcer leurs capacités informatiques et à accéder à des solutions numériques à moindre coût.

Les indicateurs relatifs à l'adoption du numérique proviennent de la Base de données de l'OCDE sur l'accès et utilisation des TIC par les entreprises (OECD, 2021^[15]). Ils sont présentés sur une courbe d'adoption stylisée qui indique des avantages potentiels croissants pour les précurseurs (16 % de la population totale) et une première majorité d'entreprises converties (34 %) puis des gains décroissants pour la dernière majorité d'adoptants (34 %) et les retardataires (16 %). Cette courbe illustre la théorie de la diffusion de l'innovation de Rogers, selon laquelle il existe un seuil au-delà duquel l'adoption d'une innovation produit des rendements décroissants (en termes de parts de marché) (Rogers, 1962^[16]).

Réserves de liquidités et mesures de soutien à la trésorerie

La crise du COVID-19 a notamment entraîné une crise de liquidités pour les PME, la plupart ne disposant que de quelques mois de réserves pour payer les charges et les salaires alors mêmes que leur chiffre d'affaires s'effondrait. Les réserves de liquidités des PME sont estimées à partir de la marge bénéficiaire, c'est-à-dire l'excédent brut d'exploitation des entreprises de 1 à 249 salariés dans l'industrie (sauf construction) en pourcentage de leur production. Les données sont extraites de la Base de données de l'OCDE sur les statistiques structurelles et démographiques des entreprises (OECD, n.d.^[4]).

Les PME ayant bénéficié d'aides publiques au cours de l'année ont été davantage susceptibles de maintenir leur activité et de ne pas mettre la clé sous la porte (chapitre 1). L'accès des PME aux mesures de soutien à la trésorerie dans un pays donné est estimé à partir de la proportion de PME ayant bénéficié 1) d'aides publiques (au sens large) ; 2) d'aides publiques sous forme de subventions ; 3) d'aides publiques sous forme de crédit ou report de paiements ; 4) d'aide publique non financière (information, assistance technique ou services de conseil...). Les données sont tirées des réponses apportées à l'enquête *The Future of Business Survey* de décembre 2020, menée auprès de 18 millions d'entreprises disposant d'une page Facebook et exerçant dans les pays de l'OCDE et autres (Facebook, OECD and World Bank, 2020^[17]).

Cadre réglementaire de l'entrepreneuriat

Les conditions-cadres administratives et réglementaires jouent un rôle central dans l'entrepreneuriat, notamment en période de relance, lorsque la dynamique des entreprises encourage une réaffectation

optimale des ressources vers les entreprises les plus efficaces (OECD, 2019_[18]). Pour évaluer les conditions-cadres de l'entrepreneuriat on utilise un certain nombre d'indicateurs permettant de mesurer d'une part la simplification et l'évaluation de la réglementation (indice composite, échelle de 1 à 6, soit de la réglementation la plus complexe à la plus simple) ; et d'autre part la charge administrative pour les jeunes entreprises (indice composite, échelle de 1 à 6, soit de la charge la moins lourde à la plus lourde), le coût de création d'une entreprise (en pourcentage du revenu par habitant), la solidité du cadre juridique de l'insolvabilité (indice composite, échelle de 1 à 6, soit du moins solide au plus solide), et le coût de règlement de l'insolvabilité (en pourcentage du patrimoine). Les deux premiers indicateurs proviennent de la Base de données de l'OCDE sur la réglementation des marchés de produits (OECD, 2021_[19]) ; les quatre derniers du rapport *Doing Business 2020* de la Banque mondiale (World Bank, 2020_[20]).

Tous les indicateurs sont présentés sous forme d'indices comparatifs exprimés sur une échelle commune allant de 0 à 200 (la valeur 0 correspondant au chiffre le plus faible de l'OCDE, la valeur 100 à la médiane et la valeur 200 au chiffre le plus élevé) afin de permettre les comparaisons. Il s'agit de la même méthode que celle utilisée pour les Perspectives SME&E de 2019 (OECD, 2019_[18]).

Soient $X_{c,t}$ la valeur du pays c au moment t , et $X_{min,t}$, $X_{med,t}$ et $X_{max,t}$ respectivement les valeurs minimales, médianes et maximales de l'OCDE au moment t , l'indice du pays $I_{c,t}$ est calculé comme suit :

Si $X_{c,t} > X_{med,t}$ alors

$$I_{c,t} = 100 + (X_{c,t} - X_{med,t}) / (X_{max,t} - X_{med,t}) * 100$$

Si $X_{c,t} < X_{med,t}$ alors

$$I_{c,t} = 100 - (X_{c,t} - X_{med,t}) / (X_{min,t} - X_{med,t}) * 100$$

Dès lors, les graphiques comparatifs font ressortir la position et la dispersion des cinq valeurs les plus élevées (Élevé) et des cinq valeurs les plus faibles (Faible) de l'OCDE. La position relative du pays est indiquée par un point. En l'absence de données disponibles, le point, donc la position du pays dans le classement, n'apparaît pas sur le graphique.

Il arrive que l'indice pays soit inversé pour les indicateurs qui rendent compte d'obstacles potentiels aux performances des PME. C'est notamment le cas de la charge administrative, du coût de création d'une entreprise et du coût de règlement de l'insolvabilité.

Compétences utiles à l'innovation

La disponibilité et l'utilisation de compétences utiles à l'innovation ont été décisives pour la résilience des PME tentant de s'adapter aux nouvelles conditions d'activité. Elles le seront tout autant pendant la phase de relance. Pour un pays donné, les compétences utiles à l'innovation sont mesurées à l'aide de deux séries d'indicateurs.

Premièrement, les capacités entrepreneuriales perçues parmi la population adulte, c'est-à-dire le pourcentage des 18-64 ans estimant disposer des compétences et connaissances nécessaires pour créer une entreprise. Les données proviennent de l'enquête sur la population adulte du *Global Entrepreneurship Monitor* (GEM) (Global Entrepreneurship Monitor, 2021_[21]).

Deuxièmement, l'existence d'une pénurie ou d'un excédent de compétences utiles à l'innovation dans le pays, établie sur la base des indices composites de la Base de données de l'OCDE sur les compétences pour l'emploi (OECD, 2018_[22]). Une valeur positive indique une pénurie de compétences et une valeur négative un excédent. Plus le chiffre en valeur absolue est élevé, plus le déséquilibre est important. Les résultats sont présentés sur une échelle graduée de -1 à +1. La valeur maximale correspond à la pénurie maximale de compétences observée dans 31 pays de l'OCDE et sur les différentes dimensions des compétences. Les données se rapportent à 2015.

Les compétences d'innovation prises en compte dans l'analyse comparative sont les suivantes : 1) compétences en informatique et électronique, à savoir connaissance des circuits imprimés, des processeurs, des puces, du matériel électronique, et du matériel et des logiciels informatiques notamment des applications et de la programmation ; 2) adaptabilité/flexibilité ; et 3) aptitude à résoudre des problèmes complexes, c'est-à-dire capacité développée à résoudre des problèmes nouveaux, dont on ne connaît pas tous les paramètres, dans des conditions réelles et complexes.

Tous les indicateurs sont présentés sous forme d'indices comparatifs, à l'instar du cadre de l'entrepreneuriat (voir plus haut) selon la même méthode que celle utilisée dans les Perspectives SME&E 2019 (OECD, 2019^[18]). Pénurie et excédent de compétences sont traités de la même manière (convertis en valeurs absolues) afin de mettre en évidence les déséquilibres du marché du travail. L'indice pays est inversé de façon à rendre compte des obstacles potentiels aux performances des PME.

Réserves et prudence dans l'interprétation

Les profils-pays des *Perspectives sur les PME et l'entrepreneuriat 2021* ont été élaborés à partir des tout derniers travaux et données disponibles au moment de la rédaction. Cela étant, en raison de la disparité des calendriers et des processus de collecte des données, les données servant aux comparaisons peuvent ne pas se rapporter à la même année pour tous les indicateurs. Pour les indicateurs relatifs aux conditions d'activité des PME, les données ont été prises en compte jusqu'au 16 avril 2021.

Certains éléments intéressants peuvent être couverts de façon inégale par les statistiques dans la mesure où il n'existe pas de sources primaires dans tous les pays. D'autres indicateurs pourraient être proposés.

Références

- De Backer, K. and S. Miroudot (2013), “Mapping Global Value Chains”, *OECD Trade Policy Papers*, No. 159, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/5k3v1trgnbr4-en>. [11]
- Facebook, OECD and World Bank (2020), *Global State of Small Business Report*, <https://dataforgood.fb.com/wp-content/uploads/2020/07/GlobalStateofSmallBusinessReport.pdf>. [17]
- Global Entrepreneurship Monitor (2021), *Adult Population Survey (APS)*, <https://www.gemconsortium.org/wiki/1141>. [21]
- Hale, T. et al. (2021), “A global panel database of pandemic policies (Oxford COVID-19 Government Response Tracker)”, *Nature Human Behaviour*, Vol. 5/4, pp. 529-538, <http://dx.doi.org/10.1038/s41562-021-01079-8>. [1]
- OECD (2021), “ICT Access and Use by Businesses”, *OECD Telecommunications and Internet Statistics* (database), <https://dx.doi.org/10.1787/9d2cb97b-en> (accessed on 9 December 2021). [15]
- OECD (2021), *Indicators of Product Market Regulation*, <https://www.oecd.org/economy/reform/indicators-of-product-market-regulation/>. [23]
- OECD (2021), *OECD Regional Outlook 2021 (forthcoming)*, OECD Publishing, Paris. [7]
- OECD (2021), *One year of SME policy responses to COVID-19: Lessons learned for going forward*, Annex I: Timeline of Country SME Policy Responses between February 2020-February 2021. [3]
- OECD (2021), *Tackling coronavirus (COVID-19) OECD hub*, <http://www.oecd.org/coronavirus/en/> (accessed 15 March 2021). [19]
- OECD (2021), *The Digital Transformation of SMEs*, OECD Studies on SMEs and Entrepreneurship, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/bdb9256a-en>. [14]
- OECD (2021), *The Digital Transformation of SMEs*, OECD Studies on SMEs and Entrepreneurship, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/bdb9256a-en>. [24]
- OECD (2021), “Timely indicators of entrepreneurship”, *Structural and Demographic Business Statistics* (database), <https://dx.doi.org/10.1787/b1bfd8c5-en> (accessed on 9 December 2021). [2]
- OECD (2021), *Tourism Statistics Database*, <https://www.oecd.org/cfe/tourism/tourism-statistics.htm>. [9]
- OECD (2021), *Trade by Enterprise Characteristics (TEC) Database*, <http://oe.cd/tec>. [12]
- OECD (2020), *Job Creation and Local Economic Development 2020: Rebuilding Better*, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/b02b2f39-en>. [8]
- OECD (2020), *Statistical Insights: Small, Medium and Vulnerable*, Entrepreneurship and Business Statistics, <https://www.oecd.org/sdd/business-stats/statistical-insights-small-medium-and-vulnerable.htm>. [6]

- OECD (2019), *OECD SME and Entrepreneurship Outlook 2019*, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/34907e9c-en>. [18]
- OECD (2018), *OECD Inter-Country Input-Output (ICIO) Tables*, <http://oe.cd/icio>. [10]
- OECD (2018), *Skills for Jobs Database*, <https://www.oecdskillsforjobsdatabase.org/#FR/>. [22]
- OECD (2017), *Activity of Multinational Enterprises (AMNE) Database*, <https://www.oecd.org/industry/amne.htm>. [13]
- OECD (n.d.), *OECD Labour Force Statistics*, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/23083387>. [5]
- OECD (n.d.), *Structural and Demographic Business Statistics*, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/sdbs-data-en>. [4]
- Rogers, E. (1962), *Diffusion of Innovations*, Free Press, New York. [16]
- World Bank (2020), *Doing Business 2020 - Starting a Business*, <https://www.doingbusiness.org/en/reports/global-reports/doing-business-2020>. [20]

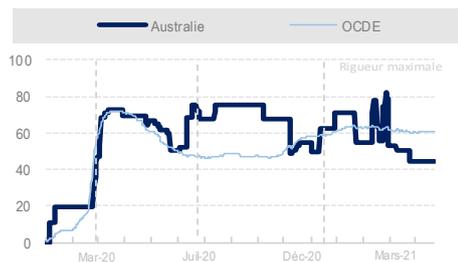
6 Profils pays

Les Perspectives de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat 2021 mettent l'accent sur l'impact de la crise du COVID-19 sur les PME et l'entrepreneuriat, et la manière dont les gouvernements ont réagi par des politiques de crise et de relance. Le rapport rassemble une nouvelle série de profils nationaux standardisés pour fournir une perspective nationale sur l'état du secteur des PME et de l'entrepreneuriat, ainsi que pour évaluer leurs vulnérabilités et leur potentiel de résilience dans le contexte d'une reprise post-COVID-19.

Australie

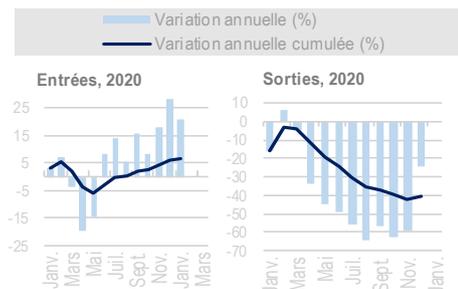
Graphique 6.1. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Australie

Rigueur des mesures gouvernementales



Les restrictions appliquées par l'Australie au second semestre de 2020 et au début de l'année 2021 ont été particulièrement strictes par rapport aux autres pays de l'OCDE.

Dynamique des entreprises



Le nombre d'entrées d'entreprises est rapidement reparti à la hausse au second semestre de 2020, jusqu'à représenter une augmentation nette sur un an de plus de 17 % en janvier 2021. Le nombre de faillites était quant à lui sensiblement plus faible en 2020 qu'en 2019.

Approche stratégique

Les principales mesures de soutien à la trésorerie des PME et des entrepreneurs incluent notamment : un **plan de relance économique fédéral de 17.6 milliards AUD** visant à préserver l'emploi et à protéger l'activité des PME ; le **programme de subventions salariales « JobKeeper »** à l'intention des entreprises durement touchées par la pandémie de COVID-19 ; et les **6.7 milliards AUD d'aide en trésorerie** octroyés aux PME remplissant les conditions d'attribution.

Des mesures structurelles ont également été mises en œuvre :

- un **soutien à l'investissement des entreprises**, dont 700 millions AUD pour l'augmentation du seuil de passage en charges des pertes sur actifs, ainsi que 3.2 milliards AUD pour l'investissement des entreprises ;
- une **aide de 1.3 milliard AUD** à l'appui des petites entreprises et de l'emploi de 120 000 **apprentis et stagiaires** ;
- une **aide de 1 milliard AUD octroyée aux régions, secteurs et communautés touchés de manière disproportionnée** par la pandémie (p. ex. : tourisme, agriculture et éducation) ;
- des **aides financières pour les ménages visant à stimuler la croissance par la demande**, dont 4.8 milliards AUD sous la forme d'un versement unique de 750 AUD aux retraités, aux vétérans et aux bénéficiaires de prestations sociales et autres garanties de revenus ;
- des réductions d'impôts et mesures fiscales destinées à encourager **l'adoption des technologies numériques par les PME** au titre du budget fédéral 2021-22.

Cadre de l'action publique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat

En Australie, les politiques relatives aux PME et à l'entrepreneuriat s'inscrivent dans le cadre d'un **plan d'action pluriannuel** et relèvent de la compétence commune du niveau fédéral et du niveau régional.

Au niveau fédéral, la responsabilité des PME a été transférée au ministère du Trésor en 2021 afin de garantir que les intérêts des petites et moyennes entreprises sont examinés de manière globale et font l'objet d'un soutien spécifique au titre du budget fédéral.

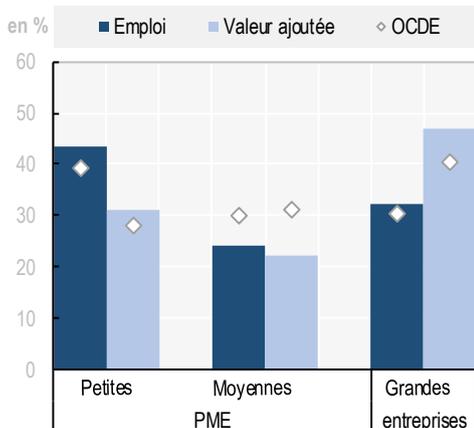
Les stratégies régionales en matière de PME ont souvent été élaborées bien avant les stratégies nationales et prévoient généralement des mesures concrètes de soutien personnalisé pour les petites entreprises, à l'instar de la stratégie mise en œuvre en Nouvelle-Galles du Sud (**New South Wales Small Business Strategy, 2017**). Depuis 2016, le Médiateur australien pour les petites entreprises et les entreprises familiales (**Australian Small Business and Family Enterprise Ombudsman**) veille à la défense des PME et joue un rôle central dans l'élaboration de législations fédérales favorables aux PME.

Source: *Oxford Stringency Index* (avril 2021) ; base de données de l'OCDE concernant les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat 2021 ; et sources nationales (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934292962>

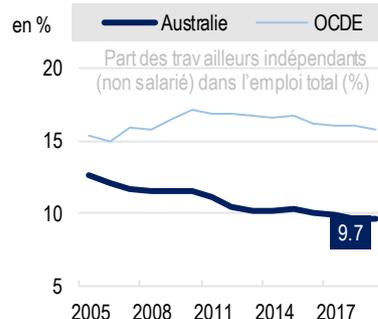
Graphique 6.2. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Australie

Taille du secteur des MPME et entrepreneurs

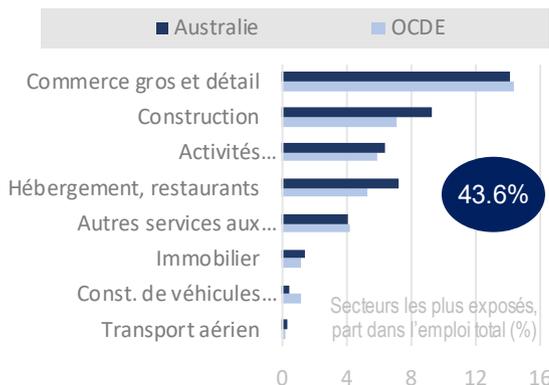


L'Australie compte un grand nombre de petites entreprises, mais affiche un déficit d'entreprises de taille intermédiaire. Les PME représentent 68 % de l'emploi et 53 % de la valeur ajoutée (OCDE : 70 % et 59 %).

... et le pays compte moins de travailleurs indépendants (9.7 %)



Exposition aux mesures de confinement et aux perturbations de l'activité économique

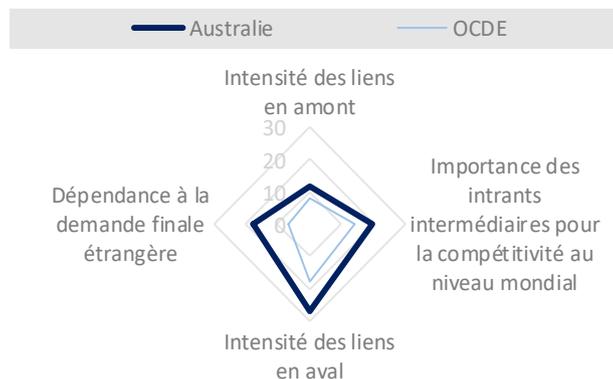


L'Australie a été plus exposée aux perturbations de l'activité économique : les secteurs les plus touchés représentent 43.6 % de l'emploi total (moyenne OCDE : 39.7 %), notamment dans la construction et l'immobilier et l'hébergement et la restauration.

La Nouvelle-Galles du Sud compte environ 32 % d'emplois menacés, soit la plus forte proportion du pays, en particulier en raison de la forte concentration dans cette région du commerce de gros et de détail, de la construction et des services S&T professionnels.

Le tourisme emploie directement 5.2% de la population occupée dans le pays (moyenne OCDE : 6.7 %).

Exposition aux échanges internationaux et aux CVM

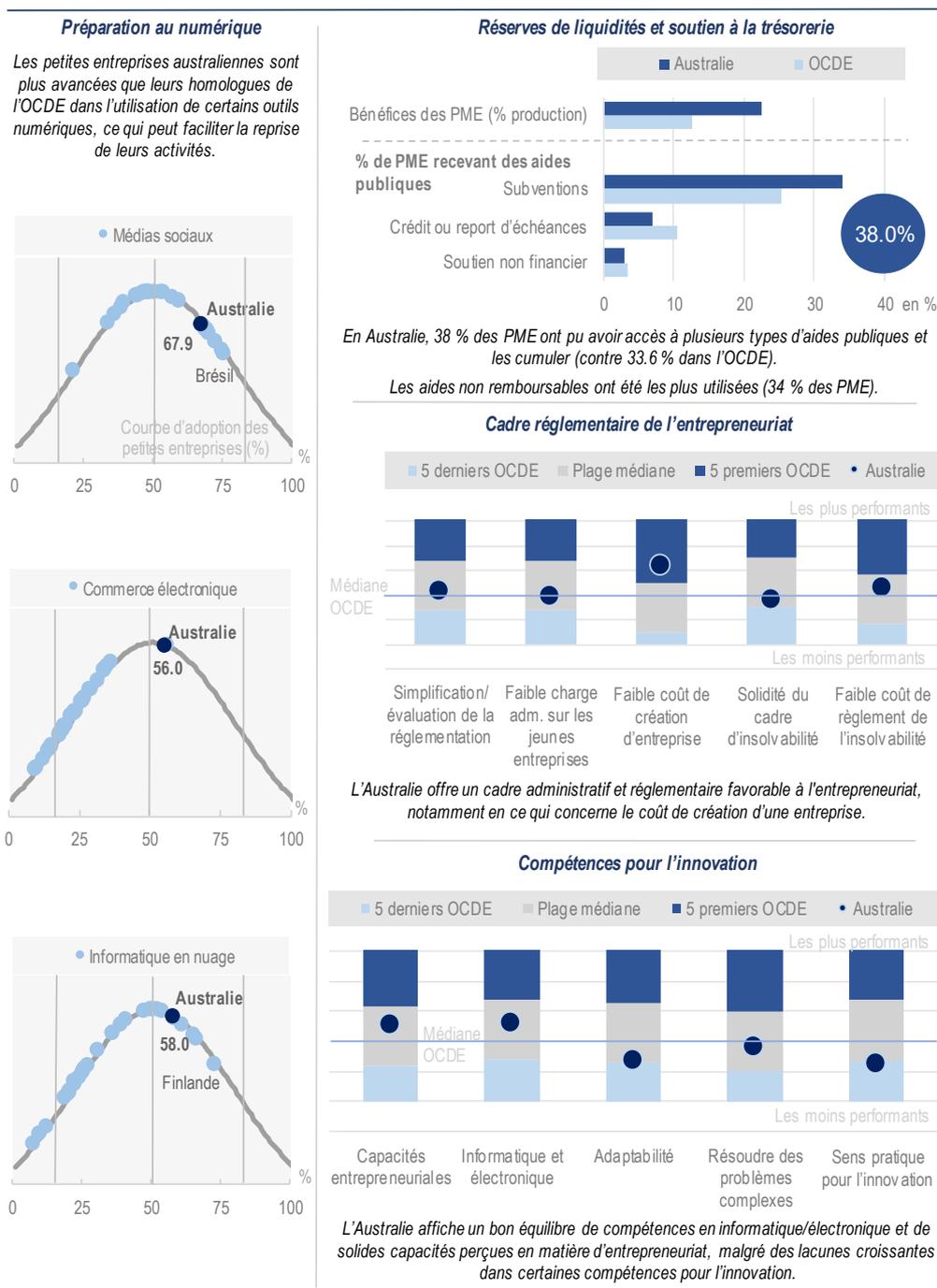


L'Australie a été exposée à des réactions en cascade tout au long des CVM en raison de sa position de gros fournisseur mondial de produits de base et intermédiaires (liens aval) et de sa forte dépendance à la demande finale étrangère.

Source: Taille du secteur des MPME (2018) : base de données SDDBS de l'OCDE 2021 ; Part des travailleurs indépendants (2005-19) : base de données EFT de l'OCDE 2020 ; Secteurs les plus exposés (2018) : (OCDE, 2020), basé sur les données CN de l'OCDE ; Régions les plus exposées (2017) : Perspectives régionales de l'OCDE 2021 ; Emploi dans le tourisme (2019) : base de données de l'OCDE sur le tourisme 2021 ; Exposition aux CVM (2015 ou 2016) : base de données TEC de l'OCDE 2021 et base de données AEMN 2017 (voir les références et définitions par pays).

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934292981>

Graphique 6.3. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Australie



Source: Haut débit (2020, médias sociaux (2019), commerce électronique (2020), infonuagique (2020) : base de données de l'OCDE sur l'usage des TIC par les entreprises 2021 bénéfices des PME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; soutien aux liquidités (2020) : enquête FBS Facebook/OCDE/Banque mondiale 2020 ; cadre réglementaire de l'entrepreneuriat (2018 et 2019) : base de données RMP de l'OCDE 2018 et Doing Business de la BM 2020 ; Compétences pour l'innovation (2019 et 2015) : GEM 2019 et base de données de l'OCDE sur les compétences pour l'emploi 2018 (voir les références et les définitions par pays).

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934293000>

Notes sur le pays

- Les statistiques structurelles sur les entreprises se réfèrent à 2016 au lieu de 2018. Les données des comptes nationaux annuels se réfèrent à 2017 au lieu de 2018. Les statistiques régionales se réfèrent à 2019 au lieu de 2017. Les statistiques du tourisme se réfèrent à 2018 au lieu de 2019.
- Pour les statistiques structurelles sur les entreprises : les petites entreprises sont des entreprises employant de 1 à 19 personnes. Les entreprises moyennes sont : pour l'Australie : 20-199 ; pour la moyenne de l'OCDE : 20-249. Grandes entreprises : pour l'Australie : 200+ ; pour la moyenne de l'OCDE : 250+.
- Les données sur les services d'infonuagique se rapportent à 2018 au lieu de 2020. Les données sur le commerce électronique se rapportent à 2019 au lieu de 2020. Les statistiques structurelles sur les entreprises (bénéfices) se rapportent à 2010 au lieu de 2018.

Sources spécifiques au pays

Australian Government (2019), Small Business Counts – Small business in the Australian economy (July 2019), <https://www.asbfeo.gov.au/sites/default/files/documents/ASBFEO-small-business-counts2019.pdf>.

Australian Taxation Office (2020), JobKeeper Payment, <https://www.ato.gov.au/general/jobkeeper-payment>.

OECD (2019), "Australia", in OECD SME and Entrepreneurship Outlook 2019, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/34907e9c-en>.

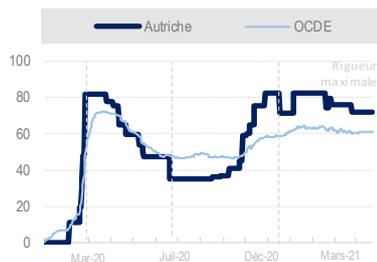
Parliament of Australia (2021), 2020-21 Additional estimates, https://www.aph.gov.au/Parliamentary_Business/Senate_estimates/ee/2020-21_Additional_estimates.

Parliament of Australia (2020), Coronavirus Economic Response Package Omnibus Bill 2020, https://www.aph.gov.au/Parliamentary_Business/Bills_Legislation/Bills_Search_Results/Result?bld=6521.

Autriche

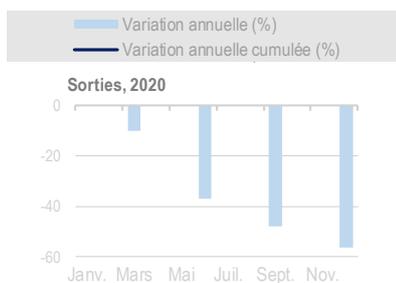
Graphique 6.4. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Autriche

Rigueur des mesures gouvernementales



Depuis le 3^e trimestre de 2020, les restrictions imposées par l'Autriche ont été particulièrement strictes.

Dynamique des entreprises



La baisse du nombre de faillites s'est accentuée rapidement sur l'année 2020 par rapport à l'année précédente.

Approche stratégique

Les principales mesures de soutien à la trésorerie des PME et des entrepreneurs incluent notamment : **des reports de paiement de l'impôt** sur le revenu des particuliers et des entreprises pour l'équivalent de 10 milliards EUR ; **des garanties de prêts** pour les PME à hauteur de 5.4 milliards EUR (de 80 % à 100 %) ; un **fonds de secours fédéral** de 2 milliards EUR à destination des micro-entrepreneurs et des travailleurs indépendants visant à couvrir leurs frais de subsistance par le biais de subventions ; et un programme de réduction du temps de travail de 12 milliards EUR (**Corona Worktime Reduction**) afin de limiter les heures de travail et baisser les rémunérations.

Les **mesures adoptées au niveau de l'État** complètent l'aide apportée au niveau fédéral.

Des mesures structurelles ont également été mises en œuvre :

- un **plan de reprise et de renforcement de la résilience pour la période 2020-26**, adossé à un ensemble de mesures liées à la transition écologique et numérique, axé sur la transformation numérique des PME et encourageant une croissance plus intelligente, durable et inclusive ;
- une **prime à l'investissement de 5 milliards EUR** pour les entreprises investissant dans la transition écologique, la transformation numérique et les sciences de la santé et de la vie ;
- le **programme AplusB** afin de soutenir les jeunes entreprises technologiques à fort potentiel de croissance ; et,
- afin d'appuyer la **transformation numérique des PME** : l'initiative **SME.DIGITAL**, laquelle propose des services de conseil et des subventions jusqu'à 30 % des coûts d'investissement ; l'initiative **SME.E-Commerce**, destinée à soutenir le commerce en ligne des PME par le biais de subventions (à hauteur maximale de 20 % des coûts) ; et d'une **campagne de promotion des qualifications**, visant à développer les compétences au sein des entreprises et encourager la transmission du savoir et la coopération entre le secteur scientifique et l'industrie.

Cadre de l'action publique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat

En Autriche, depuis 2019, la stratégie nationale en faveur des PME est définie dans le **rapport annuel « KMU im Fokus » (Rapport sur la situation et le développement des petites et moyennes entreprises)** élaboré par le ministère fédéral pour le Numérique et les Affaires économiques. Ce rapport remplace le précédent rapport sur les PME (*Mittelstandsbericht*) et fait chaque année l'objet d'un examen par le parlement autrichien, ce qui en fait un outil de surveillance intéressant, notamment eu égard à la mise en œuvre des nouvelles structures et méthodologies européennes en matière de PME.

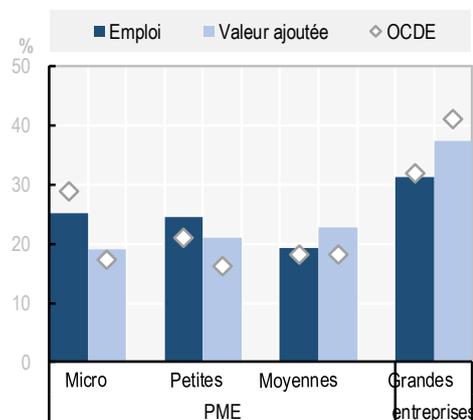
Ce document d'orientation rassemble près de 40 initiatives, principalement axées sur l'implémentation, d'une part, de mesures d'atténuation des répercussions économiques de la pandémie de COVID-19 et, d'autre part, de mesures plus générales de stimulation de l'économie, et inclut également des mesures ciblées favorisant l'entrepreneuriat et l'accès des PME aux financements, aux compétences et à l'innovation. En Autriche, les domaines prioritaires d'action publique en faveur des PME incluent la transformation numérique, la formation et le développement des compétences, et l'élaboration de réglementations intelligentes.

Source: *Oxford Stringency Index* (avril 2021) ; base de données de l'OCDE concernant les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat 2021 ; et sources nationales (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934293019>

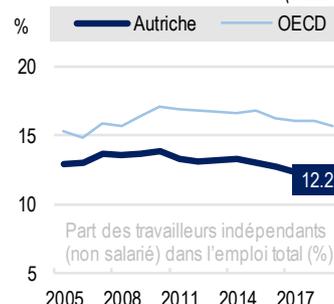
Graphique 6.5. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Autriche

Taille du secteur des MPME et entrepreneurs

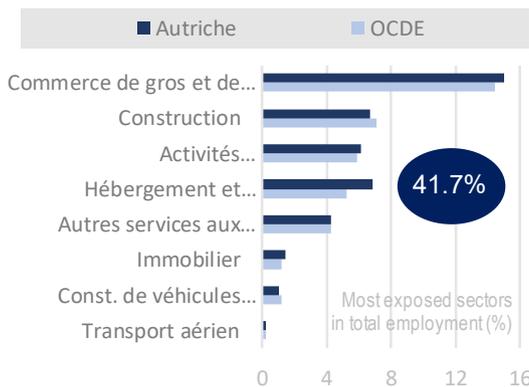


En Autriche, le secteur MPME représente 69% de l'emploi et 63% de la valeur ajoutée (moyenne OCDE : 68 % et 59 %). L'Autriche compte davantage de PME plus larges et plus productives...

... et le pays compte moins de travailleurs indépendants (12.2%).



Exposition aux mesures de confinement et aux perturbations de l'activité économique

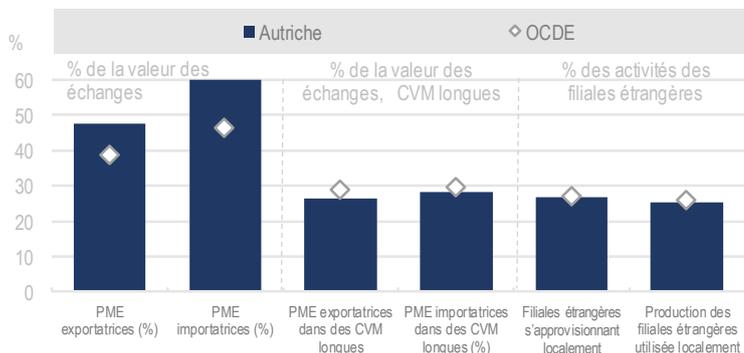


Avant le COVID-19, l'Autriche était plus exposée aux perturbations des activités pendant la pandémie : les secteurs économiques les plus touchés représentent 41,7% de l'emploi total (moyenne OCDE : 39,7%).

Salzbourg compte environ 32% des emplois à risque, la part la plus élevée du pays, en particulier en raison de la concentration régionale du commerce de gros et de détail, et des services d'hébergement et de restauration.

Avant le COVID-19, le tourisme représentait 6,4% de l'emploi total en Autriche (moyenne OCDE 6,7%).

Exposition aux échanges internationaux et aux CVM



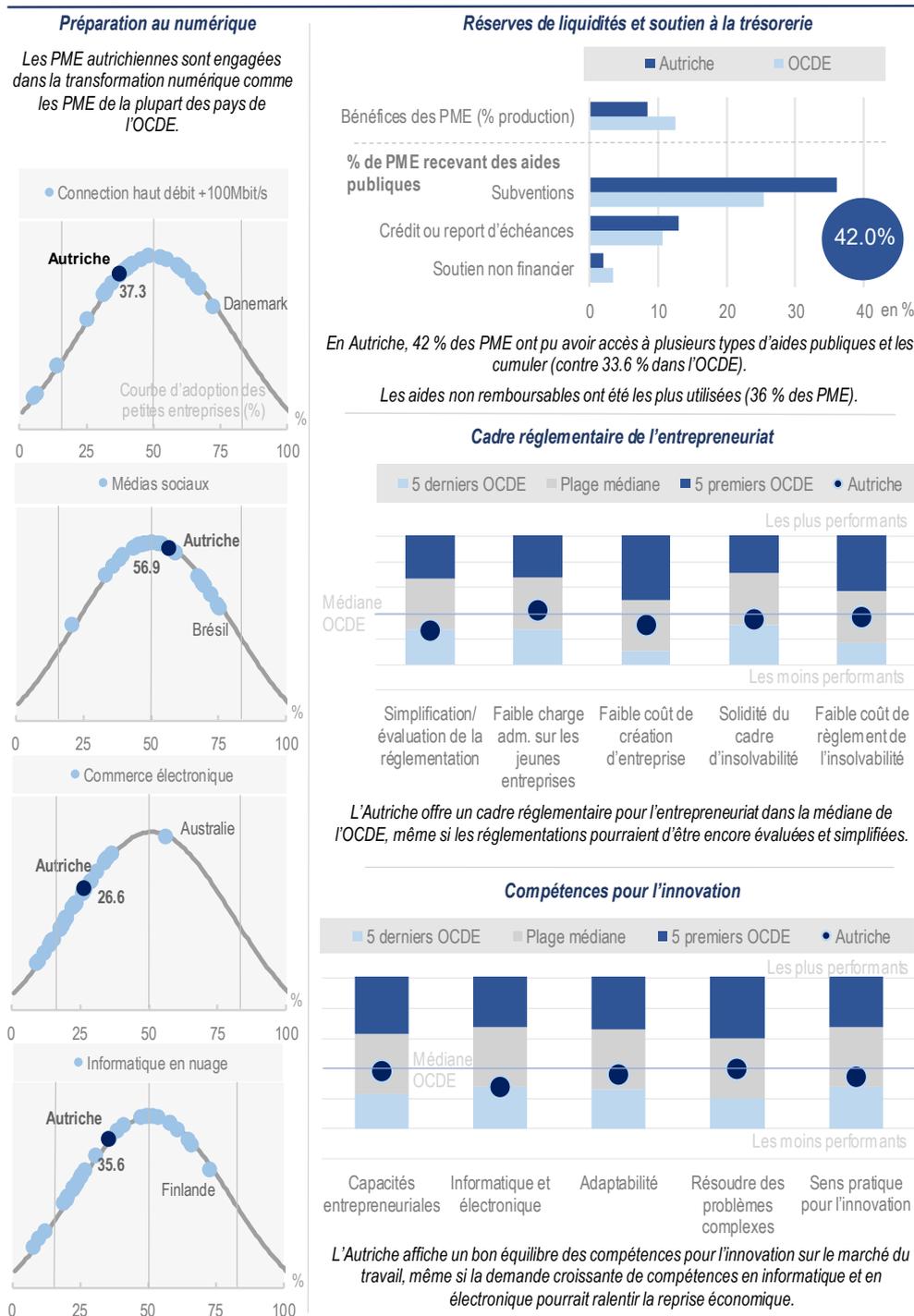
Les PME autrichiennes sont exposées à des perturbations dans les CVM étant plus engagées dans le commerce international, à la fois en tant qu'exportateurs et importateurs...

...Les opportunités émanant des CVM peuvent également les aider à rebondir.

Source: Taille du secteur des MPME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; Part des travailleurs indépendants (2005-19) : base de données EFT de l'OCDE 2020 ; Secteurs les plus exposés (2018) : (OCDE, 2020), basé sur les données CN de l'OCDE ; Régions les plus exposées (2017) : Perspectives régionales de l'OCDE 2021 ; Emploi dans le tourisme (2019) : base de données de l'OCDE sur le tourisme 2021 ; Exposition aux CVM (2015 ou 2016) : base de données TEC de l'OCDE 2021 et base de données AEMN 2017 (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934293038>

Graphique 6.6. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Autriche



Source: Haut débit (2020, médias sociaux (2019), commerce électronique (2020), infonuagique (2020) : base de données de l'OCDE sur l'usage des TIC par les entreprises 2021 bénéfices des PME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; soutien aux liquidités (2020) : enquête FBS Facebook/OCDE/Banque mondiale 2020 ; cadre réglementaire de l'entrepreneuriat (2018 et 2019) : base de données RMP de l'OCDE 2018 et Doing Business de la BM 2020 ; Compétences pour l'innovation (2019 et 2015) : GEM 2019 et base de données de l'OCDE sur les compétences pour l'emploi 2018 (voir les références et les définitions par pays).

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934293057>

Notes sur le pays

- Les statistiques structurelles sur les entreprises se réfèrent à 2016 au lieu de 2018. Les statistiques du tourisme se réfèrent à 2017 au lieu de 2019.
- Les statistiques structurelles sur les entreprises (bénéfices) se rapportent à 2016 au lieu de 2018. Les données GEM se rapportent à 2018 au lieu de 2019.

Sources spécifiques au pays

Federal Ministry (2020), *KMU im Fokus 2020*, <https://www.bmdw.gv.at/Themen/Wirtschaftsstandort-Oesterreich/KMU/KMU-im-Fokus.html>.

Oesterreich (2021), *EU-Aufbauplan*, <https://www.oesterreich.gv.at/nachrichten/allgemein/EU-Aufbauplan.html>.

Statistik Austria (2021), *Statistik der Unternehmensinsolvenzen - Vorläufige Daten*, http://www.statistik.at/web_de/statistiken/wirtschaft/unternehmen_arbeitsstaetten/unternehmensdemografie_ab_2015/124731.html.

Belgique

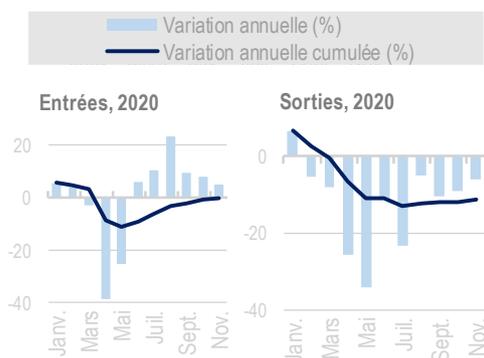
Graphique 6.7. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Belgique

Rigueur des mesures gouvernementales



La Belgique a connu trois périodes de restrictions rigoureuses au cours de l'année, par rapport aux autres pays de l'OCDE.

Dynamique des entreprises



De mars à mai, le nombre de créations d'entreprises a considérablement baissé en Belgique par rapport à 2019, avant de repartir à la hausse au second semestre de 2020. Les sorties étaient également moins nombreuses en 2020 qu'en 2019.

Approche stratégique

Principales mesures adoptées pour fournir des liquidités aux PME et aux entrepreneurs :

- **Au niveau fédéral** : reports de paiements pour les crédits, régime de garantie de crédit, « droit passerelle » pour les indépendants, chômage temporaire et revenu de remplacement ;
- **Région de Bruxelles-Capitale** : crédit d'impôts pour les Bruxellois qui accordent un prêt à une PME ;
- **En Wallonie** : fonds exceptionnel de solidarité de 233 millions EUR pour financer les PME et les indépendants.

Des mesures structurelles ont également été adoptées :

- **En Flandre**, un programme de 250 millions EUR pour les start-ups, les entreprises en hypercroissance et les PME, par des prêts subordonnés ;

- **Plan fédéral de protection sociale et économique**, mesures destinées à supprimer les pénalités touchant les PME prestataires en cas de retard dans l'exécution des marchés publics ;

- **La Flandre** a étendu la **subvention de croissance PME** pour le recrutement d'employés stratégiques ou l'acquisition de connaissances et le renforcement des trajectoires de croissance.

- **Le Plan national pour la reprise et la résilience** vise à renforcer la cyber-résilience des travailleurs indépendants et des PME et met en place des plateformes numériques pour aider les PME à s'adapter aux changements technologiques, comme la transformation numérique et la transition énergétique.

Cadre de l'action publique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat

En Belgique, les politiques relatives aux PME et à l'entrepreneuriat **relèvent de stratégies et de cadres d'action plus larges** et de la compétence commune du niveau fédéral et du niveau régional.

S'il n'existe pas de document stratégique relatif aux PME au niveau fédéral, le **ministère des PME, des Classes moyennes et des Indépendants** mène diverses actions concernant les PME, par exemple en matière de marchés publics, de promotion de l'entrepreneuriat et de l'internationalisation, en s'appuyant sur des données et des analyses, la consultation des PME et une coordination au niveau international par l'intermédiaire de son Observatoire des PME.

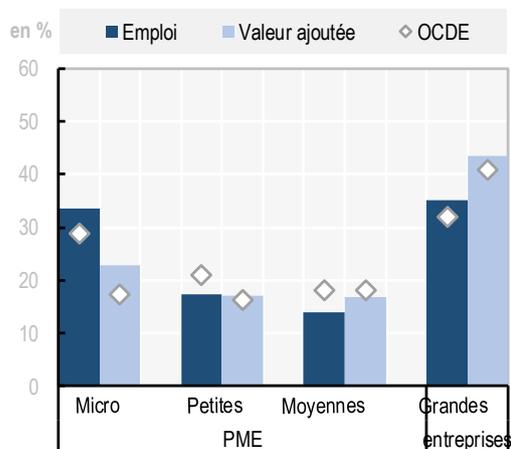
Les régions ont élaboré leurs propres stratégies à l'égard des PME, comme la région de **Bruxelles - Capitale** ou la **Wallonie**, toutes deux en 2016, qui prévoient des mesures de soutien pratique pour les petites entreprises.

Source: *Oxford Stringency Index* (avril 2021) ; base de données de l'OCDE concernant les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat 2021 ; et sources nationales (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934293076>

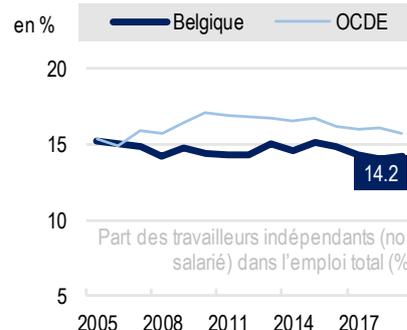
Graphique 6.8. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Belgique

Taille du secteur des MPME et entrepreneurs

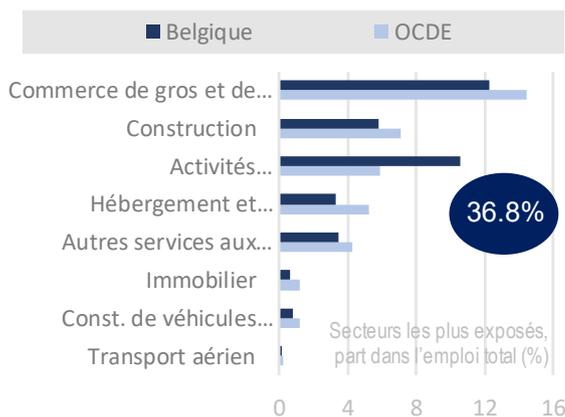


La Belgique compte un grand nombre de micro-entreprises ; les PME y sont moins nombreuses, mais plus productives que dans les autres pays de l'OCDE. Le secteur des MPME représente 65 % de l'emploi et 57 % de la valeur ajoutée (moyenne OCDE : 68 % et 59 %)...

... et le pays compte moins de travailleurs indépendants (14.2 %).



Exposition aux mesures de confinement et aux perturbations de l'activité économique

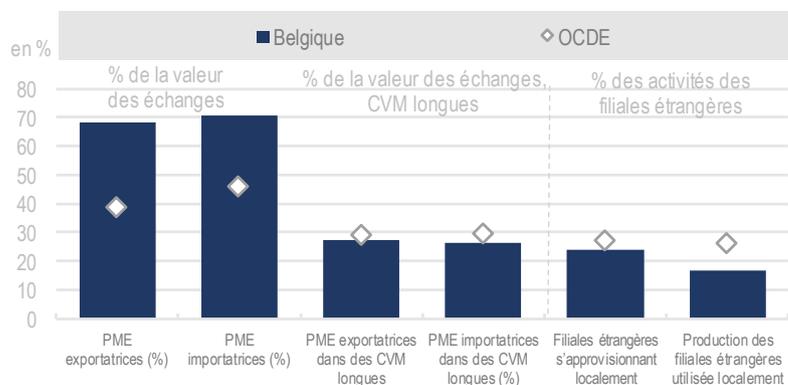


La Belgique a été moins exposée aux perturbations de l'activité économique que les autres pays de l'OCDE : les secteurs les plus touchés représentent 36.8 % de l'emploi total (moyenne OCDE : 39.7 %). Les facteurs de vulnérabilité proviennent essentiellement du vaste secteur des services S&T.

La Région flamande compte environ 25 % d'emplois menacés, soit la plus forte proportion du pays, en particulier en raison de la forte concentration dans cette région du commerce de gros et de détail, de la construction et des services S&T professionnels.

Le tourisme emploie directement 6.7% de la population occupée dans le pays, ce qui correspond à la moyenne de l'OCDE.

Exposition aux échanges internationaux et aux CVM



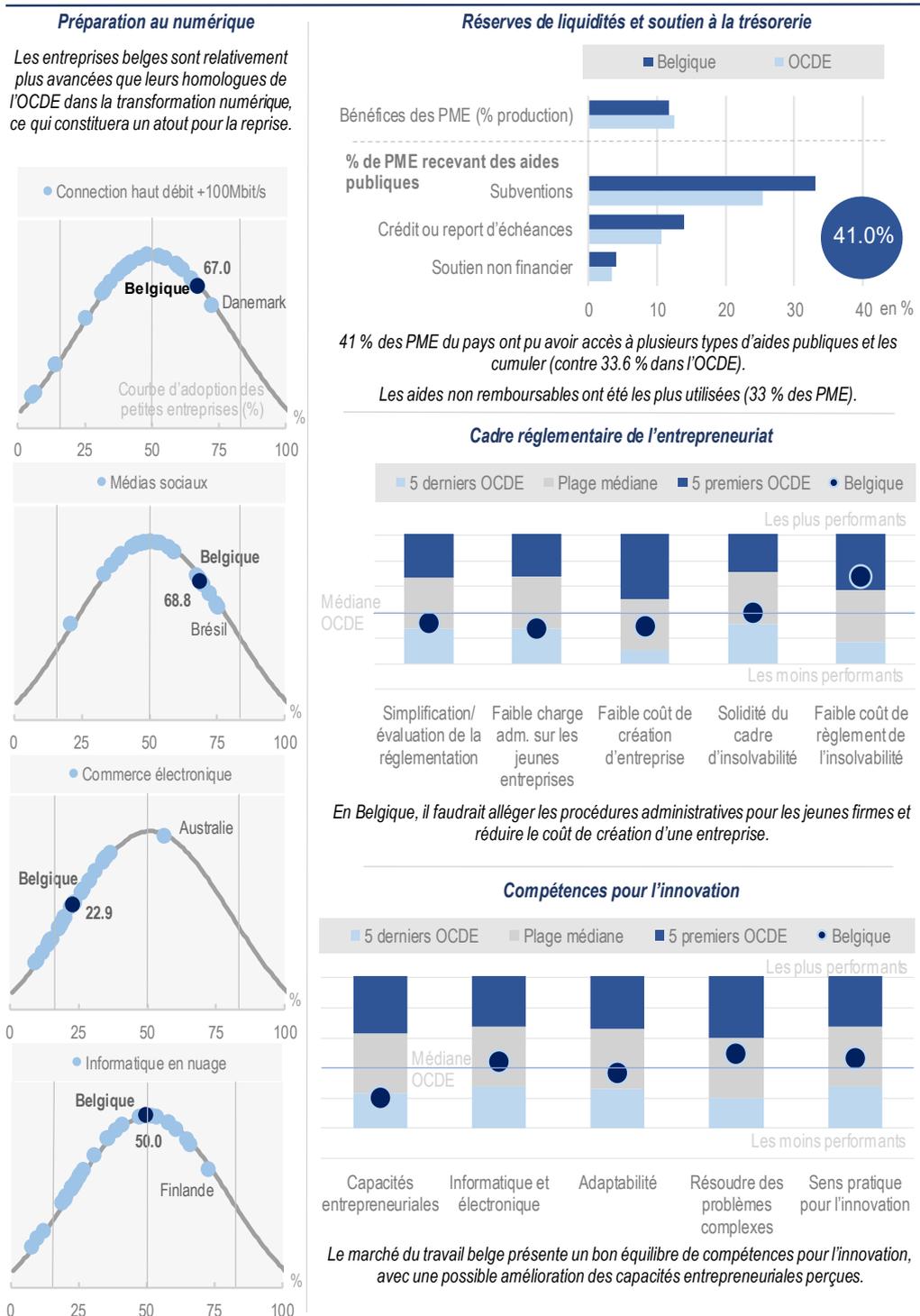
Les PME belges sont particulièrement exposées aux perturbations des CVM car très actives dans le commerce international.

Le pays est toutefois moins susceptible de souffrir des perturbations dans l'activité des filiales étrangères, celle-ci étant inférieure aux niveaux de l'OCDE.

Source: Taille du secteur des MPME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; Part des travailleurs indépendants (2005-19) : base de données EFT de l'OCDE 2020 ; Secteurs les plus exposés (2018) : (OCDE, 2020), basé sur les données CN de l'OCDE ; Régions les plus exposées (2017) : Perspectives régionales de l'OCDE 2021 ; Emploi dans le tourisme (2019) : base de données de l'OCDE sur le tourisme 2021 ; Exposition aux CVM (2015 ou 2016) : base de données TEC de l'OCDE 2021 et base de données AEMN 2017 (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934293095>

Graphique 6.9. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Belgique



Source: Haut débit (2020, médias sociaux (2019), commerce électronique (2020), infonuagique (2020) : base de données de l'OCDE sur l'usage des TIC par les entreprises 2021 bénéfices des PME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; soutien aux liquidités (2020) : enquête FBS Facebook/OCDE/Banque mondiale 2020 ; cadre réglementaire de l'entrepreneuriat (2018 et 2019) : base de données RMP de l'OCDE 2018 et Doing Business de la BM 2020 ; Compétences pour l'innovation (2019 et 2015) : GEM 2019 et base de données de l'OCDE sur les compétences pour l'emploi 2018 (voir les références et les définitions par pays).

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934293114>

Notes sur le pays

- Les statistiques structurelles sur les entreprises (bénéfices) se rapportent à 2016 au lieu de 2018. Les données GEM se rapportent à 2015 au lieu de 2019.

Sources spécifiques au pays

Belgian Government (2020), What are the current measures ?, <https://www.info-coronavirus.be/en/faq> .

Service public fédéral Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie (2021), Coronavirus : réduction des pertes économiques pour les entreprises,

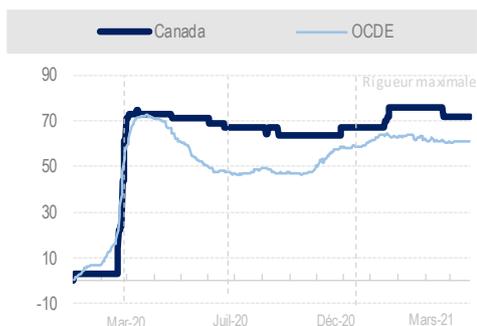
<https://economie.fgov.be/fr/themes/entreprises/coronavirus/informations-pour-les/coronavirus-reduction-des>

Service public fédéral Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie (2021), Le coronavirus et ses conséquences, <https://economie.fgov.be/fr/themes/entreprises/le-coronavirus-et-ses>

Canada

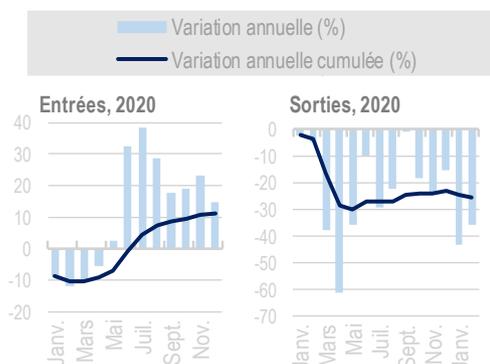
Graphique 6.10. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence au Canada

Rigueur des mesures gouvernementales



Depuis le début de la pandémie, le Canada a instauré et maintenu des restrictions sanitaires très strictes.

Dynamique des entreprises



Après un premier repli, les créations d'entreprises sont reparties à la hausse au second semestre de 2020, et ont dépassé les niveaux de 2019. Le nombre de faillites a considérablement

Approche stratégique

Principales mesures destinées à soutenir les PME et les entrepreneurs pendant la crise du COVID-19 :

Le **Plan de relance pour l'emploi, la croissance et la résilience**, dans le cadre du Budget 2021, aide les entreprises, notamment les PME, à innover et à investir dans les technologies afin de se développer et de pouvoir saisir les nouvelles opportunités.

Le **Programme de travail partagé** vient en aide aux employeurs et aux travailleurs touchés par le COVID-19 (prolongé jusqu'au 26 septembre 2021).

Une **aide d'urgence de 27 milliards CAD** pour les travailleurs et les entreprises, et 55 milliards CAD de reports d'impôts.

Un **plan de relance économique post-pandémie de 100 milliards CAD** destiné à aider les provinces et les territoires à renforcer la lutte contre l'épidémie dans les établissements de soins de longue durée et à fournir des prêts aux entreprises des secteurs vulnérables (tourismes, voyages, arts...).

L'**initiative Go Digital Canada** aide les petites entreprises à développer leur chiffre d'affaires en ligne, en proposant des sessions de formation gratuites en ligne et le recours à des réseaux de marketing numérique.

Des **services d'aide aux PME** par l'intermédiaire de plateformes numériques. Des prestataires de services logistiques proposent également des services de soutien (ex. des entreprises de la *fintech*).

Cadre de l'action publique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat

Au Canada, les politiques relatives aux PME et à l'entrepreneuriat relèvent de **stratégies et de cadres d'action plus larges**.

Le ministère fédéral de l'**Innovation, des Sciences et du Développement Économique (ISDE)** poursuit trois objectifs s'agissant des PME : créer une place de marché efficace et concurrentielle ; renforcer l'économie par la science et la technologie, les connaissances et l'innovation ; et bâtir des entreprises compétitives.

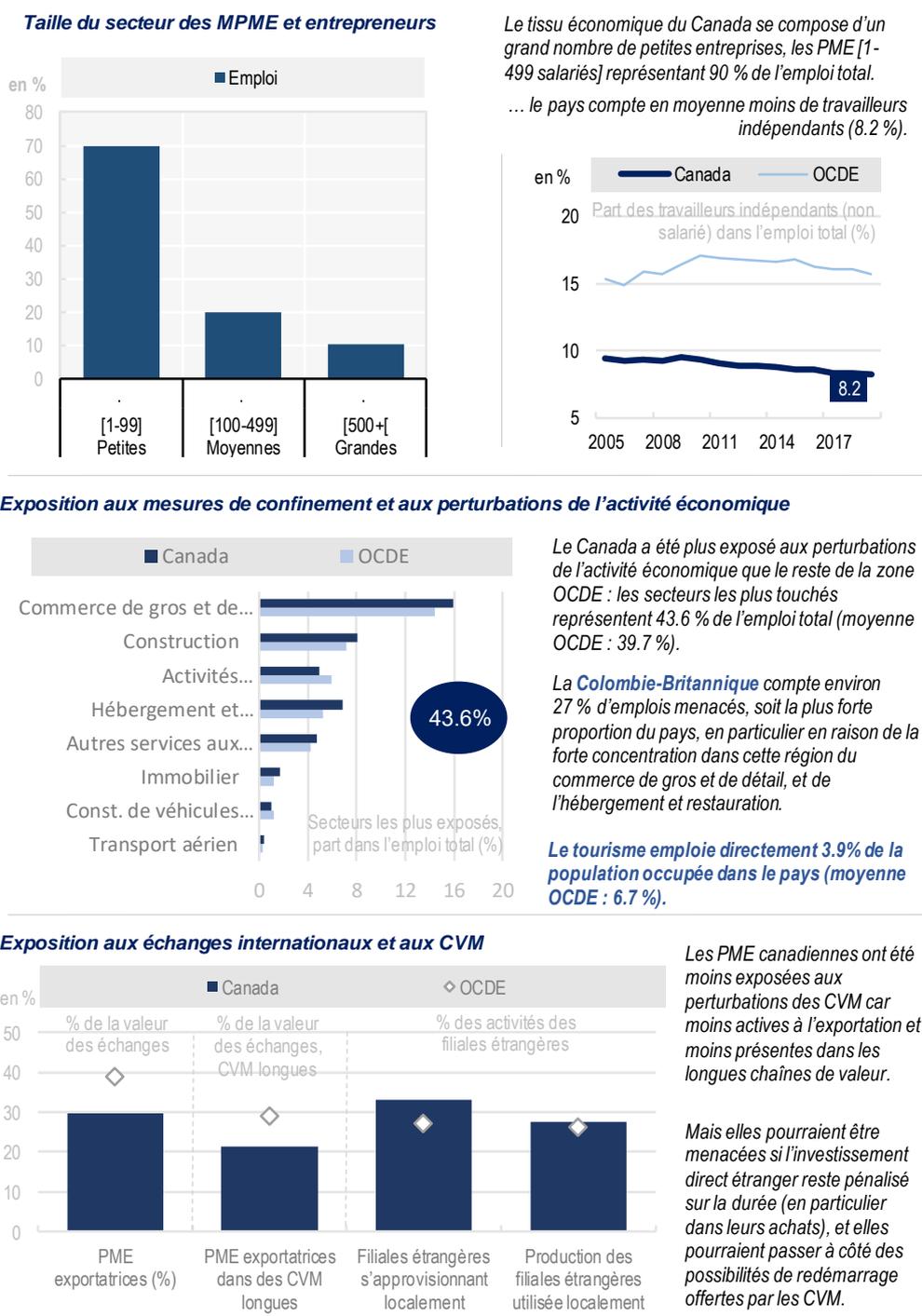
La Direction de la politique des petites entreprises de l'ISDE préside le **Groupe de travail interministériel** qui a vocation à diffuser auprès des administrations les informations relatives à la politique visant les petites entreprises et à donner des orientations fonctionnelles.

L'action en faveur des PME relève du niveau de l'État qui intervient par l'intermédiaire des agences de développement régional, comme pour le déploiement de l'**Initiative pour la croissance des entreprises dans l'Ontario** (2016).

Source: *Oxford Stringency Index* (avril 2021) ; base de données de l'OCDE concernant les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat 2021 ; et sources nationales (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934293133>

Graphique 6.11. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat au Canada



Source: Taille du secteur des MPME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; Part des travailleurs indépendants (2005-19) : base de données EFT de l'OCDE 2020 ; Secteurs les plus exposés (2018) : (OCDE, 2020), basé sur les données CN de l'OCDE ; Régions les plus exposées (2017) : Perspectives régionales de l'OCDE 2021 ; Emploi dans le tourisme (2019) : base de données de l'OCDE sur le tourisme 2021 ; Exposition aux CVM (2015 ou 2016) : base de données TEC de l'OCDE 2021 et base de données AEMN 2017 (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934293152>

Graphique 6.12. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat au Canada



Source: Haut débit (2020, médias sociaux (2019), commerce électronique (2020), infonuagique (2020) : base de données de l'OCDE sur l'usage des TIC par les entreprises 2021 bénéfices des PME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; soutien aux liquidités (2020) : enquête FBS Facebook/OCDE/Banque mondiale 2020 ; cadre réglementaire de l'entrepreneuriat (2018 et 2019) : base de données RMP de l'OCDE 2018 et Doing Business de la BM 2020 ; Compétences pour l'innovation (2019 et 2015) : GEM 2019 et base de données de l'OCDE sur les compétences pour l'emploi 2018 (voir les références et les définitions par pays).

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934293171>

Notes sur le pays

- Les statistiques régionales se réfèrent à 2018 au lieu de 2017. Les statistiques du tourisme se réfèrent à 2018 au lieu de 2019. Les données sur le commerce par caractéristiques des entreprises se réfèrent à 2016 au lieu de 2015.
- Les statistiques structurelles sur les entreprises proviennent de sources nationales (Gouvernement du Canada, 2020) et se rapportent à 2019. Elles présentent la répartition des salariés du secteur privé par taille d'entreprise.
- Les données sur les services d'infonuagique se rapportent à 2019 au lieu de 2020. Les données sur le commerce électronique se rapportent à 2019 au lieu de 2020.

Sources spécifiques au pays

Government of Canada (2020). Key Small Business Statistics,
https://www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/eng/h_03126.html

Chili

Graphique 6.13. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence au Chili

Rigueur des mesures gouvernementales



Le Chili a mis en place des mesures de confinement très strictes depuis le début de la pandémie.

Dynamique des entreprises

1 827 entreprises ont demandé l'ouverture d'une procédure de liquidation (faillite) en vertu de la loi nationale sur l'insolvabilité en 2020. Ce chiffre est supérieur de 11 % à celui de 2019. Cette même année, la crise sociale a également entraîné une hausse des fermetures d'entreprises.

Approche stratégique

Parmi les principales mesures mises en œuvre récemment, citons : *un plan de relance budgétaire de 12 milliards USD* visant à encourager l'investissement et le développement des infrastructures, et *un plan spécial visant à simplifier les procédures administratives, et promouvoir et accélérer l'innovation et l'investissement*. Ces deux plans mettent l'accent sur la réactivation des micro-entreprises et des PME par le biais de mesures fiscales, de subventions et autres solutions de financement, et d'un renforcement des capacités.

Les mesures structurelles incluent également :

- Un « **Plan de réactivation** », prévoyant 4 200 USD de subventions aux PME touchées par la pandémie. Le gouvernement incite également les PME à passer au numérique ;
- **Programme « Digitaliza tu Pyme » (Passez votre PME au numérique)** qui vise à sensibiliser et former les PME et l'entrepreneuriat aux outils numériques et à encourager leur adoption ; il englobe le programme **Pymes en línea (PME en ligne)** qui favorise l'accès au commerce électronique, aux réseaux sociaux, aux méthodes de paiement et au marketing numérique.
- **Modification du code du travail** pour encourager les dispositifs de télétravail dans les PME et réduire les obstacles réglementaires dans ce domaine ;
- **Programme Compra Agil** pour faciliter la participation des PME aux marchés publics, l'État prenant en charge toutes les factures en suspens à ce jour.

Cadre de l'action publique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat

Au Chili, les politiques relatives aux PME et à l'entrepreneuriat s'inscrivent **dans le cadre d'un Plan d'action pluriannuel**.

Le Chili dispose d'un Sous-secrétaire à l'économie et aux petites entreprises au sein du ministère de l'Économie, du Développement et du Tourisme. La **Division des petites entreprises du ministère (DEMT)** est chargée de formuler, d'articuler et de mettre en œuvre des politiques de soutien aux petites entreprises et d'encourager la création de nouvelles entreprises. Elle travaille également en coordination avec différentes entités publiques et privées.

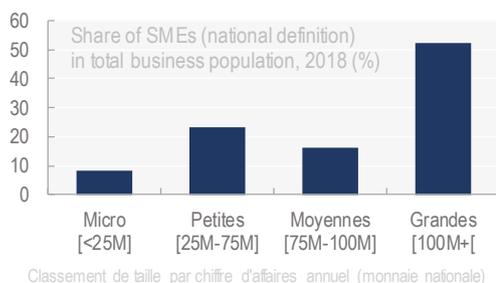
La pandémie de COVID-19 a conduit à une approche plus intégrée de l'aide aux PME. Le **Guide des MPME- « Guía Mypyme » (2020)** recense les mesures mises en œuvre par huit ministères, et couvre un large éventail de lois et de règlements revêtant de l'importance pour les PME, dans des domaines comme la finance, la transformation numérique, la main-d'œuvre, les compétences, les marchés publics et la santé.

Source: *Oxford Stringency Index* (avril 2021) ; base de données de l'OCDE concernant les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat 2021 ; et sources nationales (voir les références et définitions par pays).

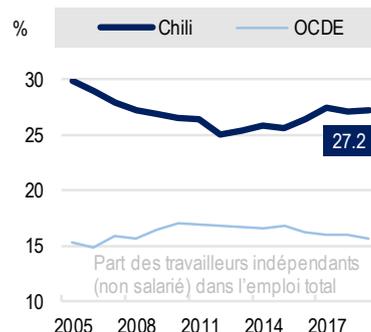
StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934293190>

Graphique 6.14. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat au Chili

Taille du secteur des MPME et entrepreneurs

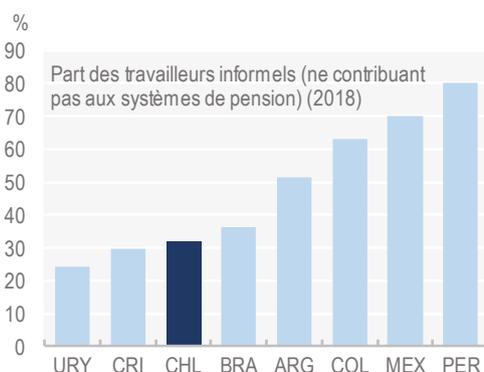


Selon des données nationales, les PME chiliennes représentent 47,7 % de l'emploi total des entreprises. La part des micro et petites entreprises est particulièrement faible dans un contexte international.



Le pays compte cependant plus de travailleurs indépendants que les autres pays de l'OCDE (27,2%).

Exposition aux mesures de confinement et aux perturbations de l'activité économique



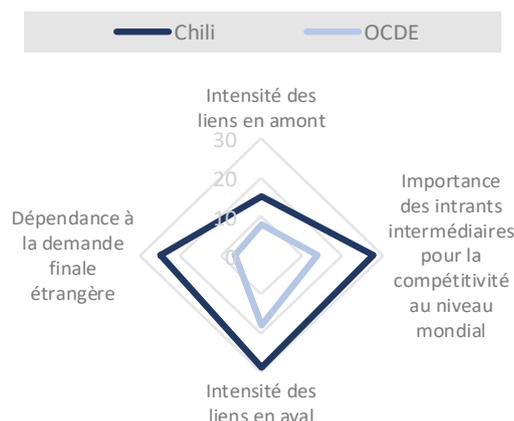
Le Chili a traversé la récession la plus profonde depuis la crise monétaire de 1982, les taux d'emploi atteignant un creux historique.

La forte prévalence de l'informalité a accru la vulnérabilité

L'emploi dans le commerce de gros et de détail, les services de transport et le secteur de la construction ont été fortement impactés.

Avant le COVID-19 le secteur du tourisme représentait 6.4% de l'emploi total dans le pays. (moyenne OCDE : 6.7%)

Exposition aux échanges internationaux et aux CVM



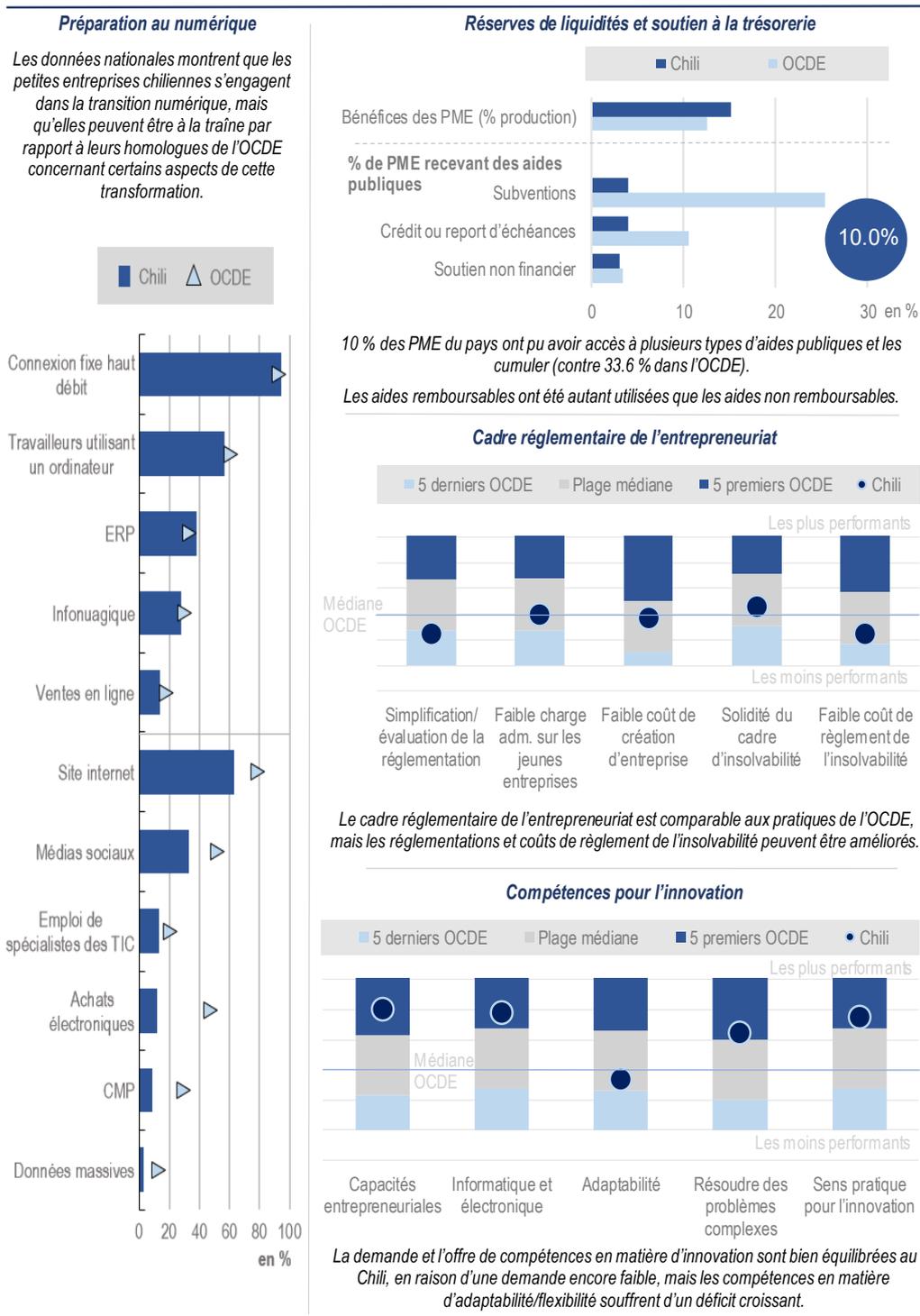
Le Chili est fortement dépendant du commerce international, à la fois en tant qu'importateur et exportateur (liens en amont et en aval). Le pays dépend fortement des intrants intermédiaires pour sa compétitivité mondiale et de la demande étrangère pour les perspectives de marché.

En septembre 2020, le commerce montrait déjà des signes de reprise, dix des seize régions du Chili connaissant une augmentation des expéditions à l'exportation.

Source: Taille du secteur des MPME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; Part des travailleurs indépendants (2005-19) : base de données EFT de l'OCDE 2020 ; Secteurs les plus exposés (2018) : (OCDE, 2020), basé sur les données CN de l'OCDE ; Régions les plus exposées (2017) : Perspectives régionales de l'OCDE 2021 ; Emploi dans le tourisme (2019) : base de données de l'OCDE sur le tourisme 2021 ; Exposition aux CVM (2015 ou 2016) : base de données TEC de l'OCDE 2021 et base de données AEMN 2017 (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934293209>

Graphique 6.15. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat au Chili



Source: Haut débit (2020, médias sociaux (2019), commerce électronique (2020), infonuagique (2020) : base de données de l'OCDE sur l'usage des TIC par les entreprises 2021 bénéfices des PME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; soutien aux liquidités (2020) : enquête FBS Facebook/OCDE/Banque mondiale 2020 ; cadre réglementaire de l'entrepreneuriat (2018 et 2019) : base de données RMP de l'OCDE 2018 et Doing Business de la BM 2020 ; Compétences pour l'innovation (2019 et 2015) : GEM 2019 et base de données de l'OCDE sur les compétences pour l'emploi 2018 (voir les références et les définitions par pays).

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934293228>

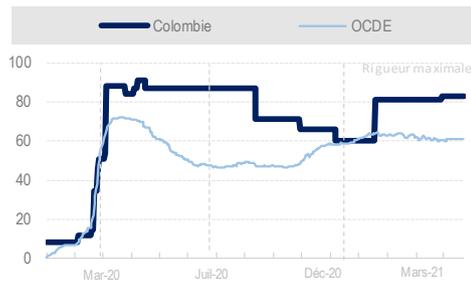
Notes sur le pays

- Les données sur la dynamique des entreprises proviennent de sources nationales (Superintendencia de Insolvencia y Reemprendimiento, 2021).
- Les statistiques du tourisme se réfèrent à 2018 au lieu de 2019.
- Les statistiques structurelles sur les entreprises proviennent de l'Internal Revenue Service (2019) Estadísticas de Empresa du Chili et se réfèrent à 2018. La définition correspond aux travailleurs dépendants informés par les employeurs auprès de l'IRS.
- Les données sur les travailleurs indépendants pour le Chili proviennent de la base de données ILOSTAT 2020 de l'Organisation internationale du travail. Les statistiques de l'EFT de l'OCDE sur les travailleurs indépendants suivent les directives de l'OIT.
- Les données sur les travailleurs informels proviennent de l'Étude économique de l'OCDE sur la Colombie 2020 (OCDE, 2020), basée sur la base de données SIMs de la Banque interaméricaine de développement.
- Les statistiques structurelles sur les entreprises (bénéfices) se rapportent à 2016 au lieu de 2018.
- Les données sur l'usage des TIC sont extraites de l'Étude économique de l'OCDE sur le Chili (OCDE, 2020). Elles sont tirées de l'enquête nationale sur les TIC (ministère de l'Économie) menée en 2019 au Chili et se rapportent à 2018. Le total de l'OCDE est calculé à partir de la base de données de l'OCDE sur l'usage des TIC par les entreprises et se rapporte à 2019.

Colombie

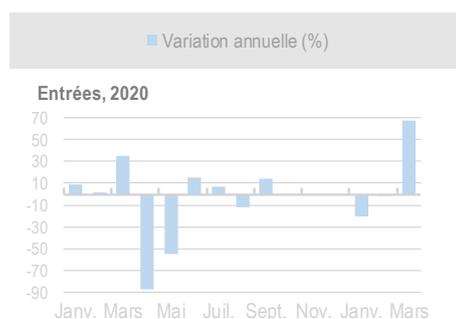
Graphique 6.16. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Colombie

Rigueur des mesures gouvernementales



La Colombie a mis en place des mesures de confinement strictes depuis le début de la pandémie.

Dynamique des entreprises



En Colombie, les créations d'entreprises ont augmenté, passant de 53 197 au 4^e trimestre 2019 à 65 363 à la même période en 2020, soit une hausse de 23 %.

Approche stratégique

Les principales mesures de soutien des liquidités des PME et des entrepreneurs sont les suivantes : **le Programme de soutien à l'emploi formel (PAEF) d'un montant de 806 millions USD**, qui vise à subventionner les salaires et les recettes ; **des lignes de crédit spéciales à hauteur de 379 millions USD**, assorties de taux d'intérêt réduits et de délais de grâce ; et le **Fonds national de garantie** qui couvre le fonds de roulement et les charges salariales des MPME.

Des mesures structurelles ont également été mises en œuvre :

- **Plan de relance de 29 millions USD** visant à développer les technologies propres et les secteurs durables, et à renforcer l'écosystème entrepreneurial en améliorant le cadre réglementaire des PME et en promouvant de nouveaux canaux de financement ;
- **Politique nationale sur l'entrepreneuriat (2020)**, un plan quinquennal visant à favoriser la productivité et la compétitivité, par le biais du recyclage, de la diversification des financements, du développement technologique, du marketing, etc. ;
- **Loi sur l'entrepreneuriat 2020** visant à établir un cadre réglementaire pour les start-ups et la croissance par le biais d'une approche adaptée à chaque région ;
- **Politique nationale sur la propriété intellectuelle** (en cours) pour consolider la production et l'utilisation des connaissances.
- **Politique de relance (2021)** visant à réduire la charge réglementaire, à développer les **Fábricas de Productividad**, à étendre le programme **Compra Lo Nuestro** en faveur de la transformation numérique des micro-entreprises et de la mise en relation des fournisseurs et des acheteurs en Colombie, et à élaborer des normes de qualité pour opérer sur les marchés mondiaux.

Cadre de l'action publique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat

En Colombie, les politiques relatives aux PME et à l'entrepreneuriat relèvent de **stratégies et de cadres d'action plus larges**.

La Colombie soutient les PME par le biais de la « **Política Nacional de Emprendimiento** » (2020-24) qui prend acte des caractéristiques et des besoins spécifiques des entrepreneurs en fonction de la nature de leur activité : subsistance, consolidation ou création de richesse. Elle met l'accent sur le développement des compétences, l'accès aux mécanismes de financement et leur complexité, les stratégies de renforcement et de marketing, le progrès et l'innovation technologiques, et le renforcement de l'architecture institutionnelle, afin de garantir une offre publique d'instruments de soutien cohérents.

La Colombie a également mis en place des **Conseils régionaux des PME** (Consejos Superiores de Micro Empresa/Consejos Pequeñas y Medianas Empresas) dans chaque région, qui regroupent les administrations nationale et régionales, les PME, les associations de PME et les Chambres de commerce. Ces Conseils jouent un rôle important dans la mise en œuvre des politiques.

Source: *Oxford Stringency Index* (avril 2021) ; base de données de l'OCDE concernant les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat 2021 ; et sources nationales (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934293247>

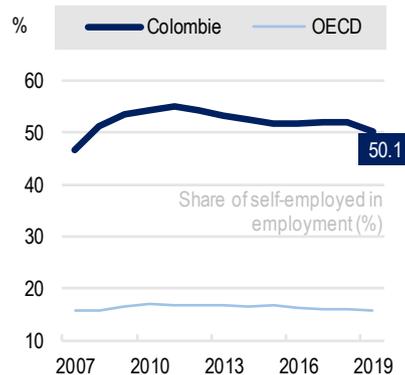
Graphique 6.17. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Colombie

Taille du Secteur des MPME et entrepreneurs

La Colombie compte une très grande population de PME très peu productives.

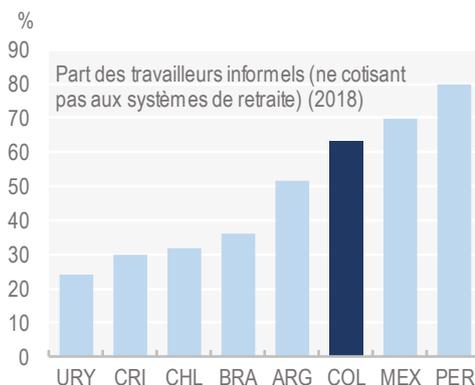
Selon le Département national des statistiques, les PME représentent environ 67 % de l'emploi et 28 % du PIB (2017), bien en deçà des chiffres moyens observés dans les pays de l'OCDE.

De nombreuses entreprises sont des entreprises familiales, qui sont généralement limitées dans leurs capacités de gestion et de gouvernance d'entreprise.



En Colombie, les indépendants représentent la moitié de l'emploi (moyenne OCDE 15,7 %).

Economic exposure to lockdowns and business disruptions

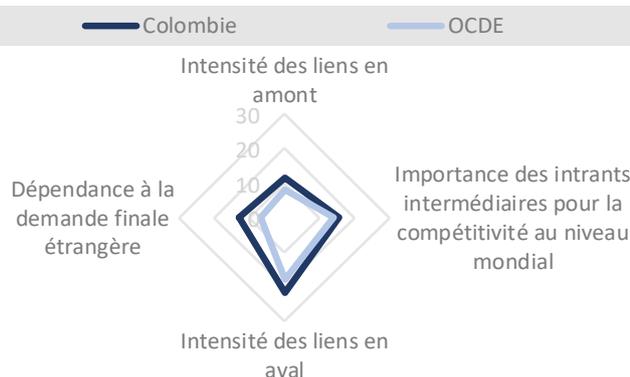


La forte prévalence de l'informalité a accru la vulnérabilité.

Les secteurs qui continuent d'être atones sont les divertissements, les loisirs, la vente au détail, les transports et l'hébergement.

Avant le COVID-19, le tourisme représentait 3,7% de l'emploi total en Colombie (OCDE 6,7%).

Exposition aux mesures de confinement et aux perturbations de l'activité économique



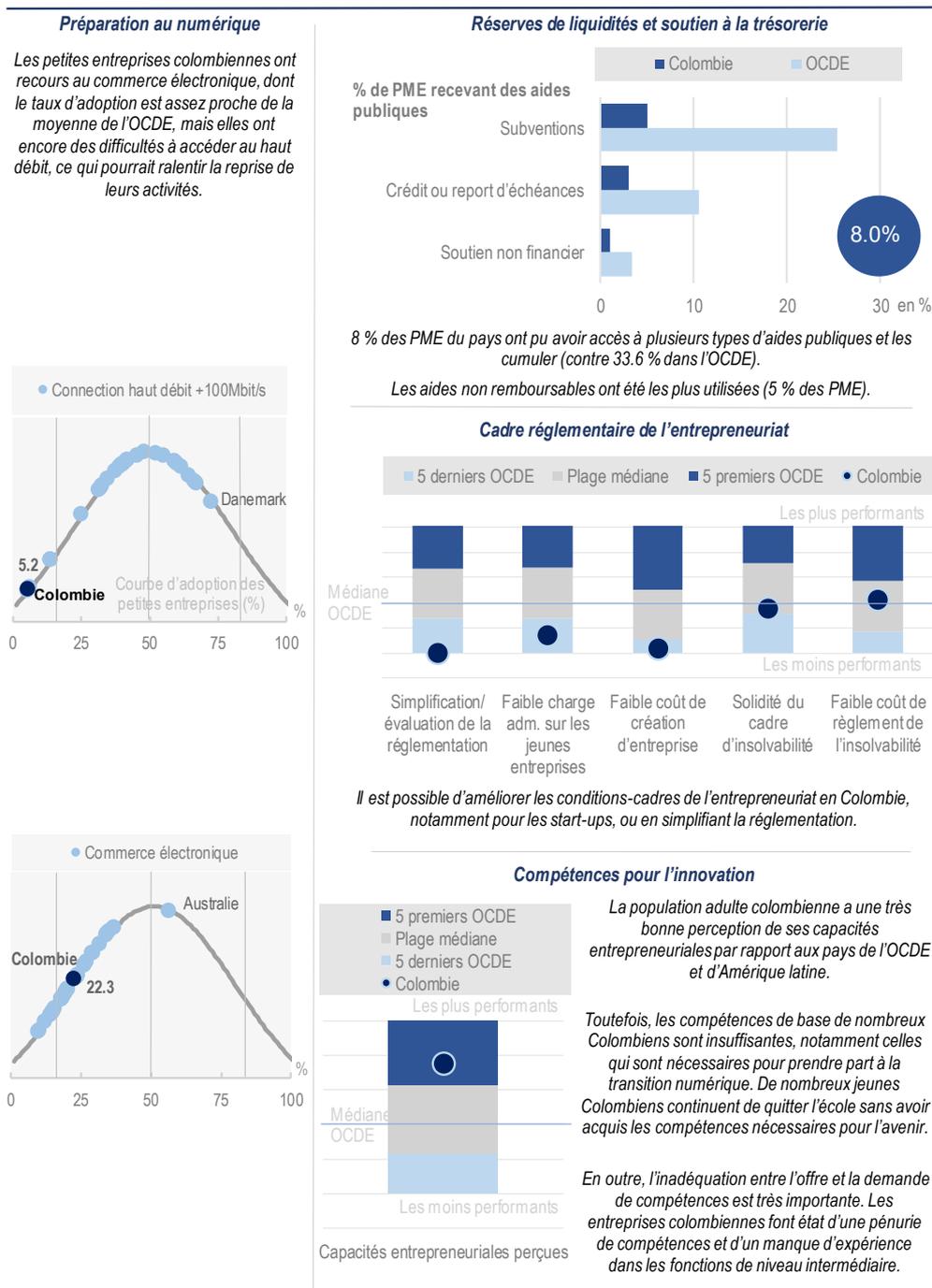
La Colombie a été exposée à des réactions en chaîne le long des CVM en tant qu'exportateur et importateur (liens en amont et en aval).

Le pays dépend également fortement de la demande finale étrangère pour les perspectives de marché.

Source: Taille du secteur des MPME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; Part des travailleurs indépendants (2005-19) : base de données EFT de l'OCDE 2020 ; Secteurs les plus exposés (2018) : (OCDE, 2020), basé sur les données CN de l'OCDE ; Régions les plus exposées (2017) : Perspectives régionales de l'OCDE 2021 ; Emploi dans le tourisme (2019) : base de données de l'OCDE sur le tourisme 2021 ; Exposition aux CVM (2015 ou 2016) : base de données TEC de l'OCDE 2021 et base de données AEMN 2017 (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934293266>

Graphique 6.18. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Colombie



Source: Haut débit (2020, médias sociaux (2019), commerce électronique (2020), infonuagique (2020) : base de données de l'OCDE sur l'usage des TIC par les entreprises 2021 bénéfices des PME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; soutien aux liquidités (2020) : enquête FBS Facebook/OCDE/Banque mondiale 2020 ; cadre réglementaire de l'entrepreneuriat (2018 et 2019) : base de données RMP de l'OCDE 2018 et Doing Business de la BM 2020 ; Compétences pour l'innovation (2019 et 2015) : GEM 2019 et base de données de l'OCDE sur les compétences pour l'emploi 2018 (voir les références et les définitions par pays).

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934293285>

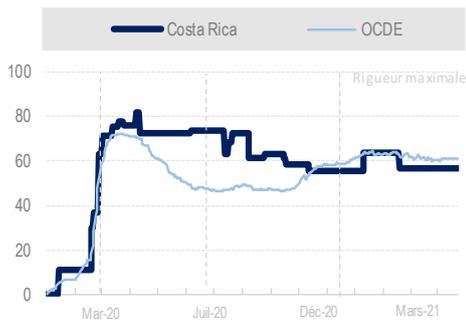
Notes sur le pays

- Les données sur la dynamique des entreprises proviennent de sources nationales (Confederación Colombiana de Cámaras de Comercio, 2020).
- Les statistiques structurelles sur les entreprises proviennent de l'OCDE Financement des PME et des entrepreneurs 2020. Un tableau de bord de l'OCDE (OCDE, 2020).
- Les données sur les travailleurs informels proviennent de l'Étude économique de l'OCDE sur la Colombie 2020 (OCDE, 2020), basée sur la base de données SIMs de la Banque interaméricaine de développement.
- Les données sur la couverture haut débit se rapportent à 2018 au lieu de 2020. Les données sur le commerce électronique se rapportent à 2018 au lieu de 2020. Les statistiques structurelles sur les entreprises (bénéfices) se rapportent à 2017 au lieu de 2018.

Costa Rica

Graphique 6.19. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence au Costa Rica

Rigueur des mesures gouvernementales



Le Costa Rica a maintenu des restrictions relativement élevées depuis le début de la pandémie.

Dynamique des entreprises

En janvier 2021, selon les estimations, 30 000 micro-entreprises avaient fermé au Costa Rica, et près de 15 000 travailleurs indépendants avaient perdu leur source de revenus. La majeure partie de ces micro-entreprises faisaient partie du secteur informel, fortement touché par la pandémie.

Toutefois la reprise de l'emploi dans le pays est largement imputable au secteur informel. Entre le premier et le deuxième trimestres 2020, 346 000 emplois informels ont disparu. Au 4^e trimestre 2020, 188 000 emplois avaient été récupérés.

Approche stratégique

Les principales mesures de soutien des liquidités des PME et des entrepreneurs sont les suivantes : **34 millions USD d'aides** octroyées aux PME par le ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Commerce (MEIC), acheminées par l'intermédiaire du Fonds de développement pour les micro-, petites et moyennes entreprises de Banco Popular, et **Crédits de fonds de roulement pour les MPME**, visant à garantir la continuité de l'activité et la protection des emplois.

Des mesures structurelles ont également été mises en œuvre :

- **5.6 millions USD au titre des Services de développement des entreprises**, afin de fournir des services de conseil à certaines PME qui exportent ou ont l'intention d'exporter, et les aider à se relever après la crise. Ces mesures se présentent sous la forme de subventions, d'un soutien à la promotion des exportations, de contacts avec des acheteurs internationaux et de liens avec les chaînes de valeur mondiales, ainsi que des services de conseil pour adapter ou réorienter le modèle d'entreprise ;

- **Programme numérique pour les PME** visant à stimuler la transformation numérique des PME en développant des compétences et mettant en place des conditions propices à l'adoption des nouvelles technologies ;

- **Plateforme Digital Check-Up**, qui permet aux entreprises de réaliser un diagnostic de leur maturité numérique dans huit domaines, et formule des recommandations en fonction du niveau de maturité dans chaque domaine.

Cadre de l'action publique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat

Au Costa Rica, les politiques relatives aux PME et à l'entrepreneuriat relèvent de **stratégies propres aux PME**.

En 2020, le ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Commerce (MEIC) a lancé la « **Política Nacional de Empresariedad 2030 (PNE-2030)** » qui comprend des objectifs stratégiques, des actions et des mécanismes de gouvernance concernant les PME et l'entrepreneuriat, et soutient le plan de développement national au sens large.

Le **Conseil consultatif mixte des PME** (Consejo Asesor Mixto de la PYME) assure la coordination horizontale entre les ministères et les organismes publics, ainsi que les représentants du secteur privé. Le Conseil joue également un rôle dans l'évaluation et le suivi de l'impact des programmes de soutien aux PME.

Source: *Oxford Stringency Index* (avril 2021) ; base de données de l'OCDE concernant les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat 2021 ; et sources nationales (voir les références et définitions par pays).

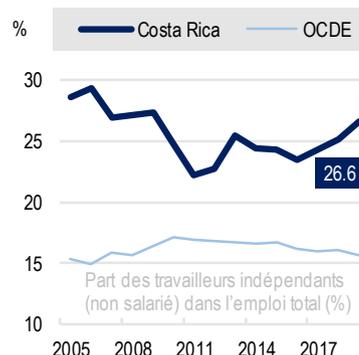
StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934293304>

Graphique 6.20. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat au Costa Rica

Taille du secteur des MPME et entrepreneurs

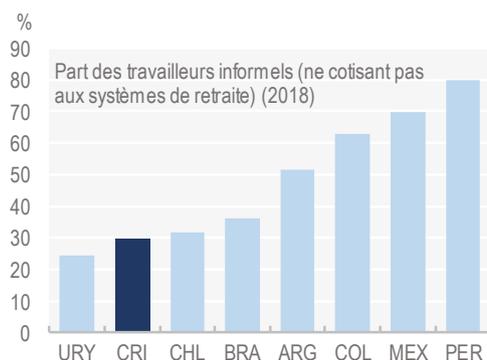
Le Costa Rica compte une importante population de PME qui **représentent 99,3 % de toutes les entreprises**, 84 % sont des micro-entreprises, 12,7 % des petites entreprises et 2,7 % des entreprises de taille moyenne.

Les données nationales de 2017 indiquent que les PME représentent 33 % de l'emploi total, une part faible par rapport aux chiffres observés dans la zone OCDE.



Le Costa Rica compte 26,6% de travailleurs indépendants (moyenne OCDE : 15,7%).

Exposition aux mesures de confinement et aux perturbations de l'activité économique

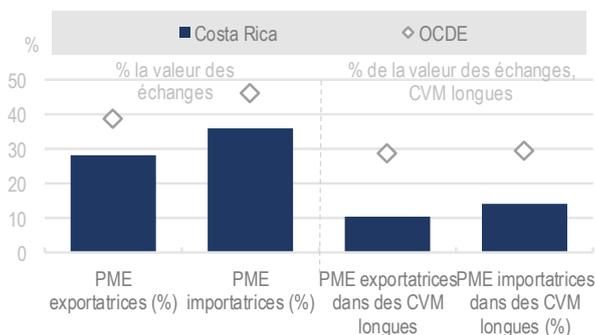


Au Costa Rica, l'activité économique s'est contractée d'environ 5 % en 2020, avant de rebondir en 2021 (+1,5 %).

Les PME non agricoles sont principalement actives dans les services (43 %) et le commerce (41 %) et sont inégalement réparties à travers le pays (74 % situées au centre).

Le pays a également été rendu vulnérable en raison de l'importance de l'informalité.

Exposition aux échanges internationaux et aux CVM



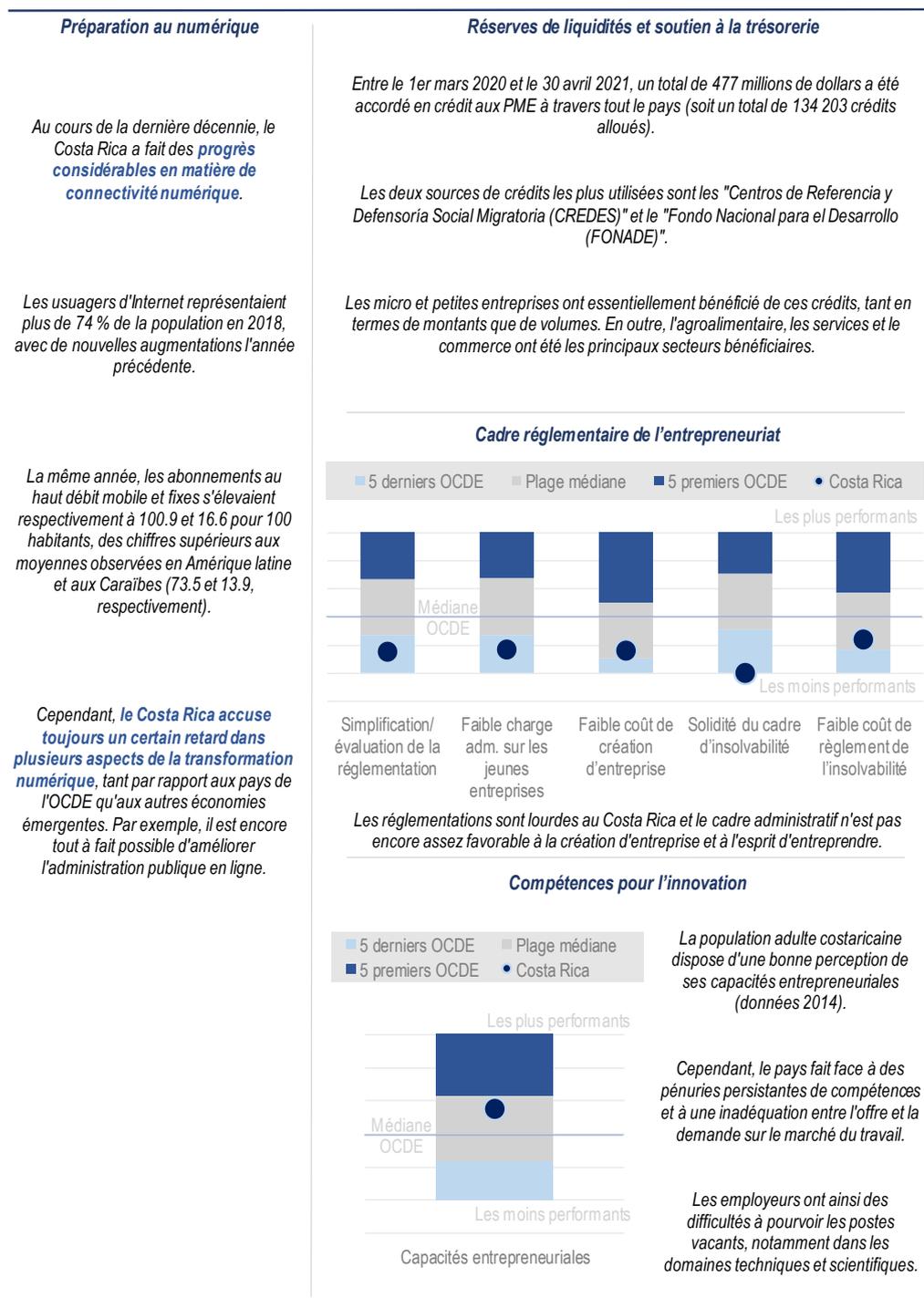
Le Costa Rica est une économie très ouverte, le commerce extérieur représentant 66% de son PIB. Cependant, les PME sont peu engagées dans les opérations transfrontalières.

Les PME peuvent manquer les opportunités de rebond des CVM.

Source: Taille du secteur des MPME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; Part des travailleurs indépendants (2005-19) : base de données EFT de l'OCDE 2020 ; Secteurs les plus exposés (2018) : (OCDE, 2020), basé sur les données CN de l'OCDE ; Régions les plus exposées (2017) : Perspectives régionales de l'OCDE 2021 ; Emploi dans le tourisme (2019) : base de données de l'OCDE sur le tourisme 2021 ; Exposition aux CVM (2015 ou 2016) : base de données TEC de l'OCDE 2021 et base de données AEMN 2017 (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934293323>

Graphique 6.21. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat au Costa Rica



Source: Haut débit (2020, médias sociaux (2019), commerce électronique (2020), infonuagique (2020) : base de données de l'OCDE sur l'usage des TIC par les entreprises 2021 bénéfices des PME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; soutien aux liquidités (2020) : enquête FBS Facebook/OCDE/Banque mondiale 2020 ; cadre réglementaire de l'entrepreneuriat (2018 et 2019) : base de données RMP de l'OCDE 2018 et Doing Business de la BM 2020 ; Compétences pour l'innovation (2019 et 2015) : GEM 2019 et base de données de l'OCDE sur les compétences pour l'emploi 2018 (voir les références et les définitions par pays).

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934293342>

Notes sur le pays

- Les données sur la dynamique des entreprises proviennent de sources nationales (Instituto Nacional de Estadística y Censos, 2021).
- Les données du Global Entrepreneurship Monitor se réfèrent à 2014 et non à 2019.
- Les données sur l'adoption du numérique au Costa Rica proviennent des Perspectives économiques de l'Amérique latine 2020 de l'OCDE (OCDE et al., 2020).
- Les données sur les aides publiques proviennent d'un rapport dédié de l'OCDE sur les finances publiques du Costa Rica (OCDE, 2020).

Sources spécifiques au pays

Banca de Desarrollo (2021). *SBD en Cifras del Sistema de Banca de Desarrollo*. Reporte realizado el 27 de mayo del 2021.

Chequeo Digital - ¿Qué tan digital es su PYME? (2021), available at :

<https://www.pyme.go.cr/chequeodigital>

Instituto Nacional de Estadística y Censos (2021), <https://www.ine.es>

International Labour Organization (2021), ILOSTAT, <https://ilostat.ilo.org>

Ministerio de Economía, Industria y Comercio de Costa Rica (2020), Política Nacional de Empresariedad al 2030, http://reventazon.meic.go.cr/informacion/pyme/MEIC_PNE_2030.pdf

Ministerio de Economía, Industria y Comercio de Costa Rica (2019), Estudio Situacional de la PYME – Serie 2012-2017, <http://reventazon.meic.go.cr/informacion/estudios/2019/pyme/INF-012-19.pdf>

OECD (2020), OECD Economic Surveys: Costa Rica 2020, OECD Publishing, Paris,

<https://dx.doi.org/10.1787/2e0fea6c-en>

OECD et al. (2020), “Costa Rica”, in Latin American Economic Outlook 2020: Digital Transformation for Building Back Better, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/29f1597e-en>

OECD (2018), "Costa Rica" in SMEs in Public Procurement: Practices and Strategies for Shared Benefits, OECD Public Governance Reviews, OECD Publishing, Paris,

<https://dx.doi.org/10.1787/9789264307476-en>

OECD (2017), “Participation in global value chains”, in OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2017: The digital transformation, OECD Publishing, Paris,

https://dx.doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2017-33-en

République tchèque

Graphique 6.22. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en République tchèque

Rigueur des mesures gouvernementales



Si la République tchèque a été l'un des pays qui a le mieux réussi à contenir la pandémie lors de la première vague, elle a été durement touchée lors de la deuxième vague.

Dynamique des entreprises

Malgré le nombre élevé de faillites enregistré en septembre et octobre 2020, le nombre de faillites enregistré en octobre était le troisième plus faible depuis 2008. Il a diminué d'un tiers par rapport à septembre 2020.

Approche stratégique

Les principales mesures de soutien des liquidités des PME et des entrepreneurs sont les suivantes : **Programme de prêts de 5 milliards CZK** à l'intention des PME au titre du COVID-19 sous la forme de prêts bonifiés à taux zéro, et **prime de compensation de 1.2 milliard EUR** pour les périodes lors desquelles les PME ont été obligées de suspendre partiellement ou totalement leurs activités.

Des mesures structurelles ont également été mises en œuvre :

- **Programme Czech Rise Up d'un montant de 200 millions CZK** en soutien des compagnies innovantes, parmi lesquelles les start-ups.

- **Programme technologique d'un montant de 300 millions EUR au titre du COVID-19**, qui vise à soutenir l'acquisition par les PME de nouveaux équipements technologiques dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus.

- **Plan de relance nationale** articulé autour de 6 piliers : i) transformation numérique, ii) infrastructures physiques et transition écologique, iii) éducation et marché du travail, iv) institutions, réglementation et soutien aux entreprises en réponse à la pandémie de COVID-19, v) recherche, développement et innovation, et vi) santé et résilience de la population. La **transformation numérique des PME, le soutien des start-ups innovantes et les financements alternatifs** font l'objet d'une attention particulière.

Cadre de l'action publique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat

En République tchèque, les politiques relatives aux PME et à l'entrepreneuriat relèvent de **stratégies propres aux PME**.

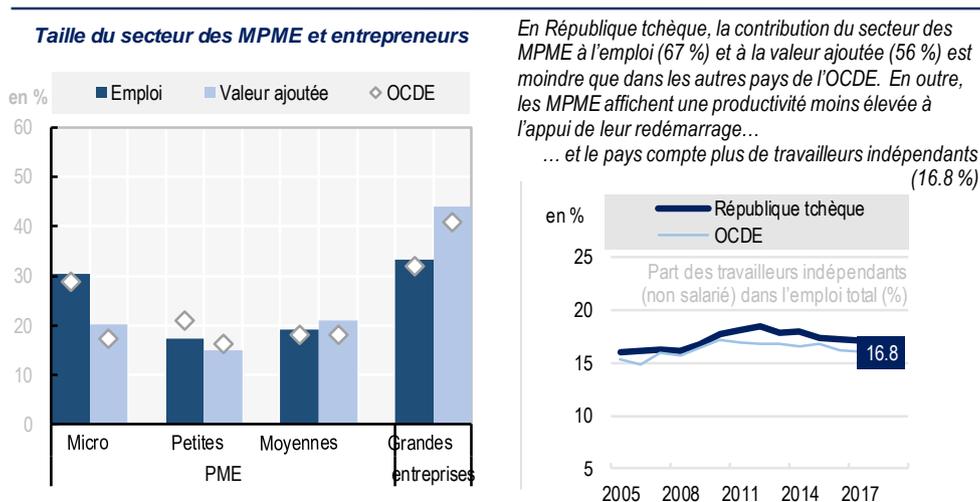
Le cadre national de l'action publique à l'égard des PME est défini dans la « **Stratégie de soutien aux PME 2021-27** », qui vise à soutenir la productivité et la compétitivité des PME tchèques, ainsi que leur innovation et leur internationalisation. Cette stratégie a été élaborée par le **ministère de l'Industrie et du Commerce**, en coopération avec d'autres ministères et les autorités régionales et locales. Elle a également bénéficié d'une consultation des PME tchèques, ainsi que d'une coopération avec la Banque mondiale et la Commission européenne.

La Stratégie tchèque de soutien aux PME planifie également la **mise en œuvre du Small Business Act de l'UE et des fonds de cohésion**.

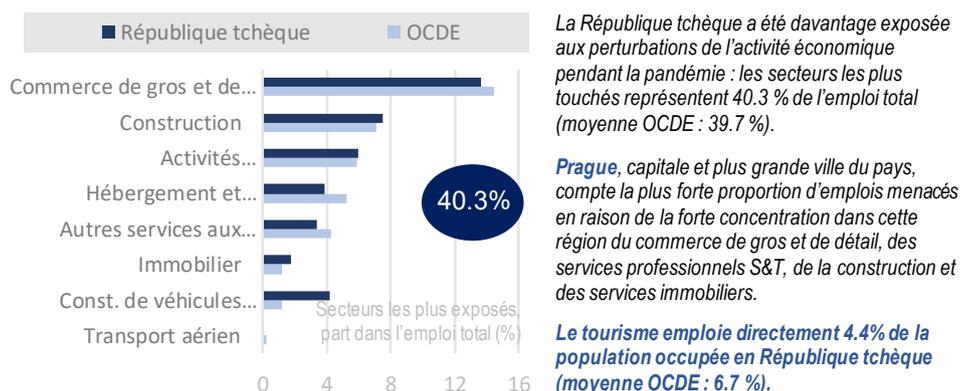
Source: *Oxford Stringency Index* (avril 2021) ; base de données de l'OCDE concernant les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat 2021 ; et sources nationales (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934293361>

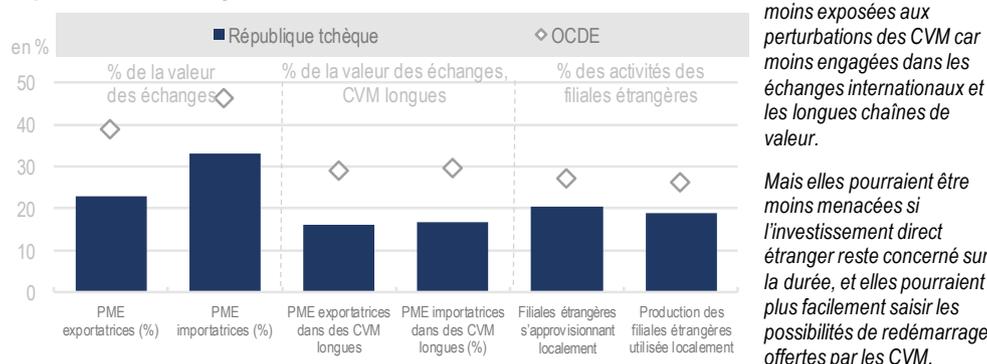
Graphique 6.23. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en République tchèque



Exposition aux mesures de confinement et aux perturbations de l'activité économique



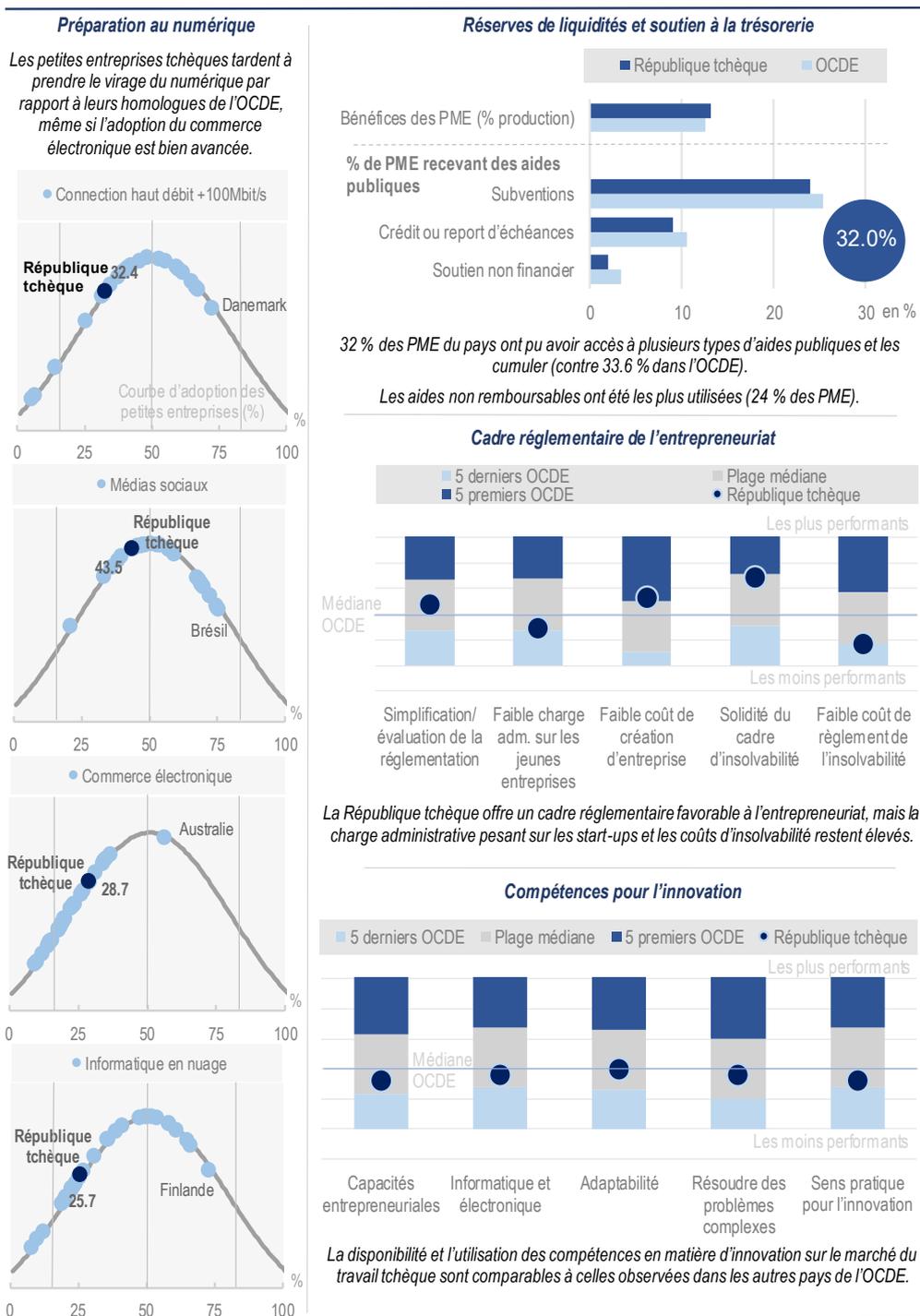
Exposition aux échanges internationaux et aux CVM



Source: Taille du secteur des MPME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; Part des travailleurs indépendants (2005-19) : base de données EFT de l'OCDE 2020 ; Secteurs les plus exposés (2018) : (OCDE, 2020), basé sur les données CN de l'OCDE ; Régions les plus exposées (2017) : Perspectives régionales de l'OCDE 2021 ; Emploi dans le tourisme (2019) : base de données de l'OCDE sur le tourisme 2021 ; Exposition aux CVM (2015 ou 2016) : base de données TEC de l'OCDE 2021 et base de données AEMN 2017 (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934293380>

Graphique 6.24. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en République tchèque



Source: Haut débit (2020, médias sociaux (2019), commerce électronique (2020), infonuagique (2020) : base de données de l'OCDE sur l'usage des TIC par les entreprises 2021 bénéfices des PME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; soutien aux liquidités (2020) : enquête FBS Facebook/OCDE/Banque mondiale 2020 ; cadre réglementaire de l'entrepreneuriat (2018 et 2019) : base de données RMP de l'OCDE 2018 et Doing Business de la BM 2020 ; Compétences pour l'innovation (2019 et 2015) : GEM 2019 et base de données de l'OCDE sur les compétences pour l'emploi 2018 (voir les références et les définitions par pays).

Notes sur le pays

- L'indice de mobilité de Google est tiré de l'enquête économique 2020 de l'OCDE sur la République tchèque (OCDE, 2020), qui s'appuie sur le Rapport de Google sur la mobilité de la communauté. Le niveau pendant la période de référence a été établi sur la base de la valeur médiane du volume de visites chaque jour de la semaine pendant la période du 3 janvier au 6 février 2020.
- Les données sur les faillites proviennent de sources nationales (Czech Credit Bureau, 2020).
- Les statistiques touristiques se réfèrent à 2018 au lieu de 2019.
- Les données GEM se rapportent à 2013 au lieu de 2019.

Sources spécifiques au pays

Czech Credit Bureau (2020), Number of bankruptcies in Czech Republic down in October, <https://bbj.hu/economy/statistics/figures/number-of-bankruptcies-in-czech-republic-down-in-october>

Czech Government (2021), Measures adopted by the Czech Government against the coronavirus, <https://www.vlada.cz/en/media-centrum/aktualne/measures-adopted-by-the-czech-government-against-coronavirus-180545>

Národní Plán Obnovy (2021), <https://www.planobnovy.cz>

Danemark

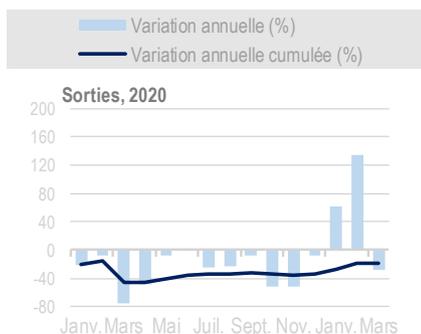
Graphique 6.25. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence au Danemark

Rigueur des mesures gouvernementales



Le Danemark a connu quelques épisodes de restrictions strictes, au premier semestre 2020 et début 2021 notamment.

Dynamique des entreprises



Une vague de faillites a frappé le Danemark début 2021, alors que le nombre de fermetures d'entreprises était resté inférieur aux niveaux de 2019 au cours de l'année précédente.

Approche stratégique

Les principales mesures de soutien des liquidités des PME et des entrepreneurs sont les suivantes :

- **Mesures nationales de soutien à hauteur de 38 milliards DKK**, visant à compenser les salaires et les coûts fixes des entreprises, et soutien ciblé des indépendants et des freelances ;
- **Facilité de crédit** grâce au report de paiement de la TVA et de l'impôt sur le revenu (5.4 milliards EUR étant destinés aux PME) ;
- **Garanties de prêts** (à hauteur de 70 %) aux PME ayant enregistré une perte de bénéfices supérieure à 30 %.

Des mesures structurelles ont également été mises en œuvre :

- **Garantie de liquidité à hauteur de 1.25 milliard DKK** au titre des nouveaux prêts accordés aux PME exerçant des activités d'exportation, et octroi de moyens supplémentaires au Fonds danois de crédit à l'exportation (EKF), afin d'accroître l'accès des PME aux crédits à l'exportation.
- **Plan de relance et de résilience du Danemark**, des mesures étant mises en œuvre pour aider les PME à surmonter les obstacles à l'investissement et à l'utilisation des technologies nouvelles et avancées et des solutions de commerce électronique, et promouvoir la connectivité par le déploiement de l'Internet à haut débit dans les zones rurales.

Cadre de l'action publique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat

Au Danemark, les politiques relatives aux PME et à l'entrepreneuriat relèvent de **stratégies et de cadres d'action plus larges**.

La « **Déclaration sur la promotion des entreprises** » (2021) donne un aperçu des initiatives de l'État en matière de promotion des entreprises, y compris en ce qui concerne la transition verte, l'innovation et l'entrepreneuriat, les entreprises à but non lucratif et culturelles, le marketing mondial et les conditions-cadres et instruments de partenariat internationaux.

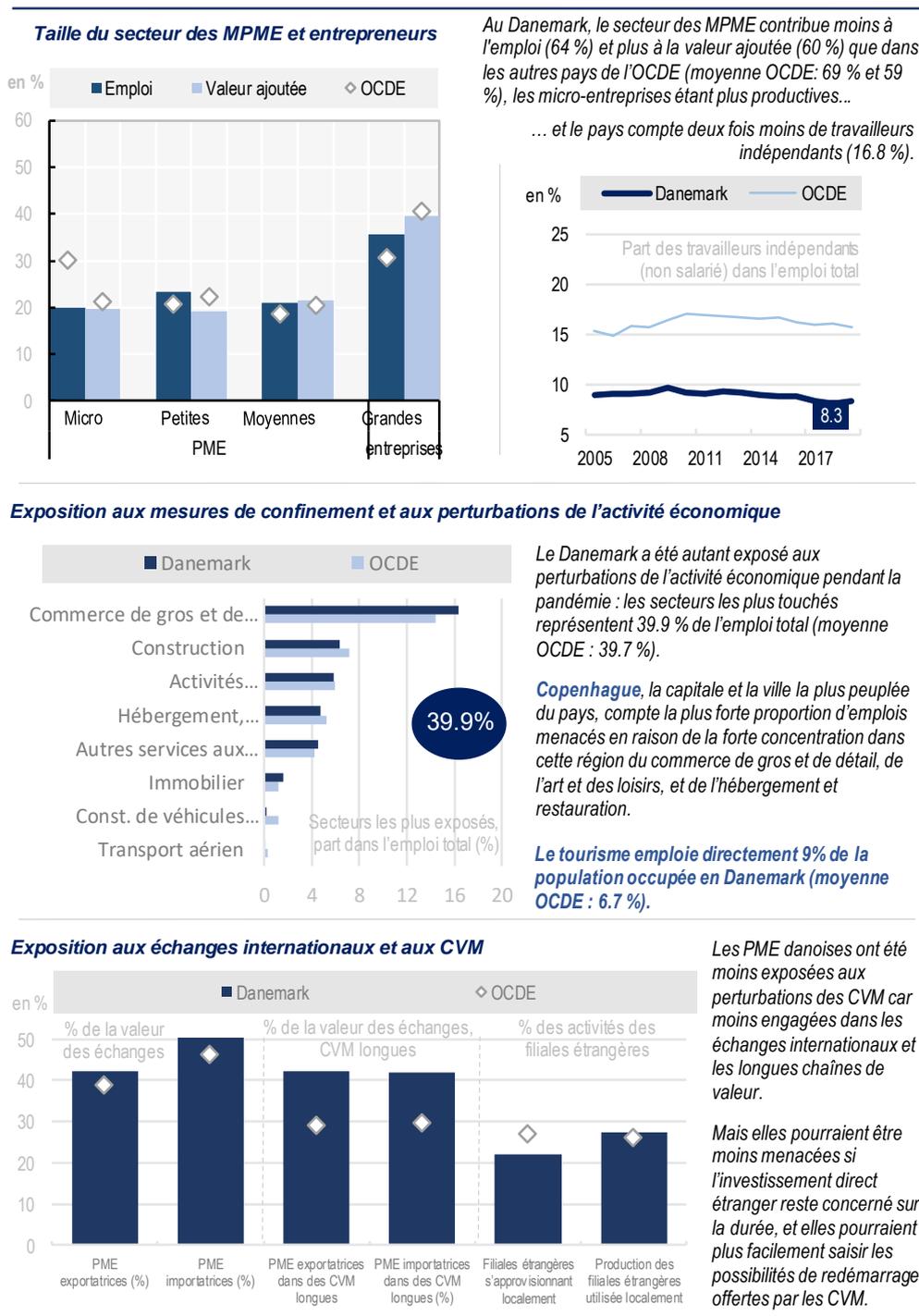
Un **Conseil danois sur le développement des entreprises** a été nommé pour gérer les initiatives régionales et locales. Sa **Stratégie de promotion des entreprises 2020-23** cible les PME et met l'accent sur la transition verte, l'économie circulaire, l'innovation, l'entrepreneuriat, la transformation numérique, l'automatisation, l'internationalisation, le travail et l'inclusion sociale.

Un nouveau **Partenariat pour la transformation numérique** apportera sa contribution aux mesures des pouvoirs publics en lien avec les nouvelles technologies numériques, comme les entreprises numériques et les emplois du futur, l'innovation et la transformation numérique du secteur public.

Source: *Oxford Stringency Index* (avril 2021) ; base de données de l'OCDE concernant les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat 2021 ; et sources nationales (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934293418>

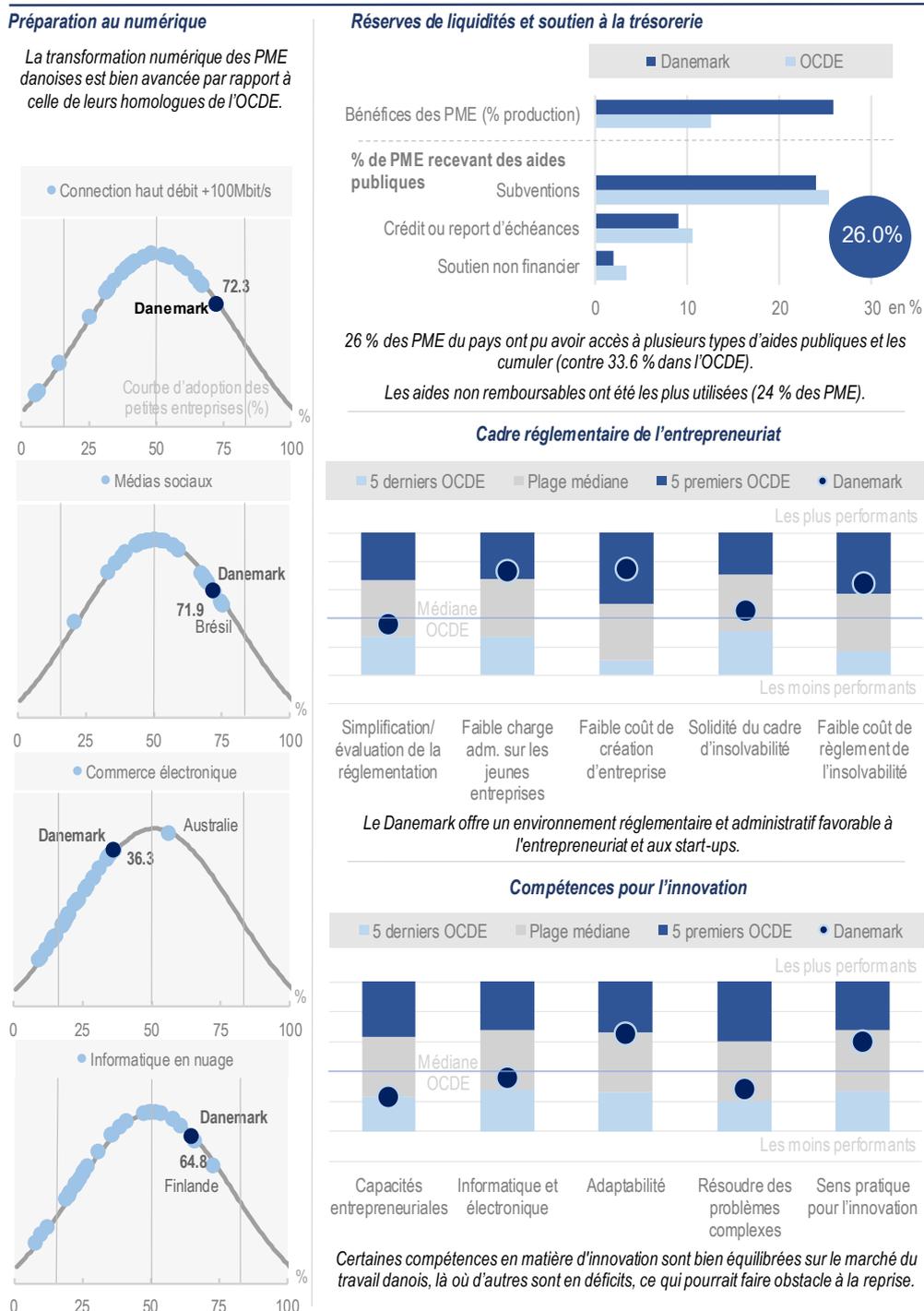
Graphique 6.26. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat au Danemark



Source: Taille du secteur des MPME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; Part des travailleurs indépendants (2005-19) : base de données EFT de l'OCDE 2020 ; Secteurs les plus exposés (2018) : (OCDE, 2020), basé sur les données CN de l'OCDE ; Régions les plus exposées (2017) : Perspectives régionales de l'OCDE 2021 ; Emploi dans le tourisme (2019) : base de données de l'OCDE sur le tourisme 2021 ; Exposition aux CVM (2015 ou 2016) : base de données TEC de l'OCDE 2021 et base de données AEMN 2017 (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934293437>

Graphique 6.27. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat au Danemark



Source: Haut débit (2020, médias sociaux (2019), commerce électronique (2020), infonuagique (2020) : base de données de l'OCDE sur l'usage des TIC par les entreprises 2021 bénéfices des PME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; soutien aux liquidités (2020) : enquête FBS Facebook/OCDE/Banque mondiale 2020 ; cadre réglementaire de l'entrepreneuriat (2018 et 2019) : base de données RMP de l'OCDE 2018 et Doing Business de la BM 2020 ; Compétences pour l'innovation (2019 et 2015) : GEM 2019 et base de données de l'OCDE sur les compétences pour l'emploi 2018 (voir les références et les définitions par pays).

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934293456>

Notes sur le pays

- Les statistiques touristiques se réfèrent à 2018 au lieu de 2019.
- Les statistiques structurelles sur les entreprises proviennent des Perspectives de l'OCDE pour les PME&E 2019 et se rapportent à 2016.
- Les données GEM se rapportent à 2014 au lieu de 2019.

Sources spécifiques au pays

<https://em.dk/publikationer/2021/redegoerelse-om-erhvervsfremme-mv-2021/>

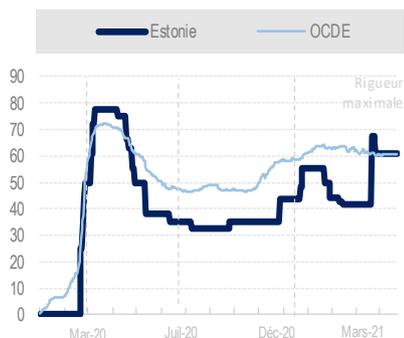
<https://fm.dk/nyheder/nyhedsarkiv/2021/marts/nyt-digitaliseringspartnerskab-skal-bringe-danmark-og-danske-virksomheder-ud-af-coronakrisen-og-staerkere-ind-i-fremtiden/>

<https://erhvervsfremmebestyrelsen.dk/Erhvervsfremme-i-Danmark-2020-2023>

Estonie

Graphique 6.28. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Estonie

Rigueur des mesures gouvernementales



Après le premier pic pandémique du printemps 2020, l'Estonie a été en mesure d'assouplir ses mesures de confinement.

Approche stratégique

Les domaines suivants ont bénéficié d'un soutien économique important à l'échelle nationale :

- **386 millions EUR versés par la Fondation Kredex** au titre des prêts et des garanties ;
- **Dispositif de 44 millions EUR mis en place par Enterprise Estonia** pour soutenir le secteur du tourisme ;
- **Fonds d'assurance chômage estonien**, avec 277 millions EUR alloués au programme de subventions salariales ;
- **134 millions EUR octroyés par la Fondation pour le développement rural** sous forme de prêts et de garanties pour les entreprises régionales à travers tout le pays.

Cadre de l'action publique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat

En Estonie, les politiques relatives aux PME et à l'entrepreneuriat relèvent de **stratégies et de cadres d'action plus larges**.

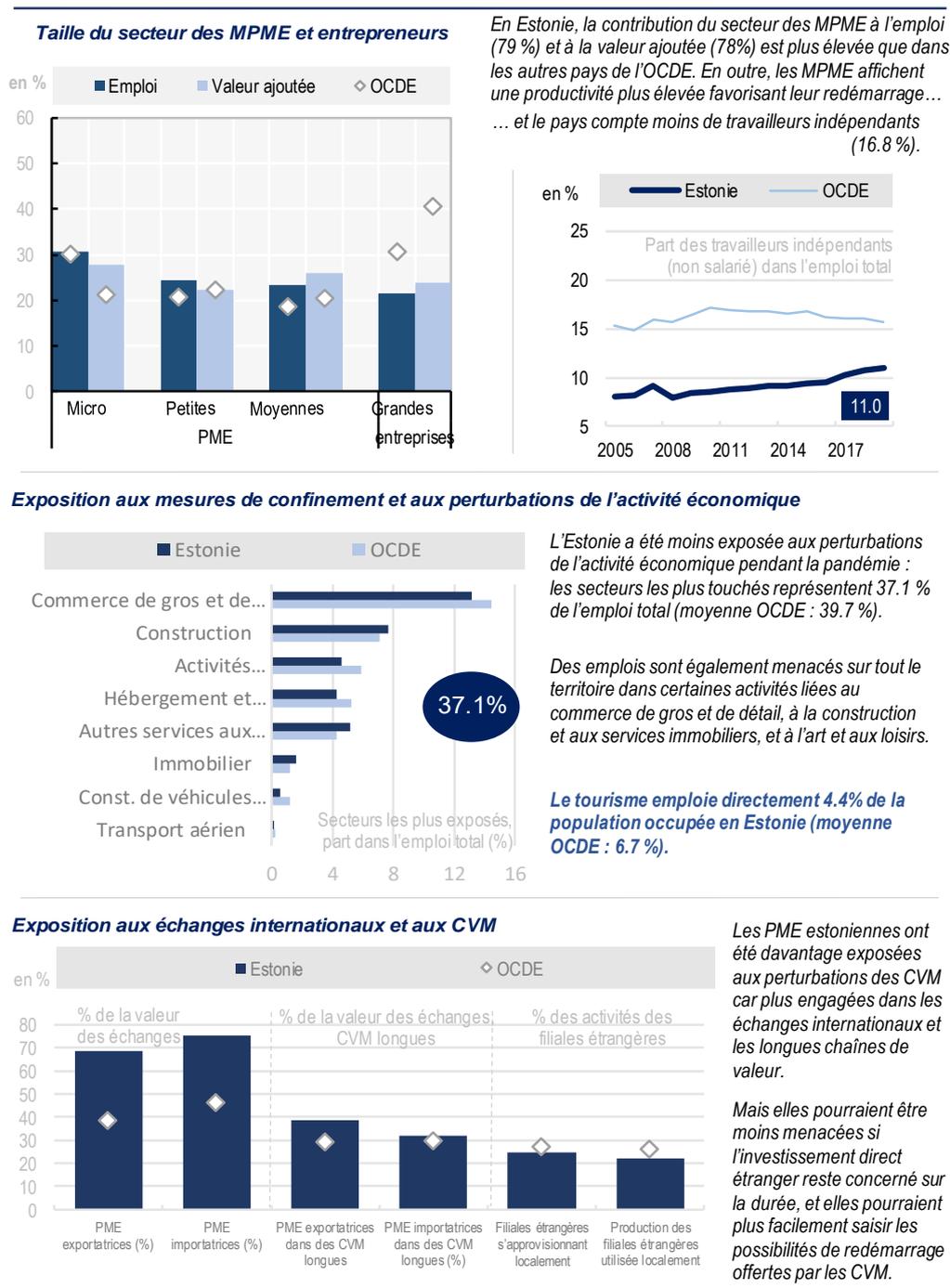
La « Stratégie de croissance de l'entrepreneuriat 2014-20 » **de l'Estonie** est liée à la stratégie plus générale Estonie 2020, ainsi qu'à d'autres stratégies nationales sur l'innovation, le développement régional et la transformation numérique. Elle vise à renforcer la compétitivité et l'emploi de toutes les entreprises estoniennes, c'est-à-dire émergentes comme établies. Elle met l'accent sur un certain nombre de domaines, comme l'accès aux financements, les compétences, l'innovation, l'allègement des formalités administratives, la création d'un environnement économique convivial, ainsi que l'attraction des investissements étrangers.

Les organismes estoniens comme **Enterprise Estonia** ou **KredEx**, se concentrent sur la communauté des entreprises au sens large, pas exclusivement sur les PME.

Source: *Oxford Stringency Index* (avril 2021) ; base de données de l'OCDE concernant les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat 2021 ; et sources nationales (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934293475>

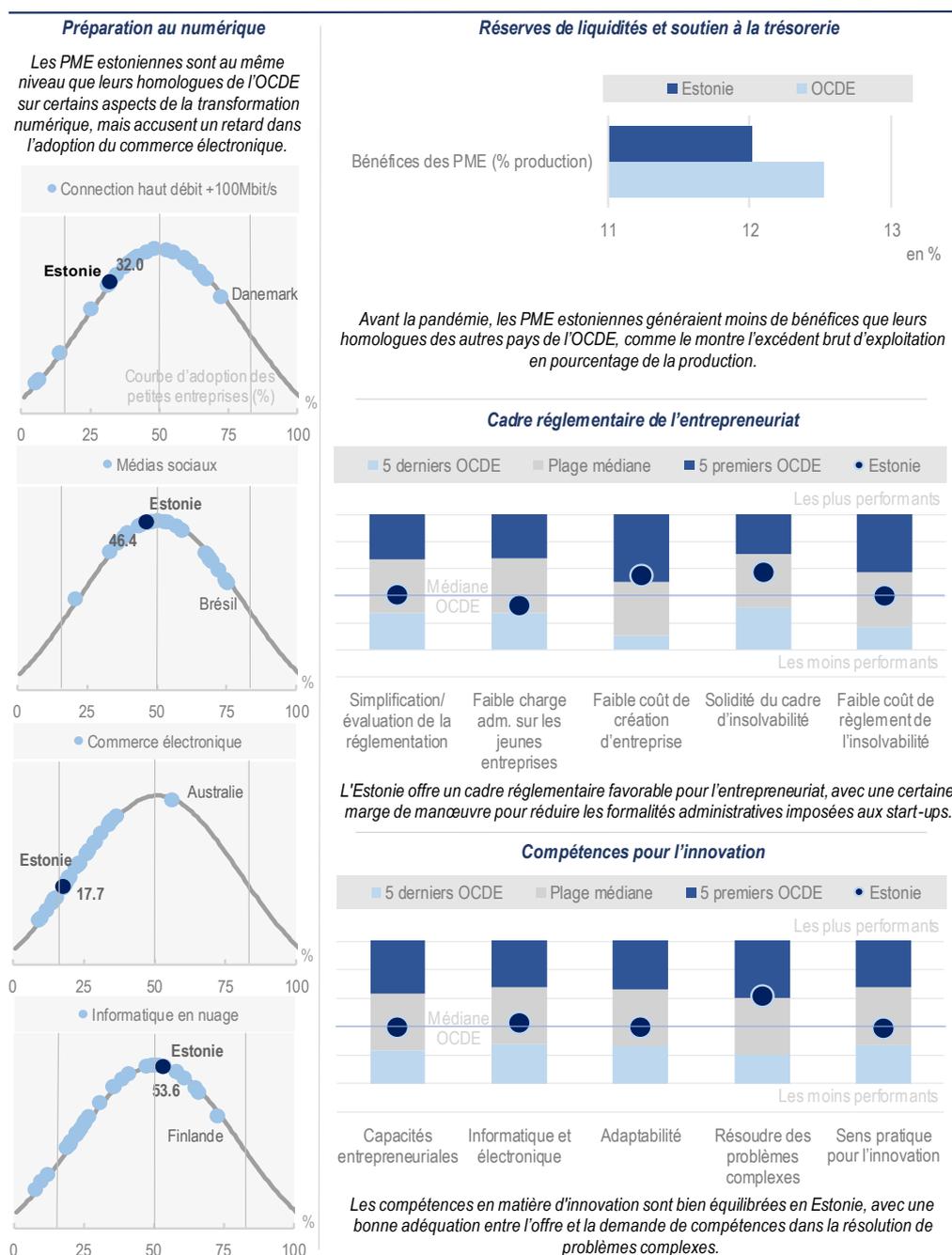
Graphique 6.29. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Estonie



Source: Taille du secteur des MPME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; Part des travailleurs indépendants (2005-19) : base de données EFT de l'OCDE 2020 ; Secteurs les plus exposés (2018) : (OCDE, 2020), basé sur les données CN de l'OCDE ; Régions les plus exposées (2017) : Perspectives régionales de l'OCDE 2021 ; Emploi dans le tourisme (2019) : base de données de l'OCDE sur le tourisme 2021 ; Exposition aux CVM (2015 ou 2016) : base de données TEC de l'OCDE 2021 et base de données AEMN 2017 (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934293494>

Graphique 6.30. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Estonie



Source: Haut débit (2020), médias sociaux (2019), commerce électronique (2020), infonuagique (2020) : base de données de l'OCDE sur l'usage des TIC par les entreprises 2021 bénéfices des PME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; soutien aux liquidités (2020) : enquête FBS Facebook/OCDE/Banque mondiale 2020 ; cadre réglementaire de l'entrepreneuriat (2018 et 2019) : base de données RMP de l'OCDE 2018 et Doing Business de la BM 2020 ; Compétences pour l'innovation (2019 et 2015) : GEM 2019 et base de données de l'OCDE sur les compétences pour l'emploi 2018 (voir les références et les définitions par pays).

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934293513>

Notes sur le pays

- Les données sur les travailleurs indépendants pour l'Estonie proviennent de la base de données 2020 d'ILOSTAT de l'Organisation internationale du travail. Les statistiques de l'EFT de l'OCDE sur les indépendants suivent les directives de l'OIT.
- Les statistiques structurelles sur les entreprises proviennent des Perspectives de l'OCDE pour les PME&E 2019 et se rapportent à 2016.
- Les données GEM se rapportent à 2017 au lieu de 2019.

Sources spécifiques au pays

Enterprise Estonia, <https://www.eas.ee/covid-19-moju-eesti-majandusele/>

Estonian Government (2021), COVID-19 Crisis Webpage, <https://www.kriis.ee/en>

Labour Force Statistics (2021), Self-Employment | International Labour Organization (ILOSTAT), <https://ilostat.ilo.org>

OECD (2019), "Estonia", in OECD SME and Entrepreneurship Outlook 2019, OECD Publishing, Paris

Finlande

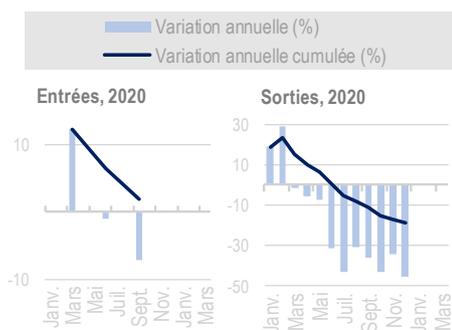
Graphique 6.31. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Finlande

Rigueur des mesures gouvernementales



Depuis le début de la pandémie, la Finlande a appliqué des restrictions moins strictes que les autres pays de l'OCDE.

Dynamique des entreprises



La création d'entreprises a ralenti au second semestre 2020, tout en restant supérieure aux niveaux de 2019. Dans le même temps, le nombre de faillites a considérablement diminué.

Approche stratégique

Les principales mesures de soutien des liquidités des PME et des entrepreneurs sont les suivantes :

- **Plan de relance de 10 milliards EUR**, dont 50 millions sont destinés aux PME du secteur des services ; et 150 millions EUR pour les entreprises du secteur de la création, du tourisme et des chaînes d'approvisionnement.

- **350 millions EUR au titre de l'Initiative finlandaise en faveur des PME**, pour le financement des petites entreprises à des conditions préférentielles.

D'autres aides structurelles ont été mises en œuvre :

- **Le Programme de croissance durable de la Finlande**, qui englobe le **Programme d'accélération de la croissance des petites entreprises** et le **Programme de promotion de l'économie circulaire neutre en carbone et de la transformation numérique** (visant les sociétés commerciales exportatrices, en particulier les PME).

- **Plans de relance régionaux de 100 millions EUR** pour contribuer à réformer la structure économique, promouvoir la transformation numérique et instaurer une société durable et neutre en carbone. **53 millions EUR** sont dédiés au développement des PME.

- **Feuille de route du pôle national d'innovation numérique**, une stratégie à long terme visant à fournir aux PME un appui technologique et leur permettre de renouveler leurs activités et d'accroître leurs perspectives de croissance.

Cadre de l'action publique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat

En Finlande, les politiques relatives aux PME et à l'entrepreneuriat s'inscrivent **dans le cadre d'un Plan d'action pluriannuel**.

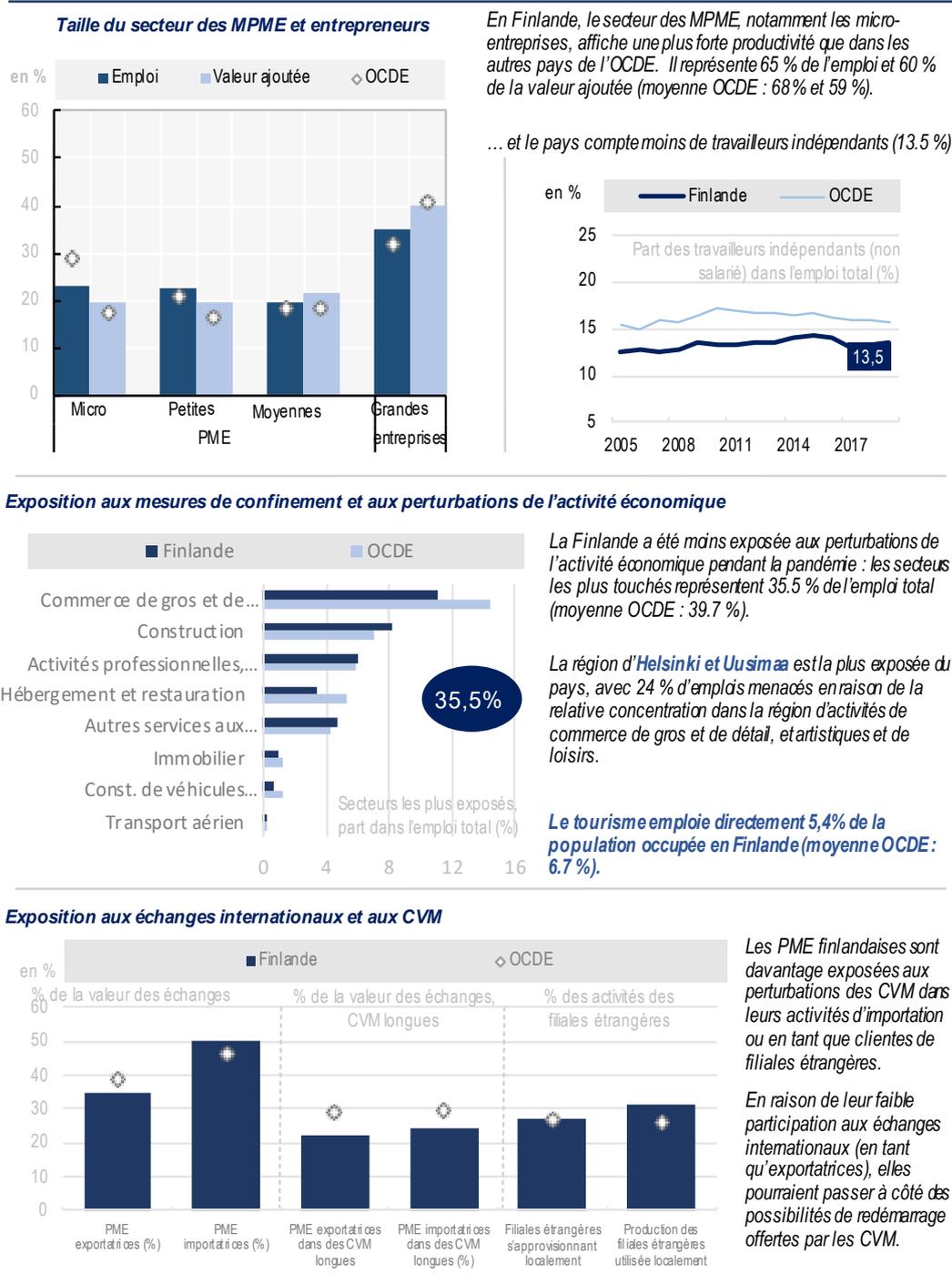
La Finlande a lancé son premier « **Plan d'action stratégique pour la promotion de l'entrepreneuriat** » (2018-28) afin d'améliorer l'efficacité de l'action publique à l'égard de l'entrepreneuriat dans un contexte d'évolution de la nature du travail. L'objectif est d'atteindre un taux d'emploi de 78 % en fin de période, en 2028.

Ce plan d'action comprend des mesures relatives à la réforme du marché du travail, à la fiscalité et à la sécurité sociale, à l'entrepreneuriat de la deuxième chance, à la restriction du rôle des entreprises du secteur public sur les marchés soumis à la concurrence, et à la réduction des formalités administratives.

Source: *Oxford Stringency Index* (avril 2021) ; base de données de l'OCDE concernant les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat 2021 ; et sources nationales (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934293532>

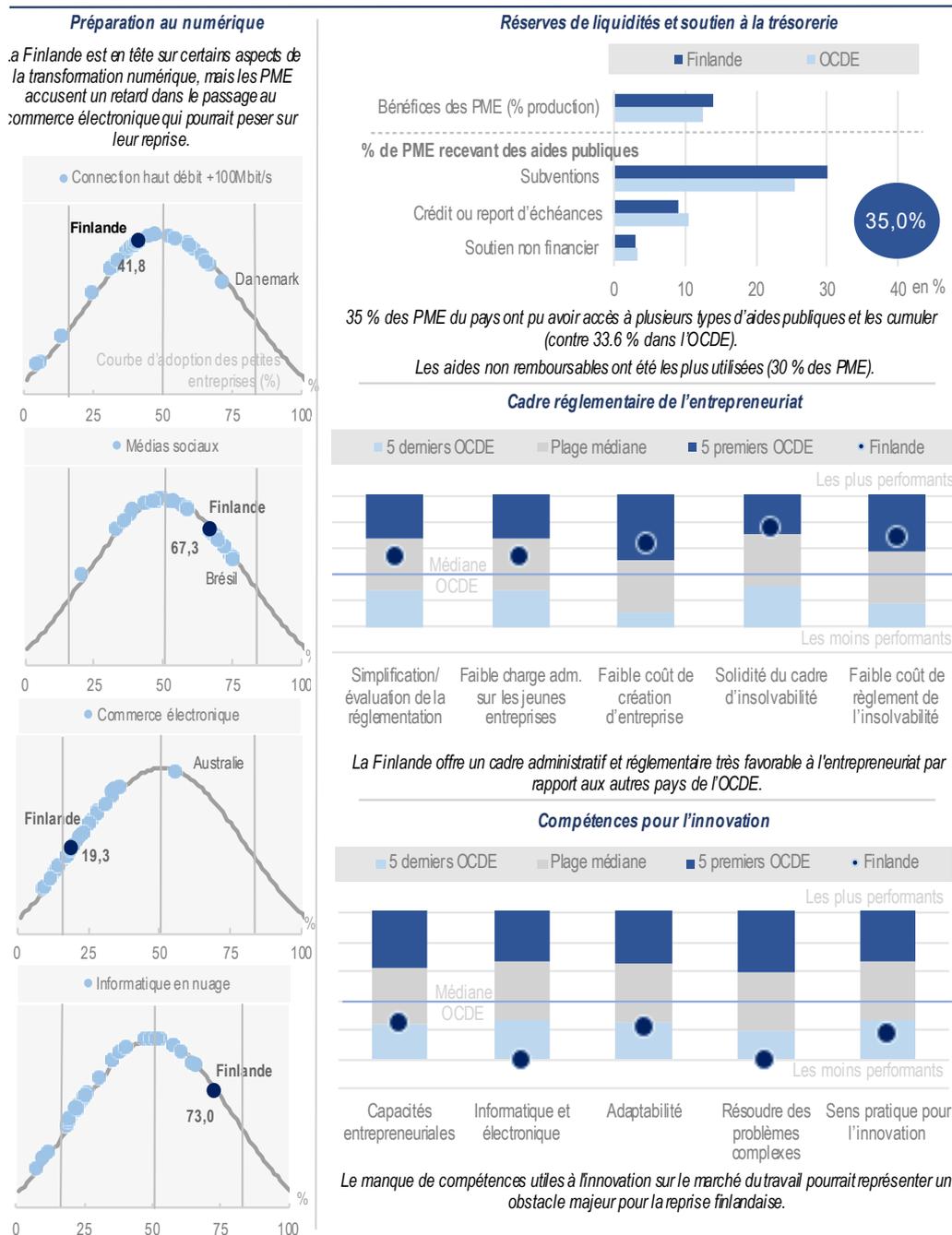
Graphique 6.32. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Finlande



Source: Taille du secteur des MPME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; Part des travailleurs indépendants (2005-19) : base de données EFT de l'OCDE 2020 ; Secteurs les plus exposés (2018) : (OCDE, 2020), basé sur les données CN de l'OCDE ; Régions les plus exposées (2017) : Perspectives régionales de l'OCDE 2021 ; Emploi dans le tourisme (2019) : base de données de l'OCDE sur le tourisme 2021 ; Exposition aux CVM (2015 ou 2016) : base de données TEC de l'OCDE 2021 et base de données AEMN 2017 (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934293551>

Graphique 6.33. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Finlande



Source: Haut débit (2020, médias sociaux (2019), commerce électronique (2020), infonuagique (2020) : base de données de l'OCDE sur l'usage des TIC par les entreprises 2021 bénéfices des PME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; soutien aux liquidités (2020) : enquête FBS Facebook/OCDE/Banque mondiale 2020 ; cadre réglementaire de l'entrepreneuriat (2018 et 2019) : base de données RMP de l'OCDE 2018 et Doing Business de la BM 2020 ; Compétences pour l'innovation (2019 et 2015) : GEM 2019 et base de données de l'OCDE sur les compétences pour l'emploi 2018 (voir les références et les définitions par pays).

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934293570>

Notes sur le pays

Tourism statistics refer to 2018 instead of 2019.

Global entrepreneurship monitor's data refer to 2016 instead of 2019.

Sources spécifiques au pays

Business Finland (2021), Information on the coronavirus outbreak provided by Business Finland for companies, <https://www.businessfinland.fi/en/for-finnish-customers/coronavirus>

Finnvera (2021), Current news for SMEs, <https://www.finnvera.fi/eng/growth/current-news-for-smes>

Tax Administration (2020), Corona situation, <https://www.vero.fi/en/About-us/newsroom/corona-situation>

Tulli (2020). Coronavirus (COVID-19) and Customs activity, <https://tulli.fi/en/coronavirus>

France

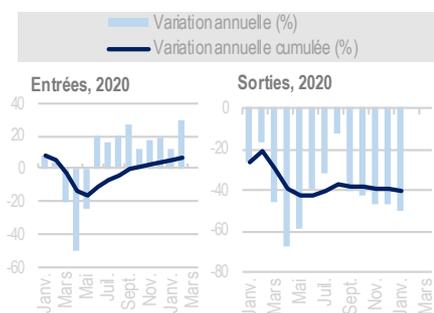
Graphique 6.34. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en France

Rigueur des mesures gouvernementales



En France, les restrictions imposées pendant les deux premières vagues de COVID-19 ont été plus strictes que dans les autres pays de l'OCDE.

Dynamique des entreprises



Après un premier recul marqué, les créations d'entreprises sont reparties à la hausse au second semestre de 2020, et ont surpassé les niveaux de 2019. De plus, le nombre de faillites est resté bien inférieur à l'année précédente.

Approche stratégique

Parmi les principales mesures adoptées pour fournir des liquidités aux PME et aux entrepreneurs figure un **plan de soutien de 470 milliards EUR**, sous forme de reports d'échéances, de garanties de crédit, de chômage partiel, et de soutien ciblé sur les très petites entreprises et les travailleurs indépendants.

D'autres mesures structurelles ont également été mises en œuvre :

- le **plan « France Relance » des 100 milliards EUR**, qui prévoit :
 - 35 milliards EUR pour la **compétitivité et l'innovation**, dont 385 millions pour la transformation numérique des PME et de micro-entreprises ;
 - 30 milliards EUR pour la **transition vers une économie zéro carbone** ;
 - 35 milliards EUR pour la **cohésion sociale**.

- **Un plan d'urgence de 4 milliards EUR pour les jeunes entreprises**, notamment sous forme de prêts garantis par l'État et de remboursement anticipé du crédit impôt recherche (CIR).

Le **plan national de relance et de résilience** qui met notamment l'accent sur la transition écologique et la rénovation énergétique des PME et des micro-entreprises, et leur transition numérique.

Le nouveau guide de la commande publique à destination des artisans, TPE et PME sachant qu'au moins 10 % de l'exécution des marchés doit être réservée à des artisans ou des PME.

Cadre de l'action publique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat

En France, les politiques relatives aux PME et à l'entrepreneuriat relèvent de **stratégies et de cadres d'action plus larges**.

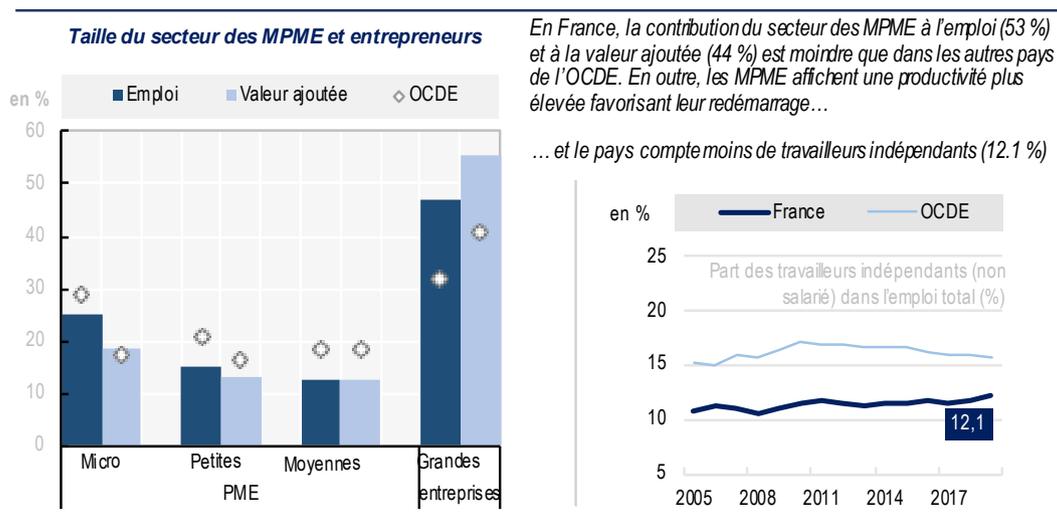
La France inscrit le soutien apporté aux PME et aux entrepreneurs dans le cadre des politiques industrielles, de l'innovation et régionales, comme le Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE) (2019). L'accent est mis en particulier sur les mesures visant à simplifier et à alléger la charge pour les PME et les nouveaux entrepreneurs.

La France dispose d'un ministre délégué chargé des petites et moyennes entreprises qui relève du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance. En janvier 2019, afin de faciliter l'accès des entreprises aux mesures d'aide publique, **Bpifrance**, la banque publique d'investissement est devenue le principal organisme chargé d'acheminer l'aide en direction des PME et des entrepreneurs.

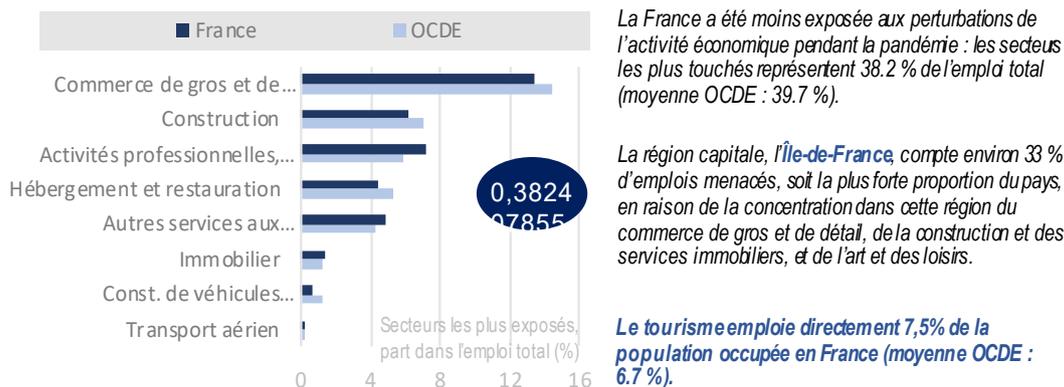
Source: *Oxford Stringency Index* (avril 2021) ; base de données de l'OCDE concernant les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat 2021 ; et sources nationales (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934293589>

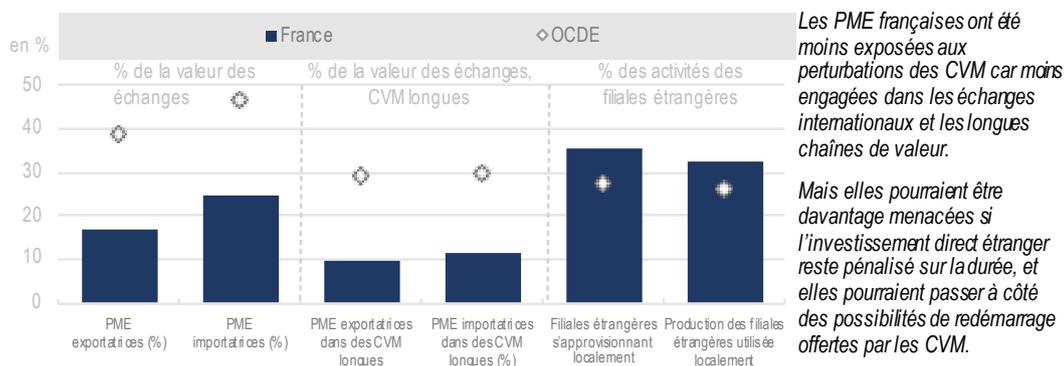
Graphique 6.35. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en France



Exposition aux mesures de confinement et aux perturbations de l'activité économique



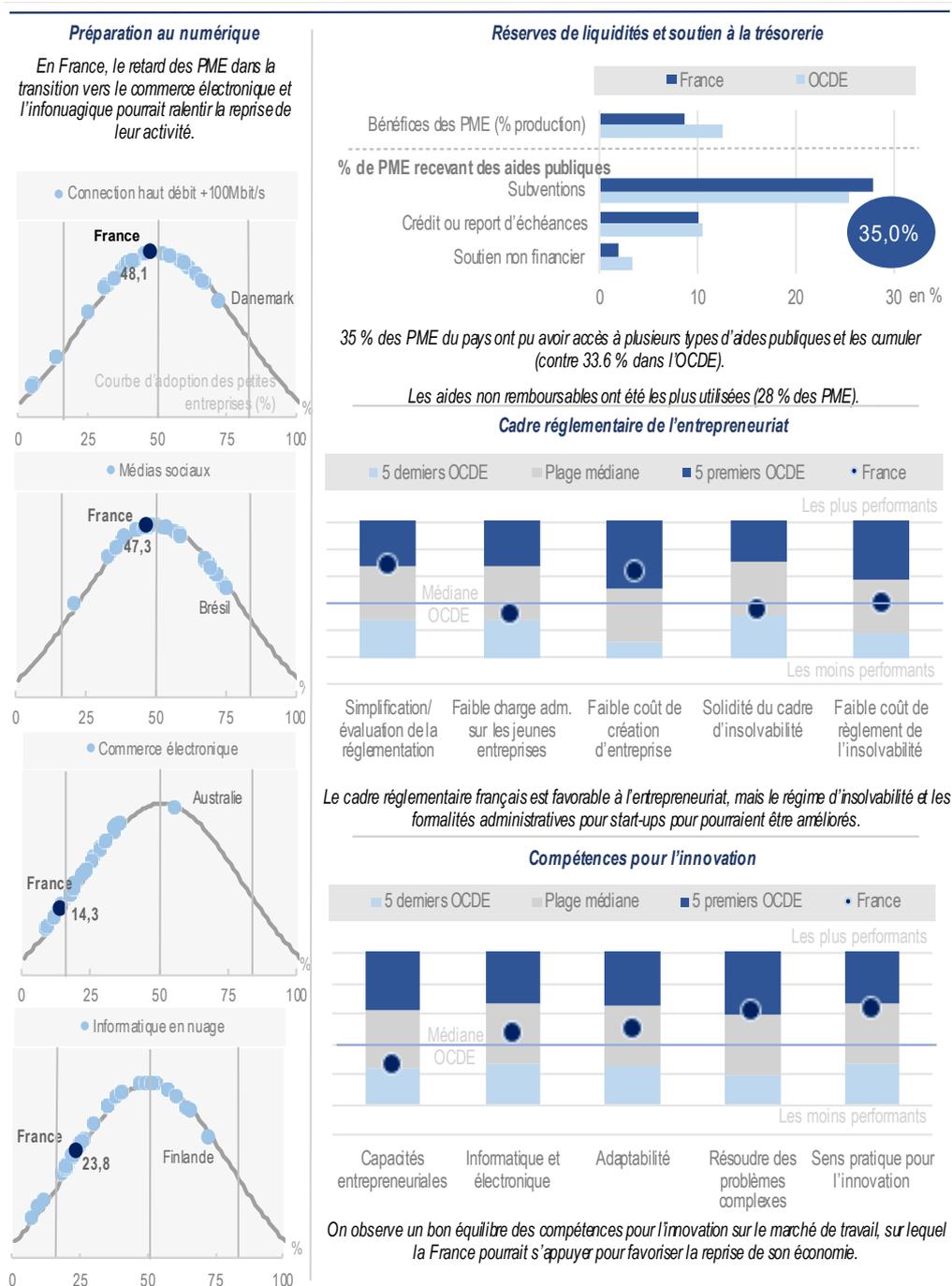
Exposition aux échanges internationaux et aux CVM



Source: Taille du secteur des MPME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; Part des travailleurs indépendants (2005-19) : base de données EFT de l'OCDE 2020 ; Secteurs les plus exposés (2018) : (OCDE, 2020), basé sur les données CN de l'OCDE ; Régions les plus exposées (2017) : Perspectives régionales de l'OCDE 2021 ; Emploi dans le tourisme (2019) : base de données de l'OCDE sur le tourisme 2021 ; Exposition aux CVM (2015 ou 2016) : base de données TEC de l'OCDE 2021 et base de données AEMN 2017 (voir les références et définitions par pays).

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934293608>

Graphique 6.36. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en France



Source: Haut débit (2020, médias sociaux (2019), commerce électronique (2020), infonuagique (2020) : base de données de l'OCDE sur l'usage des TIC par les entreprises 2021 bénéfices des PME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; soutien aux liquidités (2020) : enquête FBS Facebook/OCDE/Banque mondiale 2020 ; cadre réglementaire de l'entrepreneuriat (2018 et 2019) : base de données RMP de l'OCDE 2018 et Doing Business de la BM 2020 ; Compétences pour l'innovation (2019 et 2015) : GEM 2019 et base de données de l'OCDE sur les compétences pour l'emploi 2018 (voir les références et les définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934293627>

Notes sur le pays

- Annual national accounts data refer to 2017 instead of 2018. Tourism statistics refer to 2018 instead of 2019.
- Global entrepreneurship monitor's data refer to 2018 instead of 2019.

Sources spécifiques au pays

Gouvernement français (2021), Protéger, accompagner, développer : Au cœur des missions des DREETS, <https://dreets.gouv.fr>.

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance (2021), Coronavirus COVID-19 : Soutien aux entreprises, <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises>.

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance (2021), France Relance, <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/france-relance>.

Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion (2021), France Relance, plan de relance de l'activité, <https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/relance-activite>.

Allemagne

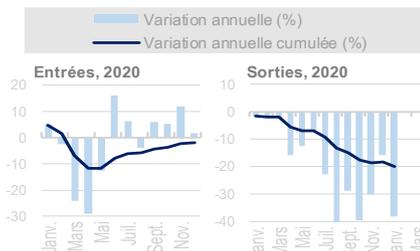
Graphique 6.37. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Allemagne

Rigueur des mesures gouvernementales



Les restrictions appliquées par l'Allemagne depuis le début de la pandémie ont été plus strictes que dans les autres pays de l'OCDE.

Dynamique des entreprises



Les créations d'entreprises sont reparties à la hausse au second semestre de 2020, sans pour autant rattraper le niveau de 2019. Le nombre de sorties d'entreprises est resté bien inférieur à l'année précédente.

Approche stratégique

Les principales mesures de soutien à la trésorerie des PME et des entrepreneurs incluent notamment un **budget d'urgence de 750 milliards EUR**, associé à un nouveau programme de garantie des emprunts et à de nouveaux prêts pour les petites entreprises, les travailleurs indépendants et les professions libérales, ainsi qu'un **fonds de stabilisation économique de 600 milliards EUR** visant à protéger les entreprises dont les activités sont essentielles à l'économie allemande.

Des mesures structurelles ont également été mises en œuvre :

- un **dispositif de soutien de 130 milliards EUR** ayant pour objectif de :
 - **stimuler la demande** grâce à une baisse temporaire de la TVA et à un accès simplifié aux dispositifs de soutien des revenus pour les demandeurs d'emploi ;
 - **promouvoir l'investissement** des entreprises et des collectivités locales, notamment en faveur du logement et des transports ;
 - **investir pour préparer l'Allemagne aux défis de demain**, avec un fonds de 50 milliards EUR consacré à la lutte contre le changement climatique, au développement d'une mobilité durable, à l'innovation et aux technologies numériques.

Plan allemand de reprise et de renforcement de la résilience :

- des **travaux de recherche ciblés par projet et consacrés à la protection du climat** afin de permettre aux PME de tirer parti de solutions durables ou de consolider et développer leur position et leur compétitivité sur les marchés mondiaux ;
- un programme d'« **alliances de développement des compétences** » destiné à renforcer l'engagement des PME dans la formation, développer des compétences à l'épreuve du temps et soutenir les réseaux d'entreprises et les systèmes d'innovation à l'échelle régionale.

Cadre de l'action publique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat

Les politiques relatives aux PME et à l'entrepreneuriat en Allemagne relèvent de **stratégies spécifiques à l'égard des PME**.

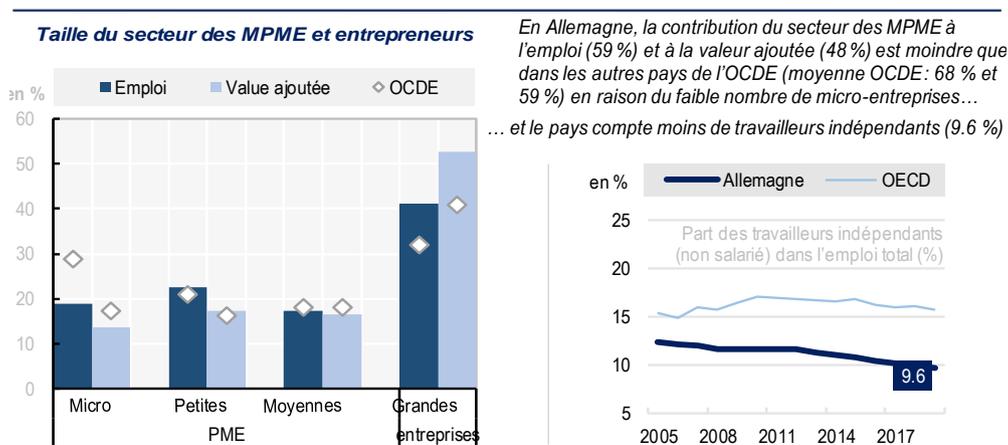
L'initiative « **Valuing SMEs – Strengthening Opportunities – Easing the Burden: The German SME Strategy** » (2019) vise non seulement à aider les PME à surmonter les difficultés économiques d'un monde en pleine mutation, mais aussi à préserver et consolider leur position en dépit de la concurrence nationale et internationale. Cette initiative met l'accent sur le renforcement de la résilience et sur la compétitivité à long terme.

L'Allemagne s'appuie sur un **comité consultatif dédié aux PME**, constitué d'experts indépendant sous l'égide du ministère fédéral pour les Affaires économiques et l'Énergie. Ce comité s'intéresse plus particulièrement aux PME et aux services professionnels. Son rôle est par ailleurs de formuler des conseils à l'intention du ministre fédéral relativement aux conséquences possibles de tout changement structurel pour les PME et

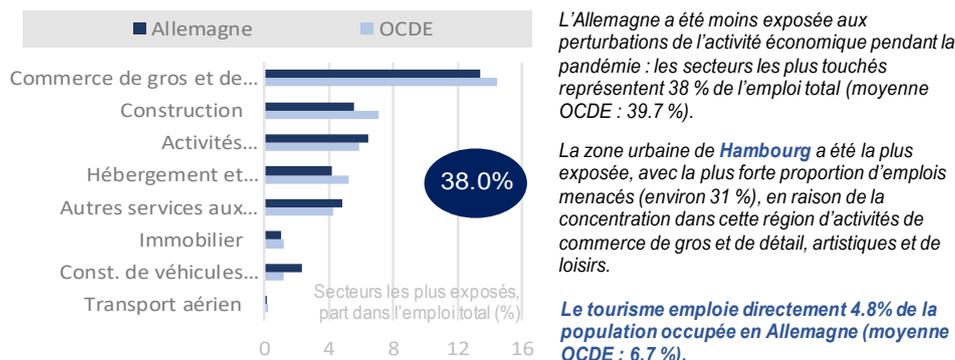
Source: *Oxford Stringency Index* (avril 2021) ; base de données de l'OCDE concernant les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat 2021 ; et sources nationales (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934293646>

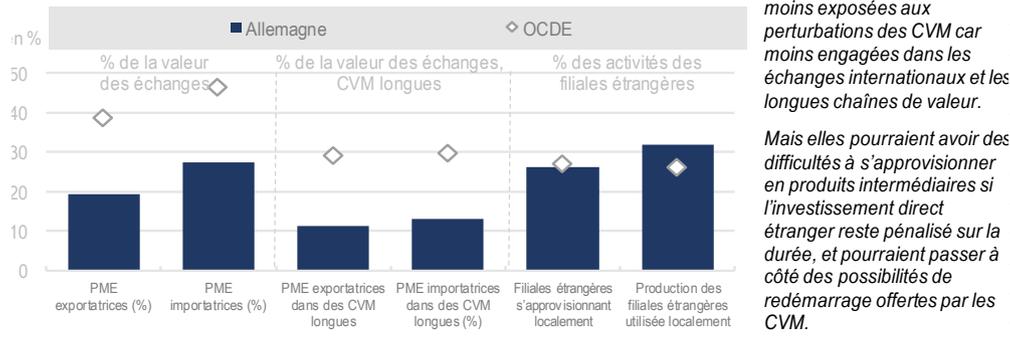
Graphique 6.38. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Allemagne



Exposition aux mesures de confinement et aux perturbations de l'activité économique



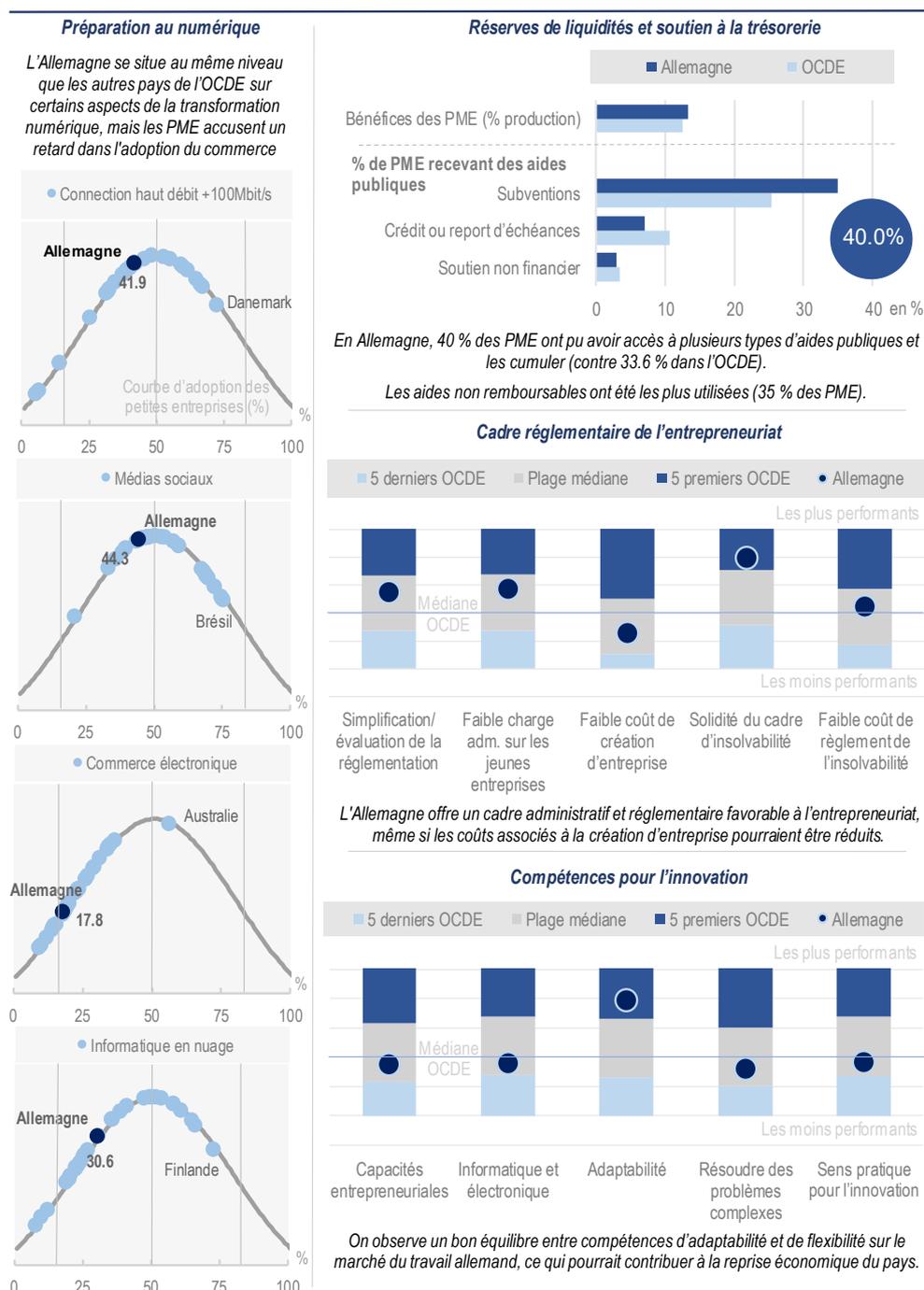
Exposition aux échanges internationaux et aux CVM



Source: Taille du secteur des MPME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; Part des travailleurs indépendants (2005-19) : base de données EFT de l'OCDE 2020 ; Secteurs les plus exposés (2018) : (OCDE, 2020), basé sur les données CN de l'OCDE ; Régions les plus exposées (2017) : Perspectives régionales de l'OCDE 2021 ; Emploi dans le tourisme (2019) : base de données de l'OCDE sur le tourisme 2021 ; Exposition aux CVM (2015 ou 2016) : base de données TEC de l'OCDE 2021 et base de données AEMN 2017 (voir les références et définitions par pays).

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934293665>

Graphique 6.39. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Allemagne



Source: Haut débit (2020, médias sociaux (2019), commerce électronique (2020), infonuagique (2020) : base de données de l'OCDE sur l'usage des TIC par les entreprises 2021 bénéfices des PME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; soutien aux liquidités (2020) : enquête FBS Facebook/OCDE/Banque mondiale 2020 ; cadre réglementaire de l'entrepreneuriat (2018 et 2019) : base de données RMP de l'OCDE 2018 et Doing Business de la BM 2020 ; Compétences pour l'innovation (2019 et 2015) : GEM 2019 et base de données de l'OCDE sur les compétences pour l'emploi 2018 (voir les références et les définitions par pays).

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934293684>

Notes sur le pays

- Les données des comptes nationaux annuels se réfèrent à 2017 au lieu de 2018. Les statistiques du tourisme se réfèrent à 2017 au lieu de 2019.

Sources spécifiques au pays

Federal Ministry of Education and Research (2021), SME Innovative: Resource Efficiency, <https://www.fona.de/en/measures/funding-measures/sme-innovative-resource-efficiency.php>.

Federal Ministry of Finance (2021), A stimulus package for everyone in Germany, <https://www.bundesfinanzministerium.de/Web/EN/Issues/Priority-Issues/stimulus-package-for-everyone/stimulus-package-for-everyone.html>.

KfW Bankengruppe (2021), KfW coronavirus aid: loans for companies, <https://www.kfw.de/inlandsfoerderung/Companies/KfW-Corona-Hilfe>.

Grèce

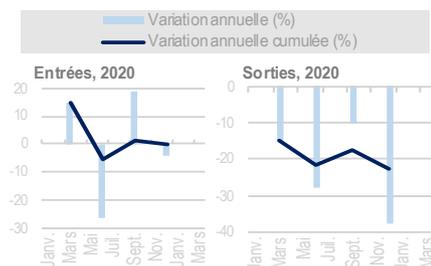
Graphique 6.40. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Grèce

Rigueur des mesures gouvernementales



Sur la majeure partie de l'année 2020 jusqu'au début de l'année 2021, les restrictions adoptées par la Grèce ont été plus strictes que dans les autres pays de l'OCDE

Dynamique des entreprises



Au 2^e trimestre de 2020, le nombre de créations d'entreprises a fortement diminué par rapport à 2019, avant de repartir à la hausse au 3^e trimestre de 2020. Le nombre de fermetures d'entreprises a quant à lui été nettement inférieur en 2020 par rapport à l'année précédente.

Approche stratégique

Les principales mesures de soutien aux PME et aux entrepreneurs pendant la crise du COVID-19 incluent notamment :

- un **plan de reprise et de renforcement de la résilience** destiné à encourager une dématérialisation tournée vers les clients, l'adoption de la technologie 5G et le développement de services numériques innovants, la transition vers une couverture haut débit et la transformation numérique des PME ;

- un **programme de financement des entreprises de 1.75 milliard EUR** visant à assurer des prêts à faible coût pour la mise en œuvre de plans stratégiques viables et de soutien à la trésorerie des PME ;

- un **chèque-formation de 600 EUR** pour six professions spécialisées (comptables/économistes, ingénieurs, juristes, médecins, professeurs et chercheurs, pour un total de 180 390 bénéficiaires) dans le cadre du plan de 6,8 milliards EUR en soutien aux entreprises dans le contexte de la pandémie ;

- le versement d'une **aide de 400 EUR** pour quelque 100 000 professionnels (juristes, ingénieurs, dentistes, vétérinaires, comptables, économistes, notaires, etc.) ;

- une **initiative de « solidarité numérique »**, sous la forme d'une plateforme où les grandes entreprises de haute technologie peuvent offrir aux PME des formations en matière de gestion des comptes et de commercialisation en ligne ;

- des **investissements fixes pour le soutien à la transition numérique et écologique** dans le cadre d'un plan d'aide de 10 milliards EUR pour les entreprises et les travailleurs.

Cadre de l'action publique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat

En Grèce, les politiques relatives aux PME et à l'entrepreneuriat relèvent de **stratégies et de cadres d'action plus larges**

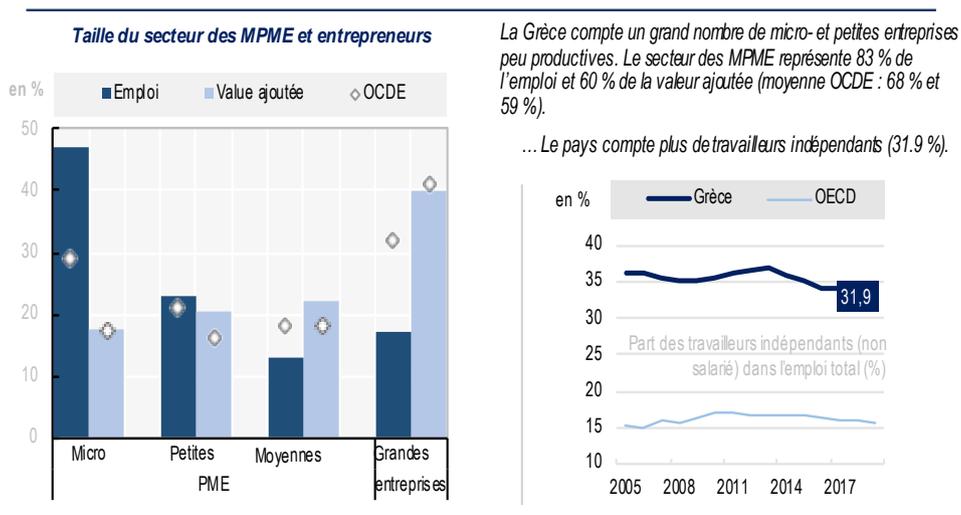
La stratégie nationale pour une croissance durable et équitable (*National Strategy for Sustainable and Fair Growth*, 2018) définit des politiques en matière de PME et d'entrepreneuriat dans le cadre des efforts de développement au niveau régional et d'une stratégie de croissance nationale plus large, visant à renforcer l'efficacité des mesures gouvernementales mises en œuvre dans le contexte du « *Small Business Act* » de l'Union européenne. Cette stratégie porte principalement sur la création d'emplois, l'augmentation de la productivité et l'amélioration de l'environnement des affaires, au-delà de mesures relevant de conditions-cadres au service d'actions ciblées.

La Grèce s'appuie également sur un **observatoire national pour les PME**, lequel livre des analyses, assure une surveillance et propose des conseils relativement aux aspects de l'action publique qui ont trait aux PME, et ce, tout en jouant un rôle important dans la coordination de l'action publique.

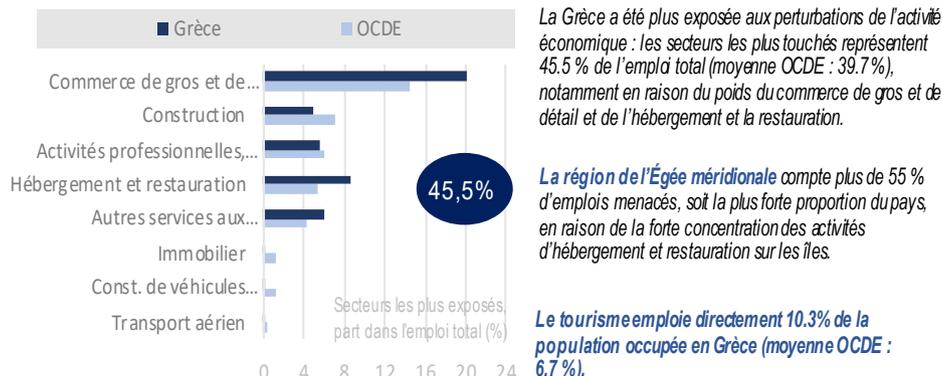
Source : Oxford Stringency Index (avril 2021) ; base de données de l'OCDE concernant les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat 2021 ; et sources nationales (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934293703>

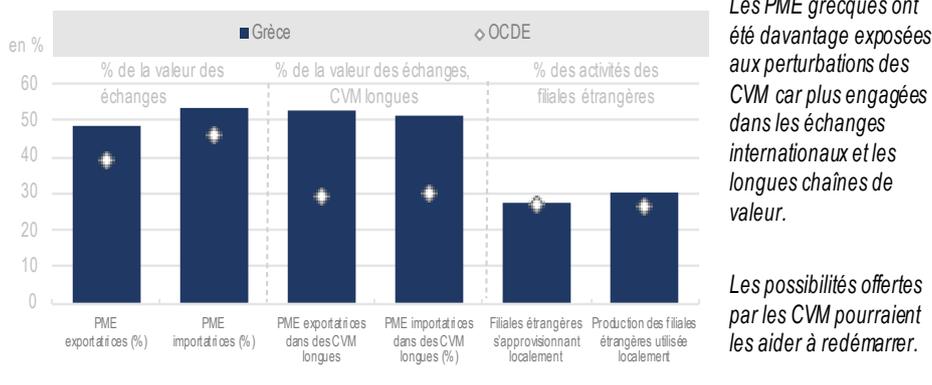
Graphique 6.41. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Grèce



Exposition aux mesures de confinement et aux perturbations de l'activité économique



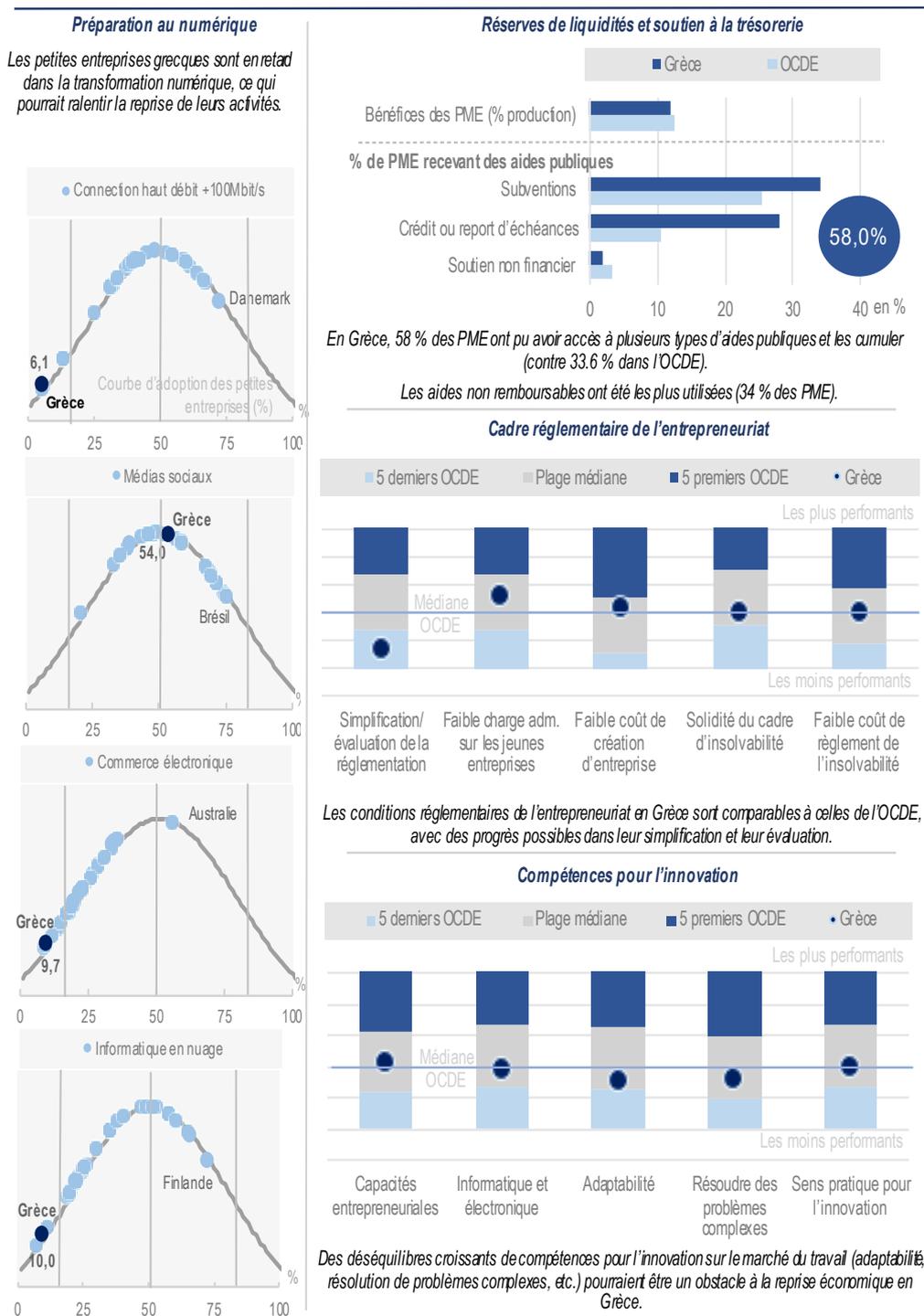
Exposition aux échanges internationaux et aux CVM



Source : Taille du secteur des MPME (2018) : base de données SDDBS de l'OCDE 2021 ; Part des travailleurs indépendants (2005-19) : base de données EFT de l'OCDE 2020 ; Secteurs les plus exposés (2018) : (OCDE, 2020), basé sur les données CN de l'OCDE ; Régions les plus exposées (2017) : Perspectives régionales de l'OCDE 2021 ; Emploi dans le tourisme (2019) : base de données de l'OCDE sur le tourisme 2021 ; Exposition aux CVM (2015 ou 2016) : base de données TEC de l'OCDE 2021 et base de données AEMN 2017 (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934293722>

Graphique 6.42. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Grèce



Source : Haut débit (2020, médias sociaux (2019), commerce électronique (2020), infonuagique (2020) : base de données de l'OCDE sur l'usage des TIC par les entreprises 2021 bénéfices des PME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; soutien aux liquidités (2020) : enquête FBS Facebook/OCDE/Banque mondiale 2020 ; cadre réglementaire de l'entrepreneuriat (2018 et 2019) : base de données RMP de l'OCDE 2018 et Doing Business de la BM 2020 ; Compétences pour l'innovation (2019 et 2015) : GEM 2019 et base de données de l'OCDE sur les compétences pour l'emploi 2018 (voir les références et les définitions par pays).

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934293741>

Notes sur le pays

- Annual national accounts data refer to 2017 instead of 2018.
- Data on broadband connection refer to 2019 instead of 2020. Data on cloud computing services refer to 2018 instead of 2020. Data on e-commerce refer to 2019 instead of 2020.

Sources spécifiques au pays

Hellenic Statistical Authority (2020), Business Demography: Start-Ups and Closures of Enterprises 2019-2020 (Experimental Statistics Series), <https://www.statistics.gr/documents/20181/3608b5df-66f8-2776-bf84-85fbee199962>

Ministry of Finance (2021), Recovery & Resilience Fund - National Recovery and Resilience Plan, <https://www.minfin.gr/web/guest/tameio-anakampses>

Hongrie

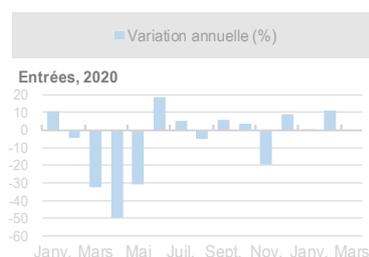
Graphique 6.43. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Hongrie

Rigueur des mesures gouvernementales



La Hongrie a dans l'ensemble adopté des dispositions particulièrement restrictives depuis le début de la pandémie.

Dynamique des entreprises



En Hongrie, les entrées d'entreprises ont sensiblement chuté entre mars et juin 2020 par rapport à l'année précédente, avant de retrouver plus ou moins leur niveau d'avant la crise.

Approche stratégique

Les principales mesures de soutien à la trésorerie des PME et des entrepreneurs incluent notamment : un **plan d'action de protection économique de 9 500 milliards HUF** visant à préserver l'emploi et à soutenir l'activité des entreprises ; le **programme « Funding for Growth Go! » de 3 000 milliards HUF** proposant aux établissements bancaires des prêts de refinancement à taux zéro ; et un **plan de secours et de soutien à la trésorerie de 214 milliards HUF pour les PME**, fondé notamment sur une réduction de la taxe professionnelle et des versements anticipés associés.

Des mesures structurelles ont également été mises en œuvre :

- un **plan d'adaptation et de reprise** destiné à soutenir la transformation numérique grâce à : (1) une infrastructure de haut débit et un réseau central axés sur la prospérité numérique ; (2) un système complet de compétences numériques, y compris dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA) ; (3) la transformation numérique des entreprises ; et (4) les capacités des pouvoirs publics en matière de technologies numériques ;
- un **plan de relance de l'économie**, dont la première phase s'appuie sur un dispositif de prêts à taux zéro pour un montant total de 100 milliards HUF. Les deuxième et troisième phases sont quant à elles axées sur des mesures en faveur de l'enseignement supérieur et de l'énergie verte, d'une part, et en soutien de l'économie circulaire, de la construction et la transformation numérique, d'autre part ;
- un **plan de sauvetage des jeunes entreprises de 41 milliards HUF** assuré par Hiventures, un fonds de capital-risque public ;
- une **aide à l'investissement de 1 000 milliards HUF**, susceptible de générer près de 2 000 milliards HUF de résultats en matière de développement à court terme.

Cadre de l'action publique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat

Les politiques relatives aux PME et à l'entrepreneuriat en Hongrie relèvent de **stratégies spécifiques à l'égard des PME**.

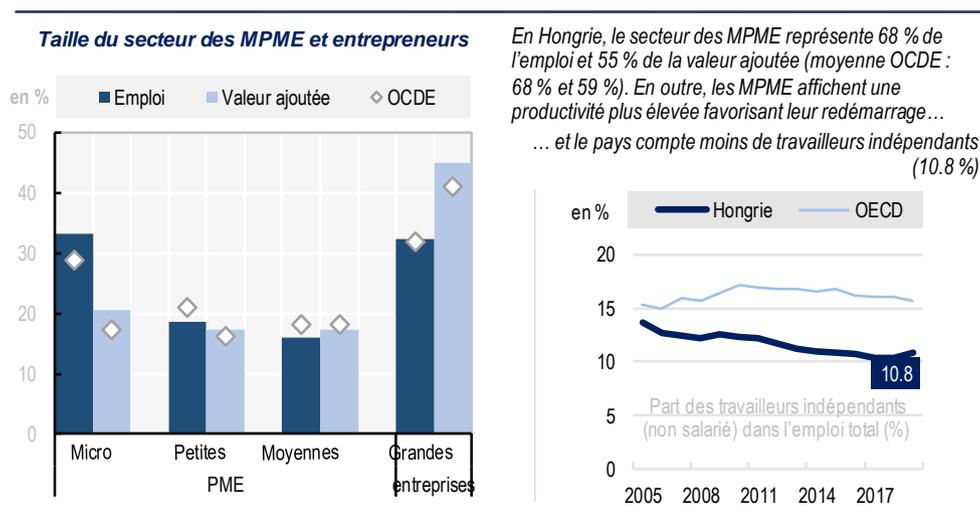
Développée en collaboration avec l'OCDE, la **stratégie hongroise en faveur de la compétitivité des PME pour la période 2019-30** met l'accent sur une amélioration de la productivité et de la compétitivité des petites et moyennes entreprises. Celle-ci définit des objectifs quantitatifs à l'horizon 2030 et couvre des aspects comme le soutien aux évolutions technologiques et à la transformation numérique, l'allègement des formalités et des charges administratives ou encore l'aide au transfert entre générations.

Le gouvernement a également créé un **conseil interministériel dédié aux PME**, chargé de définir clairement les responsabilités en matière d'exécution et de suivi des dispositifs spécifiques de cette stratégie, ainsi que de contrôler les résultats obtenus et d'ajuster les priorités de l'action publique en conséquence.

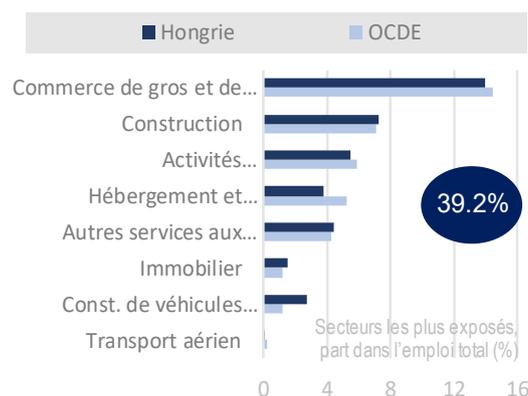
Source: *Oxford Stringency Index* (avril 2021) ; base de données de l'OCDE concernant les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat 2021 ; et sources nationales (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934293760>

Graphique 6.44. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Hongrie



Exposition aux mesures de confinement et aux perturbations de l'activité économique

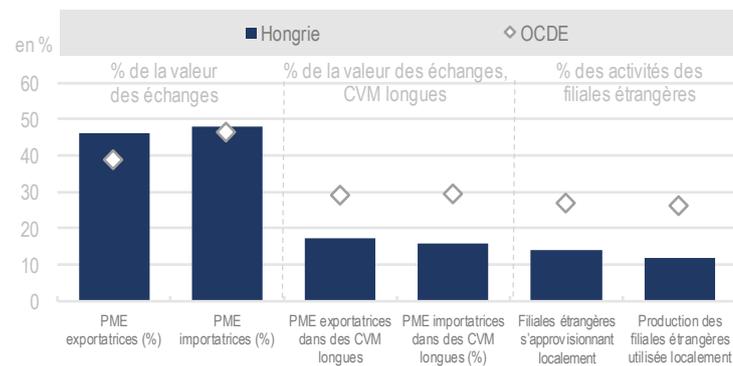


La Hongrie a été autant exposée aux perturbations de l'activité économique pendant la pandémie : les secteurs les plus touchés représentent 39.2 % de l'emploi total (moyenne OCDE : 39.7 %).

Pest, la région entourant la capitale, compte la plus forte proportion d'emplois menacés en raison de la forte concentration dans cette région du commerce de gros et de détail, et de la construction et des services immobiliers.

Le tourisme emploie directement 9.6% de la population occupée en Hongrie (moyenne OCDE : 6.7 %).

Exposition aux échanges internationaux et aux CVM



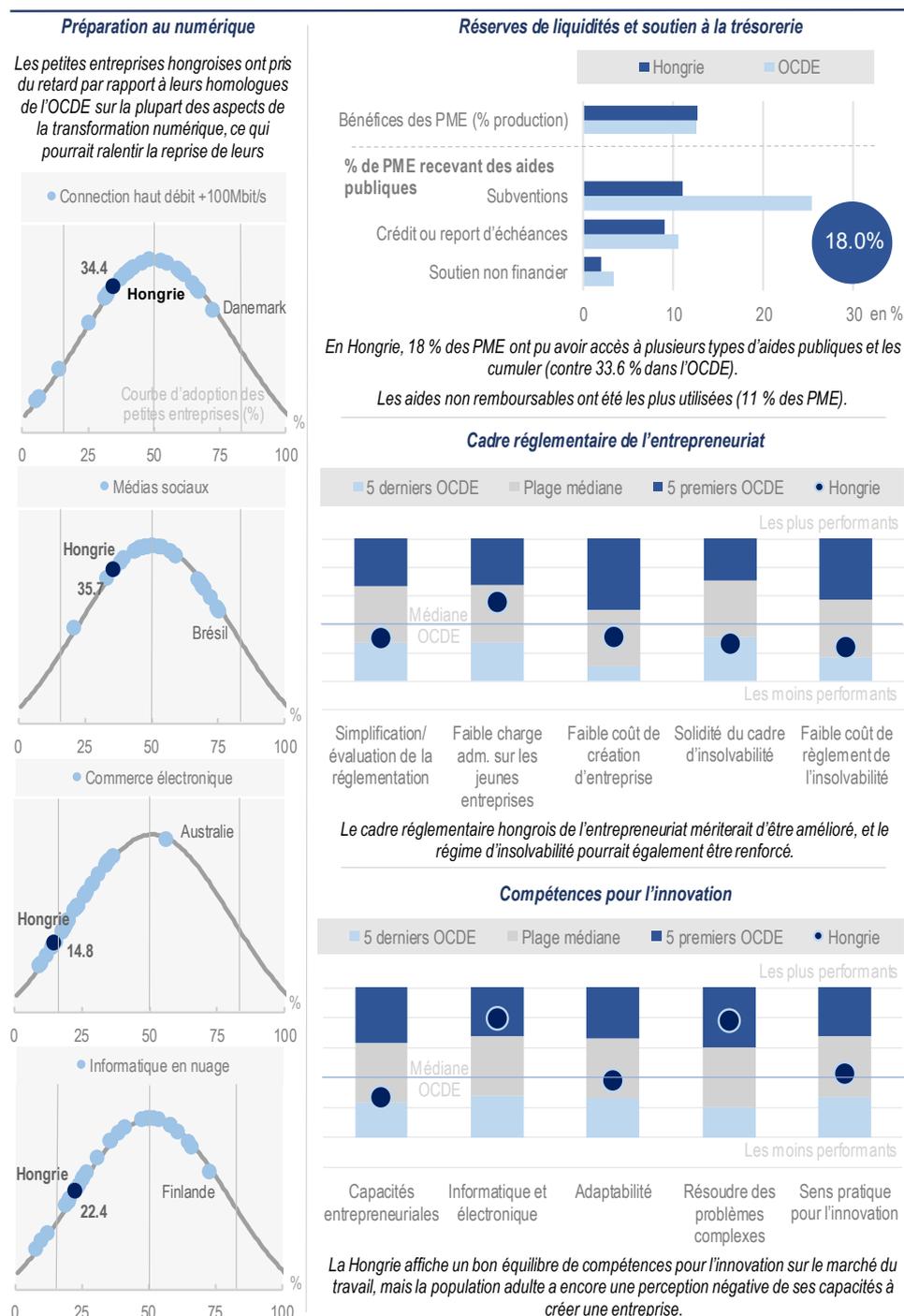
Les PME hongroises ont été davantage exposées aux perturbations des CVM car plus engagées dans les échanges internationaux.

Elles pourraient être moins menacées si l'investissement direct étranger reste concerné sur la durée, et pourraient plus facilement saisir les possibilités de redémarrage offertes par les CVM.

Source: Taille du secteur des MPME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; Part des travailleurs indépendants (2005-19) : base de données EFT de l'OCDE 2020 ; Secteurs les plus exposés (2018) : (OCDE, 2020), basé sur les données CN de l'OCDE ; Régions les plus exposées (2017) : Perspectives régionales de l'OCDE 2021 ; Emploi dans le tourisme (2019) : base de données de l'OCDE sur le tourisme 2021 ; Exposition aux CVM (2015 ou 2016) : base de données TEC de l'OCDE 2021 et base de données AEMN 2017 (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934293779>

Graphique 6.45. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Hongrie



Source: Haut débit (2020, médias sociaux (2019), commerce électronique (2020), infonuagique (2020) : base de données de l'OCDE sur l'usage des TIC par les entreprises 2021 bénéfices des PME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; soutien aux liquidités (2020) : enquête FBS Facebook/OCDE/Banque mondiale 2020 ; cadre réglementaire de l'entrepreneuriat (2018 et 2019) : base de données RMP de l'OCDE 2018 et Doing Business de la BM 2020 ; Compétences pour l'innovation (2019 et 2015) : GEM 2019 et base de données de l'OCDE sur les compétences pour l'emploi 2018 (voir les références et les définitions par pays).

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934293798>

Notes sur le pays

- Les statistiques touristiques se réfèrent à 2017 au lieu de 2019.
- Les statistiques structurelles sur les entreprises (bénéfices) se réfèrent à 2016 au lieu de 2018. Les données du Global entrepreneurship monitor se réfèrent à 2016 au lieu de 2019.

Sources spécifiques au pays

Hungarian Central Statistical Office (2021), Number of newly registered business units by legal forms (monthly data, 2015-2021), https://www.ksh.hu/stadat_infra_3_2.

Hungarian Government (2021), Pályázati Közlemények, <https://www.palyazat.gov.hu/helyreallitasi-es-ellenallokepesege-eszkoz-rrf>.

Islande

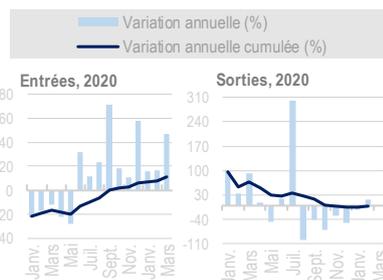
Graphique 6.46. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Islande

Rigueur des mesures gouvernementales



L'Islande a adopté des restrictions moins strictes en 2020, malgré des signes de durcissement en mars 2021.

Dynamique des entreprises



Après une baisse début 2020, les entrées d'entreprises ont connu une croissance continue tout au long de l'année, dépassant de loin le niveau de 2019 en valeur globale. Le nombre de faillites a quant à lui baissé, avec dans l'ensemble une diminution du nombre d'entreprises sorties du marché par rapport à l'année précédente.

Approche stratégique

Les principales mesures de soutien à la trésorerie des PME et des entrepreneurs incluent notamment un **programme de soutien de 1.6 milliard USD** articulé autour de prêts-relais garantis par l'État, de reports de paiement de l'impôt, d'une aide financière au secteur du tourisme, d'un accès à l'épargne retraite du troisième pilier, d'un remboursement de la TVA pour les projets de construction ou encore d'une accélération des investissements publics dans les infrastructures techniques.

L'**administration fiscale islandaise** donne par ailleurs aux travailleurs indépendants la possibilité de demander à bénéficier temporairement non seulement d'une procédure d'interruption d'activité mais aussi d'allocations chômage.

Des mesures structurelles ont également été mises en œuvre :

- la **plateforme communautaire Smá Hjálp**, dont le rôle est d'aider les entreprises et PME locales particulièrement touchées par la pandémie à établir des liens au niveau national ;

- des **garanties de prêts à hauteur de 20 millions EUR** pour l'Institut islandais de développement régional (*Byggðastofnun*) afin de renforcer ses capacités de prêt, notamment sous la forme de prêts verts ou en faveur de l'innovation, des femmes entrepreneurs, des jeunes agriculteurs et des pêcheries situées dans des communautés fragiles (avec le soutien du programme COSME de l'Union européenne) ;

- un **accroissement des allègements fiscaux relatifs à la R-D**, avec un nouveau taux principal de 35 % pour les PME en 2020 (contre 20 % précédemment).

Cadre de l'action publique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat

En Islande, les politiques relatives aux PME et à l'entrepreneuriat relèvent de **stratégies et de cadres d'action plus larges**.

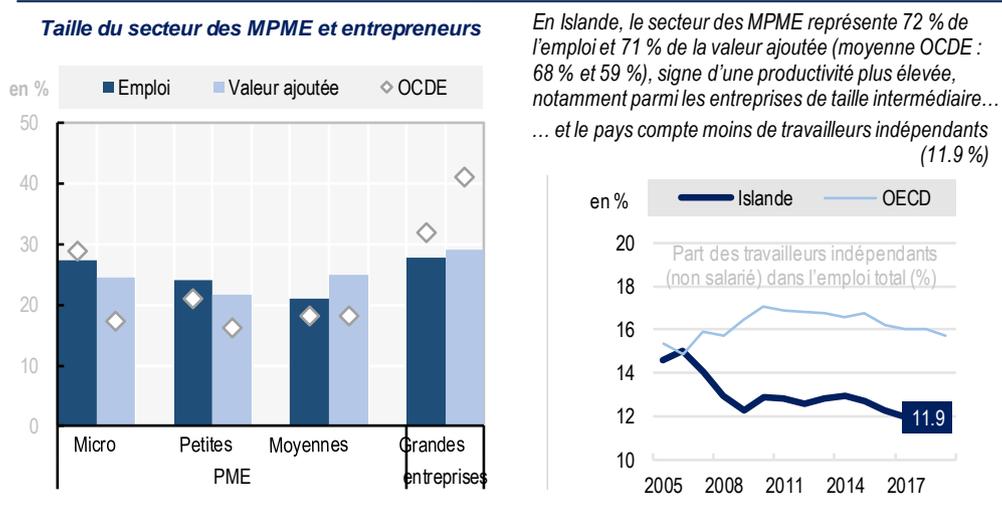
Le document « **Ísland 2020** », par exemple, constitue la déclaration d'orientation du gouvernement islandais en faveur d'une économie et d'une société plus efficaces. Il inclut des mesures favorisant le milieu des entreprises en général et couvrant un grand nombre d'aspects différents, comme la transformation numérique, l'innovation, les échanges et l'investissement.

Le nouveau **plan d'activité économique islandais** a quant à lui pour objectif de faciliter la création d'entreprises et leur fonctionnement en simplifiant la réglementation et en cultivant un environnement solide, pratique et propice à l'innovation, en mettant notamment l'accent sur les besoins des PME.

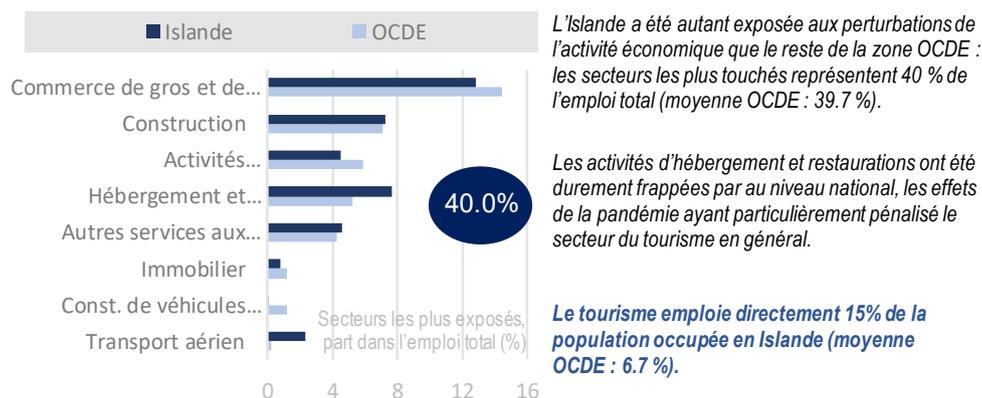
Source: *Oxford Stringency Index* (avril 2021) ; base de données de l'OCDE concernant les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat 2021 ; et sources nationales (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934293817>

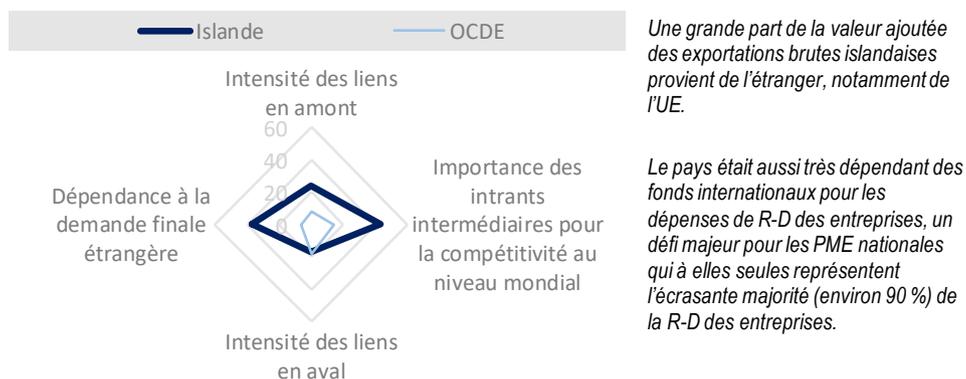
Graphique 6.47. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Islande



Exposition aux mesures de confinement et aux perturbations de l'activité économique



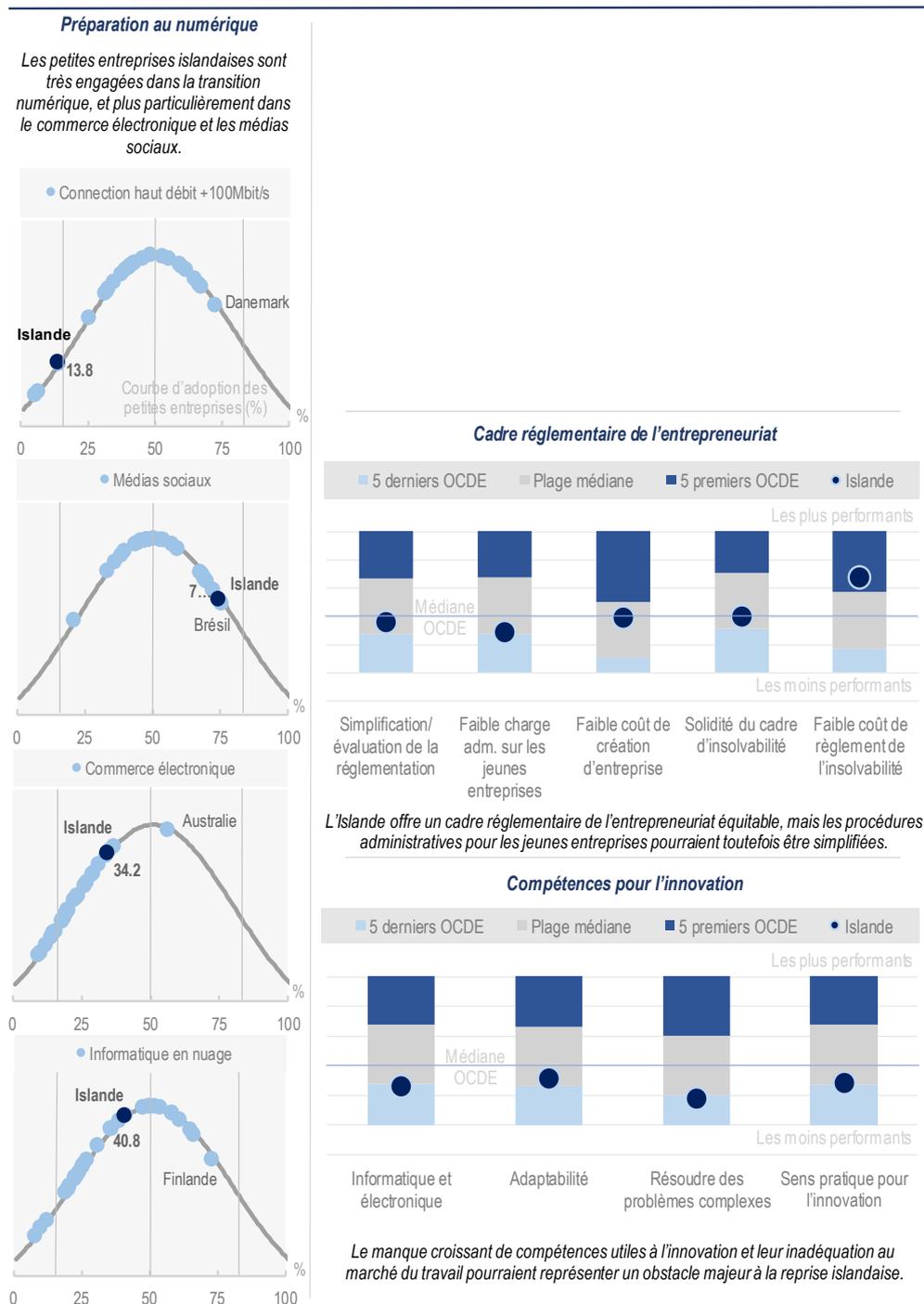
Exposition aux échanges internationaux et aux CVM



Source: Taille du secteur des MPME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; Part des travailleurs indépendants (2005-19) : base de données EFT de l'OCDE 2020 ; Secteurs les plus exposés (2018) : (OCDE, 2020), basé sur les données CN de l'OCDE ; Régions les plus exposées (2017) : Perspectives régionales de l'OCDE 2021 ; Emploi dans le tourisme (2019) : base de données de l'OCDE sur le tourisme 2021 ; Exposition aux CVM (2015 ou 2016) : base de données TEC de l'OCDE 2021 et base de données AEMN 2017 (voir les références et définitions par pays).

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934293836>

Graphique 6.48. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Islande



Source: Haut débit (2020, médias sociaux (2019), commerce électronique (2020), infonuagique (2020) : base de données de l'OCDE sur l'usage des TIC par les entreprises 2021 bénéfiques des PME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; soutien aux liquidités (2020) : enquête FBS Facebook/OCDE/Banque mondiale 2020 ; cadre réglementaire de l'entrepreneuriat (2018 et 2019) : base de données RMP de l'OCDE 2018 et Doing Business de la BM 2020 ; Compétences pour l'innovation (2019 et 2015) : GEM 2019 et base de données de l'OCDE sur les compétences pour l'emploi 2018 (voir les références et les définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934293855>

Notes sur le pays

- Les données sur les indépendants pour l'Islande proviennent de la base de données 2020 d'ILOSTAT de l'Organisation internationale du travail. Les statistiques de l'EFT de l'OCDE sur les indépendants suivent les directives de l'OIT.
- Les données sur la connexion à large bande se réfèrent à 2013 au lieu de 2020. Les données sur les services d'informatique dématérialisée se réfèrent à 2014 au lieu de 2020.

Sources spécifiques au pays

European Investment Fund (2020), European Union backs Byggðastofnun to support small businesses in Iceland, https://www.eif.org/what_we_do/guarantees/news/2020/european-union-backs-byggoastofnun-to-support-small-businesses-in-iceland.htm?media=rss&language=en.

Government of Iceland (2021), Icelandic Government announces 1.6bn USD response package to the COVID-19 crisis, <https://www.government.is/news/article/2020/03/21/icelandic-government-announces-1.6bn-USD-response-package-to-the-COVID-19-crisis>.

OECD (2021). R&D Tax Incentives: Iceland, 2020, www.oecd.org/sti/rd-tax-statsiceland.pdf, Directorate for Science, Technology and Innovation, March 2021.

Irlande

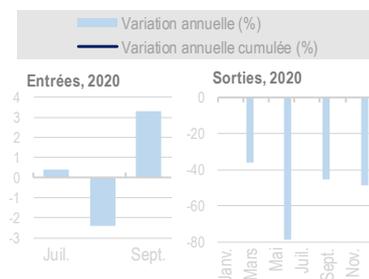
Graphique 6.49. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Irlande!!>

Rigueur des mesures gouvernementales



Par rapport aux autres pays de l'OCDE, l'Irlande a mis en place en 2020 plusieurs séries de restrictions toujours plus strictes.

Dynamique des entreprises



Après avoir baissé au mois d'août 2020, le nombre d'entrées d'entreprises est reparti à la hausse le mois suivant, par rapport à l'année précédente. Le niveau des faillites a ainsi été plus faible sur l'année 2020 qu'en 2019.

Approche stratégique

Les principales mesures de soutien à la trésorerie des PME et des entrepreneurs incluent notamment un **mécanisme de cautionnement de 2 milliards EUR** et un **plan de soutien aux liquidités de 450 millions EUR** afin d'accorder des crédits aux PME à des taux inférieurs à ceux du marché et de financer les besoins futurs des PME en matière de fonds de roulement.

Des mesures structurelles ont également été mises en œuvre :

- des **dispositions en faveur du tutorat et du conseil** dans le cadre de mesures de soutien à la trésorerie visant à renforcer les compétences des PME ;
- un **programme de chèques numériques d'échange en ligne** (d'une valeur de 2 500 EUR) visant à permettre aux micro-entreprises de développer leurs activités en ligne, de renforcer leurs ventes et d'atteindre de nouveaux marchés (avec un taux d'approbation multiplié par treize) ;
- la **plateforme numérique « Pointy »**, dont le rôle est d'aider les PME irlandaises à promouvoir leurs produits en ligne sans pour autant devoir investir dans les équipements technologiques nécessaires ;
- le **plan d'action « Women in Business 2020 »**, destiné à identifier les domaines d'action prioritaires, comme la disponibilité de données ventilées par sexe, la participation des femmes à l'aide en ligne et la sensibilisation aux risques spécifiques auxquels sont confrontées les femmes entrepreneurs ;
- un **plan national de redressement économique**, qui sera mis en œuvre parallèlement au plan de reprise et de renforcement de la résilience et qui vise à améliorer la productivité des PME, l'activité à l'exportation, l'internationalisation et la diversification des activités, la transformation numérique, le dynamisme des entreprises ou encore la transition écologique des entreprises.

Cadre de l'action publique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat

Les politiques relatives aux PME et à l'entrepreneuriat en Irlande relèvent de **stratégies spécifiques à l'égard des PME**.

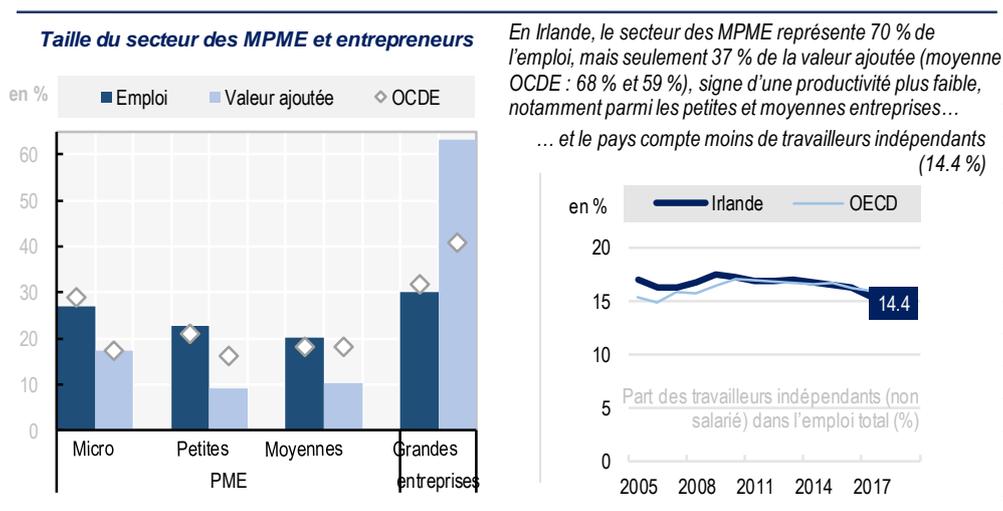
À l'issue de l'examen des politiques relatives aux PME et à l'entrepreneuriat réalisé en collaboration avec l'OCDE, l'Irlande a mis sur pied une **cellule spéciale dédiée à la croissance des PME**. Le ministère des Entreprises, du Commerce et de l'Emploi est le premier responsable de la coordination des politiques relatives aux PME et à l'entrepreneuriat.

En janvier 2021, cette cellule spéciale a mis en œuvre un **plan de croissance national en faveur des PME et de l'entrepreneuriat**, lequel établit un cadre stratégique à long terme pour les PME irlandaises, prévoyant notamment des recommandations en matière d'entrepreneuriat, de productivité, de transformation numérique et de compétitivité, d'internationalisation, ou encore de réseaux et de grappes d'entreprises. Ce plan constitue l'un des piliers du plan national de redressement économique.

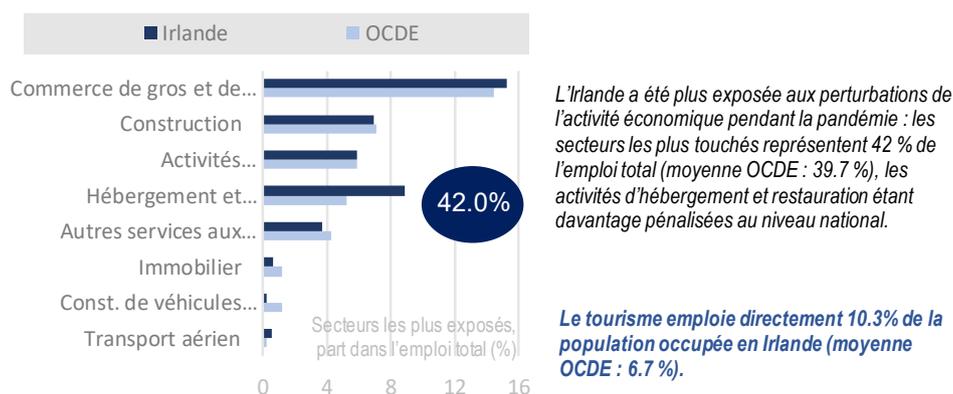
Source: *Oxford Stringency Index* (avril 2021) ; base de données de l'OCDE concernant les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat 2021 ; et sources nationales (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934293874>

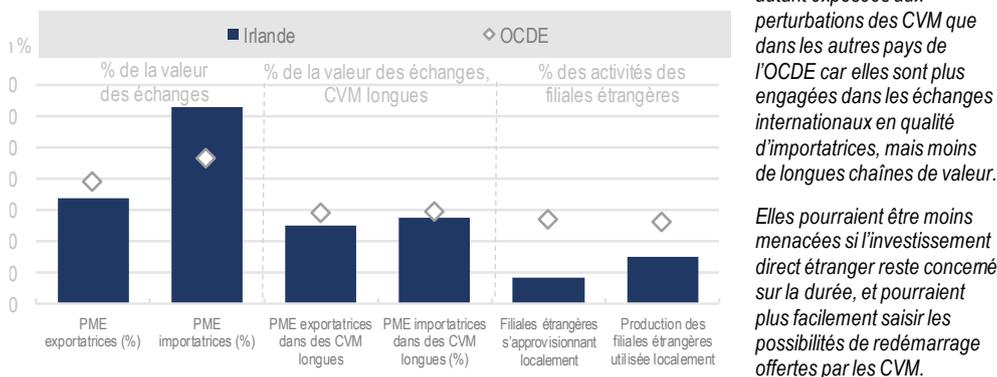
Graphique 6.50. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Irlande



Exposition aux mesures de confinement et aux perturbations de l'activité économique



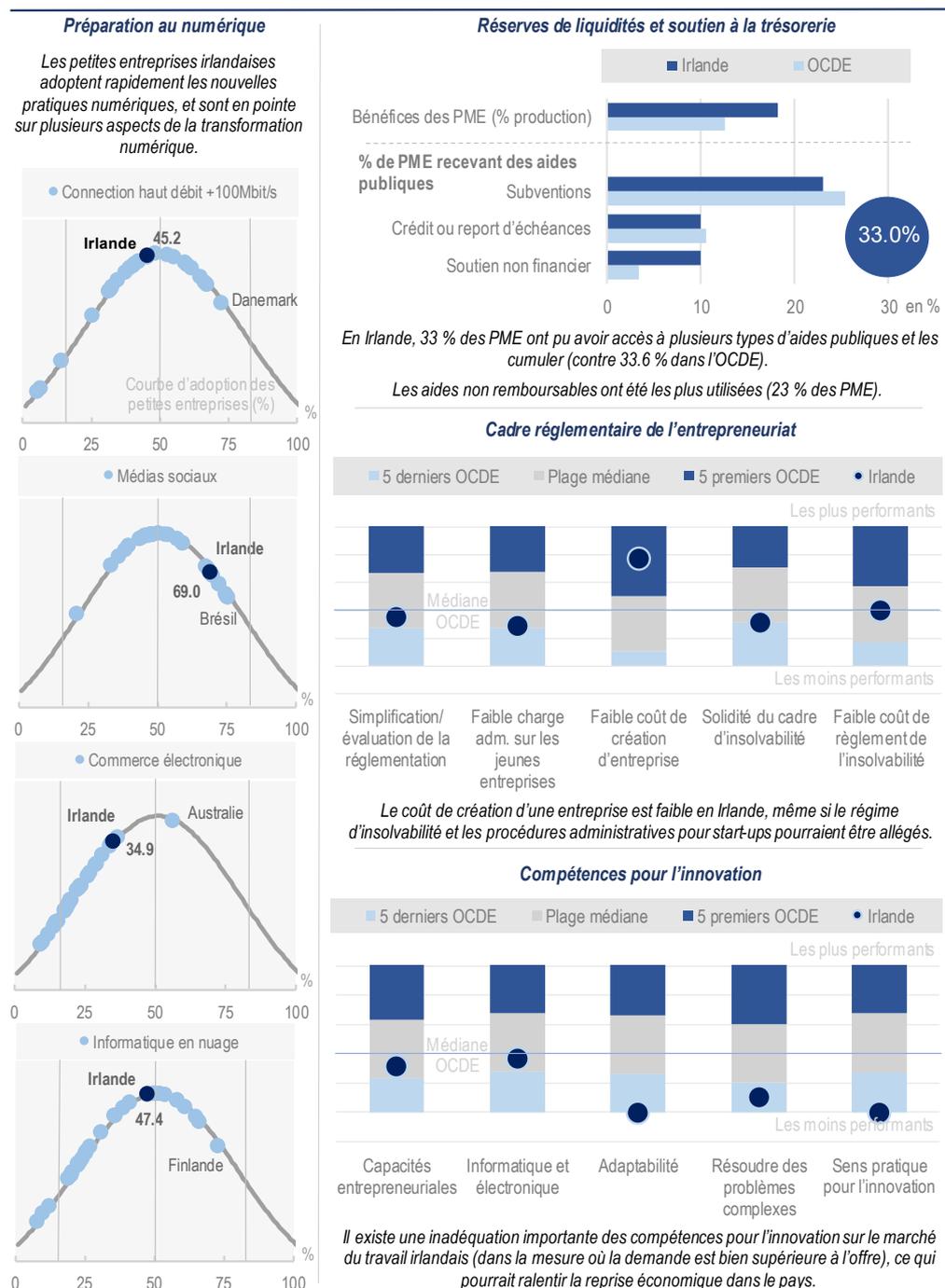
Exposition aux échanges internationaux et aux CVM



Source: Taille du secteur des MPME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; Part des travailleurs indépendants (2005-19) : base de données EFT de l'OCDE 2020 ; Secteurs les plus exposés (2018) : (OCDE, 2020), basé sur les données CN de l'OCDE ; Régions les plus exposées (2017) : Perspectives régionales de l'OCDE 2021 ; Emploi dans le tourisme (2019) : base de données de l'OCDE sur le tourisme 2021 ; Exposition aux CVM (2015 ou 2016) : base de données TEC de l'OCDE 2021 et base de données AEMN 2017 (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934293893>

Graphique 6.51. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Irlande



Source: Haut débit (2020, médias sociaux (2019), commerce électronique (2020), infonuagique (2020) : base de données de l'OCDE sur l'usage des TIC par les entreprises 2021 bénéfices des PME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; soutien aux liquidités (2020) : enquête FBS Facebook/OCDE/Banque mondiale 2020 ; cadre réglementaire de l'entrepreneuriat (2018 et 2019) : base de données RMP de l'OCDE 2018 et Doing Business de la BM 2020 ; Compétences pour l'innovation (2019 et 2015) : GEM 2019 et base de données de l'OCDE sur les compétences pour l'emploi 2018 (voir les références et les définitions par pays).

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934293912>

Notes sur le pays

- Les statistiques touristiques se réfèrent à 2018 au lieu de 2019.
- Les statistiques structurelles sur les entreprises (bénéfices) se réfèrent à 2016 au lieu de 2018.

Sources spécifiques au pays

Companies Registration Office (2021), Firm entries, <https://www.cro.ie/en-ie>

Department of Enterprise, Trade and Employment (2020), Government supports for COVID-19 impacted businesses, <https://enterprise.gov.ie/en/What-We-Do/Supports-for-SMEs/COVID-19-supports/Government-supports-to-COVID-19-impacted-businesses.html>

Insolvency Service of Ireland (2021), Firm bankruptcies, <https://www.isi.gov.ie>

Irish Government (2021), Public Consultation on Ireland's National Recovery and Resilience Plan, <https://www.gov.ie/en/consultation/6760e-public-consultation-on-irelands-national-recovery-and-resilience-plan>

Irish Government (2020), Government agrees next phase of Ireland's COVID-19 response, <https://www.gov.ie/en/news/72ecf5-government-agrees-next-phase-of-irelands-covid-19-response>

Irish Tax and Customs (2020), COVID-19 information and advice for taxpayers and agents, <https://www.revenue.ie/en/corporate/communications/covid19/index.aspx>

Israel

Graphique 6.52. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Israël

Rigueur des mesures gouvernementales



Israël a adopté des mesures d'endiguement particulièrement strictes depuis le début de la pandémie, malgré un assouplissement des contraintes pendant l'été 2020.

Approche stratégique

Les principales mesures de soutien à la trésorerie des PME et des entrepreneurs incluent notamment un **fonds de garantie de l'État pour les petites entreprises**, associé à un dispositif de soutien de 10 milliards NIS destiné à financer les besoins des entreprises en matière de fonds de roulement, ainsi qu'un **plan d'offre de crédit de 5 milliards NIS** mis en œuvre par l'intermédiaire de la Banque d'Israël et proposant aux établissements bancaires des prêts à taux fixe d'une durée de trois ans à l'intention des PME.

Des mesures structurelles ont également été mises en œuvre :

- un **plan de relance en faveur des « moteurs de croissance »**, intégrant une aide spécifique de 1,5 milliard NIS pour les **PME du secteur des hautes technologies** ;

- des **efforts pour encourager la participation des PME aux marchés publics** et inciter les collectivités locales à se fournir auprès des PME locales ;

- un **programme national de soutien à la transformation numérique des PME**, développé en collaboration avec Facebook Israël, le Forum socio-économique israélien et 2B Friendly, accompagné d'autres initiatives dans ce domaine, comme un **programme de subventions de 1 000 NIS** destiné à permettre aux petites entreprises de financer leur raccordement à l'internet par la fibre optique.

Cadre de l'action publique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat

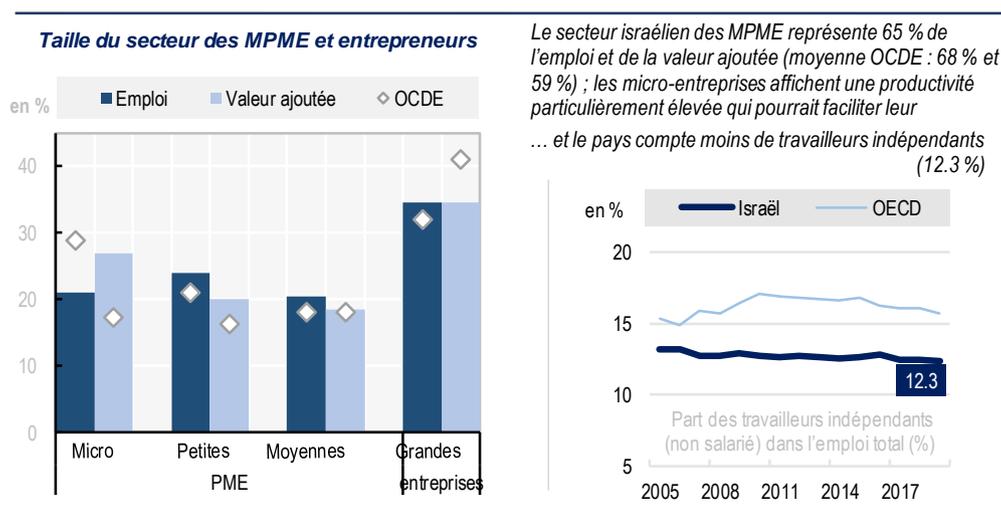
Les politiques relatives aux PME et à l'entrepreneuriat en Israël s'inscrivent dans le cadre d'un **plan d'action pluriannuel** et sont élaborées par différents ministères et organismes en mettant principalement l'accent sur l'innovation et les nouvelles formes d'entrepreneuriat.

L'**Agence israélienne pour les PME** publie chaque année un rapport de synthèse sur les initiatives mises en place intitulé « **Periodic Report on the State of Small and Medium Sized Businesses in Israel** » (Rapport périodique sur l'état des PME en Israël). Cette agence joue également un rôle plus général dans la coordination et la mise en œuvre de l'action publique, notamment par une coopération avec les entreprises et les autorités compétentes ou par l'établissement d'un point d'entrée unique pour différents types d'aides publiques. Au niveau national, l'agence gère par ailleurs un réseau de centres de service à l'appui du développement des entreprises.

Source: *Oxford Stringency Index* (avril 2021) ; base de données de l'OCDE concernant les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat 2021 ; et sources nationales (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934293931>

Graphique 6.53. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Israël



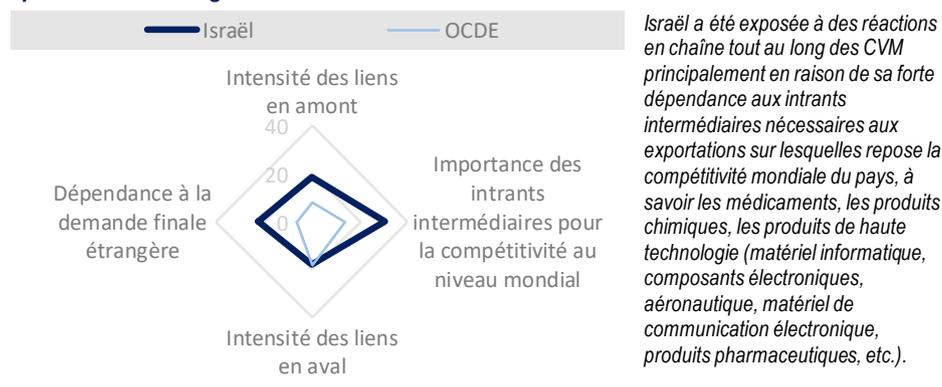
Exposition aux mesures de confinement et aux perturbations de l'activité économique

La pandémie menace d'accroître les problèmes de grande pauvreté auxquels Israël est confronté de longue date, notamment parmi les ultra-orthodoxes et les Arabes israéliens, ainsi que la grande disparité de productivité entre un secteur de haute technologie dynamique et des secteurs plus traditionnels et protégés, principaux pourvoyeurs d'emplois, auxquels est imputable le retard de productivité constaté par rapport aux pays les plus performants de l'OCDE. Les secteurs de la haute technologie ont été moins touchés et plus à même de faire face à la crise, en partie parce qu'ils permettent un plus large recours au télétravail.

La crise du COVID-19 devrait accélérer une restructuration de l'économie, dans les secteurs confrontés à une baisse

Le tourisme emploie directement 3.8% de la population occupée en Israël (moyenne OCDE : 6.7 %).

Exposition aux échanges internationaux et aux CVM



Source: Taille du secteur des MPME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; Part des travailleurs indépendants (2005-19) : base de données EFT de l'OCDE 2020 ; Secteurs les plus exposés (2018) : (OCDE, 2020), basé sur les données CN de l'OCDE ; Régions les plus exposées (2017) : Perspectives régionales de l'OCDE 2021 ; Emploi dans le tourisme (2019) : base de données de l'OCDE sur le tourisme 2021 ; Exposition aux CVM (2015 ou 2016) : base de données TEC de l'OCDE 2021 et base de données AEMN 2017 (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934293950>

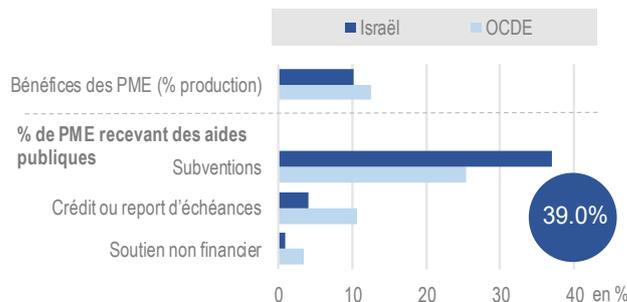
Graphique 6.54. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Israël

Préparation au numérique

Israël dispose à la fois d'un secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) de première classe, d'un écosystème particulièrement dynamique de jeunes entreprises travaillant main dans la main avec les géants du numérique, de l'un des systèmes de recherche des entreprises les plus développés au monde, et également d'un avantage comparatif important dans les TIC.

Néanmoins, la diffusion des technologies numériques et de l'innovation représente encore certains défis dans le pays, comme la généralisation de la couverture du haut débit mobile.

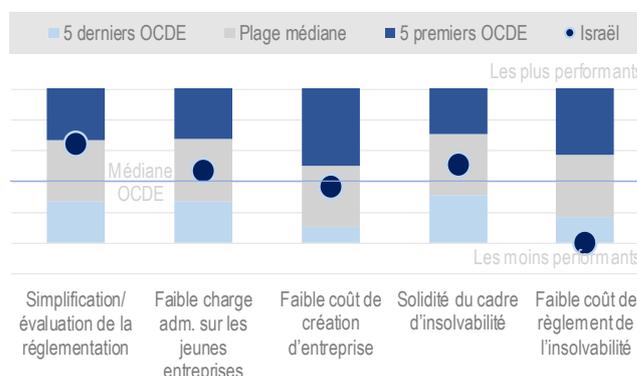
Réserves de liquidités et soutien à la trésorerie



En Israël, 39 % des PME ont pu avoir accès à plusieurs types d'aides publiques et les cumuler (contre 33,6 % dans l'OCDE).

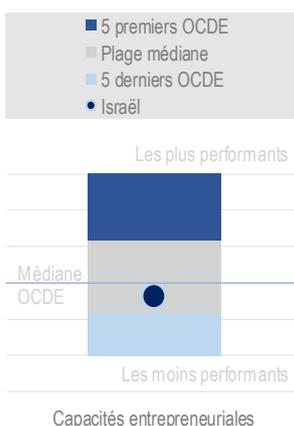
Les aides non remboursables ont été les plus utilisées (37 % des PME).

Cadre réglementaire de l'entrepreneuriat



Israël offre un cadre réglementaire favorable à la création d'entreprise et à la dynamique des entreprises, même si le coût du règlement de l'insolvabilité pourrait être réduit.

Compétences pour l'innovation



La population adulte israélienne a une perception négative de ses capacités à créer une entreprise, ce qui pourrait être un obstacle à la reprise économique.

Le pays compte une part d'adultes disposant de compétences exceptionnelles, bien qu'une majorité des adultes soient sans qualification de base. Cette forte dispersion des compétences participe à la ségrégation sur le marché du travail.

Par rapport à d'autres pays de l'OCDE, on observe également une plus grande inadéquation des compétences sur le marché du travail israélien.

Source: Haut débit (2020, médias sociaux (2019), commerce électronique (2020), infonuagique (2020) : base de données de l'OCDE sur l'usage des TIC par les entreprises 2021 bénéfices des PME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; soutien aux liquidités (2020) : enquête FBS Facebook/OCDE/Banque mondiale 2020 ; cadre réglementaire de l'entrepreneuriat (2018 et 2019) : base de données RMP de l'OCDE 2018 et Doing Business de la BM 2020 ; Compétences pour l'innovation (2019 et 2015) : GEM 2019 et base de données de l'OCDE sur les compétences pour l'emploi 2018 (voir les références et les définitions par pays).

Notes sur le pays

- Les statistiques structurelles sur les entreprises proviennent des Perspectives de l'OCDE pour les PME&E 2019 et se réfèrent à 2015.
- Les statistiques structurelles sur les entreprises (bénéfices) se réfèrent à 2011 au lieu de 2018.
- Les informations sur l'adoption du numérique proviennent d'un rapport de l'OCDE consacré à la blockchain en Israël (Bianchini et Kwon, 2020).
- Les informations sur l'inadéquation des compétences proviennent des Études économiques de l'OCDE sur Israël 2018 (OCDE, 2018).

Sources spécifiques au pays

Bianchini, M. et I. Kwon (2020), Blockchain for SMEs and entrepreneurs in Israel, OECD SME and Entrepreneurship Papers, n° 18, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/b6d380ed-en>

OECD (2018), OECD Economic Surveys: Israel 2018, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/eco_surveys-isr-2018-en

OECD (2021), Going Digital Toolkit - Israel, <https://goingdigital.oecd.org/countries/isr>

OECD (2021), "Israel" in Economic Policy Reforms 2021: Going for Growth, <https://www.oecd.org/economy/growth/Israel-country-note-going-for-growth-2021.pdf>

Italie

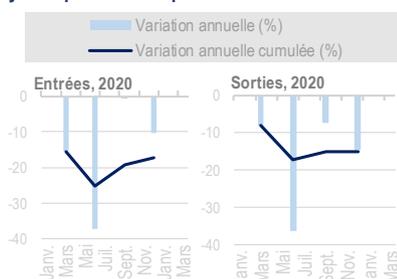
Graphique 6.55. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Italie

Rigueur des mesures gouvernementales



L'Italie a adopté des dispositions particulièrement restrictives depuis le début de la pandémie.

Dynamique des entreprises



La crise a par ailleurs entraîné une modification de la dynamique des entreprises italiennes. Les créations d'entreprises se sont effondrées et leur niveau à la fin de l'année 2020 restait bien inférieur à leur niveau de 2019. Les sorties d'entreprises ont quant à elles ralenti et sont restées faibles par rapport aux années précédentes.

Approche stratégique

Les principales mesures de soutien à la trésorerie des PME et des entrepreneurs incluent notamment le **décret « Cura Italia »** et le **décret d'aide à la trésorerie (2020)** visant à préserver les entreprises au moyen de garanties de prêts, d'allègements fiscaux et de soutien aux liquidités, et d'une extension de 1.5 milliard EUR au fonds central de garantie à l'intention des PME.

Des mesures structurelles ont également été mises en œuvre :

- le **décret sur la relance** (loi n° 77/2020), affectant 155 milliards EUR au soutien de l'économie, de l'emploi et des politiques sociales, en mettant l'accent sur **les exportations, l'internationalisation et les investissements**, notamment sous la forme de :

- un **plan de 4 milliards EUR** de l'assureur italien des crédits à l'exportation (*Servizi Assicurativi del Commercio Estero*, SACE), destiné à aider les PME à faire face à leurs besoins de trésorerie et à diversifier leurs débouchés à l'exportation,
- un **nouveau système de co-assurance** renforçant le soutien public à l'exportation et basé sur l'association d'une assurance d'État à hauteur de 90 % et d'une assurance privée d'entreprise à hauteur de 10 % ;

- un **plan de reprise et de renforcement de la résilience** fondé sur des mesures (incitations fiscales, aide à la formation, etc.) visant à accélérer la transformation numérique des PME et renforcer l'investissement dans les actifs incorporels, l'internationalisation (notamment dans les secteurs de production locale) et la participation à des chaînes d'approvisionnement plus novatrices.

Cadre de l'action publique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat

En Italie, les politiques relatives aux PME et à l'entrepreneuriat relèvent de **stratégies et de cadres d'action plus larges**.

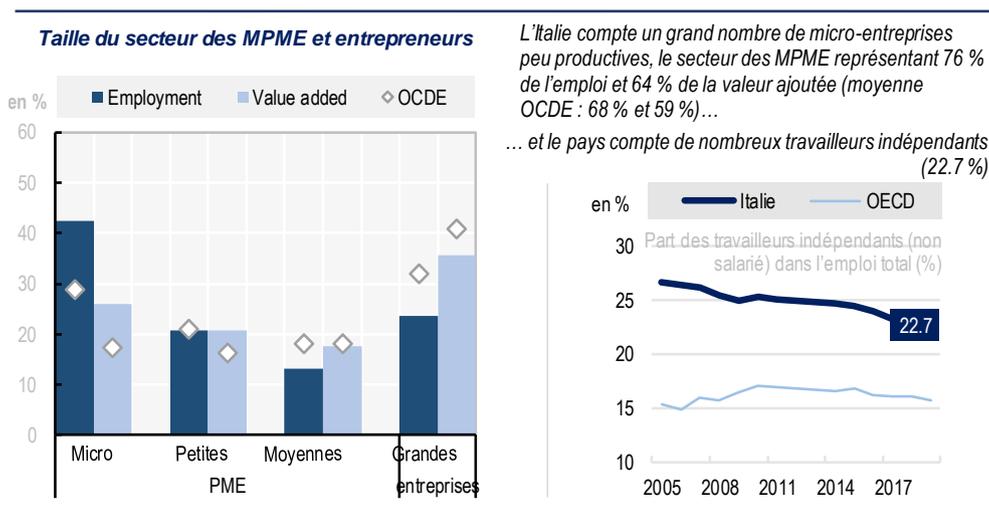
Le **ministère du Développement économique** (*Ministero dello Sviluppo Economico*, MiSE) est responsable du développement des politiques en faveur des PME. Toute coordination avec d'autres ministères intervenant auprès des PME a lieu au cas par cas. L'**agence INVITALIA** est chargée de la mise en œuvre des mesures de soutien associées aux stratégies en faveur des PME et élaborées par le MiSE.

L'Italie a adopté une série d'initiatives ciblées afin de répondre aux besoins de certains groupes spécifiques de PME ou d'apporter une réponse à des problèmes particuliers. On peut notamment citer la **légalisation relative aux PME et aux jeunes entreprises novatrices**, prévoyant la mise en place d'un système de suivi périodique, ou encore le **plan « Transition 4.0 »**, encourageant la transformation numérique des entreprises.

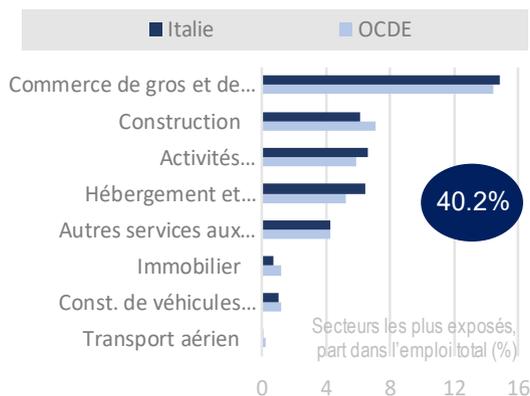
Source: *Oxford Stringency Index* (avril 2021) ; base de données de l'OCDE concernant les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat 2021 ; et sources nationales (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934293988>

Graphique 6.56. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Italie



Exposition aux mesures de confinement et aux perturbations de l'activité économique

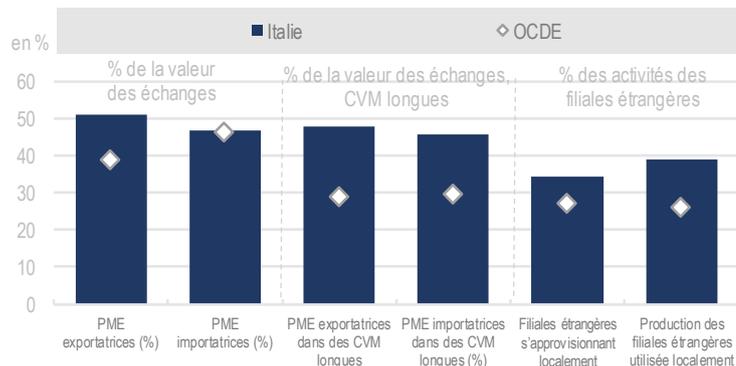


L'Italie a été davantage exposée aux perturbations de l'activité économique pendant la pandémie : les secteurs les plus touchés représentent 40.2 % de l'emploi total (moyenne OCDE : 39.7 %).

La **Province de Bolzano** (Haut-Adige/Sud-Tyrol) est la région la plus exposée du pays, avec quelque 34 % d'emplois menacés, en raison de la concentration dans cette région d'activités de commerce de gros et de détail et d'hébergement

Le tourisme emploie directement 8.8% de la population occupée en Italie (moyenne OCDE : 6.7 %).

Exposition aux échanges internationaux et aux CVM



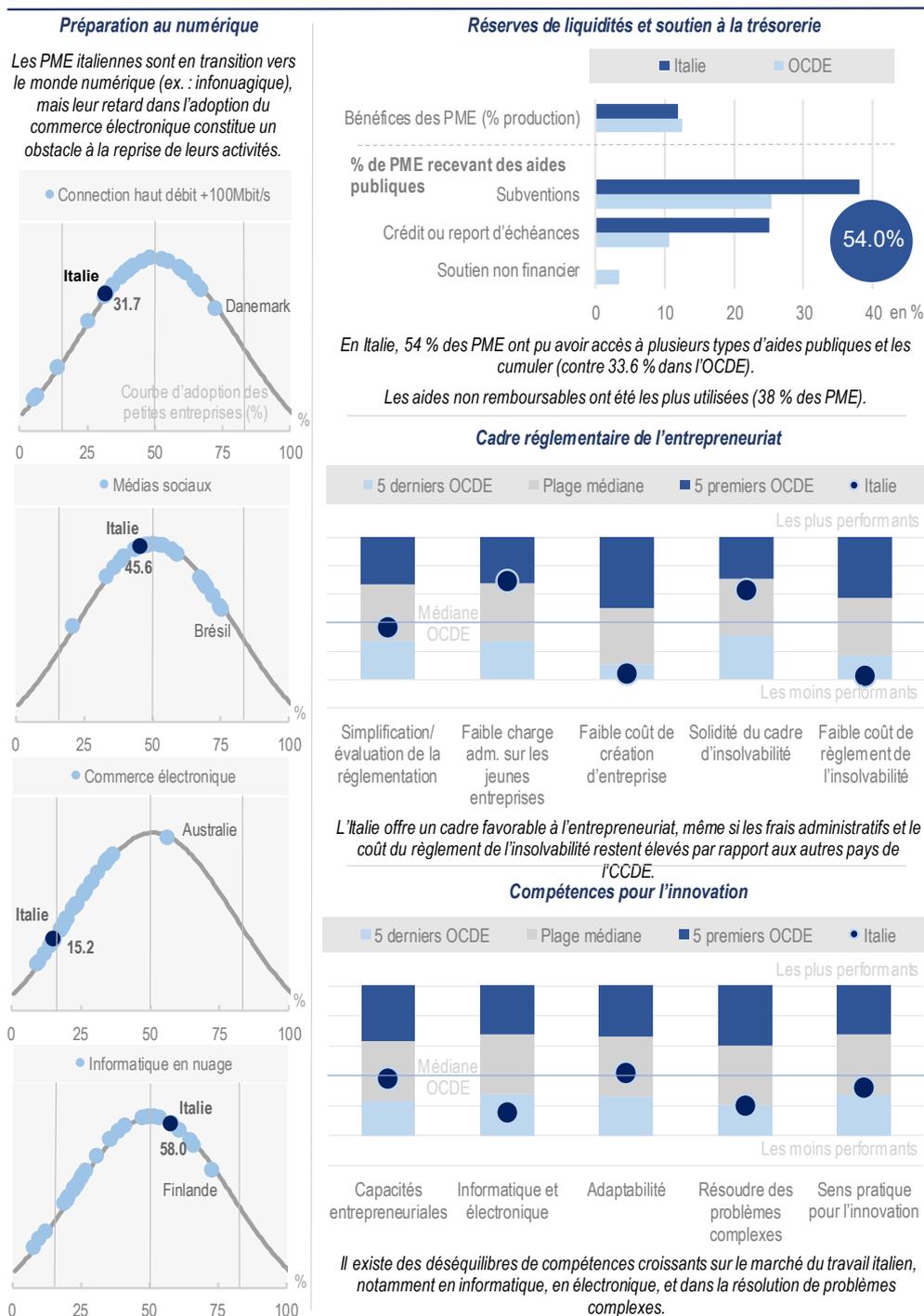
Les PME italiennes ont été davantage exposées aux perturbations des CVM car plus engagées dans les échanges internationaux (en tant qu'exportatrices) et les longues chaînes de valeur.

Elles pourraient être davantage menacées si l'investissement direct étranger est durablement concerné, eu égard au poids des filiales étrangères dans le pays.

Source: Taille du secteur des MPME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; Part des travailleurs indépendants (2005-19) : base de données EFT de l'OCDE 2020 ; Secteurs les plus exposés (2018) : (OCDE, 2020), basé sur les données CN de l'OCDE ; Régions les plus exposées (2017) : Perspectives régionales de l'OCDE 2021 ; Emploi dans le tourisme (2019) : base de données de l'OCDE sur le tourisme 2021 ; Exposition aux CVM (2015 ou 2016) : base de données TEC de l'OCDE 2021 et base de données AEMN 2017 (voir les références et définitions par pays).

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934294007>

Graphique 6.57. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Italie



Source: Haut débit (2020, médias sociaux (2019), commerce électronique (2020), infonuagique (2020) : base de données de l'OCDE sur l'usage des TIC par les entreprises 2021 bénéfices des PME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; soutien aux liquidités (2020) : enquête FBS Facebook/OCDE/Banque mondiale 2020 ; cadre réglementaire de l'entrepreneuriat (2018 et 2019) : base de données RMP de l'OCDE 2018 et Doing Business de la BM 2020 ; Compétences pour l'innovation (2019 et 2015) : GEM 2019 et base de données de l'OCDE sur les compétences pour l'emploi 2018 (voir les références et les définitions par pays).

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934294026>

Notes sur le pays

- Les données des comptes nationaux annuels se réfèrent à 2017 au lieu de 2018. Les statistiques du tourisme se réfèrent à 2017 au lieu de 2019.

Sources spécifiques au pays

Governo dell'Italia (2021). Piano Nazionale di Ripresa e Resilienza – Italia Domani, <https://www.governo.it/sites/governo.it/files/PNRR.pdf>

Informazioni Parlamentari (2021). Obiettivo Innovazione Digitale : Il Next Gen EU per Trasformare le PMI Italiane – Convegno Innovazione Digitale nelle PMI, <http://www.infoparlamento.it/eventi/eventi-infoparlamento/obiettivo-innovazione-digitale-il-next-gen-eu-per-trasformare-le-pmi-italiane-convegno-innovazione-digitale-nelle-pmi>

Solidarietà Digitale (2020), Solidarietà Digitale al servizio di studenti e commercianti, <https://solidarietadigitale.agid.gov.it/iniziative/#/>

Japon

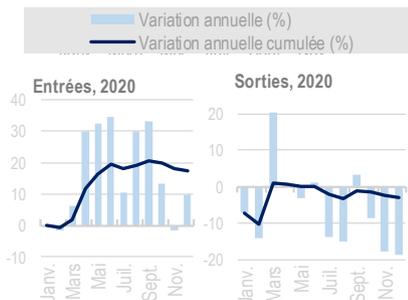
Graphique 6.58. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence au Japon

Rigueur des mesures gouvernementales



Ayant tiré les enseignements d'expériences antérieures dans la gestion des épidémies, le Japon a adopté des mesures moins restrictives que d'autres pays de l'OCDE.

Dynamique des entreprises



Le nombre de créations d'entreprises a connu une croissance continue au Japon en 2020, ce qui s'est traduit par une augmentation de 17,5 % des entrées d'entreprises par rapport à 2019. Le niveau des sorties d'entreprises est également resté inférieur à celui de 2019.

Approche stratégique

Les principales mesures de soutien à la trésorerie des PME et des entrepreneurs incluent notamment :

- un **programme de prêts d'urgence de 720 millions JPY** et un **prêt de lutte contre la crise de 300 millions JPY** visant à soutenir les PME grâce à des prêts à faible taux d'intérêt accordés par les institutions financières publiques ;
- des **subventions en espèces pour les PME** (jusqu'à 2 millions JPY) pour les entreprises ayant enregistré une baisse d'au moins 50 % de leurs recettes mensuelles en glissement annuel.

Des mesures structurelles ont également été mises en œuvre :

- un **plan de relance économique de 117 000 milliards JPY** pour l'établissement de dispositifs d'aide au loyer à l'intention des PME ;
- un **plan de 430 milliards JPY en partie consacré au soutien aux PME**, notamment sous forme de subventions à l'appui du télétravail, et destiné à encourager les PME à adopter des solutions informatiques et à développer des circuits de vente en ligne.

Cadre de l'action publique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat

Au Japon, les politiques relatives aux PME et à l'entrepreneuriat s'inscrivent dans le cadre d'un **plan d'action pluriannuel**.

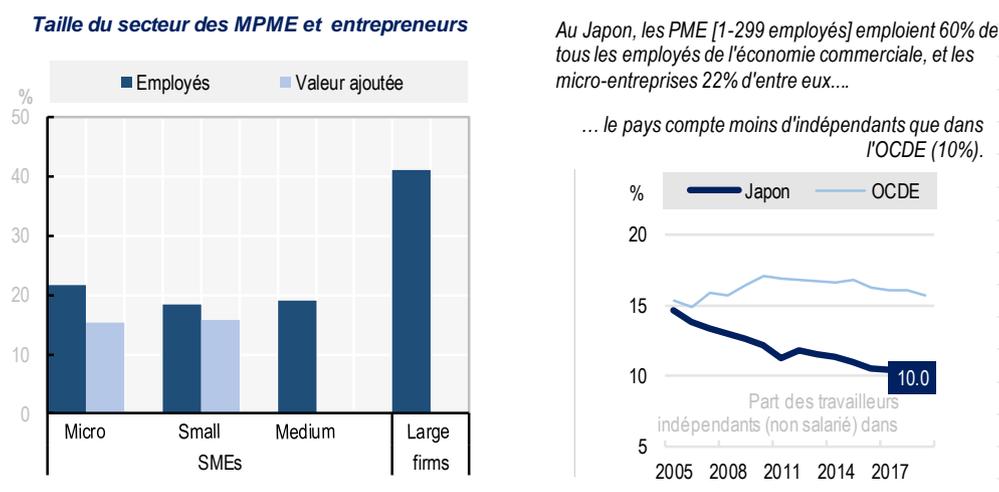
Au niveau national, l'**agence pour les PME** œuvre sous l'égide du ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie pour exécuter les stratégies en faveur des PME et coordonner leur application avec d'autres acteurs. La plateforme **SME Support Japan** et les **centres régionaux de soutien aux PME** proposent d'autres dispositifs d'aide à l'intention des petites entreprises et aux PME de manière plus générale. La collaboration entre le ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie et les préfectures au niveau local permet d'assurer une **cohérence verticale dans l'application des politiques publiques**.

L'agence pour les PME publie également différents rapports annuels. Le **Livre blanc sur les PME au Japon de 2020** souligne par exemple l'importance des PME et des petites entreprises dans la création de valeur, y compris à l'échelle régionale, et pointe les disparités en matière de performances et d'objectifs des PME, ainsi que la nécessité d'intégrer ces aspects dans l'élaboration des politiques publiques. Ce rapport recommande également de renforcer de la coopération entre les différents organismes de soutien aux PME.

Source: *Oxford Stringency Index* (avril 2021) ; base de données de l'OCDE concernant les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat 2021 ; et sources nationales (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934294045>

Graphique 6.59. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat au Japon



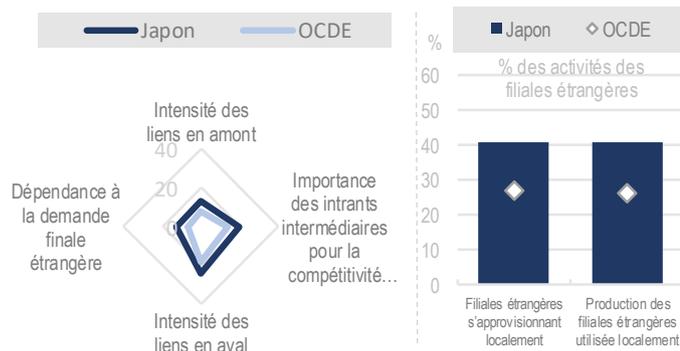
Economic exposure to lockdowns and business disruptions

Le PIB du Japon a augmenté de 5,0% au troisième trimestre 2020, après une contraction de 8,2% au trimestre précédent. Bien qu'il s'agisse de la croissance trimestrielle la plus élevée jamais enregistrée depuis 1980, le niveau du PIB reste inférieur de 4,3% à celui du quatrième trimestre 2019. Les principaux contributeurs à la croissance proviennent de la hausse de la consommation des ménages, de la consommation publique et des exportations nettes. En particulier, la consommation privée a augmenté de 4,7%, tirée par le rebond après l'assouplissement des mesures de confinement et en conséquence du soutien du gouvernement augmentant principalement la consommation de services (en particulier les restaurants, les loisirs et les sports) et les biens durables (notamment les voitures). La consommation publique a augmenté de 2,2% en raison des mesures de soutien politique, notamment des subventions aux voyages. Les exportations nettes ont largement contribué à la croissance au troisième trimestre.

Okinawa, la région la plus exposée du pays, compte environ 38% d'emplois à risque, notamment en raison de la concentration régionale des activités liées au commerce de gros et de détail, et à l'hébergement et aux services de restauration.

Avant le COVID-19, le tourisme représentait 9,8% de l'emploi total au Japon (OCDE 6,7%)

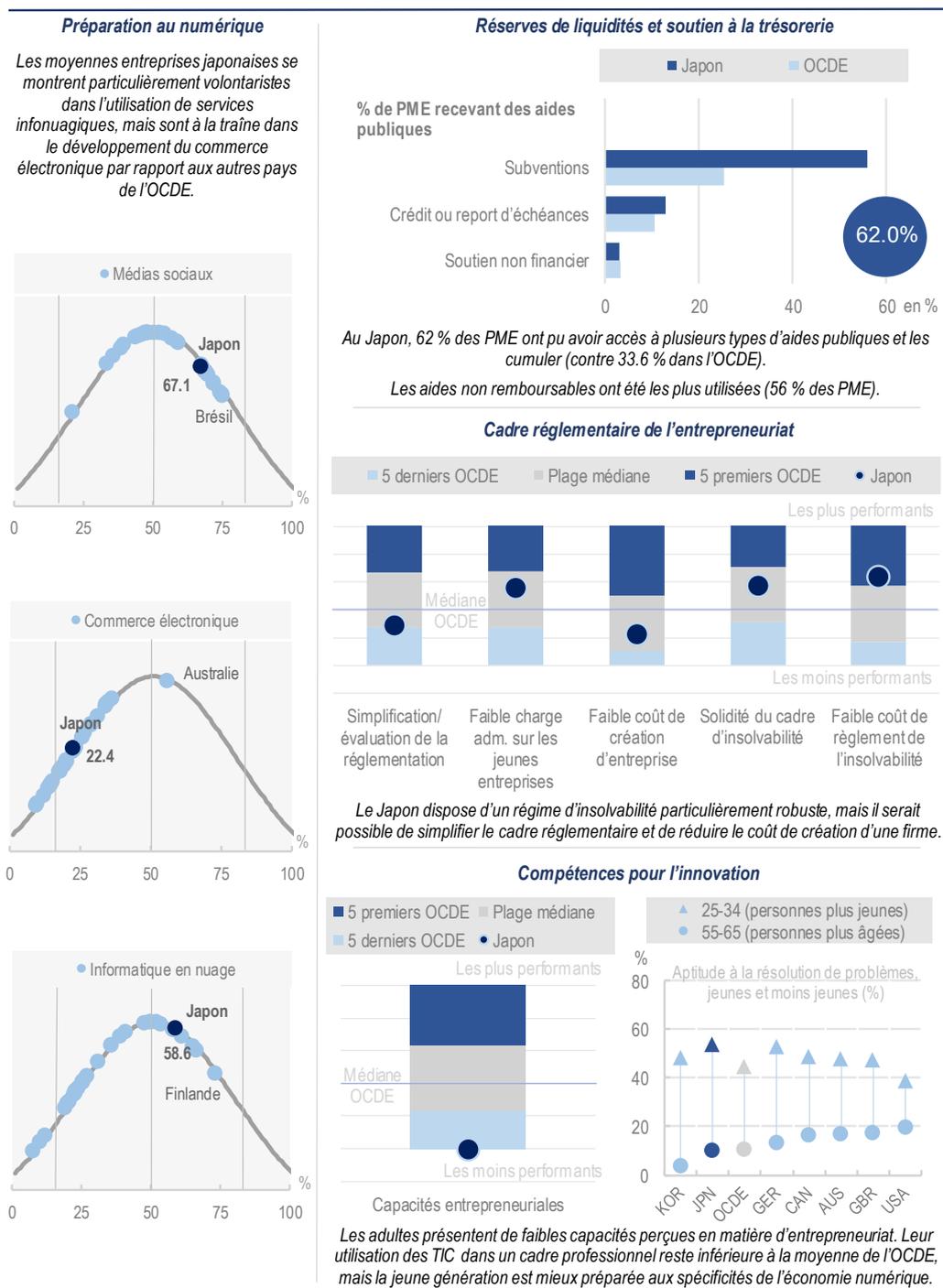
Exposition aux échanges internationaux et aux CVM



Source: Taille du secteur des MPME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; Part des travailleurs indépendants (2005-19) : base de données EFT de l'OCDE 2020 ; Secteurs les plus exposés (2018) : (OCDE, 2020), basé sur les données CN de l'OCDE ; Régions les plus exposées (2017) : Perspectives régionales de l'OCDE 2021 ; Emploi dans le tourisme (2019) : base de données de l'OCDE sur le tourisme 2021 ; Exposition aux CVM (2015 ou 2016) : base de données TEC de l'OCDE 2021 et base de données AEMN 2017 (voir les références et définitions par pays).

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934294064>

Graphique 6.60. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat au Japon



Source: Haut débit (2020, médias sociaux (2019), commerce électronique (2020), infonuagique (2020) : base de données de l'OCDE sur l'usage des TIC par les entreprises 2021 bénéfices des PME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; soutien aux liquidités (2020) : enquête FBS Facebook/OCDE/Banque mondiale 2020 ; cadre réglementaire de l'entrepreneuriat (2018 et 2019) : base de données RMP de l'OCDE 2018 et Doing Business de la BM 2020 ; Compétences pour l'innovation (2019 et 2015) : GEM 2019 et base de données de l'OCDE sur les compétences pour l'emploi 2018 (voir les références et les définitions par pays).

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934294083>

Notes sur le pays

- Les statistiques du tourisme se réfèrent à 2018 au lieu de 2019.
- Les statistiques structurelles sur les entreprises proviennent des Perspectives de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat 2019 et font référence à 2016.
- Les données sur l'adoption du numérique font référence aux entreprises de taille moyenne, contrairement aux autres profils de pays où elles font référence aux petites entreprises. Les données pour le Japon sont celles de 2019 pour le cloud computing et de 2018 pour le e-commerce et les médias sociaux (au lieu de 2019).
- Les données PIAAC sur les compétences en résolution de problèmes proviennent de la Stratégie de l'OCDE en matière de compétences pour le Japon (OCDE, 2019) .

Sources spécifiques au pays

Bank of Japan (2021), Monetary Policy, https://www.boj.or.jp/en/mopo/mpmsche_minu/index.htm

Prime Minister of Japan and his Cabinet (2021), Ongoing Topics, <http://japan.kantei.go.jp/ongoingtopics/index.html>

OECD (2021), "Changing skill needs in the Japanese labour market", in Creating Responsive Adult Learning Opportunities in Japan, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/8f7fec9-en>

OECD (2019), "Japan", in OECD SME and Entrepreneurship Outlook 2019, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/50f7a540-en>

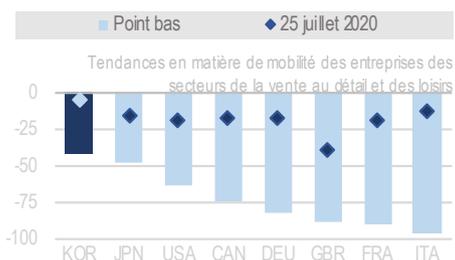
OECD (2019), "Japan", in OECD Skills Strategy 2019: Skills to Shape a Better Future, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/9789264313835-en>

OECD (2018), Working Better with Age: Japan, Ageing and Employment Policies, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/9789264201996-en>

Corée

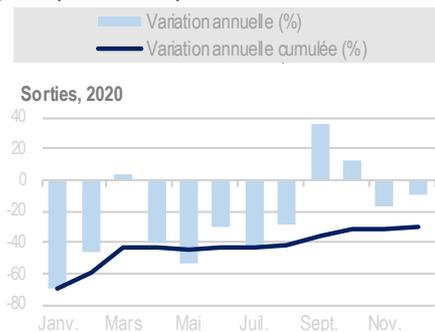
Graphique 6.61. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Corée

Rigueur des mesures gouvernementales



La Corée fut l'un des premiers pays touchés par la pandémie, mais la mise en œuvre d'actions efficaces lui a permis d'éviter des périodes de confinement prolongées (données du 27 juillet 2020).

Dynamique des entreprises



Le niveau des faillites en Corée est resté beaucoup plus faible en 2020 qu'en 2019, enregistrant une chute d'environ 30 % en glissement sur un an.

Approche stratégique

Les principales mesures de soutien à la trésorerie des PME et des entrepreneurs incluent notamment : un **plan du ministère des PME et des Jeunes Entreprises de 1 600 milliards KRW**, associé à un **fonds d'urgence** pour les PME et les travailleurs indépendants, des **garanties publiques de crédits** et des **procédures de passation de marché public simplifiées** grâce à une limitation des inspections sur site.

Des mesures structurelles ont également été mises en œuvre :

- un **projet de type « New Deal » de 5 100 milliards KRW** reposant sur trois piliers principaux : un nouveau pacte numérique, un nouveau pacte vert et de nouveaux filets de sécurité sociale, plus robustes ;
- une **initiative de 1 500 milliards KRW visant à relocaliser certaines activités économiques** et inciter les PME performantes à rapatrier leurs sites de production ;
- un **plan détaillé en faveur des PME pour la période 2020-22**, articulé autour de trois axes :
 - i) la transformation numérique des PME et des micro-entreprises,
 - ii) une aide personnalisée pour les PME traditionnelles, les micro-entreprises et les marchés traditionnels, et
 - iii) des systèmes de protection encourageant l'entrepreneuriat de la seconde chance et une infrastructure de soutien permettant aux PME de faire face aux conséquences de la pandémie de COVID-19.

Cadre de l'action publique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat

La Corée s'appuie sur un **ministère dédié aux PME pour la mise en œuvre de stratégies spécifiques**.

En 2017, la Corée a ainsi créé le **ministère des PME et des jeunes entreprises** afin de remplacer l'ancienne agence des petites et moyennes entreprises (à l'origine rattachée au ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Énergie). Le ministère est chargé de coordonner les politiques nationales relatives aux PME et aux micro-entreprises, et de superviser 13 agences régionales.

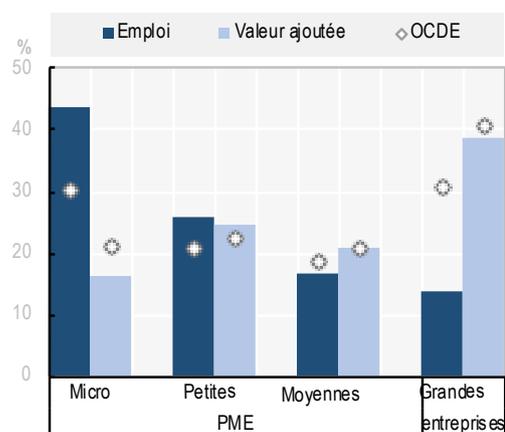
Les politiques relatives aux PME sont de plus en plus axées sur les entreprises novatrices et la mise en œuvre d'une stratégie de croissance doublement gagnante, applicable à la fois aux PME et aux grandes entreprises, tel que défini dans le **plan détaillé en faveur des PME** des autorités coréennes.

Source: *Oxford Stringency Index* (avril 2021) ; base de données de l'OCDE concernant les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat 2021 ; et sources nationales (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934294102>

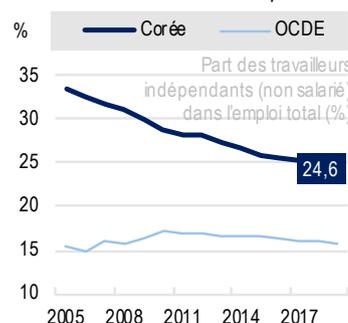
Graphique 6.62. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Corée

Taille du secteur des MPME et entrepreneurs



La Corée compte une importante population de micro-entreprises à faible productivité qui coexistent avec de grands conglomérats à forte productivité (chaebds). Le secteur des MPME représente 86 % de l'emploi et 61 % de la valeur ajoutée (moyenne OCDE : 69 % et 59 %).

... le pays compte également de nombreux travailleurs indépendants (24,6%).



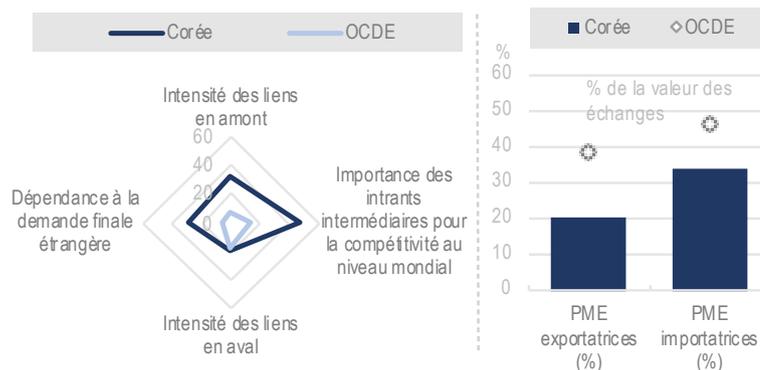
Exposition aux mesures de confinement et aux perturbations de l'activité économique

Les secteurs liés aux voyages et aux loisirs ont été durement touchés en Corée et ne se redressent que progressivement.

L'industrie est affectée par l'effondrement mondial de la demande, notamment pour la pétrochimie et l'automobile. Le marché des semi-conducteurs a également été mis à rude épreuve. Les services restent inférieurs aux niveaux d'avant la pandémie

Jeju-do, la plus grande île du pays, est la région la plus exposée, avec environ 37% des emplois menacés. Cela est dû à la forte concentration régionale de services d'hébergement et de restauration, ainsi que de commerce de gros et de détail.

Exposition aux échanges internationaux et aux CVM



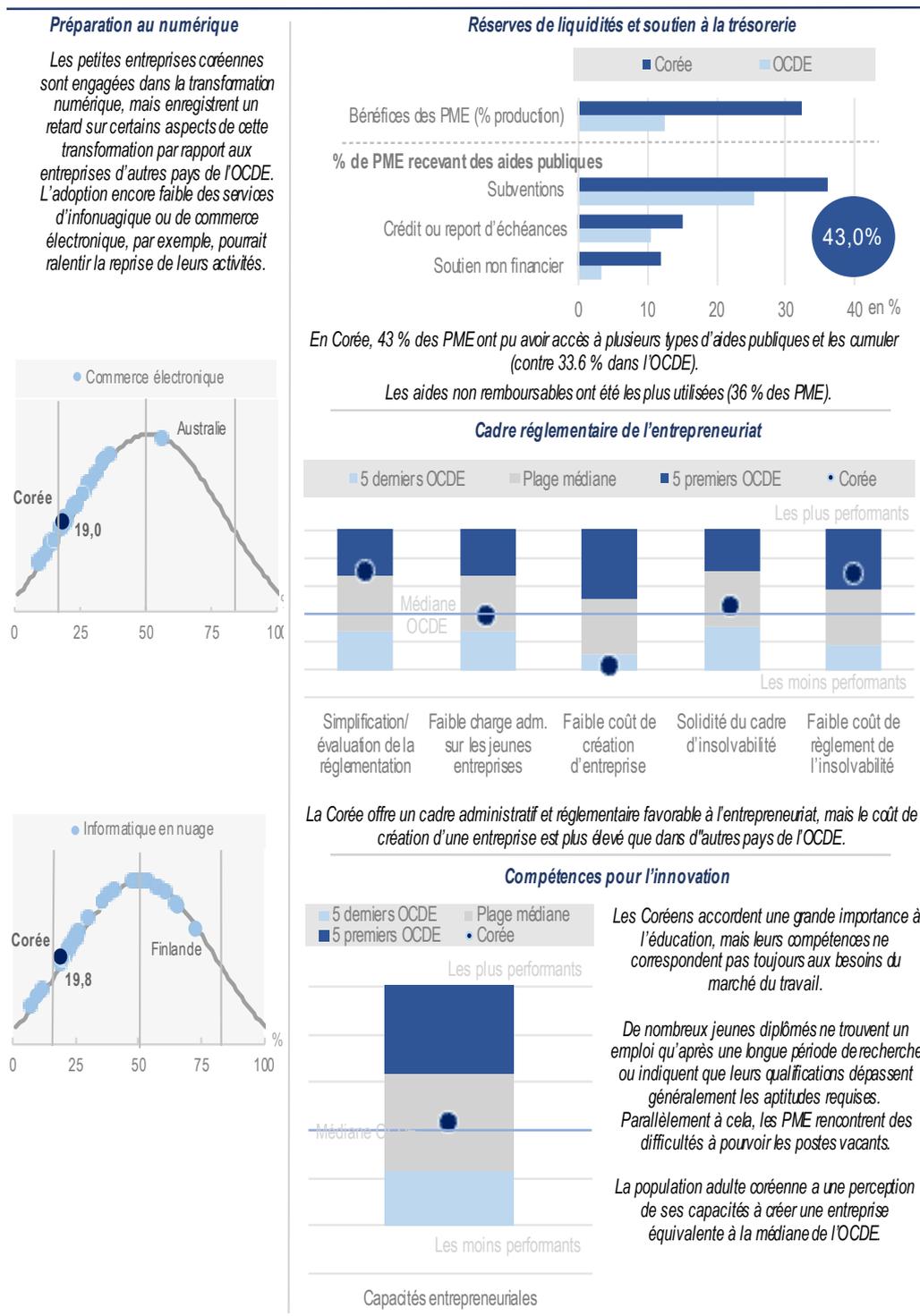
La Corée a été exposée à des réactions en chaîne le long des CVM principalement en raison de sa forte intégration dans le commerce international en tant qu'importateur (liens en amont).

Le pays est fortement tributaire des intrants intermédiaires importés pour sa compétitivité mondiale, mais aussi de la demande étrangère pour les perspectives de marché.

Source: Taille du secteur des MPME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; Part des travailleurs indépendants (2005-19) : base de données EFT de l'OCDE 2020 ; Secteurs les plus exposés (2018) : (OCDE, 2020), basé sur les données CN de l'OCDE ; Régions les plus exposées (2017) : Perspectives régionales de l'OCDE 2021 ; Emploi dans le tourisme (2019) : base de données de l'OCDE sur le tourisme 2021 ; Exposition aux CVM (2015 ou 2016) : base de données TEC de l'OCDE 2021 et base de données AEMN 2017 (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934294121>

Graphique 6.63. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Corée



Source: Haut débit (2020, médias sociaux (2019), commerce électronique (2020), infonuagique (2020) : base de données de l'OCDE sur l'usage des TIC par les entreprises 2021 bénéfices des PME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; soutien aux liquidités (2020) : enquête FBS Facebook/OCDE/Banque mondiale 2020 ; cadre réglementaire de l'entrepreneuriat (2018 et 2019) : base de données RMP de l'OCDE 2018 et Doing Business de la BM 2020 ; Compétences pour l'innovation (2019 et 2015) : GEM 2019 et base de données de l'OCDE sur les compétences pour l'emploi 2018 (voir les références et les définitions par pays).

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934294140>

Notes sur le pays

- Les tendances en matière de mobilité sont extraites des Études économiques de l'OCDE : Corée 2020 (OCDE, 2020), elles-mêmes fondées sur le Rapport sur la mobilité de la communauté (COVID-19) du 27 juillet 2020, et correspondent aux tendances de mobilité des lieux tels que les restaurants, les cafés, les centres commerciaux, les parcs à thème, les musées, les bibliothèques et les cinémas.
- Les données sur les services d'infonuagique se rapportent à 2018 au lieu de 2020. Les données sur le commerce électronique se rapportent à 2019 au lieu de 2020. Les statistiques structurelles sur les entreprises (bénéfices) se rapportent à 2016 au lieu de 2018.
- Information on skills mismatches come from a dedicated OECD report on "Investing in Youth: Korea » (OCDE, 2019).

Sources spécifiques au pays

IMF (2021), *Mountains after Mountains: Korea is Containing COVID-19 and Looking Ahead* - IMF Country Focus, <https://www.imf.org/en/News/Articles/2021/04/29/na042921-mountains-after-mountains-korea-is-containing-covid-19-and-looking-ahead>.

Ministry of SMEs and Startups (2021), <https://www.mss.go.kr/site/eng/main.do>.

OECD (2020), *OECD Economic Surveys: Korea 2020*, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/2dde9480-en>.

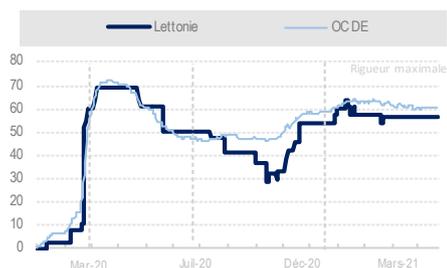
OECD (2019), *Investing in Youth: Korea*, Investing in Youth, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/4bf4a6d2-en>.

OECD (2019), "Reducing the gap between skill supply and demand in Korea", in *Investing in Youth: Korea*, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/dfe47455-en>.

Lettonie

Graphique 6.64. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Lettonie

Rigueur des mesures gouvernementales



À partir du second semestre de 2020, la Lettonie s'est distinguée des autres pays de l'OCDE par un assouplissement des mesures gouvernementales.

Approche stratégique

Les principales mesures de soutien aux PME et aux entrepreneurs touchés par la crise du COVID-19 sont centrées sur les problèmes de liquidités :

- un **plan de soutien aux liquidités de 60 millions EUR** à destination des entreprises de tous les secteurs, prévoyant notamment le reversement d'un montant de TVA autorisé à tous les contribuables dans les 30 jours suivant l'envoi de la déclaration de TVA, associé à un remboursement de TVA reporté au cours des exercices précédents ;

- un **plan de 35 millions EUR relatif à l'impôt sur le revenu des personnes physiques**, par lequel les contribuables sont exemptés de versements anticipés au titre de l'exercice 2020 ;

- des garanties pour les PME par l'intermédiaire d'**ALTUM**, l'institution financière nationale de développement, selon les modalités suivantes :

- des **garanties individuelles** jusqu'à 5 millions EUR par bénéficiaire, à hauteur de 50 % et pour une durée maximale de 2 ans,

- des **prêts de fonds de roulement** jusqu'à 1,5 million EUR par bénéficiaire et pour une durée de 2 ans,

- une **baisse des taux d'intérêt** pour les prêts à destination des entreprises du secteur du tourisme, à hauteur de 50 % pour les PME et de 15 % pour les grandes entreprises ;

- des **initiatives dans le domaine des technologies financières** visant à soutenir le financement des PME dans le contexte de la pandémie.

Cadre de l'action publique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat

En Lettonie, les politiques relatives aux PME et à l'entrepreneuriat relèvent de **stratégies et de cadres d'action plus larges**.

Les **lignes directrices régissant la politique industrielle nationale** de 2014 ont été développées pour faire face à la crise financière mondiale, avec pour objectif de renforcer la viabilité à long terme de l'économie. Ces lignes directrices portent notamment sur la compétitivité, les exportations, la transformation numérique, l'innovation et la baisse des coûts énergétiques, mais aussi, dans une optique de stimulation de l'entrepreneuriat, sur la réduction des charges administratives et le soutien aux jeunes et aux micro-entreprises.

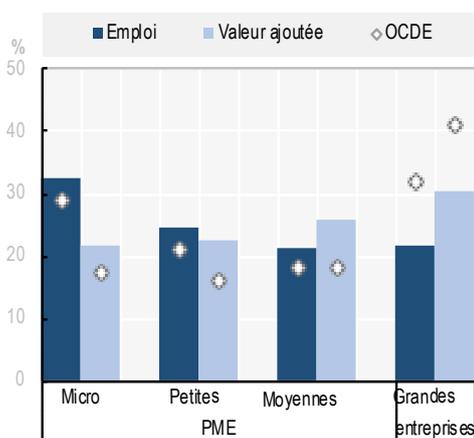
La Lettonie a par ailleurs créé des **guichets uniques pour les entreprises**, aussi bien physiques que virtuels, et ouverts à toutes les PME. Dans la mesure où les petites entreprises souffrent souvent d'un déficit d'information sur les mesures de soutien mises en place par le gouvernement, l'un des défis majeurs pour ces agences généralistes est d'être suffisamment accessibles aux PME.

Source: *Oxford Stringency Index* (avril 2021) ; base de données de l'OCDE concernant les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat 2021 ; et sources nationales (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934294159>

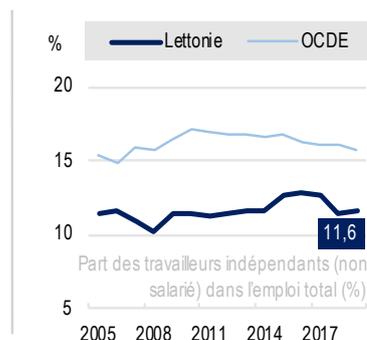
Graphique 6.65. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Lettonie

Taille du secteur des MPME et entrepreneurs

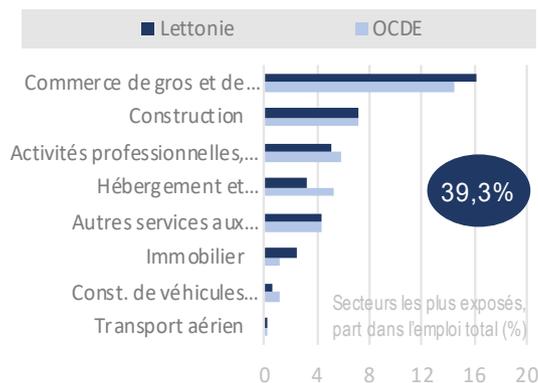


La Lettonie compte une importante population de MPME, et de PME particulièrement productives, le secteur contribuant globalement à 78 % de l'emploi et à 70 % de la valeur ajoutée (moyenne OCDE, 68 % et 59 %)...

... le pays compte moins de travailleurs indépendants (11,6%).



Exposition aux mesures de confinement et aux perturbations de l'activité économique

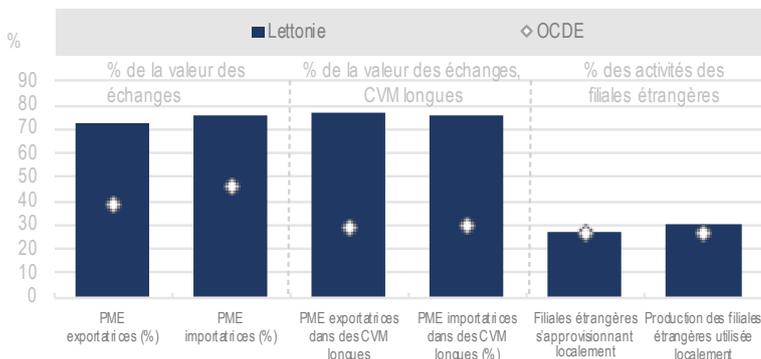


La Lettonie a été légèrement moins exposée aux perturbations des entreprises pendant la pandémie : les secteurs les plus touchés représentent 39,3 % de l'emploi total (39,7 % en moyenne dans l'OCDE).

Le pays compte environ 30 % d'emplois à risque, principalement dus au commerce de gros et de détail, ainsi qu'à la construction et aux services immobiliers.

Avant la COVID-19, le tourisme représentait 8,3% de l'emploi total en Lettonie (OCDE 6,7%).

Exposition aux échanges internationaux et aux CVM



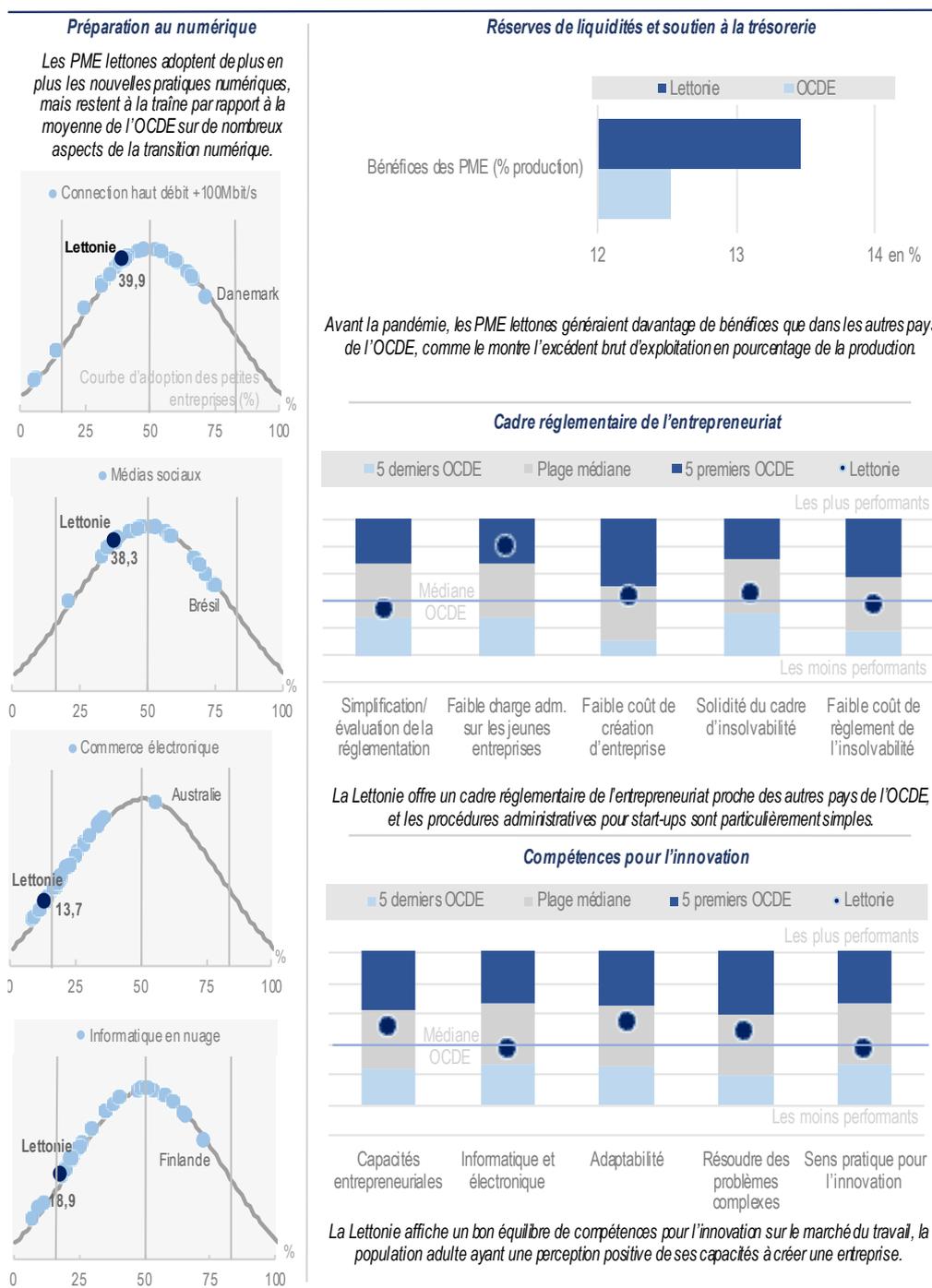
Les PME lettones ont été particulièrement exposées aux perturbations des chaînes de valeur mondiales, étant profondément engagées dans le commerce international et les longues chaînes de valeur.

Les filiales étrangères ont également une empreinte notable dans le pays.

Source: Taille du secteur des MPME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; Part des travailleurs indépendants (2005-19) : base de données EFT de l'OCDE 2020 ; Secteurs les plus exposés (2018) : (OCDE, 2020), basé sur les données CN de l'OCDE ; Régions les plus exposées (2017) : Perspectives régionales de l'OCDE 2021 ; Emploi dans le tourisme (2019) : base de données de l'OCDE sur le tourisme 2021 ; Exposition aux CVM (2015 ou 2016) : base de données TEC de l'OCDE 2021 et base de données AEMN 2017 (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934294178>

Graphique 6.66. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Lettonie



Source: Haut débit (2020, médias sociaux (2019), commerce électronique (2020), infonuagique (2020) : base de données de l'OCDE sur l'usage des TIC par les entreprises 2021 bénéfices des PME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; soutien aux liquidités (2020) : enquête FBS Facebook/OCDE/Banque mondiale 2020 ; cadre réglementaire de l'entrepreneuriat (2018 et 2019) : base de données RMP de l'OCDE 2018 et Doing Business de la BM 2020 ; Compétences pour l'innovation (2019 et 2015) : GEM 2019 et base de données de l'OCDE sur les compétences pour l'emploi 2018 (voir les références et les définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934294197>

Notes sur le pays

- Les données des comptes nationaux annuels se réfèrent à 2017 au lieu de 2018.
- Les statistiques structurelles sur les entreprises (bénéfices) se rapportent à 2016 au lieu de 2018.

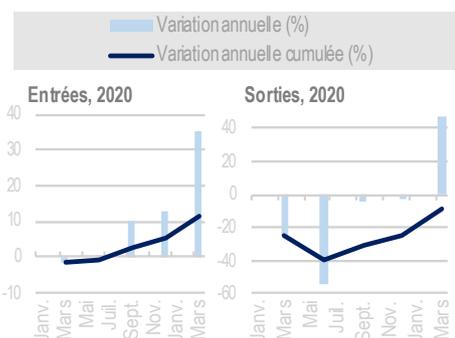
Lituanie

Graphique 6.67. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Lituanie

Rigueur des mesures gouvernementales



Dynamique des entreprises



En 2020, la Lituanie a enregistré un nombre d'entrées d'entreprises supérieur au niveau de 2019. Après une baisse aux 1^{er} et 2^e trimestres (en variation annuelle), les sorties d'entreprises ont rapidement augmenté au second semestre de 2020.

Approche stratégique

Les principales mesures de soutien à la trésorerie des PME et des entrepreneurs incluent notamment : une **dotation de 1,3 milliard EUR pour le soutien aux liquidités** des PME rencontrant des problèmes financiers ; des **subventions salariales** couvrant les rémunérations des employés au moins à hauteur du salaire minimum pendant les périodes d'interruption d'activité ; une **exemption d'amendes et des majorations** en cas de manquement aux obligations fiscales dans les délais impartis ; et de nouveaux **instruments d'emprunt** visant à permettre aux PME de recourir à des prêts assortis de conditions libérales lorsque leurs fonds de roulement sont épuisés.

Des mesures structurelles ont également été mises en œuvre :

- un **plan de soutien national de 5 milliards EUR**, dont 500 millions EUR consacrés au maintien de la trésorerie des entreprises et 1 milliard EUR à l'accélération des investissements ;

- une **facilité pour la reprise et la résilience « Next Generation Lithuania » pour la période 2021-26** visant à renforcer, d'une part, les compétences au sein des PME dans certains domaines de spécialisation et, d'autre part, les compétences du personnel chargé d'examiner les possibilités de développement.

Cadre de l'action publique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat

En Lituanie, les politiques relatives aux PME et à l'entrepreneuriat s'inscrivent dans le cadre d'un **plan d'action pluriannuel en faveur de l'entrepreneuriat** (2014), lequel définit trois axes de travail pour une augmentation du niveau de l'entrepreneuriat :

- mettre en place un système d'éducation à l'entrepreneuriat à la fois cohérent et durable ;
- établir un environnement favorable à la création et aux développements d'entreprises ; et
- garantir aux entreprises l'accès aux services publics, en prenant soin de distinguer les différents groupes cibles d'entrepreneurs (jeunes, femmes, etc.), les jeunes entreprises, ainsi que l'entrepreneuriat social et régional.

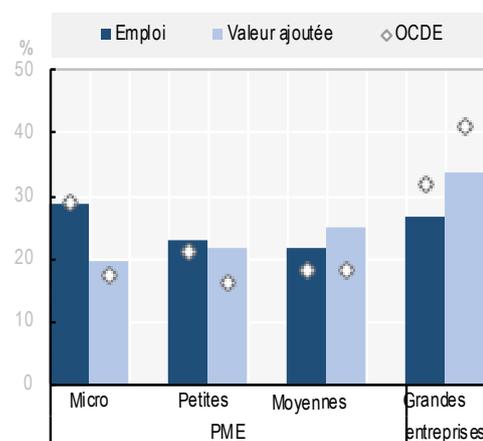
Des **chèques-formation** sont octroyés aux PME afin de leur permettre d'acheter des heures de formation auprès de formateurs ou d'institutions agréés.

Source: *Oxford Stringency Index* (avril 2021) ; base de données de l'OCDE concernant les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat 2021 ; et sources nationales (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934294216>

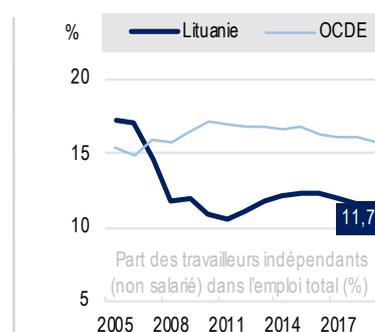
Graphique 6.68. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Lituanie

Taille du secteur des MPME et entrepreneurs

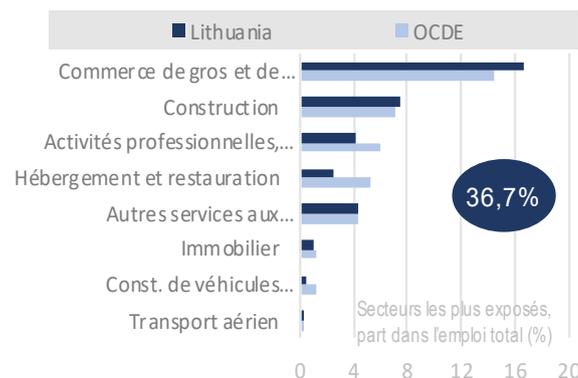


La Lituanie compte une importante population de PME hautement productives, l'ensemble du secteur des MPME contribuant à 73 % de l'emploi et à 66 % de la valeur ajoutée (moyenne OCDE, 68 % et 59 %)..

... le pays compte moins de travailleurs indépendants (11,7%).



Exposition aux mesures de confinement et aux perturbations de l'activité économique

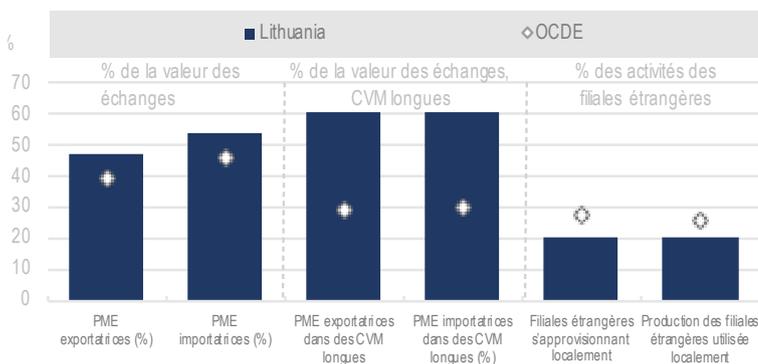


La Lituanie a été moins exposée aux perturbations des entreprises pendant la pandémie : les secteurs les plus touchés représentent 36,7% de l'emploi total (moyenne de l'OCDE : 39,7%).

La région de Vilnius, où se trouve la capitale historique, est la zone la plus exposée, avec environ 38% des emplois à risque. Cela est dû à la forte concentration régionale des services de commerce de gros et de détail.

Avant la COVID-19, le tourisme représentait 4,8% de l'emploi total en Lituanie (OCDE 6,7%).

Exposition aux échanges internationaux et aux CVM



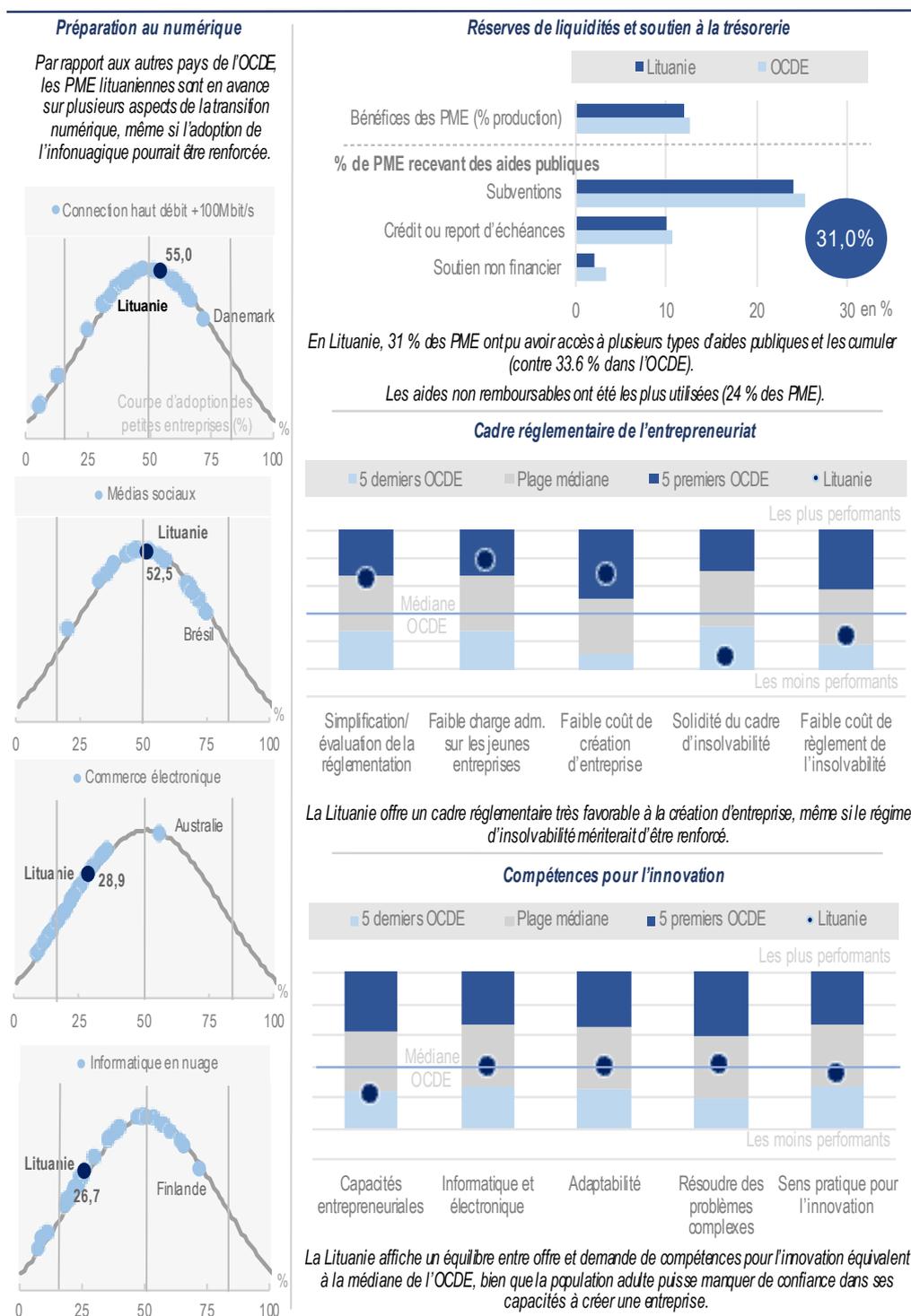
Les PME lituaniennes étaient plus exposées aux perturbations des chaînes mondiales de valeur, étant plus engagées dans le commerce international et dans les chaînes de valeur longues.

Les opportunités découlant des chaînes mondiales de valeur peuvent les aider à rebondir.

Source: Taille du secteur des MPME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; Part des travailleurs indépendants (2005-19) : base de données EFT de l'OCDE 2020 ; Secteurs les plus exposés (2018) : (OCDE, 2020), basé sur les données CN de l'OCDE ; Régions les plus exposées (2017) : Perspectives régionales de l'OCDE 2021 ; Emploi dans le tourisme (2019) : base de données de l'OCDE sur le tourisme 2021 ; Exposition aux CVM (2015 ou 2016) : base de données TEC de l'OCDE 2021 et base de données AEMN 2017 (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934294235>

Graphique 6.69. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Lituanie



Source: Haut débit (2020, médias sociaux (2019), commerce électronique (2020), infonuagique (2020) : base de données de l'OCDE sur l'usage des TIC par les entreprises 2021 bénéfices des PME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; soutien aux liquidités (2020) : enquête FBS Facebook/OCDE/Banque mondiale 2020 ; cadre réglementaire de l'entrepreneuriat (2018 et 2019) : base de données RMP de l'OCDE 2018 et Doing Business de la BM 2020 ; Compétences pour l'innovation (2019 et 2015) : GEM 2019 et base de données de l'OCDE sur les compétences pour l'emploi 2018 (voir les références et les définitions par pays).

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934294254>

Notes sur le pays

- Les données des comptes nationaux annuels se réfèrent à 2017 au lieu de 2018.
- Les données GEM se rapportent à 2014 au lieu de 2019.

Sources spécifiques au pays

Government of the Republic of Lithuania (2020), *EUR 5 billion for public health and the national economy*, <https://lrv.lt/en/news/eur-5-billion-for-public-health-and-the-national-economy>.

Lithuania Ministry of Finance (2021), *Naujos Kartos Lietuva*, https://finmin.lrv.lt/uploads/finmin/documents/files/Naujos%20kartos%20Lietuva_2021_05_14.pdf.

Luxembourg

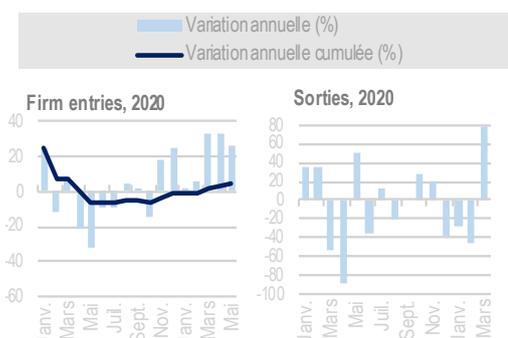
Graphique 6.70. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Luxembourg

Rigueur des mesures gouvernementales



Au Luxembourg, les mesures se sont durcies au début de l'année 2021.

Dynamique des entreprises



Après un repli au début de la pandémie, le nombre de créations d'entreprises est reparti à la hausse fin 2020 et début 2021 par rapport à l'année précédente. En 2020, le nombre de faillites a oscillé autour des niveaux de 2019, avec une hausse record de 80 % en glissement annuel en mars 2021.

Approche stratégique

Principales mesures adoptées pour fournir des liquidités aux PME et aux entrepreneurs :

- un **plan de soutien de 8.8 milliards EUR**, prévoyant :
 - des **mesures fiscales** afin d'alléger les difficultés de trésorerie des entreprises et des travailleurs indépendants ;
 - les **crédits de TVA** inférieurs à 10 000 EUR seront automatiquement remboursés ;
 - des **dispositifs particuliers** pour les travailleurs transfrontaliers recourant au télétravail, fondés sur des accords bilatéraux avec la France, la Belgique et l'Allemagne ;
 - une **flexibilité de l'administration** s'agissant du paiement des cotisations sociales ;
 - une **prime de 5000 EUR** pour les entreprises de moins de 10 personnes ;
 - une **extension du dispositif de chômage partiel** à toutes les entreprises touchées par la pandémie.

Des mesures structurelles ont également été mises en œuvre :

- « **Le Plan pour la Reprise et la Résilience** », fondé sur trois piliers : cohésion sociale et résilience, transition verte, et « digitalisation », innovation et gouvernance.

La composante « **Skilling, Reskilling and Upskilling** » de ce plan contribue à assurer le bon fonctionnement du marché unique avec des PME solides.

Cadre de l'action publique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat

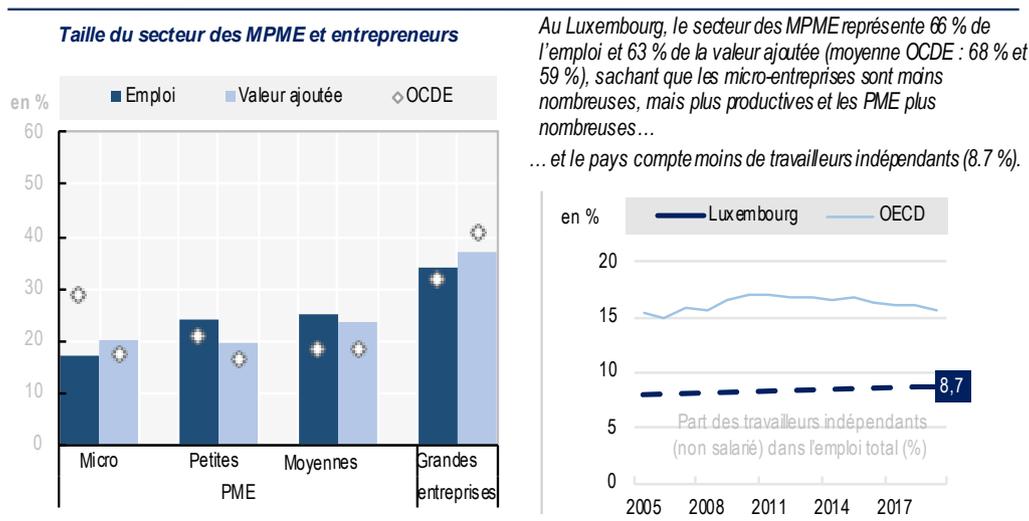
Au Luxembourg, les politiques relatives aux PME et à l'entrepreneuriat sont définies **dans le cadre du 4e Plan d'action national en faveur des PME (2017)** qui prévoit entre autres de promouvoir l'esprit d'entreprise, d'adapter la réglementation aux évolutions du marché du travail, rendre le financement plus accessible et mettre en place un environnement propice à l'innovation et à la recherche. Les chambres de commerce du Luxembourg proposent également différents dispositifs aux entreprises et aux PME.

Les politiques relatives aux PME et à l'entrepreneuriat sont coordonnées par le ministère de l'Économie et mises en œuvre par différents acteurs et associations, publics et privés, dont l'agence nationale pour l'innovation Luxinnovation, la Chambre de commerce, la Chambre des métiers, l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM), la *House of Entrepreneurship*, la *House of Startup* et la Mutualité de Cautionnement.

Source: *Oxford Stringency Index* (avril 2021) ; base de données de l'OCDE concernant les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat 2021 ; et sources nationales (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934294273>

Graphique 6.71. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Luxembourg



Exposition aux mesures de confinement et aux perturbations de l'activité économique

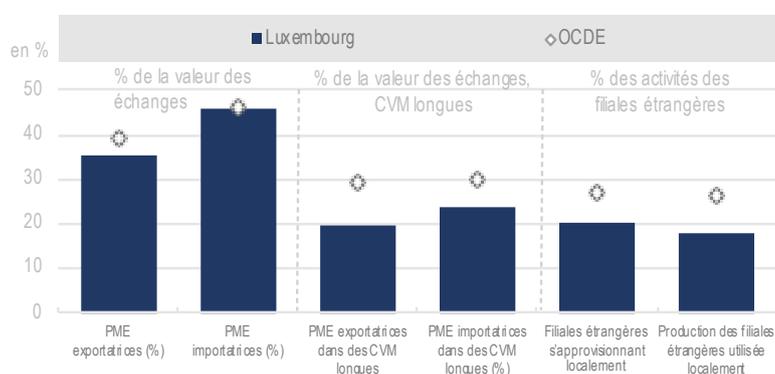
Les bénéficiaires du secteur de l'hébergement et de la restauration, qui représente 5.5 % de l'emploi total au Luxembourg, étaient environ de 47 % inférieurs aux bénéfices moyens tous secteurs confondus.

Les activités de commerce de gros et de détail, qui représentent 9 % de l'emploi total, ont été partiellement touchées (notamment le commerce de détail non alimentaire) : les bénéficiaires du secteur ont été de 30 % environ inférieurs aux bénéfices moyens tous secteurs confondus.

La ville de Luxembourg, commune la plus peuplée du pays, compte environ 26 % d'emplois menacés, soit la plus forte proportion du pays, en particulier en raison de la forte concentration du commerce de gros et de détail, de la construction et des services immobiliers.

Le tourisme emploie directement 8.2% de la population occupée au Luxembourg (moyenne OCDE : 6.7 %).

Exposition aux échanges internationaux et aux CVM

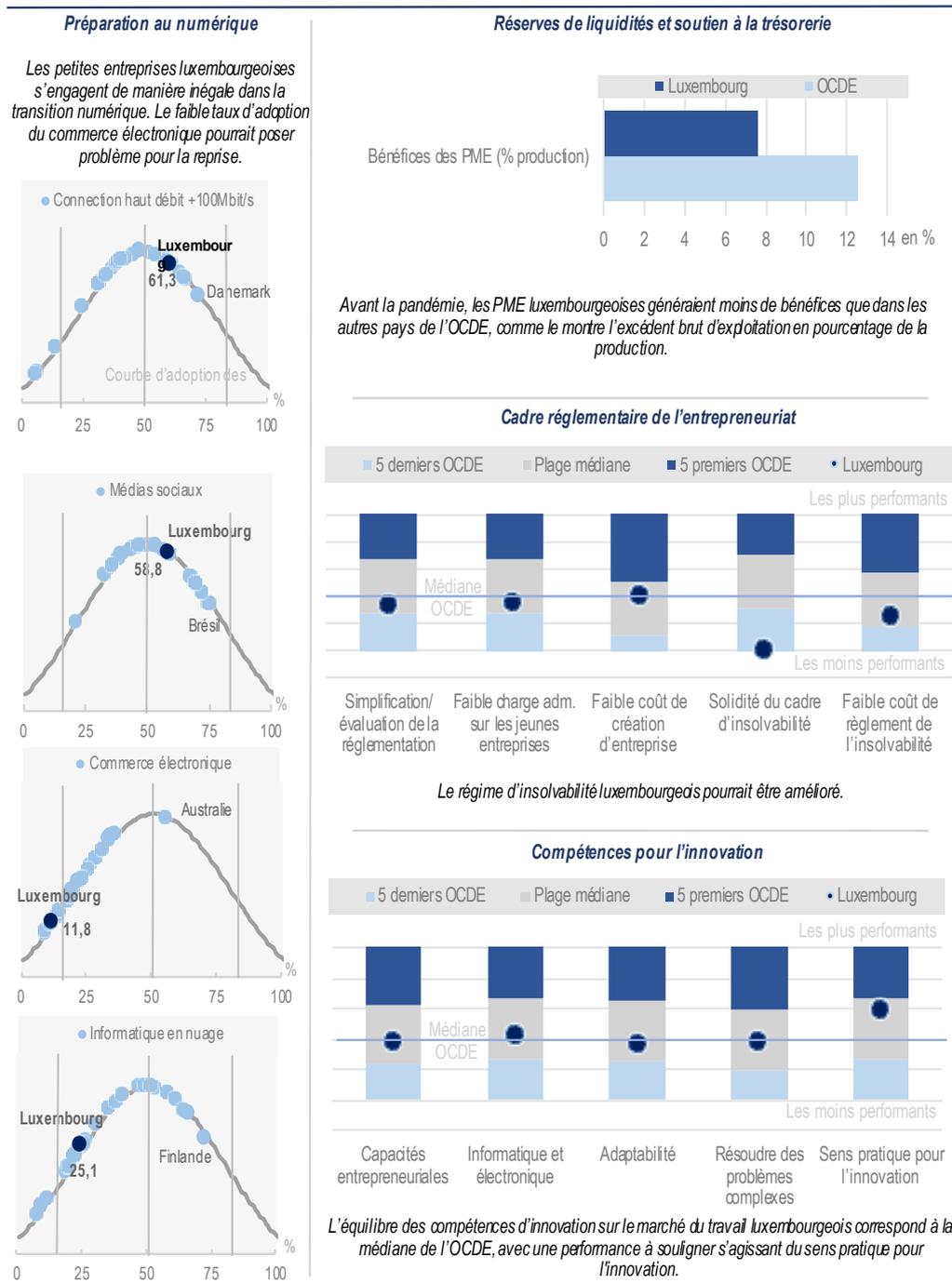


Les PME luxembourgeoises ont été globalement moins exposées aux perturbations des CVM en raison de leur moindre participation aux longues chaînes de valeur et du faible poids de l'IDE dans le pays.

Source: Taille du secteur des MPME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; Part des travailleurs indépendants (2005-19) : base de données EFT de l'OCDE 2020 ; Secteurs les plus exposés (2018) : (OCDE, 2020), basé sur les données CN de l'OCDE ; Régions les plus exposées (2017) : Perspectives régionales de l'OCDE 2021 ; Emploi dans le tourisme (2019) : base de données de l'OCDE sur le tourisme 2021 ; Exposition aux CVM (2015 ou 2016) : base de données TEC de l'OCDE 2021 et base de données AEMN 2017 (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934294292>

Graphique 6.72. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Luxembourg



Source: Haut débit (2020, médias sociaux (2019), commerce électronique (2020), infonuagique (2020) : base de données de l'OCDE sur l'usage des TIC par les entreprises 2021 bénéfices des PME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; soutien aux liquidités (2020) : enquête FBS Facebook/OCDE/Banque mondiale 2020 ; cadre réglementaire de l'entrepreneuriat (2018 et 2019) : base de données RMP de l'OCDE 2018 et Doing Business de la BM 2020 ; Compétences pour l'innovation (2019 et 2015) : GEM 2019 et base de données de l'OCDE sur les compétences pour l'emploi 2018 (voir les références et les définitions par pays).

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934294311>

Notes sur le pays

- Les données sur les faillites proviennent de sources nationales (Portail des statistiques du Grand-Duché de Luxembourg, 2021).
- Les statistiques touristiques se réfèrent à 2018 au lieu de 2019.
- Les données sur l'exposition sectorielle proviennent de la littérature académique (Beine, M et al., 2020).
- Les statistiques structurelles sur les entreprises (bénéfices) se rapportent à 2016 au lieu de 2018.

Sources spécifiques au pays

Beine, M., & al. (2020), *Economic effects of Covid-19 in Luxembourg*,

https://www.liser.lu/documents/RECOVID/RECOVid_working-note_full-1.pdf.

Guichet en ligne du Grand-Duché de Luxembourg (2020), *Exceptional measures regarding teleworking for cross-border workers*, <https://guichet.public.lu/en/actualites/2020/mars/19-teletravail-frontaliers.html>.

Ministère des Finances (2021), *Plan pour la Reprise et la Résilience*,

<https://mfin.gouvernement.lu/fr/dossiers/2021/planderelance.html>.

Ministère de l'Économie (2020), *Coronavirus – Informations pour les entreprises*,

<https://mec.gouvernement.lu/fr/dossiers/2020/coronoavirus-entreprises.html>.

Peroni, C., & al. (2020), *Global Entrepreneurship Monitor Luxembourg 2019/2020*, STATEC,

<https://statistiques.public.lu/catalogue-publications/LuxGEM/2020/PDF-GEM-2019-20.pdf>.

Portail des statistiques du Grand-Duché de Luxembourg (2021), *Strong increase in liquidations in March. The number of bankruptcies is back to its level before the health crisis*,

<https://statistiques.public.lu/en/news/entreprises/entreprises/2021/04/20210428/index.html?from=rss>.

Startup Luxembourg (2020), *Support measures for startups*,

<https://www.startupluxembourg.com/support-measures-startups>.

Mexique

Graphique 6.73. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence au Mexique

Rigueur des mesures gouvernementales



L'année 2020 a été marquée par des mesures de restriction sévères au Mexique, avant un certain assouplissement au deuxième trimestre 2021.

Dynamique des entreprises

D'après les estimations de l'étude nationale sur la démographie des entreprises (EDN), plus d'un million de MPME ont cessé définitivement leur activité entre mai 2019 et septembre 2020, soit 20,8 % de la population au début de la période.

Le nombre d'unités fonctionnelles a diminué de 8,06 %, et les PME ont enregistré un taux de fermeture légèrement supérieur (21,2 %) à celui des micro-entreprises (20,8 %).

Au cours de cette même période, 619 443 nouvelles entreprises ont également été créées, ce qui représente 12,75 % de la population d'entreprises du pays.

Approche stratégique

Les principales mesures de soutien des liquidités des PME et des entrepreneurs sont les suivantes : le **Plan d'urgence de relance économique**, qui octroie des prêts à des taux préférentiels aux petites entreprises (<50 salariés) des secteurs prioritaires, et le **Programme national de soutien économique**, en particulier les **Crédits pour les travailleurs** de l'Institut du Fonds national du logement des travailleurs (INFONAVIT) ; **une aide aux PME de 25 milliards MXN (1 milliard USD)** de la Banque nationale de développement, qui propose des produits de crédit et des prêts aux entreprises de l'économie formelle et informelle ; et **des dispositifs de soutien financier** de la Commission nationale bancaire et des valeurs mobilières (CNBV), consistant en un report partiel ou total des remboursements du capital et/ou des intérêts.

Des mesures structurelles ont également été mises en œuvre :

- **Le programme « Tandas para el Bienestar »**, doté d'un budget de 3,4 milliards MXN, qui vise à renforcer les programmes sociaux existants de soutien des PME par l'intermédiaire de l'Institut mexicain de sécurité sociale (IMSS).
- **La mise à profit des solutions de technologie financière afin de soutenir l'inclusion financière**, notamment la participation du secteur privé afin d'orienter les financements vers les PME et soutenir la transformation numérique de ces dernières..
- **Le Programme de financement des télécommunications destiné aux PME** afin de soutenir les MPME ayant un lien avec les secteurs du numérique et des infrastructures de télécommunications.

Cadre de l'action publique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat

Au Mexique, les politiques relatives aux PME et à l'entrepreneuriat relèvent de **stratégies et de cadres d'action plus larges**.

Le « **Programme sectoriel de l'économie 2020-24** » (Programa Sectorial de Economía 2020-2024) est géré par le ministère de l'Économie et fait partie du Plan de développement national 2019-24. Le troisième objectif du programme est de « promouvoir la création et la consolidation de MPME productives en vue d'une meilleure inclusion productive ». Il se concentre en particulier sur l'amélioration de l'accès des MPME aux financements, le renforcement des compétences entrepreneuriales et la promotion de l'innovation technologique.

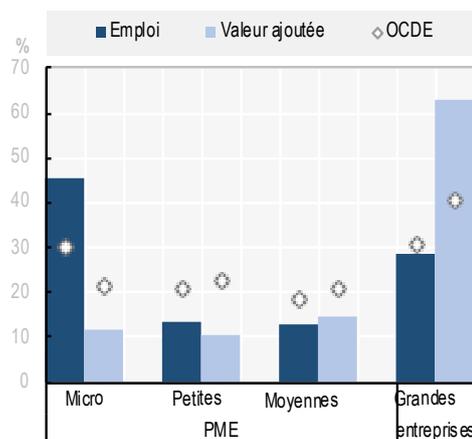
L'Unité de développement productif (UDP) est chargée de promouvoir, concevoir, coordonner, exécuter et réviser les politiques publiques visant à soutenir les MPME, en vue de réduire les inégalités entre les personnes et les régions. L'UDP dispose également de divers organes de coordination avec différents organismes publics.

Source: *Oxford Stringency Index* (avril 2021) ; base de données de l'OCDE concernant les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat 2021 ; et sources nationales (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934294330>

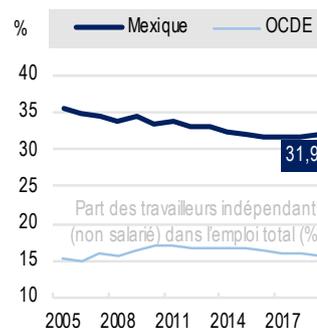
Graphique 6.74. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat au Mexique

Taille du secteur des MPME et entrepreneurs

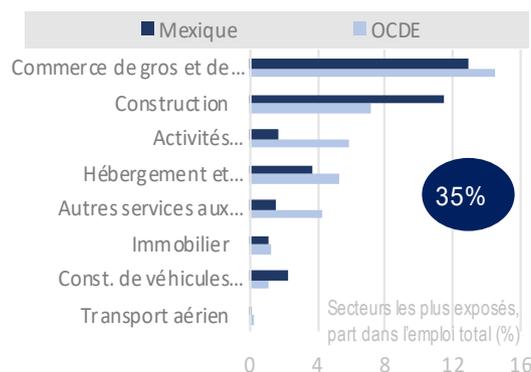


Le Mexique compte une très grande population de micro-entreprises peu productives, le secteur des MPME contribuant à 71 % de l'emploi et à 37 % de la valeur ajoutée (moyenne OCDE, 69 % et 59 %)...

... le pays compte également de nombreux indépendants (31,9%).



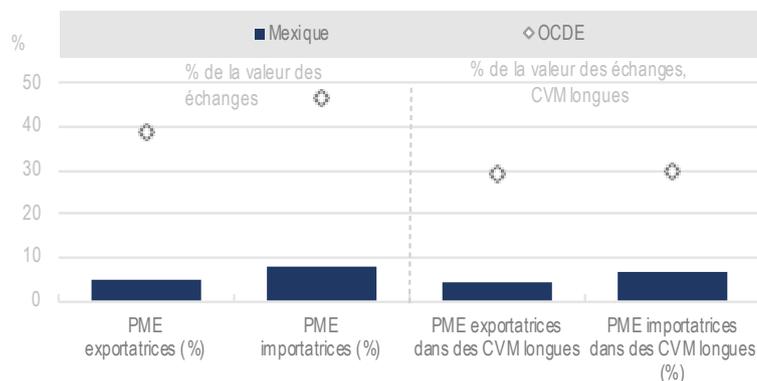
Exposition aux mesures de confinement et aux perturbations de l'activité économique



Le Mexique a été moins exposé aux perturbations des activités pendant la pandémie : les secteurs les plus touchés représentent 35 % de l'emploi total (39,7 % dans l'OCDE). L'industrie de la construction et le secteur de la fabrication de véhicules à moteur étaient toutefois plus exposés.

Avant la COVID-19, le tourisme représentait 6% de l'emploi total au Mexique (OCDE 6,7%)

Exposition aux échanges internationaux et aux CVM



Les PME mexicaines sont très peu exposées aux perturbations des CVM, étant peu engagées dans le commerce international et dans les longues chaînes de valeur commerciales.

Source: Taille du secteur des MPME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; Part des travailleurs indépendants (2005-19) : base de données EFT de l'OCDE 2020 ; Secteurs les plus exposés (2018) : (OCDE, 2020), basé sur les données CN de l'OCDE ; Régions les plus exposées (2017) : Perspectives régionales de l'OCDE 2021 ; Emploi dans le tourisme (2019) : base de données de l'OCDE sur le tourisme 2021 ; Exposition aux CVM (2015 ou 2016) : base de données TEC de l'OCDE 2021 et base de données AEMN 2017 (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934294349>

Graphique 6.75. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat au Mexique



Source: Haut débit (2020, médias sociaux (2019), commerce électronique (2020), infonuagique (2020) : base de données de l'OCDE sur l'usage des TIC par les entreprises 2021 bénéfiques des PME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; soutien aux liquidités (2020) : enquête FBS Facebook/OCDE/Banque mondiale 2020 ; cadre réglementaire de l'entrepreneuriat (2018 et 2019) : base de données RMP de l'OCDE 2018 et Doing Business de la BM 2020 ; Compétences pour l'innovation (2019 et 2015) : GEM 2019 et base de données de l'OCDE sur les compétences pour l'emploi 2018 (voir les références et les définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934294368>

Notes sur le pays

- Les données sur la dynamique des entreprises proviennent de sources nationales (INEGI, 2020).
- Les données des comptes nationaux annuels se réfèrent à 2017 au lieu de 2018.
- Les données sur les médias sociaux se rapportent à 2012 au lieu de 2019. Les données sur les services d'infonuagique se rapportent à 2012 au lieu de 2020. Les statistiques structurelles sur les entreprises (bénéfices) se rapportent à 2013 au lieu de 2018.
- Les données sur l'adoption du numérique pendant la crise du COVID-19 sont tirées de (CEPAL, 2021).

Sources spécifiques au pays

Comisión Económica para América Latina y el Caribe (CEPAL) (2021), "Datos y hechos sobre la transformación digital", Documentos de proyectos (LC/TS.2021/20), Santiago, Comisión Económica para América Latina y el Caribe (CEPAL), available at :

<https://www.cepal.org/es/publicaciones/46766-datos-hechos-la-transformacion-digital-informe-principales-indicadores-adopcion>

Instituto Nacional de Estadística, Geografía e Informática (INEGI) (2020), COMUNICADO DE PRENSA NÚM. 617/2 2 DE DICIEMBRE DE 2020, available at :

https://inegi.org.mx/contenidos/saladeprensa/boletines/2020/OtrTemEcon/ECOVID-IE_DEMOGNEG.pdf

OECD et al. (2020), "Mexico" in Latin American Economic Outlook 2020: Digital Transformation for Building Back Better, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/e6e864fb-en>.

Pays-Bas

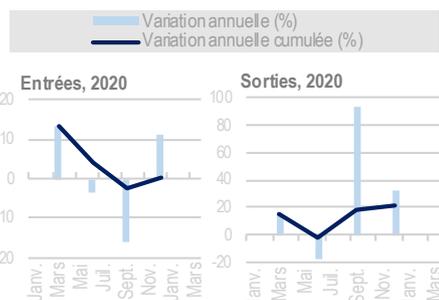
Graphique 6.76. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence aux Pays-Bas

Rigueur des mesures gouvernementales



Les Pays-Bas ont été soumis à plusieurs périodes de restrictions sévères, surtout depuis le début de 2021.

Dynamique des entreprises



Les créations d'entreprises se sont effondrées en 2020 avant de rebondir au dernier trimestre et de revenir aux niveaux de 2019 en fin d'année. Les sorties d'entreprises ont nettement augmenté au cours de cette période.

Approche stratégique

Les principales mesures de soutien des liquidités des PME et des entrepreneurs sont les suivantes :

- **750 millions EUR au titre du dispositif Corona de garantie des petites créances (KKC)**, qui offre une garantie publique des petits crédits (10 000 à 50 000 EUR) à hauteur de 95 % contre un taux d'intérêt maximum de 4 %.

- **Dispositif de soutien des PME néerlandaises de 1.18 milliard EUR** avec trois mesures de subvention directe. La plus importante (budget estimé à 970 millions EUR) se présente sous la forme d'une aide aux PME qui ont perdu au moins 30 % de leur chiffre d'affaires entre janvier et mars 2021 par rapport à la même période en 2019.

- **300 millions EUR de crédits supplémentaires pour les PME** sous la forme d'un prêt-relais temporaire.

Des mesures structurelles ont également été mises en œuvre :

- Un **Mécanisme de financement complémentaire** englobant de multiples fonds, parmi lesquels le Dutch Future Fund (DFF) ;

- **Des crédits au titre du dispositif Time out arrangement (TOA)**, qui visent à aider relancer leur activité après avoir restructuré leur dette sous certaines conditions ;

- **Ajustement du dispositif en faveur de la croissance**, qui autorise les investissements privés pour renforcer les fonds propres des entreprises.

Cadre de l'action publique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat

Aux Pays-Bas, les politiques relatives aux PME et à l'entrepreneuriat s'inscrivent dans le cadre d'un **Plan d'action pluriannuel**.

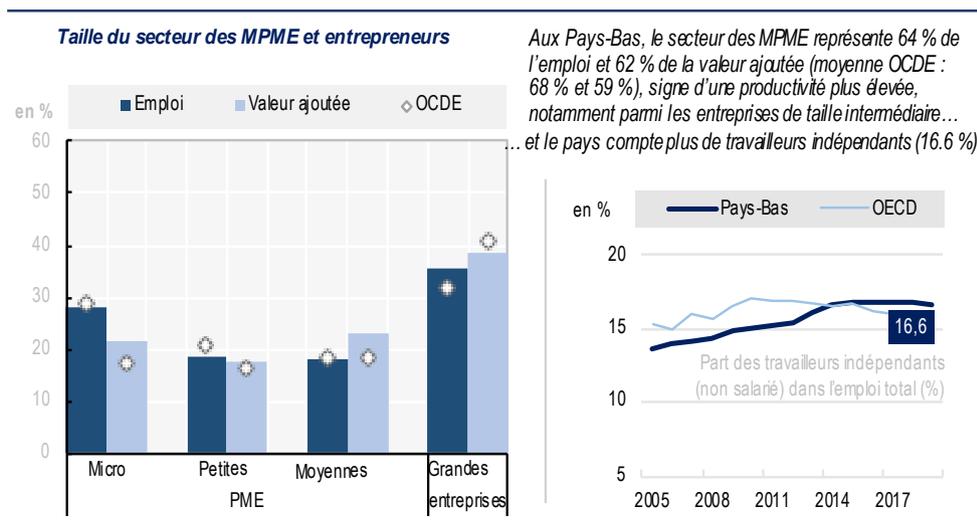
Le **Plan d'action 2018 en faveur des PME** articule l'approche du gouvernement à l'égard des PME autour d'un certain nombre de mesures ciblées. L'une de ses principales ambitions est de faire du pays un chef de file de la transition vers une économie durable et numérique.

Le plan d'action met fortement l'accent sur l'existence de différents types de PME et établit une distinction entre les **chefs de file** (PME innovantes/à croissance rapide et start-ups) et le groupe plus vaste des '**PME au sens large**'. Parmi ces PME au sens large, le plan d'action établit une distinction entre les PME qui souhaitent se développer mais ne disposent pas des ressources ou des connaissances pour ce faire, et les PME dont la croissance n'est pas l'objectif (principal) (par exemple, les entrepreneurs sociaux).

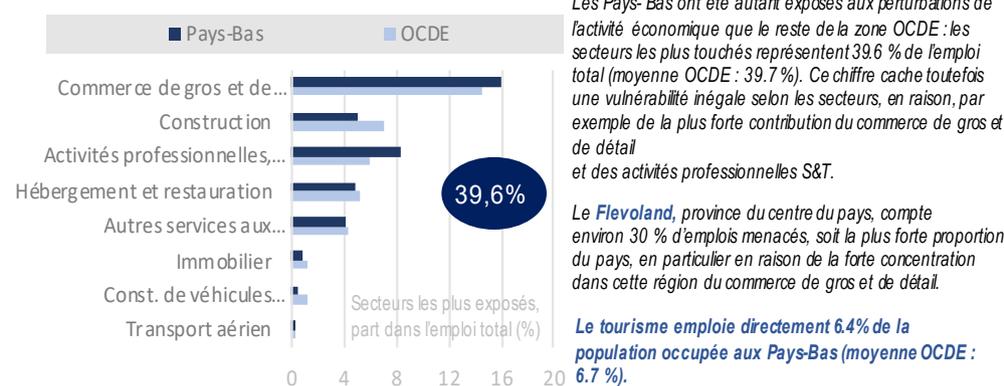
Source: *Oxford Stringency Index* (avril 2021) ; base de données de l'OCDE concernant les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat 2021 ; et sources nationales (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934294387>

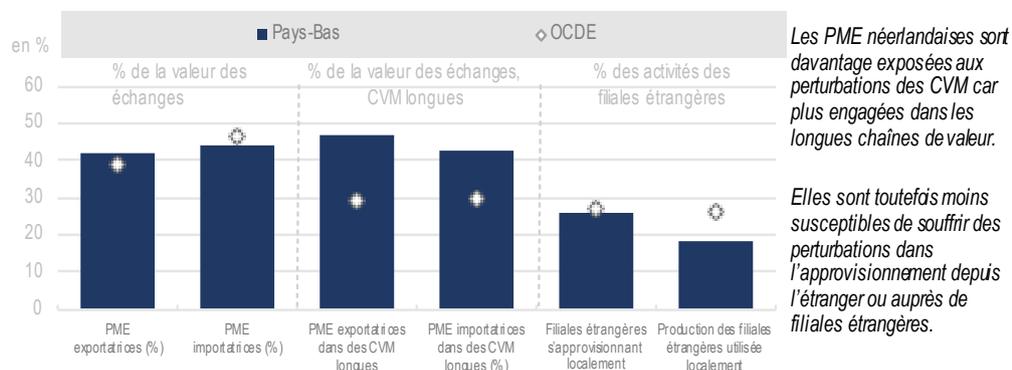
Graphique 6.77. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat aux Pays-Bas



Exposition aux mesures de confinement et aux perturbations de l'activité économique



Exposition aux échanges internationaux et aux CVM



Source: Taille du secteur des MPME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; Part des travailleurs indépendants (2005-19) : base de données EFT de l'OCDE 2020 ; Secteurs les plus exposés (2018) : (OCDE, 2020), basé sur les données CN de l'OCDE ; Régions les plus exposées (2017) : Perspectives régionales de l'OCDE 2021 ; Emploi dans le tourisme (2019) : base de données de l'OCDE sur le tourisme 2021 ; Exposition aux CVM (2015 ou 2016) : base de données TEC de l'OCDE 2021 et base de données AEMN 2017 (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934294406>

Graphique 6.78. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat aux Pays-Bas



Source: Haut débit (2020, médias sociaux (2019), commerce électronique (2020), infonuagique (2020) : base de données de l'OCDE sur l'usage des TIC par les entreprises 2021 bénéfices des PME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; soutien aux liquidités (2020) : enquête FBS Facebook/OCDE/Banque mondiale 2020 ; cadre réglementaire de l'entrepreneuriat (2018 et 2019) : base de données RMP de l'OCDE 2018 et Doing Business de la BM 2020 ; Compétences pour l'innovation (2019 et 2015) : GEM 2019 et base de données de l'OCDE sur les compétences pour l'emploi 2018 (voir les références et les définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934294425>

Notes sur le pays

- Les statistiques structurelles sur les entreprises (bénéfices) se rapportent à 2016 au lieu de 2018.

Nouvelle-Zélande

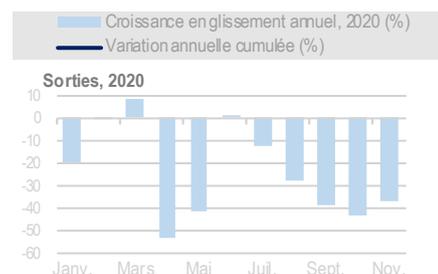
Graphique 6.79. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Nouvelle-Zélande

Rigueur des mesures gouvernementales



Depuis le début de la pandémie, la Nouvelle-Zélande a instauré des mesures strictes de manière épisodique, les mesures générales restant très peu restrictives.

Dynamique des entreprises



Malgré une légère hausse en mars et en juin, le nombre de faillites en 2020 est resté nettement inférieur aux niveaux de 2019.

Approche stratégique

Le gouvernement a mis en place une série de mesures de soutien aux liquidités, p. ex. **le plan de continuité d'activité**, qui comprend des mesures de soutien des salaires et des mesures fiscales (12.1 milliards NZD), **le Programme de garantie du financement des PME (Business Finance Guarantee Scheme for SMEs)** pour les crédits à court terme (6.25 milliards NZD), ou le **Programme de prêts de trésorerie pour les petites entreprises (Small Business Cashflow Loan Scheme)**.

Une aide de 25 millions NZD a été également allouée au titre des conseils aux entreprises dans le cadre de la crise.

Les politiques structurelles ont été renforcées avec :

- **la formation aux compétences numériques** (programme Digital Boost), qui vise à aider les petites entreprises à tirer parti des avantages des outils et technologies numériques.

- **le programme de financement de la capacité numérique (Digital Capability Funding Scheme) de 20 millions NZD**, qui vise à former et à conseiller les PME, en particulier dans le secteur du tourisme. Un espace d'affichage numérique gratuit pour les PME a également été mis en place.

- **la Stratégie de relance des échanges (Trade Recovery Strategy)** qui étend le réseau de partenaires commerciaux régionaux NZTE aux PME, leur donnant des conseils pour les aider à s'orienter parmi les politiques publiques nationales et à utiliser les aides publiques, ainsi que des informations sur les marchés internationaux afin de diversifier les marchés des exportations et des importations.

Cadre de l'action publique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat

En Nouvelle-Zélande, les politiques relatives aux PME et à l'entrepreneuriat relèvent de **stratégies propres aux PME**.

La Stratégie « **Empowering Small Businesses to Aspire, Succeed and Thrive** » (2019) modifie le rôle du gouvernement, qui ne consiste plus à garantir le respect de la réglementation, mais à créer un environnement favorable aux PME. Elle aborde un large éventail de thématiques, comme le développement régional, l'économie numérique, la croissance des exportations, la politique fiscale, l'accès aux financements, la durabilité, les entreprises sociales et la rationalisation des aides publiques.

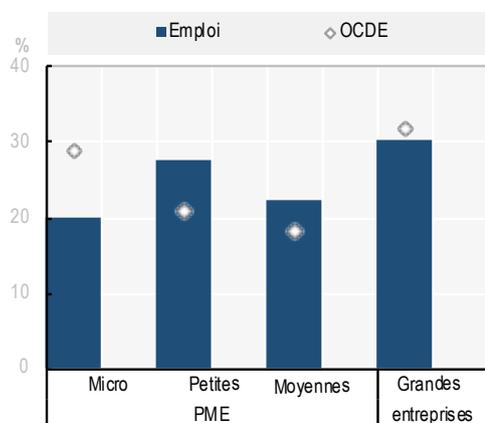
La Nouvelle-Zélande dispose d'un ministère des Petites entreprises au sein de son **ministère des Entreprises, de l'Innovation et de l'Emploi (MBIE)**. Son portefeuille s'est élargi depuis novembre 2020 afin d'inclure le développement économique, le développement régional, le tourisme et la sylviculture. Le **Collectif des petites entreprises (Small Business Collective, SBC)** est une entité dédiée aux petites entreprises au sein du MBIE, qui porte la voix des petites et micro-entreprises néo-zélandaises lors de la conception et de la mise en œuvre des politiques et services.

Source: *Oxford Stringency Index* (avril 2021) ; base de données de l'OCDE concernant les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat 2021 ; et sources nationales (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934294444>

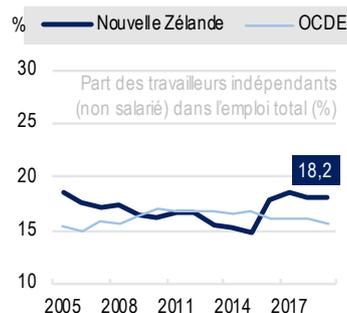
Graphique 6.80. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Nouvelle-Zélande

Taille du secteur des MPME et entrepreneurs

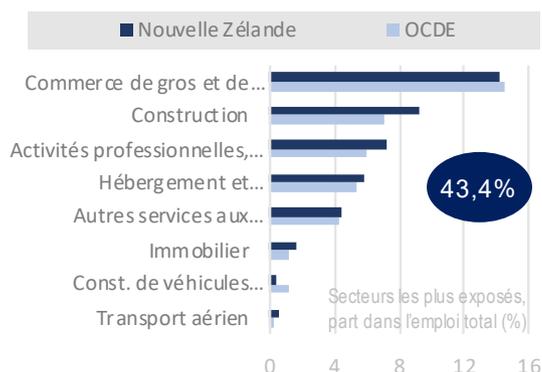


La Nouvelle-Zélande possède une population relativement importante de petites entreprises, le secteur des MPME contribuant à 70% de l'emploi (moyenne de l'OCDE 68%)...

... le pays compte également de nombreux indépendants (18,2%).



Exposition aux mesures de confinement et aux perturbations de l'activité économique

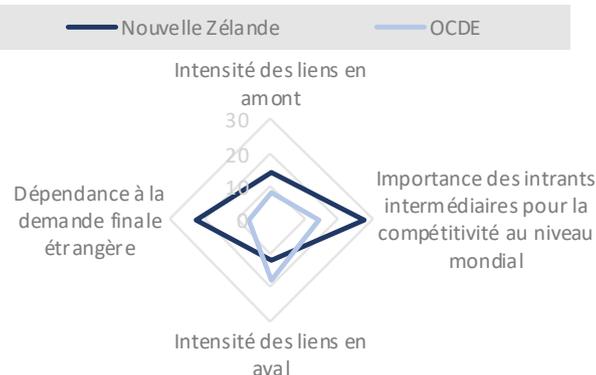


La Nouvelle-Zélande a été plus exposée aux perturbations des entreprises pendant la pandémie :

les secteurs les plus touchés représentent 43,4 % de l'emploi total (moyenne OCDE 39,7 %).

Avant la COVID-19, le tourisme représentait 8% de l'emploi total en Nouvelle Zélande (OCDE 6,7%)

Exposition aux échanges internationaux et aux CVM



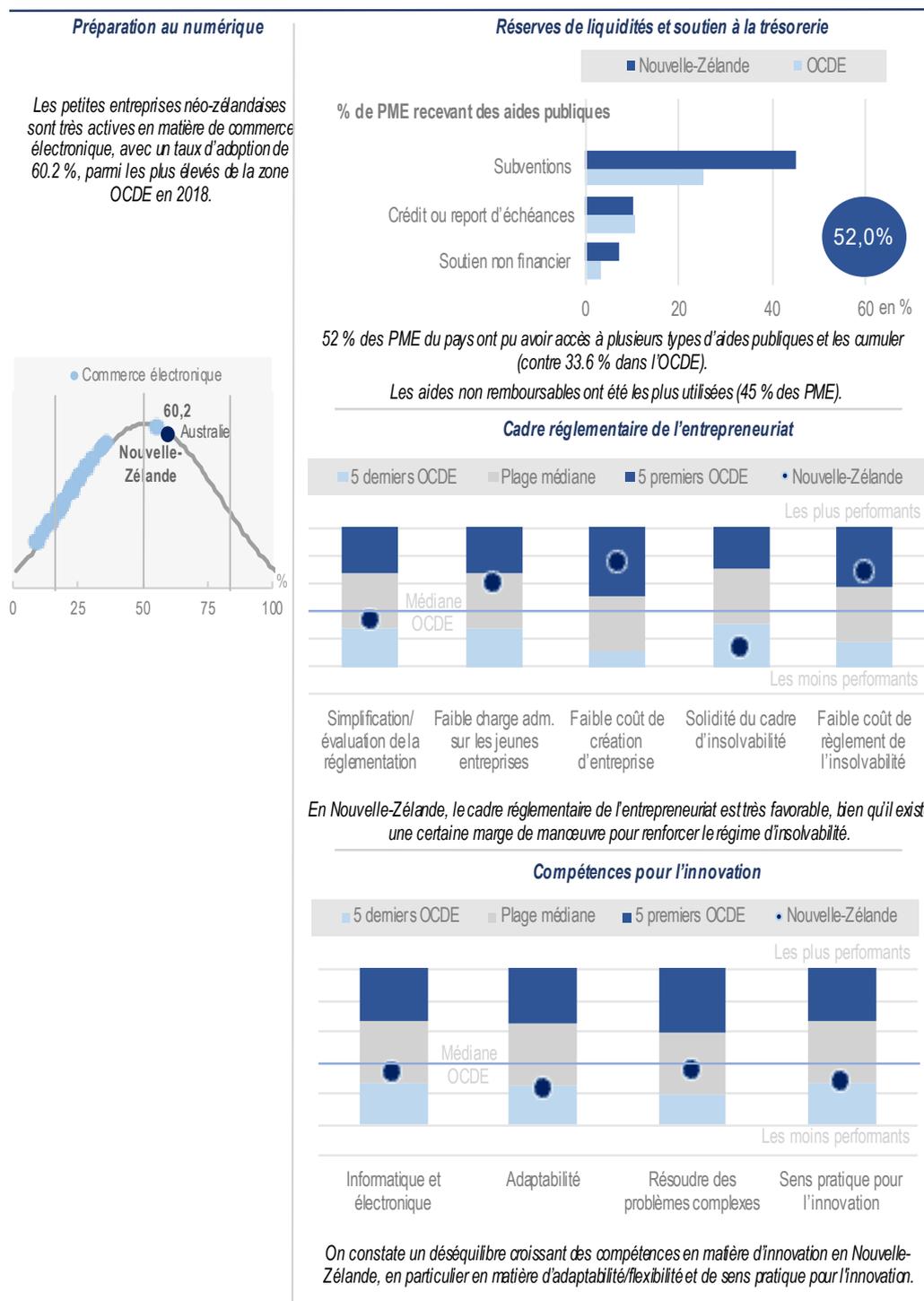
Le commerce international est un élément essentiel de l'économie de la Nouvelle-Zélande, qui est une petite économie très ouverte.

La Nouvelle-Zélande est particulièrement exposée aux réactions en chaîne le long des chaînes de valeur mondiales en raison de ses forts liens en amont (en tant qu'importateur) et de sa forte dépendance aux intrants intermédiaires pour la compétitivité et à la demande étrangère pour les perspectives de marché.

Source: Taille du secteur des MPME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; Part des travailleurs indépendants (2005-19) : base de données EFT de l'OCDE 2020 ; Secteurs les plus exposés (2018) : (OCDE, 2020), basé sur les données CN de l'OCDE ; Régions les plus exposées (2017) : Perspectives régionales de l'OCDE 2021 ; Emploi dans le tourisme (2019) : base de données de l'OCDE sur le tourisme 2021 ; Exposition aux CVM (2015 ou 2016) : base de données TEC de l'OCDE 2021 et base de données AEMN 2017 (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934294463>

Graphique 6.81. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Nouvelle-Zélande



Source: Haut débit (2020, médias sociaux (2019), commerce électronique (2020), infonuagique (2020) : base de données de l'OCDE sur l'usage des TIC par les entreprises 2021 bénéfiques des PME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; soutien aux liquidités (2020) : enquête FBS Facebook/OCDE/Banque mondiale 2020 ; cadre réglementaire de l'entrepreneuriat (2018 et 2019) : base de données RMP de l'OCDE 2018 et Doing Business de la BM 2020 ; Compétences pour l'innovation (2019 et 2015) : GEM 2019 et base de données de l'OCDE sur les compétences pour l'emploi 2018 (voir les références et les définitions par pays).

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934294482>

Notes sur le pays

- Les données des comptes nationaux annuels se réfèrent à 2018 au lieu de 2019.

Sources spécifiques au pays

New Zealand Insolvency and Trustee Service (2021), *Monthly Bankruptcy Figures*,

<https://www.insolvency.govt.nz/support/about/statistics/insolvency-procedure-statistics/monthly-bankruptcy-figures>.

New Zealand Ministry of Business, Innovation & Employment (2021), *COVID-19: Information for businesses*, <https://www.business.govt.nz/covid-19>.

New Zealand Ministry of Foreign Affairs and Trade (2021), *Trade Recovery Strategy*,

<https://www.mfat.govt.nz/en/trade/trade-recovery-strategy/trade-recovery-strategy-overview/#:~:text=The%20Trade%20Recovery%20Strategy%20helps%20put%20New%20Zealand,strong%20tradeable%20sector%20can%20help%20drive%20our%20recovery>.

New Zealand Treasury (2020), *COVID-19 Economic Package updated*,

<https://www.treasury.govt.nz/news-and-events/news/covid-19-economic-package-updated>.

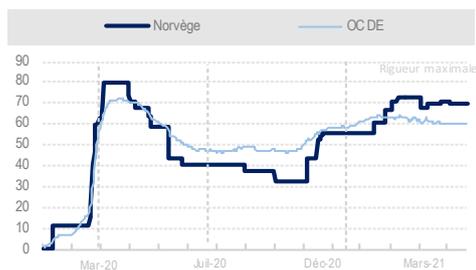
Reserve Bank of New Zealand (2020). *Financial system sound, and Reserve Bank providing additional support*, <https://www.rbnz.govt.nz/news/2020/03/financial-system-sound-and-reserve-bank-providing-additional-support>

Data on e-commerce refer to 2018 instead of 2020.

Norvège

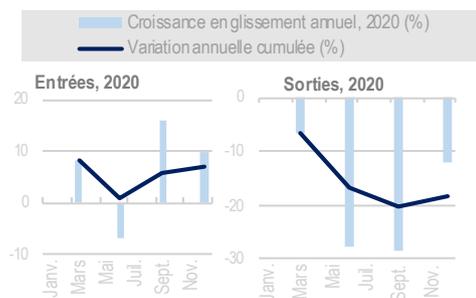
Graphique 6.82. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Norvège

Rigueur des mesures gouvernementales



Si la Norvège a assoupli les restrictions en 2020, les mesures gouvernementales se sont durcies en 2021.

Dynamique des entreprises



La création d'entreprises s'est maintenue en 2020 (sauf au 2^e trimestre), les entrées d'entreprises étant plus nombreuses qu'en 2019. Le nombre de faillites a fortement reculé au cours de la même période.

Approche stratégique

Le gouvernement a mis en œuvre un certain nombre de mesures de soutien aux liquidités, p. ex. **des prêts garantis aux PME** (50 milliards NOK), **des mécanismes de compensation** des pertes de revenus (4 milliards NOK), ou des **dispositifs de chômage partiel** (4 milliards NOK).

Une attention particulière est accordée au soutien des **entreprises innovantes et de recherche**, sous la forme de :

- **Financements supplémentaires au bénéfice d'Innovation Norway et du Conseil de recherche** (3 milliards NOK), comme des subventions aux jeunes entreprises en croissance, un soutien à la recherche orientée vers les entreprises, un programme de prêts à l'innovation d'Innovation Norway (1.6 milliard NOK) ;

- Une hausse du **capital d'investissement** dans Investinor AS (1 milliard NOK) ;

- Mesures visant à soutenir l'activité dans les secteurs de la **construction** (4 milliards NOK) et du **tourisme** (1.5 milliard NOK) ;

- Une hausse des financements au titre **de l'éducation et des compétences** (1 milliard NOK) ;

- Un **programme de transition verte** (3.6 milliards NOK).

Cadre de l'action publique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat

En Norvège, les politiques relatives aux PME et à l'entrepreneuriat s'inscrivent dans le cadre d'un **Plan d'action pluriannuel**.

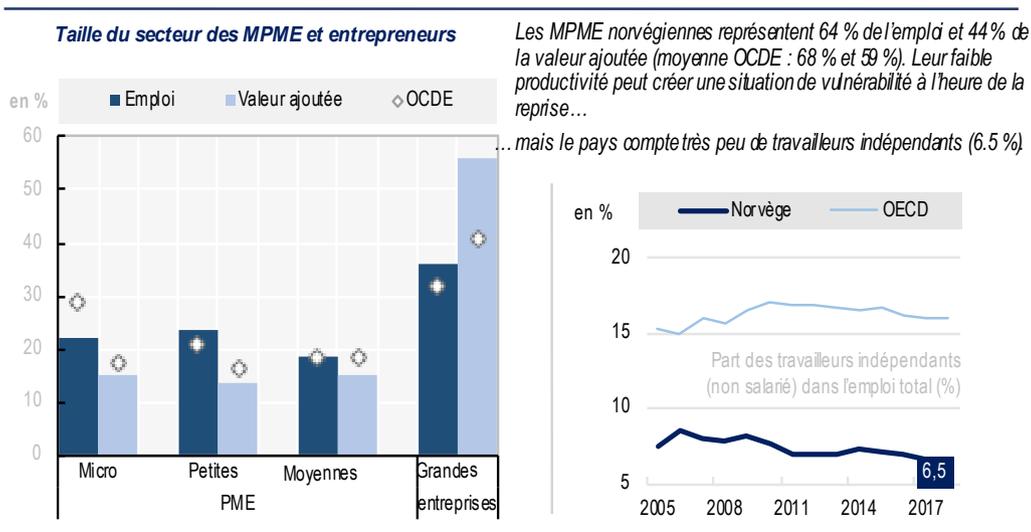
Le **plan gouvernemental en faveur de l'entrepreneuriat « Good ideas – Future jobs: The Government Entrepreneurship Plan »** (2016) vise à renforcer l'innovation et met fortement l'accent sur la création de nouvelles entreprises et la durabilité. Il repose sur trois piliers principaux : un meilleur accès aux capitaux d'amorçage, un accès accru aux compétences et la volonté de faire de la Norvège un pays plus attractif pour les entrepreneurs de tous horizons.

Concernant l'internationalisation, **une dimension essentielle de la stratégie d'exportation nationale** consiste à aider les **PME norvégiennes à surmonter** leurs difficultés d'accès aux marchés mondiaux. La Norvège cite également **les compétences et l'éducation** parmi ses efforts prioritaires de soutien aux PME.

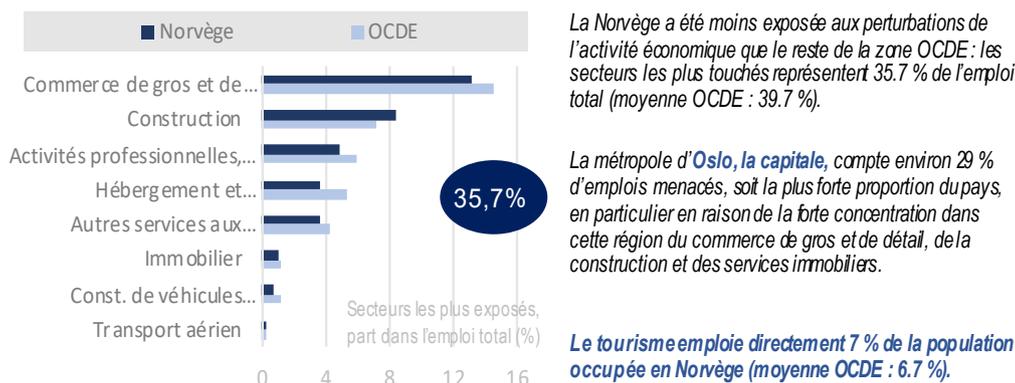
Source: *Oxford Stringency Index* (avril 2021) ; base de données de l'OCDE concernant les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat 2021 ; et sources nationales (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934294501>

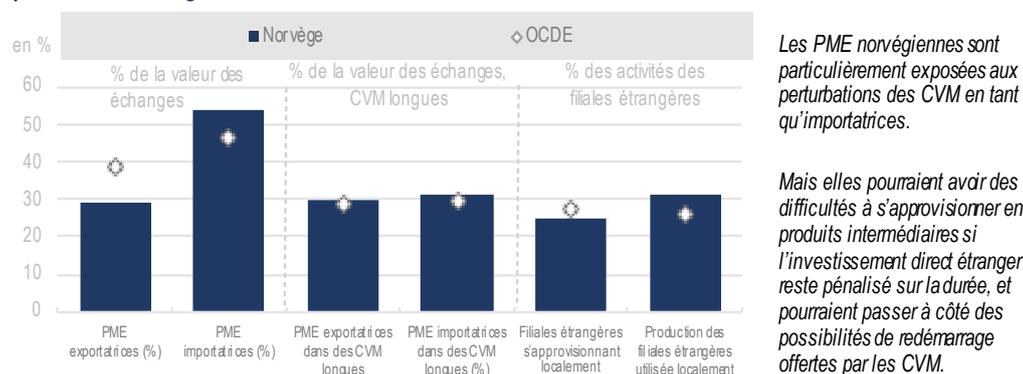
Graphique 6.83. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Norvège



Exposition aux mesures de confinement et aux perturbations de l'activité économique



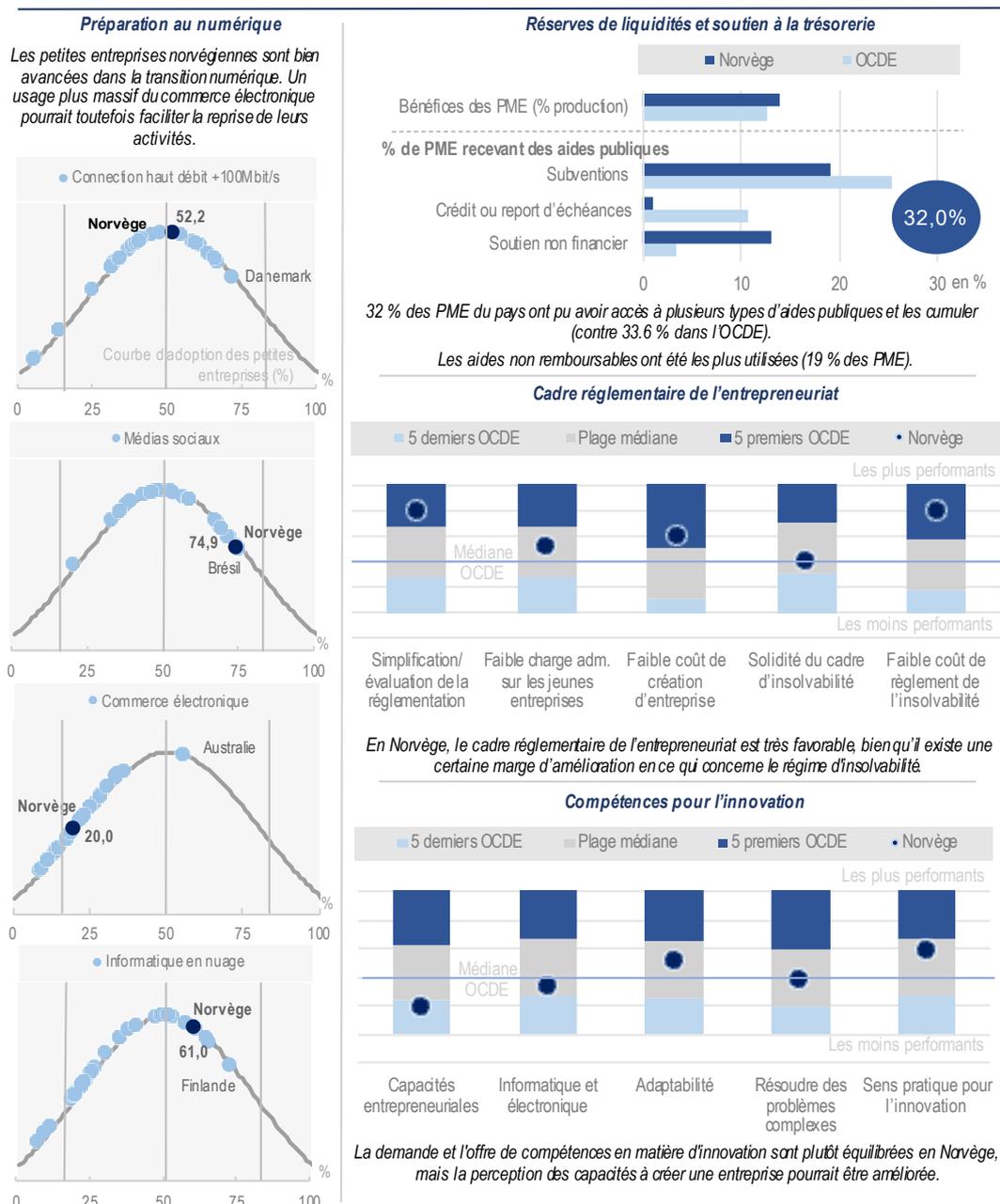
Exposition aux échanges internationaux et aux CVM



Source: Taille du secteur des MPME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; Part des travailleurs indépendants (2005-19) : base de données EFT de l'OCDE 2020 ; Secteurs les plus exposés (2018) : (OCDE, 2020), basé sur les données CN de l'OCDE ; Régions les plus exposées (2017) : Perspectives régionales de l'OCDE 2021 ; Emploi dans le tourisme (2019) : base de données de l'OCDE sur le tourisme 2021 ; Exposition aux CVM (2015 ou 2016) : base de données TEC de l'OCDE 2021 et base de données AEMN 2017 (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934294520>

Graphique 6.84. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Norvège



Source: Haut débit (2020, médias sociaux (2019), commerce électronique (2020), infonuagique (2020) : base de données de l'OCDE sur l'usage des TIC par les entreprises 2021 bénéfices des PME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; soutien aux liquidités (2020) : enquête FBS Facebook/OCDE/Banque mondiale 2020 ; cadre réglementaire de l'entrepreneuriat (2018 et 2019) : base de données RMP de l'OCDE 2018 et Doing Business de la BM 2020 ; Compétences pour l'innovation (2019 et 2015) : GEM 2019 et base de données de l'OCDE sur les compétences pour l'emploi 2018 (voir les références et les définitions par pays).

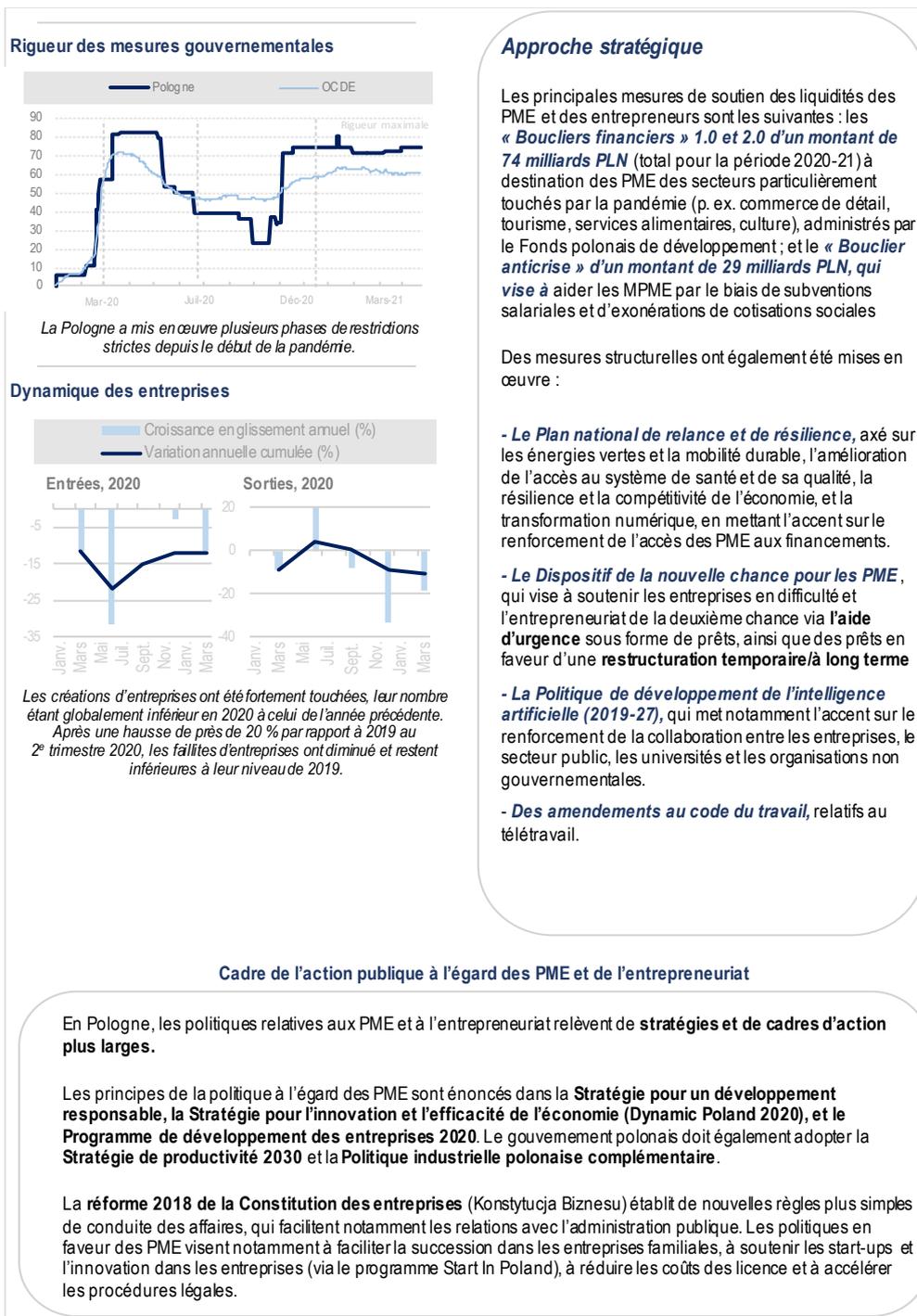
StatLink <https://doi.org/10.1787/888934294539>

Notes sur le pays

- Les données des comptes nationaux annuels se réfèrent à 2017 au lieu de 2018. Les statistiques du tourisme se réfèrent à 2018 au lieu de 2019.

Pologne

Graphique 6.85. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Pologne

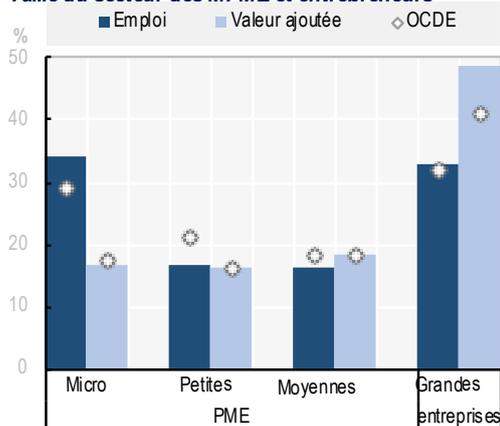


Source: Oxford Stringency Index (avril 2021) ; base de données de l'OCDE concernant les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat 2021 ; et sources nationales (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934294558>

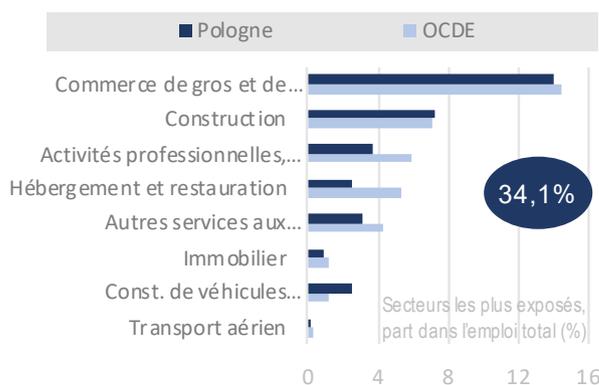
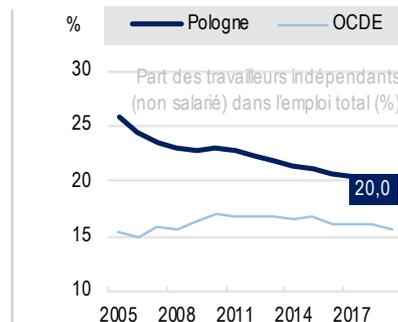
Graphique 6.86. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Pologne

Taille du secteur des MPME et entrepreneurs



La Pologne compte une importante population de micro-entreprises peu productives, le secteur des MPME contribuant à 67 % de l'emploi et à 51 % de la valeur ajoutée (moyenne OCDE 68 % et 59 %).

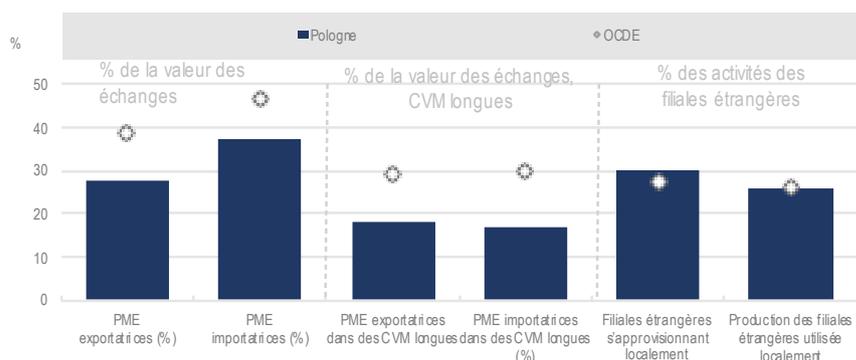
... le pays compte également plus d'indépendants (20%).



e l'activité économique

La Pologne a été moins exposée aux interruptions d'activité pendant la pandémie : les secteurs les plus touchés représentent 34,1 % de l'emploi total (moyenne OCDE 39,7 %).

La région de Wielkopolska est la plus exposée, avec environ 24 % des emplois à risque. Cela est dû à la forte concentration régionale des activités dans les services de commerce de gros et de détail.



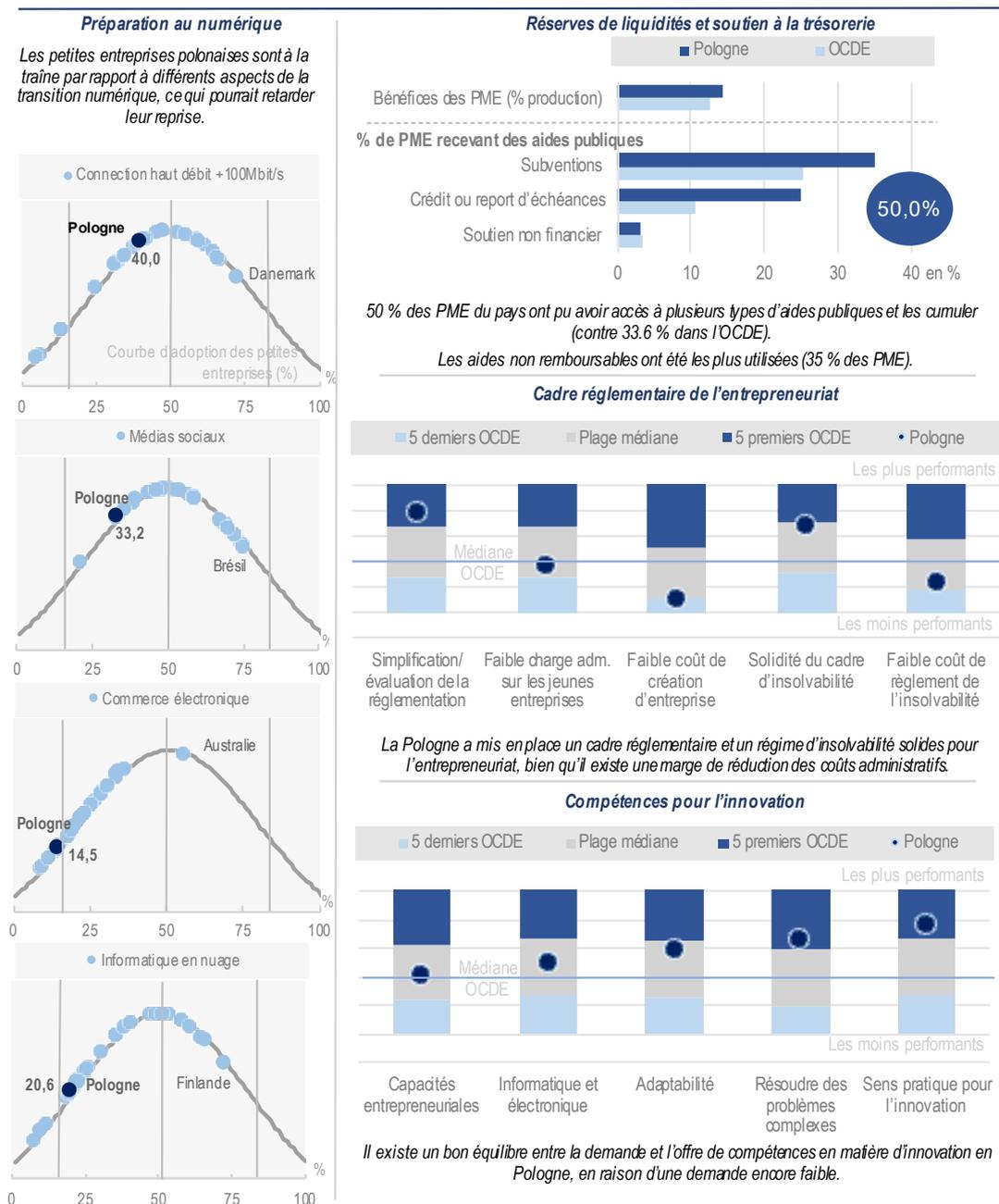
Les PME polonaises sont moins exposées aux perturbations des chaînes de valeur mondiales, étant moins engagées dans le commerce international.

Toutefois, elles peuvent être plus exposées si les investissements directs étrangers sont durablement affectés, compte tenu de l'empreinte des filiales étrangères dans le pays.

Source: Taille du secteur des MPME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; Part des travailleurs indépendants (2005-19) : base de données EFT de l'OCDE 2020 ; Secteurs les plus exposés (2018) : (OCDE, 2020), basé sur les données CN de l'OCDE ; Régions les plus exposées (2017) : Perspectives régionales de l'OCDE 2021 ; Emploi dans le tourisme (2019) : base de données de l'OCDE sur le tourisme 2021 ; Exposition aux CVM (2015 ou 2016) : base de données TEC de l'OCDE 2021 et base de données AEMN 2017 (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934294577>

Graphique 6.87. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Pologne



Source: Haut débit (2020, médias sociaux (2019), commerce électronique (2020), infonuagique (2020) : base de données de l'OCDE sur l'usage des TIC par les entreprises 2021 bénéfices des PME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; soutien aux liquidités (2020) : enquête FBS Facebook/OCDE/Banque mondiale 2020 ; cadre réglementaire de l'entrepreneuriat (2018 et 2019) : base de données RMP de l'OCDE 2018 et Doing Business de la BM 2020 ; Compétences pour l'innovation (2019 et 2015) : GEM 2019 et base de données de l'OCDE sur les compétences pour l'emploi 2018 (voir les références et les définitions par pays).

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934294596>

Sources spécifiques au pays

Government of Poland (2021), *KPO wysłany do Komisji Europejskiej*,

<https://www.gov.pl/web/planodbudowy/kpo-wyslany-do-komisji-europejskiej>.

Government of Poland (2021), GovTech Poland, *Polityka rozwoju AI w Polsce przyjęta przez Radę*

Ministrów – co dalej?, <https://www.gov.pl/web/govtech/polityka-rozwoju-ai-w-polsce-przyjeta-przez-rade-ministrow--co-dalej>

Government of Poland (2021), Ministry of Economic Development, Labor and Technology, *Konsultacje*

publiczne projektu Strategii produktywności 2030, <https://www.gov.pl/web/rozwoj-praca-technologie/konsultacje-publiczne-projektu-strategii-produktywnosci-2031>

Government of Poland (2021), Ministry of Economic Development, Labor and Technology, *Polityka*

Nowej Szansy, <https://www.gov.pl/web/rozwoj-praca-technologie/polityka-nowej-szansy>).

Government of Poland (2021), Ministry of Economic Development, Labor and Technology, *Polityka*

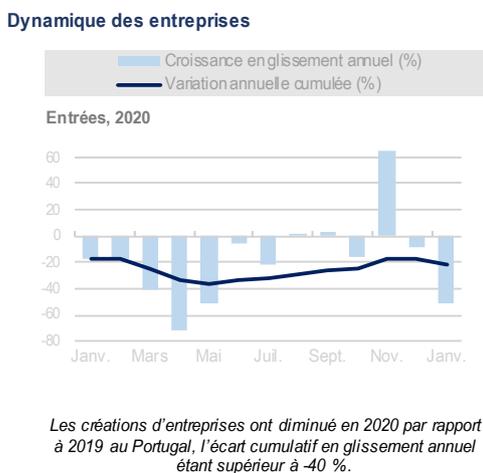
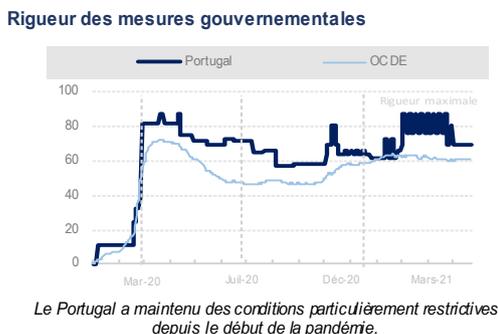
Przemysłowa Polski, <https://www.gov.pl/web/rozwoj-praca-technologie/polityka-przemyslowa-polski>

Industrial Development Agency of Poland (2021), *Polityka Nowej Szansy*, [https://www.arp.pl/uslugi-](https://www.arp.pl/uslugi-finansowe/polityka-nowej-szansy)

[finansowe/polityka-nowej-szansy](https://www.arp.pl/uslugi-finansowe/polityka-nowej-szansy)

Portugal

Graphique 6.88. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Portugal

**Approche stratégique**

Le Portugal dispose de plusieurs **lignes de crédit COVID-19 avec garantie de l'État** au titre du soutien des liquidités des PME et des entrepreneurs, notamment :

- **Soutien économique de 6.2 milliards EUR** pour les secteurs en difficulté (restauration, divertissement, tourisme) ;
- **1 milliard EUR** pour les micro- et petites entreprises ;
- **1.05 milliard EUR** pour les PME, les petites et moyennes capitalisations des secteurs de l'industrie et du tourisme dont la part des exportations s'établissait à 20 % minimum en 2019 ;
- **1.1 milliard de mesures de relance au titre du programme APOIAR** afin d'encourager la continuité des activités.

Des mesures structurelles ont également été mises en œuvre :

- **Un programme budgétaire de 25 millions EUR** pour soutenir l'entrepreneuriat et l'écosystème des start-ups ;
- **1.7 million EUR au titre de l'éducation numérique**, des entreprises 4.0, et de l'administration publique numérique ;
- **Le Plan numérique du Portugal** en faveur de la transformation numérique des entreprises avec des aides dédiées aux PME en milieu rural ;
- **Le plan de relance et de résilience « Redresser le Portugal, Construire l'avenir » (Recuperar Portugal, Construindo o futuro)** qui prévoit des actions prioritaires et des investissements en faveur de la **la résilience, de la transition climatique et de la transformation numérique** ;
- **La Stratégie Portugal 2030** qui vise à relancer l'économie et à protéger l'emploi tout en améliorant la cohésion territoriale et sociale ;
- **Le Programme d'internationalisation 2030 (Programa Internacionalizar 2030)** en faveur d'une meilleure intégration des PME dans les chaînes de valeur mondiales.

Cadre de l'action publique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat

Au Portugal, les politiques relatives aux PME et à l'entrepreneuriat relèvent de **stratégies et de cadres d'action plus larges**.

Le « **Plan d'action en faveur de la transition numérique** » (2020) définit une vision stratégique globale pour la transition numérique et s'articule autour de trois piliers principaux : i) renforcement des capacités et inclusion numérique ; ii) transformation numérique des entreprises ; et iii) numérisation des services publics. « **Startup Portugal** » englobe également l'approche du Portugal en matière d'entrepreneuriat, en mettant l'accent sur les écosystèmes, le financement et l'internationalisation.

Le principe « **Penser aux petits d'abord** » guide l'intégration des aspects concernant les PME dans l'action publique, comme l'exige l'initiative de l'UE relative aux PME (« Small Business Act ») pour établir un mécanisme de gouvernance à l'échelon national.

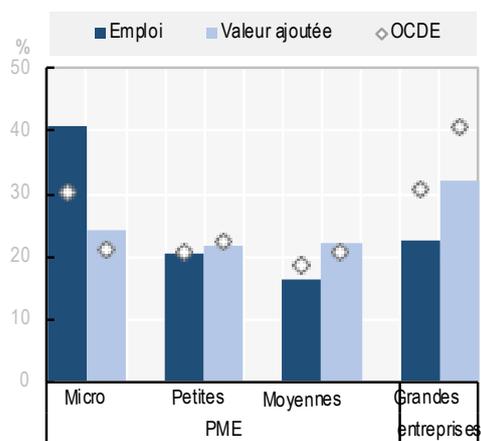
Le « **Bureau des entrepreneurs** » vise à simplifier le processus réglementaire pour les entrepreneurs.

Source: *Oxford Stringency Index* (avril 2021) ; base de données de l'OCDE concernant les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat 2021 ; et sources nationales (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934294615>

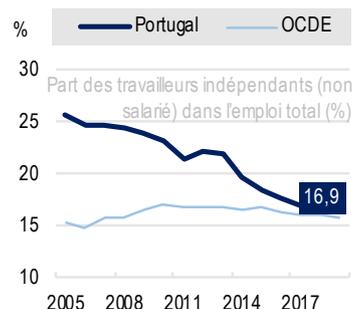
Graphique 6.89. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Portugal

Taille du secteur des MPME et entrepreneurs

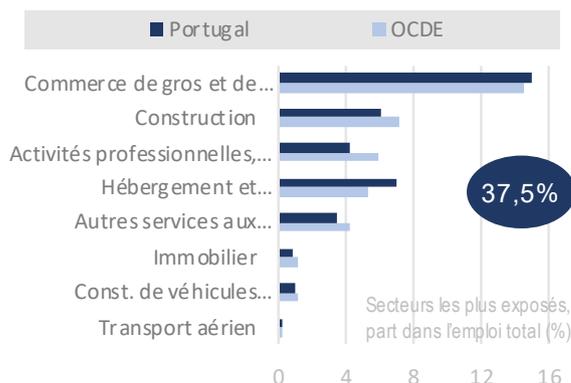


Le Portugal compte une importante population de micro-entreprises peu productives, le secteur des MPME contribuant à 78 % de l'emploi et à 68 % de la valeur

... le pays compte également un peu plus de travailleurs indépendants (16,9%).



Exposition aux mesures de confinement et aux perturbations de l'activité économique

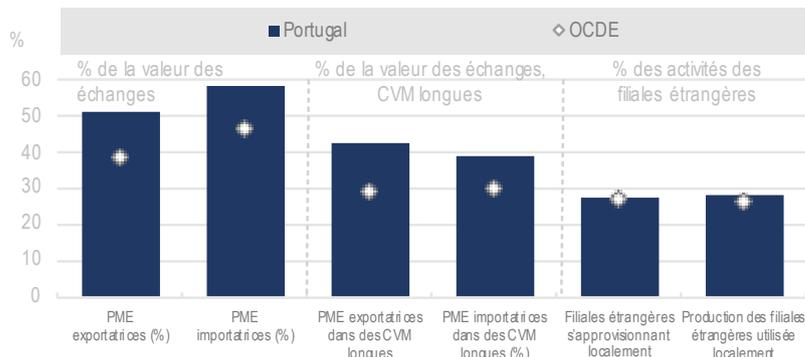


Le Portugal a été moins exposé aux perturbations des entreprises pendant la pandémie : les secteurs les plus touchés représentent 37,5 % de l'emploi total (moyenne de l'OCDE : 39,7 %).

L'Algarve, la région la plus méridionale du Portugal continental, est la région la plus exposée, avec environ 42 % des emplois à risque. Cela est dû à la forte concentration régionale des services d'hébergement et de restauration et du commerce de gros et de détail.

Avant la COVID-19, le tourisme représentait 9,8% de l'emploi total au Portugal (OCDE 6,7%).

Exposition aux échanges internationaux et aux CVM



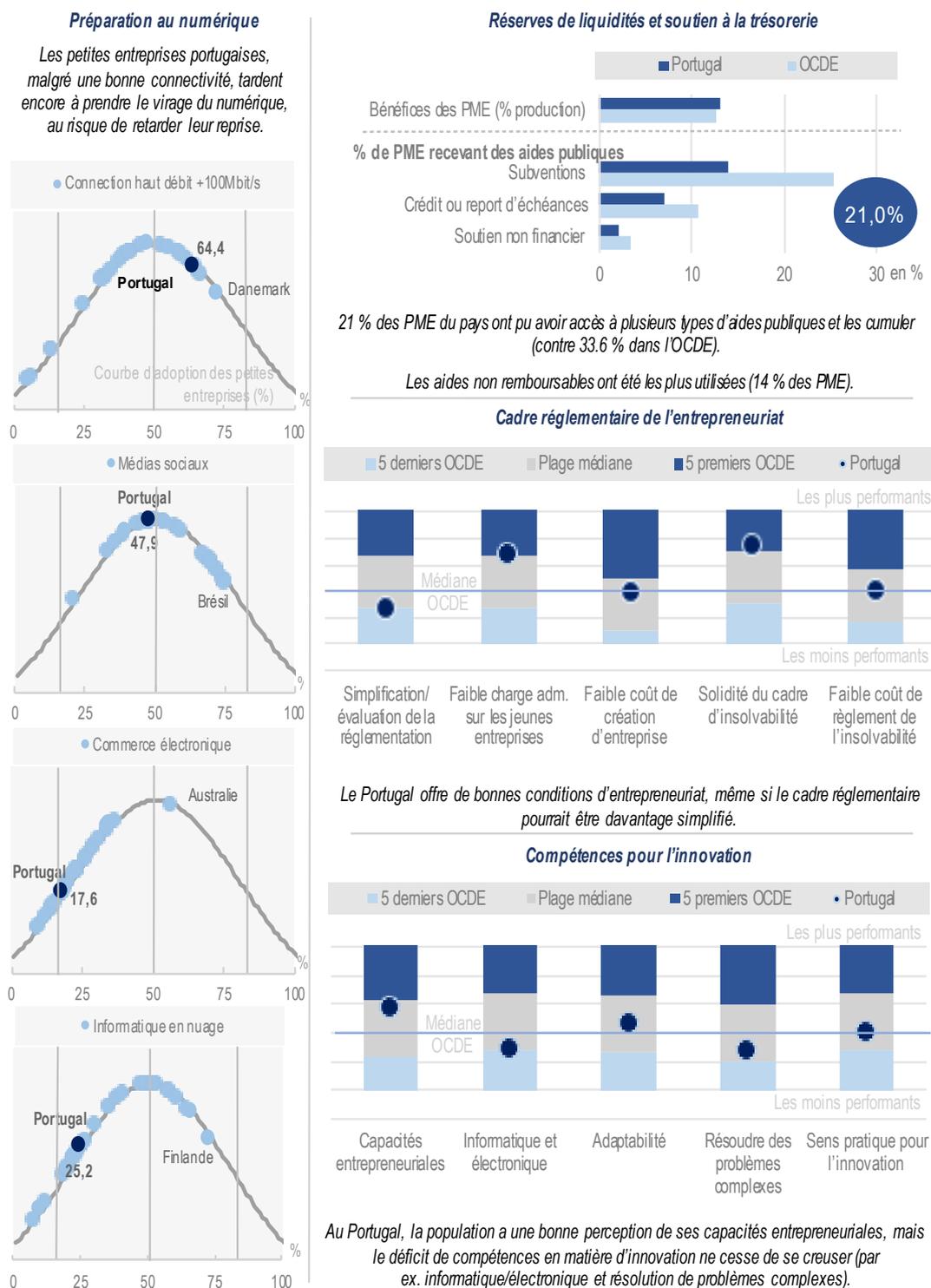
Les PME portugaises ont été plus exposées aux perturbations des CVM, étant plus engagées dans le commerce international et dans les longues chaînes de valeur.

Les opportunités découlant des chaînes mondiales de valeur peuvent toutefois les aider à rebondir.

Source: Taille du secteur des MPME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; Part des travailleurs indépendants (2005-19) : base de données EFT de l'OCDE 2020 ; Secteurs les plus exposés (2018) : (OCDE, 2020), basé sur les données CN de l'OCDE ; Régions les plus exposées (2017) : Perspectives régionales de l'OCDE 2021 ; Emploi dans le tourisme (2019) : base de données de l'OCDE sur le tourisme 2021 ; Exposition aux CVM (2015 ou 2016) : base de données TEC de l'OCDE 2021 et base de données AEMN 2017 (voir les références et définitions par pays).

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934294634>

Graphique 6.90. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Portugal



Source: Haut débit (2020, médias sociaux (2019), commerce électronique (2020), infonuagique (2020) : base de données de l'OCDE sur l'usage des TIC par les entreprises 2021 bénéfices des PME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; soutien aux liquidités (2020) : enquête FBS Facebook/OCDE/Banque mondiale 2020 ; cadre réglementaire de l'entrepreneuriat (2018 et 2019) : base de données RMP de l'OCDE 2018 et Doing Business de la BM 2020 ; Compétences pour l'innovation (2019 et 2015) : GEM 2019 et base de données de l'OCDE sur les compétences pour l'emploi 2018 (voir les références et les définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934294653>

Notes sur le pays

- Annual national accounts data refer to 2017 instead of 2018. Tourism statistics refer to 2016 instead of 2019.
- Structural business statistics come from the OECD SME&E Outlook 2019 and refer to 2016.

Sources spécifiques au pays

Government of Portugal (2021), *Portugal*

2030, <https://www.portugal.gov.pt/pt/gc21/governo/programa/portugal-2030.aspx>.

Government of Portugal (2021), *Recuperar Portugal, Construindo o futuro – Plano de Recuperação e Resiliência*, <https://www.portugal.gov.pt/pt/gc22/comunicacao/documento?i=recuperar-portugal-construindo-o-futuro-plano-de-recuperacao-e-resiliencia>.

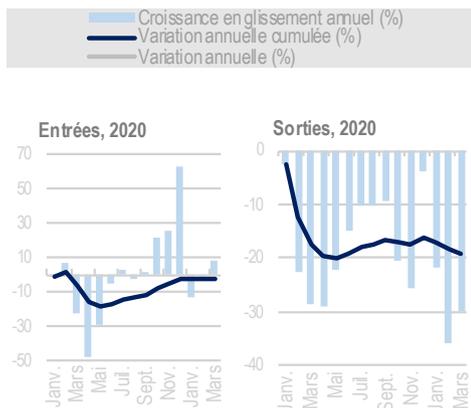
Portal Diplomático do Ministério dos Negócios Estrangeiros (2021), *Approval of the 2030 Economic Internationalisation Programme*, <https://www.portaldiplomatico.mne.gov.pt/en/communication-and-media/press-releases/approval-of-the-2030-economic-internationalisation-programme>.

Portugal Digital (2021), *Action Plan for Portugal Digital Transition*, <https://portugaldigital.gov.pt/wp-content/uploads/2020/06/Presentation-Action-Plan-For-Digital-Transition.pdf>.

République Slovaque

Graphique 6.91. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en République Slovaque

Dynamique des entreprises



Après une forte baisse au début de la pandémie, les créations d'entreprises ont augmenté régulièrement, mais restaient inférieures aux niveaux de 2019 à la fin de la période.

Quant aux sorties d'entreprises, elles ont été bien moins nombreuses en 2020 qu'en 2019.

Approche stratégique

Les principales mesures de soutien des liquidités des PME et des entrepreneurs sont les suivantes :

- **Dispositif de chômage partiel** pour compenser les salaires des travailleurs dans les entreprises qui ont suspendu leurs activités ou dont les recettes ont chuté.
- **Garantie financière** des prêts et/ou prise en charge de leurs coûts d'intérêt, principalement pour préserver l'emploi et les performances des PME.
- **Report des versements hypothécaires** pour les particuliers, les travailleurs indépendants et les PME.

De nouvelles mesures structurelles sont également mises en œuvre :

- **Prêts à taux zéro pour les start-ups** (PME principalement) via la Banque d'import-export (EXIMBANKA) et la Banque slovaque de garantie et de développement (SZRB).
- **Plan de relance national** définissant cinq priorités majeures : i) Slovaquie verte, ii) amélioration de l'éducation, iii) science, recherche et innovation, iv) vie saine, et v) État et transformation numérique efficaces encourageant un écosystème d'innovation dans les technologies numériques.

Cadre de l'action publique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat

En République slovaque, les politiques relatives aux PME et à l'entrepreneuriat s'inscrivent **dans le cadre d'un Plan d'action annuel**.

La politique nationale à l'égard des PME est définie dans le « **Rapport sur la situation des PME** » (2018) qui prévoit de renforcer la coordination de l'action publique et la consultation, et d'intégrer le rapport dans un nouveau document stratégique sur le **Conseil national pour la productivité et la compétitivité**.

Le **ministère de l'Économie** est le principal organe de soutien aux PME. Il est notamment responsable de la mise en œuvre de la loi de soutien aux PME. Cette loi met l'accent sur l'intégration des PME dans les stratégies sectorielles nationales.

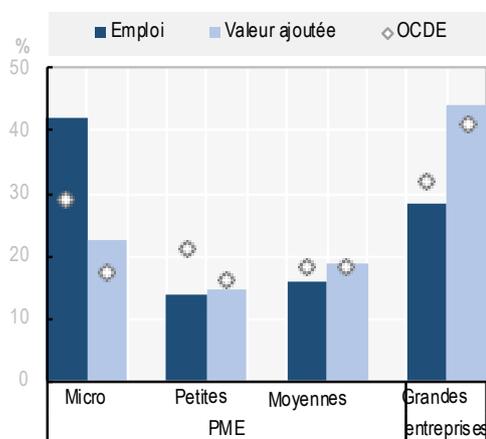
Le « **Manifeste de la République slovaque 2020-24** » s'engage à mettre en place un environnement économique caractérisé par des lois simples et des charges administratives, financières et réglementaires allégées.

Source: *Oxford Stringency Index* (avril 2021) ; base de données de l'OCDE concernant les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat 2021 ; et sources nationales (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934294672>

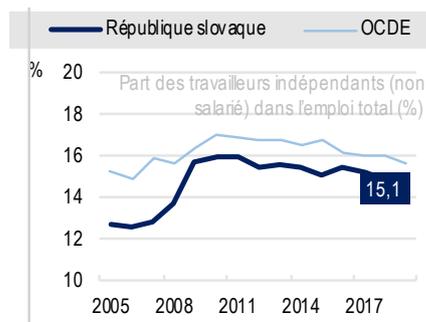
Graphique 6.92. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en République Slovaque

Taille du secteur des MPME et entrepreneurs

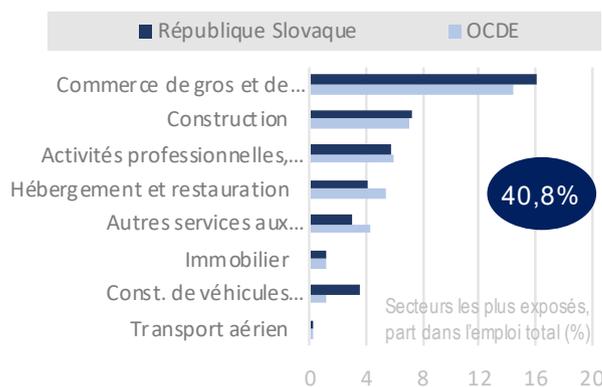


La République slovaque compte une très grande population de micro-entreprises peu productives, le secteur des MPME contribuant à 72 % de l'emploi et à 56 % de la valeur ajoutée (moyenne OCDE, 68 % et 59 %)...

... le pays compte moins de travailleurs indépendants (15,1%).



Exposition aux mesures de confinement et aux perturbations de l'activité économique

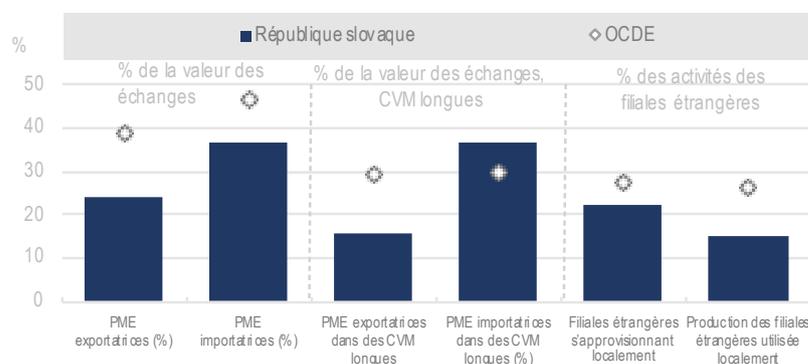


La République slovaque a été plus exposée aux perturbations des entreprises pendant la pandémie : les secteurs les plus touchés représentent 40,8 % de l'emploi total (moyenne OCDE 39,7 %).

L'est de la Slovaquie est la région la plus exposée, avec environ 44 % des emplois à risque. Cela est dû à la forte concentration régionale du commerce de gros et de détail, et des services de construction et immobiliers.

Avant la COVID-19, le tourisme représentait 7,6 % de l'emploi total en République slovaque (OCDE 6,7 %).

Exposition aux échanges internationaux et aux CVM

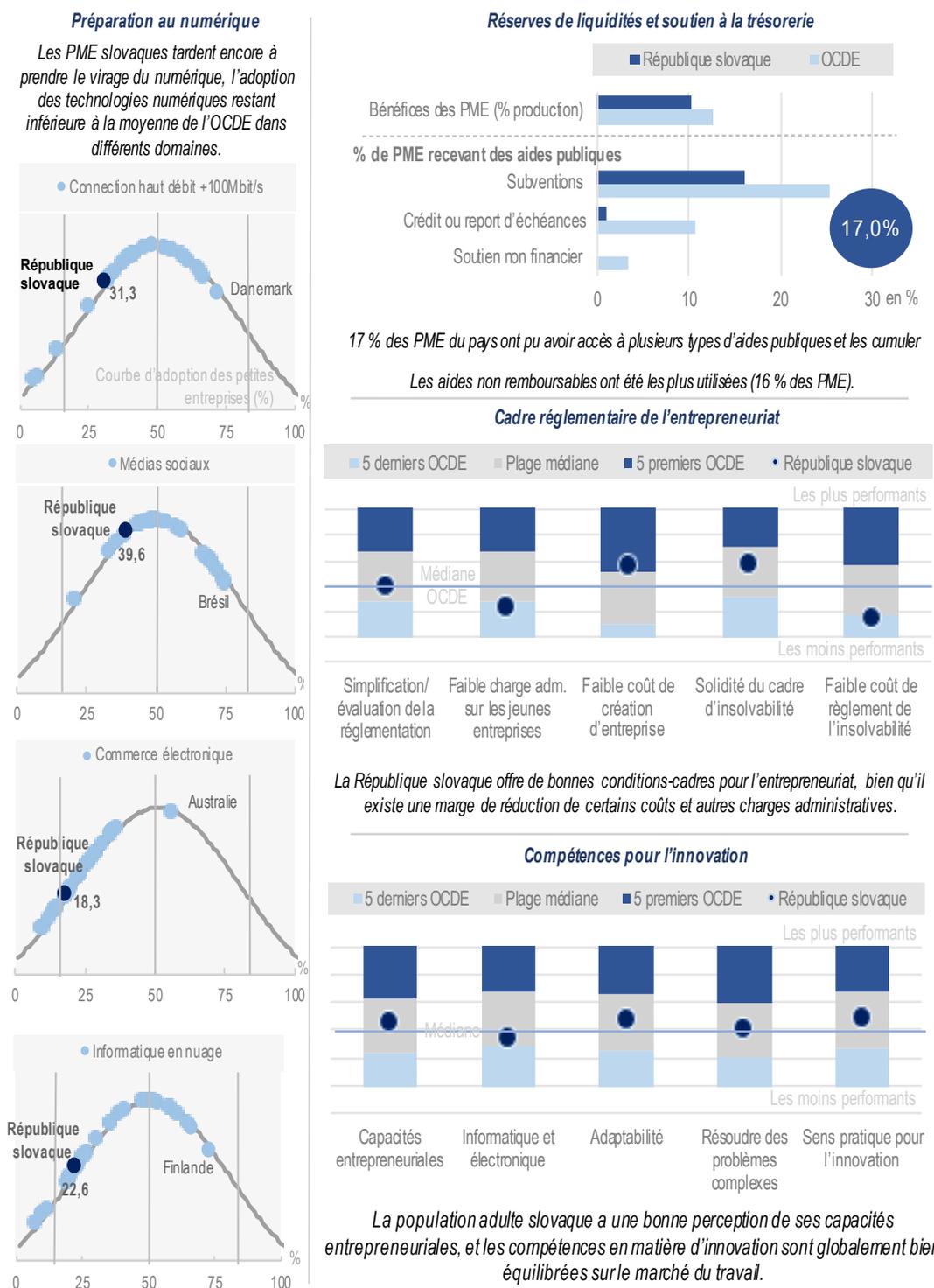


Les PME slovaques étaient moins exposées aux perturbations des CVM, étant moins engagées dans le commerce international.

Leur intégration dans des chaînes de valeur longues en tant qu'importateurs pouvait toutefois créer des vulnérabilités.

Source: Taille du secteur des MPME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; Part des travailleurs indépendants (2005-19) : base de données EFT de l'OCDE 2020 ; Secteurs les plus exposés (2018) : (OCDE, 2020), basé sur les données CN de l'OCDE ; Régions les plus exposées (2017) : Perspectives régionales de l'OCDE 2021 ; Emploi dans le tourisme (2019) : base de données de l'OCDE sur le tourisme 2021 ; Exposition aux CVM (2015 ou 2016) : base de données TEC de l'OCDE 2021 et base de données AEMN 2017 (voir les références et définitions par pays).

Graphique 6.93. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en République Slovaque



Source: Haut débit (2020, médias sociaux (2019), commerce électronique (2020), infonuagique (2020) : base de données de l'OCDE sur l'usage des TIC par les entreprises 2021 bénéfices des PME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; soutien aux liquidités (2020) : enquête FBS Facebook/OCDE/Banque mondiale 2020 ; cadre réglementaire de l'entrepreneuriat (2018 et 2019) : base de données RMP de l'OCDE 2018 et Doing Business de la BM 2020 ; Compétences pour l'innovation (2019 et 2015) : GEM 2019 et base de données de l'OCDE sur les compétences pour l'emploi 2018 (voir les références et les définitions par pays).

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934294710>

Notes sur le pays

- Tourism statistics refer to 2017 instead of 2019.
- Data on self-employed for the Slovak Republic come from the International Labour Organisation ILOSTAT database 2020. OECD LFS statistics on self-employed follow the ILO guidelines.
- Structural business statistics (profit) refer to 2016 instead of 2018.

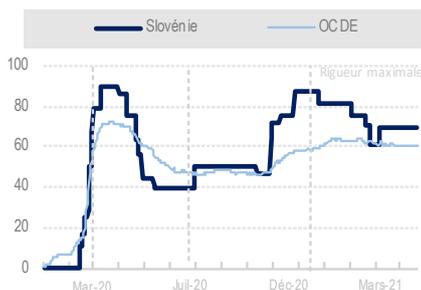
Sources spécifiques au pays

Slovak Republic Ministry of Finance (2021), *Plan Obnovy*, <https://www.planobnovy.sk>.

Slovénie

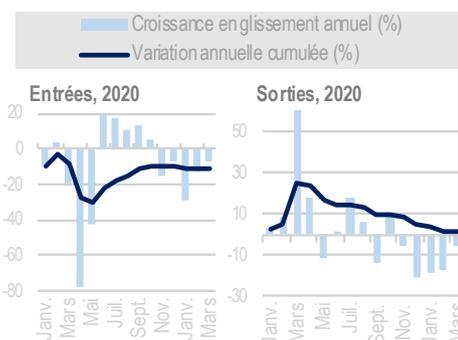
Graphique 6.94. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Slovénie

Rigueur des mesures gouvernementales



La Slovénie a été soumise à un ensemble de restrictions strictes depuis le début de la pandémie.

Dynamique des entreprises



Après une forte baisse des créations d'entreprises et une importante hausse des sorties d'entreprises au premier trimestre 2020, la dynamique des entreprises s'est lentement rétablie aux niveaux de 2019, le choc n'ayant pas encore été totalement absorbé.

Cadre de l'action publique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat

En Slovénie, les politiques relatives aux PME et à l'entrepreneuriat s'inscrivent dans le cadre de la « **Stratégie industrielle 2021-30** ». La stratégie met l'accent sur les PME et l'entrepreneuriat, avec des lignes directrices relatives à la transformation numérique, aux start-ups, à l'innovation, à l'internationalisation, à l'investissement, aux compétences, à la durabilité et au climat des affaires.

Le « **Plan d'action Slovénie – Une terre de start-ups innovantes** » (2018) fixe les orientations stratégiques des start-ups.

L'**Office gouvernemental pour le développement et la politique de cohésion européenne** (GODE) soutient et coordonne le développement de la politique en faveur des PME. Plusieurs villes soutiennent les PME et l'entrepreneuriat et ont mis en place des comités de pilotage pour coordonner les actions.

Approche stratégique

Les principales mesures de soutien des liquidités des PME et des entrepreneurs sont les suivantes : **2 milliards EUR de soutien aux liquidités** sous forme de garanties de prêts (jusqu'à 80 %) pour les micro-entreprises et les PME ; **Dispositif de soutien aux travailleurs indépendants de 378 millions EUR** sous forme de subventions ; ou **115 millions EUR d'aides du Fonds slovène pour les entreprises à destination des PME**, afin de refinancer leurs dettes.

Des mesures structurelles ont également été mises en œuvre :

- **Un plan de relance de 660 millions EUR**, dont 248 millions EUR sous forme de subventions. Ce plan est axé sur les PME, les liquidités, la transition verte et la transformation numérique.

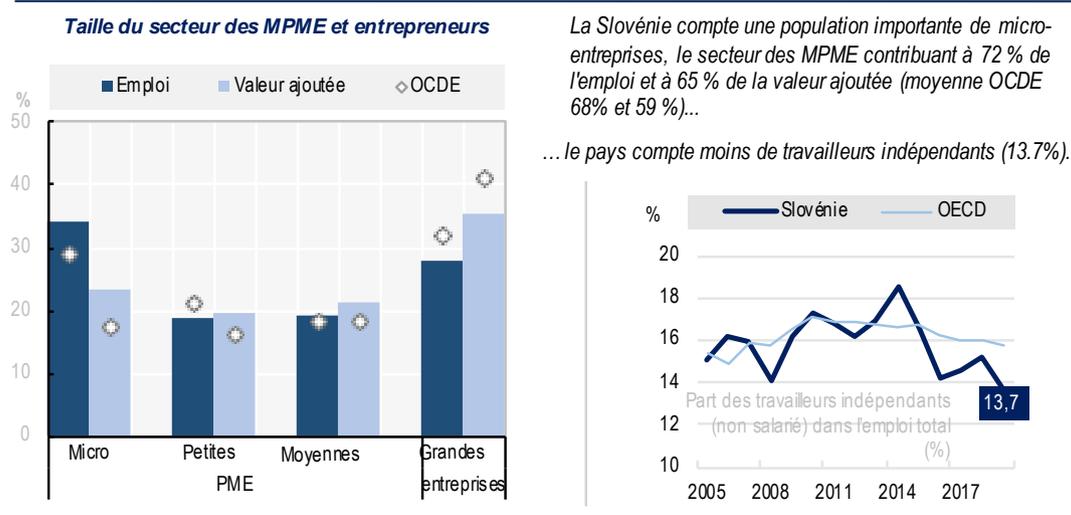
- **Plan national de relance et de résilience** prévoyant des aménagements en faveur de la transition verte (promotion de la coopération entre les industries à forte intensité énergétique et les PME innovantes afin de renforcer l'efficacité énergétique), et des technologies numériques (promotion des PME/start-ups et de la chaîne de blocs, du commerce électronique et de l'infonuagique, ainsi que de la coopération entre les PME et les start-ups).

- **Dispositif de soutien aux PME et à la R-D de 100 millions EUR**, avec des subventions et des prêts à taux zéro.

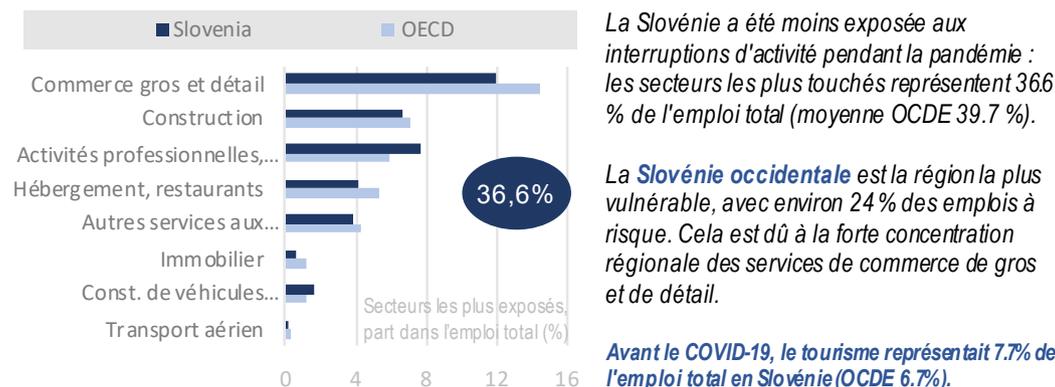
Source: *Oxford Stringency Index* (avril 2021) ; base de données de l'OCDE concernant les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat 2021 ; et sources nationales (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934294729>

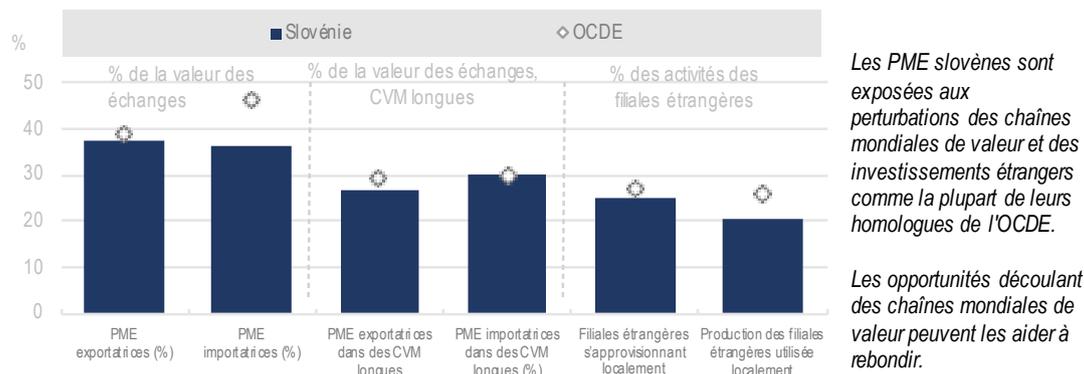
Graphique 6.95. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Slovénie



Exposition aux mesures de confinement et aux perturbations de l'activité économique



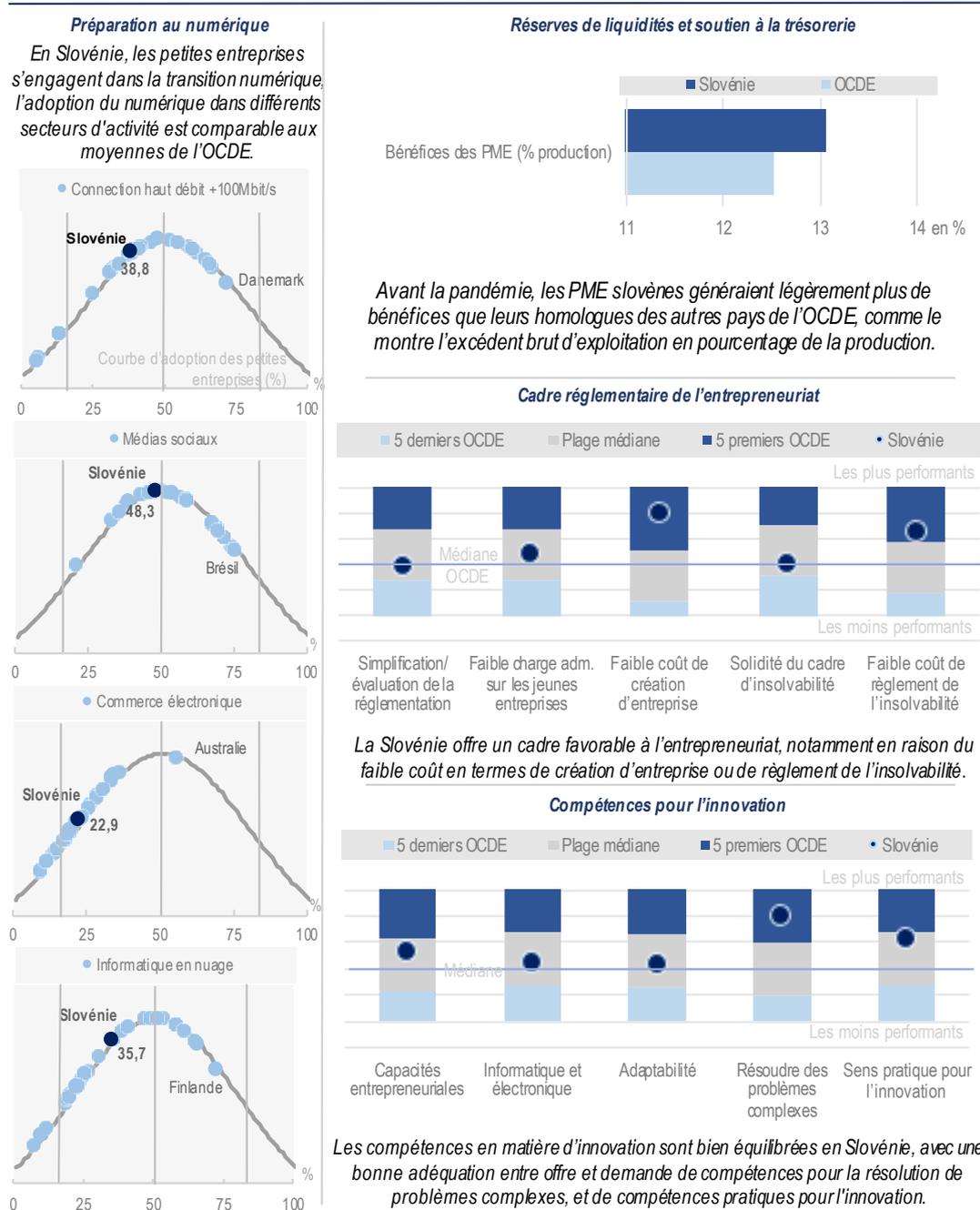
Exposition aux échanges internationaux et aux CVM



Source: Taille du secteur des MPME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; Part des travailleurs indépendants (2005-19) : base de données EFT de l'OCDE 2020 ; Secteurs les plus exposés (2018) : (OCDE, 2020), basé sur les données CN de l'OCDE ; Régions les plus exposées (2017) : Perspectives régionales de l'OCDE 2021 ; Emploi dans le tourisme (2019) : base de données de l'OCDE sur le tourisme 2021 ; Exposition aux CVM (2015 ou 2016) : base de données TEC de l'OCDE 2021 et base de données AEMN 2017 (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934294748>

Graphique 6.96. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Slovénie



Source: Haut débit (2020, médias sociaux (2019), commerce électronique (2020), infonuagique (2020) : base de données de l'OCDE sur l'usage des TIC par les entreprises 2021 bénéfices des PME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; soutien aux liquidités (2020) : enquête FBS Facebook/OCDE/Banque mondiale 2020 ; cadre réglementaire de l'entrepreneuriat (2018 et 2019) : base de données RMP de l'OCDE 2018 et Doing Business de la BM 2020 ; Compétences pour l'innovation (2019 et 2015) : GEM 2019 et base de données de l'OCDE sur les compétences pour l'emploi 2018 (voir les références et les définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934294767>

Notes sur le pays

- Structural business statistics (profit) refer to 2016 instead of 2018.

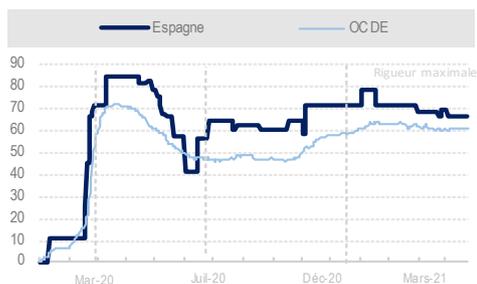
Sources spécifiques au pays

EU Skali (2021), Načrta za okrevanje in odpornost (NOO), <https://www.eu-skladi.si/sl/po-2020/nacrt-za-okrevanje-in-krepitev-odpornosti>.

Espagne

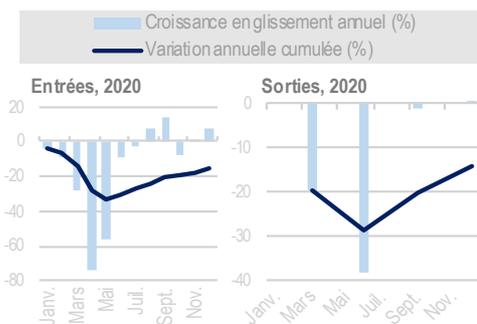
Graphique 6.97. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Espagne

Rigueur des mesures gouvernementales



L'Espagne a appliqué des mesures restrictives plus sévères que les autres pays de l'OCDE en 2020 et 2021.

Dynamique des entreprises



En 2020, les entrées d'entreprises en Espagne se sont fortement contractées (-16 % en cumul sur un an par rapport à 2019). De même, le nombre de faillites a considérablement reculé (-14 %).

Approche stratégique

Les principales mesures visant à soutenir les liquidités des PME et des entrepreneurs sont les suivantes : **140 milliards EUR de garanties publiques de crédit** et **7 milliards EUR d'aides directes** aux PME et aux indépendants ; un **Fonds de soutien à la solvabilité de 10 milliards EUR** en faveur des entreprises stratégiques en difficulté ; ou un **Fond de recapitalisation de 1 milliard EUR** pour les moyennes capitalisations rencontrant des problèmes de solvabilité.

Des mesures structurelles ont également été prises :

- **Des prêts à hauteur de 216 millions EUR** en faveur de la transformation numérique et des projets de R-D et d'innovation des entreprises du secteur du tourisme.

- **« España Puede » - Plan de Recuperación, Transformación y Resiliencia** en faveur de la modernisation et de la transformation numérique du tissu industriel et des PME, avec un engagement en faveur de l'internationalisation des PME ainsi que de leur transition numérique.

- **Plan de relance et de résilience de l'Espagne d'un montant de 70 milliards EUR (2021-23)** en faveur de la transition verte et de la transformation numérique. 23.1 % de ce plan (soit 16.07 milliards EUR) sont dédiés à l'amélioration de l'environnement des entreprises, de l'investissement, et à la promotion de la croissance des start-ups et des PME. Il soutient également les secteurs stratégiques (par ex. l'industrie, le tourisme et le commerce) à travers quatre composantes : Politique industrielle 2030 ; encouragement de la croissance des PME ; modernisation et compétitivité du secteur du tourisme ; et connectivité numérique, cybersécurité, déploiement de la 5G.

Cadre de l'action publique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat

En Espagne, les politiques relatives aux PME et à l'entrepreneuriat relèvent du « **Cadre stratégique national pour les PME** » (2019), un document général à plusieurs niveaux élaboré par le **Conseil national des PME**, un organe consultatif multipartite présidé par le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme (Mincotur).

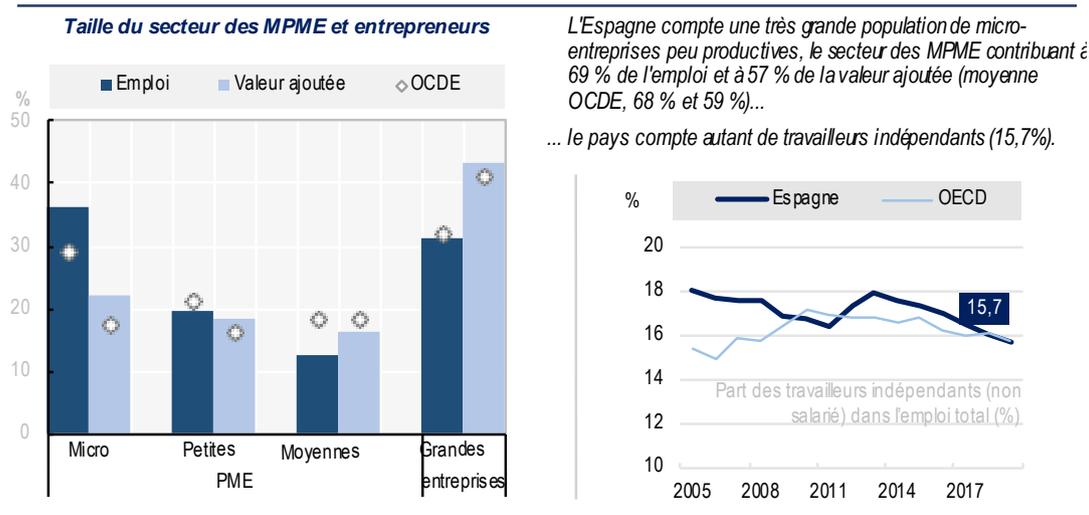
Plusieurs stratégies/plans ont été approuvés, avec un impact direct sur la compétitivité des PME : le **Plan de transformation numérique des PME (2021-25)** ; le **Plan national en faveur des compétences numériques** ; le **Plan d'action pour l'internationalisation de l'économie espagnole (2021-22)** ; et la **Stratégie « Spain Entrepreneurial Nation »**.

Le **Secrétaire général de l'industrie et des petites et moyennes entreprises** (Mincotur) est responsable, à l'échelon national, de la coordination générale de la politique à l'égard des PME, et représente l'Espagne dans les organisations et réseaux internationaux touchant aux questions relatives aux PME, comme l'OCDE et l'Union européenne.

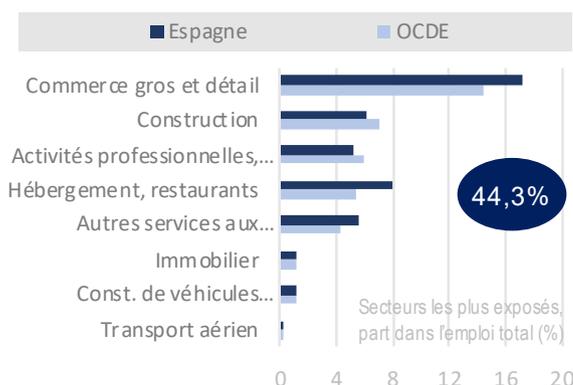
Source: *Oxford Stringency Index* (avril 2021) ; base de données de l'OCDE concernant les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat 2021 ; et sources nationales (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934294786>

Graphique 6.98. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Espagne



Exposition aux mesures de confinement et aux perturbations de l'activité économique

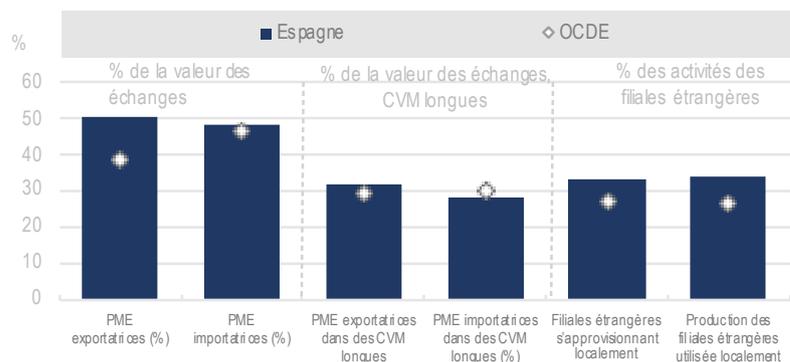


L'Espagne a été plus exposée aux perturbations des activités pendant la pandémie : les secteurs les plus touchés représentent 44,3 % de l'emploi total (39,7 % dans l'OCDE).

Les îles Baléares sont la région la plus vulnérable, avec environ 40 % des emplois menacés. Cela est dû à la forte concentration régionale des services de restauration et d'hébergement, ainsi que du commerce de gros et de détail.

Avant le COVID-19, le tourisme représentait 13,5% de l'emploi total en Espagne (OCDE 6,7%).

Exposition aux échanges internationaux et aux CVM



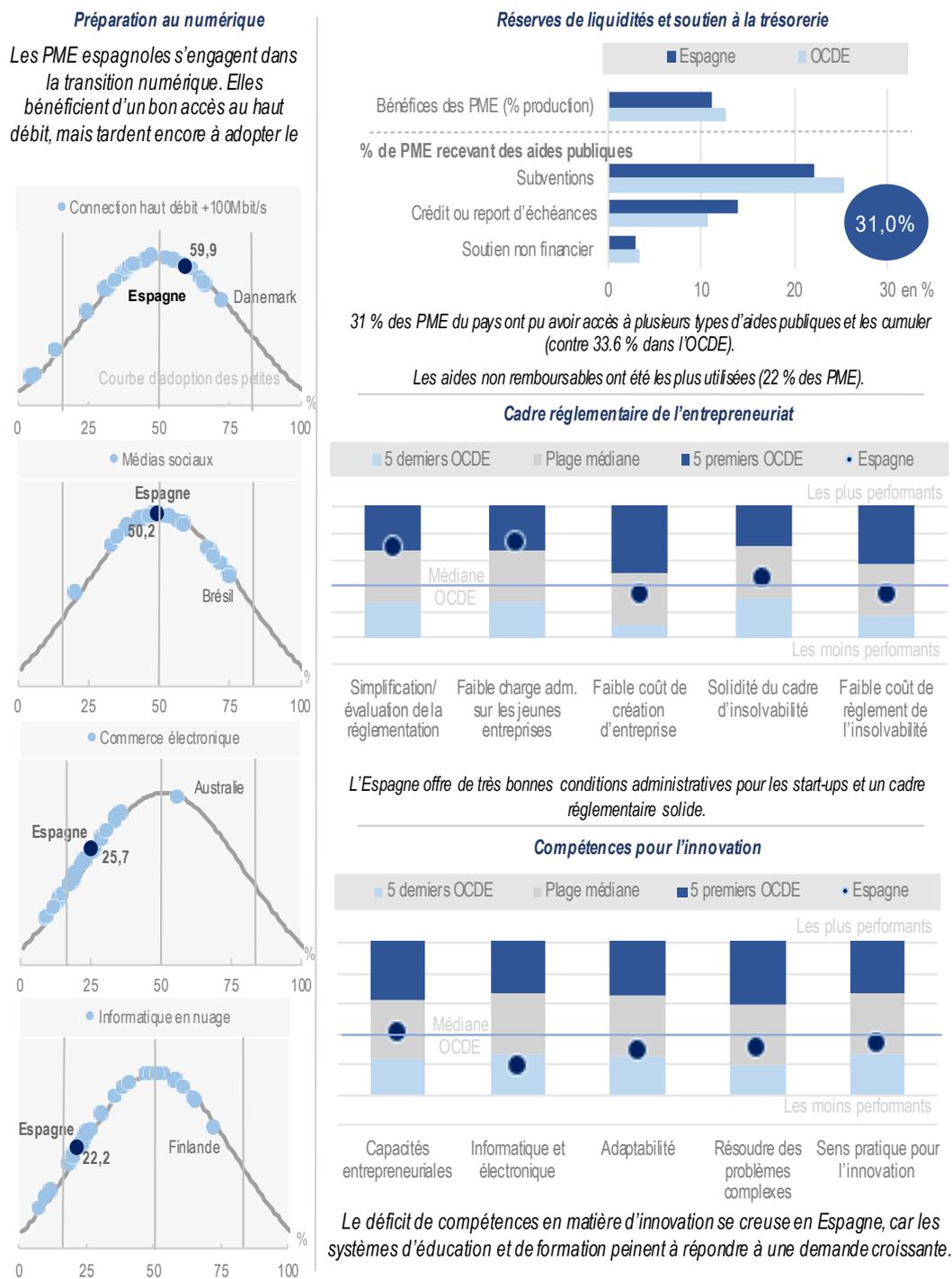
Spanish exporting SMES are particularly exposed to disruptions in GVCs. SMES' participation in long GVCs was in the OECD average.

They may face difficulties if foreign direct investment are durably impacted, considering the local footprint of foreign affiliates.

Source: Taille du secteur des MPME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; Part des travailleurs indépendants (2005-19) : base de données EFT de l'OCDE 2020 ; Secteurs les plus exposés (2018) : (OCDE, 2020), basé sur les données CN de l'OCDE ; Régions les plus exposées (2017) : Perspectives régionales de l'OCDE 2021 ; Emploi dans le tourisme (2019) : base de données de l'OCDE sur le tourisme 2021 ; Exposition aux CVM (2015 ou 2016) : base de données TEC de l'OCDE 2021 et base de données AEMN 2017 (voir les références et définitions par pays).

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934294805>

Graphique 6.99. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Espagne



Source: Haut débit (2020, médias sociaux (2019), commerce électronique (2020), infonuagique (2020) : base de données de l'OCDE sur l'usage des TIC par les entreprises 2021 bénéfices des PME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; soutien aux liquidités (2020) : enquête FBS Facebook/OCDE/Banque mondiale 2020 ; cadre réglementaire de l'entrepreneuriat (2018 et 2019) : base de données RMP de l'OCDE 2018 et Doing Business de la BM 2020 ; Compétences pour l'innovation (2019 et 2015) : GEM 2019 et base de données de l'OCDE sur les compétences pour l'emploi 2018 (voir les références et les définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934294824>

Notes sur le pays

- Data on trade value refer to 2019 instead of 2018; other indicators on GVC exposure refer to 2018.

Sources spécifiques au pays

España Puede, available at :

<https://www.lamoncloa.gob.es/presidente/actividades/Paginas/2020/espana-puede.aspx>

Estrategia España Nación Emprendedora, available at :

https://www.lamoncloa.gob.es/presidente/actividades/Documents/2021/110221-Estrategia_Espana_Nacion_Emprendedora.pdf

Foreign Trade Data by characteristics of the company, available at:

https://www.agenciatributaria.es/AEAT.internet/Inicio/La_Agencia_Tributaria/Memorias_y_estadisticas_tributarias/Estadisticas/Comercio_exterior/Datos_estadisticos/Descarga_de_Datos_Estadisticos/Datos_de_Comercio_Exterior_por_caracteristicas_de_la_empresa/Datos_de_Comercio_Exterior_por_caracteristicas_de_la_empresa.shtml

Guía de empresas, available at : https://portal.mineco.gob.es/es-es/ministerio/covid19/Paginas/Medidas_para_empresas.aspx

Ministerio de Asuntos Económicos y Transformación Digital (2021), Medidas adoptadas COVID-19. Medidas para autónomos, available at : https://portal.mineco.gob.es/es-es/ministerio/covid19/Paginas/Medidas_para_autonomos.aspx

Ministerio de Asuntos Económicos y Transformación Digital (2021), Medidas adoptadas COVID-19. Medidas para empresas, available at : https://portal.mineco.gob.es/es-es/ministerio/covid19/Paginas/Medidas_para_empresas.aspx

Ministerio de Asuntos Económicos y Transformación Digital (2021), Plan de recuperación, transformación y resiliencia, <https://portal.mineco.gob.es/es-es/ministerio/areas-prioritarias/Paginas/PlanRecuperacion.aspx>

Plan de Acción para la Internacionalización de la Economía Española 2021-2022, available at : <https://www.lamoncloa.gob.es/consejodeminstros/resumenes/Documents/2021/110521-Plan-de-Accion-para-la-Internacionalizacion-de-la-Economia-Espanola-2021-2022.pdf>

Plan de Digitalización de PYMES 2021-2025, available at

https://portal.mineco.gob.es/RecursosArticulo/mineco/ministerio/ficheros/210127_plan_digitalizacion_pymes.pdf

Plan Nacional de Competencias Digitales, available at :

https://portal.mineco.gob.es/RecursosArticulo/mineco/ministerio/ficheros/210127_plan_nacional_de_competencias_digitales.pdf

Programa Acelera PYME (2021), available at : <https://www.acelerapyme.gob.es/programa-acelera-pyme>

Real Decreto-ley 8/2020, de 17 de marzo, de medidas urgentes extraordinarias para hacer frente al impacto económico y social del COVID-19, available at : <https://www.boe.es/buscar/pdf/2020/BOE-A-2020-3824-consolidado.pdf>

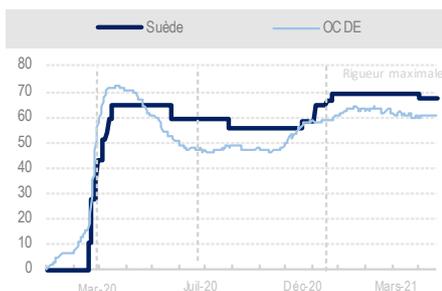
Real Decreto-ley 25/2020, de 3 de julio, de medidas urgentes para apoyar la reactivación económica y el empleo, available at : <https://www.boe.es/buscar/pdf/2020/BOE-A-2020-7311-consolidado.pdf>

Real Decreto-ley 5/2021, de 12 de marzo, de medidas extraordinarias de apoyo a la solvencia empresarial en respuesta a la pandemia de la COVID-19, available at : <https://www.boe.es/buscar/pdf/2021/BOE-A-2021-3946-consolidado.pdf>

Suède

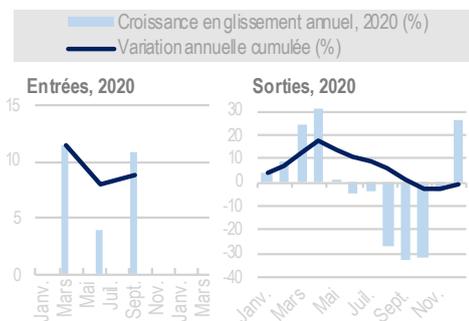
Graphique 6.100. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Suède

Rigueur des mesures gouvernementales



La Suède a mis en œuvre de sévères mesures de restriction depuis le début de la pandémie, tout en insistant sur la responsabilité individuelle.

Dynamique des entreprises



On a dénombré davantage de créations d'entreprises en 2020 qu'en 2019. Après une hausse initiale (au 1^{er} trimestre 2020), les faillites ont régulièrement diminué avant de rebondir fortement en

Approche stratégique

Les principales mesures visant à soutenir les liquidités des PME et des entrepreneurs comprennent **une garantie publique de prêt de 5 milliards EUR** aux petites entreprises (120 000 SEK par entreprise), pour compenser les pertes subies pendant la pandémie.

Des mesures structurelles ont également été mises en œuvre :

- **3 milliards SEK de subventions en capital** pour prêter davantage aux PME par l'intermédiaire d'Almi, un organisme public qui octroie des prêts aux entreprises ayant un **potentiel de croissance** et les aide à développer leur activité ;

- **200 milliards SEK au titre du relèvement du plafond de prêt** de l'Organisme suédois de crédit à l'exportation, afin de garantir **les PME exportatrices** contre les risques de non-paiement dans le cadre des transactions d'exportation ;

- **Plan national de relance et de résilience**, qui comprend un solide **programme de relance verte** de l'économie suédoise, et des réformes à long terme afin que la Suède sorte renforcée de la crise. Au total, les investissements prévus dans le projet de loi budgétaire sont fixés à 105 milliards SEK en 2021 et à 85 milliards SEK en 2022.

Cadre de l'action publique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat

En Suède, les politiques relatives aux PME et à l'entrepreneuriat relèvent de **stratégies et de cadres d'action plus larges**.

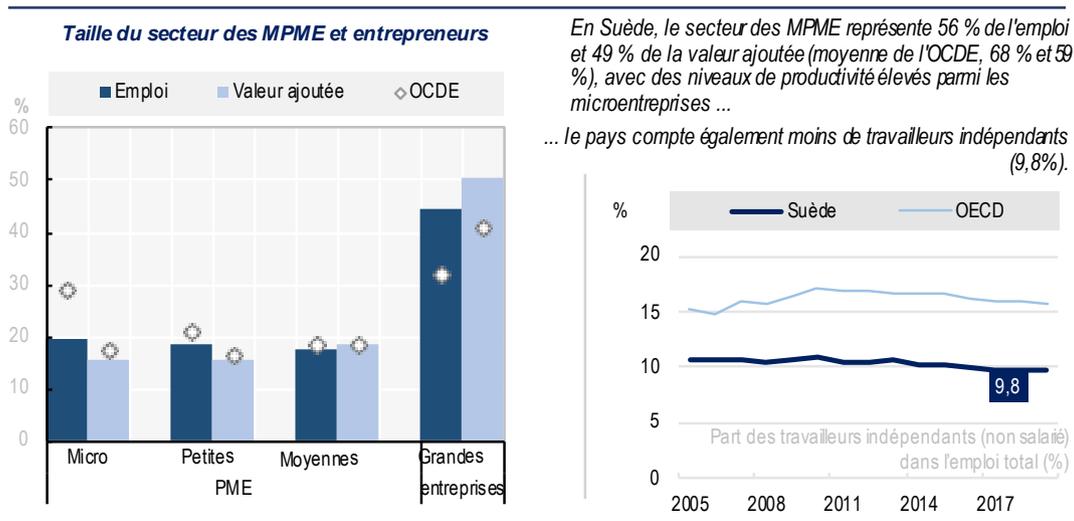
La Suède a adopté une approche d'intégration des mesures à l'égard des PME et l'entrepreneuriat, dans le cadre des **stratégies en matière de politique d'innovation et de développement régional**. Le site web « verksamst.se » permet aux entreprises d'accéder aux services publics de différentes autorités.

Le Cadre de l'action publique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat se caractérise par **une structure de décision décentralisée**, dans le cadre de laquelle le gouvernement définit les objectifs de politique générale et distribue des subventions aux organisations (nationales, mais opérant aux échelons régional et local) responsables de la mise en œuvre. Les mesures autres que les subventions (par exemple, la fiscalité, la réglementation, les incitations, les instruments de crédit) sont également concernées par cette structure décentralisée.

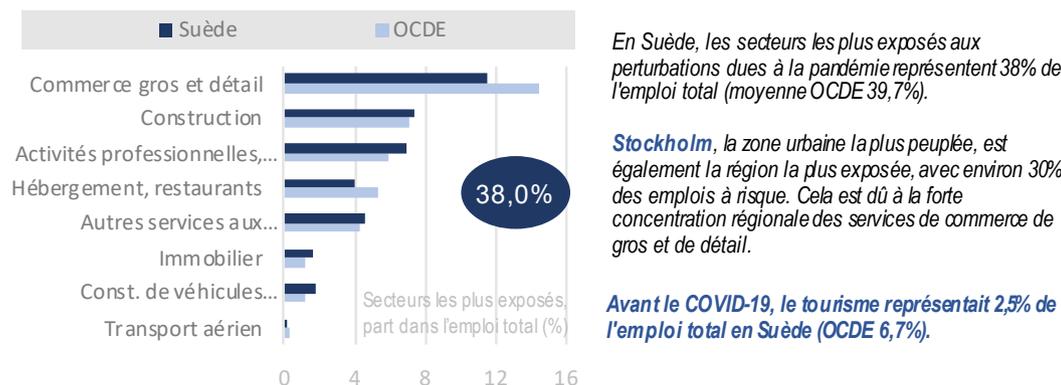
Source: Oxford Stringency Index (avril 2021) ; base de données de l'OCDE concernant les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat 2021 ; et sources nationales (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934294843>

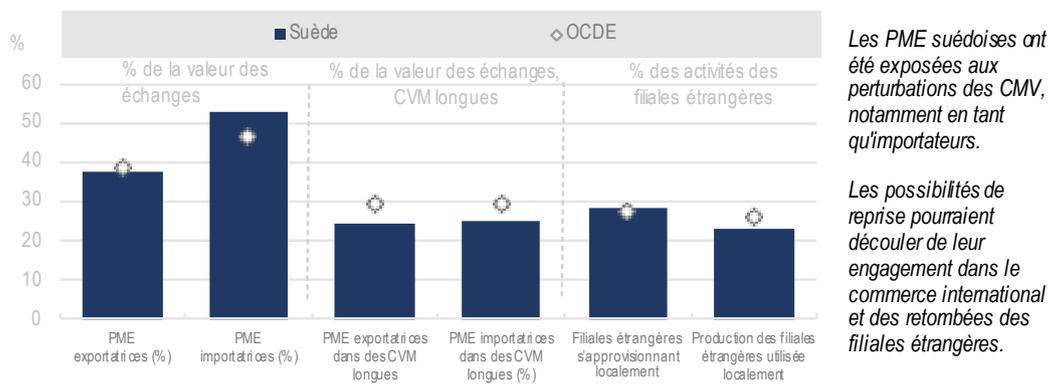
Graphique 6.101. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Suède



Exposition aux mesures de confinement et aux perturbations de l'activité économique



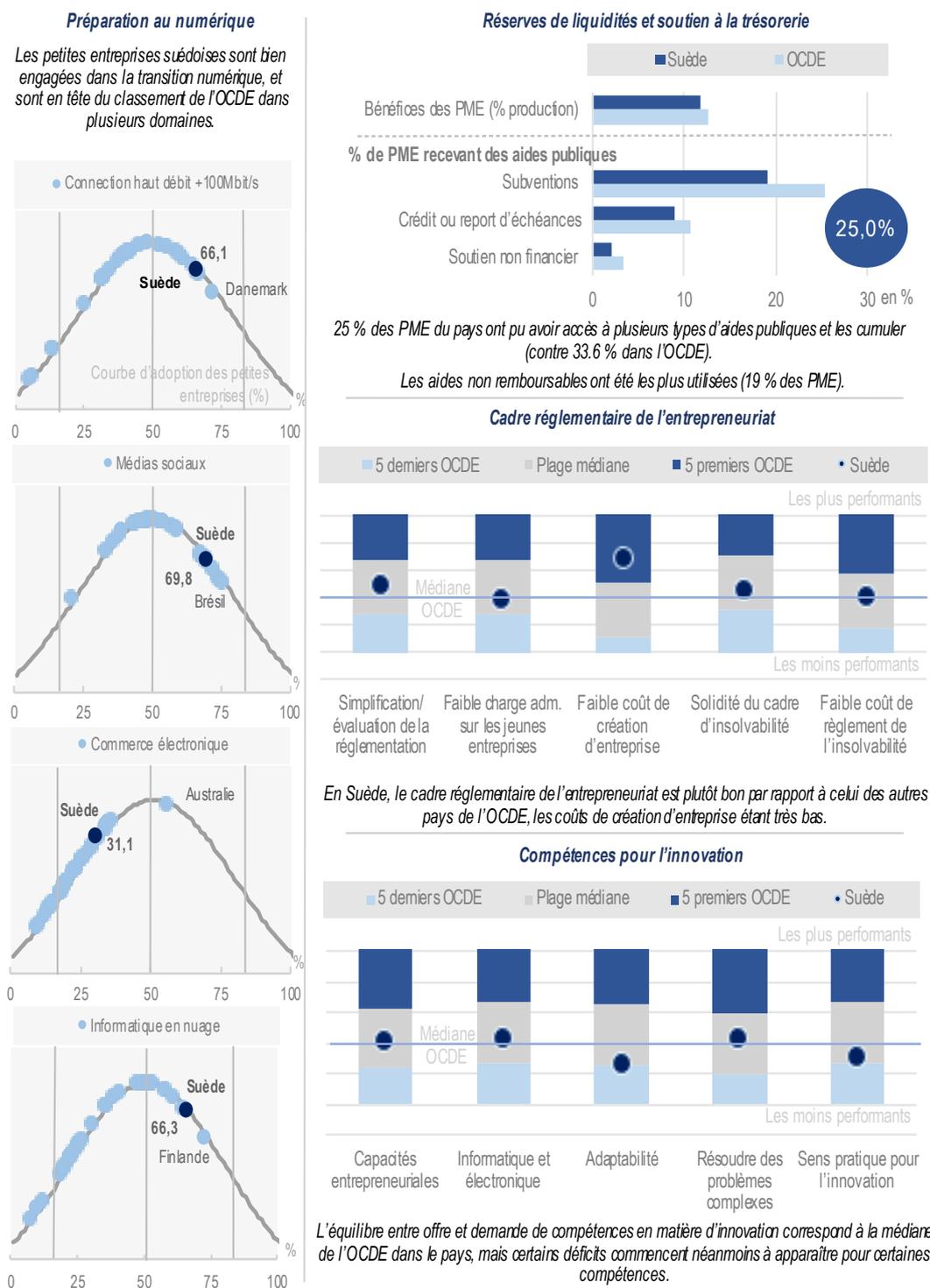
Exposition aux échanges internationaux et aux CVM



Source: Taille du secteur des MPME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; Part des travailleurs indépendants (2005-19) : base de données EFT de l'OCDE 2020 ; Secteurs les plus exposés (2018) : (OCDE, 2020), basé sur les données CN de l'OCDE ; Régions les plus exposées (2017) : Perspectives régionales de l'OCDE 2021 ; Emploi dans le tourisme (2019) : base de données de l'OCDE sur le tourisme 2021 ; Exposition aux CVM (2015 ou 2016) : base de données TEC de l'OCDE 2021 et base de données AEMN 2017 (voir les références et définitions par pays).

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934294862>

Graphique 6.102. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Suède



Source: Haut débit (2020, médias sociaux (2019), commerce électronique (2020), infonuagique (2020) : base de données de l'OCDE sur l'usage des TIC par les entreprises 2021 bénéfices des PME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; soutien aux liquidités (2020) : enquête FBS Facebook/OCDE/Banque mondiale 2020 ; cadre réglementaire de l'entrepreneuriat (2018 et 2019) : base de données RMP de l'OCDE 2018 et Doing Business de la BM 2020 ; Compétences pour l'innovation (2019 et 2015) : GEM 2019 et base de données de l'OCDE sur les compétences pour l'emploi 2018 (voir les références et les définitions par pays).

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934294881>

Notes sur le pays

- Annual national accounts data refer to 2017 instead of 2018.

Sources spécifiques au pays

Government Offices of Sweden (2021), EU Recovery and Resilience Facility (RRF), <https://www.government.se/articles/2020/12/eu-recovery-and-resilience-facility-rrf>

Government Offices of Sweden (2020), The Government's work in response to the virus responsible for COVID-19, <https://www.government.se/government-policy/the-governments-work-in-response-to-the-virus-responsible-for-covid-1>

Sveriges Riksbank (2020), Riksbank lends up to SEK 500 billion to safeguard credit supply, <https://www.riksbank.se/en-gb/press-and-published/notices-and-press-releases/press-releases/2020/riksbank-lends-up-to-sek-500-billion-to--safeguard-credit-supply>

Suisse

Graphique 6.103. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Suisse

Rigueur des mesures gouvernementales



Dans l'ensemble, les mesures en vigueur en Suisse en 2020 étaient moins strictes que dans les autres pays de l'OCDE.

Dynamique des entreprises

En 2020, 46 842 nouvelles entreprises ont été inscrites au registre du commerce suisse, soit une hausse de 5,3 % par rapport à 2019 qui était une année record.

Le nombre total de procédures de faillites engagées à l'encontre d'entreprises et de particuliers a reculé de 66 % par rapport à 2019. Le nombre de clôtures de procédures s'inscrit dans la même dynamique.

Approche stratégique

Principales mesures adoptées pour fournir des liquidités aux PME et aux entrepreneurs :

- Un programme de garantie de 40 milliards CHF permettant aux PME touchées (entreprises individuelles, sociétés de personnes ou personnes morales) d'obtenir des crédits bancaires transitoires. À ce jour, 17 milliards CHF ont été déboursés au titre de ce programme sous forme ;

- d'une exemption temporaire de l'obligation de déclarer un endettement qui pourrait entraîner une faillite immédiate, et une possibilité de report de la dette liée à l'épidémie, en particulier pour les PME ;

- d'une procédure de garantie spéciale visant à soutenir les start-ups prometteuses confrontées à des difficultés de trésorerie en raison du COVID-19 via le programme de cautionnement pour les PME. Au total, 359 prêts d'un montant global de 98,7 millions CHF ont ainsi été garantis.

Des mesures structurelles ont également été prises, par exemple :

- 28,1 milliards CHF ont été consacrés à l'éducation, la recherche et l'innovation, avec des mesures de soutien aux industries exportatrices et aux PME souhaitant investir dans des projets de recherche-développement.

Cadre de l'action publique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat

En Suisse, les politiques relatives aux PME et à l'entrepreneuriat relèvent de **stratégies et de cadres d'action plus larges**.

Au sein du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), la section « Politique des PME » est chargée des paramètres concernant le soutien financier des PME, la réduction de la charge administrative et la dématérialisation des services publics aux PME.

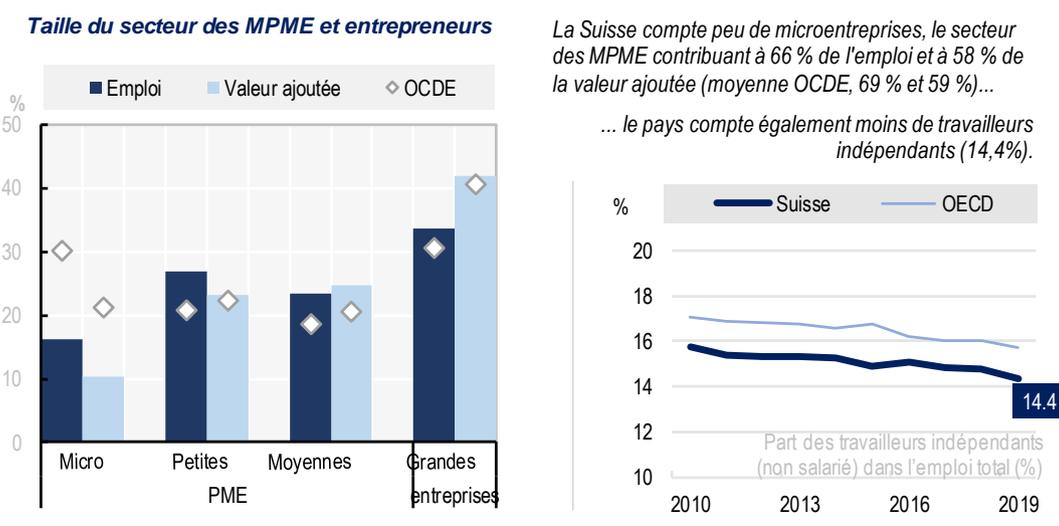
Les mesures publiques de soutien adaptées aux besoins propres aux PME relèvent du gouvernement fédéral qui s'attache à améliorer les conditions-cadres et à faciliter l'accès au financement, aux marchés internationaux, aux compétences et à l'innovation.

Le **Forum PME** est une commission d'experts extra-parlementaires, pour la plupart des entrepreneurs, qui joue un rôle important dans les procédures de consultation sur les projets de lois et d'ordonnances.

Source: Oxford Stringency Index (avril 2021) ; base de données de l'OCDE concernant les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat 2021 ; et sources nationales (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934294900>

Graphique 6.104. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Suisse



Exposition aux mesures de confinement et aux perturbations de l'activité économique

La Suisse a été relativement moins exposée aux perturbations économiques pendant la pandémie. En 2020, le PIB ne s'est contracté que de 2,9 %. Ce résultat est le fruit de solides amortisseurs fiscaux, financiers et ménagers, d'une spécialisation dans des industries d'exportation hautement compétitives qui ont mieux résisté à la tourmente (par exemple, les produits pharmaceutiques), d'une faible dépendance à l'égard de secteurs à forte intensité de contacts (par exemple, le tourisme), d'un secteur financier important et bien capitalisé, d'un système de santé bien doté et de mesures d'endiguement soigneusement ciblées (par exemple, pas de fermeture généralisée de l'industrie manufacturière).

Le Tessin, le canton le plus méridional de la Suisse, était la région la plus exposée avec environ 28% des emplois à risque, la part la plus élevée du pays, notamment en raison de la concentration régionale des services de commerce de gros et de détail et de la construction.

Avant le COVID-19, le tourisme représentait 4,4% de l'emploi total en Suisse (OCDE 6,7%).

Exposition aux échanges internationaux et aux CVM

En Suisse, il y avait en fait trois fois et demie plus d'entreprises engagées dans des activités d'importation que dans des activités d'exportation en 2018.

Les activités d'exportation sont dominées par les grandes entreprises (250 employés ou plus) qui ont réalisé la même année 54% des exportations, bien qu'en termes de nombre, elles ne représentaient que 2% des entreprises actives dans le commerce extérieur.

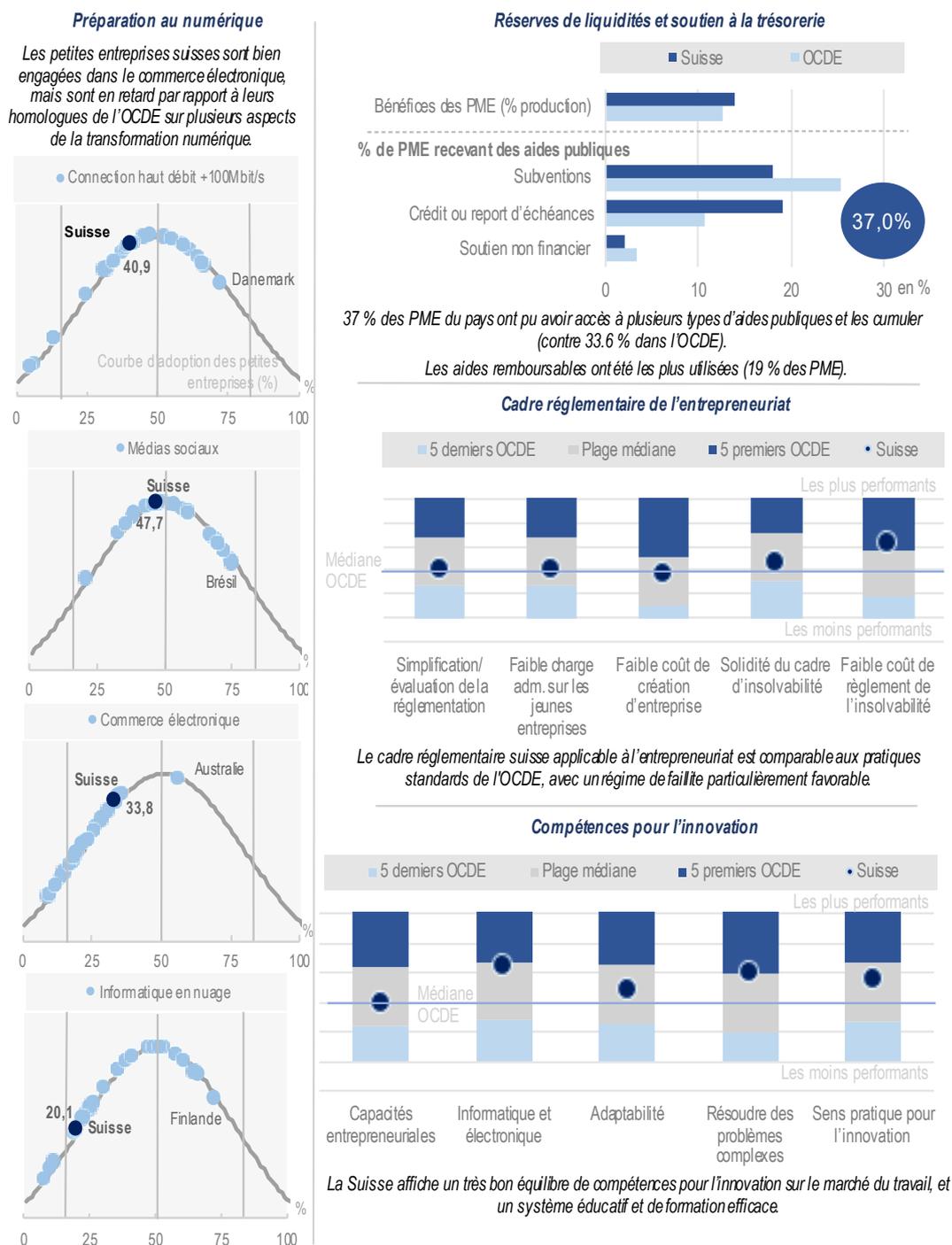
Du côté des importations, les PME donnent le ton : elles représentaient 57% des importations totales (et 99% des entreprises d'importation). En particulier, 26% de la valeur des importations est réalisée par des petites entreprises, et 13% de la valeur des exportations.

Les PME sont très actives dans les secteurs où elles servent d'intermédiaires ou de fournisseurs d'accessoires ; elles sont très présentes dans les importations et les exportations de services de commerce de gros et dans la fabrication de métaux de base.

Source: Taille du secteur des MPME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; Part des travailleurs indépendants (2005-19) : base de données EFT de l'OCDE 2020 ; Secteurs les plus exposés (2018) : (OCDE, 2020), basé sur les données CN de l'OCDE ; Régions les plus exposées (2017) : Perspectives régionales de l'OCDE 2021 ; Emploi dans le tourisme (2019) : base de données de l'OCDE sur le tourisme 2021 ; Exposition aux CVM (2015 ou 2016) : base de données TEC de l'OCDE 2021 et base de données AEMN 2017 (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934294919>

Graphique 6.105. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Suisse



Source: Haut débit (2020, médias sociaux (2019), commerce électronique (2020), infonuagique (2020) : base de données de l'OCDE sur l'usage des TIC par les entreprises 2021 bénéfices des PME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; soutien aux liquidités (2020) : enquête FBS Facebook/OCDE/Banque mondiale 2020 ; cadre réglementaire de l'entrepreneuriat (2018 et 2019) : base de données RMP de l'OCDE 2018 et Doing Business de la BM 2020 ; Compétences pour l'innovation (2019 et 2015) : GEM 2019 et base de données de l'OCDE sur les compétences pour l'emploi 2018 (voir les références et les définitions par pays).

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934294938>

Notes sur le pays

- Tourism statistics refer to 2018 instead of 2019. Structural business statistics come from the OECD SME&E Outlook 2019 and refer to 2016. Data on economic exposure come from the International Monetary Fund (IMF, 2021). Data on trade come from national sources (FDF, 2020).
- Data on broadband connection refer to 2017 instead of 2020. Data on social media refer to 2017 instead of 2019. Data on cloud computing services refer to 2017 instead of 2020. Data on e-commerce refer to 2011 instead of 2020.

Sources spécifiques au pays

Federal Department of Finance FDF (2020), Swiss foreign trade 2019 - Annual Report, <https://www.ezv.admin.ch/ezv/fr/home/themes/statistique-du-commerce-exterieur-suisse/publications/rapports-annuels.html>

IMF (2021), Switzerland: Staff Concluding Statement of the 2021 Article IV Mission (April 7, 2021), <https://www.imf.org/en/News/Articles/2021/04/06/mcs040621-switzerland-staff-concluding-statement-of-the-2021-article-iv-mission>

Institute for Young Enterprises (2020), National Analysis of Swiss Incorporations in 2020, <https://www.ifj.ch/National-Analysis-of-Swiss-Incorporations-in-2020>

State Secretariat for Economic Affairs SECO (2021), SME Policy, <https://www.seco.admin.ch/seco/en/home/Standortfoerderung/KMU-Politik.html>

Swiss Federal Statistical Office (2020), Bankruptcy Statistics 2020, <https://www.bfs.admin.ch/news/en/2021-0412>

Turquie

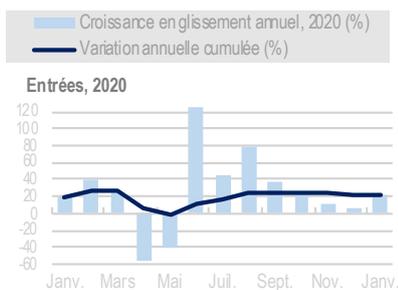
Graphique 6.106. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence en Turquie

Rigueur des mesures gouvernementales



Au cours de l'année passée, la Turquie a mis en place des mesures plus restrictives que les autres pays de l'OCDE.

Dynamique des entreprises



Dans l'ensemble, le nombre de créations d'entreprises est resté élevé en Turquie au cours de l'année passée, avec une augmentation de 22 % du nombre d'entrées d'entreprises en glissement annuel. Un certain ralentissement peut toutefois être observé en janvier 2021.

Approche stratégique

Les principales mesures de soutien à la trésorerie des PME et des entrepreneurs incluent notamment un **fonds de garantie de crédit de 7.7 milliards USD** à destination des PME et des entreprises présentant des difficultés de trésorerie et un déficit de garantie, une **enveloppe de prêt de 859 millions USD** pour les PME exemptes de remboursement d'un capital ou du paiement d'intérêts, et de **prêts à remboursement différé et d'aides remboursables** sur lesquels les PME n'ont pas à s'acquitter de frais de report.

Des mesures structurelles ont également été mises en œuvre :

- un **plan de redressement « Turkey Relance » de 15.4 milliards USD**, dont les principales orientations sont axées sur l'écologie, la compétitivité et la cohésion ;
- un **programme de soutien au marché international**, visant à aider les PME turques à entrer sur le marché international et à développer leurs capacités d'exportation ;
- un **programme d'appui au développement des PME (KOBİGEL)**, destiné à renforcer la productivité et la compétitivité des PME grâce aux technologies numériques, et plus particulièrement dans le secteur manufacturier ;
- une **plateforme de formation « E-Academy »**, proposant des formations en ligne en matière d'entrepreneuriat accessibles dans l'ensemble du pays et couvrant aussi bien les zones urbaines que rurales ;
- un **programme d'aide à la technologie dans les PME**, offrant des services professionnels (accompagnement, conseils, tutorat, etc.) aux entreprises par l'intermédiaire de centres de développement technologique (TEKMER).

Cadre de l'action publique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat

En Turquie, les politiques relatives aux PME et à l'entrepreneuriat s'inscrivent dans le cadre d'un **plan d'action pluriannuel**.

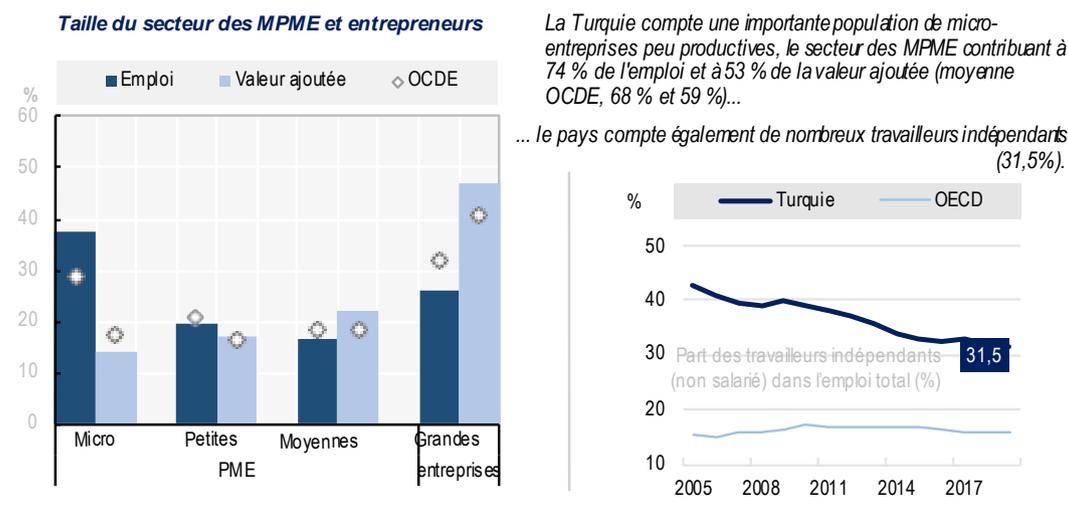
L'agence turque pour les PME (KOSGEB) a élaboré en 2019 un plan stratégique pour la période 2019-23 (**KOSGEB Strategic Plan 2019-23**) afin d'appuyer une mise en œuvre coordonnée des politiques publiques en faveur des PME. Les objectifs principaux ont notamment trait à l'innovation, la technologie, la R-D, la promotion de l'entrepreneuriat, le développement des compétences, l'internationalisation et la productivité des PME. Des dispositions spécifiques sont également prévues à des fins de suivi et d'évaluation.

Ce plan stratégique reflète par ailleurs les objectifs plus généraux du **plan de développement de la Turquie à l'horizon 2023**.

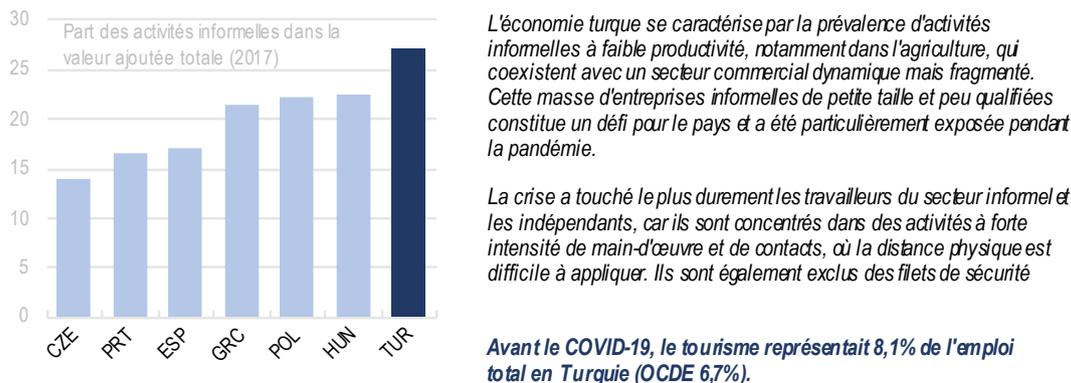
Source: *Oxford Stringency Index* (avril 2021) ; base de données de l'OCDE concernant les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat 2021 ; et sources nationales (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934294957>

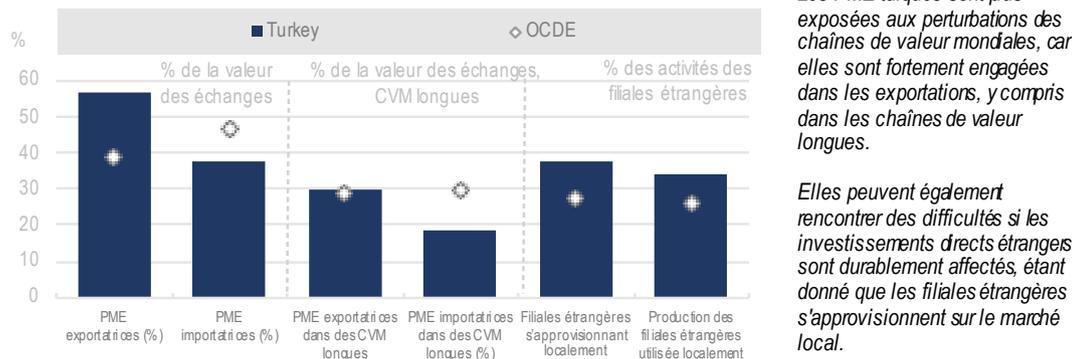
Graphique 6.107. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat en Turquie



Exposition aux mesures de confinement et aux perturbations de l'activité économique



Exposition aux échanges internationaux et aux CVM



Source: Taille du secteur des MPME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; Part des travailleurs indépendants (2005-19) : base de données EFT de l'OCDE 2020 ; Secteurs les plus exposés (2018) : (OCDE, 2020), basé sur les données CN de l'OCDE ; Régions les plus exposées (2017) : Perspectives régionales de l'OCDE 2021 ; Emploi dans le tourisme (2019) : base de données de l'OCDE sur le tourisme 2021 ; Exposition aux CVM (2015 ou 2016) : base de données TEC de l'OCDE 2021 et base de données AEMN 2017 (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934294976>

Graphique 6.108. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat en Turquie



Source: Haut débit (2020, médias sociaux (2019), commerce électronique (2020), infonuagique (2020) : base de données de l'OCDE sur l'usage des TIC par les entreprises 2021 bénéfices des PME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; soutien aux liquidités (2020) : enquête FBS Facebook/OCDE/Banque mondiale 2020 ; cadre réglementaire de l'entrepreneuriat (2018 et 2019) : base de données RMP de l'OCDE 2018 et Doing Business de la BM 2020 ; Compétences pour l'innovation (2019 et 2015) : GEM 2019 et base de données de l'OCDE sur les compétences pour l'emploi 2018 (voir les références et les définitions par pays).

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934294995>

Notes sur le pays

- Structural business statistics refer to 2019 instead of 2018. Data on trade by enterprise characteristics refer to 2014 instead of 2015.
- Structural business statistics (profit) refer to 2019 instead of 2018. Global entrepreneurship monitor's (GEM) data refer to 2018 instead of 2019.

Sources spécifiques au pays

Medina, L. and F. Schneider (2018), "Shadow Economies Around the World: What Did We Learn Over the Last 20 Years?", https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=3124402.

OECD (2021). *Economic Surveys - Turkey*. Executive Summary, January 2021, <https://www.oecd.org/economy/surveys/TURKEY-2021-OECD-economic-survey-overview.pdf>

OECD (2018), OECD Economic Surveys: Turkey 2018, OECD Publishing, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-tur-2018-en

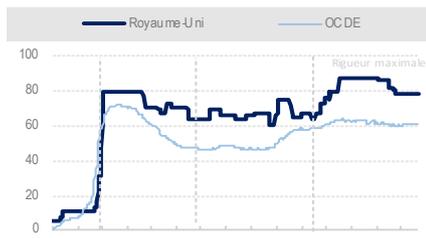
Scientific and Technological Research Council of Turkey (2021), *Tübitak SME R&D Start-Up Support Programme*, <https://www.tubitak.gov.tr/en/funds/industry/national-support-programmes/content-1507-tubitak-sme-rd-start-up-support-programme>.

Small and Medium Enterprises Development Organization of Turkey (2021), *SME Finance Supports*, <https://en.kosgeb.gov.tr/site/tr/genel/destekler/6311/sme-finance-supports>.

Royaume-Uni

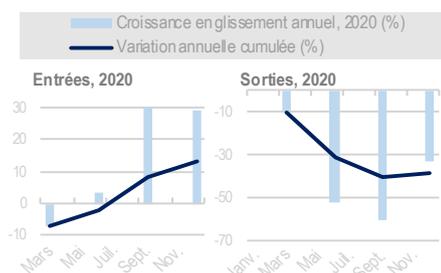
Graphique 6.109. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence au Royaume-Uni

Rigueur des mesures gouvernementales



Les restrictions mises en place par le Royaume-Uni depuis le début de la pandémie ont été particulièrement strictes.

Dynamique des entreprises



Les entrées d'entreprises sont rapidement reparties à la hausse une fois le premier choc passé, pour un solde cumulé de 13 % d'augmentation en 2020 par rapport à 2019. Le nombre de faillites a également fortement reculé en 2020, restant bien inférieur au niveau de 2019.

Approche stratégique

Les principales mesures de soutien à la trésorerie des PME et des entrepreneurs incluent notamment le **programme de prêt de redressement « Bounce Back Loan Scheme »**, lequel prévoit un processus de financement accéléré pour les petites entreprises, et le **dispositif de prêt aux entreprises touchées par la crise « Coronavirus Business Interruption Loan Scheme »**, grâce auquel les PME bénéficient d'un accès aux prêts, aux facilités de caisse, à l'affacturage et au financement d'actifs, et ce, pour un montant maximal de 5 millions GBP et pour une durée jusqu'à 6 ans.

Des mesures structurelles ont également été mises en œuvre :

- un **plan de soutien aux jeunes entreprises de 1.25 milliard GBP**, incluant le dispositif « Future Fund » pour les entreprises à fort potentiel de croissance touchées par la crise (dispositif de financement public et privé), ainsi qu'un **plan de soutien aux PME de 750 millions GBP** axé sur la recherche et le développement ;
- un **fonds d'aide à l'innovation durable (Sustainable Innovation Fund)**, à disposition des entreprises, et notamment des jeunes entreprises, souhaitant développer des projets durables et intelligents ;
- un **programme de relance verte de 3 milliards GBP**, dont 1 milliard GBP consacrés à la décarbonation des bâtiments du secteur public et 2 milliards GBP à la rénovation des foyers d'accueil. Au niveau infranational, cela inclut le **programme pour des espaces de travail à faible émission de carbone (Low Carbon Workspaces)** ouvert aux PME des comtés de Hertfordshire, Buckinghamshire, Bedfordshire, Berkshire et Northamptonshire, et de la municipalité de Milton Keynes pour la mise en œuvre d'initiatives en faveur de la croissance verte ;
- un **programme d'accès au numérique (Digital Access Programme) en collaboration avec la CyberSafe Foundation**, visant à permettre aux PME d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour identifier les cybermenaces tirant parti de la pandémie de COVID-19 et s'en prémunir.

Cadre de l'action publique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat

Au Royaume-Uni, les politiques relatives aux PME et à l'entrepreneuriat relèvent de **stratégies et de cadres d'action plus larges**.

Le Royaume-Uni a développé différents mécanismes de soutien aux PME dans le cadre de sa **stratégie industrielle** de 2017, en mettant notamment l'accent sur une augmentation de la productivité, une promotion de l'innovation et une amélioration des conditions-cadres.

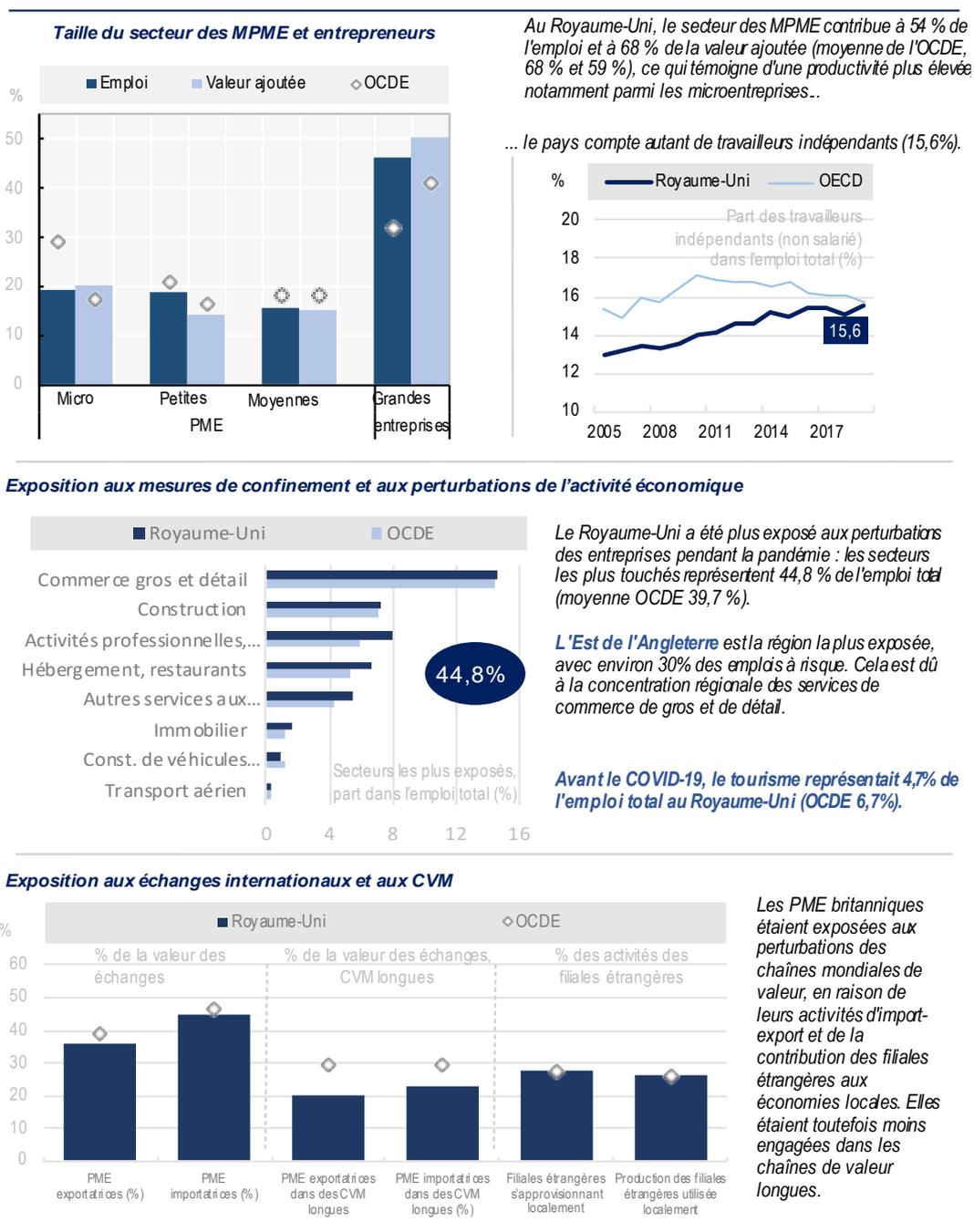
Le **ministère des Entreprises, de l'Énergie et de la Stratégie industrielle** œuvre en faveur des petites entreprises et joue un rôle de coordination au sein du gouvernement, même si les questions relatives aux PME peuvent également être examinées par le Comité interministériel chargé de la stratégie nationale et économique.

L'action publique en faveur des PME est une **compétence décentralisée**, régie par différents cadres d'action dans chaque région du Royaume-Uni et par quelques structures officielles de coordination.

Source: *Oxford Stringency Index* (avril 2021) ; base de données de l'OCDE concernant les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat 2021 ; et sources nationales (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934295014>

Graphique 6.110. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat au Royaume-Uni



Source: Taille du secteur des MPME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; Part des travailleurs indépendants (2005-19) : base de données EFT de l'OCDE 2020 ; Secteurs les plus exposés (2018) : (OCDE, 2020), basé sur les données CN de l'OCDE ; Régions les plus exposées (2017) : Perspectives régionales de l'OCDE 2021 ; Emploi dans le tourisme (2019) : base de données de l'OCDE sur le tourisme 2021 ; Exposition aux CVM (2015 ou 2016) : base de données TEC de l'OCDE 2021 et base de données AEMN 2017 (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934295033>

Graphique 6.111. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat au Royaume-Uni



Source: Haut débit (2020, médias sociaux (2019), commerce électronique (2020), infonuagique (2020) : base de données de l'OCDE sur l'usage des TIC par les entreprises 2021 bénéfices des PME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; soutien aux liquidités (2020) : enquête FBS Facebook/OCDE/Banque mondiale 2020 ; cadre réglementaire de l'entrepreneuriat (2018 et 2019) : base de données RMP de l'OCDE 2018 et Doing Business de la BM 2020 ; Compétences pour l'innovation (2019 et 2015) : GEM 2019 et base de données de l'OCDE sur les compétences pour l'emploi 2018 (voir les références et les définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934295052>

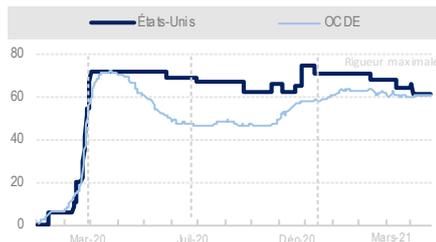
Notes sur le pays

- Structural business statistics come from the OECD SME&E Outlook 2019 and refer to 2015.
- Data on broadband connection refer to 2019 instead of 2020. Data on cloud computing services refer to 2018 instead of 2020. Data on e-commerce refer to 2019 instead of 2020.

États-Unis

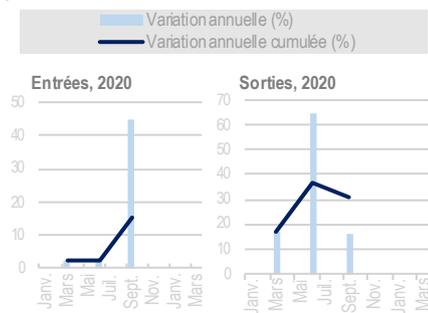
Graphique 6.112. L'impact du COVID-19 sur la dynamique des entreprises et les mesures prises en conséquence aux États-Unis

Rigueur des mesures gouvernementales



Les États-Unis ont mis en œuvre des restrictions particulièrement strictes depuis le début de la pandémie, avec un assouplissement continu des mesures gouvernementales dans les premiers mois de 2021.

Dynamique des entreprises



Les créations d'entreprises ont été plus nombreuses au premier semestre de 2020 que l'année précédente à la même période. Le nombre de sorties d'entreprises a également brutalement augmenté sur cette même période.

Approche stratégique

Les principales mesures de soutien aux PME et aux entrepreneurs pendant la crise du COVID-19 incluent notamment :

- le programme « *Keeping American Workers Paid and Employed Act* » de 349 milliards USD, géré par l'agence pour les PME (*Small Business Administration*, SBA) et destiné à fournir des garanties de prêts et des allègements fiscaux aux prêteurs et aux PME emprunteuses. Ce programme prévoit :

- un **plan de protection des salaires** (*Paycheck Protection Program*), au titre de la section 7(a) du programme de prêts de la SBA,
- des **prêts de reprise économique** (*Economic Injury Disaster Loans*, EIDL), dont les conditions d'octroi ont été étendues, et
- une augmentation du **seuil d'endettement** pour les entreprises (avec un endettement maximal de 7.5 millions USD) ;

- un **plan de soutien de 51 milliards USD** (*American Rescue Plan Act*), prévoyant :

- 5 milliards USD pour le **paiement de prêts de reprise économique complémentaires ciblés** (*Supplemented Targeted Economic Injury Disaster Loan*),
- 2.86 milliards USD pour un nouveau **fonds de revitalisation des établissements de restauration** (*Restaurant Revitalization Fund*),
- 7.25 milliards USD pour le **plan de protection des salaires** (*Paycheck Protection Program*), auquel ont désormais accès les organismes sans but lucratif,
- 100 millions USD pour les **programmes « Community Navigator »**, destinés à aider les PME à bénéficier des différents plans de soutien mis en place dans le contexte de la pandémie de COVID-19 ;

- un **programme de prêt « Main Street » de 600 milliards USD** visant à proposer des prêts aux PME qui étaient en bonne santé financière avant le début de la pandémie.

Cadre de l'action publique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat

Aux États-Unis, les politiques relatives aux PME et à l'entrepreneuriat s'inscrivent dans le cadre d'un **plan d'action pluriannuel** (tous les cinq ans).

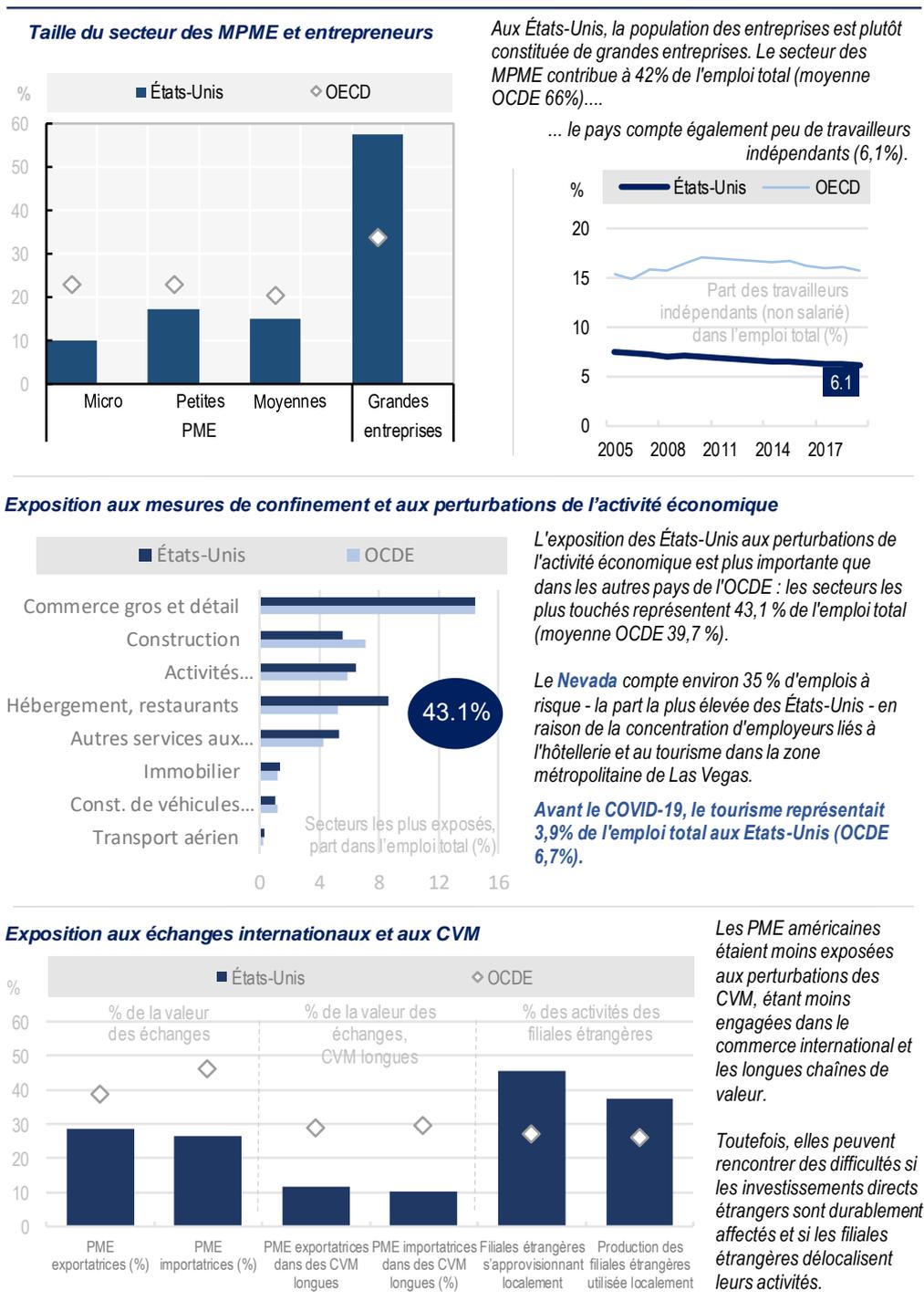
Le *Small Business Act* de 1953, établissant notamment la création de la **Small Business Administration** (SBA), est le fondement même de l'action publique à l'égard des SME au niveau fédéral. La SBA a pour mission d'améliorer l'accès aux financements et aux marchés publics, de renforcer l'esprit d'entreprise et de défendre les intérêts des petites entreprises. Cette agence dispose d'une représentation locale dans chaque État et supervise également les centres régionaux de soutien aux PME.

Le plan stratégique de la SBA (**SBA Strategic Plan 2018-22**) de 2018 définit quatre principaux objectifs : 1) soutenir la croissance des recettes et de l'emploi des entreprises ; 2) créer des écosystèmes entrepreneuriaux sains et un environnement des affaires bienveillant ; 3) permettre le rétablissement des petites entreprises et des communautés après une catastrophe ; et 4) renforcer la capacité de la SBA à œuvrer en faveur des petites entreprises.

Source: *Oxford Stringency Index* (avril 2021) ; base de données de l'OCDE concernant les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat 2021 ; et sources nationales (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934295071>

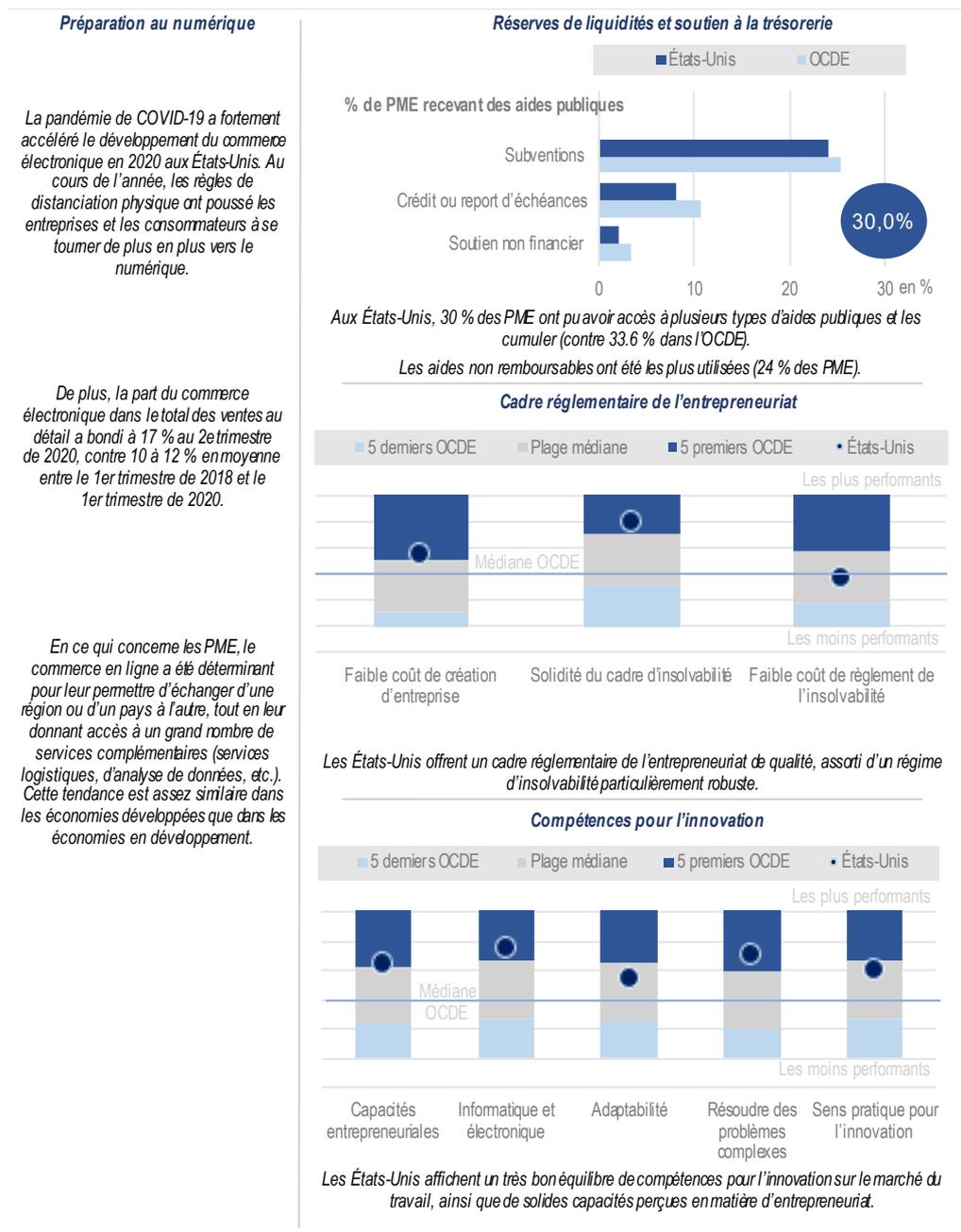
Graphique 6.113. Facteurs de vulnérabilité structurelle des PME et de l'entrepreneuriat aux États-Unis



Source: Taille du secteur des MPME (2018) : base de données SDBS de l'OCDE 2021 ; Part des travailleurs indépendants (2005-19) : base de données EFT de l'OCDE 2020 ; Secteurs les plus exposés (2018) : (OCDE, 2020), basé sur les données CN de l'OCDE ; Régions les plus exposées (2017) : Perspectives régionales de l'OCDE 2021 ; Emploi dans le tourisme (2019) : base de données de l'OCDE sur le tourisme 2021 ; Exposition aux CVM (2015 ou 2016) : base de données TEC de l'OCDE 2021 et base de données AEMN 2017 (voir les références et définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934295090>

Graphique 6.114. Sources de résilience des PME et de l'entrepreneuriat aux États-Unis



Source: Haut débit (2020, médias sociaux (2019), commerce électronique (2020), infonuagique (2020) : base de données de l'OCDE sur l'usage des TIC par les entreprises 2021 ; bénéfices des PME (2018) : base de données SDDBS de l'OCDE 2021 ; soutien aux liquidités (2020) : enquête FBS Facebook/OCDE/Banque mondiale 2020 ; cadre réglementaire de l'entrepreneuriat (2018 et 2019) : base de données RMP de l'OCDE 2018 et Doing Business de la BM 2020 ; Compétences pour l'innovation (2019 et 2015) : GEM 2019 et base de données de l'OCDE sur les compétences pour l'emploi 2018 (voir les références et les définitions par pays).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934295109>

Notes sur le pays

- Structural business statistics come from the OECD SME&E Outlook 2019 and refer to 2015.
- Information on digital readiness is drawn from OECD (2020), “E-commerce in the time of COVID-19”, based on a survey undertaken by the US Chamber of Commerce (5 May 2020).

Sources spécifiques au pays

US Small Business Administration (2021), *American Rescue Plan Act Elevates Small Business Support in Response to COVID-19 Pandemic*, March 12, 2021 | Release Number 21-19 – available at: <https://www.sba.gov/article/2021/mar/11/american-rescue-plan-act-elevates-small-business-support-response-covid-19-pandemic>

Perspectives de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat 2021

Les petites et moyennes entreprises (PME) et les entrepreneurs ont été durement touchés pendant la crise du COVID-19. Les réponses politiques ont été rapides et sans précédent, aidant à amortir le choc et à maintenir la plupart des PME et des entrepreneurs à flot. Malgré l'ampleur du choc, les données disponibles jusqu'à présent indiquent une création soutenue de start-ups, aucune vague de faillites et une impulsion à l'innovation dans la plupart des pays de l'OCDE. Cependant, le soutien des gouvernements a été moins efficace pour les travailleurs autonomes, les petites et jeunes entreprises, les femmes et les entrepreneurs issus de minorités. Les pays n'ont pas non plus tous été en mesure de soutenir les PME. Alors que les campagnes de vaccination se déploient et que les perspectives économiques s'éclaircissent, les gouvernements doivent prendre le virage d'une sortie de crise et créer les conditions nécessaires pour reconstruire en mieux. Les Perspectives 2021 de l'OCDE pour les PME et l'entrepreneuriat apportent de nouvelles données probantes sur l'impact de la crise sur les PME et les entrepreneurs et les réponses politiques apportées. Elles réfléchissent à des questions à plus long terme, telles que l'endettement des PME ou le rôle des PME dans des chaînes d'approvisionnement plus résilientes, ou la diffusion de l'innovation. Le rapport contient des profils de pays qui comparent l'impact, les facteurs de vulnérabilité et les sources de résilience dans les pays de l'OCDE, et mettent l'accent sur le soutien à la liquidité et les plans de redressement pour les PME.



IMPRIMÉ ISBN 978-92-64-49437-4
PDF ISBN 978-92-64-55703-1



9 789264 494374